



HAL
open science

L'évidentialité en anglais - approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain

Éric Mélac

► **To cite this version:**

Éric Mélac. L'évidentialité en anglais - approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014. Français. NNT : 2014PA030172 . tel-01230545

HAL Id: tel-01230545

<https://theses.hal.science/tel-01230545v1>

Submitted on 18 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ED 514 – EDEAGE

Études Anglophones, Germanophones et Européennes

EA 4398 – PRISMES

Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone

Thèse de doctorat en linguistique anglaise

Éric MÉLAC

L'ÉVIDENTIALITÉ EN ANGLAIS
APPROCHE CONTRASTIVE À PARTIR D'UN CORPUS
ANGLAIS – TIBÉTAİN

Thèse dirigée par Messieurs les professeurs
Éric Corre et Nicolas Tournadre

Soutenue le 12 décembre 2014

Jury :

Mme Agnès CELLE, Professeur, Université de Paris Diderot – Paris 7

M. Éric CORRE, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

M. Philip MILLER, Professeur, Université de Paris Diderot – Paris 7 (pré-rapporteur)

M. Jan NUYTS, Professeur, Université d'Anvers (Belgique)

Mme Eve SWEETSER, Professeur, Université de Californie à Berkeley (pré-rapporteur)

M. Nicolas TOURNADRE, Professeur, Université d'Aix-Marseille

Mme Debra ZIEGELER, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

*Au peuple tibétain,
qui a tant à nous apprendre,
mais qui souffre en silence.*

L'évidentialité en anglais : approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain

Résumé :

Cette étude vise à fournir une description détaillée de l'évidentialité en anglais dans une approche contrastive avec le tibétain. Elle repose sur un corpus spécialement recueilli au Tibet et en Angleterre (TSC et CSC/LAC, 2010-2012, 10 h.).

Le tibétain possède un système évidentiel complexe et grammaticalisé dont la description peut fournir une grille d'analyse préliminaire pour notre étude de l'évidentialité en anglais. Des exemples authentiques et des données quantitatives issus du corpus nous permettent d'illustrer et de compléter les descriptions du groupe verbal tibétain dans plusieurs travaux pionniers antérieurs à la présente recherche (Tournadre & Sangda Dorje 1998) afin de poser les bases de la sémantique évidentielle.

Les marqueurs évidentiels qui émergent dans les parties tibétaine et anglaise du corpus sont examinés afin de déterminer les paramètres qui motivent leur utilisation. Les marqueurs tibétains sont principalement grammaticaux et intégrés à des paradigmes syntaxiques : copules, suffixes verbaux et enclitiques. Les marqueurs évidentiels anglais sont lexicaux ou semi-grammaticaux : verbes de perception, verbes de cognition, verbes de discours, modaux, adverbes, conjoints, parenthétiques et marqueurs de discours (Nuyts 2001*a*, Cappelli 2007, Sanders & Sweetser 2009, Mortensen 2010, Whitt 2010, Gisborne 2010, Miller 2008, Boulonnais 2010, Gurajek 2010, Kaltenböck et coll. 2011, Heine 2013).

Cette description de l'évidentialité en tibétain et en anglais nous permet d'analyser les conséquences d'un rendu grammatical ou lexical de cette notion (Talmy 2000, Bybee et coll. 1994, Nuyts 2001*a*, Boye & Harder 2009). Des analyses quantitatives et qualitatives du corpus contrastif et sur large corpus illustrent les différences de complexité, d'optionalité, de fréquence, de restriction sémantique, de prise en charge, de statut informatif, et de stratégie de discours dans les deux systèmes.

Enfin, nous réévaluons la dichotomie, souvent considérée comme acquise, entre évidentialité grammaticale et lexicale (Aikhenvald 2004). Nous avançons que les marqueurs évidentiels des deux langues se positionnent à différents endroits sur un continuum multidimensionnel lexique-grammaire. Cette étude ne remet pas en question que le système évidentiel tibétain est plus grammaticalisé que le système anglais, mais démontre que ce dernier présente tous les signes d'une grammaticalisation partielle. Nous concluons ainsi que l'évidentialité est une notion pertinente et nécessaire pour une description linguistique complète de l'anglais.

Mots clés : évidentialité, verbe, complémentation, parenthétique, épistémique, grammaticalisation, anglais, tibétain

Evidentiality in English - a contrastive study on a Tibetan-English corpus

Abstract:

This study aims to give a detailed description of evidentiality in English in contrast with Tibetan. It is based on a specialised corpus collected in Tibet and in England (TSC and CSC/LAC, 2010-2012, 10 h.).

Tibetan has a complex and grammaticalised evidential system, and its description can provide a preliminary analytical grid for a semantic assessment of English evidentiality. Authentic examples and quantitative data from the corpus illustrate and supplement the analyses of the Tibetan verb phrase from previous research (Tournadre & Sangda Dorje 1998), in order to lay the foundation of the semantics of evidentiality.

The evidential markers that emerge in the Tibetan and English sections of the corpus are examined so as to determine the parameters that motivate their usage. Tibetan evidentials are mainly grammatical and paradigmatised: copulas, verb suffixes and enclitics. English evidentials are either lexical or semi-grammatical: perception verbs, cognition verbs, speech verbs, modals, adverbs, conjuncts, parentheticals and discourse markers (Nuyts 2001*a*, Cappelli 2007, Sanders & Sweetser 2009, Mortensen 2010, Whitt 2010, Gisborne 2010, Miller 2008, Boulonnais 2010, Gurajek 2010, Kaltenböck et al. 2011, Heine 2013).

This survey of Tibetan and English evidentiality provides precise data for the analysis of the consequences of a grammatical or a lexical rendering of this notion (Talmy 2000, Bybee et al. 1994, Nuyts 2001*a*, Boye & Harder 2009). Qualitative and quantitative evidence illustrates the differences in complexity, optionality, frequency, semantic restriction, speaker commitment, informative status and discourse strategy in the two systems.

Finally, this study reassesses the assumed dichotomy between grammatical and lexical evidentiality (Aikhenvald 2004), arguing that evidentials in both Tibetan and English inhabit a lexicon-grammar multidimensional continuum, merely in different positions. This study does not question that the Tibetan evidential system is more grammaticalised than the English one, but it shows that the latter presents all the signs of partial grammaticalisation. This reassessment leads to the conclusion that evidentiality is a relevant and necessary notion for a thorough linguistic description of English.

Keywords: *evidentiality, verb, complementation, epistemic, parenthetical, grammaticalisation, English, Tibetan*

Remerciements

Je n'aurais pas pu mener à bout cette étude sans le soutien et les conseils d'un grand nombre de personnes. Je souhaite leur témoigner ma plus sincère gratitude.

Je remercie tout d'abord mes directeurs de thèse : Eric Corre et Nicolas Tournadre. Je suis très reconnaissant à Eric Corre de m'avoir aidé à définir mon sujet, de m'avoir laissé la liberté nécessaire pour m'approprier mon angle d'étude et d'avoir su recadrer ma rédaction. Je voudrais également souligner son contact chaleureux, ainsi que son approche rigoureuse et bienveillante.

Je remercie Nicolas Tournadre d'avoir accepté de codiriger ma thèse. Je ne parlerais certainement pas tibétain s'il n'en avait pas éclairé les bases, et je n'aurais ainsi pas pu vivre ces aventures en Inde et au Tibet. Je tiens à le remercier pour la pertinence de ses intuitions et pour l'exemple qu'il nous donne d'un linguiste savant et épicurien, aussi à l'aise dans les réflexions abstraites que dans le partage d'anecdotes linguistiques et culturelles riches en enseignements.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de Sesylia à l'Université Sorbonne Nouvelle - paris 3 : tout d'abord, Ivan Birks, Dominique Boulonnais, Eric Corre, Geneviève Girard-Gillet et Aliyah Morgenstern, dont la qualité d'enseignement pendant la préparation à l'agrégation m'a convaincu de poursuivre mes études de linguistique anglaise à la Sorbonne Nouvelle. Je remercie également tous ceux qui ont témoigné un intérêt pour ma recherche et qui m'ont encouragé par leurs suggestions, notamment Dominique Boulonnais, Claude Delmas, Grégory Furmaniak, Geneviève Girard-Gillet, Simon Harrison, Barbara Kühnert, Aliyah Morgenstern, Elsa Pic, Mathilde Pinson, Bertrant Richet, Claire Tardieu, Cécile Yousfi et Debra Ziegeler. Je remercie particulièrement Aliyah Morgenstern pour la très grande qualité de la formation doctorale que j'ai suivie. Grâce à ses conseils, j'ai été sensibilisé à l'approche multimodale et j'ai appris à valoriser mon travail. Je garde par ailleurs d'excellents souvenirs de discussions avec les autres doctorants de Sesylia, notamment avec Rachel Axelrad, Pauline Beaupoil, Stéphanie Caët, Laurent David, Camille Debras, Claire Enzinger, Yann Fuchs, Vincent Hugou, Guillaume Jaudhuin, Fazia Khaled, Justine Paris, Émilie Riguel, Marine Riou, Anne-Sophie Savoureux et Leslie Tahan. Je remercie toutes les personnes de la Sorbonne Nouvelle qui ont exprimé leur confiance en mon travail, ce qui m'a permis d'obtenir un contrat doctoral, un échange avec l'université de UC Berkeley et un poste d'ATER afin de poursuivre ma recherche dans d'excellentes conditions.

Je voudrais par ailleurs souligner combien des personnes comme Marion Chaygneaud, Xénia de Heering, Martina Karli, Natália Maholányiová, Françoise Robin, Catherine Serret, Camille Simon, Lou le yak sauvage, Super Nomad, Rabten, Sander et Thubten Rigzin ont enrichi ma recherche sur le terrain tant sur le plan scientifique qu'humain. Vous êtes présents dans les souvenirs les plus marquants de ces cinq années.

Je voudrais également exprimer ma gratitude envers trois enseignants-chercheurs dont les cours et les conseils personnalisés ont apporté une contribution scientifique importante à ma thèse. Tout d'abord, Eve Sweetser, qui s'est montrée très chaleureuse et disponible lors de mon séjour à Berkeley, une des expériences les plus stimulantes de mon doctorat. Ensuite, Dominique Boulonnais (Sorbonne Nouvelle), dont la connaissance des différentes théories linguistiques et la clarté pédagogique m'ont permis de faire aboutir mes réflexions. Et aussi, Françoise Robin (Inalco), dont l'intégrité, l'érudition, le goût du partage et la passion pour la recherche sont une source constante d'inspiration.

Je salue par ailleurs mes collègues du projet *Cambridge Student Corpus* : Yann Fuchs et Camille Debras. Je me réjouis de la brillante carrière qui a commencé pour eux. Et je remercie chaleureusement tous les anglophones et tibétophones qui se sont prêtés au jeu de l'enregistrement de mon corpus contrastif.

Je suis également très reconnaissant envers mes informateurs natifs, notamment Trinle Gyatso, Namgyel Lhadze, Rabten, Trinle Nyima, Yöntän Gelek, Sander, Thubten Päljor, Dúnlaith Bird, Andrew Rubens et Andy Vargas. Et un grand merci à mes relecteurs : Frédérique Atangana, Dominique Boulonnais, Camille Simon, Stéphanie Caët, Xénia de Heering, Sabine Lavalard, Patricia Mélac, Justine Paris, Céline Prest, Marine Riou, Françoise Robin et Leslie Tahan.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes dont j'ai été proche pendant ces cinq années, et qui m'ont nourri intellectuellement et affectivement : Myriem Aboutaher, Christelle Arbona, Juliette Belliard, Dúnlaith Bird, Kate Breen, Alex Brune, Dominique Cauquil, Margot Colinet, Xénia de Heering, Vitor Ferreira, Thomas Hirondele, Renaud Klein, Aurélie Ludwig, Natália Maholányiová, Mamiko Masuda, Lien Nguyen, Nadia Ninio, Andrew Rubens et Kouang-Lon Tchen, et bien d'autres que je n'ai pas pu citer ici, mais à qui je pense souvent.

Enfin, cette thèse n'aurait pu voir le jour sans le soutien matériel et moral de ma famille. Je remercie Patricia Mélac, Didier Mélac, Cyril Mélac, ainsi que mes grands-parents Yvette Mélac, René Mélac, Denise Jaboeff, sans oublier mes oncles, tantes, cousins et cousines.

Sommaire

L'ÉVIDENTIALITÉ EN ANGLAIS	1
Remerciements.....	9
Abréviations.....	17
INTRODUCTION.....	19
PARTIE 1 Bases théoriques.....	29
CHAPITRE 1 : L'évidentialité	31
1.1. Qu'est-ce que l'évidentialité ?.....	31
1.1.1. Définition de l'évidentialité	31
1.1.2. Les marqueurs évidentiels.....	34
1.1.3. Les branches évidentielles	40
1.1.4. Portée de l'évidentialité	46
1.2. Évidentialité et notions apparentées.....	52
1.2.1. La modalité épistémique	52
1.2.2. La prise en charge	56
1.2.3. La subjectivité.....	60
1.2.4. Le miratif	63
CHAPITRE 2 : Littérature et méthodes.....	69
2.1. État de l'art.....	69
2.1.1. L'approche typologique	69
2.1.2. L'évidentialité dans les langues « européennes ».....	73
2.2. Méthodologie	76
2.2.1. Corpus	76
2.2.2. Le recueil du Cambridge Student Corpus	80
2.2.3. Le recueil du Tibet Student Corpus	82
2.2.4. Autres méthodes.....	84

CHAPITRE 3 : Le tibétain.....89

3.1. Présentation.....	89
3.1.1. Familles, géographie et dialectes	89
3.1.2. Variation en tibétain.....	90
3.1.3. Le tibétain parlé de Lhasa	92
3.2. Le groupe verbal	96
3.2.1. Phrases complexes et syntaxe externe du groupe verbal	96
3.2.2. Syntaxe interne du groupe verbal	97
3.2.3. Critères sémantiques pour le suffixe 1	101
3.2.4. Comparaison du groupe verbal tibétain et anglais.....	107
3.3. Approche sémasiologique	109
3.3.1. Les copules et suffixes factuels.....	109
3.3.2. Les copules et suffixes perceptifs directs.....	112
3.3.3. Les copules et suffixes égophoriques	116
3.3.4. La copule et le suffixe réceptifs	122
3.3.5. Le suffixe inférentiel.....	124
3.3.6. Les enclitiques de ouï-dire	129
3.3.7. Les copules et suffixes épistémiques	135
3.4. Conclusion	145

PARTIE 2 Le système évidentiel de l'anglais.....149

CHAPITRE 4: Le perceptif direct151

4.1. La notion de perceptif direct.....	151
4.1.1. Point de vue conceptuel	151
4.1.2. Comparaison des deux corpus	155
4.2. Les verbes	161
4.2.1. Les verbes anglais et l'évidentialité.....	161
4.2.2. Taxonomie des verbes de perception	162
4.2.3. Les verbes de perception et les cinq sens.....	164
4.2.4. Les constructions évidentielles	165
4.2.5. Le verbe see comme marqueur perceptif direct.....	170
4.2.6. Hear, feel, taste et smell.....	172

4.2.7. Les verbes à sujet-percept.....	179
4.3. Les adverbes.....	183
4.4. I remember.....	186
4.5. La multimodalité.....	190
4.6. Conclusion.....	196
CHAPITRE 5 : L'inférentiel.....	203
5.1. La notion d'inférentiel.....	203
5.1.1. Point de vue conceptuel.....	203
5.1.2. Comparaison des deux corpus.....	207
5.2. Les verbes de perception involontaire.....	216
5.2.1. Types de complémentation et inférence.....	216
5.2.2. Le verbe <i>see</i> comme marqueur inférentiel.....	218
5.2.3. Le verbe <i>hear</i> comme marqueur inférentiel.....	219
5.2.4. Les verbes <i>feel</i> , <i>taste</i> et <i>smell</i>	221
5.3. Les verbes à sujet-percept.....	223
5.3.1. Constructions et inférence.....	223
5.3.2. Le verbe <i>look</i>	227
5.3.3. Le verbe <i>sound</i>	229
5.3.4. Les verbes <i>feel</i> , <i>smell</i> et <i>taste</i>	230
5.3.5. Les verbes <i>seem</i> et <i>appear</i>	233
5.4. Les verbes de cognition.....	238
5.4.1. Constructions évidentielles.....	238
5.4.2. Les verbes de cognition à fonction inférentielle.....	240
5.4.3. Fréquence et registre.....	241
5.4.4. Différences sémantiques.....	243
5.4.5. Le choix des verbes de cognition comme marqueurs inférentiels.....	247
5.5. Les modaux.....	251
5.5.1. L'emploi épistémique-inférentiel des modaux.....	251
5.5.2. Les modaux au sens épistémique fort : <i>must</i> et <i>will</i>	252
5.5.3. Les modaux de force moyenne : <i>should</i> et <i>ought to</i>	257
5.5.4. Les modaux de force faible : <i>may</i> , <i>might</i> , <i>can</i> et <i>could</i>	260
5.5.5. Les quasi-modaux : <i>have to</i> , <i>need</i> et <i>be supposed to</i>	261

5.5.6. Le choix des modaux comme marqueurs inférentiels.....	264
5.6. Les adverbess.....	268
5.6.1. Fréquence et registre	268
5.6.2. L’adverbe inférentiel <i>apparently</i>	269
5.6.3. Les adverbess <i>presumably, seemingly</i> et <i>evidently</i>	272
5.6.4. Autres adverbess inférentiels ?	274
5.6.5. Le choix des adverbess comme marqueurs inférentiels	277
5.7. Les marqueurs de discours et les conjoints.....	280
5.7.1. Marqueurs de discours et évidentialité	280
5.7.2. Conjoints et évidentialité	282
5.7.3. Fréquence et registre	284
5.7.4. Les différents types de causes.....	285
5.7.5. L’emploi de <i>so</i> comme marqueur inférentiel.....	287
5.7.6. L’emploi de <i>then</i> comme marqueur inférentiel	289
5.7.7. L’emploi de <i>therefore</i> comme marqueur inférentiel.....	291
5.8. La multimodalité.....	294
5.9. Conclusion	299
CHAPITRE 6 : Le ouï-dire	307
6.1. La notion de ouï-dire.....	307
6.1.1. Point de vue conceptuel	307
6.1.2. Comparaison des deux corpus	314
6.2. Les verbes de perception.....	319
6.2.1. Les constructions avec <i>hear</i>	319
6.2.2. Les autres verbes de perception	322
6.3. Les verbes de discours	327
6.3.1. Classification des verbes de discours.....	327
6.3.2. Les verbes de discours sont-ils évidentiels ?	330
6.3.3. Source et légitimité du discours.....	332
6.3.4. Effacement de la source	333
6.3.5. Verbes de discours et prise en charge	336

6.3.6. Concordance des temps et prise en charge	337
6.4. Les adverbes.....	344
6.4.1. Fréquence et registre	344
6.4.2. Apparently.....	345
6.4.3. Les autres adverbes de oui-dire.....	347
6.4.4. According to.....	353
6.5. La multimodalité.....	356
6.6. Conclusion	361
PARTIE 3: Contrastes et universaux.....	369
CHAPITRE 7 : Évidentialité grammaticale et évidentialité lexicale	371
7.1. Différences syntaxiques et d'usage.....	371
7.1.1. Système unifié et système dispersé.....	371
7.1.2. Complexité.....	373
7.1.3. Optionalité.....	377
7.1.4. Fréquence.....	384
7.2. Différences sémantiques et pragmatiques.....	388
7.2.1. Sémantique lexicale vs sémantique grammaticale.....	388
7.2.2. Prise en charge	390
7.2.3. Hiérarchie de l'information.....	394
7.2.4. Pragmatique et stratégie de discours.....	400
7.3. Conclusion	407
CHAPITRE 8 : La grammaticalisation de l'évidentialité	413
8.1. Définitions et concepts de base.....	413
8.1.1. Définir la grammaticalisation	413
8.1.2. Le continuum lexicale-grammaire.....	416
8.1.3. Les mécanismes de la grammaticalisation.....	420
8.1.4. La grammaticalisation de l'évidentialité en tibétain.....	428

8.2. La grammaticalisation de l'évidentialité en anglais ?.....	437
8.2.1. Fréquence.....	437
8.2.2. Réduction.....	440
8.2.3. Émergence de constructions spécialisées.....	448
8.2.4. Décatégorisation.....	453
8.2.5. Évolution sémantique.....	461
8.2.6. Positionnement syntaxique.....	469
8.2.7. Obligatorification.....	474
8.2.8. Mise en arrière-plan.....	480
8.2.9. L'emploi évidentiel de formes déjà grammaticalisées.....	483
8.3. Conclusion.....	496
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	503
BIBLIOGRAPHIE.....	521
ANNEXE 1 : Liste des tableaux.....	533
ANNEXE 2 : Liste des figures.....	535
ANNEXE 3 : Les questions du TSC.....	537

ABRÉVIATIONS

Pour les gloses:

ABL	Ablatif (<i>nas</i>)
ACP	Flexion accompli
AOR	Aoriste (passé accompli) (<i>-pa.yin</i> , <i>-song</i> , <i>-pa.red</i>)
ASSO	Associatif (<i>dang</i>)
AUX	Auxiliaire
COMP	Comparatif (<i>-pa</i> et allomorphes)
CONCL	Copule essentielle conclusive (<i>red.bzhag</i>)
CONJ	Conjonction
DEM	Démonstratif
DIR	Perceptif Direct (<i>'dug</i> , <i>-song</i> , <i>-gi. 'dug</i>)
DUR	Auxiliaire duratif (<i>-bsdad</i>)
EGO	Copule ou suffixe égophorique (en <i>yod</i> et <i>yin</i>)
ELPA	Copule Existentielle, Locative, Possessive, Attributive (<i>yod</i> , <i>'dug</i> , <i>yod.red</i>)
EPI 1	Copule ou suffixe épistémique de force 1 (peu certain)
EPI 2	Copule ou suffixe épistémique de force 2 (assez sûr)
EPI 3	Copule ou suffixe épistémique de force 3 (quasi certain)
ERG	Ergatif (<i>-gis</i> et allomorphes.)
ESS	Copule essentielle (<i>yin</i> , <i>red</i> , <i>red.bzhag</i>)
EXP	Auxiliaire expérientiel (<i>myong</i>)
FACT	Factuel (<i>red</i> , <i>yod.red</i> , <i>-pa.red</i> , <i>-yod.red</i> , <i>-gi.yod.red</i> , <i>-gi.red</i>)
FUT	Futur (<i>-gi.yin</i> , <i>-gi.red</i>)
GEN	Génitif (<i>-gi</i> , et allomorphes)
GNOM	Gnomique (<i>-gi.red</i>)
(h)	Humilifique
(H)	Honorifique
ICP	Inaccompli
IMP	Impératif
INF	Inférentiel (<i>-bzhag</i> et certains marqueurs épistémiques)
INST	Instrumental (<i>-gis</i> et allomorphes)
INT	Suffixe interrogatif
MD	Marqueur de discours
MENT	Copule ou suffixe épistémique-inférentiel à prémisse mentale (<i>yod.kyi.red</i> et variantes)
MNE	Copule ou suffixe épistémique mnémique (<i>yod.pa.yod</i>)
NEG	Négation
NOMZ	Suffixe nominalisant
OBL	Oblique (<i>-la</i> et allomorphes)
ORD	Nombre ordinal (<i>-pa</i>)
OUÏD	Enclitique de ouï-dire (<i>-za</i> et <i>-ze</i>)
PARF	Parfait (<i>-yod</i> , <i>-bzhag</i> et <i>-yod.red</i>)
PHAT	Marque phatique (<i>-ba</i> et allomorphes)
PL	Pluriel
REC	Copule ou suffixe réceptif (<i>byung</i>)
SENS	Copule ou suffixe épistémique-inférentiel à prémisse sensorielle (<i>-pa. 'dra</i>)
SFX 1	1 ^{er} suffixe du groupe verbal tibétain
TERM	Auxiliaire terminatif (<i>-tshar</i>)
VBZ	Verbalisateur ou verbe léger (<i>byed</i> , <i>brgyab</i> , <i>btang</i> , etc.)

Autres abréviations :

BNC	British National Corpus (http://www.natcorp.ox.ac.uk/)
BYU-BNC	British National Corpus de Brigham Young University (http://corpus.byu.edu/bnc/)
COCA	Corpus Of Contemporary American English (http://corpus2.byu.edu/coca/)
COHA	Corpus OF Historical American English (http://corpus2.byu.edu/coha/)
CSC	Cambridge Student Corpus
enr.	Enregistrement (le TSC et le LAC ne comportent pas de vidéo)
GloWbE	Corpus of Global Web-based English (http://corpus2.byu.edu/ Glowbe/)
GN	Groupe Nominal
GV	Groupe Verbal
LAC	Lhasa American Corpus
OED	Oxford English Dictionary (http://www.oed.com/)
RAT	Région Autonome du Tibet
RPC	République Populaire de Chine
SOV	Sujet-Objet-Verbe
TAM	Temps, Aspect, Modalité
TSC	Tibet Student Corpus
V	Base verbale
vid.	Vidéo (pour le CSC)

བསྐྱེག་བཅད་བདར་བའི་གསེར་བཞིན་དུ།
ལེགས་པར་བརྟག་ལ་ང་ཡི་བཀའ།
སྤང་བར་བྱ་ཡི་གུས་སྤྱིར་མིན།

*Tel de l'or que l'on brûle, coupe et frotte
Examinez le bon fondement de mes propos
Et ne les acceptez pas par simple respect pour moi.*

Siddhārta Gautama (Le Bouddha)
Tattvasamgraha, de Śāntarakṣita

INTRODUCTION

L'évidentialité est une notion particulièrement pertinente pour l'étude de l'articulation entre langue et pensée, puisqu'elle se situe au croisement de ces deux facultés humaines. Elle se manifeste par l'encodage dans le discours de certains processus cognitifs qui précèdent l'acte de parole en spécifiant comment le locuteur a acquis l'information qu'il partage. Il s'agit ainsi d'un domaine sémantique à la fois métacognitif et métalinguistique, qui agit comme un système sous-jacent et omniprésent dans la langue, puisque tout énoncé repose sur des informations qui ont été acquises par une voie ou une autre : perception directe, inférence ou ouï-dire.

Lorsque l'on s'exprime en tibétain standard, on utilisera par exemple le suffixe verbal *-song* pour indiquer que l'on a été témoin de l'événement que l'on énonce. On emploiera *-bzhang* pour marquer une inférence, si l'on déduit l'existence de cet événement à partir d'une observation de la situation présente. On pourra également avoir recours à l'enclitique *-ze* afin de préciser que l'on a simplement entendu parler de cet événement. Ce sont des distinctions syntaxico-sémantiques qui sont *a priori* inexistantes dans la grammaire de nos langues indo-européennes, et ces trois types d'énoncés tibétains auront en général une seule traduction en français ou en anglais.

L'évidentialité est ainsi la manifestation linguistique de notre rapport épistémologique aux états et situations que nous conceptualisons, puis énonçons. Il s'agit d'une notion relativement récente dans l'histoire des sciences du langage, qui suscite depuis quelques années un véritable engouement dans le milieu de la recherche. On peut en juger par la courbe exponentielle du nombre de publications. Le terme *evidentiality* fut forgé par Jakobson (1957), et si l'on procède à une méta-analyse de la recherche, on s'aperçoit qu'il y a eu environ trois fois plus d'articles publiés sur ce sujet entre 2005 et 2014 qu'entre 1957 et 2004 (date à laquelle a été publié l'ouvrage d'Aikhenvald)¹. Cependant, un très faible pourcentage de ces études porte sur l'anglais, et la plupart de celles qui traitent des langues indo-européennes donnent un sens différent au terme « évidentialité ». Situait la notion davantage sur le plan modal, pragmatique ou discursif, elles s'éloignent ainsi du sens premier du terme, qui fait référence au domaine sémantique encodé par les formes grammaticales de certaines langues dites « évidentielles ». Parallèlement, le concept de "médiativité" a émergé dans la tradition linguistique française. Ce terme fut forgé par Lazard (1956), puis la notion a été plus amplement développée par Guentchéva (1994). Toutefois, la médiativité recouvre un domaine qui est plus restreint que l'évidentialité et qui exclut le marquage de la perception directe. Cette branche évidentielle est pourtant bien grammaticalisée en tibétain et elle est nécessaire pour notre compréhension de l'expression des modes d'accès à l'information dans nos langues. Cette absence de littérature détaillée sur la sémantique de l'évidentialité dans les langues indo-européennes constitue un frein indéniable pour toute entreprise de description des outils qui permettent d'encoder le mode d'accès à l'information dans ces langues.

L'engouement pour l'évidentialité s'explique par plusieurs facteurs. On ne peut nier la curiosité intellectuelle que suscitent les systèmes encore mystérieux de langues qui appartiennent à des peuples des Andes, des plaines nord-américaines, du Caucase ou du plateau himalayen (Aikhenvald 2004, Tournadre & LaPolla 2014). Les anthropologues se demandent si la culture de ces sociétés se reflète dans leurs langues et les linguistes formalistes tentent d'éclairer les mécanismes de ces langues dont les catégories grammaticales et les distinctions sémantiques remettent en question notre grille d'analyse traditionnelle, que l'on croyait pourtant opérationnelle pour l'ensemble des langues du monde (Faller 2006).

¹ Selon les données de Google Scholar sur le terme *evidentiality* (consulté le 11/10/2014) : entre 1957 et 2004, 2 220 articles sont référencés, alors qu'entre 2005 et 2014, on compte 6 580 articles qui traitent de cette notion. Dans cette À titre de comparaison, la notion de temps (*tense*) compte 312 000 articles entre 1957 et 2004, et 146 000 entre 2005 et 2014 et le nombre d'articles publiés chaque année sur cette notion semble décroître : 89 100 en 2005-2009, et 52 800 en 2010-2014.

À partir de travaux sur les langues indo-européennes, il est généralement admis que le groupe verbal présente un triple encodage TAM : le temps, l'aspect et la modalité (Givón 1982, Bybee et coll. 1994). Le travail des typologues a montré que ce triple encodage se vérifie sur des langues aux profils génétiques et typologiques très variés (Tournadre 2004). L'évidentialité serait ainsi un quatrième domaine sémantique typiquement encodé au niveau du groupe verbal, ce qui a suscité de multiples interrogations et spéculations taxonomiques. L'entreprise de description de l'articulation entre les différentes catégories du TAM est encore loin d'être achevée, et nous tenterons de montrer comment la variable évidentielle permet d'éclairer certains phénomènes interactionnels surprenants qui concernent les domaines sémantiques typiquement grammaticalisés au niveau du groupe verbal.

Selon Aikhenvald (2004), un quart des langues du monde possède un système évidentiel grammatical. Il est vrai que la majorité de ces langues sont de taille réduite, mais cette estimation indique que l'évidentialité ne constitue nullement un domaine grammatical rare et marginal. Il s'agit au contraire d'une notion qui repose sur des mécanismes cognitifs et linguistiques universels. Par conséquent, qu'elle se manifeste sous une forme grammaticale, lexicale ou multimodale, cette notion émerge inévitablement dans la langue. Si un quart des langues du monde ont grammaticalisé le mode d'accès à l'information, et que l'évidentialité correspond à une niche fonctionnelle universelle, il serait surprenant que d'autres langues, comme l'anglais, expriment ces concepts uniquement par des outils lexicaux. Nous montrerons que cette théorie dichotomique radicale entre évidentialité grammaticale et évidentialité lexicale ne peut être maintenue lorsque l'on analyse les données avec précision.

Enfin, la pertinence du paramètre évidentiel pour décrire des langues jugées *a priori* comme « non évidentielles » semble expliquer pourquoi cette notion est de plus en plus citée dans des travaux sur les langues indo-européennes (Squartini 2007, Diewald & Smirnova 2010, Eds.). L'évidentialité touche par exemple à des problèmes syntaxiques et sémantiques récurrents de la recherche en linguistique anglaise. Des phénomènes comme la complémentation des verbes de perception, la sémantique des modaux, la paradigmatization des verbes copules comme *sound*, le statut sémantico-pragmatique des adverbes de phrase comme *obviously*, et la fonction de parenthétiques comme *I guess* possèdent une littérature abondante², mais n'en demeurent pas moins des points épineux de l'analyse du fonctionnement de l'anglais. Nous tenterons de montrer comment la conception de l'évidentialité en

² Pour la complémentation des verbes de perception, voir notamment Boulonnais (2010), Girard-Gillet (1998, 2010), Miller, P., & Lowrey (2003), Miller (2006, 2007), Gisborne (2010), Whitt (2010). Pour la sémantique des auxiliaires modaux : Coates (1983), Palmer (1986, 2014), Nuyts (2001a). Pour la paradigmatization des verbes copules Miller (2008) et Gisborne (2010). Pour les adverbes de phrase, Kotková (1986) et Mortensen (2010). Pour les parenthétiques, Thompson & Mulac (1991), Aijmer (1997), Fischer (2007), Brinton (2008), Kaltenböck (2009, 2013, Kaltenböck et coll. (2009).

tant que domaine fonctionnel applicable à la grammaire de l'anglais permet d'éclairer ces problèmes descriptifs sous un angle nouveau.

En dépit de l'intérêt récent dont elle a fait l'objet, la notion d'évidentialité demeure souvent mal comprise, et ce pour plusieurs de raisons. Tout d'abord, la conceptualisation de l'évidentialité dans l'histoire de la linguistique moderne est relativement récente. Le premier linguiste qui a montré que certaines langues doivent obligatoirement exprimer la source d'information est Boas (1911), dans son manuel sur les langues amérindiennes. Toutefois, ce nouveau concept n'a pas connu un grand retentissement à l'époque, et ce n'est que petit à petit que des langues de différentes régions du globe ont été décrites comme « évidentielles », ce qui a confirmé qu'il s'agissait d'une notion transtypologique, reposant donc sur des fonctions langagières universelles.

L'obstacle principal à une description juste, exhaustive et détaillée du fonctionnement de l'évidentialité est que cette notion est principalement grammaticalisée dans des langues qui ont été exclues d'une recherche intensive pendant de nombreuses années. Les linguistes qui tentent de décrire ces langues ne les parlent généralement pas couramment, et les locuteurs natifs de ces langues ne sont souvent pas formés aux méthodes de la linguistique moderne. Aikhenvald a publié un ouvrage intitulé *Evidentiality* en 2004, qui fait la synthèse des études sur les langues évidentielles. Cet ouvrage a marqué un tournant dans la recherche sur l'évidentialité par son traitement de plus de 500 langues dites « évidentielles ». Cette tentative d'exhaustivité constitue sans nul doute un point fort, mais se révèle être également un point faible, puisque l'auteur a travaillé essentiellement sur des sources secondaires. La description du tibétain, comme nous le verrons, y est partiellement erronée, alors que la langue du Pays des neiges fait partie des langues évidentielles les mieux décrites : un grand nombre de chercheurs se sont penchés sur son système et des descriptions détaillées de la grammaire de la langue existent (voir notamment Tournadre & Sangda Dorje 1998). Aussi précieux que puisse être le travail de synthèse réalisé par Aikhenvald (2004), il convient ainsi de rester réaliste quant à l'exactitude des données qui y sont présentées.

Lorsque l'on regarde l'ensemble des publications sur l'évidentialité, on ne peut que constater une véritable scission entre la littérature de tradition plutôt typologique, qui décrit les spécificités des langues dites « évidentielles », et la littérature portant sur les langues « non évidentielles » (souvent romanes ou germaniques), qui ne prend généralement pas en compte les travaux sur l'évidentialité grammaticale, et s'intéresse à des phénomènes différents, souvent liés à la posture énonciative.

L'objectif du présent travail est ainsi de proposer une étude préliminaire qui intègre la recherche sur l'évidentialité dans les langues dotées d'un système pleinement grammaticalisé et la recherche qui porte sur les langues dites « non évidentielles ».

Les deux langues que j'ai choisi d'analyser sont le tibétain (dialecte oral de Lhassa) et l'anglais (britannique et américain standards). La première raison de ce choix est qu'il s'agit de deux langues que j'ai apprises en profondeur autant d'un point de vue théorique qu'en immersion³.

Au-delà des raisons personnelles qui m'ont incité à choisir l'anglais et le tibétain pour cette étude, il m'apparaît que le choix de ces langues est pertinent d'un point de vue scientifique. À l'heure actuelle, en effet, aucune langue n'a été décrite avec autant de précision que l'anglais. En quelques décennies, les connaissances sur l'anglais se sont développées de manière remarquable, et la masse de données accumulées sur cette langue a permis de faire émerger de nouveaux concepts sur la fonction langagière, parfois applicables à l'ensemble des langues du monde.

Pourtant, on connaît encore très peu le fonctionnement évidentiel de l'anglais, puisqu'aucune recherche complète en contraste avec une langue évidentielle n'a été menée. Les études sur le sujet ne proposent donc pas une vue d'ensemble des différents outils que possède cette langue pour exprimer le mode d'accès à l'information énoncée. Mon hypothèse de départ est la suivante : de la même manière que la description linguistique de l'anglais révèle des phénomènes applicables à d'autres langues, la description du tibétain peut certainement éclairer des faits de langue subtils, mais essentiels à la grammaire de l'anglais qui étaient passés inaperçus dans la tradition angliciste. Cette hypothèse a été inspirée par l'histoire de la notion d'aspect en linguistique. Le travail accompli sur les langues slaves, qui ont *a priori* un système aspectuel plus systématique que les langues romanes ou germaniques, a en effet permis d'éclairer le fonctionnement des choix lexicaux et grammaticaux au sein du groupe verbal anglais (Comrie 1976, Smith 1997, Tournadre 2004, Corre 2009).

Le choix du tibétain, une langue non indo-européenne parlée au sein d'une civilisation aux schémas anthropologiques très différents des nôtres, permet de contre-balancer une recherche en linguistique générale qui reste encore trop centrée sur les langues indo-européennes. Le traitement de faveur que reçoivent les langues indo-européennes (ou du moins les langues les plus importantes de

³ J'ai appris le tibétain parlé principalement à l'INALCO (environ 700 heures de cours ; licence LLCE obtenue en 2012) et en immersion des deux côtés de la chaîne himalayenne. Ma formation en tibétain repose en grand partie sur la méthode élaborée par Tournadre & Sangda Dorje (1998), et sur l'enseignement des professeurs Françoise Robin, Heather Stoddard, Lara Maconi, Dorje Tsering, Lungtok Choktsang, Sonam Tsering, Chung Tsering et Lhamo Kyap. J'ai effectué six séjours en Inde (pour une durée totale de 14 mois entre 2006 et 2014) et trois séjours au Tibet central (pour une durée totale de 7 mois entre 2010 et 2012).

J'ai principalement appris l'anglais à l'université Toulouse — Jean Jaurès (Master 1 obtenu en 2006), à la Sorbonne (Master 2 obtenu en 2008), à la Sorbonne Nouvelle (agrégation et doctorat en 2007-2014) et à l'École normale supérieure d'Ulm (agrégation en 2007-2008). J'ai effectué de nombreuses missions dans des pays anglophones, un séjour de 10 mois à Londres (Royaume-Uni, Master 1 en 2004-2005) et un séjour de 10 mois à Berkeley (États-Unis, échange doctoral en 2012-2013).

cette superfamille) s'explique par le fait que la plupart des chercheurs formés à la linguistique moderne sont eux-mêmes locuteurs natifs de ces langues. Le pouvoir économique et politique des civilisations qui ont imposé une ou plusieurs langues indo-européennes au niveau national et dans les transactions internationales de nature culturelle, diplomatique ou commerciale contribue sans doute également à expliquer cette situation. Une recherche trop focalisée sur ces langues indo-européennes a cependant des effets néfastes sur notre compréhension de la fonction langagière, du relativisme linguistique et des véritables universaux du langage.

Le tibétain est très souvent cité parmi les langues évidentielles, car elle possède un statut tout à fait particulier. On estime que plus de six millions de personnes parlent une langue tibétique (Tournadre 2014b), et l'aire linguistique de ces langues s'étend sur un territoire qui fait environ cinq fois la France. Le fait que le tibétain soit parlé sur cette importante aire géographique permet de tester nos hypothèses sur le fonctionnement de l'évidentialité auprès d'un grand nombre de locuteurs en prenant en compte les différences idiolectales, générationnelles, sociolectales et dialectales, même si mon objet d'étude sera en très grande partie le tibétain parlé de Lhassa pour la présente étude.

Le tibétain est par ailleurs une langue évidentielle complexe (qui a grammaticalisé des marqueurs de perception directe, d'inférence et de oui-dire), alors qu'un grand nombre de langues dites « évidentielles » ne possède en réalité qu'un ou deux marqueurs véritablement évidentiels.

La langue du Pays des neiges est aussi la seule langue évidentielle complexe qui possède une littérature vaste et ancienne (qui remonte au 7^e siècle), ce qui offre une opportunité unique pour l'étude de l'origine et de la grammaticalisation des marqueurs évidentiels.

Enfin, le tibétain fait partie des rares langues évidentielles déjà très bien décrites. Je n'aurais certainement pas pu mener cette étude sur une autre langue évidentielle complexe, car je n'aurais pas pu m'appuyer sur une description déjà relativement exacte et exhaustive du fonctionnement de sa grammaire.

En adoptant une définition restreinte sémantiquement et non restreinte morphologiquement de l'évidentialité, mon objectif est d'effectuer une étude contrastive afin d'étudier l'anglais tout en prenant en considération ce que la recherche typologique sur les langues évidentielles a révélé. Mon approche de l'évidentialité en anglais est directement inspirée de l'approche fonctionnaliste de Nuyts (2001a), qui considère qu'il convient de décrire les paramètres qui motivent l'utilisation des formes qui sont en distribution complémentaire à l'expression d'une fonction, que celles-ci soient grammaticales ou lexicales.

En accord avec cette démarche heuristique qui vise à comparer l'usage réel des formes lexicales et grammaticales, voire multimodales, dans les deux langues, j'ai recueilli un corpus contrastif

anglais-tibétain. La même méthodologie a été adoptée pour le recueil du Tibet Student Corpus (TSC ; recueilli à Lhassa, Région autonome du Tibet, RPC) et du Cambridge Student Corpus (CSC ; recueilli à Cambridge, Royaume-Uni), dans le but de comparer la fréquence et le comportement sémantique des marqueurs évidentiels dans les deux langues. J'ai tenté d'éliciter une grande variété de marqueurs évidentiels en ayant recours à des questions liées à différents modes d'accès à l'information : des histoires autobiographiques, des projets, des opinions, des rêves, etc. Le corpus comprend également trois activités proposées à l'identique aux locuteurs anglophones et tibétophones : un jeu sur des images énigmatiques, un exercice de reconnaissance de sons et la narration d'une page de bande dessinée.

Afin de compléter l'analyse quantitative et qualitative du corpus contrastif, j'ai également eu recours aux données de larges corpus (principalement le Corpus of Contemporary American English et le British National Corpus⁴), ainsi qu'à des questionnaires d'acceptabilité auprès de locuteurs natifs anglophones et tibétophones.

Ce travail s'organise en huit chapitres répartis en trois parties. La **première partie** expose les bases théoriques sur l'évidentialité et décrit la manifestation de cette notion au sein du groupe verbal tibétain.

Le **chapitre 1** expose la définition de l'évidentialité qui a été adoptée pour cette étude et en présente les implications heuristiques et théoriques. Nous déterminerons les différents critères qui permettent d'évaluer le caractère évidentiel d'une forme linguistique, et proposerons une synthèse des différentes représentations de l'évidentialité structurée en catégories et sous-catégories. Nous tenterons ensuite de conceptualiser le positionnement de l'évidentialité dans l'architecture linguistico-cognitive du locuteur en proposant différents tests et en analysant les phénomènes de portée. Nous étudierons enfin l'interaction de l'évidentialité avec des notions qui lui sont apparentées : la modalité épistémique, la prise en charge, la subjectivité et le miratif.

Le **chapitre 2** fait le point sur le développement de la recherche qui traite de la notion d'évidentialité. Nous parlerons de la scission entre la recherche sur l'évidentialité de sensibilité

⁴ Davies, Mark. (2008-) *The Corpus of Contemporary American English: 450 million words, 1990-present*. Available online at <http://corpus.byu.edu/coca/>.

Le BNC est disponible à l'adresse suivante : <http://www.natcorp.ox.ac.uk/>

Et sous sa forme BYU-BNC : Davies, Mark. (2004-) *BYU-BNC*. (Based on the British National Corpus from Oxford University Press). Available online at <http://corpus.byu.edu/bnc/>.

plutôt typologique et celle sur l'anglais ou d'autres langues européennes (plutôt axée sur la lexicologie, la sémantique modale et la pragmatique). Nous verrons que la recherche sur l'évidentialité dans les langues européennes adopte généralement une définition différente de la notion « d'évidentialité », bien que certaines études récentes s'intéressent à la description des formes qui seraient sémantiquement équivalentes aux marqueurs grammaticaux des langues dites « évidentielles ». Nous exposerons ensuite la méthodologie employée pour recueillir le corpus au Tibet et en Angleterre, et nous évoquerons les autres méthodes utilisées pour obtenir les données présentées dans cette étude (analyse de larges corpus et tests d'acceptabilité).

Le **chapitre 3** a pour objectif de présenter le tibétain parlé de Lhassa, en se concentrant plus particulièrement sur son groupe verbal afin de mieux comprendre comment l'évidentialité est intégrée dans la grammaire de cette langue. Nous adopterons ensuite une approche sémasiologique pour déterminer les paramètres qui motivent l'emploi des copules, suffixes ou enclitiques de valeur factuelle, perceptive directe, égophorique, réceptive, inférentielle, de ouï-dire et épistémique.

La **deuxième partie** tente d'établir de manière aussi exhaustive que possible le système évidentiel anglais⁵. Cette partie est très descriptive et peu théorique, car il est nécessaire d'identifier clairement les marqueurs évidentiels de l'anglais avant de conceptualiser le statut de la notion d'évidentialité dans cette langue. Comme les marqueurs évidentiels de l'anglais appartiennent davantage au domaine lexical que grammatical, la description de ce domaine sémantique peut donner l'impression que l'on décrit des traits sémantiques disparates qui relèvent davantage de phénomènes d'exception que de règles générales. Ceci correspond à la réalité des données, car il est par exemple plus aisé de généraliser sur le choix du *present perfect* ou du prétérit que sur les critères sémantiques et pragmatiques qui distinguent *apparently*, *I guess*, *must*, *I suppose* et *presumably*. Nous verrons cependant que des sous-systèmes émergent dans notre description du domaine évidentiel anglais, comme l'utilisation paradigmatique des verbes à sujet-percept utilisés en copules comme *sound* ou les thétiques constructionnels (Kaltenböck et coll. 2011) constitués d'un verbe de cognition sur le modèle de *I guess*. Nous verrons également que certaines notions sont récurrentes parmi les facteurs qui distinguent les marqueurs évidentiels, notamment la prise en charge, qui se divise en différentes catégories.

⁵ Le terme « paradigme » doit s'interpréter ici dans un sens fonctionnel, selon l'approche proposée par Nuyts (2001a) concernant la modalité épistémique. Pour répondre à la fonction évidentielle, le locuteur peut avoir recours à des formes linguistiques qui appartiennent à différentes catégories syntaxiques.

Le **chapitre 4** traite de l'évidentialité perceptive directe en anglais. Après une description théorique de la notion de perception directe et de ce que la grammaire du tibétain peut nous apprendre à ce sujet, nous comparerons les données des parties tibétaine et anglaise du corpus. Nous analyserons ensuite les différents outils dont dispose l'anglais pour exprimer la perception directe : les verbes de perception, les adverbes, la formule *I remember* et l'expression multimodale.

Le **chapitre 5** porte sur l'évidentialité inférentielle en anglais. Après une étude des différents types d'inférence et une comparaison des marqueurs inférentiels tibétains et anglais à partir du corpus contrastif, nous examinerons les différents outils dont dispose l'anglais pour encoder un mode d'accès inférentiel à l'information énoncée : les verbes de perception involontaire, les verbes à sujet-percept, les verbes de cognition, les modaux, les adverbes, les marqueurs de discours, les conjoints et l'expression multimodale.

Le **chapitre 6** traite de l'évidentialité par ouï-dire. Le langage se construisant dans la polyphonie, nous proposerons des critères pour distinguer un cas d'évidentialité par ouï-dire d'autres types de mention du discours de l'autre. Nous comparerons les parties tibétaine et anglaise du corpus, puis nous examinerons les marqueurs de ouï-dire anglais : les verbes de perception involontaire, les verbes de discours, les adverbes et les différentes formes multimodales.

La **troisième partie** a pour objectif d'explorer les universaux et le relativisme linguistique à partir des données sur l'évidentialité en tibétain et en anglais que nous aurons exposées dans les deux premières parties.

Le **chapitre 7** propose une analyse des conséquences d'un rendu principalement grammatical ou lexical de l'évidentialité. Nous verrons comment les systèmes tibétain et anglais se distinguent par leur homogénéité, leur complexité, leur optionalité et leur fréquence d'emploi. Ces différences syntaxiques et d'usage ont des implications sur le plan des restrictions sémantiques, de la prise en charge, du statut informatif et de la stratégie de discours.

Le **chapitre 8** a pour objectif d'éclairer les mécanismes par lesquels certaines formes lexicales se grammaticalisent pour servir une fonction évidentielle. Nous exposerons tout d'abord le débat sur la théorie de la grammaticalisation et envisagerons les raisons pour lesquelles cette théorie est utile si

l'on considère le lexique et la grammaire comme un continuum multidimensionnel. Aucun paramètre n'est suffisant à lui seul pour déterminer si une forme est lexicale ou grammaticale, et nous examinerons différents critères afin de tester le degré de grammaticalisation du système évidentiel anglais. Nous étudierons les phénomènes de fréquence, de réduction, d'émergence de constructions spécialisées, de décatégorisation, d'évolution sémantique, de positionnement syntaxique, d'obligatorification, de mise en arrière-plan et d'implicature évidentielle de formes grammaticales qui ont à l'origine une autre fonction dans la phrase.

Nous montrerons que le système évidentiel anglais présente tous les signes d'une grammaticalisation partielle, ce qui nous amène à conclure que l'évidentialité doit être intégrée à la recherche sur l'anglais pour obtenir une description précise et exhaustive de la grammaire de cette langue.

PARTIE 1 BASES THEORIQUES

CHAPITRE 1 : L'EVIDENTIALITE

Ce chapitre a pour objectifs d'expliciter les choix terminologiques et théoriques qui vont orienter notre étude de l'évidentialité. Nous allons tout d'abord donner une définition de l'évidentialité et étudier comment cette notion se structure conceptuellement et linguistiquement. Nous traiterons dans une deuxième partie de l'interaction de l'évidentialité avec d'autres notions qui sont souvent présentées comme corrélées : la modalité épistémique, la prise en charge, la subjectivité et le miratif.

1.1. QU'EST-CE QUE L'EVIDENTIALITE ?

1.1.1. DEFINITION DE L'EVIDENTIALITE

Lorsqu'on s'intéresse au traitement de l'évidentialité en linguistique, il est nécessaire de faire attention à la définition adoptée par le chercheur, car il existe peu de consensus sur l'étendue et le domaine d'application de cette notion, même parmi les auteurs de référence. Les mêmes termes associés à l'évidentialité sont utilisés avec des acceptions différentes d'une étude à l'autre selon les partis pris théoriques et terminologiques du chercheur.

La définition que j'adopte dans cette étude et qui va déterminer mon approche est la suivante :

L'évidentialité est l'expression du mode d'accès à l'information énoncée.

Observons les implications théoriques de cette définition en l'analysant point par point.

Tout d'abord, la définition adoptée précise que l'étude de l'évidentialité concerne l'*expression* du mode d'accès à l'information, et pas simplement le mode d'accès à l'information en soi. En effet, l'étude des différents modes d'accès à l'information dépasse le cadre de la linguistique et relève des sciences cognitives et de l'épistémologie. Ce qui nous intéresse en linguistique est l'encodage de ces modes d'accès à l'information grâce à des formes grammaticales, lexicales et multimodales.

Deuxièmement, contrairement aux définitions dominantes de l'évidentialité qui parlent de « source d'information », j'utilise le terme « mode d'accès à l'information » pour plusieurs raisons. Tournadre (2008) propose de séparer ces deux notions et je reprends cette distinction, mais pour mettre en évidence des points différents. Cette distinction me semble en effet nécessaire, car les copules et suffixes évidentiels du tibétain, et typiquement d'autres langues dites « évidentielles », encodent plus le mode d'accès à l'information que sa source. De manière générale, l'information présentée dans une phrase qui contient un marqueur évidentiel⁶ est déjà intégrée dans les connaissances du locuteur et ce dernier nous précise par quel « canal » il a eu accès à cette information : l'a-t-il observée directement, l'a-t-il inférée ou en a-t-il entendu parler ? Le concept de source d'information n'est pas orienté vers le locuteur, mais vers l'émetteur de l'information. Ainsi, préciser la source de l'information consiste plutôt à dire à partir de quelle personne, de quel document ou de quelle situation précisément le locuteur tient ce qu'il souhaite partager.

Enfin, il me paraît nécessaire de préciser que pour parler de marqueur évidentiel, ce dernier doit porter sur de l'information énoncée. Un marqueur évidentiel ne se contente pas d'exprimer un mode d'accès à une information, mais qualifie un contenu phrastique asserté et sous focus. En termes de structure de l'information, l'encodage évidentiel se situe donc en arrière-plan et a typiquement une portée sur l'ensemble de la prédication. Par ailleurs, l'évidentialité est déictique : il s'agit du mode d'accès à l'information énoncée et obtenue par le locuteur. L'expression du mode d'accès à l'information de quelqu'un d'autre avec des formes comme 'John saw...' ne relève pas de l'évidentialité à proprement parler.

La définition que j'ai choisie pour mon étude est sémantiquement restreinte, car je n'inclus pas dans l'évidentialité l'expression de tout type de source d'information, la modalité épistémique ou le positionnement énonciatif, bien que je ne nie pas les importantes interactions qu'entretient l'évidentialité avec ces notions. Par ailleurs, ma définition est morphologiquement large (voir notamment Schenner 2010a) et se distingue en particulier de celle d'Aikhenvald (2004, 2007), pour qui les marqueurs évidentiels ne peuvent être que grammaticaux. Selon cet auteur, on ne peut parler d'évidentialité seulement pour les langues dites « évidentielles », c'est-à-dire, qui ont des outils grammaticaux spécialisés dans le marquage de la « source d'information ». Cette définition restreinte de l'évidentialité permet en effet une certaine « clarté terminologique » (Aikhenvald 2007), et

⁶ J'utilise le terme « un marqueur évidentiel » dans un sens large comme traduction de l'anglais 'an evidential'. Il ne faut pas comprendre ici qu'un marqueur peut simplement être grammatical, puisqu'il peut s'agir de n'importe quelle forme grammaticale, lexicale ou multimodale qui permet d'encoder le mode d'accès à l'information énoncée.

souligne avec pertinence que les langues comme le tibétain présentent une particularité grammaticale que l'on ne retrouve pas dans des langues comme l'anglais. J'ai toutefois choisi d'adopter une définition différente qui ne restreint pas l'évidentialité au domaine grammatical et qui considère cette notion comme un domaine sémantique, conceptuel et fonctionnel universel.

Ce parti pris terminologique et théorique se justifie par des raisons principalement heuristiques : j'entreprends une étude fonctionnaliste et sémantique qui part du sens pour en analyser son expression dans deux langues typologiquement bien distinctes. Concevoir l'évidentialité comme un domaine sémantique universel qui se manifeste différemment selon les langues va me permettre de contraster l'anglais et le tibétain et ainsi de tester la pertinence de la dichotomie souvent considérée comme acquise entre les langues « évidentielles » et les autres.

D'un point de vue conceptuel, il est exact que les langues comme le tibétain possèdent un système grammatical qui encode le mode d'accès à l'information⁷, de la même manière que certaines langues ont un système de temps grammatical. L'étude de l'expression de la temporalité n'en demeure pas moins pertinente y compris pour les langues qui n'ont pas *a priori* de morphèmes grammaticaux qui lui sont consacrés.

Aikhenvald (2004, 2007) propose de réserver le terme « évidentialité » pour les formes grammaticales et de parler de « stratégies d'évidentialité » pour les différents outils lexicaux que les langues « non évidentielles » déploient pour combler ce manque dans leur système grammatical. Je n'utiliserai pas cette terminologie, car le terme « stratégie » relève plus du plan de la pragmatique et implique un point de vue biaisé en faveur des langues dites « évidentielles », comme si les locuteurs de langues « non évidentielles » devaient avoir recours consciemment à différentes astuces qui leur permettent de compenser une insuffisance dans leur système linguistique. Par ailleurs, la recherche a montré que la distinction entre grammaire et lexique, bien que pertinente d'un certain point de vue, est subtile et nuancée : les langues disposent de nombreuses formes linguistiques en constante évolution que l'on peut placer à différents endroits sur un continuum lexique-grammaire en fonction de critères variés. Ainsi, par souci de cohérence avec mon approche fonctionnaliste, j'ai choisi de définir l'évidentialité comme un domaine sémantique universel qui se manifeste en langues selon différentes formes grammaticales, lexicales et multimodales.

De nombreux linguistes francophones refusent le terme « évidentialité », et préfèrent se référer à la notion de « médiativité⁸ ». Guentchéva (1995) souligne en particulier que le terme « évidentialité »

⁷ Comme je l'ai précisé précédemment, il est plus exact de parler de « mode d'accès à l'information énoncée », mais pour des raisons pratiques et stylistiques, je me contenterai souvent de parler de « mode d'accès à l'information ».

⁸ Terme introduit par Lazard (1956) et repris par Guentchéva (1994).

est un emprunt à l'anglais dont la racine française d'évidence induit en erreur. J'ai néanmoins choisi de ne pas utiliser le terme de médiativité dans cette étude pour plusieurs raisons.

Il est vrai que le nom « évidentialité » est un anglicisme, mais il est tout à fait courant en sciences d'emprunter à d'autres langues (anglais, allemand, latin, grec...) des termes techniques, ce qui facilite la compréhension du discours spécialisé, dont la terminologie est plus précise que le discours vulgaire. En psychologie, il est par exemple courant d'utiliser l'anglicisme « addiction » qui est plus spécialisé et donc plus précis que le terme de discours courant « dépendance ».

Deuxièmement, la problématique de ma thèse s'inscrit plus dans la littérature anglophone sur *evidentiality* que dans la littérature francophone sur la médiativité, et le terme d'évidentialité est le lexème dominant pour les études comme les miennes rédigées en français également.

Troisièmement, la définition de la « médiativité » s'éloigne sur des points cruciaux de la définition que j'adopte pour l'évidentialité. Guentchéva (1994) définit la médiativité comme le marquage des « différents degrés de distance que [le locuteur] prend à l'égard des situations décrites puisqu'il les a perçues de façon médiate ». Cette définition implique ainsi qu'un marqueur médiatif exprime une prise de distance, ce qui relève plus de la posture énonciative que du simple encodage du mode d'accès à l'information. De plus, adopter cette définition exclurait les marqueurs perceptifs directs, alors qu'il s'agit des marqueurs évidentiels les plus courants en tibétain.

J'utiliserai ainsi dans cette étude le terme « évidentialité », perçu en tant que domaine sémantique universel. L'évidentialité se manifeste par tout type de forme linguistique et recouvre un domaine qui se limite à l'expression du mode d'accès à l'information énoncée.

1.1.2. LES MARQUEURS EVIDENTIELS

Comment définir ce qui constitue un marqueur évidentiel en tibétain ou en anglais ? Les études typologiques ont classé comme marqueurs évidentiels différentes formes auxquelles les traditions grammaticales des langues « évidentielles » ont donné des noms variés. Tournadre & Sangda Dorje (1998) classent parmi les marqueurs « médiatifs » du tibétain standard l'ensemble des copules et suffixes verbaux non épistémiques et les répartissent en quatre modes : les égophoriques (en *yin* et *yod*), les constatifs (en *dug* et en *song*), les assertifs (en *red*) et les inférentiels (en *bzhag*, et

parfois en *'dug*)⁹. Nous verrons cependant que selon notre définition, seuls certains de ces copules et suffixes sont réellement évidentiels, et que d'autres marqueurs évidentiels du tibétain, en particulier les suffixes épistémiques et les enclitiques de ouï-dire, ont été omis dans cette classification (cf. 3.3). Observons rapidement le fonctionnement des suffixes verbaux du tibétain, dits « suffixes évidentiels »¹⁰, avec un extrait de *Tintin au Tibet* en tibétain (par Hergé 1960 : 44) :

FIGURE 1 : TINTIN AU TIBET — EN TIBETAIN (HERGÉ 1960)

Dans cet extrait, le lama en lévitation a une vision et aperçoit Tintin, qu'il nomme « Cœur pur ». Voici sa première phrase transcrite en Wylie (transcription latine de l'alphabet tibétain, Wylie 1959) :

(1)

sems bzang-po de gro-gis
 esprit pur DEM aller-ICP DIR

« Ce cœur pur avance. » (*Tintin au Tibet* en tibétain ; Hergé 1960)

(= Je vois que ce cœur pur avance.)

En utilisant le suffixe perceptif direct présent *-gis* (réduction de *-gi.'dug*), le locuteur précise qu'il observe directement l'état des choses qu'il décrit : « Ce cœur pur marche. »

La dernière phrase qu'il emploie est la suivante :

(2)

⁹ Je conserve dans cette étude les appellations « égophorique » et « inférentiel », mais j'utilise le terme « perceptif direct » à la place de « constatif » et « factuel » à la place « d'assertif ». Le terme « constatif » me semble poser problème, puisque l'on peut tout aussi bien constater un état des choses en l'observant directement ou par inférence, et comme les marqueurs appelés « constatifs » par Tournadre & Sangda Dorje (1998) indiquent que le locuteur est ou a été un témoin direct de ce qu'il décrit, le terme de « perceptif direct » est préférable. Le terme « assertif » porte également à confusion, puisque le locuteur est tout aussi assertif lorsqu'il utilise n'importe quel suffixe ou copule non épistémique (égophorique, perceptif direct, inférentiel ou factuel). Tournadre (2008) utilise le terme de « factuel » (sous la proposition de Guillaume Oisel), car l'utilisation de ces marqueurs semble simplement présenter l'état des choses comme un fait sans préciser un quelconque mode d'accès à l'information.

¹⁰ La première description relativement exhaustive du système a été fournie par Tournadre (1996b).

sems.bzang khong ril-song

Cœur.pur il (H) tomber-AOR DIR

« Cœur pur est tombé » (*Tintin au Tibet* en tibétain ; Hergé 1960)

(= Je vois que Cœur pur est tombé)

Il s'agit maintenant du suffixe aoriste perceptif direct *-song*, qui précise que le locuteur a également observé l'état des choses asserté : « Cœur pur est tombé. »

L'énoncé (2) est à distinguer de :

(3)

sems.bzang khong ril-bzhag

cœur pur il (H) tomber-PARF INF

« Cœur pur est tombé »

(= J'infère que Cœur pur est tombé)

En utilisant le suffixe parfait inférentiel *-bzhag*, le locuteur préciserait qu'il n'a pas été témoin de l'état des choses asserté, mais qu'il en affirme l'existence par inférence, car il observe les résultats de cet état des choses passé, par exemple le corps de Tintin dans la neige.

Les énoncés (2) et (3) sont également à distinguer de (4) :

(4)

sems.bzang khong ril-pa.red -ze

Cœur pur il tomber-AOR FACT -OUÏD

« Cœur pur est tombé »

En utilisant le suffixe aoriste factuel *-pa.red*, le locuteur présenterait l'état des choses asserté comme un fait. Le factuel n'est pas à proprement parler une branche évidentielle, mais est souvent associé aux connaissances générales. En ajoutant l'enclitique de ouï-dire *-ze* après le premier suffixe *-pa.red*, le locuteur précise qu'il a obtenu l'information qu'il partage de source orale ou écrite.

Ce qu'il est important de noter est que les énoncés (2), (3) et (4) se traduisent généralement tous de la même manière en français : « Cœur pur est tombé. », ou en anglais 'Pure heart fell'. L'évidentialité est ainsi une spécificité que l'on trouve dans certaines langues et dont le sens est généralement perdu lorsque l'on traduit ces énoncés dans des langues comme l'anglais et le français.

Si pour qu'un marqueur soit qualifié d'évidentiel, il est nécessaire que son contenu sémantique consiste purement à désigner le mode d'accès à l'information énoncée, ceci est

impossible ou quasi impossible en anglais. Ceci est par ailleurs impossible en tibétain également, qui est pourtant une langue qui possède un système évidentiel grammaticalisé, puisque la plupart des marqueurs évidentiels portent également entre autres des sèmes de temps ou d'aspect. Quant aux deux enclitiques de ouï-dire du tibétain (-*za* et -*ze*), ils encodent certes le ouï-dire sans préciser le temps et l'aspect, mais ils changent également le statut assertif de la proposition en transférant la prise en charge énonciative vers une autre personne. Sera ainsi considéré comme marqueur évidentiel en tibétain et en anglais, tout terme, formule ou construction qui dénote le mode d'accès à l'information du locuteur comme sens principal ou comme sens secondaire. Seront dans un premier temps exclus les marqueurs qui ont le potentiel de suggérer le mode d'accès à l'information comme simple *implicature*. Les effets de sens par *implicature* naissent simplement de l'interaction entre une forme linguistique et le contexte, et sont ainsi annulables si le locuteur décide d'explicitement ce qu'il désire communiquer.

Ce premier point permet de dégager un certain nombre de paramètres qui nous aident à cerner les formes linguistiques qui sont des candidats privilégiés pour l'expression de l'évidentialité en tibétain et en anglais. Cependant, certaines formes parmi celles qui sont retenues peuvent être considérées comme plus centrales que d'autres. La perspective que nous adopterons est la suivante : plus une forme linguistique de l'anglais s'approche du contenu sémantique exprimé par les marqueurs des langues qui possèdent un système évidentiel grammaticalisé comme le tibétain, plus cette forme peut être considérée comme un marqueur évidentiel. La question des critères qui permettent de définir les marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain se pose maintenant. Anderson (1986 : 274) nous propose une définition en quatre points du marqueur évidentiel typique :

- a) Les marqueurs évidentiels dénotent ce qui justifie la déclaration du locuteur, s'il a été témoin direct, ou si cette affirmation repose sur une observation suivie d'une inférence, une inférence sans éléments de preuve spécifiques, un raisonnement logique, ou si les éléments de preuve sont visuels, auditifs, etc.
- b) Les marqueurs évidentiels ne constituent pas la prédication principale d'une proposition, mais s'ajoutent plutôt à une déclaration factuelle qui porte sur un autre élément d'information.
- c) Le fait d'indiquer la nature des preuves sur lesquelles repose la déclaration du locuteur est le sens fondamental d'un marqueur évidentiel et pas simplement une supposition pragmatique.

d) Les marqueurs évidentiels sont morphologiquement des flexions, des clitiques, ou d'autres éléments syntaxiques « libres » (par opposition aux formes compositionnelles et dérivationnelles).

Ainsi, ce dernier point ne s'applique pas aux marqueurs évidentiels de l'anglais et caractérise ceux des langues où l'évidentialité a un statut grammaticalisé. Nous retenons de la définition proposée par Anderson (1986 : 274) que pour qu'un terme, une formule ou une construction soit considéré comme un marqueur évidentiel, il faut que son sens primordial indique des éléments de preuve qui justifient la déclaration du locuteur, ou plutôt, selon notre propre définition, indique le mode d'accès à l'information énoncée. Un deuxième élément important dans la définition d'Anderson (1986 : 274) est le fait qu'un marqueur évidentiel porte sur une proposition, mais n'est pas l'élément d'information le plus important de l'énoncé. Deux points sont à retenir ici : les marqueurs évidentiels ont typiquement pour portée l'ensemble de la prédication et ils sont de plus situés en arrière-plan d'un point de vue informatif, comme nous l'avons évoqué dans notre définition de l'évidentialité (1.1.1). Ainsi, ce principe écarte les adjectifs, et dans une certaine mesure les noms, des formes centrales qui permettent l'expression de l'évidentialité. En effet, les noms et les adjectifs apparaissent principalement soit dans une configuration à portée réduite dans la phrase, soit en tant qu'attribut d'une copule ou en extraposition, ce qui fait porter l'emphase sur eux. Si on prend l'adjectif *apparent* et le nom *rumour* par exemple, on peut les trouver dans les constructions à portée réduite suivantes :

- (5) Underneath all the **apparent** complexity, however, the game is really amazingly simple. (BNC)
- (6) ...so perhaps **the rumour that** [his biological father was a French sailor] was indeed true. (COCA)

Dans ces deux exemples, les termes *apparent* et *rumour* encodent bien le mode d'accès à l'information, mais ils s'éloignent de la fonction des marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain dans la mesure où ils portent simplement sur un élément d'information non saillant à la phrase et pas sur l'ensemble de la prédication. Dans un autre type de configuration, on peut trouver les noms et les adjectifs dans des structures qui les placent au premier plan :

- (7) It is **apparent** that a step has been made in the right direction... (BNC)
- (8) Remote offices are worried, but I have a feeling it's only **a rumor**. (COCA)

On s'éloigne ainsi du statut informatif d'arrière-plan des marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain, car ces derniers ont pour fonction d'indiquer le mode d'accès à une information

qui est elle-même le focus de l'énoncé, alors que les marqueurs évidentiels ne sont pas censés occuper eux-mêmes cette place de focus.

Par ailleurs, les adjectifs et les noms n'ont pas nécessairement pour centre déictique le locuteur :

- (9) Is that why you were so disapproving of my **apparent** readiness to exploit your father's generosity towards me? (BNC)
- (10) I hope I've paid him due credit, though he did start that nasty **rumour** that he was me or I was him. (BNC)

Dans l'exemple (9), l'adjectif *apparent* n'exprime pas la perception du locuteur, mais *a priori* celle de l'interlocuteur. Dans l'exemple (10), le terme *rumour* n'introduit pas une information à laquelle le locuteur souscrit tout en précisant qu'il y a eu accès par ouï-dire, mais dit qu'une rumeur injuste a circulé et que son contenu ne correspond pas à la réalité. Ainsi, le contenu sémantique inhérent des noms et des adjectifs ne précisent pas leur centre déictique.

Dans certaines constructions toutefois, les adjectifs et les noms peuvent se placer en arrière-plan et jouer un rôle évidentiel typique :

- (11) **Rumour has it that** Bonaparte has panicked and ordered the retreat. (BNC)

Dans cet exemple, le terme *rumour* se trouve dans la proposition principale, mais l'information la plus saillante est *a priori* celle contenue dans la subordonnée. Si l'interlocuteur pose la question 'Is that true?', on comprendra plus probablement que cette question porte sur la prédication *p* (Bonaparte/panick and order retreat) que sur le contenu de la proposition principale. La formule 'Rumour has it that...' a simplement pour fonction de préciser le mode d'accès à l'information contenue dans la proposition subordonnée.

Afin d'être en accord avec notre définition de l'évidentialité et traiter d'un nombre gérable de formes linguistiques, nous considérons comme marqueurs évidentiels en anglais seulement les formes qui se rapprochent sémantiquement des marqueurs évidentiels grammaticaux des langues comme le tibétain. Sera donc considérée comme marqueurs évidentiels en anglais toute forme linguistique qui encode explicitement le mode d'accès à l'information énoncée, en ayant donc pour centre déictique le locuteur et se situant en arrière-plan par rapport à l'information assertée¹¹.

¹¹ J'utilise le terme « assertion » dans un sens large puisqu'une information assertée peut ne pas être, selon mon emploi du terme, totalement prise en charge par le locuteur. L'assertion correspond ici à la validation d'une relation prédicative et ainsi au placement en discours de l'état des choses décrit par cette relation prédicative. Cet état des choses peut être pris en charge de différentes manières (1.2.2).

1.1.3. LES BRANCHES EVIDENTIELLES

L'évidentialité étant définie comme l'expression du mode d'accès à l'information énoncée, il convient maintenant d'établir ce qui constitue un « mode d'accès à l'information », et leur nombre représentera autant de sous-catégories évidentielles. Willet (1988 : 55) propose un système à trois branches que nous utiliserons comme base : l'évidentialité attestée (directe), inférée et rapportée. Nous allons employer cependant une terminologie légèrement différente : le perceptif direct, l'inférentiel et le ouï-dire.

Le mode d'accès « perceptif direct » comprend tout type d'acquisition de connaissance qui repose sur l'observation de la situation elle-même par l'intermédiaire des différents canaux sensoriels. Le mode d'accès « inférentiel » fait référence à un processus computationnel : à partir d'une observation sensorielle ou mentale, de ses connaissances et d'un raisonnement logique, le locuteur arrive à une nouvelle idée, sans avoir été directement témoin de cet état des choses. Le terme « rapporté » ne fait pas en soi référence à un mode d'accès, mais se situe au niveau de l'acte de discours et non au moment de l'acquisition de connaissance. Nous préférons ainsi le terme « ouï-dire ». Contrairement à la définition vulgaire plus restreinte du mot « ouï-dire », cette branche évidentielle comprend tout mode d'accès verbal à l'information, c'est-à-dire toute information acquise au cours d'une conversation, par la radio, par la rumeur publique, à partir d'un document.

Certains auteurs ont proposé de hiérarchiser ou de classer ces trois domaines. Willet (1988), et dans une certaine mesure Aikhenvald (2004), regroupe l'évidentialité inférentielle et par ouï-dire d'un côté, en isolant ainsi l'expression du mode d'accès perceptif direct. Il est exact que ces deux premières catégories évidentielles témoignent d'une certaine affinité sémantique, car elles sont indirectes et sont ainsi souvent associées à un degré de fiabilité plus bas que la perception directe d'un événement.

Tournadre (2008) défend en revanche un système qui présente d'un côté le ouï-dire et de l'autre l'inférentiel et le perceptif direct. En effet, rapporter les propos de quelqu'un d'autre est par définition différent de l'expression de sa propre matière cognitive : il s'agit de transmettre un message, plutôt que de le produire réellement. Pour Tournadre (2008), il est nécessaire de distinguer clairement l'accès à l'information et la source. Ce que l'on peut appeler « ouï-dire » correspond en réalité à l'utilisation d'une autre source que soi-même et nous verrons que dès que l'on utilise en

tibétain un suffixe de ouï-dire, il est possible de placer avant celui-ci un autre suffixe évidentiel qui fait référence cette fois au mode d'accès à l'information de la personne implicitement ou explicitement citée. Ainsi, les données que nous offre le tibétain, et dans une certaine mesure l'anglais, révèlent que le ouï-dire ne se situe pas sur un plan parallèle à celui des deux autres modes évidentiels principaux. Nous reviendrons sur ce point épineux et nous nuancerons ce positionnement théorique quand nous aurons décrit les différents outils dont disposent les deux langues pour faire référence aux informations issues des propos d'autrui.

Aikhenvald (2004 : 63) fait référence à six modes d'accès à l'information qui sont couramment grammaticalisés dans les langues « évidentielles » :

- a) le visuel : toute information obtenue par la vue.
- b) le sensoriel non visuel : couvre les informations acquises par l'ouïe (et non verbale), et s'étend typiquement à l'odorat et au goût, et parfois au toucher.
- c) l'inférence : basée sur des preuves visibles et tangibles ou sur un état résultant.
- d) la supposition (en anglais, *assumption*) : basée sur des preuves non visibles, elle peut inclure le raisonnement logique ou simplement les connaissances générales.
- e) les propos rapportés (en anglais, *hearsay*) : pour rapporter une information sans faire référence à notre source.
- f) le citationnel (en anglais, *quotative*) : pour rapporter une information en faisant explicitement référence à notre source.

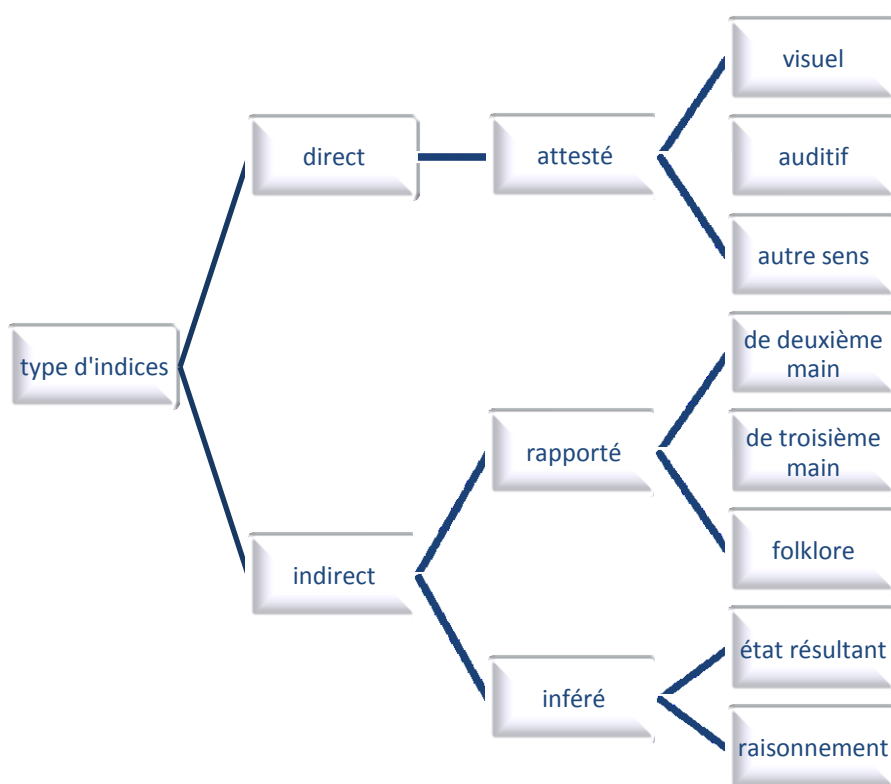
Grâce aux données linguistiques recueillies par l'approche typologique d'Aikhenvald (2004), il est intéressant de constater l'existence d'universaux cognitifs, car certains sous-domaines évidentiels sont couramment grammaticalisés, alors que d'autres ne le sont jamais. Ainsi, bien que la distinction entre visuel et non visuel soit répandue, aucune langue ne possède de particule évidentielle spécialisée pour l'odorat, le goût ou le toucher.

Toutefois, aussi pertinente que soit cette division en six modes d'accès, aucun système linguistique ne distingue en réalité ces six modes grammaticalement à l'état actuel de nos connaissances et nous resterons sur une division basique en trois branches, qui semble mieux convenir à une approche théorique et cognitive de l'évidentialité, ainsi qu'à une étude qui porte spécifiquement sur l'anglais et le tibétain. Ainsi, le « visuel » et le « sensoriel non visuel » (selon les termes utilisés par Aikhenvald 2004) sont des sous-domaines de la perception directe, « l'inférence »

et la « supposition » sont comprises dans ce que nous appelons l'inférentiel et les « propos rapportés » et le « citationnel » sont chapeautés par le ouï-dire.

Ces six modes d'accès que distingue Aikhenvald (2004) mettent en évidence certaines sous-catégories des trois domaines évidentiels de base. Ils sont cependant loin d'épuiser toutes les possibilités sémantiques, même en se limitant à l'évidentialité grammaticale. En effet, on peut trouver un nombre infini de sous-catégories si on analyse en détail les différentes nuances qu'encodent les particules évidentielles et les outils lexicaux dont disposent les langues comme l'anglais pour rendre compte du mode d'accès à l'information.

FIGURE 2 : LA CATEGORISATION DE L'EVIDENTIALITE SELON WILLET (1988 : 57)



Ce modèle taxonomique de Willet (1988) présente des traits sémantiques qui ne sont pas présents dans le système en six sections d'Aikhenvald (2004). Cependant, lorsque l'on analyse en profondeur les possibilités du système épistémologique humain d'un point de vue cognitif et linguistique, on se rend compte que certains phénomènes sont difficiles à intégrer dans la grille d'analyse de Willet et sortent en réalité du cadre d'une évidentialité conçue en trois sous-domaines distincts.

Tout d'abord, lorsque l'on évoque le mode d'accès perceptif direct (« attesté », selon Willet), on pense aux cinq sens, mais cette division en cinq canaux sensoriels reste simpliste : que devons-nous

faire des perceptions proprioceptives (de localisation, positionnement et mouvement de notre corps) et intéroceptives (sensations physiques et émotions ressenties à l'intérieur du corps) ? Que faire également des images mentales, des sensations intuitives, et des perceptions extrasensorielles ?

En ce qui concerne le mode d'accès inférentiel (« inféré » selon Willet), le problème principal est que toute acquisition d'information engage des processus cognitifs d'identification et de raisonnement et il peut paraître arbitraire de distinguer clairement ceux qui relèvent d'une inférence de ceux qui sont perceptifs directs ou acquis par ouï-dire.

Pour ce qui est du ouï-dire, il est clair qu'il inclut les documents écrits également, mais que faire des dessins et des symboles à visée communicative ? Lorsque je lis les aiguilles d'une montre ou que je vois un panneau « sens interdit », il s'agit bien d'une information qui m'est transmise par l'intermédiaire de systèmes sémiotiques conventionnalisés issus de la capacité symbolique et expressive humaine. Que faire également des informations que l'on obtient sur internet ou à la télévision et de ce qui est transmis par la gestuelle ? Si quelqu'un sourit par exemple, est-ce que je vois directement qu'il est content, est-ce que je l'infère ou est-ce qu'il me le communique ?

Une fois de plus, nous sommes confrontés aux possibilités infinies de la réalité extralinguistique. La réalité est non discrète, mais le langage est discret. Notre tâche, en tant que linguistes, consiste avant tout à décrire où les langues décident de tracer des frontières dans ce monde expérientiel continu afin de réguler l'utilisation de leurs marqueurs qui sont quant à eux en nombre limité.

Tournadre (2004 : 52) propose une analyse plus précise des sources d'information en distinguant les sources non computationnelles directes, non computationnelles indirectes et computationnelles :

1) Sources non computationnelles directes

- a) canal sensoriel (5 sens du locuteur)
- b) sensation « endopathique » (sensation spécifique au locuteur et non partageable)
- c) conscience et intuition (« 6^e sens »)
- d) mémorisation d'une expérience personnelle ou d'un savoir personnel

2) Sources non computationnelles indirectes

- e) savoir encyclopédique (vérités générales ou faits historiques)
- f) propos rapportés oraux ou écrits (dialogue, téléphone, télévision, internet, etc.)
- g) informations non linguistiques (images, sons, etc.)

3) Sources computationnelles

- h) inférences basées sur une constatation
- i) inférences basées sur des propos rapportés
- j) inférences logiques (hypothético-déductif)

Cette grille d'analyse présente des distinctions nouvelles et nécessaires, mais un certain nombre de difficultés demeurent lorsqu'on essaie de rendre compte de la complexité des processus d'acquisition d'information et leur formulation en langue de manière exhaustive.

Tout d'abord, quel est le véritable statut du savoir encyclopédique en tant qu'accès à l'information ? Dans la description de Tournadre (2004), le savoir encyclopédique est classé parmi les sources non computationnelles indirectes (catégorie proche du ouï-dire). Cependant, les connaissances générales peuvent être de nature différente : si l'on sait de quoi est composé un atome ou ce qui s'est passé pendant la Révolution française, c'est sans aucun doute parce qu'on l'a lu ou que quelqu'un nous en a parlé ; en revanche, il est plus difficile d'établir par quel moyen on sait que l'eau bouillante brûle la peau ou à quel endroit se situe la poste dans notre quartier. Ces connaissances de la vie de tous les jours reposent en effet sur une multitude de modes d'accès à l'information. La fonction de stockage des connaissances dont on a eu accès à plusieurs reprises et par des voies différentes justifie l'existence des copules et suffixes factuels en tibétain (*yod.red*, *-pa.red...*), que nous traiterons plus tard (3.3.1). Ces marqueurs sont en réalité marginalement évidentiels et semblent se situer en dehors de la représentation évidentielle en trois branches. On peut par exemple utiliser le factuel au lieu du perceptif direct, de l'inférentiel ou du suffixe de ouï-dire (combiné à un premier suffixe) pour faire part de la même information selon la nuance que l'on veut apporter.

Parmi les sources non computationnelles directes (catégorie proche de ce que l'on a appelé le « perceptif direct »), Tournadre (2004) inclut la mémorisation d'une expérience personnelle ou d'un savoir personnel. Cette sous-catégorie fait intervenir deux composantes : la mémoire et la sphère personnelle. De manière générale, la mémoire intervient dans tout type d'acquisition de connaissance, car le traitement de l'information, qu'elle soit sensorielle, inférentielle ou par ouï-dire, repose sur des catégories déjà constituées dans l'esprit. D'une certaine manière, l'expression du mémoriel fait partie de l'évidentialité, car il apporte des précisions sur les processus préverbaux de sollicitation des informations stockées dans notre esprit. Il sort cependant du cadre de l'évidentialité en trois branches, car il est difficile de justifier son appartenance spécifique à une des trois catégories. Le fait d'indiquer que l'information partagée fait partie de notre sphère personnelle se rapproche également du domaine des modes d'accès à l'information, mais se situe sur un autre plan que l'évidentialité divisée en mode perceptif direct, inférentiel et verbal. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point

dans notre analyse des copules et suffixes égophoriques en tibétain (3.3.3), ainsi que de la notion de subjectivité (1.2.3).

Enfin, un dernier point qu'il est nécessaire de traiter à cause de son interaction avec les modes d'accès à l'information est la volition (DeLancey 1986). Par essence, les informations nous concernant sont différentes de celles qui se rapportent aux autres, ou du moins les possibilités d'accès ne sont pas les mêmes. Comme le note Tournadre (1996a : 191), « la volition ou l'absence de volition de la part du participant animé a [en tibétain] des répercussions non seulement au niveau des marques casuelles mais aussi sur le comportement du verbe lui-même (présence d'auxiliaires spécifiques) et sur sa morphologie (classes verbales causatives-volitives/résultatives-non volitives) ».

En général, nous ne prenons pas connaissance de nos propres actions grâce à ce que les autres nous disent ou en observant notre corps d'un point de vue extérieur, mais en faisant appel à notre mémoire qui conserve les situations que nous avons vécues, ainsi que le fil de nos pensées et de nos intentions. Comme nous le verrons, la grammaire du tibétain reflète cette différence ontologique, puisque les tibétophones encodent avec des marqueurs évidentiels différents les souvenirs lointains ou proches, ainsi que les situations d'observation d'un double de soi-même (photographies, vidéos ou rêves). En ce qui concerne les actions accomplies involontairement, elles sont soit inconscientes, soit exécutées sous la contrainte. Pour ce qui est des prises de conscience de caractéristiques personnelles jusqu'alors inconscientes ou simplement inconnues de nous-mêmes, l'utilisation de marqueurs perceptifs directs, de ouï-dire ou inférentiels (*-bzhaḡ* en tibétain et « I guess » en anglais par exemple) se justifie tout autant que pour la description des actions des autres, car la découverte d'une partie ignorée de nous-mêmes n'est pas si éloignée de l'acquisition d'informations concernant autrui. De plus, au futur, la volition semble être un mode d'accès à l'information à part entière, bien que situé au-delà des trois catégories évidentielles fondamentales. Si je dis 'I'll come to your party tonight.', l'information que je transmets ne repose pas sur le perceptif direct, l'inférentiel ou le ouï-dire, mais sur ma simple intention.

Nous nous sommes contentés d'effleurer les problématiques que soulève la division du domaine évidentiel en sous-catégories. Afin d'obtenir plus de données et procéder à des regroupements pertinents, nous étudierons en détail ce qu'a révélé l'analyse comparative du Cambridge Student Corpus (CSC), du Lhasa American Corpus (LAC) et du Tibet Student Corpus (TSC), conçus pour éliciter des informations obtenues par des modes d'accès de natures variées. Ce que nous pouvons mettre en évidence pour l'instant est que les modes d'accès à l'information peuvent se catégoriser en trois branches : le perceptif direct, l'inférentiel et le ouï-dire. À l'intérieur de chaque branche, le locuteur peut faire ressortir différentes nuances qui constituent autant de sous-catégories. D'autres

distinctions comme le factuel, la subjectivité ou le mémoriel seront considérées comme marginalement évidentielles, car elles se situent sur un autre plan et peuvent se superposer à un encodage de l'évidentialité en trois branches.

1.1.4. PORTEE DE L'EVIDENTIALITE

Faller (2006) propose une série de tests qui visent à déterminer si l'évidentialité porte sur le plan propositionnel ou illocutoire du discours : la portée sous des opérateurs propositionnels (dans une protase et avec un opérateur de négation), l'accord/désaccord (en anglais, *assent/dissent*) et la portée dans les phrases interrogatives. Elle conclut que les marqueurs évidentiels du quechua se situent entre les deux plans, parfois plutôt sur le plan illocutoire, parfois plutôt sur le plan propositionnel.

Je ne préfère pas utiliser le terme « d'illocutoire », car l'évidentialité ne me semble pas relever de ce qui est généralement défini par cette notion (voir notamment Boye 2010a). L'illocutoire est directement lié aux actes de langage, selon la tradition de Searle (1968, 1976) et Lyons (1977). Cependant, les tests proposés par Faller (2006) sont pertinents pour mieux comprendre à quel niveau se situe l'encodage évidentiel.

Ainsi, on peut dire que les marqueurs évidentiels tibétains ne se situent pas sur le plan propositionnel, comme le montrent les tests proposés par Faller (2006) :

— Les marqueurs évidentiels n'apparaissent pas dans les protases de manière générale¹² :

(12)

slob.byong byas- Ø -na yig.tshad lon-gi.red
étude VBZ-Ø - si examen réussir-FUT FACT
« Si tu étudies, tu réussiras ton examen. »

— Un opérateur de négation nie l'existence de l'état des choses et non du mode d'accès.

(13)

¹² Pour plus d'informations sur les phrases conditionnelles en tibétain, voir notamment Tournadre & Sangda Dorje (1998) et Garrett (2001)

slob.byong byed-kyi.mi.'dug

étude VBZ-ICP DIR NEG

« Ils n'étudient pas. » (TSC enr. 1)

(= Ils n'étudient pas, je peux en témoigner.)

(≠ Je ne peux pas témoigner s'ils étudient.)

— Exprimer son accord ou désaccord portera sur l'état des choses et non sur le mode d'accès.

(14)

slob.byong byed-kyi.'dug | dngos.gnas ma.red

étude VBZ-ICP DIR vrai ESS NEG

« Ils étudient. » « C'est faux ! »

(= « Je peux témoigner qu'ils étudient. » « Ils n'étudient pas ! »)

(≠ « Je peux témoigner qu'ils étudient. » « Tu ne peux pas en témoigner ! »)

— Une phrase interrogative ne questionne pas le mode d'accès, mais ce dernier est présupposé :

(15)

slob.byong byed-kyi.'dug -gas

étude VBZ-ICP DIR -INT

« Est-ce qu'ils étudient ? »

(= « Est-ce qu'ils étudient, de ce que tu as vu ? »)

(≠ « Est-ce que tu les as vus étudier ? »)

Pour ce qui est de l'anglais, l'expression évidentielle utilise des ressources linguistiques qui appartiennent dans d'autres contextes clairement au plan propositionnel. Pour savoir si les marqueurs évidentiels anglais ont le même comportement que les marqueurs tibétains lorsqu'ils sont soumis à ces tests, j'ai soumis un sondage à sept anglophones natifs en leur demandant d'évaluer de 0 à 5 l'acceptabilité de nombreux énoncés, ainsi que la plausibilité des différentes interprétations. Les résultats sont très différents d'un sujet à l'autre, car on obtient souvent des phrases étranges et improbables que les anglophones ont du mal à évaluer. Voici quelques exemples :

- (16) If John **must** have given an apple to Mary, he probably likes her.
- (17) John didn't give an apple to Mary **apparently**.
- (18) **I saw** John giving an apple to Mary. // That's not true!
- (19) Did John **presumably** give an apple to Mary?

Certains anglophones refusent les exemples (16) et (19), alors que d'autres les trouvent tout à fait corrects. Les sujets qui ont répondu à mon questionnaire sont dans l'ensemble d'accord pour dire que la négation dans l'exemple (17) nie l'existence de l'état des choses, et non le mode d'accès à l'information exprimé par *apparently*. Une majorité d'anglophones considèrent que 'That's not true!' dans l'exemple (18) remet en question l'acte de perception, alors que si l'on remplace *see + sub. en V-ing* par *see + sub. tensée*, les interprétations sont très partagées.

Ainsi, ces tests ne sont pas tout à fait concluants, mais suggèrent que l'évidentialité ne fait pas prototypiquement partie du plan propositionnel, bien que les marqueurs anglais aient un positionnement plus ambigu que les marqueurs tibétains.

L'évidentialité est intrinsèquement métacognitive et métalinguistique, et on peut ajouter que c'est une notion également métapropositionnelle, ce qui implique que la qualification évidentielle porte sur l'ensemble de la prédication et ne qualifie pas simplement un élément spécifique de l'état des choses énoncé.

En conséquence, l'évidentialité n'apporte pas prototypiquement une contribution à l'état des choses, mais qualifie l'assertion elle-même. Un certain nombre de formes qui sont considérées comme des marqueurs évidentiels dans des langues comme le tibétain sont à la fois évidentielles et épistémiques, ce qui peut paraître paradoxal si on considère que ce qui est asserté est posé comme vrai par le locuteur.

Une partie de la confusion théorique semble être liée à l'ambiguïté du terme « assertion » (Stainton 1996). Lorsque l'on dit que la qualification évidentielle porte sur l'assertion, il ne faut pas comprendre que seulement un contenu totalement pris en charge peut recevoir une qualification évidentielle. Il convient plutôt d'entendre le terme « assertion » ici dans le sens du message principal que le locuteur souhaite faire passer. Ainsi, l'assertion est directement liée au focus de la phrase. Pour tenter de démêler ces concepts, je propose quelques exemples que nous allons analyser en détail en prenant en considération les cas de « focus large » et de « focus étroit » (Wells 2006).

Cas n° 1 : Mary aperçoit un camion de fleuriste qui se gare près de chez elle. Elle infère que son amant John lui a probablement envoyé des fleurs. Elle s'exclame :

(20) Oh, John **must** have sent me flowers.

L'inférence de Mary ne porte pas sur l'existence de John, des fleurs, ou d'elle-même, ni même sur le fait que quelqu'un a envoyé des fleurs à quelqu'un, mais sur l'ensemble de la transaction qui comprend un émetteur (John), un objet (flowers) et un récepteur (me). Le focus est large et l'inférence porte sur l'ensemble de l'état des choses.

Cas n° 2 : Un livreur apporte des fleurs à Mary. Elle est surprise, et ouvre le mot qui dit 'Thank you, Mary !', sans signature. Elle pense reconnaître l'écriture de John et s'exclame :

(21) Oh, John **must** have sent me flowers.

L'inférence ne porte pas sur le fait que quelqu'un a lui envoyé des fleurs, car ces éléments sont déjà connus de la locutrice. L'inférence porte sur l'identité de l'émetteur qui est sous focus ici. En termes de prise en charge, Mary n'a aucun doute sur le fait que « X a envoyé des fleurs à Mary », mais son seul doute porte sur l'identité de l'émetteur, qu'elle soupçonne être John. La portée est en effet plus réduite que pour l'exemple précédent, mais il faut garder à l'esprit que dans des cas de focus étroit comme ici, la qualification évidentielle est projetée vers le focus, mais reste reliée à l'ensemble de la proposition, puisque dans cet exemple, ce n'est pas l'existence de John qui est inférée, mais John en tant que rôle dans la transaction 'X sent flowers to Mary'.

Ainsi, dire que l'évidentialité porte sur l'assertion signifie bien que cette notion porte sur le message principal de l'énoncé, et non sur ce qui est pris en charge, car dans cet exemple ce qui est totalement pris en charge n'est justement pas inféré ('X sent flowers to Mary'), et ce qui inféré n'est pas totalement pris en charge¹³ (l'identité de X dans la transaction 'X sent flowers to Mary').

¹³ Pour plus d'informations sur la prise en charge, cf. 1.2.2.

Voici une série d'exemples qui vont nous permettre d'illustrer la différence entre portée sur le rôle thématique à l'intérieur de la prédication, et portée réduite sur un constituant de la proposition :

- (22) The killer left a note there.
- (23) The killer left a note there, **presumably**.
- (24) The killer left a note there, **presumably**.
- (25) The **presumed** killer left a note there.

L'exemple (22) n'exprime pas de qualification évidentielle. Les exemples (23) et (24) comportent l'adverbe inférentiel *presumably*, qui spécifie que l'énoncé repose sur une inférence. La configuration prosodique du premier exemple indique soit un focus large (qui inclut donc l'ensemble de l'énoncé), soit un focus étroit sur *note*. Ainsi, soit l'inférence porte sur l'intégralité de l'état des choses, soit sur l'objet retrouvé que le locuteur présume être un mot, et pas un simple bout de papier plié, par exemple. La configuration prosodique de l'exemple (24) indique un focus étroit sur *killer*, ce qui suggère que le locuteur infère que c'est le tueur qui a laissé un mot, et non quelqu'un d'autre. Le transfert de focus transporte ainsi à la fois la valeur épistémique et la valeur évidentielle, puisque le reste de l'énoncé est considéré comme présupposé, totalement pris en charge et rien n'est précisé quant au mode d'accès à l'information de cette partie de la proposition. Dans le dernier exemple, le locuteur a utilisé l'adjectif *presumed* pour qualifier le nom *killer*. Il ne s'agit pas ici d'une construction évidentielle puisque *presumed* qualifie le nom *killer* sans se référer au reste de l'énoncé. Le locuteur connaît très bien l'identité de la personne qui a laissé le mot, mais il précise juste en utilisant *presumed* que cette personne est soupçonnée d'être un assassin.

Ce phénomène de portée que j'ai illustré avec deux marqueurs inférentiels (*must* et *presumably*) concerne également l'évidentialité par ouï-dire. On peut observer les mêmes effets si l'on remplace *presumably* par *allegedly* dans les exemples (23) et (24), et *presumed* par *alleged* dans l'exemple (25).

En revanche, ce phénomène n'est pas réellement observable pour l'évidentialité perceptive directe, car on est témoin et on prend en charge normalement l'intégralité d'une proposition. Voici une série d'exemples pour illustrer ce point :

- (26) **I saw** that the man was carrying a bag.
- (27) **I saw** that the man was carrying a bag.
- (28) The man **I saw** was carrying a bag.

La différence entre (26) et (27) est une question de pertinence du message : le premier énoncé est un cas soit de focus large soit de focus étroit sur *bag*. Dans le cas du focus étroit, le terme *bag* est mis en valeur, peut-être en opposition à un autre objet. Le deuxième énoncé présente un focus étroit sur *man*, ce qui pourrait signifier que le locuteur insiste sur le fait que c'est l'homme qu'il a vu porter un sac, et non la femme avec qui il était. Dans les deux cas cependant, le locuteur a observé l'intégralité de la scène, et prend en charge l'intégralité de l'état des choses. L'exemple (28) n'est pas un énoncé avec une qualification évidentielle puisque *I saw* ne porte pas sur une proposition, mais seulement sur *the man*. On pourrait par exemple imaginer que le locuteur a eu accès par ouï-dire à l'état des choses représenté par *p* (the man/carry a bag) :

(29) According to John, the man **I saw** was carrying a bag.

Les tests de portée que nous avons présentés ici permettent de confirmer le caractère métapropositionnel de l'évidentialité. La qualification évidentielle porte bien sur l'assertion, terme pris dans le sens de ce qui est posé et non supposé dans la phrase, et non dans le sens de ce qui est pris en charge totalement par le locuteur. Lorsque la qualification évidentielle a une portée étroite, elle conserve malgré tout son statut métapropositionnel, dans la mesure où elle porte sur le rôle thématique de l'élément sous focus par rapport à l'ensemble de l'énoncé.

1.2. ÉVIDENTIALITE ET NOTIONS APPARENTÉES

Nous allons aborder quatre notions qui sont souvent traitées dans la littérature sur l'évidentialité : la modalité épistémique, la prise en charge, la subjectivité et le miratif. L'articulation entre la modalité épistémique et l'évidentialité est débattue depuis quelque temps, et nous verrons que même si les notions sont corrélées, il est nécessaire de les séparer pour toute tentative de description des marqueurs évidentiels, étant donné qu'une forme peut très bien être évidentielle sans être épistémique et vice versa. Nous proposerons une classification des différents types de prise en charge, ce qui nous permettra de mieux catégoriser les marqueurs évidentiels. Nous traiterons ensuite de la subjectivité, car il s'agit d'une notion parfois présentée comme évidentielle, en particulier dans la littérature qui porte sur l'anglais (Nuyts 2001a). Nous considérerons que la subjectivité est une nuance sémantique qui est marginalement évidentielle, mais qui constitue un paramètre pertinent pour la distinction entre certains marqueurs. Nous exposerons enfin la controverse sur le miratif, et tenterons de mieux comprendre cette notion à l'aide des données de nos corpus.

1.2.1. LA MODALITE EPISTEMIQUE

Différentes définitions de la notion de modalité épistémique existent dans la littérature et les divergences principales résultent généralement des vues de l'auteur quant à l'articulation de la modalité épistémique et de l'évidentialité, car ces deux notions peuvent être considérées comme cousines. Dans cette étude, nous considérons que ces deux notions sont bien séparées et que l'une n'est pas incluse dans l'autre, ce qui est une prise de position en accord avec les définitions dominantes à l'heure actuelle. Il est cependant nécessaire de bien comprendre comment ces deux notions s'articulent subtilement au point de paraître inextricablement imbriquées dans un certain nombre de formes linguistiques.

On peut définir la modalité épistémique comme l'expression de l'évaluation par le locuteur de la probabilité d'un état des choses (voir notamment Nuyts 2001a). Cette définition implique donc une conscience dotée de capacités computationnelles qui évalue une information qu'elle ne considère pas comme un fait avéré afin de positionner cet état des choses hypothétique sur une échelle de probabilité. Un état des choses (en anglais, *state of affairs*) peut se définir comme une construction abstraite qui représente l'interaction entre différentes entités et qui est matérialisée linguistiquement

sous la forme d'une relation prédicative. La relation prédicative peut se symboliser par la lettre *p*, et l'évaluation épistémique porte sur *p* en exposant à quel degré cet hypothétique état des choses est envisageable.

Afin de mener à bien cette évaluation, le locuteur doit examiner les éléments de preuve qui sont en sa possession et qui confirmeraient ou infirmeraient l'existence de cet état des choses, et c'est précisément à ce niveau-là que se situe le nœud de l'articulation entre la modalité épistémique et l'évidentialité.

Ainsi, les chercheurs en linguistique ont traité différemment la nature de cette relation. Dendale & Tasmowski (2001 : 241), Whitt (2009) et Boye (2010 *b*) nous proposent un compte-rendu du traitement de ces deux notions par les différents linguistes.

Certains considèrent que les deux catégories grammaticales et sémantiques sont bien séparées : Aikhenvald (2004), de Haan (1999) et Nuyts (2001*a*). D'autres postulent que la modalité épistémique est une sous-catégorie de l'évidentialité : Papafragou (2000), Ifantidou (2001) ; ou inversement, que la supercatégorie épistémique englobe l'évidentialité : Anderson (1986), Palmer (1986) et Willet (1988). Certains travaux considèrent les deux notions comme séparées, mais avec des frontières qui se chevauchent : Van Der Auwera & Plungian (1998) et Palmer (1986). Enfin, selon d'autres auteurs, la modalité épistémique et l'évidentialité sont deux catégories distinctes, toutes les deux chapeautées par une supercatégorie : Hengeveld (1989) et Boye (2006).

L'impression de confusion n'est souvent que superficielle, car tous les points de vue sont envisageables selon la définition, et ainsi l'étendue sémantique, de chacune de ces notions. Nous proposons néanmoins de les traiter séparément, car le fait que les processus cognitifs liés à l'évidentialité et à la modalité épistémique se déroulent plus ou moins simultanément et semblent souvent confondus n'implique pas que l'expression linguistique d'une notion va nécessairement de pair avec l'expression de l'autre. Il est vrai par ailleurs que des traits sémantiques à la fois épistémiques et évidentiels se retrouvent dans un grand nombre de marqueurs en anglais et dans d'autres langues, ce qui explique également la confusion qui règne souvent entre ces deux notions.

Comme le fait remarquer de Haan (1999), certains types de modes d'accès à l'information sont conceptuellement associés à une valeur épistémique : la perception directe d'une situation est souvent considérée comme un élément de preuve plus fiable qu'un accès indirect à une information.

TABLEAU 1 : LA HIERARCHIE DES EVIDENTIELS (DE HAAN 1999)

Visuel < auditif < autre sens	Inférence < propos rapportés
Perception directe	Accès indirect
Fiable ←-----→ Peu fiable	

Bien que cette hiérarchie, par ailleurs plus cognitive que linguistique, se confirme dans l'interprétation de certains énoncés, elle est loin d'être absolue. D'un point de vue conceptuel, il est possible de faire référence à une situation dont nous avons été un témoin direct et à la fois préciser que nous ne sommes pas certains qu'elle se soit produite :

(30) Well, I don't remember. **I think** he touched me. (COCA)

Inversement, il est possible de faire référence à un état des choses dont nous n'avons pas été témoins sans exprimer le moindre doute quant à sa réalité :

(31) The mammoth had a shaggy coat to protect it against the rigours of the ice ages. (BNC)

Dans l'exemple ci-dessus, le locuteur n'a pas pu être un témoin direct de ce qu'il décrit, mais son énoncé est malgré tout pleinement pris en charge.

Du point de vue des formes linguistiques, il n'est pas toujours exact d'associer un marqueur perceptif direct à un énoncé factif et un marqueur inférentiel ou de ouï-dire à une modulation épistémique. En tibétain par exemple, le suffixe *-bzha* marque l'inférence sans aucune nuance épistémique et l'énoncé est tout aussi pris en charge qu'avec le suffixe perceptif direct *-song*. En anglais, il est vrai que l'utilisation d'un grand nombre de marqueurs évidentiels indirects (inférentiels et de ouï-dire) s'accompagne d'une modulation épistémique et d'un affaiblissement de la prise en charge du locuteur. Ainsi, moduler une phrase à l'aide de *apparently* ou *must* ajoute une nuance épistémique qui se greffe au marquage d'un mode d'accès indirect à l'information, alors que l'utilisation d'un verbe de perception dans une formule comme *obviously* présente le contenu qui suit comme un fait.

Toutefois, cette règle n'est pas absolue en anglais non plus et la langue possède également des moyens d'exprimer une inférence, sans que l'information transmise soit connotée épistémiquement.

(32) **I saw** somebody had been working on it] when we came up this morning. (COCA)

Dans l'exemple ci-dessus, le marqueur *I saw* introduit la conclusion d'une inférence en la présentant comme un fait, alors que si le locuteur avait utilisé *must*, *I guess* ou *apparently*, la relation prédicative *p* (somebody / work on it) aurait perdu son statut factif.

En ce qui concerne le ouï-dire, on peut d'abord distinguer non-factivité et modalité épistémique. En effet, une information peut être présentée comme non factive, et ainsi ne pas être prise en charge par le locuteur, sans que ce dernier mette explicitement en doute son existence et place cet hypothétique état des choses sur une échelle de probabilité. Observons l'exemple suivant :

(33) **I heard** she was in hospital. (COCA)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'état des choses symbolisé par *p* (she/be in hospital) n'est pas présenté comme une vérité : le locuteur reste simplement neutre quant à l'expression de sa croyance en la véracité de cet état des choses. Selon le contexte, l'interlocuteur peut comprendre ou rester dans le flou sur le fait que le locuteur souscrive ou non à *p*, mais en réalité rien ne nous est révélé explicitement sur l'évaluation épistémique que le locuteur fait de *p* quand il utilise ce type de construction. Il s'agit en réalité d'une prise en charge nulle d'un état des choses et pas d'une modulation épistémique. Par ailleurs, certains verbes de discours permettent à la fois d'encoder le ouï-dire et de présenter l'information comme factive :

(34) **He revealed that** there had been several Iranian-US contacts... (BNC)

Dans cet énoncé, *p* (there / be several Iranian-US contacts) n'est pas présentée comme non factif, ou encore moins comme épistémique, mais comme une vérité.

Les marqueurs perceptifs directs sont quant à eux généralement associés à une prise en charge totale de l'énoncé, mais il existe quelques exceptions. Contrairement aux verbes de perception involontaire, les verbes à sujet-percept permettent de présenter une information comme directement perçue, sans sous-entendre qu'il s'agit d'un fait, car les apparences sont parfois trompeuses. On peut comparer :

(35) She **looks** Asian (, but actually she is not)

(36) **I can see** [she is Asian] (, ?? but actually she is not)

On voit dans ces exemples que le verbe *look* encode une perception directe, mais pas pour autant une prise en charge de *p* (*she / be Asian*). Néanmoins, il s'agit ici également d'une prise en charge nulle, et pas d'une modulation épistémique, car l'emploi de *look* ne permet pas d'évaluer la probabilité de l'état des choses énoncé, mais suspend sa prise en charge.

Ainsi, il est vrai que de nombreux marqueurs perceptifs directs impliquent une prise en charge totale de l'énoncé et que de nombreux marqueurs inférentiels et de oui-dire modifient la prise en charge et peuvent être associés à une modulation épistémique. Néanmoins, nous avons vu que de nombreux contre-exemples existent, et il est donc nécessaire de dissocier modalité épistémique et évidentialité. Nous ferons toutefois souvent référence à la modalité épistémique, car il s'agit d'un paramètre non négligeable qui motive l'utilisation de certains marqueurs évidentiels plutôt que d'autres.

1.2.2. LA PRISE EN CHARGE

Comme le souligne Paillard (2009), la notion de prise en charge se distingue légèrement de celle de *commitment* en anglais par le fait que la première insiste plus sur le rapport du locuteur à son énoncé et la deuxième sur l'enjeu de vérité entre le locuteur et ses interlocuteurs. Je ne vais pas m'attarder ici sur cette distinction, mais tenter de clarifier pourquoi il est nécessaire de bien séparer évidentialité, modalité épistémique et prise en charge en présentant les différents types de prise en charge que j'ai relevés au cours de mon analyse de l'évidentialité en tibétain et en anglais.

Certains auteurs incluent la notion de prise en charge dans leur définition même de la modalité épistémique. Selon Palmer (1986), le terme épistémique s'applique à n'importe quel système modal qui indique le degré de prise en charge du locuteur envers ce qu'il dit. Il nous semble néanmoins plus fructueux de dissocier les deux notions, puisque, comme nous l'avons vu avec l'expression *I heard*, un état des choses peut ne pas être présenté comme factif – et donc non prise en charge – sans que le locuteur évalue sa probabilité ou nous indique son degré de certitude en sa véracité. Dans leur monographie, Coltier et coll. (2009) notent que le terme de prise en charge est couramment utilisé, bien que très rarement défini et théorisé, dans trois domaines de la recherche en linguistique : la théorie des actes illocutoires, les études sur la modalité et l'évidentialité, et l'analyse formelle de dialogues et d'argumentations. Ce qui nous intéresse en priorité ici est le deuxième champ de recherche, et nous nous attarderons peu sur la définition de la prise en charge en modalité et analyse

formelle. Hamblin (1970) remarque qu'un locuteur, qui est contraint de préserver l'impression de cohérence de son discours, se doit d'enregistrer et « archiver » ses déclarations, qui représentent ses engagements, car chacune de ses nouvelles déclarations sera ajoutée à cette réserve d'engagements. Un engagement ne correspond pas nécessairement à une croyance, car un locuteur ne croit pas tout ce qu'il dit, mais le simple fait de le dire s'accompagne d'une prise en charge, qu'il y croie ou non. Ainsi, le locuteur prend en charge et s'engage sur toutes les phrases qu'il prononce, mais cela n'implique pas pour autant que tous les éléments d'une phrase soient pris en charge. Observons un exemple :

(37) **Maybe** it's a maze. (CSC vid. 4)

Lorsque cette phrase est prononcée, on considère bien que le locuteur la prend en charge dans sa globalité, mais sa prise en charge de *p* (it/be a maze) est amoindrie par l'utilisation de *maybe*. La modalité épistémique n'est toutefois qu'un des outils qui permettent de modifier notre prise en charge d'un énoncé. L'utilisation d'un marqueur évidentiel en anglais ou en tibétain s'accompagne parfois d'une modification de la prise en charge de l'énoncé sur lequel il porte : typiquement, les marqueurs perceptifs directs s'accompagnent d'une prise en charge totale, les marqueurs inférentiels d'une prise en charge réduite et les marqueurs de ouï-dire d'une prise en charge nulle. Cependant, nous verrons au cours de cette étude que ces associations sémantiques sont loin d'être absolues.

La notion de prise en charge prend un sens différent selon les auteurs, voire évolue dans les travaux de certains d'entre eux, comme l'ont montré Coltier et coll. (2009). La plupart des travaux sur cette notion sont très théoriques, se situent sur un plan pragmatique et discursif et ne permettent pas d'extraire des paramètres opérants qui éclairent sur l'utilisation des marqueurs évidentiels. Afin d'opérationnaliser cette notion de prise en charge et de déterminer les paramètres qui influencent le choix des marqueurs évidentiels, nous diviserons cette notion en plusieurs catégories. Voici une présentation des catégories que mes données semblent révéler :

a) Prise en charge totale

La prise en charge totale correspond simplement à une prise en charge par défaut, dans le sens où le locuteur présente son énoncé comme une vérité. Les marqueurs évidentiels qui portent sur un énoncé sans en modifier la prise en charge sont ainsi factifs (Kiparsky 1968).

(38) **I saw** they were cigarette papers for rolling. (COCA)

Cette formulation implique une prise en charge de l'énoncé dans la subordonnée, et il serait très maladroit de compléter cette phrase par une formule comme : '?? but they were not.'

b) Prise en charge réduite

La prise en charge réduite correspond à une diminution du caractère assertif de l'énoncé par l'introduction d'un marqueur épistémique. Ces marqueurs réduisent l'engagement du locuteur sur la factualité de l'état des choses présenté, et situent ce dernier à différents niveaux sur l'échelle épistémique. De nombreux marqueurs épistémiques indirects (inférentiels et de oui-dire) s'accompagnent d'une prise en charge réduite.

(39) **I guess** they transferred the call. (BNC)

La prise en charge réduite peut également marquer le scepticisme avec certains marqueurs qui indiquent que le locuteur pense que l'état des choses est plus improbable que probable.

(40) The defence Ministry **claims** that the range would benefit as it would drive people away. (BYU-BNC)

c) Prise en charge personnelle

Certains marqueurs de subjectivité ne réduisent pas nécessairement la prise en charge, mais l'affectent malgré tout puisque l'on passe d'un énoncé qui exprime une vérité générale à un énoncé qui exprime une vérité personnelle.

(41) **I think** they're awesome. (COCA)

Le locuteur ne sous-entend pas ici qu'il n'est pas certain de la réalité de *p* (they / be awesome), mais il précise qu'il s'agit d'une vérité pour lui tout en prenant en compte que cette vérité n'est pas nécessairement partagée par tout le monde. On peut parler ainsi de prise en charge personnelle de l'énoncé (voir aussi 1.2.3).

d) Prise en charge nulle

Certains marqueurs induisent une neutralisation de la prise en charge de l'énoncé sur lequel ils portent. C'est le cas par exemple de nombreux marqueurs de ouï-dire comme *I heard*, *reportedly* ou *allegedly* (voir notamment Celle 2009), ainsi que de certains emplois des verbes à sujet-percept. Lorsqu'un tel marqueur est utilisé, rien ne nous est précisé explicitement sur les croyances réelles du locuteur et rien ne l'engage sur la réalité de l'état des choses présenté. Selon le contexte, l'interlocuteur peut inférer ou non si le locuteur souscrit à la réalité de l'état des choses, mais il s'agira alors simplement d'un effet d'implicature.

(42) **I heard** he'd had an accident. (BNC)

Cette formulation n'engage en rien le locuteur sur la réalité de *p* (he/have an accident), puisque cette phrase peut être suivie d'un énoncé qui confirme *p* comme '..., and it is now confirmed.' ou qui le contredit '..., but actually he has not.'

Voici un autre exemple avec un verbe à sujet-percept :

(43) Dudley **looks** relieved. (BNC)

Cette phrase en soi n'engage pas le locuteur sur la réalité de *p* (Dudley / be relieved), puisqu'elle peut être suivie de '..., because he actually is.' ou de '..., but he is not.'

e) Prise en charge négative

Certains marqueurs font basculer *p* dans le contre-factuel. Par exemple, comme le modal *must*, *should* peut avoir un emploi déontique ou épistémique-inférentiel, même si souvent les deux domaines sémantiques sont difficiles à séparer lorsque cet auxiliaire est employé. Si *should* est utilisé au présent et qu'il a une valeur épistémique-inférentielle, ce dernier place *p* relativement haut sur l'échelle épistémique.

(44) They **should** be at Andrews by 10:00 P.M. (COCA)

En revanche, *should have V-en* s'accompagne d'une prise en charge négative, contrairement à *must* qui conserve un placement haut sur l'échelle épistémique. On peut comparer :

(45) They **must** have been at Andrews by 10:00 P.M.

(46) They **should** have been at Andrews by 10:00 P.M.

L'exemple (45) signifie que la réalisation de *p* (they/be at Andrews by 10:00 P.M.) est très probable. En revanche, le passage de *should* à *should have V-en* s'accompagne d'un changement radical de prise en charge, puisque l'exemple (46) implique que *p* (they/be at Andrews by 10:00 P.M.) ne s'est pas réalisée.

1.2.3. LA SUBJECTIVITE

Les études qui portent sur l'évidentialité et la modalité épistémique évoquent souvent la subjectivité (Lyons 1977, Nuyts 2001*a*, 2001*b*, 2012, Cornillie 2009, Mortensen 2010). Comme le souligne Nuyts (2001*b*, 2012), les mêmes termes sont souvent utilisés pour faire référence à des concepts différents, et il est nécessaire dans un premier temps de synthétiser ces différentes approches pour clarifier le lien entre subjectivité et évidentialité. La présentation de ces notions que je propose ici se fonde en grande partie sur Nuyts (2012).

Deux conceptions de la subjectivité qu'il convient de mentionner tout d'abord sont celles de Traugott (1995) et de Langacker (1990). Traugott (1995) parle de subjectification d'un point de vue diachronique, dans le sens où les formes linguistiques ont tendance à évoluer d'une description du monde objectif vers l'expression du point de vue du locuteur. Une deuxième étape d'évolution est l'intersubjectification où les formes linguistiques se mettent à encoder le rapport entre le locuteur et son interlocuteur. La notion de subjectification nous sera utile lorsque nous traiterons de la grammaticalisation de l'évidentialité (ch. 8). Lorsque les formes lexicales évoluent vers l'expression de l'évidentialité, elles entrent dans un processus de subjectification (Traugott 1995), puisqu'elles passent généralement d'un sens objectif au marquage de l'accès à l'information selon la perspective du locuteur¹⁴.

¹⁴ Pour une description du processus de subjectification qui intègre la notion de point de vue et la théorie des espaces mentaux, voir Ferrari & Sweetser (2012).

La subjectivité selon Langacker (1990) s'inscrit dans le cadre de la grammaire cognitive. Un énoncé peut se construire selon différentes perspectives, et la personne qui perçoit l'état des choses asserté peut être soit effacée soit explicitement mentionnée. Lorsque le « conceptualisateur » est effacé (*off-stage*), l'attention est portée sur l'objet décrit et ainsi le « conceptualisateur » est objectif et l'objet subjectif. Inversement, lorsque le « conceptualisateur » se met en scène dans l'énoncé, il devient lui-même plus objectif et l'état des choses devient moins objectif. La conception de la subjectivité de Langacker peut parfois interagir avec la subjectivité telle qu'elle est définie par Nuyts ou Whitt, mais comme les problématiques qu'elle soulève sont assez éloignées de l'évidentialité, nous ne l'évoquerons pas dans cette étude.

Pour ce qui est de la littérature sur la modalité, Lyons (1977) est un des premiers à distinguer la modalité subjective de la modalité objective. Pour prendre l'exemple de la modalité épistémique, on peut qualifier épistémiquement un état des choses parce que des critères observables et un calcul logique nous en indiquent sa probabilité d'existence (modalité objective), ou on peut refuser de prendre en charge totalement l'existence d'un état des choses à cause d'une incertitude liée à une impression personnelle (modalité subjective).

On peut ainsi considérer cette distinction comme marginalement évidentielle puisqu'elle repose effectivement sur la nature des indices qui mènent le locuteur à prendre plus ou moins en charge son énoncé. Nuyts (2001a, 2001b, 2012) reprend cette distinction, mais préfère parler d'opposition entre subjectivité et intersubjectivité en proposant d'autres critères qui permettent de différencier les deux notions. Pour Nuyts (2012), une évaluation modale est subjective si elle est présentée comme la responsabilité seule de l'évaluateur et est intersubjective si elle est présentée comme partagée entre l'évaluateur et d'autres personnes (incluant ou non l'interlocuteur). Nuyts (2001b) choisit d'inclure cette dimension (inter) subjective dans le domaine de l'évidentialité, mais on voit bien que les définitions de la subjectivité et de l'intersubjectivité se situent sur un autre plan de ce qui est couramment inclus dans l'évidentialité et semblent plus se rapprocher des distinctions liées à la notion de prise en charge (1.2.2). Ce changement de conceptualisation a amené Nuyts (2012) à revenir sur sa position quant à l'association de l'(inter) subjectivité à l'évidentialité. L'articulation subjectivité vs objectivité de Lyons et celle de subjectivité vs intersubjectivité de Nuyts est nécessaire d'un point de vue conceptuel et linguistique. Elles sont cependant dans la pratique difficilement dissociables lorsque l'on examine les formes linguistiques. Il existe effectivement quelques cas où l'on peut préciser un mode d'accès individuel à l'information tout en présentant l'énoncé comme une vérité générale (ainsi partagée intersubjectivement) :

(47) **I found out** even Carmen was scared of Murray. (BNC)

On peut noter par ailleurs qu'il est possible de faire porter une évaluation épistémique subjective sur un énoncé qui exprime une évaluation épistémique objective :

(48) **I'm not sure** it's likely. (COCA)

Nuyts (2012) a établi que certains marqueurs épistémiques se distinguent par leur nature subjective, intersubjective ou neutre. Les verbes de cognition à emploi épistémique sont typiquement subjectifs (*I think*), les adjectifs utilisés en extraposition sont intersubjectifs ('It is likely that...'), alors que les modaux et les adverbes sont neutres (*probably, must*). Ces critères sont tout à fait opérants pour distinguer les marqueurs épistémiques et inférentiels, par exemple, *I hear* est plutôt subjectif, alors que *allegedly* est neutre. Nous ne traiterons pas des adjectifs dans cette étude, car comme le confirme l'expérience de Nuyts & Vonk (1999), ils sont d'un emploi rare et sont généralement sous focus, ce qui n'est pas une configuration informationnelle typique des marqueurs évidentiels. Nous considérerons par ailleurs que certains adverbes sont d'un emploi intersubjectif par implicature, car ils insistent sur l'existence d'indices vérifiables par plusieurs personnes : *evidently, visibly* et *obviously* en particulier. Nous considérons également que ces notions de subjectif-intersubjectif s'articulent avec le concept que nous introduisons de prise en charge personnelle (1.2.2).

Whitt (2010) s'intéresse également aux nuances subjective et intersubjective de l'évidentialité. Il note que l'évidentialité a souvent été présentée comme une notion subjective à cause de son caractère déictique inhérent et que la dimension intersubjective de l'évidentialité a souvent été négligée. Whitt (2010) définit l'intersubjectivité comme le partage du mode d'accès à l'information par une communauté plus large que le simple locuteur. Il s'intéresse aux verbes de perception et montre que les verbes à sujet-percept présentent un usage généralement intersubjectif, alors que les verbes de perception involontaire employés à la première personne du singulier sont d'un emploi subjectif. On peut ainsi comparer :

(49) He **looked** pleased. (COCA)

(50) **I saw that** he was pleased.

Ces deux énoncés se distinguent sur un certain nombre de points, mais on peut noter notamment que l'exemple (50) exprime explicitement un mode d'accès subjectif à l'information – le locuteur fait

référence seulement à sa propre perception – alors que « l’expérienceur » n’est pas explicité dans l’exemple (49), et cette phrase peut se référer à l’impression de plusieurs personnes.

La notion de subjectivité nous sera donc utile dans notre analyse des paramètres qui motivent le choix des marqueurs évidentiels et nous la contrasterons à la notion d’intersubjectivité selon Nuyts (2001*b*). Nous utiliserons également la distinction de Lyons (1977), et indirectement celle de Whitt (2010), car un marqueur évidentiel peut exprimer un mode d’accès subjectif à l’information, lorsqu’il met en évidence que ce mode d’accès ne concerne que le locuteur, ou objectif, lorsqu’il implique un mode d’accès à l’information qui est partagé par plusieurs personnes (ou qui est directement vérifiable par d’autres personnes que le locuteur). Pour des raisons de clarté et de cohérence terminologiques, nous utiliserons par défaut les définitions de Nuyts (2001*b*), qui oppose subjectivité et intersubjectivité.

1.2.4. LE MIRATIF

Le terme « miratif » fut d’abord introduit par Akatsuka (1985), puis repris par DeLancey (1997), dont l’article initia de nombreuses études et une littérature abondante sur le sujet. DeLancey (1997) définit le miratif comme « l’encodage grammatical d’une information inattendu », et utilise le marqueur tibétain *’dug* pour justifier l’existence d’une telle catégorie. Dans les quinze années qui suivirent, de nombreux linguistes ont identifié des marqueurs « miratifs » dans leurs langues d’étude : langues finno-ougriennes (Leinonen 2000), tibétiques (Watters 2009), amazoniennes (Queixalos 2007)¹⁵, etc.

Cependant, le miratif a également été à l’origine d’importantes controverses qui peuvent se résumer en trois points : son statut par rapport à d’autres notions apparentées, l’étendue de son domaine sémantique et son existence même en tant que marqueur grammatical.

Tout d’abord, comme le fait remarquer Lazard (1999), le travail de DeLancey (1997) présente un certain flou quant à la définition de miratif, ainsi que son rapport ou appartenance à d’autres notions comme le médiatif, et par extension l’évidentialité. DeLancey (2012) reconnaît que la critique est justifiée, et présente des exemples qui visent à montrer que le miratif est une catégorie à part, mais qui semble entretenir des liens avec le médiatif et l’évidentiel.

¹⁵ Voir DeLancey (2012) pour un panorama plus complet de la littérature sur le miratif.

En ce qui concerne l'étendue du domaine sémantique couvert par le miratif, Aikhenvald (2012) relève un ensemble de valeurs :

- a) Une découverte, révélation ou réalisation soudaine par le locuteur, l'interlocuteur ou le personnage principal
- b) La surprise du locuteur, de l'interlocuteur ou du personnage principal
- c) L'esprit non préparé du locuteur, de l'interlocuteur ou du personnage principal
- d) L'acquisition d'une information contre toute attente par le locuteur, l'interlocuteur ou le personnage principal
- e) L'acquisition d'une nouvelle information par le locuteur, l'interlocuteur ou le personnage principal

Hill (2012) et Peterson (2013) reprochent ce flou sémantique et relèvent que ces différentes significations peuvent se distinguer, malgré des chevauchements conséquents. Ils notent que l'utilisation d'un seul terme pour recouvrir cet ensemble de traits sémantico-pragmatiques porte à confusion. Peterson (2013) propose de retenir seulement le sens de surprise pour caractériser le miratif, puisque la surprise semble être le dénominateur commun de l'ensemble des définitions adoptées.

Enfin, la critique la plus importante concernant la notion de miratif vient de Hill (2012), pour qui les travaux de DeLancey et des linguistes qui ont suivi ont échoué dans leur entreprise d'identification d'une catégorie grammaticale mirative. DeLancey (2012) répond à ses critiques à la fois en nuancant et en insistant sur le caractère miratif du marqueur *'dug* en tibétain de Lhassa et sur l'existence indéniable de marqueurs miratifs dans d'autres langues. Hill (2013) répond à son tour aux arguments de DeLancey (2012). Pour Hill (2012), le point de départ de la notion de miratif repose sur une mauvaise description du marqueur *'dug* en tibétain de Lhassa. Le marqueur *'dug* est en réalité perceptif direct et non miratif, ce qui remet en question toute la littérature sur le miratif. Je ne me prononcerai pas sur les autres langues, mais je ne peux que confirmer que la démonstration de Hill (2012, 2013) est plus convaincante que celle de DeLancey (1997, 2012). En effet, DeLancey (1997, 2012) présente la phrase suivante comme incorrecte si elle sort de la bouche d'un tibétain :

(51)

bod-la g.yag 'dug

Tibet-OBL yak **ELPA DIR**

« Il y a des yaks au Tibet. »

Pour DeLancey (1997, 2012), *'dug* est un marqueur « immédiat » et comme tous les Tibétains ont déjà vu des yaks plusieurs fois dans leur vie, ils ne peuvent pas utiliser ce marqueur pour l'état des choses en question, mais doivent utiliser le générique *yod.red*, qui marque une connaissance assimilée.

En réalité, un tibétophone utilisera la copule *'dug* ou *yod.red* dans cette situation selon l'emphase qu'il souhaite faire porter sur son énoncé. Le marqueur *'dug* est bien perceptif direct et insistera sur la perception de l'état des choses asserté, que cette information soit assimilée ou non, et *yod.red* présente l'état des choses simplement comme un fait. Afin de compléter les exemples créés par Tournadre & Sangda Dorje (1998) ou Hill (2012, 2013), le TSC peut fournir de multiples exemples parfaitement authentiques et spontanés où l'emploi de *'dug* est incompatible avec une valeur mirative. Voici ce que deux Lhasawas ont dit en réponse à la question « Que pouvez-vous dire sur Lhasa ? » :

(52)

TIB1 :

dmag.mi mang.po 'dug
soldat beaucoup **ELPA DIR**

[...]

TIB2 :

yul.mi='i thob.thang lag.khyer 'khyer-shig nga-tsho btag.dpyad -byed
résident=GEN droit permis apporter-IMP nous examen -VBZ
-dgos -ze zer-gyi.red mang.po thug -gi.'dug -ga yang
-devoir -fin de citation dire-GNOM beaucoup rencontrer-ICP DIR -PHAT aussi
mtshams.mtshams.dus so.so khrom -la 'gro dus skyid.po mi.'dug
parfois chacun marché -OBL aller quand agréable **ELPA DIR NEG**

« TIB1 : Il y a beaucoup de soldats.

[...]

TIB2 : Ils disent : “Montrez-moi votre permis de résident ! On doit vérifier.” On les rencontre souvent, hein ? Aussi, parfois... quand on va chacun au marché, c'est embêtant. »

Dans cet extrait, les sujets ont utilisé la copule *'dug* et son équivalent en tant que suffixe verbal *-gi.'dug* pour parler de leur expérience de Lhasa, ce qui montre bien que ces marqueurs peuvent s'employer dans un contexte non miratif. Ils auraient tout aussi bien pu employer la copule et le suffixe factuels *yod.red* et *-gi.yod.red*. La différence subtile entre ces deux paires est l'emphase

perceptive que porte ' *dug* : le locuteur se pose comme observateur d'un état des choses, alors que *yod.red* présente simplement l'état des choses comme un fait.

Le miratif reste toutefois une notion utile d'un point de vue sémantique et permet de décrire certaines intonations, ainsi que des formes comme *happen to*, *turn out* ou le marqueur de discours *oh* en anglais par exemple (voir notamment DeLancey 2001 et Simon-Vandenberg & Aijmer 2007). Il s'agit d'une notion également éclairante pour l'étude de l'inattendu et de la surprise d'un point de vue pragmatique et psycholinguistique (voir notamment Celle & Lansari 2014). Cependant, je n'évoquerai que très peu le miratif dans cette étude, puisque ce domaine sémantico-pragmatique n'est pas à proprement parler évidentiel et ne s'est révélé que marginalement pertinent comme paramètre qui motiverait l'utilisation des marqueurs évidentiels en tibétain ou en anglais.

Par ailleurs, la controverse sur le miratif me semble révéler un problème crucial dans l'étude de l'évidentialité. Les langues dites « évidentielles » sont pour la grande majorité d'entre elles encore très mal décrites et il est maintenant nécessaire d'affiner nos connaissances à partir de données plus précises fournies par des linguistes qui ont une connaissance très approfondie de ces langues et une expérience longue en immersion. Comme le font remarquer Tournadre (2008) et Hill (2012, 2013), certaines notions comme le miratif, le *conjunct/disjunct*, la hiérarchie des sources d'information ont été directement inspirées d'une description erronée du tibétain ou d'autres langues évidentielles. Ces notions ont pourtant eu un impact considérable sur la recherche et la littérature dans ce domaine. Comme nous le verrons par ailleurs, la classification du tibétain par Aikhenvald (2004) est incomplète et fautive, puisqu'elle repose quasi exclusivement sur les travaux de DeLancey, et on peut soupçonner que la description des centaines d'autres langues dont parle Aikhenvald (2004) souffre des mêmes imprécisions. Afin d'affiner notre compréhension de l'évidentialité, quitte à remettre en question certains concepts de base, une recherche qui porte sur des données plus précises de ces langues à l'aide d'un corpus de conversation spontanée et authentique est nécessaire.

Synthèse du chapitre 1 :

- La définition de l'évidentialité adoptée pour la présente étude est « l'expression linguistique du mode d'accès à l'information énoncée ».
- Pour qu'une forme linguistique (lexicale, grammaticale ou multimodale) puisse être considérée comme un marqueur évidentiel, il est nécessaire qu'elle indique sur quels éléments de preuves se fonde la déclaration du locuteur, que la qualification évidentielle soit en arrière-plan tout en portant sur le message principal de l'énoncé, et que la valeur évidentielle fasse partie du sens inhérent du marqueur (et ne soit pas un effet d'implicature).
- L'évidentialité peut se diviser en trois branches principales : le perceptif direct, l'inférentiel et le ouï-dire.
- Les phénomènes de portée indiquent que l'évidentialité est une notion prototypiquement métapropositionnelle.
- Il est nécessaire de distinguer l'évidentialité de notions qui lui sont apparentées : la modalité épistémique, la prise en charge, la subjectivité et le miratif.
- La modalité épistémique est directement liée à l'évidentialité inférentielle, mais il existe des marqueurs inférentiels non épistémiques et épistémiques non inférentiels, autant en tibétain qu'en anglais.
- La prise en charge se décline en cinq types : totale, réduite, personnelle, nulle et négative.
- La subjectivité peut être considérée comme une notion marginalement évidentielle, et constitue un paramètre opérant pour la distinction de certains marqueurs évidentiels.
- Le miratif est une notion controversée en tant que catégorie grammaticale, et elle doit être appréhendée comme distincte de l'évidentialité.

CHAPITRE 2 : LITTÉRATURE ET METHODES

Ce chapitre vise à exposer dans quels courants de recherche cette étude s'inscrit. Nous allons d'abord synthétiser ce que la littérature typologique nous a appris sur l'évidentialité. Nous verrons ensuite comment cette notion est traitée lorsqu'elle s'applique à des langues qui n'ont pas *a priori* de marqueurs évidentiels grammaticaux. Dans une deuxième partie, nous décrivons la méthodologie adoptée pour la présente étude et comment elle a été construite dans une démarche fonctionnaliste, contrastive et fondée sur du discours authentique. Nous exposerons comment le corpus contrastif a été recueilli, et nous présenterons les autres méthodes utilisées qui ont permis de compléter l'analyse du corpus.

2.1. ÉTAT DE L'ART

2.1.1. L'APPROCHE TYPOLOGIQUE

Aikhenvald (2004) nous offre la synthèse la plus exhaustive de la recherche typologique sur l'évidentialité. Son ouvrage traite uniquement des langues dites « évidentielles », c'est-à-dire, qui présentent un système de marqueurs grammaticaux spécialisés pour l'encodage du mode d'accès à l'information. Les langues sont classées selon la complexité de leur système évidentiel, qui se calcule par le nombre de distinctions évidentielles présentes dans leur grammaire.

On estime que Boas (1911) fut le premier linguiste à décrire dans son manuel sur les langues amérindiennes que certaines langues doivent exprimer obligatoirement la source d'information. Il a fallu cependant un certain temps avant que l'évidentialité soit reconnue comme une véritable catégorie grammaticale absente des langues « européennes », mais indispensable au système de langues dispersées aux quatre coins du globe. Jakobson (1957) fut le premier linguiste à donner au terme « évidentiel » son sens spécialisé contemporain de marquage de la source d'information. L'intérêt pour cette spécificité linguistique grandit et l'évidentialité se révéla utile pour décrire la grammaire de nombreuses langues plus ou moins « exotiques ». Le travail de Chafe & Nichols (1986) marqua un premier tournant dans la recherche sur l'évidentialité, car ils réunirent des études de langues très diverses, ce qui représenta le premier ouvrage de synthèse sur l'évidentialité

dans une approche typologique. Bien plus tard, l'ouvrage d'Aikhenvald (2004) se proposa de faire un recensement de l'ensemble des données présentées dans les études typologiques sur l'évidentialité, d'unifier les connaissances et de fixer la terminologie.

Les « langues évidentielles » sont généralement des langues de taille réduite ou moyenne et sont éparpillées sur les cinq continents. Elles sont particulièrement fréquentes chez les populations amérindiennes du sud et du nord du continent américain, dans le Caucase et dans la famille tibéto-birmane (Aikhenvald 2004, Tournadre & LaPolla 2014). L'évidentialité est souvent perçue comme un trait grammatical relativement rare, car elle concerne des langues peu familières aux linguistes occidentaux, mais en réalité on estime qu'un quart des langues du monde présentent des marqueurs évidentiels grammaticaux.

Aikhenvald (2004) propose une taxonomie des langues évidentielles selon le nombre de marqueurs évidentiels qu'elles possèdent et les distinctions sémantiques que ces marqueurs encodent. Les langues qui distinguent deux sous-domaines évidentiels portent la lettre A, celles qui en distinguent 3 sont des langues B, etc. Selon les branches évidentielles distinguées, on adjoindra un chiffre à la lettre de la langue. Voici le tableau des paramètres sémantiques des systèmes évidentiels selon Aikhenvald (2004 : 65) :

TABLEAU 2 : LES DIFFERENTS SYSTEMES EVIDENTIELS (AIKHENVALD 2004 : 65)

		1 Visuel	2 Sensoriel	3 Inférence	4 Supposition	5 Propos rapportés	6 Citationnel
2 choix	A1	première main		non première main			
	A1	première main	non première main				
	A1	première main	non première main			autre systm/⟨pas de terme⟩	
	A4	⟨pas de terme⟩	non visuel	⟨pas de terme⟩		rapporté	
3 choix	B1	direct		inféré		rapporté	
	B2	visuel	non visuel	inféré		⟨pas de terme⟩	
	B2	visuel	non visuel	inféré			
	B3	visuel	non visuel	⟨pas de terme⟩		rapporté	
	B4	⟨pas de terme⟩	non visuel	inféré		rapporté	
4 choix	C1	visuel	non visuel	inféré		rapporté	
	C2	direct		inféré	supposé	rapporté	
	C3	direct		inféré		rapporté	citationnel
5 choix	D1	visuel	non visuel	inféré	supposé	rapporté	

Ce tableau donne un aperçu des possibilités qu'offrent les marqueurs évidentiels et de la taxonomie des langues qui ont un système évidentiel grammaticalisé. Cependant, lorsque l'on souhaite utiliser ce tableau pour classer une langue, un certain nombre de difficultés émergent.

Tout d'abord, la terminologie et les sous-divisions qu'il présente sont contestables. On peut supposer qu'un marqueur est rarement la traduction parfaite d'un autre marqueur d'une autre langue et que si l'on affine notre étude du fonctionnement de chaque marqueur évidentiel, on se rendra probablement compte que chaque langue possède sa propre manière de tracer des frontières entre les différents modes d'accès à l'information. De plus, les langues ne présentent en général pas les mêmes distinctions de modes d'accès dans toutes les configurations syntaxico-sémantiques possibles : selon le temps, la personne, le mode, le type de phrase, le type de verbes, etc. Il est ainsi difficile de comparer la richesse évidentielle d'une langue qui propose des distinctions seulement dans un type d'énoncé précis et d'une autre langue qui encode moins de sous-catégories évidentielles, mais de manière bien plus fréquente et systématique.

Aikhenvald (2004 : 28) s'appuie sur les travaux de DeLancey (1985, 1986, 1990, 1992, 1997, 2001, 2003), et semble suggérer que le tibétain fait partie des langues évidentielles A1, puisque le « tibétain distingue entre les informations de première main et de non première main à l'intérieur de son système perfectif ». Cette analyse est incomplète et sous-estime grandement le système évidentiel du tibétain de Lhasa. Le tibétain possède en réalité au minimum des copules et des suffixes perceptifs directs (en *'dug* et *-song*), un suffixe inférentiel (*-bzhang*) et des enclitiques de ouï-dire (*-za* et *-ze*). Ainsi, le système du tibétain de Lhasa se rapprocherait plus de celui des langues B1 : direct, inféré et rapporté. De plus, le tibétain possède un système épistémique grammaticalisé avec des suffixes verbaux qui sont dans le même paradigme syntaxique que les suffixes non épistémiques (voir Tournadre & Sangda Dorje 1998 ; Vokurková 2008, 2011). Comme nous le verrons, les suffixes épistémiques courants *-yod.kyi.red* et *-pa.'dra* s'opposent par la distinction entre inférence à partir d'une prémisse sensorielle (ce qu'Aikhenvald appelle simplement « inférence ») et inférence intellectuelle (« supposition » pour Aikhenvald, en anglais *assumption*). Enfin, nous analyserons la différence entre les suffixes de propos rapportés *-za* et *-ze*, et testerons l'hypothèse selon laquelle l'un d'entre eux exprime plutôt le « citationnel », c'est-à-dire qu'il indique que l'interlocuteur peut identifier l'auteur de la citation utilisée. En revanche, une distinction qui est clairement absente en tibétain standard est celle entre le visuel et le non-visuel¹⁶ : la copule *'dug*, le suffixe *-gi.'dug* et le suffixe *-song* indiquent un mode d'accès perceptif direct qui incluent les cinq

¹⁶ Cette distinction existe néanmoins dans d'autres langues tibétiques (Hoshi 2010).

sens, ou plutôt les « six sens », selon la formule tibétaine classique, car ils peuvent très bien s’employer pour les images mentales et les rêves, comme le confirme le TSC.

Une courte comparaison de la présentation du tibétain dans l’ouvrage d’Aikhenvald (2004) et de ce que la recherche plus spécialisée sur le tibétain a révélé de son système évidentiel montre ainsi les limites d’une approche typologique qui se veut faire un panorama de l’ensemble des langues « évidentielles »¹⁷. Tout d’abord, pour proposer un tel travail, il est nécessaire d’avoir recours principalement à des sources secondaires, et la recherche en est encore à ses débuts pour la plupart de ces langues. Un grand nombre de langues « évidentielles » ne sont que très partiellement décrites, souvent par des linguistes qui ne les parlent pas couramment. Ils ont généralement eu recours à la traduction et aux explications de locuteurs natifs peu familiers à la démarche non prescriptiviste de la linguistique moderne. Par ailleurs, comme l’évidentialité est un domaine de recherche relativement récent et qui concerne des langues « exotiques » et dispersées sur la planète, la terminologie et les concepts ne sont pas encore bien formalisés, et il est ainsi courant de voir les mêmes termes utilisés pour des marqueurs qui ont un sens différent, et inversement. Ainsi, le travail de synthèse d’Aikhenvald (2004) nous est très précieux, mais il est nécessaire d’être réaliste quant à la précision des données qu’il fournit.

Mon approche se distingue donc radicalement de celle d’Aikhenvald (2004), puisque je traiterai seulement de deux langues dans une démarche contrastive. Cette portée d’étude bien plus restreinte a pour objectif un gain de précision et d’authenticité quant aux données utilisées, puisqu’il s’agit de deux langues que j’ai apprises en profondeur à la fois dans un contexte académique et en immersion. Comme le souligne König (2012), l’examen qui se limite à deux langues bien maîtrisées par le chercheur permet une analyse fine et fiable des frontières sémantiques d’une notion, ainsi que des critères pertinents qui peuvent distinguer les marqueurs.

Cette étude repose sur un corpus de conversation spontanée et je n’ai eu que très peu recours à des méthodes d’élicitation décontextualisée ou à la traduction. L’objectif est ainsi de décrire en détail et de manière aussi exhaustive que possible le système évidentiel du tibétain et de l’anglais tout en confrontant cette analyse aux concepts généraux que la recherche sur l’évidentialité a soulignés. Le tibétain étant une langue au système évidentiel particulièrement riche, les nuances et les usages que cette étude révélera seront autant d’atouts qui permettront d’éclairer le système évidentiel de l’anglais, qui est *a priori* principalement lexical. Enfin, l’approche contrastive plutôt que typologique permettra de confronter l’anglais, qui est la langue à l’heure actuelle la mieux décrite dans

¹⁷ Aikhenvald (2004) utilise des exemples de plus de 500 langues.

l'ensemble de la littérature linguistique, au tibétain, qui est une des langues au système évidentiel très avancé les plus étudiées et donc les plus précisément décrites. Cette étude permettra de fournir des données concrètes et détaillées afin de faire progresser le débat sur les points communs et les différences entre l'évidentialité grammaticale et lexicale.

2.1.2. L'ÉVIDENTIALITÉ DANS LES LANGUES « EUROPÉENNES »

De nombreux linguistes qui traitent des langues « européennes¹⁸ » se sont approprié le terme « évidentialité » pour décrire des faits de langue variés qui sont parfois très éloignés de ceux des langues qui ont un système évidentiel grammaticalisé. Un véritable flou définitionnel persiste dans ce type de travaux où l'évidentialité prend un sens souvent très large et qui se situe sur un autre plan que la sémantique classique. Mithun (1986 : 1-2) propose par exemple une définition qui s'étend au-delà du domaine des sources d'information, ou même de la modalité épistémique, puisqu'elle inclut également la spécification du « degré de précision, de vérité ou de pertinence » et la spécification « des attentes quant à la probabilité d'existence de l'état des choses décrit dans une affirmation ».

Certaines études inscrites dans ce courant de recherche s'intéressent à l'aspect philosophique, stylistique et pragmatique du rapport entre épistémologie et discours. Elles prennent par exemple comme objet linguistique des textes d'un genre spécifique et analysent comment les auteurs font référence ou non à leurs sources d'information afin d'établir leur légitimité et leur autorité. Par exemple, Bednarek (2006) analyse les discours d'actualité en anglais et montre comment les marqueurs évidentiels de l'anglais permettent au locuteur de se positionner épistémologiquement. Cette étude donne un premier aperçu de la complexité des outils que possède l'anglais pour rendre compte de phénomènes qui sont grammaticalisés dans des langues comme le tibétain. Alonso-Almeida & Cruz-García (2011), ainsi qu'Alonso-Almeida & Adams (2012), étudient l'utilisation des marqueurs évidentiels de l'anglais dans les journaux médicaux. La première étude suggère que *may* prend souvent un sens évidentiel, comme le montre son association avec des indices faisant référence aux sources de l'auteur, alors que *might* se restreint à l'expression de la modalité épistémique. Le deuxième article compare les adverbies de phrase en anglais et en espagnol et les différences observées confirment que la grammaire ne permet pas à elle seule d'expliquer le comportement des

¹⁸ J'utilise l'expression « langues européennes » pour des raisons pratiques, bien que cette expression soit scientifiquement imprécise. Je fais référence ici principalement aux langues germaniques et romanes qui ont été les plus étudiées dans la tradition linguistique occidentale (anglais, allemand, néerlandais, français, espagnol, italien, etc.), mais je parle de langues « européennes », car certaines de ces études portent sur des langues présentes en Europe, mais qui n'appartiennent pas à la superfamille des langues indo-européennes, comme le géorgien, le basque et le turc.

marqueurs évidentiels. Des phénomènes culturels et sociolinguistiques, ainsi que les traditions rhétoriques de certains genres de texte, influencent l'utilisation des formes, puisqu'il est attendu, dans certains contextes, de faire mention aux sources d'information qui appuient nos affirmations, alors que dans d'autres contextes, ce souci de précision et de transparence sera perçu comme superflu, voire trop insistant.

D'autres études qui portent sur l'évidentialité en anglais utilisent des corpus d'un anglais qui n'est pas spécialisé ou stylistiquement marqué, mais de conversation courante. Leur approche reste toutefois largement pragmatique et elles s'attardent peu sur les subtilités sémantiques qu'offrent les marqueurs évidentiels de l'anglais. Fox (2001) examine comment les marqueurs évidentiels permettent d'affirmer son autorité et de mettre en évidence la prise en charge des énoncés. Cet auteur montre que le marquage évidentiel construit la relation entre le locuteur et ses interlocuteurs et dépend de la place précise de la séquence dans laquelle l'énoncé est produit. King & Nadasdi (1999) ont étudié les phénomènes d'alternance de code linguistique (en anglais, *code switching*) pour les verbes d'opinion et de croyance (*guess, think, imagine, believe...*) dans le discours bilingue français-anglais. Ils concluent que l'émergence de formes comme *I guess* dans un discours principalement en français s'explique par le manque d'équivalent en français de formules qui expriment un haut degré d'incertitude. Precht (2003) compare le discours britannique et américain et démontre que les Britanniques ont tendance à utiliser plus de marqueurs évidentiels et moins de formes d'affect, ce qui peut être interprété par les Américains comme un manque d'implication et d'assurance. Enfin, Watson (1999) utilise des méthodes quantitatives pour examiner les tendances d'utilisation de formes évidentielles et d'affect selon les styles.

Outre leur penchant pragmatique, ces études ont pour point commun un manque de distinction entre les domaines sémantiques de l'évidentialité et de la modalité épistémique, voire du positionnement énonciatif. Afin d'analyser de manière plus stricte ce qui relève de l'évidentialité en anglais, il semble donc nécessaire de se rapprocher du sens que prend cette notion dans le cadre de l'étude des langues qui possèdent un système grammaticalisé pour ce domaine.

Deux ouvrages recueillent des articles qui se concentrent plus précisément sur l'analyse sémantique des marqueurs évidentiels dans les « langues européennes » : Squartini (Ed. 2007), et Diewald & Smirnova (Eds. 2010). Les langues étudiées sont principalement des langues romanes et germaniques « classiques », à l'exception du géorgien (Ramat & Topadze 2007), du lithuanien (Wiemer 2010), du basque (Alcázar 2010) et du turc (Coşkun 2010). Pour les langues romanes et germaniques, les marqueurs évidentiels étudiés sont principalement les mêmes que les marqueurs que j'inclus dans le système évidentiel de l'anglais : des verbes modaux, des verbes de perception,

des verbes de discours, des adverbes et des parenthétiques. Non seulement l'ensemble de ces articles propose une étude fine du comportement syntaxique et surtout sémantique des marqueurs évidentiels dans les langues européennes, mais ils proposent une réflexion sur la notion d'évidentialité et une comparaison théorique entre l'évidentialité grammaticale et lexicale. Cependant, ces études traitent très peu de l'anglais et se concentrent généralement sur un seul marqueur ou une seule catégorie de marqueurs dans une langue. Mon approche s'inscrit dans cette tradition d'étude sémantique de l'évidentialité dans les « langues européennes », mais mon objectif est de proposer un panorama aussi complet que possible de l'ensemble des marqueurs évidentiels en anglais et de confronter directement ce système au fonctionnement d'une langue dont le domaine évidentiel est pleinement grammaticalisé¹⁹.

Parmi le nombre très limité d'études qui ont pour objet principal la description de l'évidentialité en anglais, un nombre encore plus réduit de travaux ont tenté d'esquisser une vue d'ensemble du système évidentiel anglais. Gurajek (2010) compare les différents outils évidentiels en anglais au système évidentiel, également lexical, du polonais. Elle analyse des verbes de perception, les modaux *must* et *will*, des adverbes (*perhaps, apparently, reportedly...*) et le discours rapporté. Les distinctions qu'elle établit entre ces marqueurs nous apportent de premiers éléments d'analyse très précieux pour comprendre le fonctionnement du système évidentiel anglais.

D'autres études récentes ne tentent pas d'offrir un panorama du système évidentiel de l'anglais, mais se concentrent sur une analyse sémantique précise d'une catégorie syntaxique. Plusieurs auteurs proposent une description détaillée de l'emploi évidentiel des verbes de perception : Whitt (2010), Gisborne (2010), Boulonnais (2010) et Miller (2008). Cappelli (2007) s'intéresse aux verbes de cognition. Mortensen (2010) propose une description comparative des circonstanciels de phrase (*sentence adverbials*) épistémiques et évidentiels en anglais et en danois.

Mon objectif est ainsi de partir du contenu sémantique qu'expriment les marqueurs évidentiels en tibétain pour explorer comment ces effets de sens peuvent être rendus en anglais grâce à des formes linguistiques plutôt lexicales et qui appartiennent à différentes catégories syntaxiques. Pour ce travail, je m'appuierai sur la littérature récente qui tente de cerner le sens évidentiel de ces différentes catégories de marqueurs en anglais.

¹⁹ Le géorgien, le lituanien, le basque et le turc possèdent en réalité peu de marqueurs évidentiels grammaticaux et ils ne sont pas organisés dans un système aussi régulier que le tibétain.

2.2 METHODOLOGIE

2.2.1. CORPUS

La première étape de mon travail fut la constitution d'un corpus contrastif. Afin de comparer l'anglais et le tibétain, j'avais besoin de données linguistiques authentiques et comparables. Un corpus contrastif présente des avantages différents par rapport au corpus parallèle, puisque ce dernier est constitué d'une transcription d'un discours authentique dans une langue et de sa traduction. Ainsi, bien que la traduction soit fournie par un ou des locuteurs natifs, l'influence de la langue source y est indéniable et on ne peut pas considérer ce deuxième volet du corpus comme de la langue authentique et spontanée.

Il existe un certain nombre de corpus transcrits accessibles pour l'anglais, mais très peu de corpus de langue orale pour le tibétain. Les documents audio et vidéo présents dans la Tibetan and Himalayan Library²⁰ m'ont été très utiles dans un premier temps pour la formulation de mes hypothèses, mais j'ai dû rapidement élaborer un protocole de recueil de corpus pour avoir des données plus fournies et exploitables. Recueillir un corpus de conversation totalement libre et spontanée en anglais n'aurait pas présenté un grand intérêt, puisque je n'aurais obtenu que très peu d'occurrences de marqueurs évidentiels et que ce type de corpus existe déjà. Afin de maximiser à la fois le nombre et la variété des marqueurs évidentiels dans le corpus recueilli, j'ai constitué un protocole qui vise à générer des marqueurs évidentiels de différents ordres. Il ne s'agissait pas d'élucider des phrases précises, car je souhaitais conserver une qualité d'expression authentique et naturelle, mais de privilégier certains sujets de conversation. J'ai ainsi eu recours à des questions qui sollicitent différents modes d'accès à l'information et à trois activités.

a) L'expression du perceptif direct et la mémoire

Afin de tester quels marqueurs évidentiels émergent pour des situations dont on a été témoin, et si ces marqueurs sont différents selon le moment dans le passé dont on parle (influence de la mémoire, de ce que l'on sait de seconde main, etc.), j'ai posé les questions suivantes en anglais et en tibétain (les questions traduites en tibétain sont en annexe 3) :

— Qu'avez-vous fait hier à trois heures de l'après-midi ?

— Pouvez-vous raconter une histoire qui vous est arrivée il y a quatre jours/il y a cinq ans ?

²⁰ <http://www.thlib.org/>

— Pouvez-vous raconter une histoire qui vous est arrivée quand vous aviez entre zéro et trois ans/quatre et dix ans ?

b) L'évidentialité et l'avenir

Afin de tester si certains marqueurs évidentiels émergent quand le locuteur évoque l'avenir, j'ai posé les questions suivantes :

— Qu'envisagez-vous de faire demain ?

— Où vous imaginez-vous dans cinq ans/dix ans ?

c) L'expression de l'évidentialité indirecte

Afin de tester quels marqueurs évidentiels émergent lorsque l'on raconte une histoire dont on n'a pas été témoin, j'ai posé la question suivante :

— Savez-vous comment vos parents se sont rencontrés ? Pouvez-vous me décrire l'histoire ?

d) L'évidentialité et les états internes

Afin de tester quels marqueurs évidentiels émergent lorsque l'on évoque des états internes et des émotions, j'ai posé les questions suivantes :

— Pouvez-vous me raconter une histoire qui est arrivée à vous ou à quelqu'un d'autre et qui impliquent du rire/de la joie/de la peur/de la souffrance/de la surprise/des phénomènes surnaturels ?

e) L'évidentialité et les images oniriques (auto-observation)

Afin de tester quels marqueurs évidentiels émergent dans le rêve :

— Pouvez-vous me raconter un rêve que vous avez fait ?

f) Connaissances générales directes et indirectes

Afin de tester quels marqueurs évidentiels émergent lorsque l'on s'exprime sur des sujets dont on a eu une expérience directe ou que l'on ne connaît qu'indirectement, j'ai posé les questions suivantes selon les locuteurs :

Pour des sujets britanniques :

— Que pouvez-vous me dire sur Cambridge/les États-Unis/les chevaux/les yaks/l'actuel premier ministre britannique/le Dalaï-Lama/l'actuel président américain ?

Pour des sujets américains (enregistrés à Lhasa) :

— Que pouvez-vous me dire sur Lhasa/Séoul/les États-Unis/les tomates/le V^e Dalaï-Lama/le premier président américain/le dernier président américain ?

Pour des sujets tibétains :

— Que pouvez-vous me dire sur Lhasa/les États-Unis/les chevaux/les yaks/les éléphants/le V^e Dalaï-Lama/le dernier président américain ?

g) Évidentialité et subjectivité

Afin de tester les marqueurs de la subjectivité et leur relation avec les marqueurs évidentiels, j'ai posé les questions suivantes :

— Pouvez-vous me raconter une histoire dans laquelle vous avez eu une intuition correcte ?

— Quelle est votre opinion personnelle en ce qui concerne le fast food/les nouvelles manières de s'habiller/l'avortement ?

— Pouvez-vous parler de vos qualités et défauts ? Et de celles de votre ami(e) ?

h) Le oui-dire et les conversations

Afin de tester les marqueurs de oui-dire qui apparaissent lorsque l'on évoque une conversation, j'ai posé les questions suivantes :

— Pouvez-vous me raconter la dernière conversation que vous avez eue avec un professeur/un collègue/un parent/au téléphone ?

i) L'évidentialité et les médias

Afin de tester comment le filtre des médias peut influencer les marqueurs évidentiels, j'ai posé les questions suivantes.

— Pouvez-vous me parler de la dernière chose que vous avez vue sur internet/à la télévision ?

La première activité proposée aux sujets consiste en la lecture d'une page de bande dessinée. J'ai utilisé des bandes dessinées humoristiques en anglais comme *Calvin and Hobbes* (Bill Watterson 1987) et des extraits de *Tintin au Tibet* (Hergé 1960) en tibétain pour les sujets tibétophones. L'exercice consiste à raconter à son interlocuteur le contenu de la bande dessinée que l'on vient de lire.

Cette activité a pour but de tester les marqueurs évidentiels qui émergent lorsque le locuteur raconte une histoire dont il n'a pas été témoin. Par ailleurs, le format de la bande dessinée fournit des modes d'accès divers à l'information puisqu'elle est composée d'images et de dialogues écrits.

La deuxième activité se déroule en deux parties. Une feuille avec 16 photos numérotées est présentée à un sujet, tandis que l'autre obtient une autre feuille avec les mêmes photos dans un ordre différent. Il s'agit d'images étranges ou énigmatiques. Le premier sujet décrit chaque image une à une, et son interlocuteur doit deviner et marquer sur un bout de papier le numéro de l'image dont il entend la description. Dans un deuxième temps, les deux sujets regardent une seule feuille avec les mêmes 16 images et doivent deviner ensemble ce que ces images représentent réellement.

L'objectif de cette activité est d'éliciter des marqueurs perceptifs visuels, inférentiels et subjectifs puisque les objets pris en photo sont difficiles à identifier. Voici quelques exemples des images utilisées :

FIGURE 3 : EXEMPLES D'IMAGES ENIGMATIQUES



Enfin, la dernière activité consiste en l'écoute de sons. J'ai demandé à mes sujets d'écouter en moyenne dix sons variés (mouvement d'objet, cris d'animaux, etc.) et de me dire, après la première et la deuxième écoute, ce qu'ils pensaient avoir entendu.

Cette activité a pour objectif d'observer quels marqueurs perceptifs directs et inférentiels émergent avec des stimuli purement sonores.

2.2.2. LE RECUEIL DU CAMBRIDGE STUDENT CORPUS

Le Cambridge Student Corpus (CSC) a été recueilli lors de deux sessions d'enregistrement à l'université de Cambridge (Royaume-Uni) en mars 2010 et en mai 2011. Ce projet de recueil de corpus original a été initié par Yann Fuchs et moi-même dans le cadre de notre doctorat à l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, sous les conseils d'Aliyah Morgenstern (Sorbonne Nouvelle). Camille Debras, également doctorante à l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3²¹, a rejoint le projet pour la deuxième session. Ce corpus est constitué de trois sections qui correspondent à trois protocoles de recueil de données en fonction des trois sujets de thèse des jeunes chercheurs. Pour pouvoir prendre en compte la dimension multimodale et fournir un corpus le plus complet et exploitable possible, une caméra fixe a été utilisée. Afin de tester l'aspect technique, Yann Fuchs et moi avons effectué un premier enregistrement à Paris 3 avec deux locuteurs britanniques. Ce premier test nous a permis de tirer un certain nombre de conclusions. Premièrement, un enregistrement sans protocole d'élicitation présentait peu d'intérêt pour notre sujet d'étude, car les formes linguistiques que nous souhaitons analyser sont peu fréquentes dans la conversation non guidée. Deuxièmement, nous avons pris conscience de l'importance du facteur familiarité entre les deux sujets pour la spontanéité et le naturel des échanges. Pour que le dispositif ne gêne pas trop la conversation, il nous a paru nécessaire que les deux locuteurs se connaissent bien. Pour l'ensemble des expériences filmées en

²¹ Yann Fuchs et Camille Debras sont maintenant docteurs et maîtres de conférences, respectivement à l'Université Paris 13 et Paris Ouest Nanterre La Défense.

sciences humaines, il est bien connu que la caméra est vite oubliée à condition que le sujet parle à une personne dont il est proche. Cette expérience a donc orienté notre méthode de recrutement de sujets.

La première session d'enregistrement a eu lieu à Cambridge en mars 2010. J'utilise quelques exemples issus de la transcription de cette partie du corpus (3 heures 11 minutes pour trois dyades de locuteurs natifs anglophones britanniques et irlandais), mais j'ai perfectionné mon protocole de recueil de corpus entre la première session d'enregistrement du Cambridge Student Corpus et du Tibet Student Corpus. Ainsi, pour ce qui est de la comparaison entre les deux corpus et les données quantitatives, j'ai utilisé seulement les transcriptions de la deuxième session d'enregistrement à Lhasa et à Cambridge. Lors de mon séjour en tant qu'étudiant à Lhasa en 2010-2011, j'ai testé le nouveau protocole complet auprès de deux paires d'anglophones américains (3 filles et 1 garçon âgés de 21 à 30 ans) qui suivaient le même programme que moi à l'université du Tibet. Cette session sans vidéo a confirmé l'efficacité du nouveau protocole. J'ai recueilli et transcrit 1 heure et 40 minutes de corpus que j'ai intitulé Lhasa American Corpus (LAC) et certains exemples de la présente étude sont extraits de cette session d'enregistrement.

La deuxième session d'enregistrement du CSC a impliqué 9 dyades de locuteurs britanniques. Le recrutement ayant été effectué sur la base du volontariat, nous ne pouvions filmer chaque dyade plus d'une heure, et comme nous avions tous les trois des protocoles différents en accord avec notre sujet de thèse, j'ai dû séparer mon protocole en trois parties de vingt minutes. J'ai ainsi en tout 2 heures et 53 minutes de corpus recueilli selon mon protocole lors de cette deuxième session d'enregistrement à Cambridge avec 18 locuteurs anglophones britanniques (9 filles et 9 garçons, âgés de 18 à 34 ans, issus de la classe moyenne et étudiant à l'université de Cambridge). Nous avons demandé à chaque sujet de remplir un formulaire afin d'obtenir quelques informations sur leur vie qui pourraient influencer leur production linguistique : lieu de naissance et déménagement, âge, langues des parents, exposition à d'autres langues, etc.

Afin de garantir une langue la plus authentique possible, j'ai à chaque fois demandé aux paires de locuteurs qu'ils se posent mutuellement les questions du protocole et qu'ils discutent ensemble sans prendre en compte la présence des observateurs et du dispositif. Je ne suis intervenu dans la conversation que très rarement, lorsque l'exercice était mal compris ou pour couper une conversation trop longue afin d'assurer que le protocole soit complet dans le temps imparti.

Aucun sujet n'a été rémunéré, puisque cette pratique est interdite en France. Chaque locuteur a signé un consentement éclairé et a accepté qu'on les identifie par un trigramme (les trois premières lettres de leur prénom) et c'est ainsi que je me référerai aux locuteurs lorsque je cite un passage du CSC ou du LAC.

2.2.3. LE RECUEIL DU TIBET STUDENT CORPUS

Recueillir un corpus au Tibet est une entreprise bien plus complexe que recueillir un corpus en Angleterre pour des raisons principalement politiques²². En plus d'un visa chinois, l'entrée en Région Autonome du Tibet (RAT) nécessite un permis spécial délivré par les autorités pour une durée limitée et pour des activités précises et strictement contrôlées. Lors de ma première mission en République populaire de Chine (RPC) en mai 2010, j'ai pu, en attendant mon permis pour la RAT, tester mon protocole à Chengdu (capitale de la province du Sichuan) auprès de deux dyades. Grâce à mes contacts à Sichuan University, j'ai réussi à trouver quatre tibétophones originaires de Lhasa prêts à être enregistrés. J'ai utilisé le même protocole traduit en tibétain que lors de la première session d'enregistrement du CSC, à la différence de deux points. Pour des raisons de sécurité, j'ai supprimé toute question qui pouvait être interprétée politiquement lors de la partie sur les opinions personnelles et me suis limité à trois questions : le fast food, la mode et l'avortement. Deuxièmement, depuis 2008, il est interdit et très dangereux de filmer en RAT sans autorisation spéciale, donc je n'ai pas apporté de caméra lors de mes missions en RPC et me suis restreint à un enregistrement audio. Malgré toutes ces mesures de précaution, il est arrivé que certains sujets abordent des thèmes légèrement politiques, donc je suis contraint de rendre anonyme et confidentielle l'intégralité du Tibet Student Corpus, afin de minimiser les risques pour les sujets qui vivent encore en RPC.

Une fois mon permis de séjour pour la RAT obtenu, j'ai eu la possibilité de rester dix jours à Lhasa, où j'ai enregistré trois dyades, grâce aux contacts de Camille Simon, qui était à l'époque étudiante à Tibet University, et qui est actuellement doctorante en sciences du langage à la Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Cette première phase de recueil a été un relatif succès avec plus de quatre heures d'enregistrement audio et j'en utiliserai quelques extraits dans cette étude.

²² Pour bien prendre la mesure des conditions de liberté de la presse et d'expression en Région Autonome du Tibet, on peut se référer à la déclaration de Reporters sans frontières en février 2012 : « Rares sont les médias qui arrivent à obtenir des informations de première main, et plus rares encore sont ceux qui parviennent à se rendre dans la région. Une crise majeure se déroule, à l'abri des regards. Même Pyongyang dispose de relais de la presse internationale; ce n'est pas le cas de Lhasa. » (http://fr.rsf.org/chine-le-tibet-coupe-du-reste-du-monde-23-02-2012_41927.html; consulté le 24/05/2014).

J'ai par la suite perfectionné mon protocole pour la deuxième phase d'enregistrement, qui a eu lieu lors de mon semestre d'étude à Tibet University de septembre à janvier 2010-2011. J'ai recruté quatre dyades de locuteurs s'exprimant dans le dialecte de la région de Lhassa, âgés de 21 à 29 ans et étudiant à Tibet University, ou à Tibetan Academy of Social Sciences (Lhassa, RAT, RPC). J'ai donné des instructions directement en tibétain, puis je ne suis que très peu intervenu. J'ai donc obtenu un total de 4 heures et 8 minutes d'enregistrement.

Pour ce qui est de la transcription, j'ai recruté un tibétophone lettré pour tout retranscrire. La tâche n'a pas été si facile, puisque les Tibétains de la RAT ont reçu très peu de cours en tibétain, et un grand nombre d'entre eux ont un niveau d'orthographe extrêmement faible. Par ailleurs, l'écart entre le tibétain écrit et oral est vaste. Il était ainsi nécessaire de bien m'assurer que mon transcripateur comprenne bien ce que je lui demande : retranscrire ce qu'il entend mot pour mot et ne pas réécrire en tibétain littéraire. La quasi-totalité des Tibétains n'a jamais vu de discours oral retranscrit et un certain nombre de formes courantes n'ont pas de transcriptions attestées, comme la copule ELPA *yod.red*. J'ai donc constitué une liste de mots et formules qui n'existent pas en tibétain littéraire en en proposant une orthographe conventionnelle (souvent inspirée de Tournadre & Sangda Dorje 1998). J'ai ensuite vérifié que le transcripateur avait compris sa tâche et qu'il transcrivait bien l'intégralité du discours enregistré. Ainsi, malgré une orthographe parfois hasardeuse, la transcription du TSC me semble d'une très bonne qualité grâce à ce transcripateur.

Chaque exemple en tibétain sera transcrit en Wylie, glosé selon les conventions de Leipzig²³, et une traduction en français sera proposée entre guillemets, avec éventuellement des éléments entre parenthèses pour attirer l'attention sur un effet de sens perdu dans la traduction.

FIGURE 5 : RECUEIL DU TSC (LHASSA, OCTOBRE 2010)

²³ <http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php> (consulté le 25/05/2014)

2.2.4. AUTRES METHODES

Les méthodes que j'ai utilisées pour rendre compte de l'évidentialité en tibétain et en anglais ont évolué selon les données obtenues en accord avec ma démarche heuristique et la progression de mes analyses. Le TSC et le CSC (et LAC) se sont révélés très utiles pour la comparaison du système évidentiel tibétain et anglais. J'ai pu, grâce au TSC, mieux cerner l'utilisation des marqueurs évidentiels en tibétain et observer les équivalents les plus fréquents en anglais à l'aide du CSC. Le recueil et l'analyse de ces deux corpus ont permis en particulier l'obtention de données chiffrées en tibétain et en anglais sur l'utilisation des marqueurs évidentiels dans des contextes similaires. Par ailleurs, le CSC a permis la découverte de marqueurs évidentiels couramment employés et qui n'avaient pas été relevés par la recherche précédente, comme l'utilisation de *I remember + V-ing* pour encoder le perceptif direct.

Toutefois, autant les marqueurs évidentiels sont très fréquents en tibétain, autant ils sont rares en anglais, même avec une méthodologie d'élicitation spécialisée. Ainsi, le grand nombre d'occurrences des marqueurs évidentiels en tibétain m'a permis de bien cerner leurs contextes d'apparition et ainsi de proposer une analyse qualitative détaillée, alors que ceci n'a malheureusement pas pu être reproduit pour l'anglais à cause de la faible fréquence de ces marqueurs, et j'ai dû avoir recours à d'autres méthodes.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des potentiels marqueurs évidentiels en anglais, je suis parti à la fois des formes linguistiques qui sont ressorties dans le CSC et le LAC, et des marqueurs qui avaient été relevés par les études précédentes qui portent sur l'évidentialité en anglais. J'ai utilisé des dictionnaires de synonymes et mes intuitions pour compléter ce système en proposant d'autres candidats à l'expression de l'évidentialité en anglais.

Une fois la liste des potentiels marqueurs évidentiels en anglais établie, la tâche consistait à déterminer si chacun d'entre eux possédait bien un trait sémantique évidentiel ou non, et, si c'était le cas, à quelles branche et sous-branche évidentielles il appartenait. De plus, mon objectif était de cerner les paramètres qui motivent l'utilisation d'un marqueur plutôt qu'une autre forme proche à l'intérieur de chaque branche évidentielle.

Pour répondre à cet objectif, j'ai dû utiliser de larges corpus, principalement le British National Corpus (BNC) et le Corpus Of Contemporary American English (COCA)²⁴, afin d'obtenir un grand nombre d'occurrences de ces formes en contexte. L'usage de COCA m'a par ailleurs permis d'obtenir des données sur la fréquence de ces formes et leur registre. J'ai ensuite tenté de dégager des principes généraux concernant le profil sémantique de chacune de ces formes et j'ai procédé à plusieurs tests d'acceptabilité auprès de locuteurs natifs, principalement lors de mon séjour à UC Berkeley. Ces tests d'acceptabilité ont été reproduits à plusieurs reprises et avec des locuteurs anglophones aux profils variés pour diminuer autant que possible les effets liés aux différences idiolectales et dialectales, ainsi que les jugements erronés dus au contexte limité des phrases proposées. J'ai également soumis à plusieurs anglophones natifs (américains, britanniques, australiens et irlandais) des sondages papier afin de déterminer l'acceptabilité de certaines phrases (notées de 0 à 5) et l'interprétation qu'ils favorisaient. Ces sondages ont permis dans une certaine mesure de juger des paramètres dialectaux et idiolectaux qui pouvaient influencer le choix des formes.

Comme le tibétain ne possède pas de large corpus oral transcrit, mes données pour le tibétain se limitent au TSC et à différents tests auprès de locuteurs natifs. Cependant, comme la plupart des marqueurs évidentiels cités dans cette étude sont présents plusieurs dizaines, voire centaines, de fois dans le TSC, l'utilisation d'un corpus plus restreint pour le tibétain posait moins de problèmes que pour l'anglais. Pour les données de fréquence, j'utilise le million de mots comme échelle pour l'ensemble de cette étude par souci de cohérence avec les données de COCA (la fréquence y étant calculée par million de mots).

L'évidentialité est un domaine de recherche qui connaît un très fort intérêt en linguistique depuis quelques années, mais n'en demeure pas moins relativement peu étudiée. Les langues dites « évidentielles » sont pour la grande majorité d'entre elles très peu décrites et ce n'est que récemment que cette notion a été appliquée à l'anglais dans un sens proche de la recherche en typologie. En considérant les objectifs ambitieux fixés pour cette étude, le grand nombre de formes à traiter et la variété des méthodes mises en œuvre pour répondre à ces objectifs, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une analyse préliminaire. La recherche future permettra certainement de détailler ces données et d'affiner nos connaissances sur l'évidentialité dans des langues comme l'anglais et le tibétain.

²⁴ Davies, Mark. (2008-) *The Corpus of Contemporary American English: 450 million words, 1990-present*. Available online at <http://corpus.byu.edu/coca/>.

Davies, Mark. (2004-) *BYU-BNC*. (Based on the British National Corpus from Oxford University Press). Available online at <http://corpus.byu.edu/bnc/>.

Site du British National Corpus : <http://www.natcorp.ox.ac.uk/>

Synthèse chapitre 2 :

- La recherche sur l'évidentialité est scindée en deux courants principaux qui adoptent généralement une définition différente de la notion et ne décrivent pas les mêmes phénomènes. La recherche sur les langues dites « évidentielles » est généralement d'approche typologique, alors que celle sur les langues « non évidentielles » souffre en général d'une absence de consensus sur ce que recouvre cette notion et varie d'angle d'approche (lexicologique, sémantique modale et pragmatique).
- L'ouvrage d'Aikhenvald (2004) offre une synthèse de la recherche sur l'évidentialité et établit une taxonomie basée sur les distinctions sémantiques encodées par les marqueurs grammaticaux de l'ensemble des langues évidentielles.
- La présente étude se base en priorité sur un corpus contrastif spécialement recueilli à Lhasa et à Cambridge. La même méthodologie a été utilisée pour les parties tibétaine et anglaise du corpus. Différentes questions qui sollicitent des informations acquises par des modes variés et trois activités (images énigmatiques, reconnaissance de sons et lecture d'une bande dessinée) ont permis d'éliciter le plus grand nombre de marqueurs évidentiels dans les deux langues.
- D'autres méthodes qualitatives et quantitatives sur large corpus et des tests d'acceptabilité ont été employés pour bien décrire le système évidentiel des deux langues.

CHAPITRE 3 : LE TIBETAIN

Ce chapitre a pour objectif de décrire le système du groupe verbal tibétain afin de mieux conceptualiser l'articulation de l'évidentialité avec les autres notions qui sont encodées au niveau du groupe verbal. Nous allons tout d'abord présenter la langue tibétaine d'un point de vue typologique et géographique, et nous décrirons les caractéristiques générales du dialecte qui a été retenu pour la présente étude. Nous explorerons ensuite la structure du groupe verbal tibétain en donnant un premier aperçu des différents paramètres qui déterminent le choix du premier suffixe. Nous analyserons enfin chaque catégorie de copules, suffixes et enclitiques qui sont évidentiels ou en distribution complémentaire avec des formes évidentielles : les marqueurs factuels, perceptifs directs, égophoriques, réceptifs, inférentiels, de oui-dire et épistémiques.

3.1. PRESENTATION

3.1.1. FAMILLES, GEOGRAPHIE ET DIALECTES

Le tibétain est une langue bien moins étudiée linguistiquement que l'anglais, donc il me semble nécessaire de présenter brièvement les caractéristiques typologiques de cette langue et de préciser sur quelle variété je m'appuie pour la présente étude.

Le tibétain appartient à la superfamille des langues sino-tibétaines et à la branche bodoise de la famille des langues tibéto-birmanes. La superfamille sino-tibétaine est comparable à la fois en taille et en diversité à la superfamille indo-européenne. Quant à la famille tibéto-birmane, elle compte environ 300 langues, parmi lesquelles seuls le tibétain, le birman et le newar ont une longue tradition écrite (Tournadre 2005, 2014*b*). Les langues tibétiques parlées actuellement ont comme ancêtre commun le tibétain classique et recouvrent un territoire qui correspond approximativement à celui de l'empire tibétain à son apogée (du 7^e au 9^e s.). Couvrant 2 400 000 km², il s'agit du plus grand territoire linguistique d'Asie après l'Inde. À l'heure actuelle, le Tibet linguistique est divisé en cinq pays²⁵ : la République Populaire de Chine (pour la majorité du territoire), le Pakistan, l'Inde, le

²⁵ Notez toutefois qu'une petite communauté de tibétophones a été repérée en Birmanie.

Népal et le Bhoutan. Les langues tibétiques sont parlées de la région du Baltistan (Pakistan) à l'ouest, à la province du Sichuan (RPC) à l'est. À l'extrême nord, les langues tibétiques sont parlées jusqu'aux provinces du Qinghai et du Gansu (RPC) et à l'extrême sud, elles sont parlées par certains peuples du versant méridional de l'Himalaya : au Dolpo, au Mustang, au pied du mont Everest, au Sikkim et au Bhoutan (Inde, Népal et Bhoutan) (Tournadre & Sangda Dorje 1998 ; Tournadre 2005, 2014b)²⁶.

La famille des langues tibétiques se compose approximativement de 200 langues et dialectes. La division classique entre langue d'un côté – deux locuteurs de deux langues différentes ne peuvent se comprendre – et dialecte de l'autre – deux locuteurs de deux dialectes qui appartiennent à la même langue se comprennent relativement bien – nous permet de classer les langues tibétiques en huit groupes linguistiques. Ainsi, si deux locuteurs de langue tibétique appartiennent à deux groupes linguistiques différents, l'intercompréhension entre eux est quasi nulle, à moins bien sûr qu'ils puissent avoir recours à une autre langue (tibétain « standard », mandarin, etc.) ou au tibétain écrit. Ces huit groupes de dialectes correspondent aux langues du Ü-tsang, Kham-hor, Amdo, Ladakhi-balti, Dzongkha-lhokä, Lahuli-spiti, Sherpa-jirel et Kyirong-kagate (Tournadre 2005). Cette grande diversité dialectale s'explique par plusieurs facteurs : l'étendue du territoire, l'isolement de certaines régions, une situation politique particulièrement problématique, un niveau d'illettrisme très élevé et le système d'éducation chinois qui privilégie l'apprentissage du mandarin plutôt que du tibétain (Vokurková 2008). Le tibétain que j'examinerai dans cette étude est le dialecte de la région de Lhasa, qui appartient au groupe Ü-tsang.

3.1.2. VARIATION EN TIBETAÏN

Au-delà de la variété dialectale que présente ce qui est communément appelé la « langue tibétaine », il convient de donner une description un peu plus précise des autres types de variation linguistique que le chercheur est amené à rencontrer dans son étude du tibétain, afin de mieux définir la langue qui a été choisie pour cette étude.

Tout d'abord, les langues et dialectes tibétiques sont tous liés au tibétain littéraire. Celui-ci se divise en trois périodes : le tibétain ancien (du 7^e au 11^e s.), le tibétain littéraire classique (du 12^e au

²⁶ Tournadre (2014b) note que les auteurs suivants ont contribué récemment à la description des langues tibétiques : Sun (2003, 2006, 2007), Suzuki (2009a, 2009b, 2009c, 2011a, 2011b), Zeisler (2011, 2012), Haller (2000, 2004, 2009), et Chirkova (2005, 2008).

19^e s.) et le tibétain littéraire moderne (20^e et 21^e s.). La grammaire du tibétain littéraire moderne demeure très conservatrice, alors que la plupart des dialectes, dont le parler de la région de Lhassa, ont grandement évolué, à la fois sur le plan lexical et grammatical. Il est nécessaire de bien prendre en considération ce point lorsque l'on s'intéresse à l'évidentialité en tibétain, puisque le système évidentiel est absent en tibétain ancien et quasi absent en tibétain littéraire classique et moderne, alors qu'il est d'une grande richesse dans la langue parlée. Ainsi, la recherche sur l'évidentialité en tibétain doit se faire à partir de corpus oraux et l'étude diachronique de cette notion est limitée.

L'alphabet tibétain est inspiré d'une variante gupta de l'alphabet devanagari²⁷. Il comporte trente lettres, qui correspondent à 30 consonnes, et 4 signes diacritiques placés au-dessus ou au-dessous des lettres pour marquer les voyelles (voir exemple annexe 3). Afin que mes exemples en tibétain puissent être lus par des non-spécialistes, j'utiliserai uniquement la transcription en alphabet latin de Wylie (1959), qui est la plus utilisée dans le monde académique occidental.

Le tibétain littéraire est utilisé dans l'ensemble de la zone linguistique tibétaine à l'exception du Baltistan, mais il est de plus en plus concurrencé par les langues nationales. Il est la *scriptura franca* et une langue très prestigieuse dans tout le territoire tibétophone, même si le chinois a commencé à prendre le dessus depuis l'invasion du Tibet par la Chine dans les années 50 (Tournadre 2005). La langue littéraire et les dialectes modernes possèdent un même lexique de base et partagent une même morphosyntaxe fondamentale. En revanche, si l'on s'intéresse par exemple au parler de Lhassa, on ne peut que constater combien la phonologie a évolué, ce qui rend l'orthographe très difficile à apprendre pour les Tibétains eux-mêmes. Dans l'ensemble, la langue littéraire est également plus concise et elliptique, ainsi que plus flexible grammaticalement. Pour ce qui est de l'évidentialité, la langue de Lhassa et la plupart des dialectes ont développé au fil des siècles de nombreux outils grammaticaux pour exprimer cette notion avec plus ou moins de nuances. Il peut paraître surprenant qu'un grand nombre de distinctions évidentielles similaires se retrouvent à travers les différentes langues tibétiques, mais sont souvent encodées par des morphèmes différents : l'enclitique inférentiel *-ze* en tibétain standard provient du verbe *zer* (« dire »), alors que le ladakhi utilise *-lo* qui vient du verbe *lo* (« dire ») (Zeisler 2012a). Le suffixe aoriste perceptif direct *-song* en tibétain standard provient du verbe désuet *song* (« aller »), alors que la langue de l'Amdo utilise le suffixe *-thal* qui signifie à l'origine « dépasser ». (Robin, à paraître)

²⁷ L'alphabet gupta fut utilisé à partir du 5^e s. dans l'empire du même nom au nord de l'Inde.

Pour ce qui est des registres et des niveaux de langue, on peut constater l'influence du tibétain littéraire sur le parler distingué ou très éduqué. Comme d'autres langues asiatiques, le tibétain possède un registre honorifique (*zhesa* en tibétain, symbolisé par H dans les exemples) qui influence le vocabulaire choisi lorsque l'on s'adresse à quelqu'un considéré supérieur à soi-même (en âge, statut social, hiérarchie, etc.). Si ce registre reste bien présent à Lhassa et s'entend dans différents milieux (également en famille ou entre amis), j'ai pu constater qu'il est assez rarement employé « dans les règles de l'art » et que la jeunesse utilise souvent un *zhesa* « mal formé », combinant par exemple un nom à l'honorifique avec un verbe de registre courant.

L'alternance de code linguistique (en anglais, *code switching*) est très courante à Lhassa : dans une langue relâchée ou, au contraire, technique, le mot chinois l'emporte souvent sur le mot tibétain (de la même manière que le mot anglais ou hindi l'emporte souvent pour le tibétain parlé en Inde). Il existe un parler « jeune » et un registre argotique (souvent associé à un jargon de métier) en tibétain également, mais ces variantes sociolectales sortent du cadre de la présente étude. Il est également courant de distinguer le parler des éleveurs nomades et des agriculteurs qui, même dans une région donnée, ont souvent un niveau d'intercompréhension faible. Cette distinction correspond aux deux grands groupes sociologiques qui participent à l'économie traditionnelle tibétaine. Comme les données sur ces différences sont limitées et que mes sujets sont pour la plupart des étudiants de Lhassa, cette distinction me semble peu pertinente pour cette étude.

Enfin, le chercheur qui s'intéresse au tibétain parlé doit être conscient du fait que les différences idiolectales sont bien plus prononcées en tibétain qu'en français ou en anglais. Ce phénomène s'explique par l'absence de réelle standardisation du tibétain parlé, qu'elle soit officielle – par les conventions d'une élite – ou naturelle – par l'exposition courante à une langue standardisée par l'éducation ou les médias.

3.1.3. LE TIBÉTAIN PARLE DE LHASSA

Le tibétain choisi pour cette étude est le tibétain parlé de Lhassa. J'ai choisi ce dialecte, car il s'agit de la forme de tibétain parlé généralement jugée comme la plus prestigieuse, puisque Lhassa est la capitale du Tibet et que le Dalai-lama s'exprime dans ce dialecte. On peut estimer qu'à peu près 1 million et demi de personnes parlent le tibétain de Lhassa ou une langue très proche de celui-

ci. Bien que ce dialecte soit souvent considéré en exil comme la langue parlée standard, je préfère avoir un recours limité à la formule « tibétain standard » pour un certain nombre de raisons.

Tout d'abord, malgré certains efforts récents, la standardisation de la langue parlée tibétaine en est encore à ses balbutiements, que ce soit au Tibet ou en exil. De plus, très rares sont les Tibétains résidant en dehors de la région du Ü-Tsang qui sont capables de comprendre la langue de Lhassa. Ainsi, parler de « tibétain standard » induit parfois en erreur, car cette formule peut laisser croire qu'il s'agit de la langue qui est largement considérée comme standard et qui est parlée par l'ensemble des tibétophones, ce qui est loin d'être le cas. Par ailleurs, une grande partie de l'élite intellectuelle tibétaine vient de l'Amdo, ce qui donne un certain prestige à la langue tibétique de cette région, bien que l'intercompréhension entre ces deux langues soit très réduite. Enfin, bien qu'une langue proche du dialecte de Lhassa soit utilisée comme *lingua franca* chez la diaspora tibétaine (en Inde en particulier), l'influence des autres dialectes sur cette langue de l'exil, ainsi qu'une évolution interne, et parfois une simplification, du lexique et de la syntaxe nous incitent à considérer le dialecte de Lhassa et le « dialecte de l'exil » comme deux versions différentes de la langue dite « standard ». Pour une étude scientifique précise qui porte sur le groupe verbal en tibétain parlé, il est particulièrement recommandé de distinguer le parler de l'exil du parler de Lhassa, car on observe des différences notables dans l'emploi des suffixes verbaux de chaque côté de la chaîne himalayenne.

D'un point de vue typologique, le tibétain parlé de Lhassa peut se définir comme une langue agglutinante avec des constructions analytiques. Elle possède un ratio morphème à mot élevé, la plupart des syllabes étant porteuses d'un bagage sémantique. L'ordre canonique de la phrase tibétaine est Sujet-Objet-Verbe (SOV) avec un arrangement syntaxique ergatif-absolutif. On adjoint ainsi théoriquement une particule ergative (-*gis* et allomorphes) au sujet d'un verbe transitif, alors que le complément d'objet direct est marqué par Ø (voir notamment Tournadre 1996a). Cependant, dans le parler moderne de Lhassa, la particule ergative est en général omise si le verbe n'est pas à l'aoriste. On peut ainsi parler d'ergativité scindée (*split ergative*) (Takeuchi & Takahashi 1995).

Le groupe verbal, comme le groupe nominal, possède une tête initiale. La base verbale peut être suivie d'un ensemble de verbes secondaires, auxiliaires, suffixes et enclitiques qui qualifient le procès. La structure du groupe verbal est la suivante²⁸ :

V (+AUX) (+SFX1) (+INT) (+OUÏD)

²⁸ Voir la liste des abréviations p. 15. V : Base Verbale ; AUX : Auxiliaire ; SFX1 : Suffixe 1 ; INT : Suffixe interrogatif ; OUÏD : enclitique de ouï-dire

Voici un exemple de GV dit « saturé » (dont toutes les positions sont occupées) :

(53)

'gro myong -yod -pas -za
aller EXP -ELPA EGO -INT -OUÏD
« Il a demandé si tu y étais déjà allé. »

Le tibétain possède des particules casuelles, placées après le GN qu'elles modifient. On peut distinguer six cas dans le parler de Lhassa contemporain :

- le génitif (GEN) : *-gi* (et allomorphes)
- l'ergatif-instrumental (ERG, INST) : *-gis* (et allomorphes)
- l'oblique (OBL) : *-la* (et allomorphes)
- l'ablatif : *-nas*
- l'absolutif : \emptyset
- l'associatif (ASSO) : *-dang*

Le tibétain ne possède pas de prépositions, mais des postpositions (ainsi placées après le GN qu'elles modifient) :

(54)

ja.khang nang-la
salon de thé dans-OBL
« dans le salon de thé » (TSC enr. 1)

Les conjonctions sont également placées après les propositions sur lesquelles elles portent :

(55)

khong-tsho phal.cher bal.yul-la phyin -nas yo.rob-la 'gro-mkhan red.bzhag
il-PL peut-être Népal-OBL aller.ACP -CONJ Europe-OBL aller-NOMZ ESS CONCL
« Peut-être qu'après être allés au Népal, ils vont aller en Europe. » (TSC enr. 2)

Enfin, le tibétain se caractérise par une grande capacité à omettre des éléments dans la phrase (en anglais, *Pro Drop*). Au niveau de la proposition, l'omission du sujet ou de l'objet ne pose pas de problème syntaxique en tibétain. Un GN peut facilement se réduire à un simple nom tête, et bien qu'en général la racine d'un verbe s'accompagne au moins d'un suffixe, ce suffixe est généralement

omis dans les propositions coordonnées ou subordonnées et peut également disparaître dans certains contextes.

Voici un exemple de phrase complète en tibétain :

(56)

rgan-lags-kyis yig.tshad chung.chung cig bzos-pa.red
professeur-H-ERG examen petit un faire-AOR FACT

« Le professeur a rédigé un petit examen. » (TSC enr. 1)

Cette phrase reste tout à fait grammaticale si le sujet *rgan.lags-kyis* est effacé, ou si l'objet *yig.tshad chung.chung cig* est effacé. À l'intérieur du GN *yig.tshad chung.chung cig*, l'omission de l'article indéfini *cig* est également tout à fait envisageable. Ces opérations sont impossibles dans une langue comme l'anglais :

(57) The teacher wrote a little exam.

(58) *Wrote a little exam.

(59) *The teacher wrote.

(60) *The teacher wrote little exam.

Grâce à cette possibilité d'effacer la plupart des constituants de la phrase, les tibétophones évitent autant que possible les redondances, ce qui rend un grand nombre d'énoncés ambigus et complique souvent l'analyse linguistique.

3.2. LE GROUPE VERBAL

3.2.1. PHRASES COMPLEXES ET SYNTAXE EXTERNE DU GROUPE VERBAL

Lorsque l'on regarde attentivement un corpus de langue naturelle, on se rend compte que la définition de phrase est par essence problématique. Comment doit-on traiter les productions linguistiques qui ne contiennent pas de verbe, les faux départs, les phrases incomplètes et ces longs énoncés qui se composent de fragments de phrases mis bout à bout ? Que ce soit en tibétain ou dans d'autres langues, on se rend vite compte que les phrases canoniques que l'on trouve dans les manuels de grammaire sont en réalité assez rares dans un contexte de production spontanée.

Cependant, on ne peut que constater une différence frappante lorsque l'on compare le CSC et le TSC. Tout d'abord, la fréquence des verbes conjugués est bien supérieure en anglais qu'en tibétain et le nombre de propositions par phrase est en moyenne plus élevé en tibétain. Lorsqu'une proposition est subordonnée ou coordonnée, seule la racine du verbe apparaît dans la grande majorité des cas en tibétain. Les tibétophones ne semblent avoir aucune difficulté à enchaîner les propositions et fragments de phrases, articulés avec des conjonctions ou sans, avant d'utiliser un groupe verbal complet, c'est-à-dire au minimum une racine et un suffixe : V+SFX1 (Tournadre & Sangda Dorje 1998). Le statut de la proposition (coordonnée, subordonnée ou principale) sera ainsi de première importance pour la syntaxe interne du groupe verbal.

Voici un extrait du Tibet Student Corpus :

(61)

<i>nga</i>	<i>kha.sang</i>	<i>chu.tshod</i>	<i>gsum-pa-yar</i>	<i>nga.rang-gi</i>	<i>grog.s.po-dang</i>	<i>mnyam.du</i>					
moi	hier	heure	trois-ORD-OBL	moi-GEN	ami-ASSO	avec					
<i>zhog.pa='i</i>	<i>sngon-la</i>	<i>se.rwa</i>	<i>dgon.pa=r</i>	<i>mchod.mjal-la</i>	<i>phyin</i>	<i>a.ni</i>	<i>mchod.mjal</i>				
matin=GEN	avant-OBL	Sera	monastère=OBL	offrande-OBL	aller.ACP	et	offrande				
<i>de nas</i>	<i>mar</i>	<i>log</i>	<i>byas</i>	<i>'o</i>	<i>de ga.re</i>	<i>za</i>	<i>lha.sa='i</i>	<i>ra.mo.che</i>	<i>srang</i>		
ce	CONJ	en bas	revenir	CONJ	euh	ceci	qu coast	dire	Lhasa=GEN	Ramoche	ruelle
<i>'di.pa-la</i>	<i>ja</i>	<i>'thung</i>	<i>rtse.mo.rtse</i>	<i>byas</i>	<i>bsdad-pa.yin</i>						
autour-OBL	thé	boire	jouer	CONJ	rester-AOR EGO						

« Moi, hier à trois heures... avec mon copain, à l'aube, on est partis faire des offrandes au monastère de Séra... puis, après ces offrandes, on est redescendus... euh, comment on dit... dans une ruelle de Ramoche à Lhasa, on a bu du thé et on est restés jouer. » (TSC enr. 4)

Comme on peut le voir, cet extrait du TSC comporte six verbes (en gras dans le texte), mais seulement le dernier est « conjugué » en tibétain, alors qu'un énoncé équivalent en français ou en anglais comporterait une majorité de verbes conjugués. On peut comparer cet extrait à un exemple semblable du CSC :

(62) ELI: Then I **left** and **came back** to college. I **bumped** into one of my friends I **haven't seen** for a long time and she **talked** and **wouldn't shut up** for a very long time.

ANT : Oh god! (laugh)

ELI: Mm— (laugh) I finally **got back** to my room- **tried** to do some of my dissertation and **failed** miserably. Mmm — (CSC vid. 2)

On peut ainsi constater que, dans cet extrait en anglais, nous n'avons pas de base verbale seule, mais des verbes conjugués. Certains sont au prétérit (*left, came back, bumped, talked, got back, tried* et *failed*), un autre au present perfect (*have seen*) et un dernier est accompagné d'un auxiliaire modal (*would shut up*). Il est ainsi nécessaire de bien prendre en compte cet écart pour comprendre le marquage de l'évidentialité en tibétain dans une perspective de comparaison au système anglais.

3.2.2. SYNTAXE INTERNE DU GROUPE VERBAL

Nous allons maintenant décrire la syntaxe interne du groupe verbal tibétain. Il semble utile de présenter dans un premier temps l'ensemble des possibilités syntaxico-morphologiques et comment les différents marquages sémantiques se répartissent entre les éléments du GV afin de bien comprendre le système dans son ensemble avant d'analyser comment l'évidentialité s'articule avec ces autres notions encodées au niveau du groupe verbal.

Comme nous l'avons vu précédemment la structure du groupe verbal en tibétain peut être décrite comme suit :

V (+AUX) (+SFX1) (+INT) (+OUÏD)

V fait référence à la racine verbale, seul élément indispensable au GV. En tibétain classique, il n'est pas rare qu'une racine verbale possède jusqu'à quatre flexions. Par exemple, le verbe *byed* (« faire ») s'écrit *byed* au présent, *bya* au futur, *byas* à l'aoriste et *byos* à l'impératif en tibétain

classique. Ce système de flexion interne à la racine a été abandonné pour la grande majorité des verbes dans le dialecte de Lhasa contemporain, et encore plus dans la langue tibétaine commune de l'exil. Certains verbes courants retiennent néanmoins ce système de flexion, par exemple le verbe *za* (manger), qui se réalise en *za* au présent (ainsi qu'à l'imparfait) et au futur, en *zas* à l'aoriste et en *zo* à l'impératif. Cependant, comme la plupart des verbes n'ont plus de flexions en tibétain parlé de Lhasa, la marque du temps et de l'aspect est portée par le suffixe 1, qui est devenu obligatoire (ou quasi obligatoire) dans ce dialecte.

AUX fait référence aux auxiliaires modaux, aspectuels et directionnels, qui sont facultatifs et permettent de qualifier le procès. Ces auxiliaires, également appelés verbes secondaires par Tournadre & Sangda Dorje (1998)²⁹, sont utilisés lorsque le locuteur souhaite apporter une précision ou placer au premier plan un élément aspectuel, modal (dynamique ou déontique, mais pas épistémique) ou directionnel. *Bsdad* (duratif) et *tshar* (terminatif) sont des exemples d'auxiliaires aspectuels. *Thub* (capacité) et *chog* (permission) sont des exemples d'auxiliaires modaux. *Yong* (cislocatif) et *'gro* (translocatif) sont des exemples d'auxiliaires directionnels.

SFX1 fait référence à ce que j'appellerai le suffixe 1. Son statut est semi-obligatoire, car sa présence est en général requise dans les propositions indépendantes et principales. En revanche, il est normalement absent des propositions coordonnées et subordonnées. J'ai choisi le terme de suffixe, car il est syntaxiquement soudé à la racine ou à l'auxiliaire. Les suffixes qui occupent cette position à l'intérieur du GV appartiennent à un paradigme riche et synthétisent un grand nombre de traits sémantiques. C'est pourquoi appeler ces suffixes des suffixes évidentiels ou même des suffixes TAM (Temps, Aspect, Modalité) ne reflète pas le nombre de paramètres sémantiques que le locuteur doit prendre en compte lorsqu'il choisit un suffixe 1. Parmi les paramètres sémantiques principaux, on peut citer la polarité (positive ou négative), la sphère personnelle (voir la section sur l'égophorique 3.3.3), le mode (indicatif ou impératif), le temps (passé ou futur), l'aspect (accompli ou inaccompli), la modalité épistémique (faible, moyenne ou forte), l'évidentialité (perceptive direct ou inférentielle), la volition (action intentionnelle ou non intentionnelle) et la directionnalité (cislocatif ou neutre) (voir notamment Tournadre & Sangda Dorje 1998). Aussi longue soit-elle, cette liste n'est pas exhaustive et il convient également d'inclure des critères pragmatiques et discursifs pour rendre bien compte de la sélection de ce suffixe (voir notamment Tournadre & Konchok Jiatso 2001).

²⁹ Par calque sur la terminologie qui apparaît dans *le clair miroir* de Kesang Gyurme (1992), traduit et commenté par Nicolas Tournadre et Heather Stoddard.

INT fait référence au suffixe interrogatif. Il en existe deux sortes : celui qui permet de poser une question (*-pas* et allomorphes), qui est obligatoire lorsque la phrase n'inclut pas de proforme interrogative, et celui qui est utilisé comme marqueur phatique (*-pa* et allomorphes).

OUI fait référence à l'enclitique de oui-dire. Il exprime que le contenu de la phrase n'a pas pour origine le locuteur, mais une autre personne. Il en existe deux : *-za /saʔ/et -ze /s/*. Nous verrons plus tard la différence subtile entre les deux (3.3.6).

Deux verbes échappent à la structure canonique du GV tibétain. Ils correspondent approximativement à la traduction des verbes *être* et *avoir* :

— les copules³⁰ essentielles (ESS) *yin/red/red.bzhag*

— les copules ELPA³¹ (Existentiel, Locatif, Possessif, Attributif) *yod/ 'dug/yod.red/byung*.

Les trois copules essentielles *yin/red/red.bzhag* dénotent la nature du sujet ou attribuent une caractéristique inhérente à celui-ci. *Yin* est égophorique (ESS EGO), et *red* est factuel (ESS FACT). *Red.bzhag* (négation : *red.mi. 'dug* ou *ma.red.bzhag* ; interrogatif : *red. 'dug-gas*) est décrit par Tournadre & Sangda Dorje (1998) comme un révélatif, car il apparaît souvent dans des contextes où le locuteur vient de prendre conscience de ce qu'il souhaite exprimer. Il semble néanmoins que les occurrences de *red.bzhag* où l'information exprimée n'est pas nouvelle pour le locuteur sont trop nombreuses pour conserver ce titre de « révélatif ». Les données du Tibet Student Corpus suggèrent que le choix de *red.bzhag* par rapport à *red* est avant tout motivé par des critères discursifs : le locuteur exprime une conclusion à la suite d'une réflexion, d'une observation ou d'une hésitation qui vient soit de lui, soit de l'interlocuteur. J'appellerai ainsi *red.bzhag* un essentiel conclusif (ESS CONCL).

On peut observer le trait conclusif de *red.bzhag* lorsque l'on compare les deux parties de l'exercice d'identification d'images énigmatiques. Dans la première partie, un sujet tente de faire deviner le contenu des images et on trouve relativement peu de *red.bzhag*. Dans la deuxième partie, les sujets reviennent ensemble sur ces images et essaient de trouver ce qu'elles représentent réellement. Ils confirment très souvent les hypothèses qu'ils avaient exprimées dans la première partie en utilisant *red.bzhag* :

³⁰ L'appellation « copule » ici est certainement contestable, car *yod/ 'dug/yod.red/byung* expriment aussi la possession et la localisation, et ne se construisent ainsi pas toujours avec un attribut du sujet à proprement parler.

³¹ ELPA est un acronyme créé par Nancy Caplow et utilisé par Garrett (2001).

(63)

bcu-pa de skye.dngos cig red.bzhag bcu-gcig de 'bu
dixième DEM plante un ESS CONCL onze DEM insecte
red.bzhag bcu-gnyis de da e.'dras bzo-'kyog red.bzhag
ESS CONCL douze DEM MD ainsi faire-NOMZ ESS CONCL
bris-kyog bzo.'dras e.'dras bcu-gsum de dur.khang red.bzhag
dessiner-NOMZ comme ainsi treize DEM tombeau ESS CONCL

« La dixième, c'est une plante. La onzième est un insecte. La douzième... euh... c'est quelque chose comme ça... on dirait un dessin. La treize est un tombeau. » (TSC enr. 3)

Dans cet extrait, le sujet donne ses réponses sur ce que représentent les images. Ces hypothèses avaient toutes déjà été évoquées en première partie (sans utiliser *red.bzhag*), donc on ne peut pas dire que le locuteur prenne conscience d'une information nouvelle ici. Ceci confirme que *red.bzhag* n'est pas en soi un révélatif, mais un conclusif. On peut comparer deux traductions en français :

(64)

bcu-pa de skye.dngos cig red.bzhag
dixième DEM être vivant un ESS CONCL

*« Tiens ! Le dixième est une plante. » (TSC enr. 3)

« Le dixième est bien une plante. »

Ainsi, l'analyse du TSC démontre que *red.bzhag* se trouve très souvent en fin d'un passage de conversation. Cette position est en adéquation avec son trait sémantique conclusif. Cependant, il arrive parfois que *red.bzhag* se trouve en tout début d'un passage de conversation. Dans ce cas-là, le locuteur semble synthétiser dans son esprit ce qu'il s'apprête à expliciter. On en trouve plusieurs exemples dans le TSC, notamment dans l'exercice de lecture de bande dessinée (65) ou dans les histoires d'enfance (66) :

(65)

nga='i 'di e.'dras red.bzhag
moi=GEN DEM ainsi ESS CONCL

« La mienne est comme ça... » (TSC enr. 3)

(= Voici de quoi parle la mienne.)

(66)

lo gsum ma -sleb -gong-la nga blo.khog.chung.chung zhe.po red.bzhag
an trois NEG -arriver avant-OBL je peureux très ESS CONCL

« Avant l'âge de trois ans, j'étais très peureuse. » (TSC enr. 3)

L'exemple (65) se trouve en tout début de description de la bande dessinée, alors que l'exemple (66) est la première phrase que le sujet énonce après avoir réfléchi à une histoire de sa petite enfance. Dans ces deux exemples également, *red.bzhag* n'a rien de révélatif.

Les copules ELPA *yod/'dug/yod.red/byung* s'emploient pour exprimer l'Existentiel, le Locatif, le Possessif et l'Attributif. Elles traduisent ainsi l'expression « il y a », le verbe « avoir » (possession) et également le verbe « être », lorsque celui-ci signifie « être situé » ou prend un adjectif comme attribut du sujet. *Yod* est égophorique, *'dug* est perceptif direct, et *yod.red* est factuel. La copule *byung* est une forme aoriste égophorique et possède seulement les valeurs existentielle et attributive des copules ELPA. On trouvera des exemples d'emplois de ces copules en 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3 et 3.3.4.

TABLEAU 3 : LES COPULES EN TIBÉTAIN

	EGOPHORIQUE	FACTUEL	DIRECT	CONCLUSIF
ESSENTIEL	<i>yin</i>	<i>red</i>	/	<i>red-bzhag</i>
ELPA	<i>yod</i>	<i>yod.red</i>	<i>'dug</i>	/

J'ai présenté la structure du groupe verbal tibétain en me contentant d'en souligner ses spécificités. Nous avons vu en particulier que le suffixe 1 se trouve au croisement de nombreux paramètres sémantiques, dont certains sont peu représentés dans les langues indo-européennes. Nous allons ainsi explorer plus en détail ce qui motive le choix de ce suffixe 1.

3.2.3. CRITERES SEMANTIQUES POUR LE SUFFIXE 1

Comme nous l'avons vu, un grand nombre de paramètres sémantiques sont à prendre en compte pour expliquer ce qui motive le choix de tel ou tel suffixe 1. La sélection de ce suffixe est certainement le point de grammaire le plus problématique pour les étudiants de tibétain. Nous allons

tenter de donner un aperçu de ces paramètres un par un : la polarité, la volition, la directionnalité, la sphère personnelle, le temps, le mode, l'aspect, la modalité épistémique et l'évidentialité.

a) La polarité

Le choix du premier suffixe est déterminé par la polarité de la proposition, car c'est sur ce suffixe qu'est encodée la négation. Deux points méritent d'être soulignés : premièrement, on trouve souvent les syllabes *ma* et *mi* dans les suffixes de polarité négative, mais leur emploi et leur position ne sont pas réguliers sur l'ensemble du paradigme, donc il vaut mieux ne pas les considérer comme des morphèmes indépendants lorsqu'ils apparaissent à l'intérieur du suffixe 1.

b) La volition

Les suffixes 1 ont un comportement différent selon les prédicats sur lesquels ils portent. La distinction entre prédicats contrôlables et non contrôlables est essentielle au système de « conjugaison » tibétain : les verbes contrôlables, comme « regarder » (*lta* en tibétain), peuvent avoir pour sujet un agent qui accomplit volontairement l'action décrite par le verbe, alors que les verbes non contrôlables, comme « voir » (*mthong* en tibétain), décrivent un procès indépendant de la volonté du sujet. Les suffixes égophoriques (*-pa.yin*, *-yod*, *-gi.yod*, *-gi.yin*) expriment la volition et sont donc incompatibles avec les verbes non contrôlables (sauf dans certains cas, comme pour exprimer l'aspect itératif, voir 3.3.3). L'exemple (67) est un énoncé qui contient un verbe contrôlable, et donc tout à fait compatible avec un suffixe égophorique tandis que l'exemple (68) présente un verbe non contrôlable, et ainsi suivi d'un suffixe non égophorique malgré un sujet à la première personne.

(67)

a.ni sman mang.po za-gi.yod

et médicament beaucoup manger-ICP EGO

« Et je prends beaucoup de médicaments. » (TSC enr. 4)

(68)

nga-tsho=s skad gsal.po go-gi.mi.'dug -ga

je-PL=ERG son clair entendre-ICP DIR NEG -PHAT

« On n'entendait pas bien ce son, hein ? » (TSC enr. 2)

c) La directionnalité

La direction du procès vers le locuteur ou non peut déterminer le choix du suffixe 1. Bien que cette distinction semble se perdre dans le tibétain de l'exil, les tibétophones de Lhassa utilisent les suffixes aoristes *-song* et *-byung* dans des contextes différents. Le suffixe *-byung* porte sur un procès dirigé vers le locuteur, alors que *-song* est neutre.

(69)

pA-lags-kyis nga-la.ya slob.gso mang.po brgyab-byung

père-H-ERG moi-OBL leçon beaucoup VBZ-AOR REC

« Mon père m'a beaucoup fait la leçon. » (TSC enr. 4)

(70)

pA-lags-kyis kho-la.ya slob.gso mang.po brgyab-song

père-H-ERG lui-OBL leçon beaucoup VBZ-AOR DIR

« Mon père lui a beaucoup fait la leçon. »

d) La sphère personnelle

La sphère personnelle est une notion liée à la catégorie morphologique d'égophorique, qui est un point grammatical typique de certaines langues tibéto-birmanes³². Contrairement aux langues comme le français ou l'anglais, le tibétain ne présente pas d'accord sujet-verbe syntaxiquement

³² Le terme « égophorique » a été proposé par Hagège (1982), puis appliqué au tibétain par Tournadre (1992) dans un nouveau sens. Ce terme est maintenant repris dans d'autres langues souvent avec un sens éloigné de l'emploi de Tournadre (1992).

contraint. La personne (1^{re}, 2^e et 3^e) reste pertinente, mais lorsque le sujet est à la première personne, la grammaire du tibétain n'impose pas nécessairement un suffixe égophorique, mais propose un choix sémantique entre plusieurs suffixes. Un suffixe égophorique s'emploie normalement lorsque le sujet est à la première personne, que l'action assertée est intentionnelle, que le locuteur se souvient de cette action et qu'il décide de donner à son énoncé une coloration plus personnelle que factuelle. Les copules égophoriques *yin* et *yod*, ainsi que le suffixe égophorique inaccompli (présent/imparfait) *-gi.yod* sont par ailleurs compatibles avec des sujets à la deuxième ou troisième personne lorsqu'un élément de la phrase ou du contexte fait directement référence à la sphère personnelle du locuteur :

(71)

nga='i bu.mo slob.grwa-la 'gro-gi.yod
 moi=GEN fille école-OBL aller-ICP EGO

« Ma fille va à l'école. » (Tournadre & Sangda Sorje 1998)

Nous reviendrons sur les copules et suffixes égophoriques et leurs emplois en 3.3.3.

e) Le mode

La notion de mode³³ semble problématique d'un point de vue typologique, car elle recoupe des paramètres syntaxiques (le marquage par terminaison verbale) et sémantiques (l'expression de certains types de modalité). Autant parler de mode est utile pour décrire la conjugaison des langues romanes, autant il semble artificiel et ethnocentriste d'utiliser cette catégorie lorsque l'on cherche à décrire d'autres langues, comme l'anglais et le tibétain. Je ne parlerai ainsi pas de mode subjonctif ou conditionnel en tibétain, bien que des outils existent pour rendre compte du contenu sémantique de ces modes du français. Il est par contre difficile de trouver un consensus pour le classement de phénomènes linguistiques comme l'impératif et il me semble en effet préférable de parler de mode impératif plutôt que de le classer comme un temps. En tibétain, il existe des suffixes qui occupent la place du suffixe 1 pour traduire l'impératif, c'est-à-dire, pour exprimer une suggestion, une demande ou un ordre. Ces suffixes sont *-do*, *-dang*, *-a*, *-shig*, *-shog* et *-rogs(.gnang)* (Tournadre & Sangda Dorje 1998). Ils se distinguent par certaines nuances sémantiques, mais comme les paramètres

³³ Ici je prends le terme de mode, non pas selon la distinction proposée par Huddleston & Pullum (2002) : mode étant l'expression formelle et modalité étant le domaine sémantique, mais selon la définition classique de mode comme paradigme de conjugaison : indicatif, subjonctif, impératif, etc.

évidentiels ne sont pas *a priori* pertinents en tibétain ici, je ne traiterai pas de l'impératif dans cette étude.

f) Le temps

Le temps est un critère très important pour le choix du suffixe 1 et il est relativement facile de séparer les suffixes selon la localisation temporelle du procès. Par exemple, lorsque l'on utilise *-pa.red*, le procès est toujours passé et lorsque l'on utilise *-gi.yin* le procès est toujours futur. Cependant, dans certains cas, l'articulation entre l'aspect et le temps rend le classement des suffixes plus complexe. Par exemple, on peut noter que les mêmes suffixes (et copules) sont utilisés pour le présent et l'imparfait (passé inaccompli). Par ailleurs, le suffixe *-gi.red* peut encoder soit le futur, soit le gnomique (présent ou passé de vérité générale).

g) L'aspect

La notion d'aspect est souvent pertinente pour comprendre le fonctionnement du GV de la plupart des langues, mais souffre d'un manque de consensus quant à l'étendue des domaines sémantiques qu'elle recouvre et la terminologie employée pour les décrire. Il convient tout d'abord de prendre en compte l'aspect lexical (ou *Aktionsart*) contenu dans le prédicat lui-même (télique, atélique, etc.). Ensuite, l'aspect peut nous indiquer le repérage séquentiel d'un procès par rapport à un autre (accompli/inaccompli), quelle phase du procès est prise en compte (avant, au début, pendant, à la fin, après), le « nombre d'occurrences » d'un procès (ponctuel, itératif, habituel, gnomique) ou encore le point de vue adopté (comme l'utilisation du parfait pour souligner les conséquences d'une action passée sur le présent ou faire un bilan de notre expérience) (Tournadre 2004). En ce qui concerne le tibétain, on peut noter en premier lieu que lorsqu'on se réfère au passé, il existe plusieurs paradigmes de suffixes 1 qui se distinguent selon l'aspect exprimé :

Les suffixes *-pa.yin/-pa.red/-song* sont d'aspect accompli, *-yod/-yod.red/-bzhag* sont parfaits et *-gi.yod/-gi.yod.red/-gi.'dug* sont inaccomplis. Ceci montre sans aucun doute l'importance de l'aspect en tant que paramètre pour le suffixe 1, mais ceci est une présentation très simplifiée de la réalité linguistique. Tout d'abord, les suffixes dits « du parfait » expriment le rapport entre le procès passé et les conséquences présentes, il ne s'agit pas du parfait expérientiel (McCawley 1971). Pour exprimer ceci, le tibétain a recours à l'auxiliaire expérientiel *myong*. De plus, comme nous l'avons

vu précédemment, les suffixes dits inaccomplis sont en réalité les mêmes que les suffixes utilisés pour le présent, et ils peuvent également exprimer l'itératif et le gnomique.

h) La modalité

En ce qui concerne la modalité, il convient de bien distinguer la modalité épistémique des autres types de modalités en tibétain, car contrairement au français ou à l'anglais, le tibétain a recours à des outils tout à fait distincts pour exprimer ces deux types de modalités. Pour la modalité dynamique et déontique, un tibétophone utilise des auxiliaires qui se situent entre la base verbale et le premier suffixe généralement. Ainsi, *thub* signifie « pouvoir » dans le sens « avoir la capacité de », *chog* signifie « pouvoir » dans le sens « avoir la permission de », et *dgos* signifie généralement « devoir » dans le sens « avoir l'obligation de », etc. Le locuteur ne peut pas utiliser les formes précédentes pour faire référence à la possibilité et la nécessité d'un point de vue épistémique, mais il doit avoir recours à des suffixes qui se placent en position du suffixe 1. Il existe un très grand nombre de suffixes épistémiques en tibétain qui se distinguent principalement par le degré de certitude/doute exprimé et d'autres critères évidentiels, cognitifs et discursifs. Nous traiterons de ces suffixes en 3.3.7.

i) L'évidentialité

L'évidentialité est enfin un autre paramètre de toute première importance dans la description du paradigme du suffixe 1. Comme il s'agit certainement du paramètre le plus « exotique » pour les locuteurs des langues indo-européennes, il est courant d'appeler l'ensemble des suffixes 1 des suffixes évidentiels. Comme je l'ai exprimé précédemment, bien que cette formulation soit pratique, j'en aurai un usage limité, car l'évidentialité n'est qu'un seul des nombreux critères de sélection du suffixe 1. Nous tenterons de cerner le rôle de l'évidentialité parmi les paramètres de choix du suffixe 1 en 3.3.

Dans cette partie, nous nous sommes contentés d'effleurer la complexité des paramètres sémantiques qui sont en jeu pour le choix du suffixe 1 en tibétain. Nous pouvons noter toutefois que contrairement à d'autres langues, ce suffixe, qui est la terminaison verbale fondamentale du tibétain parlé de Lhasa, ne possède pas d'accord ou de flexion de genre, de nombre ou de voix.

3.2.4. COMPARAISON DU GROUPE VERBAL TIBÉTAIN ET ANGLAIS

Comparons maintenant rapidement les possibilités qu'offre la structure du groupe verbal anglais à celle du groupe verbal tibétain.

Structure du groupe verbal anglais :

(Modal) (+have V-en) (+be V-ing) (+be V-en) **V** (+flexion -s /-ed)

Structure du groupe verbal tibétain :

V (+AUX) (+**SFX1**) (+INT) (+OUÏD)

Nous n'allons pas nous attarder sur la différence de structure, mais nous intéresser à l'écart qui existe entre ce qui peut être sémantiquement encodé dans le GV tibétain par rapport au GV anglais.

Tout d'abord, il n'existe pas en tibétain de marqueur de voix passive au niveau du verbe. La voix passive en anglais est principalement utilisée pour des raisons de structure de l'information. Pour traduire un passif long, qui vise à faire porter le focus sur le complément d'agent, le tibétain peut avoir recours au placement du sujet après l'objet dans la phrase. Pour un passif court, qui vise à effacer ce qui serait le sujet de la proposition à la voix active, le tibétain a la possibilité de simplement omettre le sujet de la phrase sans effectuer la moindre modification au niveau du groupe verbal.

Ensuite, l'anglais possède une place spéciale pour les modaux et c'est à cette position qu'est exprimée la modalité dynamique, déontique et épistémique au niveau du groupe verbal. Le tibétain sépare nettement la modalité épistémique (marquée au niveau du suffixe 1 par une grande variété de suffixes) des autres types de modalités exprimés par des auxiliaires. Ces auxiliaires expriment par ailleurs des nuances aspectuelles et directionnelles, alors que la directionnalité n'est pas grammaticalisée au niveau du groupe verbal en anglais.

En revanche, l'anglais semble *a priori* posséder un système temporel et aspectuel plus systématique et symétrique que le tibétain puisque l'anglais a un recours très fréquent et souvent obligatoire à *have V-en* et *be V-ing*. Ainsi, le pluperfect en *V-ing* n'a pas vraiment d'équivalent en tibétain. Le tibétain marque tout de même l'aspect, puisqu'il distingue le passé aoriste, l'imparfait (mêmes suffixes que pour le présent) et le parfait et peut avoir recours à différentes constructions, comme l'utilisation des auxiliaires *tshar* (« finir », aspect accompli) et *bsdad* (« rester », aspect inaccompli).

Bien qu'il soit moins marqué que pour les langues romanes, l'accord entre la personne du sujet et le verbe est une contrainte syntaxique en anglais, alors que l'utilisation ou non de l'égophorique en tibétain permet plusieurs nuances de sens qui sont absentes du système verbal anglais : la subjectivité, la sphère personnelle, l'appel à la mémoire et l'intentionnalité (3.3.3).

Enfin, la différence principale entre le groupe verbal anglais et tibétain est l'importance du critère évidentiel pour le choix du suffixe 1 et l'existence d'une position spécifique au sein du groupe verbal pour les suffixes de ouï-dire. Le mode d'accès à l'information énoncée n'est pas grammaticalisé au niveau du groupe verbal anglais comme il l'est en tibétain.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'évidentialité en tibétain, nous allons maintenant étudier l'ensemble des copules et suffixes verbaux dans une perspective sémasiologique. Notre description s'appuiera en grande partie sur les travaux de Tournadre & Sangda Dorje (1998), qui sont la référence pour la description du tibétain parlé de Lhassa.

3.3. APPROCHE SEMASIOLOGIQUE

3.3.1. LES COPULES ET SUFFIXES FACTUELS

Voici les copules et suffixes qui entrent dans la catégorie des marqueurs « factuels » :

La copule essentielle *red* (négatif : *ma.red* ; interrogatif : *red-pas*)

La copule ELPA *yod.red* (nég. : *yod.ma.red* ; int. : *yod.red-pas*)

Le suffixe aoriste (passé accompli) *-pa.red* (nég. : *ma-V-pa.red*, ou *-yod.ma.red* ; int. : *-pa.red-pas*)

Le suffixe parfait *-yod.red* (nég. : *-yod.ma.red* ; int. : *-yod.red-pas*)

Le suffixe présent/imparfait *-gi.yod.red* (nég. : *-gi.yod.ma.red* ; int. : *-gi.yod.red-pas*)

Le suffixe futur *-gi.red* (nég. : *-gi.ma.red* ; int. : *-gi.red-pas*)

Voici quelques exemples qui illustrent l'emploi typique de ces formes :

(72)

chung dus 'tshub.po zhe.po.cig yod.red
petit CONJ.quand turbulent très ELPA FACT

« Quand j'étais petit, j'étais très turbulent. » (TSC enr. 3)

(73)

a.ma-lags snyung-pa.red
mère-H tomber malade (H)-AOR FACT

« Ma mère est tombée malade. » (TSC enr. 1)

(74)

khong-gis da mdzad.rjes bzhag-yod.red
il (H)-ERG MD accomplissement poser-PARF FACT

« Il a accompli beaucoup de choses. » (TSC enr. 1)

(75)

e.'dras byas na gzugs.po na.tsha chags-kyi.red -ba
ainsi faire CONJ.si corps maladie devenir-FUT FACT -PHAT

« Si tu fais comme ça, tu vas tomber malade. » (TSC enr. 1)

Lorsque l'on observe les différents copules et suffixes du tibétain, on s'aperçoit que les mêmes morphèmes (*pa*, *gi*, *yod*, *red*, etc.) reviennent souvent. Il est ainsi tentant de penser qu'il suffit de cerner le contenu sémantique de chacun de ces morphèmes pour comprendre le système dans son

ensemble. En réalité, il est préférable de parler de formants ici, car bien que ces formes proviennent historiquement de morphèmes, qu'elles aient une fonction de morphèmes dans d'autres contextes, et qu'il soit plus ou moins possible de trouver un invariant pour chacune d'entre elles, elles ne sont pas productives synchroniquement pour ce qui est des copules et des suffixes verbaux.

Pour éviter toute erreur d'analyse syntaxique et sémantique, il convient d'appréhender le sens de chaque copule et suffixe comme des unités non analysables (Zeisler 2004), comme le montrent les tests suivants :

Le suffixe aoriste factuel *-pa.red* se remplace par le suffixe aoriste perceptif direct *-song*, et **-pa.song* n'existe pas. On peut voir que le formant *ma* exprime la négation. Cependant, son positionnement est figé par l'usage et ne suit pas de règle syntaxique en synchronie : la négation du suffixe aoriste perceptif direct *-song* est *-ma.song*, celle de *yod.red* est *yod.ma.red*, alors que la négation de *yod* est *med*, et **ma.yod.red* n'existe pas. La négation de *red* est *ma.red*, alors que celle de *-pa.red* est *ma-V-pa.red*, et **-pa.ma.red* n'existe pas, etc.

Nous reviendrons cependant sur le sens étymologique de ces formants et nous tenterons de cerner leur invariant sémantique, lorsque nous traiterons de la grammaticalisation de l'évidentialité (8.1.4).

Les copules et suffixes factuels ne peuvent pas être considérés comme véritablement évidentiels dans le système verbal tibétain. Ce sont en réalité des marqueurs neutres du point de vue évidentiel puisqu'ils sont compatibles avec tous les types de modes d'accès à l'information : direct, inférentiel et par ouï-dire. Cependant, à l'intérieur du paradigme syntaxique dans lequel ces marqueurs factuels apparaissent (position du suffixe 1), ils se retrouvent en opposition avec des marqueurs égophoriques, perceptifs directs ou inférentiels, et peuvent ainsi se charger de certains effets de sens par implicature. Si l'on choisit par exemple la copule factuelle *yod.red*, plutôt que la copule perceptive directe *'dug*, c'est peut-être pour indiquer un mode d'accès indirect à l'information. Il s'agit cependant d'un simple effet d'implicature, et donc annulable.

À la première personne, les marqueurs factuels sont généralement en opposition directe avec les marqueurs égophoriques, et on peut dire ainsi qu'une première personne associée à un marqueur factuel est un cas marqué. Lorsque le locuteur utilise un marqueur factuel dans un contexte où un marqueur égophorique serait attendu, il choisit de ne pas insister sur le caractère intentionnel ou la nuance personnelle qu'un marqueur égophorique évoque. Voici un exemple d'énoncé à la première personne où l'égophorique serait attendu, mais où le factuel a été choisi :

(76)

nga-tsho='i nyal.khang nang-la.ya tag.se brgyab-pa.red
moi-PL=GEN dortoir dans-OBL carte VBZ-AOR FACT

« On a joué aux cartes dans notre dortoir. » (TSC enr. 2)

Oisel (2006) analyse un certain nombre de facteurs qui motivent la non-utilisation des suffixes égophoriques avec la première personne : intentionnalité hors focus, principe de transfert, semi-volontaire et déontique. Cependant, ces paramètres justifient en réalité l'emploi d'un marqueur non égophorique (factuel, perceptif direct ou inférentiel), et pas nécessairement d'un marqueur factuel. Nous reviendrons donc sur ces notions lorsque nous traiterons des marqueurs égophoriques (3.3.3).

Ce que l'on peut retenir des marqueurs factuels est qu'ils présentent l'état des choses simplement comme un fait. Ils permettent ainsi d'effacer ou de ne pas attirer l'attention sur certains effets de sens. Par exemple, l'utilisation d'un marqueur factuel à la place d'un marqueur perceptif direct ou inférentiel permet de ne pas faire référence au mode d'accès à l'information et ainsi de se focaliser sur l'événement lui-même. L'emploi du factuel à la place de l'égophorique est par exemple courant lorsque le locuteur fait l'inventaire de ce qu'il a fait.

Enfin, un dernier point qu'il convient de noter est l'utilisation du « futur factuel » *-gi.red* avec une valeur de présent ou d'imparfait pour encoder le gnomique ou l'habitude. Il s'agit d'un emploi tout à fait courant, compatible avec toutes les personnes :

(77)

g.yag kha.shas-kyis rdung-gi.red -ba
yak certains-ERG frapper-GNOM -PHAT

« Certains yaks donnent des coups, n'est-ce pas ? » (TSC enr. 3)

3.3.2. LES COPULES ET SUFFIXES PERCEPTIFS DIRECTS

Voici les copules et suffixes qui entrent dans la catégorie des marqueurs « perceptifs directs » :

La copule ELPA *'dug* (nég. : *mi. 'dug* ; int. : *'dug-gas*)

Le suffixe aoriste *-song* (peut se réduire en */s/* ; nég. : *-ma.song* ; int. : *-song-ngas*)

Le suffixe présent ou imparfait *-gi. 'dug* (peut se réduire en *-gis /gi?/* ; nég. : *-gi.mi. 'dug* ; int. : *-gi. 'dug-gas*)

Voici quelques exemples qui illustrent l'emploi typique de ces formes :

(78)

dmag.mi mang.po 'dug

soldat beaucoup **ELPA DIR**

« Il y a beaucoup de soldats. » (TSC enr. 2)

(= Je vois/J'ai vu beaucoup de soldats)

(79)

de. 'dras lab-song

ainsi dire-AOR DIR

« Il a dit ça. » (TSC enr. 2)

(= C'est ce que je l'ai entendu dire)

a) Les cinq sens et les perceptions mentales

Les copules et suffixes perceptifs directs expriment le fait que le locuteur est ou a été témoin direct de l'état des choses qu'il décrit. Être témoin implique un ou plusieurs des cinq sens. Le tibétain de Lhassa ne possède pas de marqueur grammatical consacré au visuel par opposition aux autres sens contrairement à quelques autres langues évidentielles (Aikhenvald 2004), dont certaines langues tibétiques (Hoshi 2010). De nombreux exemples du TSC montrent bien que les marqueurs perceptifs directs s'emploient avec d'autres sens que la vue, comme dans l'exercice de reconnaissance de sons :

(80)

lhags.pa brgyab-gi.'dug -gas

vent VBZ-ICP DIR -INT

« Est-ce que c'est le vent qui souffle ? » (TSC enr. 3)

(= Est-ce qu'on entend le vent qui souffle ?)

On peut par ailleurs noter qu'un certain nombre d'emplois des marqueurs perceptifs directs sortent du cadre des cinq sens, car ils sont sollicités pour évoquer des états des choses dont on a fait l'expérience dans le domaine mental ou dans un rêve, et pour les perceptions extrasensorielles. Ainsi, *'dug* est compatible avec des noms et des adjectifs abstraits (non sensoriels au premier abord) :

(81)

rgyu.mtshan yag.po 'dug

raison bon ELPA ICP DIR

« C'est une bonne raison. » (TSC enr. 2)

Deux points permettent d'expliquer ici le choix du perceptif direct *'dug*, au lieu du factuel *yod.red*. Premièrement, le marqueur *'dug* permet de souligner le fait que le locuteur fonde son évaluation sur des événements dont il a été lui-même témoin. Deuxièmement, bien que *'dug* porte ici sur le domaine mental, l'esprit peut être la source de sensations plus ou moins comparables à celles des cinq sens, et l'utilisation de ce marqueur permet de conférer un caractère vivide à la qualification du sujet.

Inversement, les marqueurs perceptifs directs sont d'un emploi incorrect lorsque le locuteur décrit un état des choses dont il n'a pas été témoin, ce qui est confirmé par leur totale absence dans la section du TSC où les sujets parlent de la rencontre de leurs propres parents ou du début de leur existence :

(82)

a.ni dang.po co.cog cig 'khrungs-pa.red de grongs-pa.red
puis d'abord frère un naître (H)-AOR FACT DEM mourir (H)-AOR FACT
gsung-gi.'dug a.ni rjes.la nga skyes-pa.red nga skyes khag.po
dire (H)-ICP DIR puis après je naître-AOR FACT je naître difficile
byung-pa.red
être-AOR FACT

« Et puis, d'abord j'ai un frère qui est né... il est décédé, c'est ce qu'ils me disent. Puis, ensuite, je suis né... ma naissance a été difficile. » (TSC enr. 1)

On peut noter dans cet exemple que la phrase « je suis né » se traduit en tibétain en utilisant un aoriste factuel. L'égophorique est exclu ici puisque cet événement est indépendant de notre volonté et le perceptif direct est également exclu puisque l'on ne peut pas avoir été témoin de sa propre naissance, ou du moins, nous n'en avons pas souvenir.

b) La perception directe et les médias

La frontière entre être témoin d'un événement et ne pas l'être peut cependant paraître floue dans certains cas. Que faire par exemple de ce que l'on a vu à la télévision ?

Le TSC indique que le perceptif direct est tout à fait compatible avec les événements et entités perçus par le filtre des médias : télévision, internet ou bande dessinée. Voici un extrait du TSC qui illustre bien ce point :

(83)

nga glang.chen mthong myong-med [...] brnyan.'phrin sgang-nas mthong
je éléphant voir EXP-EGO NEG télévision sur-ABL voir
myong-yod ma.gzhi gzhan.pa -nas mthong -myong-med glang.chen
EXP-EGO en fait autre -ABL voir EXP-EGO NEG éléphant
zer-yag de bzang.po dang snying.rje.mo 'dug
dire-NOMZ DEM gentil et beau **ELPA DIR**

« Je n'ai jamais vu d'éléphant [...] à part à la télévision. En fait, je n'en ai jamais vu ailleurs. Ce que je peux dire sur les éléphants, c'est qu'ils sont gentils et beaux. » (TSC enr. 1)

Être témoin d'un état des choses par l'intermédiaire des médias constitue cependant un cas limite. Par conséquent, d'autres marqueurs (factuels et inférentiels) sont possibles et apparaissent

même couramment dans certains contextes. Par exemple, pour rapporter les propos des personnages d'une bande dessinée, certains sujets utilisent le suffixe perceptif direct *-song* et d'autres le suffixe inférentiel *-bzhang* à la suite du verbe « dire » afin de traduire « il a dit ». Certains considèrent ainsi qu'ils perçoivent directement les personnages parler, d'autres qu'ils savent indirectement que les personnages ont parlé en lisant le contenu des bulles :

(84)

<i>rnam.rtog</i>	<i>za-yag</i>	<i>gang.yang</i>	<i>yod.ma.red</i>	<i>ze</i>	<i>lab-song</i>	<i>-nga</i>
croyances	VBZ-NOMZ	rien	ELPA FACT NEG	fin de citation	dire-AOR DIR	-PHAT

« Il ne faut pas se faire des idées, dit-il. » (TSC enr. 1)

(85)

<i>pha.gi=r</i>	<i>gangs.bzhur</i>	<i>yong-gis</i>	<i>gzhan.dag</i>	<i>gang.yang</i>	<i>mi.'dug</i>	<i>-ze</i>
DEM=OBL	avalanche	arriver-ICP DIR	autre	rien	ELPA DIR NEG	fin de citation

gsungs-bzhag
dire (H)-PARF INF

« Il a dit “Une avalanche arrive au loin. C’est tout !” » (TSC enr. 3)

c) La perception directe et la première personne

On peut noter deux cas particuliers où le perceptif direct s'emploie avec la première personne : lorsque l'action n'est pas intentionnelle et dans une situation d'observation de soi-même (ou d'un double de soi-même). Ces phénomènes ont été exposés notamment par Tournadre (1996a) et Tournadre & Sangda Dorje (1998).

Lorsque l'action décrite par un verbe n'est pas intentionnelle et que le sujet est à la première personne, les suffixes égophoriques sont normalement exclus. On utilise alors des suffixes factuels si l'on souhaite présenter l'état des choses comme un simple fait, ou d'autres suffixes. Dans un certain nombre de cas, les suffixes perceptifs directs seront privilégiés, puisqu'on est directement témoin de ce qui nous arrive, même si certains prédicats ou certaines situations requerront le suffixe aoriste réceptif *-byung* ou le suffixe parfait inférentiel *-bzhang* (3.3.4 et 3.3.5). Voici deux exemples d'un prédicat non contrôlable avec un suffixe perceptif direct :

(86)

a.ni nga de=r yong thub-ma.song
et je DEM=OBL venir pouvoir-AOR DIR NEG

« Et je n'ai pas pu venir. » (TSC enr. 3)

(87)

nga gnyid.lam de=r zhe.po.cig zhed-kyi.'dug
je rêve DEM=OBL très avoir peur-ICP DIR

« J'avais très peur de ce rêve. » (TSC enr. 1)

Enfin, les suffixes perceptifs directs s'emploient dans des situations d'auto-observation. Lorsque le sujet est à la première personne, mais que le locuteur observe un double de lui-même dans une vidéo, dans une photographie ou dans un rêve, l'égophorique est exclu au profit du perceptif direct. Le TSC contient des récits de rêves où les marqueurs perceptifs directs sont employés dans un contexte d'observation d'un double de soi-même :

(88)

nga ri='i sgang 'di-pa=r bros 'gro-gis
je montagne=GEN sur alentour=OBL s'enfuir aller-ICP DIR

« Je m'enfuis sur le haut de la montagne. » (dans un rêve) (TSC enr. 3)

3.3.3. LES COPULES ET SUFFIXES EGOPHORQUES

Voici les copules et suffixes qui entrent dans la catégorie des marqueurs « égophoriques ».

La copule essentielle *yin* (nég. : *min* ; int. : *yin-pas*)

La copule ELPA *yod* (nég. : *med* ; int. : *yod-pas*)

Le suffixe aoriste *-pa.yin* (nég. : *-ma-V*, ou plus courant *-med* ; int. : *-pas*)

Le suffixe parfait *-yod* (nég. : *-med* ; int. : *-yod-pas*)

Le suffixe présent/imparfait *-gi.yod* (nég. : *-gi.med* ; int. : *-gi.yod-pas*)

Le suffixe futur *-gi.yin* (nég. : *-gi.min* ; int. : *-gi.yin-pas*)

Voici quelques exemples qui illustrent l'emploi typique de ces formes :

(89)

skyon chen.po cig yod

défaut grand un **ELPA EGO**

« J'ai un grand défaut. » (TSC enr. 1)

(90)

slob.grwa-r phyin-pa.yin

école=OBL aller-AOR EGO

« Je suis allé à l'école. » (TSC enr. 1)

(91)

sku.zhabs-lags gdan.'dren zhus-yod

moine-H invitation VBZ.ACP (h) **-PARF EGO**

« J'ai invité le moine. » (TSC enr. 3)

(92)

kha.lag za gar 'gro-gi.yod

nourriture manger CONJ aller-**ICP EGO**

« J'allais manger. » (TSC enr. 2)

L'égophorique est une catégorie établie par Tournadre (1992, terme forgé par Hagège 1982) en réaction au modèle morphosyntaxique *conjunct/disjunct* (Halle 1980, DeLancey 1990, Aikhenvald 2004) qui s'est révélé inopérant pour une description exacte du comportement des suffixes verbaux tibétains. (voir notamment Tournadre 2008). Cette catégorie fait référence à un ensemble de copules et suffixes, et elle est décrite ainsi par Tournadre & Sangda Dorje (1998) :

Certains verbes auxiliaires [, copules et suffixes] ne sont associés qu'à la **première personne** (du singulier ou du pluriel) quelle que soit la fonction de cette dernière dans la phrase : sujet, objet ou même un complément quelconque. Autrement dit, la présence de la première personne au sein d'un énoncé requiert l'emploi d'un auxiliaire « égophorique », qui traduit une *connaissance* ou *intention personnelle* du locuteur, souvent directement impliqué dans l'événement qu'il décrit. Ce type d'auxiliaire est absent du tibétain littéraire classique, mais il joue un rôle important dans la langue parlée. (Tournadre & Sangda Dorje 1998 : 72)

Les copules et suffixes égophoriques s'emploient typiquement avec un sujet à la première personne, mais il est important de ne pas confondre leur usage avec l'accord à la première personne

de nos langues. En effet, l'accord entre le sujet et le verbe dans des langues comme le français ou l'anglais est syntaxiquement contraint, alors qu'en tibétain, il s'agit d'un effet de sens voulu par le locuteur. Dans de nombreux contextes, un sujet à la première personne ne sera pas associé à une forme égophorique, et inversement, une forme égophorique peut avoir un sujet à la deuxième ou troisième personne. Nous traiterons d'abord des cas les plus typiques où un sujet à la première personne est associé à une copule ou un suffixe égophorique, et nous verrons également les contextes où l'égophorique est évité malgré un sujet à la première personne. Nous analyserons ensuite les conditions qui permettent à un sujet à la deuxième ou troisième personne d'être associé à une forme égophorique.

a) L'emploi de l'égophorique avec un sujet à la première personne

L'utilisation d'un suffixe égophorique avec un sujet à la première personne est en général seulement possible lorsque l'action est intentionnelle. Cependant, même si l'action est intentionnelle, le locuteur n'emploiera pas l'égophorique s'il ne se souvient pas clairement de ce qui s'est produit. Le TSC comporte plusieurs questions qui font appel à des souvenirs. Les périodes concernées sont : hier à trois heures de l'après-midi, il y a quatre jours, il y a cinq ans, quand le sujet avait entre quatre et dix ans et quand le sujet avait entre zéro et trois ans.

Afin de vérifier cette corrélation entre égophorique et souvenir récent, j'ai comptabilisé les types de suffixes employés pour des actions intentionnelles avec un sujet à la première personne. J'ai éliminé les actions répétées, car ces dernières peuvent prendre un égophorique itératif (voir *infra*), ainsi que les cas ambigus (souvent dus à l'absence de sujet exprimé). Pour la question qui porte sur les événements entre l'âge de zéro et trois ans, aucun locuteur n'a utilisé de suffixe égophorique. On y trouve seulement des suffixes factuels, généralement associés à un suffixe de ouï-dire. Pour les histoires qui ont eu lieu lorsque le sujet avait entre quatre et dix ans, j'ai compté 18 suffixes factuels pour un suffixe égophorique. Enfin, pour les souvenirs qui n'ont pas plus de cinq ans, les sujets ont utilisé 15 suffixes égophoriques pour 6 suffixes factuels. Cette analyse du TSC confirme bien que le suffixe égophorique encode non seulement une action intentionnelle, mais également la clarté du souvenir. Pour utiliser un suffixe égophorique, le locuteur fait donc appel à la mémoire de ses intentions et des actions qui ont suivi.

Comme nous l'avons évoqué toutefois, il existe un emploi particulier des suffixes égophoriques avec un sujet à la première personne pour des actions non intentionnelles. L'égophorique prendra

alors une valeur itérative : une action non intentionnelle, mais répétée. Cet emploi, relevé par Tournadre & Sangda Dorje (1998), est présent à de nombreuses reprises dans le TSC :

(93)

nga gnyid.lam e.'dras cig btang-gi.yod

je rêve ainsi un VBZ-ICP EGO

« Je faisais (régulièrement) un rêve comme ça. » (TSC enr. 3)

L'emploi de l'égophorique dans ce contexte relève cependant plus d'un choix d'emphase que d'une contrainte sémantique, puisque l'on trouve aussi des suffixes perceptifs directs avec des actions non intentionnelles et répétées. Voici un autre extrait du TSC où la même situation est exprimée une fois avec un suffixe perceptif direct et une deuxième fois avec un suffixe égophorique :

(94)

nga dgong.mo nyal tshar nas rtag.par gnyid.lam de

je le soir se coucher TERM CONJ toujours rêve ce

'khor-gis [...] rtag.par e.'dras 'khor-gi.yod

tourner-ICP DIR toujours ainsi tourner-ICP EGO

« Le soir, après m'être couché, je faisais toujours ce rêve. Je faisais toujours un rêve comme ça. »

(TSC enr. 3)

b) L'égophorique avec un sujet à la deuxième ou troisième personne

Pour traiter l'utilisation des copules et suffixes égophoriques avec la deuxième et troisième personne, on peut tout d'abord décrire le comportement des marqueurs évidentiels dans les phrases interrogatives. Un grand nombre de langues « évidentielles » ne présentent aucune distinction évidentielle dans les questions (Aikhenvald 2004), puisque l'évidentialité porte typiquement sur du contenu asserté. Le tibétain toutefois conserve son système évidentiel complet à la forme interrogative. L'usage des marqueurs évidentiels dans les phrases interrogatives est motivé par anticipation du mode d'accès à l'information de l'interlocuteur (Tournadre 1996b). Examinons un exemple :

(95)

rgan-lags -kyis mu.mthud gnang -song -ngas
professeur-H -ERG continuer VBZ (H)-AOR DIR -INT

« Est-ce que le professeur a continué ? » (TSC enr. 1)

(= Est-ce que tu as vu le professeur continuer ?)

Dans cet exemple, le suffixe aoriste perceptif direct *-song* est utilisé, ce qui signifie que le locuteur suppose que son interlocuteur a été témoin de l'état des choses sur lequel porte la question. De la même manière, lorsqu'une question contient un sujet à la deuxième personne et que le suffixe égophorique est attendu en réponse, celui-ci se retrouvera dans la formulation de la question :

(96)

khyed.rang ha.go-gi.yod -pas
tu savoir-ICP EGO -INT

« Est-ce que tu sais ? » (TSC enr. 1)

Par ailleurs, les copules égophoriques (*yin* et *yod*) et le suffixe présent/imparfait *-gi.yod* (mais pas l'aoriste *-pa.yin*, le parfait *-yod* et le futur *-gi.yin* ; voir notamment Garrett 2001) s'emploient avec un sujet à la deuxième ou troisième personne lorsque le locuteur inscrit volontairement son énoncé dans sa sphère personnelle (Tournadre & Sangda Dorje 1998). Cet usage est possible lorsqu'un autre élément de la phrase (complément d'objet, complément circonstanciel, etc.) est à la première personne ou pour préciser que l'énoncé se rapporte implicitement au locuteur. Voici un exemple du TSC :

(97)

yag.po zhe.po gnang-gi.yod nga-la byams.po zhe.po gnang-gi.yod
bien beaucoup VBZ (H)-ICP EGO moi-OBL affectueux beaucoup VBZ (H)-ICP EGO

« Elle me faisait beaucoup de bien... elle était très gentille avec moi. » (TSC enr. 1)

En conclusion, l'égophorique est une notion unique aux langues tibétiques (de Haan 1999) et qui est réputée difficile à décrire. La notion de « conjunct/disjunct », bien que toujours en vogue dans la littérature anglophone sur l'évidentialité, a échoué à expliquer le comportement des copules et suffixes égophoriques en tibétain (Tournadre 2008). Garrett (2001) conçoit l'égophorique comme un encodage évidentiel par défaut, et sa description est pertinente sur un certain nombre de points. Le

suffixe égophorique *-pa.yin* est effectivement lié au mode d'accès à l'information puisqu'il s'emploie dans des contextes où l'information provient de la mémoire autobiographique du locuteur : le souvenir de ses propres actions intentionnelles. Lorsque l'égophorique est employé dans une phrase déclarative et avec un sujet à la deuxième ou troisième personne, on peut dire qu'il s'agit également d'informations directement accessibles au locuteur puisqu'elles ont trait à sa sphère personnelle, et le concernent ainsi directement. L'opposition entre le perceptif direct *-gi.'dug* et l'égophorique itératif *-gi.yod* à la première personne pour les actions et états non intentionnels peut également s'interpréter de manière marginalement évidentielle. En effet, on observe directement une action ou un état ponctuel nous concernant (d'où l'emploi du perceptif direct), alors qu'une action ou un état non intentionnel mais répété fait partie de nos connaissances générales sur nous-mêmes (d'où l'emploi de l'égophorique). Ainsi, pour Garrett, l'égophorique encode une connaissance immédiate de soi-même.

Cette interprétation est séduisante, mais le système décrit par Garrett (2001) souffre de plusieurs imprécisions. Sa description des copules et suffixes égophoriques en tant que marqueurs évidentiels par défaut repose en grande partie sur le contraste paradigmatique qu'ils établissent avec les copules et suffixes factuels. Cependant, la description des marqueurs factuels par Garrett (2001) est approximative, car il les présente comme des marqueurs indirects incompatibles avec un mode d'accès perceptif direct. En réalité, comme nous l'avons vu en 3.3.1, les marqueurs factuels sont compatibles avec tout type de configurations évidentielles et le contraste entre égophorique et factuel est plus souvent une question de présentation de l'information que de mode d'accès.

Ainsi, l'égophorique est avant tout une catégorie morphologique pour un ensemble de marqueurs dont l'emploi repose sur plusieurs paramètres qui sont subtilement liés à l'évidentialité, mais qu'il est nécessaire de ne pas confondre avec les trois catégories fondamentales de l'évidentialité selon la définition que nous avons adoptée pour la présente étude. Le choix d'un marqueur égophorique sera en effet déterminé à la fois par la personne, la volitionalité, la mémoire, la sphère personnelle et l'itérativité. Nous offrirons une hypothèse qui rend compte de manière unifiée des effets de sens encodés par les marqueurs égophoriques grâce à la théorie de la grammaticalisation en 8.1.4.

3.3.4. LA COPULE ET LE SUFFIXE RECEPTIFS

Voici les deux formes « réceptives » du tibétain de Lhasa :

La copule aoriste *byung* (négatif : *ma.byung* ; interrogatif : *byung-ngas*)

Le suffixe aoriste *-byung* (nég. : *-ma.byung* ; int. : *-byung-ngas*)

La copule et le suffixe réceptifs (Tournadre & Sangda Dorje 2003) sont parfois classés parmi les marqueurs égophoriques du tibétain, car leur emploi est lié à la première personne. Cependant, comme leur comportement diffère des autres marqueurs égophoriques sur des points importants, je préfère les traiter séparément.

La copule réceptive s'utilise pour les sensations et émotions qui ont été éprouvées par le locuteur :

(98)

a.ni skyid.po rang.cig byung

après content plutôt **AOR REC**

« Et après, j'ai été plutôt content. » (TSC enr. 4)

Le suffixe réceptif peut être considéré étymologiquement comme un suffixe directionnel qui encode un mouvement vers le locuteur (cislocatif) en opposition à *-song*, qui indique l'éloignement (translocatif). Ce sens a été conservé dans certains contextes pour *-byung*, alors que *-song* a en tibétain de Lhasa contemporain neutralisé la directionnalité au profit du sens évidentiel « perceptif direct ». Ainsi, pour les actions qui sont dirigées vers le locuteur le suffixe *-byung* aura tendance à apparaître à la place du suffixe *-song*³⁴ :

(99)

'dra.po cig bshad-byung

comme ça quelque chose dire-**AOR REC**

« Il m'a dit quelque chose comme ça. » (TSC enr. 2)

³⁴ Il est nécessaire de bien noter que la distinction entre *-byung* et *-song* concerne principalement le tibétain de Lhasa, puisqu'en exil, le suffixe *-byung* a presque disparu et est remplacé par *-song*. Ainsi, lorsqu'une étude porte sur la grammaire du groupe verbal en « tibétain standard », il est crucial de préciser s'il s'agit du tibétain parlé à Lhasa ou en exil.

(100)

de.ring kha.par slebs-byung

aujourd'hui téléphone arriver-AOR REC

« J'ai reçu un coup de fil aujourd'hui. » (TSC enr. 3)

Dans le même ordre d'idée, le suffixe *-byung* est utilisé pour les verbes d'obtention lorsque le sujet est à la première personne :

(101)

zhe.po gang.yang lta -yag rag-ma.byung

beaucoup rien regarder -NOMZ obtenir-AOR REC NEG

« Je n'ai pas eu l'occasion de regarder grand-chose. » (TSC enr. 3)

Ce sens de direction vers le locuteur se retrouve également sur un plan métaphorique avec les prédicats de cognition³⁵, de perception et de sensations proprio-/intéroceptives.

(102)

bstan.'dzin.don.grub -la.ya kha.par brgyab dgos bsam-byung

Tänzin Töndrup -OBL téléphone VBZ devoir penser-AOR REC

« J'ai pensé qu'il fallait que j'appelle Tänzin Töndrup. » (TSC enr. 2)

(103)

ga.re go-byung

quoi entendre-AOR REC

« Qu'est ce que tu as entendu ? » (TSC enr. 2)

(104)

zhe.po.cig zhed-byung

très avoir peur-AOR REC

« J'ai eu très peur. » (TSC enr. 1)

La copule et le suffixe réceptifs possèdent ainsi à la fois un sens directionnel et un sens évidentiel, puisqu'il s'emploie pour les événements dirigés vers le locuteur ou dont le locuteur a un accès « interne » : la cognition, la perception, les émotions et les autres sensations proprio-/intéroceptives. Ce mode d'accès « interne » peut être considéré comme une sous-branche du perceptif direct.

³⁵ Certains verbes de cognition comme *ha.go* et *shes* (savoir, comprendre...) sont compatibles à la première personne à la fois avec le suffixe perceptif direct *-song* et le suffixe réceptif *-byung* avec une nuance temporelle.

3.3.5. LE SUFFIXE INFÉRENTIEL

Parmi les suffixes non épistémiques, il existe un seul suffixe inférentiel en tibétain de Lhassa :

-le suffixe parfait : *-bzhag* (négatif : *-mi. 'dug* ; interrogatif : *- 'dug-gas*)

a) Un suffixe parfait inférentiel abductif

Ce suffixe est consacré à l'expression d'une sous-branche de l'évidentialité inférentielle : l'abduction (Françoise Robin, communication personnelle 2014). Lorsque le locuteur utilise *-bzhag*, il précise que son énoncé est une inférence qui repose sur son observation des conséquences de l'état des choses asserté. Ce type d'inférence part d'une prémisse de conséquence spécifique pour arriver à une conclusion qui est une cause spécifique (5.1.1). Voici un exemple du TSC :

(105)

rmas.skyon phog-bzhag

blessure atteindre-PARF INF

« Ils ont été blessés. » (TSC enr. 2)

(=J'ai vu les personnes blessées et j'en infère qu'ils ont été blessés.)

L'utilisation de *-bzhag* se justifie seulement si le locuteur a observé l'état résultant de l'événement décrit. Ce suffixe inférentiel contraste avec les deux autres suffixes parfaits : l'égophorique *-yod* et le factuel *-yod.red*. L'égophorique s'emploiera lorsque le sujet est à la première personne et que l'action est intentionnelle, et le factuel n'apportera aucune précision quant au mode d'accès à l'information énoncée.

Le TSC confirme par ailleurs que l'inférence exprimée par le suffixe *-bzhag* peut être fondée sur d'autres sens que la vue. Dans l'exercice de reconnaissance de sons, on trouve l'exemple suivant :

(106)

me.mda' brgyab-bzhag

arme à feu VBZ-PARF INF

« Quelqu'un a tiré un coup de feu. » (TSC enr. 2)

Le parfait indique que l'état des choses a eu lieu avant le moment présent tout en insistant sur la pertinence de cet événement dans le présent. Comme il porte sur un état des choses passé, le suffixe

parfait contraste également avec les suffixes aoristes. Par exemple, si le locuteur avait utilisé le suffixe *-bzhang* à la place du suffixe aoriste perceptif direct *-song* dans les exemples (105), il aurait été témoin direct du moment où le sujet s'est blessé et insisterait plus sur ce moment que sur ses conséquences.

(107)

rmas.skyon phog-song

blessure atteindre-AOR DIR

« Ils ont été blessés. »

(= Je les ai vu se faire blesser.)

b) Aktionsart et parfait

Certains verbes en tibétain présentent un *Aktionsart* flexible, et il est parfois possible de faire référence au même événement en utilisant un suffixe parfait ou présent selon la perspective adoptée. Le verbe *gon* par exemple signifiera soit « mettre (un vêtement, etc.) », soit « porter (un vêtement, etc.) » selon le suffixe employé : un suffixe parfait orientera généralement vers une traduction en « porter », alors qu'un suffixe aoriste vers une traduction en « mettre ». Pour les verbes de cognition, de perception et de sensations proprio-/intéroceptives, le mode d'accès sera radicalement différent s'il s'agit de soi-même ou d'une autre personne, puisqu'on ne peut pas observer directement l'esprit d'une autre personne. Ainsi, dans la plupart des contextes, ces verbes ne peuvent pas être suivis par des suffixes perceptifs directs avec un sujet à la deuxième ou troisième personne et seront plutôt suivis d'un suffixe inférentiel parfait³⁶ (Tournadre & Sangda Dorje 1998).

³⁶ Il est vrai toutefois que dans certaines situations où le locuteur exprime de l'empathie, ou avec certains prédicats, les suffixes perceptifs directs sont possibles avec des verbes de cognition, de perception ou de sensations internes et un sujet à la troisième personne (Françoise Robin, communication personnelle 2014). Leur emploi est particulièrement acceptable lorsque le locuteur est très proche de la personne dont il décrit l'état interne, et le TSC en présente quelques exemples.

On peut ainsi comparer :

(108)

nga na -gi. 'dug

je souffrir-ICP DIR

« Je souffre. »

(= J'observe directement que je suis en train de souffrir.)

(109)

khong na-bzhag /-gi. 'dug*

il souffrir-PARF INF /*- ICP DIR

« Il souffre. »

(= J'infère que ça l'a affecté/qu'il souffre.)

On observe ainsi que le verbe *na* présente un aspect lexical flexible et signifie ainsi « souffrir, avoir mal, être malade » ou « être affecté, (se) faire mal, tomber malade ». Par ailleurs, les exemples (108) et (109) mettent en évidence que le trait inférentiel du suffixe *-bzhag* prend dans certains contextes le dessus sur son trait parfait.

Voici également un exemple du TSC avec un verbe de cognition et un sujet à la troisième personne :

(110)

rgan skal.ldan. 'od.zer -gis cig gsung-gi.red bsam-bzhag

maître Kaldän Öser -ERG quelque chose dire-FUT FACT penser-PARF INF

« Il pense que le maître Kaldän Öser va dire quelque chose. » (TSC enr. 3)

La langue tibétaine considère que les états mentaux des autres ne sont pas perceptibles directement, ce qui explique ici l'utilisation du suffixe inférentiel *-bzhag*.

c) Inférence et première personne

Il est nécessaire de relever par ailleurs que le suffixe parfait inférentiel est également privilégié avec un sujet à la première personne lorsque le prédicat dénote un état des choses dont le locuteur a accès en observant l'état résultant a posteriori. Ainsi, lorsqu'un verbe comme *brlag* (« perdre qqch. ») s'utilise avec une première personne, le locuteur prend conscience de la perte une fois qu'il ne retrouve pas l'objet en question et le suffixe *-bzhag* sera ainsi utilisé. Une autre

opposition intéressante entre inférence et perception directe peut s’observer lorsque l’on compare *dran* (« se souvenir ») et *brjed* (« oublier »). Ces deux verbes sont considérés comme des verbes non contrôlables et sont donc incompatibles avec un suffixe égophorique (sauf dans un sens itératif). Il est possible d’observer directement que l’on se souvient de quelque chose lorsque le souvenir émerge dans notre conscience, donc *dran* avec un sujet à la première personne sera généralement suivi d’un suffixe perceptif direct. En revanche, la grammaire tibétaine considère que l’on prend conscience que l’on a oublié quelque chose après coup en constatant que l’on n’arrive plus à accéder à ce souvenir. Ainsi, *brjed* avec un sujet à la première personne sera généralement suivi du suffixe parfait inférentiel. On peut comparer :

(111)

yang nyal-sa='i nang gcin.pa lus -yag cig dran-gis
aussi lit=GEN dans urine laisser -NOMZ MD se souvenir-**ICP DIR**
« Je me souviens aussi que j’avais fait pipi au lit. » (CSC enr. 2)

(112)

nga=s brjed-bzhag
je=ERG oublier-**PARF INF**
« J’ai oublié. » (TSC enr. 2)

Le suffixe *-bzhag* possède ainsi à la fois un trait parfait et un trait inférentiel abductif. Son utilisation est compatible dans tout type de contexte où le locuteur constate un état des choses passé (ou débuté dans le passé) à partir de l’état résultant. Dans le cadre de l’évidentialité inférentielle, on peut noter par ailleurs qu’un certain nombre de suffixes épistémiques comportent également un trait inférentiel. Nous en proposerons une description en 3.3.7.

TABLEAU 4 : LES SUFFIXES 1 NON EPISTEMIQUES

Aoriste	Égophorique	<i>-pa.yin/pajin/</i>	+ 1 ^e pers., + intentionnel, + souvenir clair
	Perceptif direct	<i>-song /sōŋ/</i>	+ perçu directement
	Factuel	<i>-pa.red /pareʔ/</i>	+ factuel
	Réceptif	<i>-byung /tçuŋ/</i>	a) + dirigé vers le locuteur b) avec 1 ^e pers. pour certains verbes de cognition, de perception et de sensations internes
Parfait	Égophorique	<i>-yod /jøʔ/</i>	+ 1 ^e pers. + intentionnel, + emphase sur l'état résultant
	Inférentiel	<i>-bzhag /çaʔ/</i>	+ inférence à partir de l'état résultant, + emphase sur l'état résultant
	Factuel	<i>-yod.red /joreʔ/</i>	+ factuel, + emphase sur l'état résultant
Inaccompli (Présent /Imparfait)	Égophorique	<i>-gi.yod /gijøʔ/</i>	a) 1 ^e pers. : + intentionnel, + souvenir clair b) 1 ^e pers. : + itératif avec procès non intentionnel c) avec 2 ^e ou 3 ^e pers. : + sphère personnelle du locuteur
	Perceptif direct	<i>-gi.'dug /giduʔ/</i>	+ perçu directement
	Factuel	<i>-gi.yod.red /gijoreʔ/</i>	+ factuel
Futur	Égophorique	<i>-gi.yin /gijin/</i>	+1 ^e pers. + intentionnel
	Factuel	<i>-gi.red /gireʔ/</i>	a) futur : +factuel b) présent ou imparfait gnomique ou habituel

3.3.6. LES ENCLITIQUES DE OUI-DIRE

Voici les deux suffixes qui entrent dans la catégorie des marqueurs de « oui-dire » :

L'enclitique *-za* (prononcé/saʔ/)

L'enclitique *-ze* (prononcé/s/)

a) Un statut différent

D'un point de vue syntaxique, les deux formes *-za* et *-ze* possèdent un statut qui reste à déterminer. Elles ne se situent pas en même position dans la structure du groupe verbal que les autres suffixes traités précédemment. Par ailleurs, même si dans la grande majorité des cas, on trouve *-za* ou *-ze* à la fin du groupe verbal, ces deux formes peuvent également apparaître après d'autres éléments comme des groupes nominaux ou même des onomatopées. Ces formes sont historiquement des réductions d'une proposition principale : *zer -gi. 'dug*, qui peut se traduire par : « il(s)/tu/elle(s)... dit/disent ». Ainsi, *-za* et *-ze* ne sont pas simplement des enclitiques, mais ne sont pas pour autant des verbes, car il est impossible de les faire suivre d'un suffixe 1, ou des adverbes, car la fin de phrase n'est pas une position typique pour un adverbe en tibétain. On peut considérer plutôt *-za* et *-ze* comme des enclitiques : des morphèmes qui ont la forme d'un suffixe, mais qui peuvent apparaître après différents types d'unités linguistiques (mots, syntagmes ou propositions)³⁷. Je n'ai cependant trouvé aucun exemple où *-za* ou *-ze* apparaissent séparés par un autre morphème du reste du groupe verbal, donc on peut dire que l'appellation de suffixe n'est pas incorrecte non plus, car ils semblent bien soudés au verbe ou au suffixe verbal précédent, du moins dans la grande majorité des cas.

D'autres éléments syntaxiques et sémantiques distinguent les enclitiques *-za* et *-ze* des suffixes 1. Premièrement, ils sont optionnels et s'opposent ainsi à \emptyset , et non à d'autres formes. Deuxièmement, ils entraînent une prise en charge nulle de l'énoncé sur lequel ils portent. La prise en charge de l'énoncé est transférée à l'auteur de la proposition (ou segment) citée, que cet auteur soit explicite ou implicite. Le locuteur peut souscrire ou non à l'existence de l'état des choses énoncé, mais rien ne nous est précisé lorsque *-za* ou *-ze* est employé. Troisièmement, les copules et suffixes évidentiels qui précèdent les suffixes de oui-dire ne sont pas calculés à partir du point de vue du locuteur, mais à partir d'un nouveau centre déictique : l'auteur de la citation.

³⁷ Je remercie Camille Simon (tibétophone et doctorante en sciences du langage à la Sorbonne Nouvelle – Paris 3) pour son aide quant à l'analyse du statut syntaxique de *-za* et *-ze*. (conversation personnelle, 2014)

Tournadre (2008) propose ainsi de bien distinguer les marqueurs qui expriment le mode d'accès à l'information (un grand nombre de suffixes 1 en tibétain) et ceux qui expriment la source d'information (-*za* et -*ze*), car il s'agit de deux concepts distincts³⁸.

b) Les sous-branches de l'évidentialité par ouï-dire

Les deux enclitiques -*za* et -*ze* encodent un mode d'accès verbal à l'information : le locuteur transmet des connaissances qu'il a obtenues de quelqu'un d'autre. Ce mode d'accès par ouï-dire convient pour des informations obtenues à l'oral ou à l'écrit, comme le montre l'utilisation abondante de ces suffixes pour l'activité de description de la bande dessinée. Ces enclitiques semblent par ailleurs être compatibles avec les deux sous-catégories de ouï-dire décrites par Aikhenvald (2004) : le rapporté et le citationnel, ainsi que la sous-catégorie du ouï-dire générique.

1) **Le rapporté** : marque simplement qu'il s'agit de propos que l'on a entendus sans préciser notre source.

(113)

<i>nga</i>	<i>chung.chung</i>	<i>skabs.dus</i>	<i>'tshub.po</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>yod.red</i>	-za
je	petit	CONJ.quand	turbulent	très	ELPA FACT	-OUÏD

« Quand j'étais petite, j'étais très turbulente (, on m'a dit). » (TSC enr. 1)

Dans cet exemple, on peut deviner que le locuteur a obtenu cette information d'un membre de sa famille (ou de plusieurs), mais le contexte qui précède et qui suit ne précise pas la source exacte.

³⁸ J'utilise la terminologie accès/source différemment dans la présente étude. Ce que j'appelle « mentionner la source d'information » signifie faire référence explicitement à la personne, au document écrit ou à la situation à l'origine de l'information que l'on énonce.

2) **Le citationnel** : marque des propos rapportés dans un contexte où la source est citée ou identifiable par l'interlocuteur.

(114)

nga='i spo.bo-lags kyi gsung-yag-la nga='i pA-lags dang a.ma-lags
 moi=GEN grand-père-H -GEN parler (H)-NOMZ-OBL mon père-H et mère-H
e.'dras.se byas -pa.red -za
 comme ça faire -AOR FACT **ouïd**

« Selon mon grand-père, mon père et ma mère ont fait comme ça. » (TSC enr. 2)

Dans cet exemple, le suffixe *-za* est utilisé pour rapporter les propos d'une source qui est connue, puisque présentée par le circonstant *X-gi gsung-yag-la* (« selon X »).

3) **Le ouï-dire générique** : marque des propos de sources multiples.

(115)

chos.'khor.brgyal mgon.pa tA.la'i.bla.ma sku.phreng lnga-pa=s bzhengs-pa.red -za
 Chökorkyā monastère le cinquième Dalaï-lama=ERG construire-AOR FACT **-OUÏD**

« (On dit que) c'est le cinquième Dalaï-Lama qui a construit le monastère de Chökorkyā. » (TSC enr. 2)

c) Différence entre -za et -ze

Pour les trois exemples (113), (114) et (115), *-za* aurait pu être remplacé par *-ze*. Ces deux enclitiques n'encodent ainsi pas deux sous-branches différentes de ouï-dire. Voici un extrait du TSC où le sujet parle de son enfance et qui confirme que *-za* et *-ze* apparaissent dans des contextes sémantiques similaires :

(116)

<i>nga</i>	<i>chung.chung</i>	<i>skabs.dus</i>	<i>'tshub.po</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>yod.red</i>	-za	<i>bu</i>	
je	petit	quand	turbulent	très	ELPA FACT	-OUÏD	garçon	
<i>-las</i>	<i>'tshub.pa</i>	<i>yod.red</i>	-ze	<i>skad.grags</i>	<i>yod.red</i>	<i>zhog.pa snga.po</i>		
-par rapport	turbulent-COMP	ELPA FACT	-OUÏD	connu	ELPA FACT	tôt le matin		
<i>-nas</i>	<i>langs</i>	<i>-nas</i>	<i>ka.la='i</i>	<i>sgang-la</i>	<i>chu='i</i>	<i>nang-la</i>	<i>rtsed.mo rtse</i>	
-dès	se lever	-CONJ	robinet=GEN	au-dessus-OBL	eau=GEN	dans-OBL	jouer	
<i>a.ni</i>	<i>thog.ga='i</i>	<i>sgang</i>	<i>-nas</i>	<i>mchong</i>	<i>'tshub.po</i>	<i>byed-kyi.red</i>	-za	[...]
puis	toit=GEN	sur	-depuis	sauter	turbulent	VBZ-GNOM	-OUÏD	
<i>pA-lags</i>	<i>a.ma-lags-kyis</i>	<i>khang.pa='i</i>	<i>nang</i>	<i>bcug</i>	<i>bzhag</i>	<i>-na</i>	<i>sge'u.khung</i>	
père-H	mère-H-ERG	chambre=GEN	dans	enfermer	DUR	-si	fenêtre	
<i>-nas</i>	<i>thag.pa</i>	<i>btang</i>	<i>-byas</i>	<i>mar</i>	<i>' bebs</i>	<i>de.'dras</i>	<i>byed-kyi.red</i>	-za
-depuis	corde	VBZ	-CONJ	en bas	faire descendre	ainsi	faire-GNOM	-OUÏD
<i>chung.chung</i>	<i>skabs.dus</i>	<i>'tshub.po</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>yod.red</i>	-ze	<i>a.ni</i>	<i>bu</i>	
petit	quand	turbulent	très	ELPA FACT	-OUÏD	et	garçon	
<i>-las</i>	<i>'tshub.pa</i>	<i>yod.red</i>	-ze					
-par rapport	turbulent-COMP	ELPA FACT	-OUÏD					

« Quand j'étais petite, j'étais très turbulente. J'étais plus turbulente que les garçons. C'était connu. Je me levais tôt le matin et je jouais dans l'eau... au-dessus du robinet... et je sautais du toit, j'étais très turbulente, il paraît. [...] Si mon père ou ma mère m'enfermait dans ma chambre, j'accrochais une corde à la fenêtre et je la faisais descendre... je faisais comme ça. Quand j'étais petite, j'étais très turbulente, et même plus turbulente que les garçons, on m'a dit. » (TSC enr. 1)

Tournadre & Sangda Dorje (1998) semblent suggérer que le suffixe *-za* permet d'exprimer des « oui-dire » (génériques). Les formules « il paraît » et « on dit » sont proposées comme traduction en français. Mon corpus et les exemples ci-dessus indiquent cependant que ce n'est pas la seule fonction de *-za*, et que la distinction entre *-ze*, *-za* ou un verbe de discours comme marqueurs de oui-dire est plus subtile que la distinction entre propos génériques et propos d'une source ciblée. La combinaison *zer.kyis.za* est par ailleurs présentée dans Tournadre & Sangda Dorje (1998) comme indiquant ce que les gens disent que quelqu'un a dit : « il paraît que X a dit ». Cependant, une fois de plus, le suffixe *-za* n'inclut pas en soi le trait sémantique de source générique, comme le confirme l'exemple suivant, tiré de l'activité de lecture de la bande dessinée du TSC.

(117)

mi.rgod-kyis ga.ler phebs -ze zer-gyis -za
yéti-ERG au revoir fin de citation dire-ICP DIR **-OUÏD**

« Il dit que le yéti dit “au revoir”. » (TSC enr. 2)

Dans cet exemple, *-za* ne fait pas référence à des rumeurs, mais aux propos tenus par un personnage précis.

Ainsi, la distinction entre *-za* et *-ze* n'est pas réellement sémantique dans le sens classique du terme, puisque le remplacement d'une forme par l'autre ne change pas fondamentalement le sens de l'énoncé. L'emploi de *-za* ou *-ze*, ou d'un verbe de discours, est en réalité motivé par un autre paramètre : la hiérarchie de l'information. L'enclitique *-ze /s/* est *a priori* la réduction de *-za /saʔ/*, qui est lui-même la réduction de *zer-gyis /segiʔ/*. Cette réduction phonologique s'accompagne d'une réduction de statut informatif. Ainsi, l'utilisation de *zer-gyis* met plus en avant la situation d'acquisition de l'information, alors que l'utilisation de *-ze* met le message contenu dans l'énoncé qui précède au premier plan, et *-za* se situe entre les deux. La forme *-ze* est ainsi la plus grammaticalisée et la plus typiquement évidentielle puisque l'état des choses énoncé est présenté comme une information principale et le mode d'accès comme une information en arrière-plan³⁹. De manière générale, les verbes de discours sont utilisés pour attirer l'attention sur le fait qu'il s'agit bien d'un dialogue ou d'un segment de discours rapporté, ou pour identifier explicitement l'auteur de la citation.

(118)

mi tshang.ma=s dbyin.ji sbyangs -na yag.po yod.red -ze zer-gyis
gens tous-ERG anglais apprendre -CONJ.si bien ELPA FACT fin de citation **dire-ICP DIR**

« Tout le monde dit que c'est bien d'apprendre l'anglais. » (TSC enr. 1)

L'enclitique *-za* est également utilisé pour mettre en évidence qu'il s'agit d'une citation sans pour autant citer l'auteur et en évitant la lourdeur d'une construction qui comporte un verbe de discours. Ainsi, lorsque les sujets du TSC ont voulu répéter ce que je venais de dire, ils ont à chaque fois opté pour l'enclitique *-za*.

³⁹ Pour un test qui permet de mettre en évidence la différence de statut informatif entre *-za* et *-ze*, on peut consulter les exemples (658) et (659), p. 387.

(119)

pA-lags-kyis gcig.byas.na lab -myong-yod.kyi.red -za
père-H-ERG peut-être parler -EXP-MENT EPI 1 -OUÏD

« Il dit que ton père t'en a peut-être déjà parlé. » (TSC enr. 1)

L'enclitique *-ze* ne s'utilisera pas généralement pour narrer une situation de dialogue ex nihilo et s'emploiera seulement lorsque la situation de dialogue a déjà été établie ou simplement pour spécifier en arrière-plan un mode d'accès à l'information par ouï-dire. Ainsi, dans l'exercice de lecture de la bande dessinée, les sujets ont généralement eu recours à *-ze* pour signifier qu'ils se réfèrent à ce qu'ils ont lu sans mettre en avant une situation de dialogue ou les propos d'un personnage précis :

(120)

zhed.snang tsha.bo='i skad.sgra cig sleb-song -ze
effrayant=GEN bruit un arriver-AOR DIR -OUÏD

« Un bruit effrayant s'est fait entendre. » (TSC enr. 1)

Cette différence qui a trait à la hiérarchie informative entraîne certaines tendances d'association sémantique : les verbes de discours (et dans une certaine mesure *-za*) s'emploient souvent lorsque la personne à l'origine des propos est explicitement citée ou aisément identifiable, alors que *-ze* est privilégié lorsque la source est floue. Il ne s'agit cependant de simples tendances, et *-ze* peut très bien s'employer lorsque l'auteur de la citation et la situation d'acquisition sont identifiables, mais qu'ils sont évidents ou peu importants, et ne méritent donc pas d'être mis au premier plan dans la phrase.

3.3.7. LES COPULES ET SUFFIXES EPISTEMIQUES

Voici les copules et suffixes épistémiques utilisés en tibétain⁴⁰ :

Les copules essentielles :

yin.pa.yod (nég : *yin.pa.med*)

a.yin

yin.gyi.red (nég : *yin.gyi.ma.red*)

yin.'gro (nég : *min.'gro*)

yin.pa.'dra (nég : *min.pa.'dra*)

yin.sa.red (nég : *yin.sa.ma.red*)

Les copules ELPA :

yod.pa.yod (nég : *yod.pa.med*)

yong.nga.yod (nég : *yong.nga.med*)

a.yod

yod.kyi.red (nég : *yod.kyi.ma.red*)

yod.'gro (nég : *med.'gro*)

yod.pa.'dra (nég : *med.pa.'dra*)

yod.sa.red (nég : *yod.sa.ma.red*)

⁴⁰ Cette liste des marqueurs épistémiques du tibétain a été établie par Tournadre & Sangda Dorje (1998) et complétée par Vokurková (2008).

Les suffixes épistémiques :

TABLEAU 5 : LES SUFFIXES EPISTEMIQUES (VOKURKOVA 2008)

Degré de certitude du locuteur	Force épistémique	Type de suffixe épistémique ⁴¹	
		positif	négatif
Peu certain (probabilité faible)	EPI 1	-yod.bzo.'dug -yod.'gro -med.'gro'o -mi.yong.ngas -mdog.kha.po'dug/red	-yod.bzo.mi.'dug -med.'gro -yod.'gro'o -mdog.kha.po mi.'dug/ma.red
Assez sûr (probabilité forte)	EPI 2	-yod.pa.'dra -yod.pa.yod -yod.kyi.red -yod.sa.red -yong -yong.nga.yod	-med.pa.'dra -yod.pa.med -yod.kyi.ma.red -yod.sa.ma.red -mi.yong -yong.nga.med
Quasi certain (probabilité très forte)	EPI 3	-pa.yod -pa.'dug	-a.yod -pa.med -pa.mi.'dug

Étant donné le nombre de copules et suffixes épistémiques employés en tibétain de Lhasa, nous ne pourrions pas tous les traiter ici (pour une analyse détaillée, voir Vokurková 2008). D'un point de vue syntaxique, les copules et suffixes épistémiques s'emploient de la même manière que les autres copules et suffixes non épistémiques. Les suffixes épistémiques se placent en position de suffixe 1 à l'intérieur du groupe verbal tibétain. Vokurková (2011) propose sept paramètres principaux qui distinguent ces copules et suffixes : la force modale, la personne, la fréquence, la variation géographique, la polarité, les sens secondaires et l'évidentialité.

Nous nous attarderons ici seulement sur le paramètre évidentiel en mettant en parallèle la description de Vokurková (2008, 2011) aux données du TSC.

⁴¹ Les exemples de suffixes proposés ici sont basés sur la copule ELPA *yod*, en sous-entendant que ceux qui sont basés sur la copule essentielle *yin* appartiennent aux mêmes catégories que leur équivalent en *yod*.

Les marqueurs épistémiques n'ont pas pour fonction première de préciser le mode d'accès à l'information, mais comme le remarque Vokurková (2008, 2011), un certain nombre d'entre eux possèdent toutefois un trait sémantique évidentiel. Selon elle, les marqueurs *yod. 'gro*, *yod.kyi.red* et *mdog.kha.po red* sont « factuels », *-pa. 'dug*, *-yod.pa. 'dra*, *mdog.kha.po 'dug* sont « sensoriels » et *-pa.yod*, *yod.pa.yod* et *a.yod* sont « égophoriques ».

Cette classification est contestable sur certains points. Tout d'abord, la distinction entre « factuel », « sensoriel » et « égophorique » repose sur les possibilités morphologiques et sémantiques que l'on trouve parmi les copules et suffixes non épistémiques du tibétain. La copule ELPA par exemple possède une forme factuelle *yod.red*, une forme « sensorielle » *'dug* et une forme égophorique *yod*, mais les suffixes épistémiques ne proposent pas les mêmes possibilités distributionnelles. De plus, bien que ce mode de classement semi-évidentiel soit tout à fait pertinent pour décrire les copules et suffixes du tibétain, il ne correspond pas aux catégories que nous avons proposées pour décrire le domaine évidentiel dans un sens conceptuel et universel : le perceptif direct, l'inférentiel et le ouï-dire. Le factuel correspond au fait de présenter un état des choses sans mettre en avant d'éléments personnels ou perceptifs, ce qui n'a trait que vaguement à l'expression d'un mode d'accès à l'information. Le « sensoriel » est un terme quelque peu problématique, car la perception directe, tout comme l'inférence, peut reposer sur du sensoriel. De plus, le terme « sensoriel » semble plus suggérer le domaine perceptif limité aux cinq sens que le terme plus général de « perceptif ». Enfin, l'égophorique n'est pas fondamentalement une notion évidentielle, bien que, comme nous l'avons vu, les deux domaines sémantiques puissent être liés. De plus, pour les copules et suffixes épistémiques, la notion d'égophorique doit se prendre dans un sens plus subtil que pour les copules et suffixes non épistémiques puisque la personne n'influence pas *a priori* leur choix.

Je vais maintenant analyser les marqueurs (copules et suffixes) un à un dans l'ordre qu'ils sont présentés par Vokurková (2008). Ma description repose sur les contextes d'apparition de ces marqueurs dans le TSC, sur mon expérience en immersion et sur mon travail avec des tibétophones natifs. Comme le sens exact des marqueurs épistémiques est par essence difficile à saisir et leur valeur évidentielle secondaire parfois très subtile, je ne tirerai pas de conclusions définitives tant qu'une étude, reposant sur un large corpus et une batterie de tests auprès d'un grand nombre de locuteurs natifs, n'aura pas été menée. J'espère simplement que mes remarques permettront de compléter le premier travail, déjà bien avancé, de Vokurková (2008, 2011) :

Yod. 'gro (et les variantes *yin. 'gro*, *med. 'gro* et *min. 'gro*) est présenté comme un marqueur factuel (Vokurková 2008). Ce terme peut paraître ambigu, car il ne faut pas comprendre que l'utilisation de cette copule (ou ce suffixe) présente l'état des choses comme un fait établi, et donc par définition non épistémique. Par contre, il est vrai que l'on trouve *yod. 'gro* (ou plutôt ses variantes négatives *med. 'gro* et *min. 'gro*, bien plus courantes) dans tout type de contextes dans le TSC, ce qui suggère qu'il ne dépend pas d'un paramètre évidentiel. *Yod. 'gro* semble ainsi être neutre d'un point de vue évidentiel.

(121)

de.nas khong-tsho skad.sgra cig go-med. 'gro
 ensuite ils bruit un entendre-PARF EPI 1

« Ensuite, ils ont peut-être entendu un bruit. » (TSC enr. 1)

(122)

sems.can cig -gi pags.pa=i ri.mo cig min.gro bsam-gyis
 animal un -GEN peau=GEN dessin un ESS EPI 1 penser-ICP DIR

« Je pense que c'est un dessin de la peau d'un animal.⁴² » (TSC enr. 3)

Yod.kyi.red (et les variantes *yin.gyi.red*, *yod.gyi.ma.red* et *yin.gyi.ma.red*) est également décrit comme factuel par Vokurková (2008). Ce marqueur aurait ainsi la même valeur « évidentielle » que *yod. 'gro*. Il me semble cependant que son sens évidentiel est plus précis, car il est en concurrence directe avec le marqueur *-pa. 'dra*. S'il possédait un sens évidentiel neutre, les locuteurs tibétophones ne verraient pas d'inconvénient à remplacer *-pa. 'dra* par *yod.kyi.red*, mais ce n'est pas réellement le cas. *Yod.kyi.red* et *-pa. 'dra* sont deux marqueurs courants qui expriment une probabilité forte, alors que *yod. 'gro* (ou plutôt *med. 'gro*, puisque la forme affirmative *yod. 'gro* est bien plus rare) ne semble pas avoir de concurrents directs pour exprimer une probabilité faible. Ainsi, comme le suggèrent Tournadre & Sangda Dorje (1998), *yod.kyi.red* et *-pa. 'dra* expriment deux sens évidentiels différents : *yod.kyi.red* marque une évidentialité inférentielle basée sur la logique et des informations factuelles, alors que *-pa. 'dra* encode une inférence basée sur des perceptions sensorielles.

Cependant, le trait évidentiel de *yod.kyi.red* est plus vague que celui de *-pa. 'dra* puisque *yod.kyi.red* peut apparaître dans des contextes d'inférence dont le point de départ est sensoriel : il est en effet possible de conduire une inférence intellectuelle à partir d'une sensation. Prenons un exemple :

⁴² On notera que la combinaison *min. 'gro* + *bsam-gyis* (suffixe épistémique + “je pense”) peut se traduire simplement par « je pense » ici. La formule « je pense », tout comme ‘I think’ en anglais, a développé dans certains contextes un sens épistémique en plus d'une prise en charge personnelle, à la différence de *bsam-gyis* en tibétain qui n'est pas épistémique, mais encode simplement une prise en charge personnelle de l'énoncé.

(123)

khong-gi sgra.gdangs khyad.mtshar po 'dug kham.s.pa yin.pa.'dra
lui-GEN accent bizarre ELPA DIR khampa ESS SENS EPI 2

« Son accent est bizarre. Il doit être khampa. »

Pour cet exemple, les locuteurs tibétophones préfèrent *yin.pa.'dra* à *yin.gyi.red* parce que la prémisse de l'inférence est clairement sensorielle : l'accent de la personne qui parle. Ils n'excluent pas pour autant l'emploi de *yin.gyi.red*, mais confirment que ce dernier est moins approprié ici et insisterait plus sur un processus réflexif. Inversement, *-pa.'dra* est incorrect lorsque l'inférence ne part pas d'une prémisse sensorielle, mais repose seulement sur un raisonnement logique :

(124)

*khong da.lta lo bzhi.bcu red phru.gu yod.kyi.red /*yod.pa.'dra*
il maintenant an quarante ESS FACT enfant ELPA MENT EPI 2 /*ELPA SENS EPI 2

« Il a maintenant quarante ans. Il doit avoir des enfants. »

Mdog.kha.po red (et sa variante négative *mdog.kha.po ma.red*) est un marqueur épistémique « factuel », selon Vokurková (2008). Ce qui est factuel dans cette construction est l'utilisation de *red*, et il est vrai que *red* s'oppose à *'dug* dans la mesure où cette dernière copule insiste sur la perception, alors que *red* suggère une certaine objectivité dans les faits présentés. Cependant, comme nous l'avons évoqué, le factuel n'est pas une notion typiquement évidentielle. (voir la description de *mdog.kha.po 'dug*)

Le suffixe *-pa.'dug* (parfois réduit en *-pa /paʔ/*) est considéré comme un épistémique sensoriel (Vokurková 2008, 2011). En étudiant les contextes dans lesquels ce suffixe apparaît, je pense que « sensoriel » n'est pas l'appellation la plus appropriée. Tout d'abord, ce suffixe exprime une forte probabilité dans le futur, et par essence, il ne peut ainsi pas exprimer une perception directe d'un état des choses, mais une inférence de l'avenir. Cette inférence peut être issue d'une observation sensorielle ou d'éléments plus mentaux. Donc il semble plus juste de présenter *-pa.'dug* comme un marqueur épistémique-inférentiel, et non un marqueur « sensoriel ». Voici un exemple :

(125)

tshig.pa ma -za -a nga gzhus.gu=r lus-pa.'dug
colère NEG VBZ -IMP je arriver en retard-EPI 3

« Ne vous mettez pas en colère... Je vais sûrement arriver en retard. » (Mélac, Robin & Simon 2014)

Le marqueur *-pa.'dra* (qui peut être précédé de *yod-*, *yin-*, *med-* ou *min-*) est également présenté comme un marqueur « sensoriel ». Comme nous l'avons vu cependant *-pa.dra* appartient plutôt à une subdivision du mode d'accès inférentiel, c'est-à-dire l'inférence à prémisse sensorielle. Ce qui est intéressant dans l'opposition entre *yod.kyi.red* et *-pa.'dra* est que la distinction entre mode inférentiel mental et sensoriel n'est pas marquée dans les copules ou suffixes non épistémiques du tibétain, mais seulement pour cette paire de marqueurs épistémiques. L'affinité de *-pa.dra* avec le domaine sensoriel est illustrée par sa grande fréquence pour les tâches qui impliquent des photographies, des sons et des bandes dessinées dans le TSC. Voici un exemple tiré de l'exercice de reconnaissance de photographies énigmatiques :

(126)

lnga.pa gtsang.po='i 'gram-la yin.pa.'dra
cinquième fleuve=GEN près-OBL ESS SENS EPI 2

« Cette cinquième (photo)... on dirait que c'est au bord d'un fleuve. » (TSC enr. 1)

Voici un deuxième exemple tiré de la lecture de la bande dessinée (le sujet imagine la suite de l'histoire à partir des dessins qu'il peut voir) :

(127)

mi.rgod khrid.'gro-gi.yod.pa.'dra
yéti emmener-ICP SENS EPI 2

« Ils emmènent peut-être le yéti. » (TSC enr. 2)

Et voici un dernier exemple tiré de l'exercice de reconnaissance de sons :

(128)

dingos.gnas... lhags.pa brgyab-kyi.yod.pa.'dra
réellement vent faire-ICP SENS EPI 2

« Je t'assure... c'est certainement le vent qui souffle. » (TSC enr. 2)

Mdog.kha.po 'dug (forme négative : *mdog.kha.po mi.'dug*) est présenté comme un marqueur épistémique « sensoriel » par Vokurková (2008, 2011). Il est vrai que cette construction marque un mode d'accès « sensoriel » à l'information, mais le reste de l'analyse de Vokurková (2008) ne correspond pas à ma compréhension de cette forme.

Mdog.kha.po 'dug ne semble pas encoder une supposition qui repose sur l'aspect extérieur d'un objet ou d'une situation⁴³. Le terme supposition implique une incertitude alors que *mdog.kha.po* n'a pas pour valeur centrale l'évaluation épistémique. Sa valeur est pleinement assertive et porte effectivement sur l'apparence d'un objet ou d'une situation. Par extension, il est vrai que porter un jugement sur l'apparence d'un objet (entité ou état des choses) peut impliquer une évaluation épistémique sur la véritable nature de cet objet, mais ce sens n'est qu'un effet d'implicature. Selon le contexte, on peut comprendre que le locuteur est dans l'incapacité de se prononcer sur la nature de l'état des choses en question, ou qu'il fait une supposition sur l'essence même de cette entité à partir de son apparence ou, au contraire, qu'il juge que l'apparence de cet objet est en contradiction avec sa nature véritable. *Mdog.kha.po* est directement comparable aux verbes à sujet-percept de l'anglais (4.2.7 et 5.3) qui expriment la modalité épistémique seulement par implicature et dont le sens véritable est la description d'une apparence.

Par exemple, si l'on veut complimenter notre hôte avant d'avoir goûté à son plat, on dira : 'It looks delicious.' et non 'It is probably delicious'. La première phrase exprime une assertion sur les qualités apparentes d'un plat sans que l'on puisse juger de sa nature véritable puisqu'on n'y a pas goûté, alors que la deuxième phrase exprime une évaluation épistémique basée sur une inférence visuelle et marque explicitement un doute, ce qui serait d'une politesse gauche. De la même manière, on dira :

(129)

<i>zhim</i>	-<i>mdog.kha.po</i>	'<i>dug</i>
délicieux	-avoir l'air	ELPA DIR

« Ça a l'air délicieux. »

⁴³ “[The *mdog.kha.po*-construction] is used when the speaker utters an assumption based on the external appearance of things and situations.” (Vokurková 2008:253)

Et non :

(130)

zhim.po yod.pa.'dra

délicieux ELPA SENS EPI 2

« C'est probablement délicieux. »

On peut également tout à fait envisager une phrase qui oppose l'aspect et la véritable nature de quelque chose :

(131)

zhim -mdog.kha.po 'dug yin.na'i dngos.gnas zhim.po mi'dug

bon -avoir l'air ELPA DIR mais en fait bon ELPA DIR NEG

« Ça a l'air bon, mais en fait ça ne l'est pas. »

En revanche, présenter le même état des choses à la fois dans une perspective épistémique et non épistémique est antithétique, donc logiquement inacceptable :

(132)

**zhim.po yod.pa.'dra yin.na'i dngos.gnas zhim.po mi'dug*

bon ELPA SENS EPI 2 mais en fait bon ELPA DIR NEG

* « C'est probablement bon, mais en fait ça ne l'est pas. »

Par ailleurs, les exemples de *mdog.kha.po 'dug* dans le TSC semblent contredire l'analyse de Vokurková (2008 : 253) sur la différence entre *'dug* et *red* dans cette formule. Selon elle, l'utilisation de *mdog.kha.po 'dug* indique que le locuteur se rend compte de quelque chose pour la première fois et est lié à l'instant présent tandis que *mdog.kha.po red* est plus général, s'utilise pour des actions répétées et implique les connaissances du locuteur. Cette analyse s'apparente à l'analyse de *'dug* par DeLancey (1997, 2012 ; voir 1.2.4), semble contredite par les données du TSC. Dans le corpus, les quelques exemples de *mdog.kha.po 'dug* ne sont clairement pas des prises de conscience du locuteur sur le coup, mais correspondent à une opinion que le locuteur a depuis quelque temps. Tracer une frontière entre ce qui relève d'une opinion ancienne et d'une opinion relativement récente peut paraître arbitraire, mais ce que l'on peut dire est que *mdog.kha.po 'dug* ne se limite pas à l'expression d'une prise de conscience au cours de la conversation présente, et ne possède donc pas le trait « miratif » de marqueurs comme « Tiens ! » en français ou *oh* en anglais.

Après avoir expliqué qu'elle n'était jamais allée aux États-Unis, mais qu'elle avait vu le président Obama de nombreuses fois à la télévision, un sujet du TSC dit :

(133)

kho.rang mi yag -mdog.kha.po cig 'dug
il homme bien -avoir l'air MDt ELPA DIR

« Il a l'air d'être quelqu'un de bien. » (TSC enr. 1)

(≠ Tiens ! Il a l'air d'être quelqu'un de bien.)

Dans cet exemple, la locutrice donne son impression sur ce qu'elle connaît d'Obama, c'est-à-dire sur son apparence dans les médias. Il ne s'agit pas d'une prise de conscience, mais d'une opinion déjà assimilée et il ne s'agit pas non plus en soi d'une évaluation épistémique. Par le contexte, on peut supposer que le locuteur suppose qu'Obama est quelqu'un de bien, mais ce n'est pas explicite et dans un autre contexte la phrase pourrait suggérer que ce n'est pas quelqu'un de bien malgré les apparences.

Le suffixe *-pa.yod* (et sa variante négative *-pa.med*) est classé parmi les suffixes épistémiques égophoriques par Vokurková (2008, 2011). Comme nous l'avons suggéré, l'égophorique n'est pas en soi une catégorie évidentielle, mais *-pa.yod* semble effectivement exprimer un mode d'accès subjectif à l'information, ce qui est une valeur marginalement évidentielle. Le marqueur *-pa.yod* indique que l'évaluation épistémique du locuteur repose sur une inférence à partir de ses connaissances personnelles, ou selon Vokurková (2008) sur ce qui a été arrangé entre le locuteur et une tierce personne.

Le marqueur *yod.pa.yod* (et ses variantes *yin.pa.yod*, *yod.pa.med* et *yin.pa.med*) est présenté comme un marqueur « mnémique » (c'est-à-dire exprimant la mémoire vague du locuteur) par Tournadre & Sangda Dorje (1998), et comme un marqueur égophorique et parfois « mnémique » par Vokurková (2008). Ce marqueur est relativement rare, et est peu présent dans le TSC. Son contexte d'apparition dans le TSC est compatible avec le sens de mémoire vague, mais la mémoire étant sollicitée dans un très grand nombre de processus cognitifs, il est difficile de confirmer que ce marqueur ait bien cette fonction. Cependant, les tests d'acceptabilité semblent effectivement confirmer une affinité de *yod.pa.yod* avec le « mnémique », puisque ce marqueur est exclu lorsque l'inférence repose sur une perception sans intervention nette de la mémoire. Le tibétain possède toutefois des moyens plus courants pour marquer un souvenir flou que l'utilisation de *yod.pa.yod*, comme l'expression *ngas dran.yag.la* (« de ce que je me souviens »), ainsi que les marqueurs épistémiques *yod.kyi.red* et *-pa.'dra*, qui apparaissent à plusieurs reprises dans le TSC dans des contextes de mémoire partielle. Voici un exemple de *yin.pa.yod* extrait du TSC :

(134)

bum.pa-ri yar 'dzegs tshar chu.tshod gnyis lhag-tsam cig gnyis
 Mont Bumpari vers le haut grimper TERM heure deux un peu plus un deux
yol tshar.tsam yin.pa.yod
 dépasser à peine ESS MNE EPI2

« Ca faisait à peine plus de deux heures que j’avais terminé de grimper le Mont Bumpari. » (TSC enr. 3)

Le marqueur *a.yod* (et ses variantes *a.yin* et *a.yong*) est enfin défini comme égophorique par Vokurková (2008, 2011) et il est vrai que ce marqueur semble encoder une évaluation épistémique qui repose sur la subjectivité du locuteur. *A.yod* peut ainsi se traduire par « Je ne pense pas... » ou « Je ne crois pas... », alors qu’une formule comme *yod.kyi.ma.red* n’exprime pas aussi nettement la subjectivité du locuteur (prise en charge personnelle, et non universelle) et se traduira plus volontiers par « probablement pas ». La différence entre ces deux formes est toutefois subtile :

(135)

glog.brnyan nang-nas mang.po go myong-yod da ga.re zer dgos-red
 film dans-ABL beaucoup entendre EXP-EGO MD quoi s’appeler devoir-ESS
gzig rang skad de yin.gyi.ma.red gzig-gi 'dra.po='i rigs cig-gi
 panthère soi-même cri DEM ESS MENT EPI 2 panthère-GEN ressembler=GEN espèce un-GEN
skad cig min.'gro khyi rang a.yin
 cri un ESS EPI 1 chien soi-même ESS EPI 3 NEG

« J’en ai beaucoup entendu dans des films. Comment ça s’appelle ? Ce n’est probablement pas le cri d’une panthère. C’est peut-être le cri d’une espèce proche de la panthère. J’crois pas que ce soit un chien. » (TSC2 enr. 2)

L’analyse succincte des valeurs évidentielles des marqueurs épistémiques en tibétain reste préliminaire et il est possible que certains points soient infirmés lorsqu’ils seront confrontés à plus de données. Certaines distinctions, comme l’inférence sensorielle ou mentale, ne sont cependant pas représentées dans les copules et suffixes non épistémiques et ouvrent ainsi des nouvelles possibilités quant à l’organisation du domaine évidentiel en sous-branches.

3.4. CONCLUSION

Cette présentation du tibétain nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une langue qui possède un système verbal très différent de l'anglais. J'ai choisi de fournir une description détaillée du comportement des copules et des suffixes verbaux tibétains pour ne pas donner une image faussement simple de l'articulation de l'évidentialité avec d'autres domaines sémantiques encodés au niveau du groupe verbal. Cette description a par ailleurs permis de clarifier ce qui relève réellement de l'évidentialité en tibétain (selon la définition stricte adoptée pour la présente étude), et de tester les analyses proposées par la recherche précédente à l'aide des données d'un corpus authentique conçu pour éliciter la plus grande variété possible de marqueurs évidentiels. La grande majorité des descriptions proposées par Tournadre & Sangda Dorje (1998) ont été confirmées par les données qualitatives et quantitatives du corpus. Nous avons tenté par ailleurs d'examiner certaines formes qui auraient été insuffisamment décrites si l'on se fie à leur emploi dans un contexte authentique, comme la copule essentielle conclusive *red.bzhag*, les enclitiques de oui-dire *-za* et *-ze*, ou la périphrase de description d'apparence *mdog.kha.po*.

Nous avons distingué les traits sémantiques prototypiquement évidentiels (perceptif direct, inférentiel et oui-dire) d'autres traits qui ne sont que marginalement évidentiels ou qui appartiennent à des notions cousines. L'épistémique, la prise en charge, la subjectivité, la volition, l'égophorique, le factuel et le miratif sont ainsi des domaines notionnels que l'on retrouve fréquemment dans la littérature sur l'évidentialité, mais qui ne peuvent pas être qualifiés d'évidentiels en soi selon la définition que nous avons adoptée.

Cette description du système tibétain va ainsi nous permettre d'accomplir plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle offre une vue détaillée du fonctionnement d'une langue dont la grammaticalisation de l'évidentialité est très avancée. Le tibétain présente en ce sens plusieurs avantages puisque son système est riche en nuances et que les données sont relativement fiables grâce à une littérature sur cette langue déjà bien complète. Grâce aux exemples contextualisés du TSC, nous avons extrait différents traits sémantiques évidentiels présents dans les copules et suffixes verbaux du tibétain et nous avons proposé plusieurs paramètres sémantiques qui permettent d'expliquer le comportement de ces marqueurs. D'un point de vue fonctionnaliste, ces analyses nous offrent une grille de lecture et autant de pistes de recherche pour notre description du système évidentiel anglais (**partie 2**). Enfin, la description du système évidentiel tibétain nous permettra de répondre aux questions qui concernent les universaux du langage et la comparaison entre un système évidentiel lexical et grammatical (**partie 3**).

Synthèse du chapitre 3 :

- Le tibétain parlé de Lhassa est une langue évidentielle complexe, car dotée de copules, suffixes et enclitiques qui encodent les trois branches évidentielles (perceptif direct, inférentiel et ouï-dire).
- La structure du groupe verbal tibétain est la suivante : V (+AUX) (+SFX1) (+INT) (OUÏD)
- AUX fait référence aux auxiliaires aspectuels, modaux et directionnels. SFX1 fait référence au premier suffixe qui est choisi selon de nombreux critères : polarité, sphère personnelle, mode, temps, aspect, modalité épistémique, volition, directionnalité et évidentialité. INT fait référence au suffixe interrogatif ou phatique. OUÏD fait référence à l'enclitique de ouï-dire.
- Le groupe verbal tibétain ne possède pas de marquage formel pour la voix passive. Son système temporel et aspectuel est légèrement moins complet et systématique que le groupe verbal anglais. Ce dernier ne fait pas de distinction nette entre modalité épistémique et radicale et ne prend pas en compte les paramètres de sphère personnelle, de volitionalité, de directionnalité et d'évidentialité.
- Les copules et suffixes factuels (en *red* et *yod.red*) présentent l'information comme un fait. Ils sont compatibles avec les trois branches évidentielles, mais peuvent suggérer un mode d'accès indirect par implicature.
- Les copule et suffixes perceptifs directs (en *'dug*, *-gi.'dug* et *-song*) indiquent que le locuteur a directement été témoin de ce qu'il énonce. Avec un sujet à la première personne, ils apparaissent dans des contextes d'observation d'un double de soi-même (image ou rêve) ou sont réanalysés pour encoder la non-volition.
- Les copules et suffixes égophoriques (en *yin* et *yod*) ne correspondent pas directement à un accord sujet-verbe syntaxiquement contraint. Les suffixes égophoriques associés à un sujet à la première personne marquent une action intentionnelle dont le locuteur a un souvenir clair. Les copules et le suffixe inaccompli *-gi.yod* sont compatibles avec un sujet à la troisième personne si une nuance de sphère personnelle est exprimée.
- La copule et le suffixe réceptifs (en *byung*) sont aoristes et s'emploient pour une action dirigée vers le locuteur (cislocatif). Ils s'emploient également avec des prédicats de cognition, de perception et intéro- /proprioceptifs avec un sujet à la première personne.
- Le suffixe parfait inférentiel (*-bzhag*) encode une inférence abductive
- Les enclitiques de ouï-dire (*-za* et *-ze*) apparaissent dans un autre paradigme syntaxique que les autres marqueurs évidentiels. Ils sont optionnels, et impliquent un transfert de prise en charge. Ils couvrent l'intégralité de la branche du ouï-dire et se distinguent sur le plan informatif, car *-ze* est plus en arrière-plan que *-za*.
- Le tibétain de Lhassa comporte de nombreux marqueurs épistémiques qui apparaissent dans le même paradigme que les copules et les suffixes 1. On peut noter que *-pa.'dra* encode une inférence à prémisse sensorielle et *yod.kyi.red* une inférence à prémisse mentale.

PARTIE 2 LE SYSTEME EVIDENTIEL DE L'ANGLAIS

CHAPITRE 4: LE PERCEPTIF DIRECT

Dans ce chapitre, nous allons explorer le système évidentiel perceptif direct de l'anglais. Nous allons d'abord mieux définir ce qu'implique cette branche évidentielle à la lumière de la grammaire du tibétain et de ce qu'une approche cognitive et épistémologique peut nous apprendre sur ce mode d'accès à l'information. Nous comparerons ensuite la partie tibétaine et anglaise des corpus pour repérer les équivalents anglais les plus évidents des copules et suffixes perceptifs directs tibétains.

Dans une deuxième partie, nous analyserons plus en détail les différents outils dont dispose l'anglais pour encoder cette branche évidentielle : verbes de perception, adverbes, la formule *I remember* et la multimodalité.

4.1. LA NOTION DE PERCEPTIF DIRECT

4.1.1. POINT DE VUE CONCEPTUEL

Nous avons déjà évoqué le concept de perception directe lorsque nous avons décrit les différentes manières de diviser l'évidentialité et que nous avons examiné le fonctionnement des marqueurs perceptifs directs en tibétain (1.1.3 et 3.3.2). La perception directe fait référence au fait d'être ou d'avoir été témoin direct de l'état des choses énoncé. Elle est conceptuellement associée à une prise en charge totale de l'énoncé, même si l'on peut trouver de rares exceptions. Ces dernières sont généralement dues aux potentiels doutes du locuteur quant à ses perceptions ou à sa mémoire. Les tibétophones auront recours à divers marqueurs épistémiques dans ces cas-là, et les anglophones privilégieront souvent le marqueur subjectif *I think* :

(136) **I think I saw** them playing with the security guard's pistols. (COCA)

a) Perception directe et canaux sensoriels

La perception directe fait référence en priorité aux cinq sens. Bien que la vue ait un statut primordial dans la perception, les quatre autres sens ne sont pas à négliger, puisque l'on peut également être témoin d'un phénomène sonore, tactile, olfactif ou gustatif. Le concept des cinq sens correspond néanmoins à une représentation traditionnelle qui a peu d'écho scientifique à l'heure actuelle, car la physiologie humaine possède un grand nombre de capteurs sensoriels et les critères qui permettent de les répartir en cinq branches sont assez artificiels. Où classer par exemple les perceptions internes si on se limite aux cinq sens ?

Lorsque l'on observe les faits linguistiques, on se rend compte qu'un grand nombre de marqueurs ne font pas de distinction claire entre des phénomènes perceptifs distincts. On utilisera par exemple des marqueurs perceptifs directs en tibétain (en *'dug* et *-song*) pour tout type de perception, dont celles qui nous viennent de sensations internes, ce que Tournadre (1996*b*) classe comme un mode d'accès « endopathique » :

(137)

grod.khog.ltogs-gi.'dug

avoir faim-ICP DIR

« J'ai faim. »

En anglais également, on peut observer la polysémie des verbes de perception qui peuvent parfois encoder des types de perception ontologiquement bien distincts. Un verbe comme *feel* peut par exemple faire référence à une perception tactile (138), à une perception interne (139), ou à une intuition (140).

(138) **I felt** something wet on my leg... (BNC)

(139) **I felt** quite ill. (BNC)

(140) ... **I felt** I needed an MBA. (COCA)

Cependant, lorsque l'on observe plus attentivement les structures, on se rend compte qu'une distinction linguistique existe entre les perceptions internes et les autres perceptions dans certains cas. En tibétain, les verbes d'état interne excluent généralement les suffixes égophoriques (en *yod* et *yin*) et prendront le suffixe réceptif (*-byung*) à l'aoriste lorsque le sujet est à la première personne, ce qui les distingue des prédicats plus classiques (3.3.4) (Tournadre 1996*a*). De plus, lorsque l'on fait référence aux états internes des autres, ce n'est pas un suffixe perceptif direct que l'on utilise en

tibétain, mais généralement l'inférentiel (3.3.5 ; Tournadre & Sangda Dorje 1998). En anglais également, on peut noter que *feel* peut s'utiliser en tant que verbe de perception volontaire dans son sens tactile (141) alors que *feel* volontaire est difficilement envisageable pour les perceptions internes (142) (Miller 2008) :

(141) **Feel** how cold his hands are. (COCA)

(142) ?? **Feel** (inside your stomach) and tell me if you're hungry!

b) Perceptions sensorielles et perceptions « mentales »

En tibétain, il est possible d'utiliser les marqueurs perceptifs directs avec des modes d'accès plus mentaux que sensoriels, comme dans les rêves ou pour les perceptions extrasensorielles (1.1.2 et 3.3.2). Ces processus mentaux semblent être conceptuellement considérés comme des images et des sensations de l'esprit, ce qui explique la possibilité d'utiliser les mêmes marqueurs que pour les sensations qui nous viennent du monde extérieur. On peut noter que l'anglais également utilise des marqueurs similaires pour les perceptions du monde extérieur ou pour des perceptions plus mentales ou extrasensorielles. Par exemple, la formule *I see* peut s'employer lorsque l'on décrit des images qui nous viennent de nos rêves ou par des voyants qui ont des visions extrasensorielles :

(143) I nodded, kept my eyes shut tight. **I see** a horse falling through the ice, I said. The woman and the child are holding on to the horse and the two men who look the same are trying to pull them from the ice. And there's blood. I see lots of blood. (COCA)

c) Perception par l'intermédiaire des médias

Il peut arriver que le locuteur décrive un état des choses dont il a été témoin via certains médias, et nous avons vu que les marqueurs perceptifs directs du tibétain fonctionnent pour ce qui a été observé à la télévision, à partir d'images d'un livre ou sur internet. Cependant, dans certains contextes, les tibétophones hésitent et peuvent avoir recours à des marqueurs inférentiels ou de ouï-dire (3.3.2). Un phénomène similaire s'observe en anglais également, où *see* peut très bien s'employer pour ce que l'on a observé par le biais des médias, même si certains locuteurs hésitent à utiliser *see* pour ce qu'ils n'ont pas expérimenté directement :

(144) **I saw** on TV **that** Paul O'Neill had just hit a home run. (COCA)

(145) **I've never seen** a lobster. (COCA)

Le premier exemple montre bien que *see* est compatible avec un état des choses dont le locuteur a eu accès par les médias, alors que le deuxième exemple suggère *a priori* que le locuteur a certainement déjà vu des images de homards, mais n'en a jamais vu en vrai.

d) Perception directe et inférence

Il est nécessaire enfin d'évoquer un dernier point épineux dans notre analyse des marqueurs perceptifs directs : la frontière entre les perceptions directes et les perceptions suivies de processus inférentiels est parfois difficile à tracer. La notion d'inférence est en réalité très vaste puisque, dans son sens large, elle désigne tout type de processus cognitif qui permet d'obtenir une information nouvelle à partir d'indices. On ne peut que constater que tout passage d'une perception à son énonciation implique des mécanismes inférentiels, puisque pour convertir des informations sensorielles en unités linguistiques, il est nécessaire d'extraire des concepts à partir d'un ensemble de stimuli désorganisés. Prenons un exemple qui paraît simple au premier abord. Le locuteur aperçoit son ami John qui boit un café et utilise alors la phrase suivante :

(146) John is having a coffee.

L'énonciation de cette phrase basique requiert en réalité une première étape de traitement de données qui se compose de divers processus cognitifs à partir d'un ensemble non organisé de stimuli sensoriels : perception, identification, analyse, interprétation, catégorisation et conceptualisation. Entre la perception et l'énonciation, la faculté inférentielle du locuteur est sollicitée, et on peut ainsi trouver des marqueurs inférentiels pour des situations dont on est témoin, mais qui demandent des processus d'inférence relativement poussés. Par exemple, si l'angle de perception ne lui permet pas d'avoir accès à toutes les informations, le locuteur peut ne pas voir le contenu de la tasse, et il pourra dire alors :

(147) John **must** be having a coffee.

Les langues évidentielles qui distinguent le perceptif direct et l'inférentiel placent la frontière entre perception directe et inférence à différents endroits. Au sein même du tibétain dit « standard », les états internes des autres personnes ne peuvent généralement pas être marqués par le perceptif direct dans la langue de Lhasa, alors que ceci est toléré dans la langue de l'exil. Par exemple, pour traduire « il souffre », on entendra généralement le suffixe inférentiel *-bzhaḡ* à Lhasa (Tournadre & Sangda Dorje 1998), alors que le suffixe perceptif direct *-gi.'dug* semble être bien plus courant dans la langue de l'exil (3.3.5).

Le fait que la perception des états internes d'autrui fasse appel à des processus inférentiels se retrouve à un certain niveau en anglais également si l'on compare les différents types de complémentation des verbes de perception. Lorsque *see* est suivi d'une subordonnée infinitive ou en V-ing, il exprime une perception directe, alors qu'une subordonnée à verbe tensé marque souvent une perception suivie d'une inférence. Ainsi, un grand nombre de prédicats d'états internes ne s'emploient qu'avec une subordonnée à verbe tensé. On peut comparer :

(148) **I saw** he wanted it.

(149) * **I saw** him want it.

On peut comparer également:

(150) **I heard** he thinks about you

(151) * **I heard** him think about you.

Pour approfondir notre analyse des contextes où les marqueurs perceptifs directs émergent en tibétain et en anglais, nous allons maintenant comparer la partie tibétaine et anglaise de notre corpus contrastif.

4.1.2. COMPARAISON DES DEUX CORPUS

Il existe trois marqueurs perceptifs directs en tibétain de Lhasa : la copule ELPA *'dug*, le suffixe aoriste *-song* et le suffixe inaccompli (présent ou imparfait) *-gi.'dug* (3.3.2). Ces trois marqueurs se distinguent par leur syntaxe (copule *vs* suffixe verbal), ainsi que leur orientation temporelle et aspectuelle (accompli passé *vs* inaccompli passé ou présent), mais pas par le mode

d'accès à l'information qu'ils encodent. Du point de vue de l'évidentialité, ils couvrent tous les trois l'ensemble de la branche perceptive directe, donc je ne les traiterai pas séparément ici.

En termes de fréquence, j'ai trouvé 600 marqueurs perceptifs directs dans le TSC, ce qui équivaut à environ 145 marqueurs par heure et une fréquence estimée à 22 590 occurrences par million de mots⁴⁴.

En ce qui concerne les potentielles formes lexicales qu'emploierait le tibétain pour encoder le perceptif direct, le TSC comporte bien des verbes de perception, mais ils n'apparaissent pas dans une configuration évidentielle. À la première personne, ils sont en général complétés soit par un syntagme nominal, soit par la proforme *de.'dras* (ou la variante *e.dras*) dans des phrases indépendantes :

(152)

gsar.'gyur gsar.pa gang.yang mthong-ma.byung

informations nouveau rien voir-EGO REC NEG

« Je n'ai vu aucune information nouvelle. » (TSC enr. 4)

(153)

e.'dras mthong-gis

ainsi voir-ICP DIR

« C'est ce que je vois. » (TSC enr. 1)

Il est néanmoins possible qu'un verbe de perception régisse une subordonnée nominalisée en tibétain :

(154)

sems.bzang khong ril-pa mthong-pa.red -ze

Cœur pur il tomber-NOMZ voir-ICP FACT -OUÏD

« Il a vu Cœur pur tomber. » (TSC enr. 4)

Comme le montre l'exemple ci-dessus, un verbe de perception tibétain peut régir une proposition subordonnée, ce qui permettrait ainsi une configuration évidentielle. Cependant, le TSC semble indiquer que les cas sont très rares, en particulier avec la première personne, certainement parce que les tibétophones ont très souvent recours aux copules et suffixes perceptifs directs, qui sont plus concis que ces constructions enchâssées. Par ailleurs, le tibétain ne possède pas de verbes à sujet-percept et le verbe *dran* (« se souvenir ») ne semble pas être employé pour encoder le perceptif

⁴⁴ Les données quantitatives de fréquence seront arrondies à l'unité.

direct non plus. Nous pouvons ainsi conclure que l'évidentialité perceptive directe en tibétain est quasi exclusivement grammaticale.

En ce qui concerne la répartition des marqueurs perceptifs directs dans le TSC, on note qu'ils sont fréquents dans une grande variété de contextes :

- l'ensemble des histoires autobiographiques à partir de l'âge de quatre ans
- les rêves
- ce que les sujets ont vu à la télévision ou sur internet
- les trois exercices : la bande dessinée, la reconnaissance d'images et l'identification de sons

En revanche, les marqueurs perceptifs directs n'apparaissent pas pour :

- les histoires qui ont eu lieu avant que les sujets aient quatre ans
- la projection dans l'avenir
- l'histoire de la rencontre des parents des sujets
- l'énumération des qualités et défauts du sujet

Lorsque j'ai sollicité l'opinion des sujets sur des questions variées, j'ai parfois obtenu des marqueurs perceptifs directs, mais parfois des marqueurs factuels, inférentiels ou de ouï-dire selon le mode d'accès à l'information (expérience personnelle, connaissance générale, médias, etc.). Le TSC révèle en réalité une faible corrélation entre les choix évidentiels et la proximité du thème abordé (Lhassa vs Séoul, yak vs éléphant, etc.), puisque parfois les sujets préfèrent employer le factuel plutôt que le perceptif direct pour ce qu'ils ont l'habitude d'observer et que, par ailleurs, le perceptif direct (plutôt que le factuel, l'inférentiel ou le ouï-dire) est tout à fait possible pour ce qu'ils ont vu dans les médias.

Lorsque l'on observe maintenant la présence des marqueurs perceptifs directs dans le corpus anglais, on ne peut que constater un écart très important par rapport au corpus tibétain : les marqueurs perceptifs sont très peu courants en anglais. On trouve malgré tout des verbes de perception involontaire :

(155) ...and **I see** four people— sort of four guys balaclavaed running away from my home. (CSC vid. 2)

Le LAC compte également un exemple d'un verbe à sujet-percept utilisé en tant que marqueur perceptif direct :

- (156) Yeah and it, like— **tastes** terrible, it's terrible for your health, and it's terrible for the environment. (LAC enr. 1)

Enfin, un dernier marqueur perceptif direct très employé dans le CSC et le LAC est *I (can) remember + subordonnée en V-ing* :

- (157) **I can remember** my mom going 'aaaaaaah'— 'cause I must have been covered in blood.
(CSC vid. 6)

Il est difficile d'identifier des contextes précis dans le CSC et le LAC qui sollicitent l'apparition des verbes de perception en tant que marqueur perceptif direct, mais l'utilisation de *I remember + sub. en V-ing* est clairement concentrée dans les contextes de souvenirs d'enfance ou de rêve. Ceci s'explique par deux points :

Premièrement, *I remember + sub. en V-ing* met en avant l'appel à la mémoire en plus d'indiquer que le locuteur a été témoin de ce qu'il raconte. Deuxièmement, comme les marqueurs évidentiels sont optionnels en anglais, ils apparaissent dans des contextes où le locuteur ressent l'utilité de préciser son mode d'accès à l'information énoncée. Lorsque le locuteur évoque la petite enfance, l'interlocuteur est en droit de se demander s'il parle d'événements dont il a été témoin ou qu'on lui a racontés après coup. Ainsi, pour les questions du CSC et du LAC qui portent sur les souvenirs d'enfance, les sujets ont abondamment utilisé d'un côté *I remember + sub. en V-ing* pour spécifier un mode d'accès perceptif direct, et d'un autre côté, *apparently* pour spécifier un mode d'accès par ouï-dire (4.4).

En ce qui concerne la fréquence des marqueurs perceptifs directs en anglais et en tibétain, la comparaison du CSC et du LAC d'un côté, et du TSC de l'autre, apporte des informations très éclairantes sur la différence de traitement de l'évidentialité dans les deux langues. Le CSC et le LAC comptabilisent 27 marqueurs perceptifs directs, alors que le TSC en compte 600. Les sujets anglophones ont ainsi eu recours à 6 marqueurs perceptifs directs par heure, alors que les sujets tibétophones en ont utilisé 145 par heure. Par million de mots, le CSC et le LAC comptent 695 occurrences de marqueurs perceptifs directs, alors que le TSC présente en compte 22 590, ce qui suggère que les tibétophones marquent l'évidentialité perceptive directe 33 fois plus fréquemment que les anglophones.

On peut dire ainsi que, dans la grande majorité des cas, les marqueurs perceptifs directs du tibétain ne doivent pas être traduits en anglais. Dans certains cas cependant, lorsque le contexte ne permet pas de savoir comment le locuteur a eu accès à l'information qu'il partage et qu'il est nécessaire de lever l'ambiguïté, le traducteur devra utiliser un marqueur perceptif direct en anglais en choisissant dans l'ensemble du domaine évidentiel anglais selon différents critères. Pour illustrer ce point, voici quelques exemples des deux corpus où un marqueur perceptif direct est utilisé à la fois en anglais et en tibétain :

Pour mettre en avant le fait qu'il a été témoin de ce qu'il dit, un sujet anglophone peut utiliser un verbe de perception comme un tibétophone utiliserait un suffixe perceptif direct :

(158) ...**I even heard** some people say, 'Oh, if you're pro-choice, but with a cut-off point, then it's essentially pro— like, well, it's pro-life but in disguise'— (CSC vid. 2)

(159)

kha.shas-kyis yang dngos.gnas khong-gis mi skyo.po-la.ya rogs.pa

certains-ERG aussi vraiment il-ERG gens pauvre-OBL aide

byed-kyis ze zer-gyis

VBZ-ICP DIR fin de citation dire-**ICP DIR**

« Certains disent aussi qu'il aide vraiment les pauvres. » (TSC enr. 1)

(= J'ai entendu certaines personnes dire aussi qu'il aide vraiment les pauvres.)

Pour préciser que le jugement qu'il porte sur la qualité d'une entité repose sur son expérience directe, un locuteur anglophone peut avoir recours à un verbe à sujet-percept où un locuteur tibétophone utilisera simplement la copule perceptive directe *'dug*. Reprenons l'exemple (156), qui parle du fast food et voyons un équivalent en tibétain :

(160) Yeah and it like— **tastes** terrible, it's terrible for your health and it's terrible for the environment.
(LAC enr. 1)

(161)

stabs.bde kha.lag bzas -byas nyal-pa.red -pa sang.nyin zhogs.pa

pratique nourriture manger -CONJ se coucher-AOR FACT -PHAT lendemain matin

gzugs.po bde.po mi.'dug

corps bien **ELPA DIR NEG**

« Quand on a mangé du fast food le soir, tu vois ? Eh ben, le lendemain, on ne se sent pas bien. »

(TSC enr. 2)

(Dans un anglais littéral : ‘If you eat fast food and go to bed, your body doesn’t feel good the next day.’)

-Voici deux extraits où les sujets se réfèrent aux images de leur rêve. Le locuteur anglophone utilise *I remember* + *V-ing* alors que le locuteur tibétophone utilise le suffixe *-gi. ’dug* :

(162) SAM: ... he is like “ok so this building is completely sealed and we’ve just turned off the oxygen and... so you’re all going to die” and he’s like “but you don’t have to wait to die. We’re going to pass around syringes full of poison, so if you want you can just inject yourself and make it quick” and then like... so he started passing out and **I remember** being like ‘oh my god!’ and then err... and then the worst part... oh this is way too creepy, uh? The worst part was like, **I remember** seeing kinda like... diagonal to me in the front was a girl... and a guy and I couldn’t see their faces but mm... **I remember** like deciding to take a syringe and do it but then like the needles were dull, so like you work up the courage to do it but then it didn’t go in-

(163)

<i>sgyis.po=r</i>	<i>’dzegs</i>	<i>-byas</i>	<i>’gro-gi. ’dug</i>	<i>-ga</i>	<i>ri-la</i>	<i>de.nas</i>	<i>ri.rtse</i>
avec effort	escalader	-CONJ	aller-ICP DIR	-PHAT	montagne-OBL	ensuite	Sommet
<i>de=r sleb</i>	<i>-pa.da.ga</i>	<i>gang.lta=r</i>	<i>cig</i>	<i>byas</i>	<i>-byas</i>	<i>nga ri</i>	<i>-nas</i>
là	arriver	-dès que	MD	chose	faire	-CONJ je	montagne -ABL
<i>zag-gi. ’dug</i>	<i>-ga</i>						
tomber-ICP DIR	-PHAT						

« Je l’escalade comme un fou, la montagne. Puis, dès que j’arrive au sommet, ben y’a un truc qui m’arrive, et je tombe ! » (dans un rêve) (TSC enr. 2)

Nous avons vu ainsi que l’anglais exprime peu souvent l’évidentialité perceptive directe, mais que dans certains contextes, des formes spécialisées émergent. Comme les marqueurs perceptifs directs sont lexicaux en anglais, ils sont plus variés et leur choix repose sur de nombreux paramètres. Nous allons maintenant tenter de cerner le profil sémantique, voire pragmatique, de chacun de ces marqueurs afin de mieux rendre compte du fonctionnement du système anglais.

4.2. LES VERBES

Dans cette partie, nous allons analyser comment les verbes anglais peuvent prendre une fonction évidentielle. Nous verrons d'abord quels verbes peuvent avoir un sens évidentiel avant d'examiner plus spécifiquement les verbes de perception. Ces derniers appartiennent à différentes catégories et permettent de préciser par quel canal sensoriel l'information a été acquise. Nous étudierons ensuite les différentes constructions que les verbes de perception peuvent régir afin de déterminer lesquelles sont plus prototypiquement évidentielles. Puis, nous analyserons l'emploi évidentiel des verbes de perception involontaire (*see, hear, feel, taste et smell*) et à sujet-percept (*look, sound, feel, taste et smell*).

4.2.1. LES VERBES ANGLAIS ET L'EVIDENTIALITE

Plusieurs entreprises de classement des verbes anglais ont vu le jour et se trouvent confrontées à diverses difficultés liées au nombre de verbes dont une langue comme l'anglais dispose, aux différentes constructions qu'un même verbe peut déployer et à leur polysémie particulièrement vaste et imbriquée pour les verbes les plus courants (Levin 1993, Goldberg 1995, Fellbaum 1990, Faber & Usón 1999). Le travail de Levin (1993) a marqué un tournant majeur dans notre classification des verbes anglais et dans l'établissement de la « fiche d'identité » de chacun de ces verbes. L'auteur a étudié 3000 verbes et les a regroupés selon leur « alternance de diathèse » dans une première partie et leur domaine sémantique dans une deuxième partie. Ce travail constitue une base de première nécessité pour l'étude du groupe verbal en anglais, mais demeure, comme son titre l'indique, une étude préliminaire. Certaines constructions verbales ont été délibérément exclues, en particulier les constructions qui prennent une proposition subordonnée complétive, et l'ouvrage de Levin (1993) est de toute évidence loin de décrire toutes les fonctions sémantiques et pragmatiques pour lesquelles les verbes anglais sont sollicités.

Les verbes qui m'intéressent ici sont ceux qui peuvent potentiellement exprimer un sens évidentiel. Comme Aikhenvald (2004, ch. 4) l'a noté, les langues du monde ont recours à diverses stratégies pour exprimer le mode d'accès à l'information lorsque leur grammaire n'apporte pas d'outils dans ce domaine sémantique. En ce qui concerne l'anglais, les verbes de perception, de cognition et de discours permettent de remplir cette fonction. Les verbes de perception peuvent servir à exprimer les trois

branches évidentielles, alors que les verbes de cognition sont parfois sollicités pour l'inférentiel et les verbes de discours pour le ouï-dire. La première tâche qui nous incombe consiste à délimiter ces trois classes de verbes et à les organiser, en analysant les verbes courants en priorité. Ensuite, il conviendra de déterminer par quelles constructions et dans quels contextes ces verbes participent à une stratégie évidentielle. Nous allons traiter uniquement des verbes de perception dans ce chapitre, car ce sont les seuls qui permettent d'encoder l'évidentialité perceptive directe. Pour une analyse des verbes de cognition, on se reportera à 5.4 et pour les verbes de discours à 6.3.

4.2.2. TAXONOMIE DES VERBES DE PERCEPTION

La classe des verbes de perception⁴⁵ se divise en trois groupes clairement distincts, mais nommés différemment selon les auteurs. Huddleston & Pullum (2002) parlent de verbes de production, d'expérience et d'acquisition, Miller (2008) fait référence aux verbes – agentifs, + agentifs et évidentiels, Whitt (2010) parle des verbes orientés vers le sujet et agentifs, orientés vers le sujet et non agentifs et orientés vers l'objet, et Gisborne (2010) utilise les appellations de 'LISTEN-Class verbs', 'HEAR-class verbs' et 'SOUND-class verbs'. Chacun de ces trios terminologiques possède des avantages et des inconvénients, mais je préfère éviter le terme d'agentivité, car nous avons affaire ici à une distinction entre action volontaire et involontaire et, selon l'acception du terme agent, il peut être tout à fait possible de parler « d'agent involontaire », comme en tibétain. La terminologie que j'adopterai pour cette étude est la suivante : les verbes de perception volontaire (pour des verbes comme *listen*), les verbes de perception involontaire (pour des verbes comme *hear*), et les verbes à sujet-percept (pour des verbes comme *sound*).

⁴⁵ Par souci de concision et de simplicité, nous parlerons simplement de « verbes de perception », et non par exemple de « verbes de perception et sensation », comme le proposent Huddleston & Pullum (2002:169), de la même manière que nous utiliserons la simple appellation « verbes de cognition », malgré le grand nombre de terminologies alternatives qu'il existe.

Ces verbes peuvent se classer selon le type de sensation, et si l'on prend pour exemple le verbe le plus prototypique de chaque catégorie, on obtient le tableau suivant :

TABLEAU 6 : LES VERBES DE PERCEPTION

	Volontaire	Involontaire	Sujet-percept
La vue	<i>Look</i>	<i>See</i>	<i>Look</i>
L'ouïe	<i>Listen</i>	<i>Hear</i>	<i>Sound</i>
Le toucher	<i>Feel</i>	<i>Feel</i>	<i>Feel</i>
L'odorat	<i>Smell</i>	<i>Smell</i>	<i>Smell</i>
Le goût	<i>Taste</i>	<i>Taste</i>	<i>Taste</i>

Ce tableau permet de donner un point de vue général sur l'utilisation des verbes de perception, mais ne rend pas compte d'un certain nombre de points importants. La plupart des verbes de perception sont polysémiques et *see* a par exemple bien d'autres emplois que la perception de sensations visuelles. Par ailleurs, certains verbes de perception ne sont pas spécifiques à un des cinq sens : Whitt (2010 : 20) donne les exemples de *notice*, *observe* et *perceive*. De plus, nous avons vu que la division en cinq sens correspond à une description simpliste de la réalité cognitive et linguistique. Les verbes de perception sont aussi employés pour parler de perceptions à l'intérieur du corps⁴⁶, d'intuitions, d'images mentales, d'hallucinations ou de perceptions extrasensorielles. Ensuite, ce tableau ne fait pas apparaître les différentes constructions (proposition infinitive, participiale, à verbe tensé, etc.), et les effets de sens variés et complexes que chaque verbe peut régir. Enfin, ce tableau ne présente qu'un exemple à chaque fois de ce qui peut être considéré comme le verbe le plus prototypique de chaque catégorie. Comme il s'agit d'un système lexical, il existe un nombre plus ou moins large de verbes représentatifs de chaque catégorie, en particulier pour les verbes de perception involontaire, et chacun de ces verbes est plus ou moins courant et entre dans un nombre plus ou moins limité de constructions.

⁴⁶ Les verbes qui expriment des perceptions à l'intérieur du corps sont appelés « endopathiques » par Tournadre (1996b). Ils correspondent à une classe de verbes importante dans la grammaire du tibétain de Lhassa, puisque les suffixes verbaux ont un comportement différent avec ces verbes. Nous proposons de séparer cette classe « endopathique » en proprioceptif (sensations du positionnement et du mouvement du corps) et intéroceptif (sensations à l'intérieur du corps).

4.2.3. LES VERBES DE PERCEPTION ET LES CINQ SENS

Le linguiste qui postule que les verbes de perception et leurs constructions sont le reflet exact des différents processus cognitifs de la perception humaine se trouvera vite confronté à des difficultés. Le fonctionnement du domaine sémantique des verbes de perception reflète plutôt ce que Miller (2008) appelle une « ontologie naïve de la perception », c'est-à-dire « l'incarnation d'une forme d'ontologie du sens commun dans les usages linguistiques ». De plus, Boulonnais (2010) nous a montré comment il est souvent erroné de généraliser sur les effets de sens à partir des constructions syntaxiques des verbes de perception. En effet, ces constructions résultent d'opérations d'extension qui n'ont pas une « visée globale », mais sont des évolutions de la langue « asystématiques » et « locales », et qui ont pour fonction de répondre à un besoin de communication spécifique. Ainsi, une fois recensées les différentes constructions que permet chaque verbe de perception, il nous reste à saisir et à bien définir leur sens exact et à voir si elles peuvent être qualifiées d'évidentielles.

Le premier point que l'on peut noter est que, contrairement aux copules et suffixes perceptifs directs du tibétain ('*dug*, -*gi*. '*dug* et -*song*), les verbes de perception précisent généralement lequel des cinq sens a été mobilisé en même temps qu'ils indiquent un mode d'accès direct à l'information. Les copules et suffixes perceptifs directs du tibétain ne changent pas si l'état des choses énoncé est perçu de manière visuelle, auditive, tactile, olfactive ou gustative, alors qu'il convient d'utiliser un verbe de perception différent pour chacun de ces sens en anglais.

Certains verbes de perception anglais semblent néanmoins sensoriellement neutres, et Whitt (2010 : 20) cite *notice*, *observe* et *perceive*⁴⁷. Ces verbes peuvent régir seulement une subordonnée à verbe tensé, et non infinitive ou participiale, ce qui révèle qu'ils insistent plus sur le versant mental que sensoriel de la perception.

Quand on regarde l'utilisation de ces verbes en contexte, on se rend compte en réalité qu'ils n'ont pas pour fonction d'encoder un mode d'accès perceptif direct, mais qu'ils sont compatibles avec les trois branches évidentielles. L'information contenue dans l'énoncé (164) repose sur du perceptif direct, le deuxième exemple (165) exprime de l'inférentiel, et le troisième énoncé (166) est un cas d'acquisition par ouï-dire.

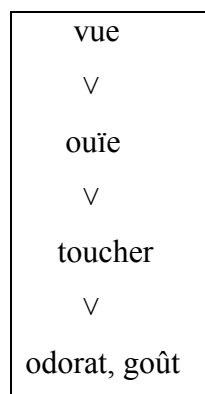
- (164) We had reached the stables by now, and **I observed that** there was a pair of chimneys rising from the roof. (COCA)

⁴⁷ On pourrait également penser au verbe *witness* pour le marquage du perceptif direct, mais ce verbe ne peut pas régir de subordonnée complétive, ou seulement de manière très marginale.

(165) Yet even with only a fragment of my usual intellect **I perceived that** I was in a perilous situation.
(COCA)

(166) And **I noticed that** the Obama letter also uses the language about consistency with the War Powers Resolution. (COCA)

Les verbes de perception involontaire sont les premiers candidats pour l'expression de l'évidentialité perceptive directe. Comme le propose Viberg (1983 : 136) et comme le confirme l'étude de corpus de Whitt (2010 : 20), il existe une hiérarchie linguistico-conceptuelle entre les différentes modalités sensorielles. Cette hiérarchie peut se représenter ainsi :



Ce système hiérarchique s'observe par le fait que les catégories supérieures possèdent une plus grande variété de verbes, et que ces verbes sont généralement plus polysémiques, plus fréquents, et se retrouvent dans un plus grand nombre de constructions. Ainsi, *see* et *hear* acceptent de manière tout à fait courante une complémentation à verbe tensé, infinitive ou participiale, et nous verrons que *see* est particulièrement polysémique. *Feel* permet ces trois constructions, mais les exemples avec subordonnées infinitives et participiales sont rares. Quant à *smell* et *taste*, on ne trouve quasiment aucun exemple de complémentation subordonnée, même si ces constructions ne sont pas exclues.

4.2.4. LES CONSTRUCTIONS EVIDENTIELLES

Comme le fait remarquer Whitt (2010), le rôle de la perception pour l'acquisition d'informations et, en conséquence, pour l'expression de l'évidentialité est assurément central. Toute information est acquise d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre, par la faculté de perception. Avant

Whitt (2010), quasiment aucune étude n'a porté sur les détails de la fonction évidentielle des verbes de perception. Selon cet auteur, les verbes de perception volontaire ne sont jamais, ou très rarement, utilisés pour marquer l'évidentialité, car ils insistent plutôt sur l'implication volontaire de l'agent dans le processus de perception plutôt que sur l'expérience de perception. Cette emphase portée sur l'agent et l'acte plutôt que sur le percept explique pourquoi il existe une grande variété de verbes dans cette catégorie : ils permettent de donner des précisions sur le type d'acte perceptif. En revanche, ils apparaissent dans un nombre limité de constructions, puisqu'ils insistent moins sur le percept, représenté par le complément du verbe. Ainsi, des verbes comme *look*, *gaze*, *stare* ou *glance* ont pour compléments principalement des syntagmes prépositionnels et ne peuvent pas régir des subordonnées infinitives, participiales ou à verbe tensé, à la différence de *see*.

Il est vrai que les verbes de perception volontaire insistent sur l'acte de perception et s'éloignent ainsi d'une fonction évidentielle prototypique, qui consisterait à préciser simplement le mode d'accès à l'information. Il semble néanmoins que, dans un certain nombre de cas, ces verbes peuvent revêtir une fonction secondaire d'expression évidentielle. Comme le remarque Boulonnais (2010), quelques verbes de perception volontaire ont rejoint la classe des verbes qui permettent une complémentation infinitive, les deux exemples les plus nets étant *watch* et *listen* :

(167) **I watched** her cry the other day. (COCA)

(168) **I listened** to him breathe as I fumbled for the remote and cycled through the channels. (COCA)

Ces exemples montrent bien qu'il est possible d'utiliser des verbes de perception volontaire pour encoder l'évidentialité perceptive directe. Cependant, l'emploi de ces verbes apporte plus d'éléments sémantiques sur le processus d'acquisition que les verbes *see* et *hear*, puisqu'ils précisent que la perception se situe dans le cadre d'une attention volontaire et maintenue. *See* et *hear* sont ainsi des verbes d'un niveau sémantique basique, alors que les verbes de perception volontaire comportent plus de traits sémantiques. Plus on s'éloigne du niveau sémantique basique en employant des verbes de perception volontaire, plus on attire l'attention sur d'autres détails, et moins leur emploi est comparable aux marqueurs évidentiels typiques des langues comme le tibétain, car ces derniers ont pour fonction de spécifier le mode d'accès à l'information en arrière-plan sans apporter plus de détails.

Par ailleurs, bien que l'on s'éloigne encore plus de la syntaxe et du sens exprimé par les marqueurs évidentiels des langues qui possèdent un système évidentiel grammaticalisé, Whitt (2010)

reconnaît que l'évidentialité peut s'exprimer dans des phrases indépendantes, c'est-à-dire, dans une autre phrase que celle qui contient le percept :

(169) Her face was pale and her breathing shallow. While the empty tank drank, **I listened**. The coughing came in violent, spastic spurts. (COCA)

Dans cet exemple, l'utilisation de *I listened* précise sans aucun doute le mode d'accès à l'information communiquée juste après. Ce type d'emploi sort cependant du cadre de cette étude puisqu'il a trait aux différents indices qui renseignent sur l'évidentialité dans un texte, alors que je me limite ici à l'encodage évidentiel au sein d'une phrase, c'est-à-dire, aux marqueurs qui portent directement sur du contenu propositionnel, à la manière des copules et suffixes verbaux du tibétain. Ainsi, comme les verbes de perception volontaire s'éloignent de la fonction prototypique des marqueurs évidentiels, j'analyserai seulement dans cette étude les verbes de perception involontaire et les verbes à sujet-percept.

Afin de cerner les cas où les verbes de perception peuvent servir de marqueurs perceptifs directs, il est nécessaire de prendre en compte les différents types de complémentation que ces verbes peuvent régir et les constructions dans lesquelles ils apparaissent, car chaque cas implique une configuration sémantique différente.

Parmi toutes les constructions que présentent les verbes de perception, Whitt (2010) en liste neuf qui ont le potentiel d'exprimer l'évidentialité. Voici ces neuf constructions (réorganisées selon les catégories de verbes de perception) :

— pour les verbes de perception involontaire :

a) avec une subordonnée à verbe tensé

(170) **I felt** it was my due. (BNC)

b) avec une subordonnée en WH-

(171) **I saw** what happened to him. (BNC)

c) avec une subordonnée participiale ou infinitive

(172) ... **I saw** my friends hanging outside in the trees— (LAC enr. 2)

(173) **I even heard** some people say— (CSC vid. 4)

d) en parenthétique

(174) Don Watson was all dressed in black and hiding in the dark room, **I heard**. (BNC)

e) dans une proposition indépendante (complétée ou non par un GN)

(175) The ambulance is round the front, **I saw it**, and they're carrying him into the downstairs bit. (BNC)

— pour les verbes à sujet-percept :

f) avec un syntagme prépositionnel

(176) ...it **sounds like** an effect from there. (CSC vid. 4)

g) avec un adjectif

(177) ...and then he sort of **looks** really ashamed. (CSC vid. 2)

h) avec une subordonnée complétive introduite par une conjonction (as if, like)

(178) ...**it looks like** we've been exploiting her or something. (CSC vid. 2)

i) avec (to be) + nom / adjectif / nom+adjectif

(179) That **looks** a nice little house there— (BNC)

(180) Christmas **looks to be** a time for burying the hatchet or exhuming it for re-examination. (BNC)

Parmi les constructions qui impliquent des verbes de perception involontaire, nous ne nous attarderons pas sur les complémentations en *what* (b) et les propositions indépendantes (e).

Les verbes de perception suivis d'une proposition en *what* n'introduisent pas en réalité le contenu du percept : le pronom *what* réfère au percept lui-même sans en préciser le contenu, et le reste de la subordonnée qualifie ce percept à la manière d'une subordonnée relative.

Les propositions indépendantes qui incluent un verbe de perception involontaire (complété ou non par un GN) renseignent bien sur le mode d'accès à l'information, mais ont une configuration informative qui les éloigne des marqueurs évidentiels prototypiques : le fait d'utiliser une proposition indépendante met l'acte de perception lui-même en avant et, comme elles ne sont pas complétées par une subordonnée dans ce cas, elles ne portent pas sur du contenu phrastique.

Quels sont les autres éléments nécessaires à l'emploi évidentiel des verbes de perception ?

Tout d'abord, les formulations comportant un verbe de perception dans une configuration évidentielle sont normalement à la première personne du singulier, puisqu'il s'agit d'une notion déictique, et généralement au passé (avec ou sans *can*) : *I saw, I heard, I could feel*, etc.

On peut noter par ailleurs que bien que la première personne du singulier est de loin la forme la plus prototypique pour un marqueur évidentiel, on peut considérer que l'utilisation de la première personne du pluriel *we* ou du pronom générique *you* est compatible avec l'utilisation évidentielle des verbes de perception. Le pronom *we* indique que le locuteur n'est pas le seul à avoir observé l'état des choses énoncé, et le pronom générique *you* associé au présent simple indique que quiconque peut observer l'état des choses en question :

(181) ...**we saw** the flames coming from the engine. (COCA)

(181) Yeah, but that's not like an issue— nobody ever talks about that, nobody cares, y'know.
You don't hear, like, old ladies, like, arguing. (LAC enr. 1)

Le présent est ainsi compatible avec une configuration évidentielle, car il est possible dans certains contextes d'utiliser un verbe au présent pour se référer à une perception passée ou présente.

Voici trois exemples d'emploi du verbe *see* au présent. L'énoncé (182) est un cas de présent de narration, l'exemple (183) exprime la perception présente d'un événement présent et l'énoncé (184) est une perception présente d'un événement passé (inférence à partir d'indices visuels). Dans ces trois exemples, il ne fait aucun doute que *see* a une fonction évidentielle.

(182) ...and **I see** four people— sort of four guys balaclavaed running away from my home. (CSC vid. 2)

(183) Ooh, look! **I can see** him sitting there! (COCA)

(184) **I can see that** you didn't have any fights. (COCA)

Pour déterminer si un verbe de perception entre dans une fonction évidentielle, il est nécessaire que le sujet de ce dernier soit à la première personne, qu'il régit une subordonnée et que le contenu de la subordonnée soit prominent, car la proposition matrice doit simplement apporter une spécification évidentielle en arrière-plan. Pour déterminer si l'information principale est contenue dans la proposition matrice ou dans la subordonnée, on peut examiner le contexte à droite (enchaînement discursif), afin de savoir si l'acte perceptif est au premier plan ou s'il est une simple spécification en arrière-plan. Dans ce deuxième cas, le contenu informatif de la subordonnée est

prioritaire pour l'avancement de la conversation ou de la narration, et le verbe de perception revêt une fonction évidentielle. On peut comparer ainsi :

(185) **I saw** him running down the hall, and he shot a girl in the stomach.

(186) When **I saw** him coming, I looked to the bar for help, but Hazzlerly was gone.

Dans l'exemple (185), la proposition 'I saw him running' peut se remplacer par 'He was running', puisque le contexte à droite indique que le message principal est contenu dans la subordonnée (le contenu de la perception et non la perception elle-même). Cette configuration est typiquement évidentielle.

En revanche, dans l'exemple (186), le contexte à droite (ainsi que l'enchâssement dans une subordonnée circonstancielle), indique que l'acte de perception est de première importance. Il serait plus curieux de remplacer 'I saw him coming' par 'he was coming' que dans l'exemple précédent.

Nous allons maintenant nous intéresser aux effets de sens selon les différents types de constructions. Nous verrons cependant que selon le verbe utilisé, les possibilités sémantiques sont différentes, donc nous commencerons notre exploration de la sémantique issue de l'interaction entre le verbe de perception et la construction dans laquelle il apparaît à partir du verbe *see*.

4.2.5. LE VERBE SEE COMME MARQUEUR PERCEPTIF DIRECT

Le verbe *see* apparaît fréquemment dans différents types de construction : complémentation avec une subordonnée infinitive ou participiale, complémentation avec une subordonnée à verbe tensé et emploi en parenthétiques.

a) See + subordonnée infinitive / participiale

Lorsque *see* est suivi d'une subordonnée infinitive (sans *to*) ou participiale (en V-ing), il indique sans ambiguïté une perception directe⁴⁸. La différence entre les deux structures est avant tout aspectuelle et n'est pas *a priori* d'ordre évidentiel, puisqu'elles expriment toutes les deux aussi bien

⁴⁸ On peut noter cependant que les anglophones ont parfois recours à des verbes de perception involontaire complétés par des subordonnées non tensées pour exprimer le recours à l'imagination (appel à des images mentales) : '...when I picture myself telling him the story, the whole story, **I can see** him shaking his head, and I can hear him saying, bombi.' (COCA)

la perception directe. Comme l'a montré Boulonnais (2010), le choix entre subordonnée infinitive ou participiale n'est pas complètement identique au fonctionnement de l'aspect grammatical dans les phrases tensées : « les formes participiales correspondent à une saisie interne de type caractérisant, tandis que les formes infinitives dépendent pour leur interprétation des propriétés d'*Aktionsart* du prédicat. » (Boulonnais 2010)

Je ne m'attarderai pas sur les différences entre complémentation infinitive et participiale, car cette problématique sort du cadre de la présente étude, mais pour plus d'informations, il convient de consulter Miller & Lowrey (2003), Boulonnais (2010), Girard-Gillet (1998, 2010) et Gisborne (2010).

b) See + subordonnée tensée

Lorsque *see* est complété par une subordonnée à verbe tensé, celui-ci peut revêtir différents sens. Cette construction peut marquer la perception directe d'un état des choses :

(187) He brought me into the living room and **I saw that** there were monitors set up. (COCA)

Dans d'autres contextes, *see* suivi d'une subordonnée tensée peut exprimer une inférence à partir d'indices visuels :

(188) We got to the holding cell, and **I saw that** they had worked him over pretty good. (COCA)

Il peut s'agir aussi simplement d'un processus cognitif :

(189) **I see that** you were only doing your duty. (BNC)

Dans ce dernier exemple, *see* a totalement perdu son sens de verbe de perception et dénote un raisonnement intuitif qui n'est pas fondé sur du visuel.

Le choix d'une structure avec une subordonnée tensée plutôt qu'une subordonnée infinitive ou participiale inscrit davantage l'acte perceptif dans une perspective cognitive que sensorielle. Il est tout à fait possible, comme pour l'exemple (187), d'utiliser cette construction pour désigner un état des choses directement observé, puisque la proposition *p* (there / be monitors set up) fait référence à une observation qui ne demande pas un processus inférentiel complexe. Cependant, si l'on compare la complémentation en subordonnée tensée aux complémentations participiales et infinitives, il est manifeste que ces deux dernières encodent plus la perception brute d'un événement. La complémentation en subordonnée tensée, quant à elle, insiste sur la partie cognitive de la perception, ou en d'autres termes, sur l'idée qui suit l'acte perceptif.

c) See en parenthétique

Est-ce que *see* peut apparaître en tant que parenthétique pour exprimer un mode d'accès perceptif direct ? Selon Whitt (2010), le parenthétique *I saw* existe, mais est d'un emploi rare, et il est associé à une inférence de conséquence. L'existence et la basse fréquence du parenthétique *I saw* sont confirmées dans COCA. Cependant, il semble que ce parenthétique n'est pas nécessairement associé à de l'inférentiel, mais peut encoder dans quelques cas une perception directe, comme le montre l'exemple suivant :

(190) And the door inside the house, **I saw**, was open. (COCA)

Ainsi, nous avons vu que le verbe *see* peut potentiellement servir de marqueur perceptif direct quand il est complété d'une subordonnée infinitive (sans *to*), participiale (V-ing) ou à verbe tensé, et également parfois lorsqu'il est employé en tant que parenthétique. Nous allons voir maintenant si les autres verbes de perception involontaire (*hear, feel, taste* et *smell*) ont un comportement similaire.

4.2.6. HEAR, FEEL, TASTE ET SMELL

Il est tentant de penser que les constructions que nous avons analysées avec le verbe *see* présentent des traits évidentiels similaires avec les autres verbes du système. Ceci est cependant partiellement erroné, car la sémantique ne peut pas toujours se généraliser à partir de la syntaxe, et le sémantisme des verbes recteurs aura un impact sur la fonction évidentielle qu'ils peuvent servir. Ainsi, certains verbes associés à une construction particulière ont évolué différemment du reste du système afin de remplir une ou plusieurs fonctions évidentielles spécialisées. Ce phénomène s'observe lorsque l'on analyse les données avec précision et que l'on constate par exemple la polysémie de la construction *see + sub. tensée* (4.2.5, 5.2.2 et 6.2.2) ou la spécialisation sémantique de *I've heard / I heard / I hear + sub. tensée*, comme nous allons le voir.

Comme pour le verbe *see*, le verbe *hear* complété par une subordonnée participiale ou infinitive ne peut que dénoter le perceptif direct :

(191) **I can hear** the ski lifts creaking in the wind... (BNC)

(192) **I heard** the captain shout. (BNC)

En tibétain, ces deux phrases ne seraient généralement pas traduites à l'aide d'un verbe de perception, mais simplement par l'utilisation de suffixes perceptifs directs (*-gi. 'dug* à l'inaccompli et *-song* à l'aoriste), ce qui confirme que des verbes comme *hear* peuvent remplir une fonction d'expression de l'évidentialité perceptive directe.

Cependant, le verbe *hear* suivi d'une subordonnée tensée se distingue de *see* + *sub. tensée*, dans la mesure où la forme *I heard* + *sub. tensée* ne peut qu'exprimer le ouï-dire et non le perceptif direct ou l'inférentiel⁴⁹. En anglais standard, l'exemple (193) peut seulement signifier que quelqu'un m'a dit que vous aviez parlé avec le vice-président et non que je vous ai entendus parler.

(193) **I heard that** you were talking to the Vice President the other night. (COCA)

Cependant, il ne suffit pas d'invoquer le sémantisme du verbe recteur et de la subordonnée pour expliquer cette spécialisation sémantique, puisque *can hear* + *sub. tensée* peut très bien faire référence à une perception directe ou une inférence auditive (5.2.3 et 6.2.1).

(194) After a time, **I could hear that** he was crying. (COCA)

Le verbe *hear* peut également apparaître dans des parenthétiques qui ont une valeur évidentielle. Les deux formes les plus courantes sont *I hear* et *I('ve) heard*. Cependant, au vu des exemples, ces parenthétiques n'encodent pas une perception auditive, mais seulement le ouï-dire, dans la mesure où l'utilisation en parenthétique correspond à une cooptation (voir Heine 2013) du verbe complété par une subordonnée tensée.

⁴⁹ En cherchant sur Internet, j'ai trouvé quelques exemples de *I heard* + *sub. tensée* qui expriment une perception auditive ou une inférence à partir d'une perception auditive, mais ils ont été refusés par la grande majorité des anglophones (anglais, écossais, américains et australiens) à qui je les ai présentés, même avec un large contexte. On peut ainsi dire que cet emploi est au mieux contesté et très marginal. Voici un exemple : 'I went over to her house that evening, expecting her to be gone. **I heard** the radio was on in the bedroom, and went into it, switched the lights on and found her in the corner...'

(http://www.hamhigh.co.uk/news/israeli_government_pr_manager_committed_suicide_after_facing_redundancy_1_151_8609, consulté le 27/07/2014)

- (195) She's a good kisser, **I hear**. (COCA)
- (196) Both candidates, **I've heard**, want to stop illegal border crossings... (COCA)

Le verbe *feel* permet également plusieurs constructions à valeur évidentielle. Il peut régir des subordonnées infinitives ou participiales, bien que les exemples soient bien plus rares que pour *see* ou *hear*. Ces constructions peuvent exprimer soit une perception directe tactile (197), soit une perception proprioceptive (perception de la position et du mouvement corporel) (198), soit une perception intéroceptive (perception des organes et de la physiologie interne) (199) :

- (197) **I felt** the bird trembling in my arms... (COCA)
- (198) **I could feel** the truck rocking in the wind as I drove. (COCA)
- (199) **I felt** tears come to my eyes. (COCA)

On peut également trouver quelques exemples où ces constructions sont utilisées pour rendre plus incarnée une émotion qui se situerait plutôt sur le plan de l'intuition intellectuelle :

- (200) **I could feel** the women staring at me, and I felt like a movie star. (COCA)

Lorsqu'il est suivi d'une subordonnée à verbe tensé, *feel* marque généralement une intuition et non une perception sensorielle :

- (201) **I felt that** it was no time for living dangerously. (BNC)

Lorsque la construction *feel* + *sub. tensée* encode une intuition, elle se distingue de *see* + *sub. tensée* par le fait que cette première exprime une intuition au caractère plus viscéral, instinctif ou émotionnel, alors que *see* dénote une simple prise de conscience.

Il faut noter toutefois que *feel* suivi d'une subordonnée tensée peut dans certains cas encoder une perception tactile, comme le montre l'exemple authentique suivant :

- (202) I put my hand on the hood and **I felt that** it was extremely warm. (COCA)

Pour ce qui est de *smell* et *taste*, ils sont complétés par un syntagme nominal dans la grande majorité des exemples que l'on rencontre. Ainsi, ils ne sont pas couramment employés pour exprimer

en arrière-plan le mode d'accès à l'information contenue dans l'énoncé principal. Cette structure n'est pas cependant impossible, comme le montrent les exemples suivants :

(203) ... **I could taste** the whiskey coming back up. (COCA)

(204) **I could smell** the flesh burning. (COCA)

Les constructions *taste + sub. tensée* et *smell + sub. tensée* existent également, mais je n'ai trouvé aucun exemple où elles pouvaient encoder la perception directe, et semblent plus être sollicitées pour l'expression de l'inférence. (5.2.4)

Nous voyons ainsi que les verbes de perception involontaire appartiennent à un système de complémentation dont la sémantique est partiellement généralisable : une complémentation à subordonnée infinitive ou participiale exprime une perception directe, alors qu'une complémentation à subordonnée tensée encode un processus plus cognitif que sensoriel. Ainsi, la complémentation à subordonnée tensée est généralement sollicitée pour l'évidentialité inférentielle, mais peut prendre d'autres sens selon le verbe recteur, ou même selon la forme du verbe recteur. Toutes les possibilités sont loin d'être représentées de manière homogène d'un point de vue fréquentiel, et nous voyons déjà quelques exceptions au système émerger, ce qui suggère une fonction évidentielle sous-jacente qui influence l'usage des formes. *I saw + sub. tensée* est particulièrement polysémique et peut encoder la perception directe (tout en insistant sur l'idée qui suit cette perception), alors que *I('ve) heard + sub. tensée* s'est spécialisé pour l'expression du oui-dire.

Par ailleurs, les formes les plus courantes (*I see, I heard, I feel*) peuvent également s'employer en parenthétiques. Les valeurs que peuvent prendre ces parenthétiques sont en réalité directement dérivées du sens du verbe lorsqu'il est complété par une subordonnée tensée, et correspondent ainsi rarement à de la perception directe.

Nous pouvons proposer la représentation suivante pour l'instant :

- perception directe : *vb. de perception involontaire + sub. non tensée / tensée*
(sauf *I('ve) heard + sub. tensée* et *I hear + sub. tensée*)
- inférence à partir d'une sensation : *vb. de perception involontaire + sub. tensée*
(sauf *I('ve) heard + sub. tensée* et *I hear + sub. tensée*)
- inférence à partir d'une intuition : *feel + sub. tensée* (émotionnel) ou *see + sub. tensée* (mental)
- ouï-dire : *I('ve) heard + sub. tensée*
I hear + sub. tensée
see + sub. tensée (écrit)

TABLEAU 7 : LES VERBES DE PERCEPTION INVOLONTAIRE COMME MARQUEURS PERCEPTIFS DIRECTS

Marqueur évidentiel	Canal sensoriel	Trait sémantique supplémentaire	Exemple
<i>see + sub. en V-ing</i>	a) + visuel b) + images mentales	+ saisie interne du procès	' I saw him crossing the street'
<i>see + sub. infinitive</i>	a) + visuel b) + images mentales	+ saisie globale du procès (généralement)	' I saw him cross the street'
<i>see + sub. tensée</i>	a) + visuel b) + images mentales	+ emphase sur l'aspect mental de la perception	' I saw that he crossed the street.'
<i>hear + sub. en V-ing</i>	+ auditif	+ saisie interne du procès	' I heard her singing.'
<i>hear + sub. infinitive</i>	+ auditif	+ saisie globale du procès (généralement)	' I heard her sing.'
<i>can hear + sub. tensée</i>	+ auditif	+ emphase sur l'aspect mental de la perception	' I could hear she was singing.'
<i>feel + sub. en V-ing</i>	a) + tactile b) + proprio- / intéroceptif c) + sensations « psychologiques »	+ saisie interne du procès	' I felt her hand trembling.' ' I felt my heart beating.' ' I felt my love growing.'
<i>feel + sub. infinitive</i>	a) + tactile b) + proprio- / intéroceptif c) + sensations « psychologiques »	+ saisie globale du procès (généralement)	' I felt her hand tremble.' ' I felt my heart beat.' ' I felt my love grow.'

<i>feel</i> + sub. <i>tensée</i>	a) + tactile b) + proprio- / intéroceptif c) + sensations « psychologiques »	+ emphase sur l'aspect mental de la perception	' I felt that her hand was trembling.' ' I felt that my heart was beating.' ' I felt that my love was growing.'
<i>taste</i> + sub. en V-ing (rare)	+ gustatif	+ saisie interne du procès	' I could taste the meat melting in my mouth.''
<i>taste</i> + sub. infinitive (rare)	+ gustatif	+ saisie globale du procès (généralement)	' I could taste the meat melt in my mouth.'
<i>taste</i> + sub. <i>tensée</i> (rare)	+ gustatif	+ emphase sur l'aspect mental de la perception	' I could taste that the meat was melting in my mouth.'
<i>smell</i> + sub. en V- ing (rare)	+ olfactif	+ saisie interne du procès	' I could smell something burning in the kitchen.'
<i>smell</i> + sub. infinitive (rare)	+ olfactif	+ saisie globale du procès (généralement)	' I could smell the gas come out.'
<i>smell</i> + sub. <i>tensée</i> (rare)	+ olfactif	+ emphase sur l'aspect mental de la perception	' I could smell that something was burning in the kitchen.'

4.2.7. LES VERBES A SUJET-PERCEPT

Les verbes à sujet-percept se distinguent des verbes de perception involontaire sur un certain nombre de points. Les constructions dans lesquelles les verbes à sujet-percept apparaissent sont de toute évidence bien différentes de celles des verbes de perception involontaire, et on peut également noter que ces verbes permettent de ne pas évoquer « l'expérienceur », contrairement aux autres verbes de perception, pour lesquels ce dernier est le sujet. Il est possible malgré tout de mentionner l'expérienceur à l'aide d'un syntagme prépositionnel adjoind :

(205) As an outsider, **it sounded to me like** a herd of geese being stampeded by a pig. (BNC)

Afin de mieux saisir pourquoi les verbes à sujet-percept peuvent être considérés comme des marqueurs évidentiels, on peut comparer deux allophrases :

(206) John is tired.

(207) John **looks** tired.

Le premier énoncé (206) ne présente aucun encodage évidentiel, car le locuteur a pu voir, inférer ou avoir entendu que John est fatigué. Le deuxième énoncé (207) peut être considéré comme une version modifiée du premier, puisque le verbe à sujet-percept *look* précise que le mode d'accès à l'information énoncée est visuel.

Nous avons vu que Whitt (2010) considère que quatre constructions qui comportent un verbe à sujet-percept peuvent encoder des valeurs évidentielles : un verbe à sujet-percept complété par un syntagme prépositionnel (en *like* + GN), par un adjectif, par une subordonnée introduite par *as if / like*, et par *(to be) + nom / + adj / + nom + adj*.

Peu de ces constructions peuvent néanmoins encoder le perceptif direct : lorsque les verbes *look*, *sound*, *feel*, *smell* et *taste* sont suivis de la préposition ou conjonction *like*, de *as if*, ou de *to be*, ils perdent leur caractère factif, ce qui semble suggérer que, s'ils encodent une valeur évidentielle, celle-ci sera plus inférentielle que perceptif directe. Par ailleurs, *like* et *as if* introduisent un élément de comparaison, ce qui éloigne ces constructions de la perception directe puisque l'information qui suit est comparée à ce que le locuteur perçoit et n'est pas ce qu'il perçoit directement.

Pour les verbes à sujet-percept + adjectif , Gisborne (2010 : 245) distingue trois emplois :

a) sens évidentiel 1 : les propriétés du référent du sujet apportent des éléments qui permettent une évaluation.

(208) It **looks** uncomfortable. (COCA)

b) sens évidentiel 2 : l'évaluation repose sur une source secondaire, qui n'est pas le référent du sujet (mode d'accès verbal avec *sound* et par images ou graphiques avec *look*)

(209) (I've heard the forecast and) tomorrow's weather **sounds** fine.

(210) (I've seen the forecast and) tomorrow's weather **looks** fine. (Gisborne 2010 : 245)

c) sens attributif : une propriété dont on a accès par un canal sensoriel est attribuée au référent du sujet.

(211) No, 'cause you always **look** gorgeous but you don't ever wear anything that is, like, high fashion— (CSC vid. 9)

Ce dernier sens se distingue des deux premiers par son caractère factif, puisqu'il n'est pas vraiment possible d'ajouter après l'énoncé 'but you're not.' (Gisborne 2010).

Je rejoins cependant l'analyse de Miller (2008), qui démontre que les sens 1 et 3 proposés par Gisborne (2010) ne correspondent pas à deux constructions syntaxiquement et sémantiquement bien distinctes, mais plutôt à des effets d'implicatures. L'utilisation d'un verbe à sujet-percept suivi d'un syntagme adjectival permet simplement de décrire l'aspect du référent du sujet tel qu'il nous apparaît à l'un de nos cinq sens. Selon le contexte et les combinaisons sémantiques entre le sujet et l'attribut du sujet, des implicatures différentes émergent. On peut soit comprendre que, malgré les apparences, le référent du sujet n'a pas intrinsèquement les propriétés de l'adjectif (212), soit qu'il a probablement les propriétés de l'adjectif (213), soit qu'il a bien les propriétés de l'adjectif (214) :

(212) ... this cyborg **looks** human. (COCA) (cyborg ≠ human)

(213) They don't **look** or **smell** edible. (COCA) (they = edible?)

(214) You know the food **tastes** delicious at Peterbo's Family Restaurant... (COCA) (the food = delicious).

Pour la perception directe, le sens qui nous intéresse est le troisième, où l'énoncé est tout aussi factif qu'avec le verbe *be*. On peut comparer ainsi cette utilisation des verbes à sujet-percept de l'anglais à la copule perceptive directe du tibétain *'dug*, qui s'oppose à la copule factuelle *yod.red*.

(215)

kha.lag zhim.po 'dug

nourriture délicieux **ELPA DIR**

« La nourriture est délicieuse. » (en anglais, 'The food tastes delicious.')

(= J'ai expérimenté que la nourriture est délicieuse.)

(216)

kha.lag zhim.po yod.red

nourriture délicieux **ELPA FACT**

« La nourriture est délicieuse. » (en anglais, 'The food is delicious.')

(= La nourriture est délicieuse, c'est un fait.)

Au-delà de la qualification évidentielle que confère le recours aux verbes à sujet-percept suivis d'un adjectif, un autre point doit être souligné dans leur comparaison à la copule *be*. Si on compare 'You **look** beautiful.' à 'You **are** beautiful.', on se rend compte qu'à la première lecture, on a tendance à interpréter l'adjectif *beautiful* comme *stage-level* (c'est-à-dire, correspondant à un état temporaire ; Carlson 1977) lorsqu'il complète *look*, et comme *individual-level* (c'est-à-dire, correspondant à un trait permanent ; Carlson 1977) lorsqu'il suit *be*. Cette différence est relativement marquée, mais il s'agit en réalité d'une implicature qui s'explique par les processus cognitifs de traitement de l'information. En utilisant les verbes à sujet-percept, on met en évidence le caractère perceptif de notre jugement et par définition une perception est temporaire, ainsi cette propriété évidentielle des verbes de perception oriente vers une interprétation *stage-level*, alors que *be* (non modifié par un circonstant de temps) invite plus à interpréter l'adjectif qui suit comme une caractéristique intrinsèque du sujet, et donc *individual-level*. Comme il s'agit d'implicatures, cet effet de sens est annulable, et on peut très bien dire :

(217) You **are** beautiful this evening.

On trouve également quelques exemples de verbes à sujet-percept où l'adjectif est interprété en tant qu'*individual-level* :

(218) They love him because he **looks** fat and happy. He has that round face. He is always smiling.
(COCA)

TABLEAU 8 : LES VERBES A SUJET-PERCEPT COMME MARQUEURS PERCEPTIFS DIRECTS

Marqueur évidentiel	Canal sensoriel	Exemple
<i>look</i> + adj.	visuel	‘You look beautiful.’
<i>sound</i> + adj.	auditif	‘The music sounds fantastic.’
<i>feel</i> + adj.	a) tactile b) proprio- / intéroceptif c) sensations « psychologiques »	‘Her hand felt cold.’ ‘I felt cold.’ ‘It felt great.’
<i>taste</i> + adj.	gustatif	‘The food tastes bad.’
<i>smell</i> + adj.	olfactif	‘It smells rancid.’

4.3. LES ADVERBES

Un certain nombre d'auteurs parlent d'adverbes évidentiels. Si l'on regroupe les adverbes cités par Quirk et coll. (1972), Fraser (1996) et Huddleston & Pullum (2002), nous obtenons alors la liste suivante de candidats potentiels à l'expression du perceptif direct : *clearly*, *evidently*, *manifestly*, *noticeably*, *obviously*, *openly*, *ostensibly*, *outwardly*, *palpably*, *patently*, *plainly* et *visibly*.

Cette liste présente des adverbes d'un statut bien différent du point de vue de la fréquence et du registre. Seulement deux adverbes sont courants : dans la partie orale de COCA, *obviously* est présent 203 fois par million de mots et *clearly* 143 fois. Les autres adverbes ont une fréquence très basse, puisque *openly* apparaît 12 fois par million de mots, et tous les autres sont sous la barre de 5 (*evidently*, *visibly*, *plainly*, *ostensibly*), voire de 1 (*palpably*, *patently*, *noticeably*, *outwardly*, *manifestly*) à l'oral. Ces adverbes ont en réalité une faible fréquence à l'oral, car ils appartiennent principalement au registre de l'écrit, certains plutôt présents dans la presse, d'autres dans les œuvres de fiction et d'autres encore dans la littérature académique⁵⁰.

La première mise en garde concernant l'étude de ces adverbes porte sur leur caractère polysémique. Bien que ces adverbes puissent prendre un sens évidentiel, ou plutôt semi-évidentiel, ils ont également d'autres sens. On peut ainsi comparer *clearly* dans son sens d'adverbe que certains auteurs qualifient « d'évidentiel » (219) et dans son sens d'adverbe de manière (220) :

(219) Deacon's work **clearly** stands on its own. (BNC)

(220) When you make your calls, ensure that you speak **clearly** and precisely. (BNC)

Il est également nécessaire de distinguer les exemples selon la portée de l'adverbe. La plupart d'entre eux peuvent avoir une portée réduite à un adjectif (221) ou une portée sur l'ensemble de la proposition (222) :

(221) Police advise motorists to call them immediately when they see an **obviously** dangerous driver on the road... (COCA)

(222) ... you have to get freed by a different person, **obviously**. (CSC vid. 2)

⁵⁰ Cette analyse repose sur les chiffres du corpus COCA, mais il s'agit de fréquences pour chaque adverbe sans distinction de sens. Une étude plus poussée serait nécessaire pour déterminer la fréquence de ces adverbes dans le sens précis que l'on recherche.

Les exemples qui nous intéressent en priorité sont ceux où l’adverbe porte sur l’ensemble de la proposition, car leur portée sémantique se rapproche alors des marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain.

On peut se demander maintenant si le sens exprimé par ces adverbes est réellement évidentiel. D’une certaine manière, ils sont liés au mode d’accès à l’information, mais leur sens est-il comparable à celui exprimé par les marqueurs évidentiels du tibétain ?

Si ces adverbes exprimaient le perceptif direct, ils seraient donc spécialisés à l’encodage de cette branche évidentielle, et non aux autres. Ce n’est en réalité pas le cas, puisque l’on trouve ces adverbes dans des contextes où le mode d’accès à l’information est indirect (inférentiel ou par ouï-dire). Par exemple, dans le CSC, un sujet raconte comment ses parents se sont rencontrés dans une boîte de nuit :

(223) And my dad picked her up, yeah— yeah, so— yeah, because **obviously**— she was wearing heels— (CSC vid. 9)

Dans cet exemple, *obviously* n’encode manifestement pas un mode d’accès direct à l’information, puisque le locuteur n’a pas pu être témoin de la rencontre de ses parents.

Clearly n’a pas non plus comme sème principal le marquage du perceptif direct, comme le montre l’exemple suivant :

(224) Renewable fuels will **clearly** play a role in providing energy in the future... (COCA)

Il ne peut pas s’agir ici de perception directe, puisque l’énoncé est au futur. Le mode d’accès est inférentiel, mais *clearly* convient tout à fait.

Mortensen (2010) s’intéresse aux adverbes épistémiques et évidentiels et offre une description de trois adverbes : *obviously*, *evidently* et *clearly*. Selon cet auteur, ils font référence à la perception, mais souvent dans un sens très abstrait. Ils remplissent avant tout des fonctions de « coordination de dialogue » en négociant les relations entre le contexte, le locuteur et l’interlocuteur. Pour Mortensen (2010), *obviously*, *evidently* et *clearly* sont presque synonymes. Ce qui les distingue est que *obviously* a tendance à se retrouver avec des sources plutôt subjectives, alors que *clearly* est plutôt « intersubjectif », et *evidently* se situe entre « l’intersubjectif » et l’objectif (Mortensen 2010).

Cela reste à confirmer, et bien d'autres points me semblent distinguer leurs emplois. Dans l'exemple (223), *obviously* a une fonction bien différente de celle de *clearly* ou *evidently*, puisque le caractère évident de la proposition ne repose pas sur une observation, mais sur ce qui est attendu dans ce genre de circonstances. De plus, l'utilisation de *obviously* semble plus engager l'interlocuteur que les autres adverbes, car ce qui est évident est censé l'être aussi pour l'interlocuteur et pas seulement pour le locuteur. On peut ainsi dire que *obviously* prend souvent un sens discursif, et non évidentiel.

Si l'on regarde les adverbes qui restent sur la liste, on se rend compte qu'aucun d'entre eux n'exprime réellement un mode d'accès perceptif direct. Ils marquent plutôt le caractère manifeste des indices sans préciser s'il s'agit d'indices perçus directement, inférés ou obtenus par ouï-dire. Chaque adverbe exprime évidemment des nuances de sens : par exemple, *openly* insiste sur la manière dont un événement s'est déroulé de manière perceptible alors qu'on pourrait s'attendre à ce que tel événement soit caché, et *ostensibly* suggère un effort qui vise à masquer la réalité d'une situation, etc.

Un adverbe peut néanmoins retenir notre attention puisqu'il semble davantage indiquer un mode de perception précis : *visibly*. Il est vrai que *visibly* s'emploie plus difficilement avec tout type de mode d'accès à l'information, car il exprime explicitement un mode d'accès visuel. Cependant, « visuel » n'est pas synonyme de « perceptif direct » et lorsque l'on examine les énoncés dans lesquels *visibly* apparaît, on se rend compte que ce sont plus souvent des cas où on emploierait généralement un marqueur inférentiel plutôt que perceptif direct en tibétain :

(225) And Terri has recovered **visibly** from her starvation... (COCA)

(226) He was **visibly** angry with me at that time. (COCA)

Dans ces deux exemples, le locuteur n'a pas été témoin directement du rétablissement de Terri et les émotions de quelqu'un d'autre ne sont pas par nature perceptibles directement. *Visibly* encode donc plus souvent une inférence à partir d'indices visuels que la perception visuelle directe.

Ce que l'on peut ainsi retenir est qu'il n'existe pas d'adverbe qui encode explicitement la perception directe en anglais. La plupart des adverbes candidats à la traduction des marqueurs perceptifs directs du tibétain expriment plus le caractère manifeste des indices que le fait que le locuteur ait été témoin de l'état des choses qu'il décrit. De plus, bien que *obviously* et *clearly* soient des adverbes courants, les autres sont très rares dans la conversation courante, et je n'en ai d'ailleurs trouvé aucune occurrence dans le CSC ou le LAC.

4.4. I REMEMBER

En examinant le CSC et le LAC, on se rend compte qu'une formule apparaît très fréquemment en anglais dans des contextes où les suffixes perceptifs directs du tibétain sont utilisés. Il s'agit de l'expression *I remember*. Le verbe *remember* peut régir trois types de complémentation subordonnée pertinente pour l'expression évidentielle : la construction gérondive ('I remember talking'), la construction participiale ('I remember him talking') et la complémentation en subordonnée tensée ('I remember that he talked') (Egan 2008).

La complémentation en subordonnée tensée se retrouve souvent dans des contextes de souvenirs autobiographiques, mais elle n'encode pas en soi la perception directe, puisque le contenu de la subordonnée peut correspondre à une information obtenue par ouï-dire :

(227) **I remember that** my parents met for the first time in Berlin.

(228) * **I remember** my parents meeting for the first time in Berlin.

Ce caractère évidentiel perceptif direct de *remember + sub. participiale* ne semble pas avoir été souligné par la recherche précédente (Egan 2008), et concerne également *remember + gérondif*, comme le montre l'exemple suivant⁵¹ :

(229) I can't remember much since I came back from Iraq, so it helps to write things down occasionally. I'm not crazy. I can remember certain things. **I remember** I was born in a small town outside Mansfield, Ohio. **I remember** riding my bike alongside the river when we went to go visit my aunt at Port Clinton. **I remember** going fishing with my brother, and he would reach into the bait bow and throw a handful back and we would scream and shout until our Dad told us to pipe down.

Dans cet extrait, on voit bien que *I remember + sub. tensée* encode une information obtenue par ouï-dire ('I remember I was born'), alors que *I remember + gérondif* fait référence à une scène dont le locuteur a été témoin et qui reste gravée dans sa mémoire ('I remember riding my bike' et 'I remember going fishing').

⁵¹ Cet exemple provient du site internet suivant : http://www.reddit.com/r/nosleep/comments/2gzubn/i_cant_remember_much_since_i_came_back_from_iraq/ (consulté le 08/10/2014)

Ainsi, d'un point de vue évidentiel, nous considérerons que *I remember* + *gérondif* et *I remember* + *sub. participiale* sont des marqueurs perceptifs directs, que nous regrouperons sous la construction *I remember* + *sub. en V-ing*.

I remember + *sub. en V-ing* s'oppose dans le CSC et le LAC aux marqueurs d'évidentialité indirecte. Deux questions du corpus portent sur des situations qui ont eu lieu lorsque les sujets avaient entre 0 et 3 ans, puis entre 4 et 10 ans. Pour ces questions, il est légitime de se demander si le sujet raconte les faits à partir de sa mémoire autobiographique ou si ce sont des histoires qu'ils ont entendues en grandissant. Les sujets ont en général ressenti le besoin de préciser leur mode d'accès à l'information en ayant recours principalement à *apparently* d'un côté et à *I remember* de l'autre. Voici un exemple de situation de la petite enfance que le sujet raconte à partir des propos de ses proches :

- (230) My dad had one of those things that you wear, it's like a backpack, but you put your kid in it so that they can sit and see and you can just walk around with them on your back— and **apparently** the whole time, like— I was so fascinated with everything that I was doing like this and trying to see around me— (LAC enr. 2)

Voici maintenant un exemple où le sujet fait appel à sa mémoire autobiographique :

- (231) Yeah, **I remember** pulling my brother off a bunk head first. (CSC vid. 9)

Il s'agit ici de deux exemples, mais le CSC et le LAC en contiennent un grand nombre, ce qui confirme que la formule *I remember* est d'un emploi courant pour marquer un mode d'accès perceptif direct à l'information.

La structure avec une subordonnée participiale semble directement inspirée de la complémentation des verbes de perception involontaire :

- (232) I had to go to hospital and there was blood— **I remember** blood squirting— (CSC vid. 9)

En utilisant *I remember* suivi d'une subordonnée en V-ing, il ne fait aucun doute que le locuteur a été un témoin direct de la situation décrite, et que la scène se déroule à nouveau devant ses yeux par l'intermédiaire de sa mémoire autobiographique. Le type de complémentation et le sens exprimé rappellent *see* + *sub. participiale*.

Nous avons vu que le marqueur *I remember* + *sub. tensée* n'est pas en soi perceptif direct, mais on le trouve cependant dans des contextes de perception directe. Voici un exemple extrait du CSC où le sujet parle d'un rêve :

- (233) ... and **I remember** this guy with blonde hair came down, and he looked like my scuba instructor— (LAC enr. 2)

On peut comparer cette alternative de structure à celle que l'on trouve chez les verbes de perception involontaire : la complémentation avec une subordonnée participiale rend compte de l'événement comme un percept en faisant appel aux images mentales ancrées dans notre mémoire, alors que la complémentation à verbe tensé se situe plus sur le plan mental que sensoriel. Cette nuance subtile ressort dans cet extrait qui comporte les deux structures :

- (234) Yeah and then my mom— **I remember** my sister took me to the bottom of the stairs, and my mum comes to the top of the stairs and she was like— **I can remember** my mom going 'aaaaaaah'— 'cause I must have been covered in blood— so I remember that, and I was three. (CSC vid. 9)

Dans cet exemple, le premier *I remember* est suivi d'une subordonnée tensée et il semble que le locuteur cherche simplement à donner une information, alors que pour la deuxième instance du verbe *remember*, une complémentation participiale est utilisée, et il semblerait que le locuteur fasse plus appel à des images mentales, et présente ainsi l'événement de manière plus vivante et explicite, ce qui est renforcé par le recours au cri 'aaaaaaah' et une gestuelle iconique prononcée.

Voici deux exemples où *I remember* + *sub. tensée* n'encode manifestement pas un souvenir d'une situation vécue :

- (235) "**I seem to remember** you wrote on your application that you'd been around horses all your life."
"That's right." She wasn't about to tell him the truth: that she'd simply lived next door to someone who owned horses. (COCA)
- (236) I find myself thinking of my mother, so I close my eyes and try thinking of Maddy instead, of this certain smooth spot on her back, right at the base of her spine, where I always held on to her. I start to get hard. But then **I remember that** Maddy is with Roberto, who at this very moment may be touching her there. (COCA)

On ne peut pas remplacer la subordonnée à verbe tensé par une subordonnée participiale pour l'exemple (235), puisqu'il faudrait que le locuteur évoque dans sa mémoire le moment où l'interlocuteur a écrit sa candidature, alors que l'on comprend par le contexte que le locuteur a simplement lu le document.

Remplacer *I remember + sub. tensée* par *I remember + sub. en V-ing* dans l'exemple (236) engendrerait également un effet de sens très surprenant, puisque ce marqueur exprimerait que le locuteur fait appel à une situation précise qu'il a observée directement, alors que l'on comprend que c'est une pensée représentée par *p* (Maddy / be with Roberto) qui vient à l'esprit du locuteur, et non une scène spécifique.

I remember + sub. en V-ing est ainsi un marqueur de choix pour l'expression de l'évidentialité perceptive directe, comme le montre sa grande fréquence dans le corpus, pour des contextes où l'on trouve en parallèle les suffixes perceptifs directs en tibétain. Cependant, il convient de rappeler que la fonction première de *I remember* n'est pas de marquer la perception directe, mais d'encoder l'évocation d'un souvenir. Ainsi, *I remember* peut s'utiliser seulement lorsque le locuteur a besoin de spécifier qu'il fait appel à sa mémoire.

Les contextes favorables sont par exemple lorsque le souvenir s'oppose au non-souvenir parce qu'il est nécessaire de préciser qu'on utilise bien sa mémoire autobiographique pour se remémorer la scène ou parce qu'il s'agit d'un souvenir qui émerge au milieu d'un ensemble d'événements flous ou oubliés. En conséquence, *I remember* ne s'emploiera pas pour les événements dont on vient d'être témoin ou pour les souvenirs très récents et clairs dans notre esprit, alors que les suffixes perceptifs directs du tibétain sont utilisés dans ces contextes.

(237) I told you Greg is a jerk. **I just saw** him making out with Nikki Hamilton! (COCA)

Dans cet exemple, *I (just) saw + sub. en V-ing* encode le perceptif direct, mais cet exemple n'est pas équivalent à :

(238) **I remember** him making out with Nikki Hamilton!

Cet énoncé aurait une interprétation différente parce que le fait d'utiliser le verbe *remember* suggère que l'énonciation de cet état des choses demande un processus élaboré de remémoration, ce qui est incompatible avec les événements marquants que l'on vient d'observer et qui sont ainsi faciles d'accès dans notre mémoire.

4.5. LA MULTIMODALITE

Mon approche de l'expression multimodale en anglais ne se veut ni exhaustive ni détaillée pour un certain nombre de raisons⁵². Tout d'abord, mon étude s'intéresse en priorité aux marqueurs grammaticaux et lexicaux qui comportent des sèmes évidentiels et il s'agit d'un champ déjà très vaste. Deuxièmement, les outils qui permettent d'analyser la gestuelle et la prosodie sont bien différents de ceux dont j'ai recours pour examiner la sémantique des formes linguistiques de mon corpus contrastif. Lorsque le CSC a été enregistré, nous avons pris soin d'inclure la vidéo, ce qui permet une analyse de la gestuelle des sujets. Cependant, il semble que les données soient trop limitées pour fournir une première étude complète de l'évidentialité multimodale étant donné la faible occurrence de gestes qui dénotent ou suggèrent le mode d'accès à l'information⁵³.

Je souhaite néanmoins aborder la question de la multimodalité, car il est essentiel de prendre en compte le langage en interaction pour décrire le fonctionnement de l'anglais oral.

Afin de savoir par quels moyens et dans quelle mesure l'anglais « compense » son manque d'évidentialité grammaticale, il convient d'effectuer un panorama de tous les aspects de la langue qui sont porteurs de sens, ce qui inclut la gestuelle et la prosodie. Dans l'attente d'études plus spécialisées sur l'évidentialité en anglais qui reposeront sur un encodage de la gestuelle et une analyse fine de la prosodie, je vais présenter ici quelques pistes de réflexion.

a) Gestuelle et intonation qui marquent l'assurance

Le premier point que l'on peut mentionner pour le marquage d'une évidentialité perceptive directe est un discours appuyé par une gestuelle et une intonation qui dénotent l'assurance. Comme mis en garde précédemment, il est nécessaire de ne pas confondre évidentialité directe et prise en charge totale, car il est possible d'être tout à fait assertifs sur des situations que nous n'avons pas observées directement. Cependant, on peut parfois supposer que le locuteur ait été témoin des situations qu'il décrit si les informations présentées sont difficilement accessibles sans une perception de première main de la scène et que ces informations sont présentées avec assurance.

⁵² Je remercie Eve Sweetser (UC Berkeley), Juliette Belliard et Aliyah Morgenstern (Sorbonne Nouvelle – Paris 3), dont les conseils et remarques m'ont permis de mieux aborder l'évidentialité dans une approche multimodale. Eve Sweetser a en particulier attiré mon attention sur le rapport entre l'iconicité, l'implication perceptuelle et le perceptif direct. Aliyah Morgenstern m'a fait remarquer que la multimodalité pouvait encoder l'évidentialité directement, en particulier pour le oui-dire.

⁵³ Pour plus de détails concernant l'expression multimodale de l'évidentialité, voir notamment Dancygier & Sweetser (2012), Debras (2013) et Roseano et coll. (2014). Cependant, une définition plus pragmatique et discursive de l'évidentialité est souvent adoptée dans ces travaux.

(239) She was wearing a hooded sweat shirt and jeans. (COCA)

Dans cet exemple, on peut imaginer que le locuteur a été témoin de la situation qu'il présente, car son énoncé contient des détails visuels. Si, en plus, la production de cette phrase est accompagnée d'une prosodie et d'une gestuelle qui marque l'assurance, cela encourage notre interprétation vers une évidentialité perceptive directe. Il s'agit cependant d'une interprétation et, comme rien ne marque formellement l'évidentialité, il reste envisageable que la description du locuteur repose sur une inférence ou sur les propos de quelqu'un.

b) Gestuelle iconique

Le deuxième point qui laisse entendre que le locuteur ait été témoin des événements est l'emploi d'une gestuelle empreinte d'une iconicité très détaillée. Il est tout à fait possible et même naturel d'utiliser des gestes pour rapporter une scène dont on a entendu parler, mais ces gestes ont de fortes chances d'être schématiques, car nous ne puisons pas dans des souvenirs autobiographiques sensoriels, mais dans des idées relativement abstraites.

(240) Then he accidentally slipped and fell onto the platform. (COCA)

Cet exemple ne contient pas en soi de marqueurs évidentiels. Si les gestes qui l'accompagnent sont très limités et schématiques, il est difficile de savoir si le locuteur a vu la scène ou en a entendu parler. Si, en revanche, le locuteur utilise des gestes iconiques qui apportent des précisions sur la manière dont il est tombé, on aura plus tendance à penser que la scène se déroule de nouveau dans l'esprit du locuteur parce que ce dernier en a été témoin.

c) Prosodie et gestuelle empruntées et réalistes pour le discours rapporté

Lorsque l'on rapporte les propos de quelqu'un d'autre, il peut s'agir de propos que nous avons nous-mêmes entendus ou dont nous avons eu connaissance par inférence ou par ouï-dire :

(241) He **probably** said 'you're welcome' before he was thanked. (COCA)

(242) ... **apparently** he said, you know, that, you should think about me. (COCA)

L'exemple (241) rapporte les propos de quelqu'un d'autre, mais l'utilisation de *probably* précise qu'il s'agit d'une inférence et non de propos que le locuteur a entendus directement. De la même manière, l'utilisation de *apparently* dans l'exemple (242) indique qu'il s'agit certainement de propos que le locuteur n'a pas entendus directement, mais qu'on lui a rapportés.

En revanche, l'usage du discours direct et de verbes comme *be like* suggère généralement que le locuteur a été témoin des propos qu'il rapporte. Cette suggestion est renforcée lorsque la prosodie que le locuteur utilise semble directement copiée sur l'énonciation originelle. Voici un exemple du CSC :

- (243) We had, err, a lecturer who did all the topics that we were actually doing for supervision, but— so boringly— it was really— not useful in the lectures, he said at one point— I already told you this already, but **he was like**, 'Metaphor is... metaphorical mapping.' (laugh) (CSC vid. 9)

Dans cet extrait, le locuteur change radicalement de voix et de rythme lorsqu'il dit 'metpahor is... metaphorical mapping', ce qui suggère qu'il cite directement à partir de ses souvenirs.

Cependant, il s'agit d'un simple indice qui suggère la perception directe, puisqu'il est tout à fait possible d'imiter la voix et la prosodie d'une autre personne, même lorsque l'on n'a pas entendu ses propos afin de rendre l'histoire plus théâtrale, en particulier dans un discours de genre narratif. Voici un extrait du CSC où le sujet parle de la première rencontre de ses parents :

- (244) And so like— **some people had said to her**, 'Oh, this guy who, like, went to the accountancy firm and started coming along with you— **like**— Oh, who is this guy?' And she saw him, and **she was like**, 'Wow, he's really good-looking!' Mmm— and then about a week later or something, really quickly, they both wrote each other a letter saying they liked each other and then they went on a date and then they got engaged like three months later. (CSC vid. 9)

Dans cet extrait, le sujet n'a pas pu être témoin des propos qu'elle cite, mais elle utilise malgré tout le discours direct qui s'accompagne d'une prosodie et d'une gestuelle qui semblent imiter la personne citée. Il est vrai cependant que la prosodie et les gestes qu'elle utilise sont plutôt banals et attendus, bien qu'en décalage avec sa propre gestuelle et prosodie. Ceci semble indiquer que plus le locuteur utilise une voix, une prosodie et une gestuelle marquées et réalistes dans le discours direct, plus cela accroît les chances qu'il ait effectivement été témoin de la scène qu'il rapporte.

d) Implication perceptuelle et émotionnelle

Lorsque le locuteur a été témoin direct d'un événement, ceci s'accompagne généralement d'une certaine implication perceptuelle et émotionnelle. Un sujet du CSC décrit une attraction à grands frissons en ces termes :

(245) ...you fall, like, 60 meters, like, three foot, and then you swing and, like, there's people with boats and stuff in this canyon. (CSC vid. 12)

Si on lit cette phrase hors contexte, on ne peut pas savoir si la locutrice a fait l'expérience de cette attraction ou si elle en a simplement entendu parler. En revanche, si on la voit prononcer cette phrase, on se rend compte que son corps et sa voix sont encore empreints du choc de l'expérience, et cette implication perceptuelle et émotionnelle suggère un mode d'accès perceptif direct.

e) Point de vue du locuteur en tant qu'observateur

McNeill (1992) a porté notre attention sur une opposition essentielle dans la description multimodale : certains gestes adoptent le point de vue de l'observateur et d'autres sont effectués selon le point de vue du personnage. De manière générale, l'utilisation du point de vue du personnage est autant compatible avec des événements auxquels on a eu un accès indirect qu'avec des scènes dont on a été témoin. Par exemple, un sujet du CSC décrit une scène où son père s'est blessé en se cognant le visage contre la porte d'entrée :

(246) ... so he eventually let me in and I see his blood all over the face— (CSC vid. 4)

Tandis que le locuteur prononce cette phrase, il approche les paumes de ses mains en direction de son visage et fait un mouvement vers le bas, comme pour simuler le sang qui coule sur le visage de son père. Dans cet exemple, il est clair que le locuteur utilise son propre visage pour représenter le visage d'un autre personnage, ce qui ne correspond pas au point de vue du moment d'acquisition de l'information (car il a été témoin de la scène directement). Il me semble en revanche que l'utilisation du point de vue de l'observateur est en général un signe que la scène décrite a elle-même été directement observée. Par exemple, un autre sujet décrit un quartier de Londres :

(247) ...there's lots of people that are walking around dressed like professional people. (CSC vid. 6)

En même temps qu'elle prononce cette phrase, la locutrice lève son bras droit pour placer le dos de sa main à environ trente centimètres de son visage et agite sa main afin de représenter le va-et-vient des gens devant ses yeux. Ce geste mime l'acte de perception de la scène et adopte le même point de vue qu'au moment où la locutrice a été témoin de ce qu'elle décrit. On suppose ainsi qu'elle fait appel à sa mémoire visuelle et non à ce qu'elle a pu entendre dire de ce quartier de Londres.

f) Gestes qui se réfèrent aux organes sensoriels

Un dernier outil multimodal qui peut suggérer un mode d'accès perceptif direct consiste à attirer l'attention sur les organes des sens. Prenons deux exemples :

(248) She is a terrible singer.

(249) This fabric is very soft.

L'énoncé (248) ne signifie pas en soi que le locuteur a entendu cette personne chanter et qu'il porte un jugement sur ses capacités vocales. Une autre interprétation possible pourrait être que cette chanteuse ne connaît pas de succès dans ses ventes de disques et qu'elle ferait mieux de se reconvertir dans une autre profession. En revanche, si le locuteur mime de se boucher les oreilles en même temps qu'il prononce cette phrase, on comprend que son affirmation repose sur une perception sensorielle directe⁵⁴.

La phrase (249) ne signifie pas non plus nécessairement que le locuteur a touché le tissu. Il s'agit peut-être d'une connaissance générale, d'une inférence ou d'une qualité dont il a entendu parler. En revanche, si le locuteur frotte ses doigts en même temps qu'il énonce cette phrase, notre interprétation sera plus portée vers un mode d'accès perceptif direct.

Nous voyons ainsi qu'une langue comme l'anglais possède de multiples éléments de prosodie et de gestuelle qui suggèrent un mode d'accès perceptif direct plutôt qu'inférentiel ou par ouï-dire. Lorsque ces outils multimodaux sont utilisés en anglais, on aura tendance à s'attendre à une copule ou un suffixe perceptif direct en tibétain.

Il faut se rappeler toutefois que le sens évidentiel obtenu par ces formes multimodales relève plus de certains effets d'implicatures que de traits sémantiques intrinsèques. Pour des raisons de

⁵⁴ Cet exemple m'a été donné par Eve Sweetser (communication personnelle, 2013)

clarté d'explication ou de richesse narrative, il est tout à fait courant d'utiliser une prosodie et une gestuelle qui témoignent d'une certaine assurance, d'une iconicité détaillée, de l'emprunt du style de la personne citée, d'une forme d'implication émotionnelle, d'un point de vue d'observateur ou d'une mise à contribution d'un organe sensoriel sans pour autant s'engager sur le fait que l'on a été directement témoin de l'état des choses décrit.

4.6. CONCLUSION

Le premier point que l'on peut souligner est que l'expression d'une perception directe est normalement associée à une prise en charge totale de l'énoncé. La perception directe signifie avoir été témoin direct d'un état des choses, ce qui peut impliquer n'importe quel des cinq sens. Cependant, l'évidentialité perceptive directe ne se limite pas aux cinq sens, puisque l'on trouve des marqueurs perceptifs directs en tibétain et en anglais dans des contextes de perception proprioceptive ou intéroceptive. Un certain nombre de marqueurs sont également compatibles pour des phénomènes plus cognitifs que sensoriels, comme les cas d'images mentales (dans les rêves, etc.) et de perceptions extrasensorielles. Nous avons vu que l'on peut également parler d'évidentialité perceptive directe pour les états des choses que l'on perçoit par l'intermédiaire des médias puisque les mêmes marqueurs émergent souvent dans les deux langues, bien qu'il s'agisse parfois de cas limites.

En comparant les corpus tibétain et anglais, on se rend compte que les anglophones ont très peu recours aux marqueurs perceptifs directs, puisque la différence de ratio entre les deux langues semble s'élever à 33 occurrences en tibétain pour une en anglais. Les marqueurs perceptifs directs potentiels de l'anglais que nous avons étudiés en observant le CSC et le LAC, ainsi qu'en nous inspirant de la recherche précédente sur l'évidentialité en anglais, appartiennent à trois catégories : les adverbes (*obviously, clearly...*), les verbes de perception (*I saw, sound...*), et le verbe de cognition *remember* (*I remember + sub. en V-ing*).

Nous avons vu qu'aucun adjectif anglais ne permet réellement d'encoder l'évidentialité perceptive directe, puisque des adjectifs comme *obviously* ou *clearly*, qui ont été repérés par la littérature précédente, sont compatibles avec tout type de mode d'accès à l'information. Ils insistent sur le caractère manifeste des indices et non sur le mode d'accès à proprement parler.

Les verbes de perception qui permettent d'encoder l'évidentialité se divisent en deux groupes : les verbes de perception involontaire et les verbes à sujet-percept.

Les verbes de perception involontaire se retrouvent normalement dans une configuration évidentielle lorsque le sujet est à la première personne et qu'ils sont au passé ou au présent (puisque l'information a pu être acquise dans le passé, ou se trouver dans la situation présente). Ils ont principalement trois types de complémentation qui peuvent leur donner une valeur évidentielle : la subordonnée infinitive (sans *to*), la subordonnée participiale (en *V-ing*) et la subordonnée tensée. Les deux premières encodent sans équivoque l'évidentialité perceptive directe, alors que la subordonnée

tensée s'interprète différemment selon le verbe recteur, la construction, ainsi que le contexte morphosyntaxique et lexical. De manière générale, la subordonnée tensée peut faire référence à une perception directe, mais insiste plus sur le versant mental que sensoriel de la perception. Le verbe *see* encode généralement la perception visuelle, mais peut également faire référence à une intuition purement intellectuelle lorsqu'il est suivi d'une subordonnée tensée. Le verbe *hear* encode généralement la perception auditive, mais nous avons vu que *I('ve) heard* et *I hear* suivis d'une subordonnée tensée sont des exceptions au système, puisque ces constructions ne peuvent pas normalement encoder un autre mode d'accès que le oui-dire. Le verbe *feel* peut se référer à une perception tactile, proprioceptive ou intéroceptive lorsqu'il régit une subordonnée infinitive ou participiale, et aussi à une intuition lorsqu'il régit une subordonnée tensée. Les verbes *taste* et *smell* ne sont que très rarement complétés par une subordonnée. Si cette dernière est infinitive ou participiale, il s'agit d'une perception directe, alors que les quelques cas de subordonnée tensée semblent renvoyer à une inférence.

Les verbes à sujet-percept ne contraignent pas le locuteur à mentionner l'expérienceur et ont pour sujet, et ainsi généralement pour thème de la proposition, l'entité perçue. Selon la construction et le contexte, le sujet et l'attribut du sujet peuvent se référer à la même entité ou non. Seule la complémentation adjectivale permet d'exprimer la perception directe, bien qu'il puisse s'agir dans certains contextes d'une inférence.

Le dernier marqueur perceptif direct que la partie anglaise de notre corpus a révélé est la forme *I remember*. Lorsque *remember* est suivi d'une subordonnée en V-ing, il dénote sans ambiguïté le fait que le locuteur fait appel à sa mémoire pour se remémorer une scène dont il a été un témoin direct. *Remember* peut également régir une subordonnée tensée, mais cette construction ne garantit pas que le souvenir évoqué ait été observé directement par le locuteur, et elle peut s'utiliser pour le souvenir d'une information obtenue par oui-dire.

Ce que l'on peut retenir pour l'instant de notre étude des marqueurs perceptifs directs est que les anglophones font bien usage de certaines formes pour spécifier qu'ils ont été témoins de l'état des choses qu'ils énoncent. Cependant, l'écart considérable de fréquence d'emploi entre l'anglais et le tibétain est difficile à expliquer d'un point de vue fonctionnaliste. On peut supposer que le contexte et les formes multimodales permettent souvent à l'interlocuteur de deviner si le locuteur a été témoin de ce qu'il décrit, et que le fait de préciser le mode d'accès est ressenti comme un besoin seulement dans des contextes précis.

On peut noter par ailleurs que les marqueurs perceptifs directs anglais indiquent un mode d'accès à l'information de manière plus détaillée que les copules et suffixes perceptifs directs du

tibétain. Les verbes de perception précisent généralement par quel canal sensoriel le locuteur a eu accès à l'information et la formule *I remember + sub. en V-ing* insiste sur le processus de remémoration en plus de préciser un mode d'accès perceptif direct.

TABLEAU 9 : LES MARQUEURS PERCEPTIFS DIRECTS

Marqueur évidentiel	Canal sensoriel	Trait sémantique supplémentaire
<i>verbe de perception involontaire + sub. infinitive</i>	+ spécifié	+ saisie interne du procès
<i>verbe de perception involontaire + sub. en V-ing</i>	+ spécifié	+ saisie globale du procès (généralement)
<i>verbe de perception involontaire + sub. tensée</i>	+ spécifié	+ emphase sur l'aspect cognitif de la perception
<i>verbe à sujet-percept + adj.</i>	+spécifié	+caractérisation de l'aspect du référent du sujet (+ stage-level)
<i>I remember + sub. en V-ing</i>	non spécifié	+ processus de remémoration

Synthèse du chapitre 4 :

- La perception directe est généralement associée à une prise en charge totale.
- La perception directe indique le fait d'être ou d'avoir été témoin de l'état des choses énoncé et de l'avoir perçu par un ou plusieurs des cinq sens. En tibétain et en anglais, les mêmes marqueurs perceptifs directs sont également utilisés pour les images mentales.
- La comparaison du TSC et du CSC/LAC suggère que les tibétophones encodent le perceptif direct 33 fois plus fréquemment que les anglophones.
- Le marqueur perceptif direct le plus prototypique en anglais semble être *I remember + sub. en V-ing*. Les verbes de perception involontaire (+ sub. tensée ou non tensée) et les verbes à sujet-percept (+ adjectif) peuvent également servir de marqueurs perceptifs directs.
- Le sens des verbes de perception involontaire complétés par une subordonnée tensée n'est pas généralisable. *See + sub. tensée* est particulièrement polysémique, alors que *I heard + sub. tensée* et *I hear + sub. tensée* n'encodent que le ouï-dire. *Feel + sub. tensée* est également polysémique : perception tactile, intéroceptive, proprioceptive ou intuition.
- Les verbes à sujet-percept décrivent l'apparence d'une entité et prennent un sens de perception directe (factif), d'inférentiel (épistémique) ou de contraste avec la réalité (contre-factuel) selon le contexte.
- Aucun adverbe anglais n'est perceptif direct. Des adverbes comme *clearly* ou *obviously* marquent généralement le caractère manifeste des indices et sont compatibles avec les trois branches évidentielles.
- *I remember + sub. gérondive* et *I remember + sub. participiale* sont perceptifs directs, alors que *I remember + sub. tensée* est évidentiellement neutre.
- Plusieurs formes multimodales peuvent suggérer la perception directe par implicature : une gestuelle ou une prosodie qui témoignent d'une certaine assurance, une gestuelle iconique détaillée, un emprunt réaliste à la gestuelle ou à la prosodie du locuteur représenté (au discours rapporté), une gestuelle et une intonation qui témoignent d'une implication perceptuelle ou émotionnelle, l'utilisation du point de vue du locuteur et des gestes qui se réfèrent aux organes des sens.

CHAPITRE 5 : L'INFÉRENTIEL

Ce chapitre vise à explorer le domaine de l'évidentialité inférentielle en anglais. Nous allons d'abord étudier quels critères permettent de distinguer les différents types d'inférence d'un point de vue conceptuel et à partir du comportement sémantique des marqueurs inférentiels tibétains. Nous observerons ensuite les données du corpus contrastif et tenterons de déterminer quelles formes linguistiques anglaises peuvent servir d'équivalents aux marqueurs grammaticaux tibétains.

Dans une deuxième partie, nous analyserons les différents outils dont dispose l'anglais pour marquer l'évidentialité inférentielle : les verbes de perception involontaire, les verbes à sujet-percept, les verbes de cognition, les modaux, les adverbes, les conjoints (et marqueurs de discours) et la multimodalité.

5.1. LA NOTION D'INFÉRENTIEL

5.1.1. POINT DE VUE CONCEPTUEL

La notion d'inférence regroupe des phénomènes cognitifs tellement nombreux et variés qu'il est nécessaire dans un premier temps d'avoir recours à des définitions précises afin de rendre compte de ce qu'encodent réellement les formes linguistiques dites « inférentielles ». Ainsi, nous allons tout d'abord décrire et illustrer les différentes opérations d'inférence qui sont en œuvre dans l'acquisition et le traitement de l'information en s'inspirant de travaux en épistémologie, logique et sciences cognitives.

L'inférence est une notion dont le traitement est relativement récent en linguistique (de Haan 2001), mais pour laquelle il existe une littérature abondante dans d'autres disciplines, en particulier en épistémologie, en logique et en sciences cognitives. L'épistémologie s'intéresse à l'inférence en tentant de cerner comment les différentes approches inférentielles peuvent amener à une connaissance plus ou moins fiable. Cette discipline aborde la connaissance du point de vue de la philosophie ou de l'histoire des sciences, ce qui a un rapport éloigné aux inférences du quotidien et leur expression en langue. La logique décrit différents types

d'inférence, mais également sous une forme qui est peu compatible avec notre expérience des processus inférentiels dans la vie de tous les jours.

Comme l'indiquent Stenning & Van Lambalgen (2008 : 3), la logique et la psychologie du raisonnement traitent d'une certaine manière du même sujet, mais elles ont divergé au siècle dernier. La logique est plutôt normative, c'est-à-dire qu'elle énonce les règles du raisonnement idéal, alors que la psychologie du raisonnement est descriptive et rend compte des processus mentaux. Ainsi, la psychologie du raisonnement sera notre point de départ pour établir les catégories d'inférence, car ce sont ces processus inférentiels du quotidien qui permettront d'éclairer le mécanisme des marqueurs inférentiels en langue. Il est nécessaire cependant de garder à l'esprit que la psychologie du raisonnement s'inspire des concepts et de la terminologie établis en épistémologie et en logique tout en les faisant évoluer. Ainsi, les termes que je vais utiliser n'auront pas nécessairement la même définition selon les disciplines, et même selon les auteurs au sein de la même discipline⁵⁵.

Les processus inférentiels sont omniprésents dans les mécanismes d'acquisition de l'information et la frontière entre perception directe et inférence est parfois difficile à tracer. Si on adopte une définition large de l'inférence, cela inclut les processus les plus basiques de catégorisation et de conceptualisation. En conséquence, l'énonciation de toute phrase à partir d'une observation repose sur de nombreux processus inférentiels qui consistent à convertir des stimuli sensoriels en concepts et puis en mots. Une définition aussi large de l'inférence nous serait peu utile ici, car ces types de processus mentaux de catégorisation sont trop basiques, et les marqueurs inférentiels du tibétain et de l'anglais que nous allons décrire encodent des processus inférentiels plus élaborés.

Selon la formalisation proposée en logique, une inférence comporte au minimum deux parties : une prémisse et une conclusion. C'est à partir d'une prémisse et grâce à certains processus inférentiels (qui reposent eux-mêmes sur des connaissances du monde, de la situation et de logique) que l'on arrive à une conclusion. Cette conclusion est ainsi une information nouvelle à laquelle on n'a pas eu accès directement par nos sens ou lors d'une conversation. Les caractéristiques de la prémisse et de la conclusion permettent d'établir différentes catégories d'inférence selon plusieurs critères. En m'inspirant des travaux en sciences cognitives et en les confrontant aux données de mes corpus, voici les critères qui me semblent pertinents pour rendre compte des différents types d'inférence que les formes linguistiques peuvent encoder⁵⁶ :

⁵⁵ Pour plus de détails sur le raisonnement et les différents processus inférentiels du point de vue des sciences cognitives, se référer à Woll (2001), Stenning & Van Lambalgen (2008), Adler & Rips (2008), Holyoak & Morrison (2005), et Égré (2003).

⁵⁶ Je remercie Jérôme Lang (directeur de recherche au CNRS) qui m'a permis de mieux fixer ma terminologie sur les types d'inférence (communication personnelle, 2014).

-La prémisses est-elle de nature sensorielle ou mentale ?

-La prémisses ou la conclusion est-elle spécifique ou générique ?

-La conclusion est-elle dans le monde extralinguistique la cause ou la conséquence de la prémisses ?

S'agit-il d'effets parallèles ? Est-ce une inférence de type sémantico-ontologique ?

Nous ne serons pas exhaustifs ici sur les multiples combinaisons de ces critères, mais nous allons illustrer chaque point par une prémisses et une conclusion. Pour chaque exemple, j'ai choisi de présenter la prémisses entre parenthèses, car celle-ci est souvent absente dans le discours, bien que sa nature ait une influence sur le choix des marqueurs inférentiels, comme nous le verrons. J'ai par ailleurs utilisé le marqueur inférentiel *I guess*, car il s'agit d'un marqueur générique qui fonctionne pour l'ensemble des types d'inférence.

a) La nature sensorielle ou mentale de la prémisses

J'appellerai « inférence sensorielle » une inférence qui repose sur une observation qui nous vient de nos sens et « inférence mentale »⁵⁷ une inférence qui a pour point de départ une idée.

-inférence sensorielle :

(250) (I can see black clouds) → I guess it's going to rain.

-inférence mentale :

(251) (It is a very rainy region) → I guess it's going to rain.

b) L'étendue spécifique ou générique de la prémisses et de la conclusion

Il est possible de faire des inférences à partir d'une situation précise, d'un ensemble de situations ou d'une idée générale. De la même manière, on peut inférer l'existence d'un état des choses plus ou moins spécifique ou générique.

⁵⁷ Il serait en réalité plus exact de parler « d'inférence à prémisses sensorielle » et « d'inférence à prémisses mentale », mais j'ai opté pour une terminologie plus concise.

-spécifique vers spécifique :

(252) (He's putting on his coat) → I guess he's leaving.

-spécifique vers générique :

(253) (He bought an 800 dollar watch) → I guess he's rich.

-générique vers spécifique :

(254) (He is a vegetarian) → I guess he won't try your chicken.

-générique vers générique :

(255) (This country has great public policies) → I guess people are happy here.

c) Le lien logique entre la prémisse et la conclusion

Le lien entre la prémisse et la conclusion repose sur notre connaissance de schémas récurrents dans le monde, et un grand nombre d'inférences résultent de notre conception des rapports de cause à conséquence entre les phénomènes. On peut ainsi inférer la conséquence d'une situation en observant ce qui l'a engendrée ou une cause à partir de ses effets. Il arrive également que l'on infère l'existence d'un phénomène à partir d'un autre phénomène, sans qu'il y ait un rapport direct de cause à effet entre les deux, mais simplement parce que l'on sait que ces deux phénomènes se manifestent généralement en même temps. Enfin, un dernier type d'inférence repose sur un autre raisonnement logique que celui des liens cause-conséquence ou des effets parallèles. Il s'agit des inférences que je propose d'appeler « sémantico-ontologiques », car elles se fondent sur notre capacité de catégorisation et d'attribution de caractéristiques à ces catégories.

-cause à conséquence :

(256) (It has been sunny all day) → I guess the clothes are dry.

-conséquence à cause :

(257) (The vase is on the floor) → I guess the cat knocked it over.

-effets parallèles :

(258) (He can't read) → I guess he can't write.

-sémantico-ontologique :

(259) (It's a bird) → I guess it has wings.

Dans le dernier exemple ci-dessus, on voit bien que le fait d'être un oiseau n'est pas la cause matérielle des ailes, mais qu'il s'agit d'une conséquence de type logique due à la définition même du nom 'bird' (« oiseau »).

Les grandes catégories d'inférence que nous avons distinguées ici nous seront utiles dans notre description de l'évidentialité inférentielle, bien qu'il s'agisse d'une exposition simplifiée de l'ensemble des processus qui sont en œuvre dans l'acquisition de connaissances. Pour affiner notre compréhension de cette branche évidentielle, nous allons analyser plus profondément les données du TSC, du CSC et du LAC d'un point de vue qualitatif et quantitatif. Nous allons tenter de cerner le plus précisément possible le sens des marqueurs inférentiels que possède la grammaire du tibétain et les comparer avec les marqueurs inférentiels qui se manifestent dans le corpus anglais.

5.1.2. COMPARAISON DES DEUX CORPUS

Le corpus tibétain et le corpus anglais présentent une très grande variété de marqueurs inférentiels qui se distinguent par la sous-branche inférentielle à laquelle ils appartiennent, ainsi que par d'autres paramètres sémantiques et pragmatiques. Pour faciliter la présentation de l'ensemble de ces marqueurs, nous allons d'abord traiter du suffixe *-bzhaḡ* en tibétain et de ses potentiels équivalents en anglais. Nous comparerons ensuite différents marqueurs qui sont épistémiques-inférentiels dans les deux langues. Puis, nous verrons les outils lexicaux que possède le tibétain pour suggérer l'inférentiel, et leurs équivalents en anglais.

a) L'inférence associée à une prise en charge totale :

Nous avons décrit le suffixe tibétain *-bzhag* comme un inférentiel abductif parfait (3.3.5). Ce suffixe marque une prise en charge totale du locuteur qui n'a pas été témoin de l'état des choses décrit, mais qui infère son existence en observant l'état résultant. Selon Oisel (2006), l'inférence encodée par *-bzhag* peut être « basée sur une constatation visuelle ou auditive, des propos rapportés, la mémoire ou bien sur une sensation endopathique. » Il est vrai que certains emplois de *-bzhag* sont plus ou moins prototypiques, mais au vu des données du TSC, il semble que ce suffixe suggère en général que l'inférence est basée sur une perception des sens. En se référant aux critères que nous avons proposés en 5.1.1, on peut dire par ailleurs que *-bzhag* implique dans la grande majorité de ses emplois une configuration conséquence spécifique → cause spécifique.

(260)

dpe.mi.srid.pa'i yag.po drag-bzhag
énormément bien se rétablir-**PARF INF**

« Elle s'est super bien rétablie. » (TSC enr. 1)

Dans cet exemple, le suffixe *-bzhag* nous indique que le locuteur n'a pas vu directement la personne se rétablir, mais par l'observation de son état de santé actuel (la conséquence spécifique observée visuellement), il peut inférer que le processus de rétablissement a eu lieu (la cause spécifique). Ainsi, ce suffixe marque un type d'inférence précis et relativement basique.

Par ailleurs, *-bzhag* est compatible seulement avec un type de configuration temporelle : le parfait. Comme nous l'avons vu, le parfait en tibétain sera traduit par des temps du passé ou du présent en français et en anglais, comme le montre cet exemple du TSC où le locuteur décrit une image où on voit de la fumée en arrière-plan :

(261)

pha.gi=r du.ba zhe.po langs-bzhag
au loin=OBL fumée beaucoup s'élever-**PARF INF**

« Beaucoup de fumée s'élève au loin. » (TSC enr. 2)

Lorsque l'on observe la répartition du suffixe *-bzhag* dans le corpus, on peut dire qu'il peut se trouver dans des contextes très variés étant donné qu'il qualifie un procès passé dont le locuteur observe ou a observé l'état résultant. Il est particulièrement fréquent dans les exercices du TSC : la bande dessinée, les images énigmatiques et les sons. Cette présence s'explique par le fait que les

sujets tentent de décrire des objets et des situations à partir des stimuli visuels et sonores qu'on leur présente lors de ces exercices.

En général, le trait inférentiel du suffixe *-bzhag* ne se traduit pas en anglais, car la grande majorité des marqueurs inférentiels de l'anglais encodent des processus inférentiels plus complexes et sont associés à une réduction de la prise en charge. Cependant, les verbes de perception involontaire suivis d'une subordonnée tensée peuvent traduire ce type d'inférence dans certains contextes, car ils maintiennent le caractère factif de la subordonnée. Après avoir lu une bande dessinée, un sujet anglophone du CSC a utilisé *see* avec le pronom générique *you* :

(262) **You can see** he's preparing in his head all these mm elaborate introductions to Jane— (CSC vid. 9)

Cette formulation ressemble beaucoup à l'emploi relevé de *-bzhag* dans l'exercice de la bande dessinée du TSC : les marqueurs des deux langues encodent le fait que les images et les bulles de la bande dessinée donnent un accès indirect aux pensées et aux propos des personnages.

Une autre possibilité de traduire *-bzhag* dans certains contextes est l'utilisation de l'adverbe *obviously*. Nous avons vu en 4.3 que *obviously* était compatible avec différents modes d'accès à l'information et qu'il pouvait encoder ce qui est attendu dans une situation. En réalité, *obviously* possède un deuxième sens qui est bien moins discursif et qui encode une inférence à partir de l'observation d'un objet ou d'une situation tout en maintenant une prise en charge totale de l'énoncé. Voici un exemple du LAC où le sujet décrit une image énigmatique :

(263) It's **obviously** like a museum park or somewhere— it's like a tree house, this is a giraffe— (LAC enr. 1)

D'un point de vue quantitatif, le suffixe *-bzhag* apparaît 89 fois dans le TSC, soit 22 occurrences par heure, pour une fréquence estimée à 3 351 occurrences par million de mots. Dans le CSC et le LAC, je n'ai trouvé qu'une seule occurrence de l'utilisation d'un verbe de perception pour encoder l'évidentialité inférentielle et trois emplois de *obviously* en tant que marqueur inférentiel, ce qui suggérerait que les tibétophones utilisent des marqueurs inférentiels associés à une prise en charge totale 33 fois plus souvent que les anglophones.

b) Les marqueurs épistémiques-inférentiels

Comme la modalité épistémique concerne l'évaluation de probabilité d'un état des choses, cette notion peut paraître inextricablement liée à l'évidentialité inférentielle. D'un point de vue conceptuel, si on évalue la probabilité d'un état des choses, c'est très certainement que l'on n'a pas pu observer cet état des choses et que l'on utilise nos facultés inférentielles pour estimer si son existence est envisageable. Existe-t-il cependant des cas où une modulation épistémique ne repose pas sur une inférence ?

Si l'on prend la modalité épistémique au sens large, c'est-à-dire l'expression d'un doute à partir de critères objectifs ou subjectifs (Lyons 1977), on peut considérer que lorsque le locuteur a observé un état des choses, mais qu'il exprime qu'il n'est pas sûr de s'en souvenir, il s'agit d'un cas de modalité épistémique, mais pas d'évidentialité inférentielle. L'expression *I think* est particulièrement sollicitée dans ces cas, car elle exprime la modalité épistémique subjective sans encoder de trait sémantique inférentiel⁵⁸. Voici le test que l'on peut proposer pour distinguer *I think* (+subjectif, +épistémique) des marqueurs inférentiels comme *I guess* (+ subjectif, + épistémique, + inférentiel) :

(264) (I'm not sure I remember correctly, but...) **I think** she was wearing a black dress at the party yesterday.

(265) (She usually wears a black dress at parties, so...) **I guess** she was wearing a black dress at the party yesterday.

Dans l'énoncé (264), *I think* est plus naturel puisqu'il permet d'exprimer un doute lié à la mémoire, alors que dans l'énoncé (265), *I guess* permet d'encoder le processus inférentiel qui laisse le locuteur supposer l'existence de l'état des choses représenté par *p* (she / wear a black dress at the party yesterday). Nous voyons ainsi que *I guess* (tout comme *must*) est autant épistémique qu'inférentiel. La raison pour laquelle la tradition angliciste parle généralement d'un emploi épistémique, plutôt que d'un emploi épistémique-inférentiel, est principalement dû à un amalgame entre modalité épistémique et évidentialité.

Un deuxième cas où il est courant d'avoir recours à des marqueurs épistémiques sans se référer clairement à un processus inférentiel est lorsque le locuteur se contente d'exprimer la possibilité d'existence d'un état des choses sans positionner cette possibilité sur une échelle de probabilité. Par

⁵⁸ On peut noter par ailleurs que l'équivalent de 'I think' en tibétain (*bsam-gyis*) encode la subjectivité, mais n'exprime pas en soi la modalité épistémique ou l'évidentialité inférentielle.

exemple, des marqueurs comme *maybe* ou *may* n'engagent pas le locuteur sur la probabilité d'un état des choses, et le locuteur peut simplement exprimer une possibilité qui ne résulte pas d'une inférence, mais d'une connaissance générale :

(266) Fictive readers **may** be female or male and belong to different social groups and classes. (COCA)

(267) **Maybe** we will die earlier if we don't drink. (COCA)

Dans l'exemple (266), on peut dire que le locuteur utilise le marqueur épistémique *may* sans effectuer d'inférence, car les deux seules possibilités (*male* ou *female*) sont exprimées dans le même énoncé. Dans l'exemple (267), le locuteur n'évalue pas la probabilité de *p* (we / die earlier) à la suite d'une inférence, mais exprime simplement une possibilité liée aux lois naturelles du monde.

Ainsi, bien que nous ayons conscience que la frontière est souvent difficile à tracer, nous ne retiendrons pas ici comme inférentiels les marqueurs épistémiques de force faible en anglais (*may, might, could, maybe, perhaps...*) et en tibétain (*-yin. 'gro, gcig.byas.na...*). Nous verrons ensuite comment nous analyserons les adverbes comme *probably* en anglais et *phal.cher* (« peut-être », « probablement ») en tibétain, mais je ne les retiendrai pas ici non plus, car ils semblent indiquer plus un sens épistémique qu'inférentiel.

Les marqueurs épistémiques-inférentiels que nous avons relevés dans le TSC sont par ordre de fréquence les suffixes *-pa. 'dra, -yod.kyi.red, -sa.red, -pa. 'dug*. Le CSC et le LAC comportent des modaux, des verbes de cognition et des adverbes épistémiques-inférentiels. En voici la liste par ordre de fréquence : *I guess* (et équivalents : *I'm guessing, I would guess...*), *must, I suppose, I presume, presumably, I imagine, etc.* L'ensemble de ces marqueurs apparaît dans des contextes trop variés pour exposer ici des tendances simples. Selon les critères de sélection exposés, le TSC possède 60 marqueurs épistémiques-inférentiels, soit 15 occurrences par heure, et une fréquence estimée à 2 259 occurrences par million de mots. Le CSC et le LAC comptent 46 marqueurs épistémiques-inférentiels, ce qui équivaut à 10 occurrences par heure et 1 185 par million de mots. Ces données suggèrent que les marqueurs épistémiques-inférentiels du tibétain doivent se traduire par un marqueur épistémique-inférentiel en anglais dans plus d'un cas sur deux.

Observons maintenant un peu plus précisément les équivalences :

La forme *-pa. 'dra* est le marqueur épistémique-inférentiel le plus fréquent dans le TSC. Son appartenance à la sous-branche de l'inférentiel « sensoriel » se confirme par sa très haute fréquence

dans les exercices de reconnaissance d'images et de sons (3.3.7). Contrairement au suffixe *-bzhaḡ*, le suffixe *-pa.'dra* exprime la modalité épistémique, et est compatible avec différentes configurations temporelles. Par ailleurs, il ne se limite pas à la qualification d'événements spécifiques, mais peut encoder le générique, comme le montre son emploi en copules :

(268)

mo.Ta yin.pa.'dra

voiture ESS IND EPI 2

« On dirait une voiture. » (TSC enr. 3)

Les copules et les suffixes en *-pa.'dra* se traduisent différemment selon les contextes et selon les traits sémantiques que l'on décide de mettre en avant. Pour conserver le caractère « sensoriel » et épistémique de *-pa.'dra*, les verbes à sujet-percept anglais sont de bons candidats de traduction, bien que ces derniers qualifient en premier lieu l'apparence d'un objet ou d'une situation et n'expriment la modalité épistémique et l'inférence que par implicature (5.3) :

(269) **It looks like** a painting. (CSC vid. 4)

Le contexte de l'exercice d'identification d'images indique ici que le locuteur n'utilise pas la construction en *look* pour comparer l'apparence des deux entités auxquelles se réfèrent le sujet et l'attribut du sujet, mais pour exprimer une inférence sur la nature du référent du sujet. Les verbes à sujet-percept permettent ainsi parfois d'encoder une inférence « sensorielle » associée à de la modalité épistémique, comme le montre leur grande fréquence dans les exercices d'identification d'images ou de sons dans lesquels apparaissent régulièrement les copules et suffixes en *-pa.'dra* dans le corpus en tibétain.

Le deuxième marqueur épistémique-inférentiel le plus fréquent dans le TSC est *yod.kyi.red* (et autres variantes en *yin.gyi.red*). Les suffixes et copules du type *yod.kyi.red* ont déjà attiré notre attention pour leur fonction complémentaire avec *-pa.'dra*. L'emploi de *yod.kyi.red* marque une inférence plutôt « mentale », alors que *-pa.'dra* est « sensoriel » (3.3.7). Comme nous l'avons vu cependant, il est nécessaire de nuancer le caractère « mental » de *yod.kyi.red*, puisque ce dernier n'est pas incompatible avec des inférences qui ont pour point de départ une perception sensorielle. Il apparaît par exemple quelquefois dans l'exercice d'identification d'images :

(270)

phal.cher mtscho='i steng=gi skye.dngos yin.gyi.red
probablement lac=GEN sur=GEN plante ESS EPI 2 MENT

« C'est probablement une plante à la surface d'un lac. » (TSC enr. 2)

Ici, l'inférence a pour point de départ une image, ce qui semble contredire le trait sémantique d'inférence « mentale » de *yod.kyi.red*. Cependant, cette forme apparaît dans le corpus après une longue réflexion sur ce que représentent les images, alors que les formules en *-pa.'dra* marquent la première impression des sujets tibétophones sur ces images. Ceci confirme que *yod.kyi.red* insiste bien sur une inférence d'un type plutôt mental, bien que ce marqueur n'exclue pas que cette réflexion ait pu avoir pour point de départ une perception sensorielle. En anglais, peu de marqueurs semblent être spécialisés à l'expression de l'inférence mentale, et on trouve souvent un modal ou un adverbe comme *probably* ou *presumably* dans les passages où *yod.kyi.red* apparaît en tibétain. On peut noter toutefois que le verbe *seem* indique une inférence plus mentale que sensorielle, et peut être un moyen de traduire le trait « inférentiel mental » de *yod.kyi.red* :

(271) I'd like to move to Scotland but **it seems like** a really narrow minded way to think. (CSC vid. 6)

Nous verrons également que le conjoint *therefore* exprime plutôt une inférence mentale que sensorielle (5.7.7).

Pour les autres marqueurs épistémiques-inférentiels, leur fréquence relativement faible dans les corpus anglais et tibétain empêche de mettre en évidence des affinités sémantiques par la comparaison des corpus.

c) Les marqueurs inférentiels lexicaux

Le tibétain ne possède pas réellement de verbes ou d'adverbes qui permettent d'encoder l'évidentialité inférentielle (bien que le tibétain possède plusieurs adverbes épistémiques ; voir Vokurková 2008). En revanche, certains outils lexicaux qui expriment l'apparence ou la comparaison ressortent dans le TSC dans des contextes d'inférence. Ces formes ne sont pas inférentielles dans leur sens inhérent, mais sont très souvent sollicitées dans des contextes d'inférence, car elles peuvent prendre un sens épistémique-inférentiel par implicature. Il s'agit des formes *mdog.kha.po* (« avoir

l'air », « paraître »), *'dra.po* (« semblable », « ressembler ») et *bzo.'dra(s)* (« apparence », « on dirait », « comme », « ressembler »)⁵⁹. Voici un exemple de chacune de ces formes :

(272)

a.ri='i *mi* *de=tsho* *tshang.ma* *skyid* **-mdog.kha.po** **'dug**
 Amérique=GEN gens DEM=PL tous heureux **-avoir l'air** **ELPA DIR**
 « Ces Américains ont tous l'air heureux. » (TSC enr. 1)

(273)

'ong *'di* *'bu* **'dra.po** **'dug**
 euh... DEM insecte **semblable** **ELPA DIR**
 « Euh... ça ressemble à un insecte. » (TSC enr. 2)

(274)

'bu *gnyid.nyal* *-bsdad-pa='i* **bzo.'dra** *cig* **mi.'dug** *-gas*
 insecte dormir -DUR-NOMZ=GEN **apparence** MD **ELPA DIR NEG** -INT
 « Tu trouves pas qu'on dirait un insecte en train de dormir ? » (TSC enr. 2)

On trouve en tout 329 occurrences de ces formes dans le TSC, soit 80 occurrences par heure et 12 387 occurrences par million de mots. Ces formes se trouvent très fréquemment et quasi exclusivement dans les exercices des images énigmatiques et de reconnaissance de sons. Comme ces exercices consistent à identifier des objets difficiles à reconnaître, les sujets ont eu amplement recours à des formes qui expriment l'apparence et la comparaison. Les équivalents en anglais sont des verbes à sujet-percept comme *look* et *sound*. *Look* est présent 117 fois dans le CSC et le LAC en tant que verbe à sujet-percept, et *sound* est présent 65 fois. Ainsi, ces deux verbes ont dans le corpus anglais une fréquence de 39 occurrences par heure et 4 690 occurrences par million de mots. Il semblerait ainsi que les outils lexicaux en tibétain qui expriment l'apparence et la comparaison, et par implicature l'inférentiel, se traduiront par des verbes à sujet-percept en anglais un peu moins d'une fois sur deux.

Il est important de noter cependant que la méthode de recueil de corpus entraîne une présence très exagérée de ces marqueurs dans les deux langues à cause de la place accordée aux exercices d'identification d'images et de sons. On remarque également que pour une fois l'anglais possède des outils plus grammaticalisés que le tibétain pour suggérer l'inférentiel, puisque les verbes à sujet-

⁵⁹ La catégorie syntaxique à laquelle ces formes appartiennent est difficile à établir. *Mdog.kha.po* porte sur un adjectif, ce qui le rapprocherait d'un emploi adverbial. *'dra.po* semble être plutôt un adjectif attribut et *bzo.'dras* un nom puisqu'il est lié à un autre nom par un génitif.

percept appartiennent à la classe fermée des copules alors que les équivalents en tibétain sont plutôt des outils lexicaux.

Si l'on comptabilise l'ensemble des marqueurs inférentiels présents dans le corpus tibétain et anglais, on arrive à 478 marqueurs en tibétain (soit 116 occurrences par heure et 17 997 par million de mots) pour 232 en anglais (soit 50 par heure et 5 978 par million de mots). Ces données suggèrent que les marqueurs inférentiels sont environ trois fois plus employés en tibétain qu'en anglais. La comparaison des corpus nous a de plus montré que le suffixe inférentiel *-bzhag* n'est généralement pas traduit, car les anglophones utilisent très peu de marqueurs inférentiels qui impliquent une prise en charge totale de l'énoncé. En revanche, les autres marqueurs semblent souvent traduits.

La comparaison du corpus anglais et tibétain nous a donné un premier aperçu des caractéristiques des marqueurs inférentiels de l'anglais. Cependant, nous avons vu que l'anglais possède un très grand nombre d'outils qui permettent d'exprimer l'évidentialité inférentielle. Afin de mieux rendre compte des paramètres sémantiques et pragmatiques qui influencent le choix de ces formes, nous devons maintenant procéder à une analyse précise de chaque catégorie de marqueurs.

5.2. LES VERBES DE PERCEPTION INVOLONTAIRE

5.2.1. TYPES DE COMPLEMENTATION ET INFERENCE

Comme nous l'avons vu en 4.2, les verbes de perception peuvent servir de marqueur pour les trois branches évidentielles (perceptif direct, inférentiel et ouï-dire). Les verbes de perception involontaire permettent plusieurs types de complémentation subordonnée, mais les complémentations infinitive et participiale expriment seulement la perception directe (4.2.5), donc nous traiterons ici seulement des verbes de perception involontaire complétés par une subordonnée tensée.

Lorsque le locuteur a recours à un verbe de perception involontaire pour marquer un accès inférentiel à l'information, il s'agit normalement d'une inférence qui a pour prémisse la perception d'un objet ou d'une situation. On peut ainsi dire que les verbes de perception sont spécialisés à l'expression de l'inférence sensorielle. Comme l'indiquent Miller & Lowrey (2003) et Boulonnais (2010), la complémentation en subordonnée tensée permet des possibilités bien différentes de celles en subordonnée infinitive et participiale. La subordonnée tensée est une reproduction quasi à l'identique d'une phrase indépendante et permet ainsi l'expression de tous les temps, de tous les aspects, de la modalité et de la négation.

Ainsi, comme le temps de la proposition subordonnée peut être différent de celui de la proposition principale, les verbes de perception involontaire permettent de marquer l'inférence d'un état des choses antérieur (275), simultané (276) ou postérieur (277) à l'acte de perception :

(275) When I came down **I saw that** he had taken the wheel from the wagon. (COCA)

(276) As I got close enough to hear, **I could hear** he was making a phone call. (COCA)

(277) **I felt that** he would be gone in a year or two. (COCA).

Par ailleurs, les prédicats d'état et de propriété (*be, have, cost, measure, include, need...*) sont, dans la grande majorité des cas, incompatibles dans une complémentation participiale ou infinitive et tout à fait possibles dans une complémentation tensée (Miller & Lowrey 2003, Boulonnais 2010).

Ces types de prédicats sont ainsi considérés comme non perceptibles directement, mais requièrent un cheminement mental pour les conceptualiser à partir d'une perception sensorielle⁶⁰ :

(278) **I saw that** he was good-looking and probably in his late twenties... (COCA)

(279) * I saw him be / being good-looking and probably in his late twenties.

Les complémentations infinitives et participiales indiquent sans ambiguïté une perception directe de l'événement, alors que la complémentation tensée inscrit la proposition dans un cheminement mental. Cette évocation des processus mentaux n'implique pas toujours l'inférence d'un état des choses non observé. Comparons :

(280) **I could see** she was shaking. (COCA)

(281) **I could see** her shaking.

Dans l'énoncé (280), l'utilisation de la subordonnée tensée ne dénote pas un processus inférentiel, car le fait de voir quelqu'un trembler ne fait pas appel à un raisonnement complexe. Le fait d'employer une subordonnée tensée ici insiste simplement sur la représentation mentale engendrée par la perception directe et se distingue de manière subtile de l'énoncé (281), qui met plus en exergue la perception brute que l'idée née de cette perception. Cependant, dans d'autres contextes, comme lorsque l'état des choses se situe à un autre moment que le temps de la perception, un verbe de perception involontaire suivi d'une subordonnée tensée exprimera sans équivoque une inférence :

(282) Looking down, **I saw** the blood had soaked through my sock. (COCA)

Dans cet exemple, le locuteur n'a pas vu l'événement qu'il décrit, mais son résultat. Il s'agit ainsi d'un cas d'inférence, puisque dans ce contexte la forme *I saw* n'est pas l'équivalent du suffixe perceptif direct *-song* en tibétain, mais du suffixe inférentiel *-bzhaḡ*.

⁶⁰ Miller (2006, 2007) analyse certains cas où la négation et les prédicats d'états ou de propriétés sont possibles dans une subordonnée non tensée régie par un verbe de perception.

5.2.2. LE VERBE *SEE* COMME MARQUEUR INFÉRENTIEL

Le verbe *see* complété par une subordonnée tensée permet ainsi d'exprimer une inférence à partir de stimuli visuels. Comparons l'utilisation du marqueur *I saw* + *sub. tensée* à d'autres constructions inférentielles de l'anglais.

(283) **I saw that** it was my son's handwriting... (COCA)

(284) **It looked like** my son's handwriting.

(285) **I guess** it was my son's handwriting.

(286) It **must** have been my son's handwriting.

(287) **Apparently** it was my son's handwriting.

Une structure avec un verbe à sujet-percept comme en (284) pourrait suggérer une inférence par implicature tout en conservant le caractère sensoriel de l'inférence, mais n'impliquerait pas une prise en charge totale de l'état des choses inféré.

L'emploi d'une expression comme *I guess* aurait un effet de réduction de la prise en charge et ne préciserait pas que l'inférence est de type sensoriel visuel. Ainsi, l'exemple (285) peut suggérer que, contrairement à l'apparence visuelle de l'écriture, le contenu de la lettre amène le locuteur à inférer qu'il s'agit probablement de l'écriture de son fils.

L'utilisation du marqueur *must* aurait le même effet de réduction de la prise en charge et d'absence de distinction entre inférence sensorielle et mentale (286), mais se situerait haut sur l'échelle épistémique.

Enfin, l'utilisation d'un adverbe comme *apparently*, aurait également un effet de réduction de prise en charge (287), et aurait tendance à suggérer que l'inférence du locuteur repose sur l'aspect de l'écriture.

Ainsi, outre le fait que *see* indique généralement que l'inférence est de type sensoriel visuel, l'utilisation d'un verbe de perception involontaire complété par une subordonnée tensée encode surtout une prise en charge totale de l'énoncé, alors que la plupart des autres marqueurs inférentiels s'accompagnent d'une prise en charge réduite.

Il est nécessaire de noter toutefois que *see* suivi d'une subordonnée tensée ne marque pas nécessairement une inférence sensorielle visuelle. Le verbe *see* est en effet particulièrement courant et polysémique, et des extensions de sens au-delà du domaine visuel sont fréquentes (voir également

6.2.2). Cette polysémie s'explique par la métaphore fondamentale selon laquelle la « vision est connaissance » (voir Matlock 2011 et Dancygier & Sweetser 2014). On trouve ainsi des cas où *see* est utilisé pour une perception intuitive du locuteur qui sonde sa propre psyché, comme dans l'exemple (288). De plus, *see + sub. tensée* peut également s'employer dans certains cas pour exprimer des réflexions à partir d'éléments intellectuels et non sensoriels (289).

(288) ... but as I looked into my heart **I saw that** it was not my love of God that made it "unthinkable", but a fear of what might be "Godless". (COCA)

(289) He had achieved a complete overturning of the ancient premises and yet as I proceeded to examine each step in his logic, **I saw that** it all held together. (COCA)

5.2.3. LE VERBE *HEAR* COMME MARQUEUR INFÉRENTIEL

Un certain nombre de points relevés pour *see* s'appliquent également au verbe *hear*, puisque ce verbe peut dans certains cas exprimer une inférence sensorielle totalement prise en charge. Il est possible d'utiliser *hear* suivi d'une subordonnée tensée pour indiquer une inférence sensorielle sonore :

(290) I couldn't identify it by scent because the wind was blowing the wrong way, but **I could hear that** it was small and alone. (COCA)

Dans cet exemple, le verbe *hear* dénote une inférence sur les caractéristiques du référent du pronom *it* à partir de stimuli sonores. Ce qui est plus surprenant cependant est que, contrairement à *I saw*, l'expression *I heard* suivie d'une subordonnée tensée ne peut pas encoder une inférence, mais seulement un mode d'accès par ouï-dire (4.2.6). Ainsi, si le locuteur avait plutôt dit (291), l'interprétation aurait été différente, puisque *I heard + sub. tensée* ne peut exprimer l'inférence contrairement à *I could hear + sub. tensée*.

(291) **I heard that** it was small and alone.

Cet énoncé signifierait que le locuteur a entendu parler des caractéristiques du référent de *it*. Il s'agit donc d'un mode d'accès à l'information par ouï-dire, et non d'une inférence. On note par

ailleurs que *I('ve) heard + sub. tensée* n'implique pas la prise en charge du contenu de la subordonnée. On peut comparer :

(292) **I heard that** he was crying the other night (... , but actually he wasn't.)

(293) **I could hear that** he was crying the other night (... ,^{??} but actually he wasn't.)

Nous voyons de nouveau que, contrairement à ce que les règles générales de syntaxe et de sémantique laisseraient prédire, *I('ve) heard + sub. tensée* et *I hear + sub. tensée* ont un comportement distinct des autres membres du système évidentiel, puisque cette construction s'est spécialisée dans l'expression du ouï-dire sans prise en charge du locuteur et proscrit l'encodage de l'inférence sensorielle.

L'association du modal *can* au verbe *hear* exprime sans ambiguïté une perception auditive. Ainsi, lorsque le locuteur a recours à cette structure pour marquer une inférence à partir des propos de quelqu'un, les indices de l'inférence portent généralement plus sur la voix et l'intonation que sur le contenu. Examinons l'exemple suivant :

(294) ... even **I could hear that** he was chiefly interested in what Aunt Dee referred to, with exaggerated disdain, as "mere lucre". (COCA)

Comme le montre le passage qui précède, ce n'est pas le contenu des propos qui permet au locuteur d'inférer les intérêts du personnage ici, mais plutôt les qualités sonores de sa voix :

(295) The voice slowed down and seemed to pool out in ever wider loops of lazy, down-home banter, then it would pick up and start scooting, the words tumbling out, the voice brisk, the syllables swallowed up like the tails of the garter snakes I chased into the tall grasses. (COCA)

5.2.4. LES VERBES *FEEL*, *TASTE* ET *SMELL*

Le verbe *feel* peut encoder différents types de perception : tactile, proprio-/intéroceptive ou intuitive. La complémentation en subordonnée tensée permet l'expression de ces trois sens, bien que le sens intuitif soit bien plus largement représenté. L'exemple (296) exprime une inférence à partir de sensations tactiles, l'exemple (297) une inférence à partir de sensations proprioceptives et l'exemple (298) une inférence à partir des intuitions du locuteur :

(296) **I could feel that** the wind had stopped blowing. (COCA)

(297) **I can feel that** I'm in better shape right now. (COCA)

(298) **I feel that's** what it is. (CSC vid. 4)

Quant aux parenthétiques *I feel* et *I felt*, ils encodent en priorité les intuitions et les sentiments plutôt que les sensations proprio-/intéroceptives ou tactiles (car *feel* + *sub tensée* n'exprime que rarement la perception tactile directe) :

(299) It ruined my life, **I feel**. (COCA)

(300) The least he could do, **I felt**, was tell a little about his experiences in the war... (COCA)

Les verbes *taste* et *smell* sont bien plus rarement employés avec une subordonnée, qu'elle soit infinitive, participiale ou à verbe tensé. Ces constructions ne sont toutefois pas exclues, comme le montrent les exemples suivants qui illustrent bien une inférence à partir de stimuli sensoriels :

(301) Summer's flavors are light and ethereal. Pumpkin is intense, visceral, close to the soil. **You can taste that** the earth has changed. (COCA)

(302) **I could smell that** she was dead! (COCA)

TABLEAU 10 : LES VERBES DE PERCEPTION INVOLONTAIRE COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS

Marqueur évidentiel	Trait sémantique (caractéristique de l'inférence)	Exemple
<i>see + sub. tensée</i>	a) visuel b) mental	' I saw that he was about to jump.' ' I saw that it was logical.'
<i>can hear + sub. tensée</i>	auditif	'I could hear that it was small.'
<i>feel + sub. tensée</i>	a) tactile b) proprio- / intéroceptif c) intuition (instinct, émotion...)	'I could feel that it was alive.' ' I felt that I was about to cry.' ' I felt that he was cheating.'
<i>taste + sub. tensée (rare)</i>	gustatif	' I could taste that there was mint in the soup.'
<i>smell + sub. tensée (rare)</i>	olfactif	' I could smell that he had not taken a shower for a month.'

5.3. LES VERBES A SUJET-PERCEPT

5.3.1. CONSTRUCTIONS ET INFERENCE

Le premier point qu'il est nécessaire de souligner est que les verbes à sujet-percept n'ont pas pour sens premier l'expression de l'inférence, mais la qualification d'un aspect sensoriel du référent du sujet :

(303) It **tastes** terrible. (LAC enr. 1)

Cette phrase n'encode pas de processus inférentiel, mais plutôt la perception directe des propriétés gustatives du référent du sujet. Le recours aux verbes à sujet-percept pour l'expression de l'évidentialité inférentielle est le résultat d'implicatures. Le locuteur peut en effet soit se contenter de décrire le référent du sujet, soit suggérer une inférence quant à la nature véritable de cette entité à partir de son aspect. L'exemple (304) signifie en effet qu'à partir de l'aspect visuel de Mollie, le locuteur infère son état psychologique :

(304) Mollie **looks** confused. (COCA)

L'emploi inférentiel des verbes à sujet-percept est dans la plupart des cas sensoriel et précise quel sens est mis à contribution (visuel, auditif, tactile, olfactif ou gustatif)⁶¹. Contrairement aux verbes de perception involontaire qui sont généralement factifs, les verbes à sujet-percept n'engagent pas le locuteur quant à la nature du référent du sujet, mais sont associés à une prise en charge nulle (1.2.2). On peut ainsi comparer :

(305) **I saw that** he was Asian. (he = Asian)

(306) He **looked** Asian. (he = Asian ?)

Un autre point important qui différencie les verbes de perception involontaire et les verbes à sujet-percept est le fait que ces premiers précisent l'identité de l'expérimenteur. Comme leur nom l'indique, les verbes à sujet-percept n'ont pas pour sujet l'expérimenteur, mais l'entité perçue, l'expérimenteur n'étant pas mentionné dans la plupart des cas. Selon Gisborne (2010), l'expérimenteur par défaut est le locuteur pour les verbes à sujet-percept. Sans autre précision, il est exact que

⁶¹ On peut noter toutefois que *look* et *sound* ont parfois des emplois inférentiels à partir d'une information obtenue par ouï-dire et que *mean* et *appear* ne sont pas en soi sensoriels.

l'interlocuteur comprend en général que le locuteur décrit l'aspect de l'entité en question tel qu'il l'a lui-même perçue. Cependant, il est erroné de penser que l'effet de sens est équivalent à celui des verbes de perception involontaire avec un sujet à la première personne. Étant donné que les verbes à sujet-percept ne mentionnent pas d'expérienceur explicitement dans leur structure, ils restent flous quant à son identité et permettent ainsi d'évoquer une perception intersubjective. Comparons :

(307) **I could hear** you were nervous during your presentation.

(308) You **sounded** nervous during your presentation.

La première phrase (307) précise sans ambiguïté qu'il s'agit des perceptions du locuteur, alors que la deuxième phrase (308) peut suggérer que l'ensemble des personnes présentes a eu cette impression.

Il est par ailleurs tout à fait possible de préciser qui est l'expérienceur en associant un verbe à sujet-percept à un syntagme prépositionnel en *to* :

(309) When I first came, this all **looked** dead to me. (COCA)

(310) Max had no appetite, the food all **tasted** bland to him. (COCA)

Comme nous l'avons vu en 4.2.4, les verbes à sujet-percept permettent plusieurs types de complémentation. Nous allons cependant limiter notre analyse ici aux complémentations courantes qui permettent d'exprimer l'inférence. Un verbe à sujet-percept peut être suivi d'un adjectif, de *like + GN / + sub. tensée* et de *to be*.

a) La complémentation adjectivale

Lorsqu'un verbe à sujet-percept est suivi d'un adjectif, le sens exprimé peut être la simple perception directe d'un aspect du référent du sujet :

(311) Its skin **felt** cold and soft. (COCA)

Dans cette phrase (311), le locuteur décrit simplement l'aspect tactile du référent du sujet tel qu'il le perçoit par son sens du toucher.

Dans d'autres contextes, la complémentation adjectivale offre la possibilité d'exprimer une inférence par implicature, comme le montre l'échange suivant issu de l'exercice de reconnaissance d'images :

(312) CHR: I don't— I don't know, it **looks** too rock-like to be a jellyfish actually—

ALI: Ahh— it **looks** kind of a bit floppy to me. (CSC vid. 6)

Dans cet extrait, le deuxième locuteur ne s'engage pas sur le caractère « mou » (*floppy*) de l'objet, mais il infère cette propriété à partir de l'image.

b) La complémentation en *like*

Lorsque le locuteur a recours à la préposition ou conjonction de subordination *like* (ou *as if*), il établit une comparaison entre l'apparence du référent du sujet et l'apparence du référent du complément de *like*. L'acte de parole consiste en effet à mettre en mots un ensemble de sensations et d'affects, et ce processus de conceptualisation demande de faire entrer dans des catégories un ensemble infini de perceptions. L'utilisation d'un verbe à sujet-percept suivi de *like* permet ainsi de recourir à la comparaison lorsque l'on n'est pas sûr que ce que l'on souhaite décrire corresponde bien aux concepts qui sont à notre disposition.

Dans certains contextes, le sens de comparaison peut s'interpréter de manière littérale, c'est-à-dire le rapprochement intellectuel entre l'apparence de deux entités distinctes :

(313) You **sound like** a commercial. (LAC enr. 1)

Dans cet exemple (313), il ne fait aucun doute que *you* ne peut pas être 'a commercial', mais le locuteur souhaite attirer l'attention sur la ressemblance entre la manière de parler du référent du sujet et une « publicité ».

Dans d'autres contextes, la comparaison prend un sens différent puisque les référents du sujet et du complément ne sont pas présentés comme distincts, mais comme potentiellement équivalents. Dans ce cas, le verbe à sujet-percept suivi de *like* permet d'encoder par implicature l'évidentialité inférentielle associée à une modulation épistémique. Voici un énoncé extrait de l'exercice de reconnaissance de sons du CSC :

(314) It's again— it's like a swampy kinda thing. It **sounds like** it's at night. (LAC enr. 1)

Dans cet exemple (314), le locuteur suggère que les sons d'animaux qu'il entend ont probablement été émis la nuit. Il s'agit donc par implicature d'une inférence sensorielle à partir de stimuli sonores.

c) Le copy-raising

Pour ce qui est de la complémentation en *like + sub. tensée* (et parfois en *as if*), on peut noter également un contraste évidentiel entre deux structures. Le sujet du verbe à sujet-percept peut être un *it* explétif (315) ou, dans d'autres cas, le sujet est coréférentiel à celui de la subordonnée (316)⁶² :

(315) **It looks like** he's painting some awful-looking thing on a sheet. (CSC vid. 4)

(316) She, **looks like** she, could be from Australia. (CSC vid. 4)

Cette dernière structure s'appelle *copy-raising* (Postal 1974 : 268). Elle se distingue de celle qui comporte un *it* sujet explétif par le fait qu'elle présente le référent du sujet comme la source de l'inférence. En disant (316), le locuteur précise que c'est bien l'apparence de *she* qui lui permet de supposer que cette personne vient d'Australie. En revanche, la source de l'inférence aurait été vague si le locuteur avait utilisé un *it* explétif :

(317) **It looks like** she could be from Australia.

Cet énoncé (317) ne dit pas explicitement que le locuteur a en réalité vu la personne, et son inférence peut reposer sur d'autres indices. On peut imaginer un contexte où le locuteur aperçoit simplement le sac à main d'une dame sur lequel est attachée une étiquette indiquant la ville de Sydney comme aéroport de départ. Dans cette situation, il est tout à fait possible d'utiliser la phrase avec un *it* explétif (317), mais impossible d'avoir recours au pronom référentiel *she* dans la proposition principale (316).

⁶² Pour une discussion du *copy-raising* et des contraintes de copie pronominale du sujet de la principale dans la subordonnée, voir Asudeh et Toivonen (2012).

d) La complémentation en *to be*

Miller (2008) démontre que la construction *verbe à sujet-percept + to be* marque un processus inférentiel plus complexe que l'emploi d'un verbe à sujet-percept simplement suivi d'un adjectif. Ainsi, ce type de complémentation convient parfaitement dans l'exemple suivant, puisque pour arriver à une telle conclusion, il est nécessaire de procéder à une certaine réflexion :

(318) Right now, we've got a country that's embroiled in a war that is more and more **looking to be** unwinnable. (COCA)

En revanche, il serait très maladroit d'utiliser la complémentation en *to be* si l'énoncé repose sur une inférence trop basique :

(319) ¹It **smells to be** delicious. (Miller 2008)

La structure en *to be* est bien moins fréquente que les autres : *look + to be* présente une fréquence de 3 occurrences par million de mots, alors que la fréquence de *look + like* s'élève à 156 et celle de *seem + to be* à 108 dans COCA. Cependant, *verbe à sujet-percept + to be* sert une fonction évidentielle précise, puisque cette construction encode un processus inférentiel plus élaboré que lorsque les verbes à sujet-percept sont directement complétés par un syntagme adjectival ou nominal.

5.3.2. LE VERBE *LOOK*

Le verbe à sujet-percept *look* permet d'exprimer dans certains de ses emplois une inférence sensorielle à partir de stimuli visuels. Par exemple, dans l'exercice de reconnaissance d'images, deux anglophones se demandent si l'image représente un *centipede* ou un *millipede* (les deux termes se traduisent par « mille-pattes » en français).

FIGURE 6 : CENTIPEDE OU MILLIPEDE ?



L'un d'eux dit :

(320) **It looks like** it's got more than a hundred legs. (CSC vid. 6)

Ainsi, sans avoir pris la peine de compter exactement, l'impression générale de l'image permet au locuteur de faire une inférence sur le nombre de pattes de l'insecte. Cet emploi inférentiel visuel est statistiquement le plus significatif. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, la vue est conceptuellement le sens de référence dans la hiérarchie des canaux sensoriels. Comme pour le verbe *see*, le verbe à sujet-percept *look* a développé un sens plus étendu que la stricte perception visuelle. Dans un processus de désémantisation et de métaphorisation, *look* peut ainsi dans certains contextes exprimer une inférence qui ne prend pas appui sur des stimuli visuels à proprement parler, mais sur l'ensemble d'une situation et sur une observation plus mentale que sensorielle. Voici un exemple :

(321) "So the word is that the European Union put the Canadians up to this," she said. "But it's hard to know for sure, since the government put a news blackout down on us. The guys I talked to said they were hitting camps across the country- Seattle, Montana, Minnesota, upstate New York, and Maine. I don't know what Homeland Security was trying to do by scooping everyone up, but **it looks like** it's going to backfire big time." (COCA)

Dans certains contextes également, le verbe à sujet-percept *look* permet l'expression d'une inférence à partir de sources écrites ou de schémas :

(322) Governor Pawlenty, your reaction to the results tonight, Mitt Romney coming in third in Mississippi right now and **it looks like** possibly third in Alabama. (COCA)

5.3.3. LE VERBE *SOUND*

Le verbe à sujet-percept *sound* possède deux emplois principaux dans sa fonction inférentielle⁶³. L'inférence peut reposer sur des stimuli auditifs ou sur des propos. Ainsi, l'exemple (323) possède deux interprétations possibles.

(323) He **sounds like** a major jerk. (COCA)

Dans un premier sens, le référent du pronom *he* est l'émetteur de certains sons. Par sa voix et sa manière de parler, le locuteur juge que cette personne est probablement un « vrai con » ('a major jerk'). Il s'agit alors d'une inférence sensorielle auditive. On pourrait ainsi faire précéder l'énoncé (323) par : 'When he starts talking,...

Dans un deuxième sens plus courant, le jugement ne provient pas de ce que dégage *he*, mais de ce que le locuteur a entendu le concernant. Il s'agit d'une inférence mentale à partir des propos de quelqu'un. On pourrait dans ce sens-ci faire précéder l'énoncé par : 'Judging from your description of him,...

On peut noter par ailleurs que ce deuxième sens est tout à fait compatible avec une source écrite :

(324) You know, he doesn't understand how he comes off to other people, but if you read it, **it sounds like** he's blaming the victim. (COCA)

Il est très courant d'employer ce sens du verbe *sound* pour qualifier l'impression que suscite dans l'esprit du locuteur l'idée qui vient d'être évoquée ou lue. Dans le CSC, un anglophone parle de voyages en réponse à ce qu'il envisage dans les dix prochaines années. Son partenaire répond :

(325) Travelling **sounds** good. (CSC vid. 6)

Cet emploi est légèrement différent du deuxième sens de l'exemple (323), puisqu'il ne s'agit pas réellement d'une inférence sur la nature du voyage en général, qui est jugé comme quelque chose de « bien », mais de l'expression des sentiments que procure l'idée de voyager. En d'autres termes, dans l'exemple (323), le locuteur infère les propriétés intrinsèques du référent du sujet, alors que dans l'exemple (325), le locuteur exprime simplement qu'il approuve l'idée de l'interlocuteur.

⁶³ Gisborne (2010) parle du sens évidentiel-1 pour le sensoriel et évidentiel-2 pour le mode d'accès verbal à l'information.

Il est intéressant de constater par ailleurs que dans certains contextes, le verbe *sound* semble simplement se référer aux réflexions de l'expérienceur sans qu'il y ait un véritable contexte conversationnel, car les pensées sont souvent perçues comme des voix intérieures :

- (326) Eager for some alternative, many experts now tout "school-to-work" programs that prepare kids in school for the labor market through integrated academic and vocational education. The theory **sounds** good and someday may prove to work.

5.3.4. LES VERBES *FEEL*, *SMELL* ET *TASTE*

À l'instar de son homologue parmi les verbes de perception involontaire, le verbe à sujet-percept *feel* possède trois sens principaux : le tactile, le proprio- / intéroceptif et l'intuitif. Voici des exemples d'une inférence à partir d'une perception tactile (327), d'une inférence qui repose sur une perception intéroceptive (328), et d'une inférence plus intuitive (329) :

- (327) The water **felt like** normal water. (COCA)

- (328) My stomach **feels** fine. (COCA)

- (329) It **felt like** the right thing to do. (COCA)

Le verbe à sujet-percept *feel* exprime une intuition teintée de ressentis et d'émotions, contrairement aux intuitions intellectuelles que l'on peut exprimer avec *seem* ou certains emplois non visuels de *look*. On peut ainsi comparer l'emploi de *feel* d'un sujet du CSC qui parle de la huitième image de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques à l'effet produit s'il avait utilisé *seem* :

- (330) Number 8 **is** kind of **feeling** weird. (CSC vid. 2)

- (331) Number 8 **seems** kind of weird.

Une analyse plus poussée du comportement du verbe à sujet-percept *feel* montre qu'il est différent des autres verbes à sujet-percept lorsque le référent du sujet est un être doué de sentiments. Observons les équivalences suivantes entre les verbes de perception involontaire et les verbes à sujet-percept :

- (332) **I saw that** he was nervous.

- (333) He **looked** nervous.

(334) **I could hear that** he was nervous.

(335) He **sounded** nervous.

Mais :

(336) **I felt that** he was nervous.

(337) He **felt** nervous.

On voit bien dans cette dernière paire d'exemples (336)-(337) que lorsque le verbe à sujet-percept *feel* a pour sujet un être animé, le sens est différent, puisque le sujet est alors l'expérimenteur et non l'entité émettrice de sensations. Ce phénomène sémantique indique donc une asymétrie dans le système des verbes de perception et ne concerne que *feel* avec un sujet animé. On peut comparer :

(338) ...and though the bike **felt** a tad heavy to lift, the extra weight was imperceptible while riding. (COCA)

(339) He **felt** heavy, warm and numb. (COCA)

Dans les constructions avec des sujets animés, *feel* présente bien les mêmes types de complémentation que les autres verbes à sujet-percept (+adjectif, +*like*, etc.), mais son sens est différent puisque le sujet n'est plus un percept, mais un expérimenteur.

En réalité, lorsque le verbe à sujet-percept *feel* a pour sujet un être animé, il n'est pas impossible que ce dernier soit le percept et non l'expérimenteur. Cependant, il s'agit de cas très rares qui concernent surtout des êtres qui ne peuvent pas exprimer directement leurs ressentis comme les animaux, les fœtus (340), les bébés ou les personnes inconscientes (341) :

(340) I started crying again, but I didn't bother to wipe my tears. I just wrapped my arms around my stomach and held tight. The baby **felt** heavy again, like he was feeling the weight of the moment. (COCA)

(341) He remembers how his sister **felt** cold, how she **felt** plastic, even, before the ambulance came. (COCA)

On peut maintenant se demander ce qui va distinguer le verbe de perception involontaire *feel* complété par une simple subordonnée tensée (avec ou sans *that*) du verbe à sujet-percept *feel* complété par une subordonnée introduite par *like*. Prenons un exemple authentique du LAC (342), où

un sujet décrit la victoire d'Obama à la présidentielle de 2008 et comparons-le à une structure alternative (343) :

(342) **I felt like** there was someone who actually represented us as the people. (LAC enr. 1)

(343) **I felt that** there was someone who actually represented us as the people.

On observe dans cette paire d'exemples (342)-(343) un certain écart sémantique. *Feel (that) + sub. tensée* marque avant tout une intuition légèrement plus intellectuelle qu'émotionnelle ou sensitive, alors que *feel + like + sub. tensée* permet d'exprimer les sentiments et les sensations du sujet. Une autre différence importante est que *feel (that) + sub. tensée* est par défaut factif, alors que par l'utilisation de *like*, la construction *feel + like + sub. tensée* exprime des sentiments de manière approximative, ou introduit simplement une comparaison. Comme il est parfois difficile de mettre des mots sur des affects, *feel + like + sub. tensée* est d'un emploi courant puisqu'il tolère une certaine imprécision dans la formulation choisie ou permet de rapprocher l'état ressenti à ce que l'on pourrait éprouver dans une autre situation :

(344) When I ran my first 5-K, **I felt like** I'd conquered the world. (COCA)

Dans cet exemple, le locuteur compare ses sentiments à une situation qui n'a pas eu lieu, ce qui exclut l'utilisation de *feel (that) + sub. tensée*.

En ce qui concerne *smell* et *taste*, ils sont d'un emploi moins courant, mais possèdent les sens évidentiels attendus, c'est-à-dire, une inférence issue de stimuli olfactifs ou gustatifs :

(345) The house **smelled like** it might explode at any moment. (COCA)

(346) It **tastes like** it's fresh... (COCA)

On peut noter par ailleurs que ces verbes sont parfois employés métaphoriquement dans une perspective de synesthésie :

(347) **Smells like** victory: It had been a while since Lakeview-Fort Oglethorpe experienced victory before the Warriors beat North Murray 35-28 in double-overtime on homecoming. (COCA)

(348) If you have not cheated yet, it's because you are still too grateful to be secure, or you have not yet had the opportunity, or the right color of red hair has not come along and sat down at the bar

on a Tuesday when the jukebox was playing Leonard Cohen and your manhattan **tasted like** the future. (COCA)

5.3.5. LES VERBES *SEEM* ET *APPEAR*

Il nous reste maintenant à examiner les verbes *seem* et *appear* afin de cerner le sens évidentiel qu'ils peuvent recouvrir, sur quels points ils diffèrent des autres verbes à sujet-percept et ce qui les distingue entre eux.

La première différence essentielle entre *seem* / *appear* et les autres verbes à sujet-percept est que ces deux premiers ne précisent pas quel canal sensoriel (vue, ouïe, toucher, odorat, goût, etc.) a permis au locuteur d'exprimer son jugement.

(349) You **look** relaxed.

(350) You **seem** / **appear** relaxed.

L'exemple (349) indique que l'apparence visuelle donne l'impression que le référent de *you* est « détendu », alors que si le locuteur dit (350), rien n'indique sur quel sens repose cette impression. En réalité, les verbes *seem* et *appear* peuvent difficilement s'employer pour une inférence issue directement d'une perception sensorielle, car ils encodent une inférence plus mentale. La plupart des adjectifs qui complètent les verbes *seem* ou *appear* ne sont pas sensoriels, mais plutôt abstraits et intellectuels :

(351) It **looks** / **smells** / **tastes** delicious.

(352) ?? It **seems** delicious.

La deuxième différence importante est que les verbes à sujet-percept *look*, *sound*, *feel*, *smell* et *taste* peuvent exprimer une perception directe sans nuance inférentielle et épistémique lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif, alors que ce n'est pas le cas de *seem* ou *appear*. On peut ainsi comparer :

(353) The floor did not even **seem** cold to her bare feet. (COCA)

(354) The floor **felt** cold and hard against the back of his head. (COCA)

Le premier exemple (353) représente un des rares cas où *seem* est complété par un adjectif sensoriel, mais en réalité, il met en évidence un écart entre la perception du personnage et la réalité, alors que l'emploi de *feel* en (354) exprime une perception directe.

Le troisième point qui distingue *seem* et *appear* des autres verbes à sujet-percept se rapporte aux complémentations possibles pour ces verbes⁶⁴. *Seem* est le verbe qui possède le plus de possibilités de complémentation : *seem* + *adj.*, *seem* + *to-infinitif*, *seem (that)* + *sub. tensée*, *seem like* + *sub. tensée* et le parenthétique *it seems*. *Appear* possède les mêmes constructions que *seem* à l'exception de la complémentation en *like* + *sub. tensée*, qui existe, mais de manière très marginale. On voit ainsi que *seem* et *appear* possèdent des possibilités syntaxiques, et donc sémantiques, que n'ont pas les autres verbes à sujet-percept : la complémentation infinitive et la complémentation en *(that)* + *sub. tensée*.

Parmi les verbes à sujet-percept, seul le verbe *seem*, et dans une moindre mesure *appear*, permet ainsi une construction à montée du sujet afin d'apporter une qualification évidentielle à l'énoncé :

(355) They **seem to** have some big idea that they haven't explained yet. (CSC vid. 4)

(356) * They **look / sound / feel / taste / smell** to have some big idea that they haven't explained yet.

Ce que *seem* exprime en (355) est une inférence qui repose sur l'apparence de la situation associée à de la modalité épistémique. Cette construction possède par ailleurs un deuxième sens : une inférence qui repose sur les propos de quelqu'un. Cette ambiguïté évidentielle se retrouve également lorsque *seem* (ou *appear*) est complété par une subordonnée introduite par *that* ou *like* :

(357) **It seems that** Claude has left for good. (COCA)

(358) **It seems like** he's doing this just to get that attention. (COCA)

Ces trois structures représentées en (355), (357) et (358) peuvent en réalité exprimer trois nuances évidentielles : l'inférence à partir d'une apparence, l'inférence à partir des propos de quelqu'un ou simplement le ouï-dire. La complémentation en *that* donne en particulier la possibilité de faire part de ce que l'on a appris directement sans faire appel à un processus inférentiel. La conjonction de subordination *like*, par rapport à *that*, introduit une approximation et inscrit l'énoncé dans une modalité épistémique plus faible.

⁶⁴ Voir notamment Gisborne & Holmes (2007), Aijmer (2009), et Gurajek (2010), pour une description syntaxique plus complète de *seem* et *appear*.

Dans d'autres contextes, la complémentation en *like* permet d'établir une simple comparaison d'apparence et n'encode pas l'inférence :

(359) When you are struggling, **it seems like** it will never get over. (COCA)

Outre le fait que *appear* ne permet généralement pas la complémentation en *like* (ou *as if / as though*), qu'est-ce qui distingue *seem* et *appear* ?

Tout d'abord, le verbe *seem* est indéniablement plus courant et d'un registre légèrement moins soutenu que le verbe *appear*. Dans COCA, *seem* est plus de trois fois plus fréquent à l'oral que *appear*, et ce dernier est le plus couramment employé dans la littérature académique. D'un point de vue plus sémantique, il est vrai qu'ils présentent un sens proche et sont interchangeables dans la plupart des contextes. Cependant, *appear* insiste plus sur une impression générale et objective, alors que *seem* relève plus du domaine des ressentis subjectifs. Ainsi, *appear* se situe plus du côté de l'objet émetteur de stimuli, alors que *seem* est plus orienté vers les impressions de l'expérienceur, ce qui explique que l'on trouve plus d'occurrences de *appear* que de *seem* précédé du verbe *try*⁶⁵ :

(360) Was he trying to **appear** older than he was? (COCA)

⁶⁵ COCA possède 149 occurrences pour '[try] to appear', contre 42 pour '[try] to seem'. Le BNC-BYU présente 20 exemples de '[try] to appear' contre 4 de '[try] to seem'. Google affiche 3 420 000 résultats pour 'trying to appear' et 1 770 000 pour 'trying to seem'. Ce test est suggéré par le site : <http://english.stackexchange.com/questions/21758/seem-appear-look-how-to-differentiate> (consulté le 10/07/2014).

TABLEAU 11 : LES CONSTRUCTIONS INFÉRENTIELLES AVEC DES VERBES A SUJET-PERCEPT

Construction	Trait sémantique	Exemple
+ <i>adj.</i>	inférence directe à partir de l'aspect du référent du sujet	'You sound happy.'
+ <i>like</i> + <i>GN</i>	inférence approximative par comparaison de l'aspect du référent du sujet	'It looks like an insect.'
+ <i>like</i> / <i>as if</i> + <i>sub. tensée</i>	a) inférence approximative par comparaison de l'aspect de la situation b) inférence approximative par comparaison de l'aspect du référent du sujet (<i>copy-raising</i>)	' It looks like they're going to jump.' 'They look like they're going to jump.'
+ <i>to be</i> (assez rare)	inférence élaborée à partir de l'aspect du référent du sujet	'The match looks to be winnable.'
+ <i>sub. infinitive</i> (<i>seem</i> et <i>appear</i>)	inférence directe à partir de l'aspect du référent du sujet ou de la situation	'He seems to know about you.'
+ <i>sub. tensée</i> (<i>seem</i>)	inférence directe à partir de l'aspect de la situation	' It seems that he knows about you.'

TABLEAU 12 : L'EMPLOI INFÉRENTIEL DES VERBES A SUJET-PERCEPT

Marqueur évidentiel	Source de l'inférence	Exemple
<i>look</i>	a) visuel b) observation générale c) document écrit, symboles, schémas...	'He looks nervous.' ' It looks like there is hope.' 'The prices look about the same.'
<i>sound</i>	a) auditif b) ouï-dire	'They sound happy to be here.' (judging from their voices) ' It sounds like she doesn't want to marry you.' (judging from what you said)
<i>feel</i>	a) tactile b) proprio- / intéroceptif c) intuition (instinct, émotion...)	'It feels like wood.' ' It feels like I'm losing balance.' ' It feels like they don't want to be here.'
<i>I + feel + like + sub. tensée</i>	intuition approximative à partir d'un sentiment instinctif, d'une émotion...	' I feel like they will lose the battle.'
<i>taste</i>	gustatif	'It tastes like meat.'
<i>smell</i>	olfactif	'It smells like pizza.'
<i>seem</i>	mental (à partir d'une observation)	'They seem to want more.'
<i>appear</i>	mental (à partir d'une observation)	'Their results appear promising.'

5.4. LES VERBES DE COGNITION

5.4.1. CONSTRUCTIONS EVIDENTIELLES

L'inférence est une notion qui concerne les processus qui amènent l'esprit à une nouvelle information à partir de certaines prémisses. Même si une inférence peut avoir pour point de départ une perception, les processus mis en oeuvre sont avant tout cognitifs, et il est donc peu surprenant que les verbes de cognition puissent être sollicités en tant que marqueurs inférentiels.

Nuyts (2001a : 107) distingue tout d'abord le sens qualificationnel et non qualificationnel des verbes de cognition. Le sens non qualificationnel correspond à l'emploi non épistémique du verbe et exprime généralement le fait « d'être dans un état mental X » ou « d'effectuer une opération cognitive X » (Nuyts 2001a : 113). Ainsi, *think* peut par exemple soit faire référence à une opinion ou à un processus réflexif (sens non qualificationnel), soit être la marque de l'évaluation épistémique du locuteur sur la proposition (sens qualificationnel).

(361) That's exactly what **I was thinking**— (CSC vid. 6)

(362) **I think** my parents met in a nightclub. (CSC vid. 9)

Le verbe *think* dans l'exemple (361) est d'un emploi non qualificationnel puisqu'il fait directement référence aux processus de réflexion du sujet, alors que dans l'exemple (362), le même verbe *think* prend avant tout une fonction de modulation épistémique.

Cette première distinction est très utile, mais il ne s'agit pas d'une simple dichotomie, mais plutôt d'un continuum avec plusieurs cas difficiles à classer. En réalité, de nombreux verbes de cognition entrent dans des constructions qui sont dans un processus de grammaticalisation plus ou moins rapide et avancé⁶⁶.

Kaltenböck (2013) nous montre comment ces verbes perdent petit à petit leur contenu sémantique pour d'abord prendre un sens plus épistémique, puis adoptent finalement une fonction principalement pragmatique et d'organisation du discours. Cette évolution s'opère lorsque ces verbes sont d'un emploi performatif, et non descriptif (Nuyts 2001a).

L'usage performatif adopte la perspective du locuteur « ici et maintenant » (*I think, I guess...*), alors que l'usage descriptif présente une autre perspective (*he thinks, I guessed...*). Pour le domaine

⁶⁶ Comme ces constructions deviennent des parenthétiques, plutôt que des marqueurs grammaticaux à proprement parler, certains auteurs (Erman & Kotsinas 1993 ; Aijmer 1997) préfèrent parler de pragmatification ou de cooptation (Heine 2013). Nous reviendrons sur cette distinction en 8.2.4.

de l'évidentialité, c'est l'emploi performatif des verbes de cognition qui retiendra notre attention, car l'évidentialité est par essence déictique en indiquant par quelle voie le locuteur a eu accès à l'information. Cependant, un grand nombre de formes qui sont de plus en plus usitées dans un sens épistémique et évidentiel ne sont pas au présent simple, comme : *I would think, I'm guessing, etc.*

- (363) Yeah, **I'm guessing** it's like German where there's a word which means when and if or something— (CSC vid. 4)

Selon Kaltenböck (2013), les formes au présent simple comme *I think* ou *I guess* commencent à perdre du terrain au profit des autres formes pour marquer l'épistémique, puisque ces premières ont évolué vers des fonctions plus textuelles et discursives. Parmi ces fonctions, on trouve la planification du discours, l'adoucissement des assertions, la clôture du tour de parole, ainsi que la poursuite et le contrôle des réponses de l'interlocuteur. Les formules les plus courantes peuvent s'utiliser en parenthétiques, et selon certains auteurs (Kärkkäinen 2003, Dehe & Wichmann 2010), *I think* a maintenant atteint le statut de marqueur de discours dans certains de ses emplois, puisque cette expression a souvent une simple fonction d'organisation du discours ou permet au locuteur de disposer de plus de temps pour structurer son propos.

L'utilisation en parenthétiques présente plusieurs avantages. Tout d'abord, le locuteur peut placer sa qualification épistémique en début, milieu et fin d'énoncé :

- (364) **I guess**, it's the only thing it could be. (LAC enr. 2)
- (365) This one is, **I guess**, a comment on— mm, like— animal calling basically. (CSC vid. 9)
- (366) It could be something being shaken, **I guess**. (CSC vid. 4)

Ces exemples authentiques du CSC et LAC confirment la flexibilité de positionnement de ces expressions, bien que Kärkkäinen (2003) démontre qu'on ne les trouve que rarement en fin d'unité d'intonation et encore plus rarement au milieu.

Ensuite, l'utilisation d'un parenthétique qui inclut un verbe de cognition permet de placer la qualification épistémique et évidentielle en arrière-plan et de lui donner une portée sur l'ensemble de l'énoncé, ce qui correspond à une structure informative qui se rapproche des suffixes évidentiels du tibétain.

- (367) **I guess that** somebody's trying to tell you something. (COCA)
- (368) Somebody's trying to tell you something, **I guess**.

Dans l'énoncé (367), la qualification évidentielle se trouve dans la subordonnée principale, ce qui la place *a priori* plus au premier plan que dans l'exemple (368), où elle est exprimée par un parenthétique. Par définition, un parenthétique apporte une précision de nature plus ou moins facultative et possède un contour prosodique moins assertif que celui de l'énoncé principal. Dans l'exemple (368), l'intonation standard serait un ton descendant sur la tonique *tell* de la première unité d'intonation et un ton montant sur la tonique *guess* de la deuxième, signe d'une information de complément et non principale.

5.4.2. LES VERBES DE COGNITION A FONCTION INFÉRENTIELLE

Voyons maintenant quels verbes de cognition peuvent encoder l'évidentialité inférentielle. Cappelli (2007 : 154) tente une première analyse détaillée du fonctionnement évidentiel des verbes de cognition. Voici de manière synthétique et organisée, la description qu'elle propose :

-Valeur épistémique très haute (très probable)

a) Assurance ferme : *expect, trust*

b) Absence de preuve, mais *p* acceptée comme vraie : *assume, presume, hold, bet*

-Valeur épistémique moyenne (probable)

c) Évaluation rationnelle des données : *reckon, figure*

d) Inférence, indécision : *guess, bet, suppose*

e) Preuves affectives ou indéfinies : *feel, sense, believe*

f) Absence de preuves : *suspect, surmise, conjecture*

g) Ayant pour source l'esprit du sujet : *imagine, fancy*

h) Emphase sur l'évaluation épistémique : *think*

-Valeur épistémique basse (peu probable) : *doubt*

Bien que cette description préliminaire des valeurs évidentielles des différents verbes de cognition nous soit incontestablement très utile, il est nécessaire d'affiner certains points. Le verbe de cognition qui est de loin le plus employé est *think*. Cappelli (2007 : 178) le présente comme un « pur épistémique » doté d'un sème évidentiel « non inhérent ». Il est vrai que *I think* n'est pas

nécessairement employé dans un contexte inférentiel, contrairement à *I guess*, mais cette qualification de « pur épistémique » n'est plus très pertinente lorsque l'on compare *I think* à un autre marqueur « plus pur », comme *maybe*. On voit bien dans les exemples en contexte que *I think* qualifie de subjectif les éléments de preuve du locuteur (Nuyts 2001a), alors que *maybe* ne précise rien quant à la nature des preuves et sert simplement à réduire la prise en charge du locuteur.

Une littérature conséquente sur les fonctions sémantiques, pragmatiques et discursives de *I think* est disponible (Aijmer 1997, Simon-Vandenberghe 2000, Kärkkäinen 2003, Kaltenböck 2009). Ce que l'on peut retenir pour l'instant est que *I think* apparaît dans des contextes inférentiels, mais n'encode pas en soi l'évidentialité inférentielle, donc nous ne nous attarderons pas sur cette expression dans cette étude.

Les verbes qui vont retenir notre attention parce qu'ils présentent un trait sémantique inférentiel sont : *assume, presume, bet, reckon, figure, guess, suppose, suspect, surmise, conjecture, imagine, fancy, infer*, et *gather*. Cette liste n'est pas exhaustive, puisque ces verbes ont quelques autres synonymes peu courants. Nous ne pourrions pas donner une description détaillée des différentes fonctions et nuances de chacun de ces verbes, mais nous allons tenter de clarifier les critères importants qui les distinguent.

5.4.3. FREQUENCE ET REGISTRE

Les premiers paramètres à ne pas négliger dans notre analyse de l'emploi inférentiel des verbes de cognition sont la fréquence et le registre. Lorsque l'on examine ces paramètres sur un large corpus, on se rend compte d'écarts très importants entre les différents verbes de cognition. En se référant aux statistiques de COCA, on peut diviser les expressions inférentielles qui incluent un verbe de cognition en trois groupes de fréquence. *I guess* représente à lui seul le premier groupe, puisque cette formule est de loin la plus prototypique et la plus usitée à l'oral, avec une fréquence de 232 occurrences par million de mots.

La deuxième formule la plus courante est *I suppose* : elle est environ 10 fois moins fréquente en anglais américain (25 occurrences par million de mots à l'oral). Le deuxième groupe de fréquence

moyenne est ainsi constitué de *I suppose*, *I suspect*, *I assume*, *I bet*, *I gather*, *I imagine*, *I presume* et *I figure* (ainsi que *I reckon* en anglais britannique et certaines parties des États-Unis⁶⁷).

Le troisième groupe présente une fréquence extrêmement faible et se compose de *I surmise*, *I conjecture*, *I infer* et *I fancy*. Les trois premières expressions sont très soutenues et la dernière est désuète et principalement britannique (ces expressions sont employées moins d'une fois par million de mots à l'oral dans COCA)⁶⁸.

En ce qui concerne le registre, une analyse statistique des données de COCA permet de détacher quatre groupes.

Le verbe *guess* est clairement préféré à l'oral et présente un profil tellement différent des autres verbes qu'il constitue à lui seul le premier groupe du registre oral relâché.

Le deuxième groupe est le plus vaste et est constitué de verbes couramment employés à l'oral, mais légèrement plus rares ou recherchés que *guess* : *bet*, *suppose*, *suspect*, *figure*, *imagine*, *gather* (et *reckon* en anglais britannique et certaines parties des États-Unis)⁶⁹. Ce qui laisse supposer que ces verbes présentent un niveau de langue légèrement plus élaboré et qu'ils sont, selon les données de COCA, plus fréquents dans les œuvres de fiction qu'à l'oral, contrairement à *I guess*.

Le troisième groupe est constitué de *assume* et *presume*, qui sont d'un registre plus soutenu puisqu'ils sont en moyenne deux fois plus courants dans le genre académique qu'à l'oral.

Enfin, le quatrième groupe se compose de verbes extrêmement soutenus : *surmise*, *conjecture* et *infer*. Ils sont quasiment absents de la langue orale et se retrouvent plus fréquemment dans l'écriture académique.

Comme on peut le voir, les verbes de cognition présentent des profils bien distincts en termes de fréquence et de registre, ce qui motive le choix de telle expression par rapport à telle autre en

⁶⁷ Dans GloWbE, 'I reckon' présente une fréquence de 1 occurrence par million de mots en anglais américain contre 9 en anglais britannique.

⁶⁸ Pour ce qui est de l'anglais britannique, le BNC indique à peu près les mêmes tendances de fréquence, à l'exception de *I suppose* et *I reckon*, qui ont plus d'occurrences que *I guess*. Selon les données du BYU-BNC, *I guess* présente une fréquence de 16 occurrences par million de mots à l'oral, alors que la fréquence de *I suppose* est de 240. D'autres études ont également mis en avant que *I suppose* est plus courant en anglais britannique qu'en anglais américain (Kaltenböck 2013), mais il serait erroné de conclure que *I suppose* est en réalité plus fréquent que *I guess* en anglais britannique oral à l'heure actuelle. Les corpus BNC et COCA ne me semblent pas réellement comparables, et le CSC suggère que *I guess* est bien plus fréquent que *I suppose* et *I reckon*, du moins dans le parler jeune britannique. Le GloWbE présente par ailleurs une fréquence de 58 occurrences par million de mots pour *I guess* contre 34 pour *I suppose* en anglais britannique.

⁶⁹ On peut noter que les formules *I bet*, *I figure* et *I reckon* sont plutôt familières, donc il peut sembler erroné de les placer dans le même groupe que les autres. Cependant, ils ont à peu près la même répartition statistique que les autres selon les genres dans COCA. En réalité, la question du registre est plus complexe et présente une grande variation dialectale, idiolectale et contextuelle. Une recherche plus spécialisée sur le registre de ces verbes est nécessaire pour tirer des conclusions plus définitives.

discours. Ainsi, utiliser *I presume* ou *I suppose* plutôt que le banal *I guess* repose peut-être plus sur une volonté de variété stylistique et de registre que sur des critères sémantiques.

5.4.4. DIFFERENCES SEMANTIQUES

Il est nécessaire de noter tout d'abord que, comme la majorité de ces verbes sont dans un processus de grammaticalisation (ou plutôt de pragmaticalisation, voire cooptation : 8.2.4), leur sens est plus ou moins édulcoré selon les contextes. Nous allons voir néanmoins que la plupart d'entre eux retiennent dans leur emploi en tant que marqueur évidentiel des distinctions sémantiques subtiles qui sont liées à leur sens non qualificatif originel.

I guess est de loin la formule la plus grammaticalisée parmi les marqueurs inférentiels composés d'un verbe de cognition. Elle possède un simple sens vague d'inférence compatible avec un grand nombre de contextes, puisqu'elle n'apporte pas de précisions sur les indices qui ont amené à cette inférence. Comme nous l'avons vu en 5.1.1, on peut employer *I guess* pour les inférences sensorielles et mentales, et dont les prémisses et conclusions sont génériques ou spécifiques, de cause, de conséquence, d'effets parallèles ou sémantico-ontologiques. Les tests conduits par Cappelli (2007) auprès d'anglophones lui ont permis de conclure que *I guess* peut se placer à différents niveaux sur l'échelle épistémique, mais généralement plutôt bas, les niveaux plus hauts étant le résultat de facteurs contextuels. *I guess* est ainsi le marqueur inférentiel le plus prototypique parmi les verbes de cognition, même si on ne peut nier que cette formule a commencé à évoluer vers un sens plus discursif qu'épistémique-inférentiel. *I guess* semble en effet servir en priorité la fonction de modération de l'assertion et d'un positionnement énonciatif incertain. *I guess* peut avoir les mêmes positions que les marqueurs de discours que le locuteur utilise lorsqu'il est en train de chercher ses mots :

- (369) Mm— **I guess**— I mean— it's not really— basically, when I was one, I think, and my mum was pregnant with my brother— (LAC enr. 2)

I suppose permet de remplacer *I guess* dans la plupart des contextes sans que les anglophones puissent mettre le doigt sur une différence sémantique nette, si ce n'est que *I suppose* est moins fréquent, légèrement plus soutenu et plus employé en anglais britannique. Selon Cappelli (2007), la différence principale entre *guess* et *suppose* est que *suppose* peut projeter dans un monde

hypothétique sans impliquer que le locuteur infère que ce monde existe bel et bien. Le test qu'elle propose est celui de l'impératif, compatible avec *suppose* (370), mais pas avec *guess* (371) :

(370) **Suppose** she was scared of him.

(371) * **Guess** she was scared of him. (Cappelli 2007 : 230)

Il reste à démontrer cependant à quel point ce sens de *suppose* influence l'interprétation de la formule *I suppose*, en particulier lorsque cette dernière est utilisée en tant que parenthétique :

(372) It's a desert, **I suppose**. (CSC vid. 4)

Dans cet exemple (372) extrait de l'exercice de reconnaissance d'images, le locuteur ne dit pas qu'il imagine qu'il s'agisse d'un désert comme simple projection dans un monde virtuel, mais qu'il infère qu'il s'agit probablement d'un désert. En termes de placement sur l'échelle épistémique, les anglophones placent généralement *I suppose* un peu plus haut que *I guess*.

I assume se situe dans une démarche évidentielle différente de *I guess* et *I suppose*, puisqu'il précise que l'inférence se fonde, du moins en partie, sur une connaissance préétablie, qui peut être une connaissance encyclopédique, le sens commun ou simplement un fait déjà connu et intégré. Analysons un exemple extrait du CSC où le sujet parle de son coming-out à 16 ans :

(373) So that was yeah— quite, I dunno, liberating, **I guess**. (CSC vid. 2).

I assume ne serait pas impossible ici, mais curieux puisque le contexte nous indique que le locuteur tente de percevoir et de mettre des mots sur ce qu'il a ressenti, alors que *I assume* suggérerait que le locuteur se fonde sur ce qu'on est censé ressentir dans cette situation. Ainsi, *I assume* serait plus approprié ici de la part de l'interlocuteur, et non du locuteur :

(374) So that was liberating for you, **I assume**.

De plus, comme l'inférence encodée par *assume* repose sur des faits tenus pour acquis, ce verbe place l'état des choses en général très haut sur l'échelle épistémique.

I presume se situe entre *I suppose* et *I assume* et, selon Cappelli (2007), plus proche du deuxième que du premier. *I presume* présente ainsi l'inférence comme moins probable et moins

conclusive que *I assume*. D'un point de vue évidentiel cependant, les occurrences de *I presume* sur large corpus et dans le CSC semblent indiquer qu'il apparaît dans des contextes variés, ce qui indiquerait une certaine érosion de son sens originel, puisqu'il n'insiste pas réellement sur le caractère préétabli des éléments qui amènent à l'inférence. Voici un extrait de l'exercice de reconnaissance d'images du CSC :

(375) Then, the fourth is, **I presume**, the bottom of the seabed— (CSC vid. 11)

I bet est une formule qui présente une fréquence légèrement grandissante et qui peut également être considérée comme un marqueur inférentiel. Cependant, elle se distingue des autres sur un certain nombre de points. Cappelli (2007) classe *bet* parmi les verbes de cognition orientés vers le futur. Il est nécessaire de ne pas faire d'erreur d'interprétation cependant, puisque *I bet* peut très bien qualifier des états de choses présents ou passés :

(376) **I bet** it's the same thing with the Iraq war though. There were lots of people marching on the streets— (CSC vid. 6)

(377) ... **I bet** it was just spectacular. (COCA)

La différence principale entre *I bet* et les autres formules inférentielles semble être d'ordre modal et pragmatique. Le verbe *bet* retient une nuance de son sens originel et présente l'inférence du locuteur comme une prise de risque. Le locuteur manque de preuves et ne peut pas être sûr de ce qu'il avance, mais il s'engage malgré tout fortement sur la véracité de son évaluation. Ainsi, l'orientation vers le futur de l'expression *I bet* peut se comprendre par une mise en avant périlleuse de la vérification future de son inférence, comme si le locuteur était prêt à mettre sa réputation en jeu parce qu'il a peu de doutes que la véracité de son inférence sera confirmée.

I suspect encode une inférence incertaine, mais motivée. Comme les autres verbes de cognition, le sens de ce verbe s'est édulcoré pour marquer l'inférence, mais retient plus ou moins son sens originel dans certains contextes. Ainsi, l'utilisation de *I suspect*, plutôt que *I guess*, peut parfois souligner le caractère secret, voire litigieux, de l'état des choses inféré :

(378) Charlatan, simpleton, or believer? A bit of all, **I suspect**. (COCA)

I imagine a pour sens premier la représentation mentale d'un état des choses. Comme pour les autres verbes, son sens est souvent édulcoré pour exprimer une inférence et se rapproche de l'expression *I suppose*. Cependant, dans un certain nombre de cas, l'ambiguïté demeure entre l'acte d'imagination ou l'inférence. Voici l'énoncé d'un sujet du CSC qui n'est jamais monté à cheval :

(379) **I imagine** that would be quite painful. (CSC vid. 6)

Dans cet exemple, la différence subtile avec une autre construction comme *I suppose* est peut-être que *I imagine* apporte au processus inférentiel une représentation mentale de la situation. La formule *I imagine* peut également signifier que l'inférence ne repose pas vraiment sur d'autres éléments que l'imagination, et qu'elle mettrait ainsi à contribution une prémisse plus affective et subjective que logique. Comme cette inférence semble plus reposer sur l'imagination que des indices visibles, *I imagine* est maladroit dans des cas d'inférences sensorielles. Comparons un extrait de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques avec une reformulation :

(380) So my second one, **I guess**, is a close-up of a peacock feather, something like that. (CSC vid. 9)

(381) ?? so my second one, **I imagine**, is a close-up of a peacock feather, something like that.

I gather peut également s'employer comme marqueur inférentiel et insiste sur le caractère spécifique de la prémisse, même si cette dernière n'est pas mentionnée. Cette formule implique généralement une inférence à partir d'indices spécifiques et non simplement une connaissance générale ou une impression subjective, ce qui semble être une métaphorisation de son sens originel. On peut noter que *I gather* a par ailleurs un sens conclusif, et est donc généralement placé haut sur l'échelle épistémique.

(382) The biggest moment, **I gather**, for Senator McCain was the one that we've heard where he talks about not being President Bush. (COCA)

I reckon est d'un registre plutôt relâché et s'emploie surtout en anglais britannique et dans certaines parties des États-Unis (notamment dans le Sud). Cette formule insiste sur le caractère réflexif et logique de l'inférence et indique ainsi qu'elle est bien fondée.

(383) **I reckon** that'd be just as comfy as a proper bed. (BNC)

Enfin, *I figure* a un sens proche de *I reckon*. Il n'est pas utilisé dans tous les dialectes de l'anglais et paraît désuet ou rural en anglais et américain standard.

(384) **I figure** you already know everything I need to tell you. (COCA)

On constate ainsi que l'emploi inférentiel des verbes de cognition présente une énigme : comment se fait-il qu'autant de verbes soient dans un processus de grammaticalisation pour devenir des quasi-synonymes ?

Nous avons pu mettre en évidence des différences plus ou moins subtiles entre ces verbes en termes de fréquence, de registre et de nuances sémantiques. Cependant, une étude bien plus poussée sur de larges corpus, avec des outils d'analyse du discours et des tests auprès de locuteurs natifs reste à faire tant les différences idiolectales, dialectales et contextuelles sont importantes. Cette étude pourrait mettre en évidence les fonctions sémantique, pragmatique et discursive de chaque membre de ce système en évolution.

5.4.5. LE CHOIX DES VERBES DE COGNITION COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS

Intéressons-nous maintenant aux raisons qui motivent l'utilisation des verbes de cognition plutôt que d'autres marqueurs inférentiels comme les verbes de perception, les modaux ou les adverbes.

Tout d'abord, les verbes de cognition utilisés en tant que marqueurs inférentiels, et en particulier l'expression *I guess*, ont généralement un sens vague compatible avec tout type d'inférence. Ils sont ainsi moins contraignants et précis que les verbes de perception par exemple, qui sont principalement employés pour les inférences sensorielles. Leur qualification évidentielle peut par ailleurs porter sur un procès situé à n'importe quel point dans le temps, contrairement aux modaux. Par exemple le modal *should* ne peut pas encoder une inférence et un placement épistémique haut sur un état des choses passé (386), alors que *I guess* le permet (385) :

(385) **I guess** my thoughts about William had been perverted by then— (CSC vid. 11)

(386) My thoughts about William **should** have been perverted by then.

L'expression *I guess* conserve le même sens quel que soit le temps de l'énoncé sur lequel il porte, alors que *should* épistémique-inférentiel devient contre-factuel avec un énoncé au passé (386).

Ensuite, les verbes de cognition peuvent s'employer en parenthétiques, ce qui leur confère une grande liberté de placement dans la phrase. Cette liberté permet des effets de sens particuliers du point de vue de la structure de l'information. Placés en début d'énoncé, les parenthétiques donnent au locuteur plus de temps pour construire sa phrase et un placement en fin d'énoncé est souvent le résultat d'une pensée après coup. Les modaux, en revanche, sont contraints à une position médiane dans l'énoncé et demandent ainsi un plus grand effort d'intégration syntaxique. Les verbes de perception à valeur inférentielle sont quant à eux rarement employés en parenthétiques et se placent généralement en début d'énoncé.

Un troisième point important qui motive l'utilisation des verbes de cognition en tant que marqueurs évidentiels est leur encodage simultané de l'inférentiel et de la modalité épistémique. Selon Nuyts (2001a), les verbes de cognition se distinguent des modaux et adverbes épistémiques par un placement vague et flexible sur l'échelle épistémique. Ainsi, cette flexibilité explique la grande fréquence des verbes de cognition, qui peuvent s'utiliser dans un grand nombre de contextes. Les verbes de perception involontaire n'expriment pas de modalisation épistémique (388), et les modaux expriment un placement sur l'échelle épistémique plus précis (389) :

(387) **I would guess** that is a view from an aeroplane. (CSC vid. 11) (that / a view from an aeroplane ?)

(388) **I can see** that is a view from an aeroplane. (that = a view from an aeroplane).

(389) That **must** be a view from an aeroplane. (that / a view from an aeroplane : très probable)

Un autre élément décisif qui distingue les verbes de cognition des modaux ou des adverbes inférentiels est leur mention explicite du caractère subjectif de l'inférence (Nuyts 2001a). En utilisant le pronom *I*, le locuteur n'engage que lui sur le bien fondé de son inférence et suggère qu'il a personnellement accès à certains indices (390). En utilisant un adverbe, un modal ou verbe à sujet-percept, un sens plus objectif peut émerger en laissant parfois entendre que les indices sont accessibles par plusieurs personnes ou que le processus inférentiel répond à une logique universelle (391) :

(390) **I suppose** now everything depends on what happens after graduation— (CSC vid. 2)

(391) Now everything **should** depend on what happens after graduation...

Un autre point qui distingue les verbes de cognition des autres marqueurs inférentiels concerne la hiérarchie de l'information. Par leur usage courant en parenthétiques, ils peuvent se situer en arrière-plan par rapport à l'énoncé sur lequel ils portent (393). Ils précisent que l'énoncé repose sur une inférence, mais ne prennent pas le devant de la scène et ne constituent pas le message principal. Ces effets de mise en arrière-plan peuvent également être renforcés par la prosodie. Les verbes de perception sont rarement employés en parenthétiques et ont habituellement un statut informatif plus important dans la phrase : ils mettent généralement davantage en scène l'acte de perception-inférence (392).

(392) **I can see that** she wishes to say more... (COCA)

(393) She wishes to say more, **I guess**.

Le dernier élément qui peut motiver l'utilisation de formules qui comportent un verbe de cognition se rapporte à la fonction pragmatique et discursive de ces dernières. Comme nous l'avons évoqué, certains emplois des verbes de cognition les plus courants se rapprochent du fonctionnement des marqueurs de discours. Un certain nombre d'auteurs (Kärkkäinen 2003, Dehe & Wichmann 2010, Kaltenböck 2013) ont mis en évidence que les parenthétiques composés d'un verbe de cognition peuvent s'utiliser comme marqueurs de modération, d'hésitation ou comme mots de remplissage (*fillers*). Ils semblent également avoir une fonction de gestion des tours de parole et d'avancement de l'argumentation. Le positionnement subjectif qu'ils expriment peut servir au marquage d'une prise en charge humblement individuelle plutôt qu'universelle de l'énoncé (1.2.2) ou, dans certains contextes et avec une prosodie particulière, ils peuvent marquer l'expression affirmée d'un point de vue personnel en contraste avec l'opinion de l'interlocuteur ou le discours commun. La plupart de ces études portent en priorité sur *I think* (qui n'est pas un marqueur inférentiel) et parfois sur *I guess*, donc un travail important reste à faire pour fournir une description détaillée des fonctions pragmatiques, textuelles et discursives des verbes de cognition employés pour encoder l'évidentialité inférentielle.

TABLEAU 13 : LES VERBES DE COGNITION COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS⁷⁰

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Type d'inférence	Autre trait sémantique
<i>I guess</i>	épi. faible à moyen	tout type	+ valeurs pragmatiques et discursives (mitigateur, remplissage...)
<i>I suppose</i>	épi. moyen	tout type	
<i>I assume</i>	épi. fort	+ à partir d'une connaissance préétablie	
<i>I presume</i>	épi. fort	(+ à partir d'une connaissance préétablie)	
<i>I bet</i>	épi. fort	tout type	+ valeur pragmatique de « prise de risque »
<i>I suspect</i>	épi. moyen	tout type	(+ état des choses secret ou litigieux)
<i>I imagine</i>	épi. moyen	+ plutôt mental ou subjectif	(+ représentation mentale)
<i>I gather</i>	épi. moyen	+ à partir d'indices spécifiques	
<i>I reckon</i>	épi. moyen à fort	tout type (plutôt réflexif et logique)	

⁷⁰ Il s'agit d'un tableau qui tente de synthétiser des tendances d'usage de formes quasi-synonymes. Les traits présentés ne sont pas absolus et on observe une grande variété d'usages selon le contexte, ainsi que des différences dialectales et idiolectales.

5.5. LES MODAUX

5.5.1. L'EMPLOI EPISTEMIQUE-INFERENTIEL DES MODAUX

Beaucoup de littérature existe sur les modaux de l'anglais (voir notamment Coates 1983 ; Perkins 1983 ; Palmer 1986, 2001, 2014 ; Nuyts 2001*a*), en grande partie parce qu'ils constituent une catégorie syntaxique à part entière : ils possèdent une position qui leur est consacrée dans la structure du groupe verbal et sont des outils de prédilection pour l'expression de la modalité. Malgré leur statut privilégié dans le paysage de la recherche sur la grammaire de l'anglais, les auxiliaires modaux continuent à poser certains problèmes de description sémantique. On observe un grand nombre de variations dialectales et idiolectales, des phénomènes de polysémie et d'ambiguïté, ainsi que des évolutions sémantiques et fréquentielles rapides. Par ailleurs, force est de constater que les modaux de l'anglais font partie d'un système profondément asymétrique : leur sens peut changer radicalement selon le temps et la polarité de l'énoncé.

Plusieurs raisons expliquent le caractère mouvant de la sémantique des modaux. Tout d'abord, la modalité est un domaine particulièrement abstrait et subjectif où les frontières sont difficiles à tracer : il est bien plus aisé de déterminer si un événement se situe dans le passé, le présent ou le futur que de délimiter ce qui relève du possible, probable, nécessaire ou obligatoire. Il est également plus facile de choisir entre une saisie globale ou en interne d'un procès que de tracer une frontière entre la suggestion, le conseil ou l'ordre. En plus du domaine sémantique abstrait et ancré dans l'interaction locuteur-interlocuteur qu'encodent les modaux, ces derniers sont d'un emploi courant, ce qui favorise les innovations, et par conséquent les changements sémantiques propres à certaines configurations morphosyntaxiques, ainsi que les variétés idiolectales, sociolectales et dialectales. Notre étude sur le caractère évidentiel des modaux anglais confirmera la nature asymétrique du système.

Le sens des modaux de l'anglais est traditionnellement divisé en trois catégories : dynamique, déontique et épistémique. Les études diachroniques ont montré que l'évolution du sens dynamique vers un sens déontique puis épistémique se retrouve dans un grand nombre de langues du monde (Sweetser 1990). Il ne s'agit pas d'une voie de grammaticalisation que le tibétain a empruntée toutefois, puisque les auxiliaires modaux du tibétain expriment seulement les modalités dynamique et déontique, le domaine épistémique étant généralement encodé par des suffixes verbaux et des adverbes. Nous allons nous intéresser ici uniquement à l'utilisation épistémique des modaux, car cet

emploi est également associé à un trait sémantique inférentiel, bien que peu de littérature ait été consacrée à ce sujet. Le trait inférentiel des modaux comme *must* peut s'observer par le test suivant :

- (394) (I'm not sure I remember correctly, but...) **I think** she was wearing a black dress at the party yesterday.
- (395) (She always wears a black dress at parties, so...) she **must** have been wearing a black dress at the party yesterday.

L'épistémique est l'expression de l'incertitude, et lorsque cette incertitude repose simplement sur un souvenir vague, l'expression *I think* apparaît généralement, alors que des modaux comme *must* sont consacrés à l'expression d'une inférence. Ainsi, un contexte épistémique n'est pas suffisant pour l'élicitation du modal *must*, mais un mode d'accès inférentiel à l'information énoncée est nécessaire. Il convient alors de parler de la valeur épistémique-inférentielle de *must*, et non simplement de sa valeur épistémique.

Nous allons explorer ainsi dans quels contextes les modaux de l'anglais peuvent s'utiliser pour encoder un mode d'accès inférentiel à l'information, et nous verrons comment ces modaux sont bien inscrits dans un processus de grammaticalisation avec une certaine rétention de leur sens radical dans leur emploi épistémique-inférentiel.

5.5.2. LES MODAUX AU SENS EPISTEMIQUE FORT : *MUST* ET *WILL*

Le modal *must* peut être considéré comme le plus prototypique pour marquer un mode d'accès inférentiel à l'information. Depuis Karttunen (1972), des linguistes débattent du caractère fort ou faible du modal *must*, et bien que l'on utilise le terme « épistémique » pour certains de ses emplois, il est vrai que son utilisation semble indiquer la seule possibilité envisageable et marquerait donc plutôt la certitude que l'incertitude. Glass (2013) donne l'exemple suivant pour indiquer que *must* n'encode pas en soi l'incertitude du locuteur :

- (396) The oil is floating on the water, so it **must** be less dense than water.

Comparons maintenant deux énoncés, dont un seul est modulé par *must* :

(397) He left early.

(398) He **must** have left early. (COCA)

Le caractère définitif de la conclusion exprimée par *must* s'observe par le test suivant : il est maladroit d'ajouter '..., but maybe he didn't.' autant à la suite de (397) qu'à la suite de (398)⁷¹. Cependant, il est vrai qu'intuitivement l'état des choses présenté en (398) semble moins pris en charge qu'en (397). Le modal *must* dans son emploi inférentiel est-il ainsi réellement épistémique ?

Von Fintel & Gillies (2010) et Glass (2013) présentent plusieurs arguments pour justifier le caractère non épistémique de *must*. Selon eux, *must* ne réduit pas la prise en charge de l'énoncé, mais l'impression d'incertitude est seulement due au trait évidentiel indirect qu'il porte.

Je n'ai pas pour objectif de conclure ce débat, mais certains tests semblent contredire cette affirmation. Pour moi, le modal *must* inclut les deux traits sémantiques inférentiel et épistémique, et n'est pas un équivalent du suffixe inférentiel *-bzhaŋ* du tibétain, qui est un marqueur inférentiel non épistémique. Observons l'exemple suivant :

(399)

na.bza' *e.'dras* *mchod-bzhaŋ*

vêtements (H) comme ça mettre (H)-**PARF INF**

« Il a mis des vêtements qui ressemblent à ça. » (TSC enr. 3)

Dans cet exemple, le locuteur n'a pas vu la personne enfiler ses vêtements, mais il a simplement vu le résultat : les vêtements sur la personne. Ainsi, le suffixe perceptif direct *-song* serait impossible ici, puisqu'il s'agit d'une inférence qui porte sur une action passée à partir de l'état résultant. Bien que le locuteur n'ait pas lui-même observé l'action qu'il décrit, il ne fait aucun doute que pour qu'une personne porte des vêtements, il est nécessaire qu'elle les mette. Dans ce contexte, *-bzhaŋ* ne se traduira pas par *must* en anglais, car *must* ajouterait une nuance d'incertitude à l'énoncé. Si le locuteur souhaite préciser que l'énoncé repose sur une inférence tout en conservant une prise en charge totale, il a peu d'autres choix que d'utiliser un verbe de perception involontaire suivi d'une subordonnée tensée :

(400) **I saw that** he had put on clothes that looked like that.

⁷¹ Cette insertion n'est pas tout à fait impossible, mais serait considérée comme une correction (*repair*), et non comme un prolongement sémantique naturel de la phrase.

On observe donc que *must* précise que le locuteur n'est pas tout à fait sûr de la factualité de son énoncé, contrairement au suffixe tibétain *-bzhaḡ* ou à la construction *see + sub. tensée*. Ainsi, le trait épistémique de *must* n'est pas une simple implicature liée à son sens inférentiel, puisqu'il existe en tibétain, comme en anglais, des marqueurs inférentiels associés à une prise en charge totale de l'énoncé et le modal *must* n'en fait pas partie. On peut comparer ainsi :

- (401) It rained last night.
- (402) [The grass is wet] **I can see that** it rained last night.
- (403) [The grass is wet] It **must** have rained last night.

L'exemple (401) est associé à une prise en charge totale et ne précise pas le mode d'accès à l'information. L'énoncé (402) est à la fois inférentiel et totalement pris en charge, alors que (403) est inférentiel et épistémique.

Le modal *must* peut s'employer dans de nombreux types d'inférence (sensorielle, mentale, avec prémisses de cause ou de conséquence, etc.), mais il possède des restrictions selon le temps et la polarité de l'énoncé. Comme le précisent Nuyts (2001a) et Huddleston & Pullum (2002), *must* peut encoder une inférence qui porte sur un état des choses futur, mais cet emploi est extrêmement rare. Collins (2009) confirme cette basse fréquence en s'appuyant sur son corpus qui indique qu'environ 1,5% des emplois de *must* épistémique sont futurs.

Ainsi, on peut comparer :

- (404) He **must** have been at home yesterday night.
- (405) He **must** be at home right now.
- (406) He **must** be at home tomorrow night.

Le modal *must* dans l'exemple (404) peut uniquement avoir une valeur épistémique, alors qu'il est soit épistémique, soit déontique en (405) et seulement déontique en (406). Notons que la construction en *must have V-en* est une combinaison syntaxique limitée à la fonction épistémique-inférentielle, puisque le déontique passé sera généralement encodé par *had to*.

Huddleston & Pullum (2002 : 182) précisent qu'avec l'adverbe *surely*, le modal *must* est relativement courant dans un sens inférentiel futur et donnent l'exemple :

(407) It **must** surely rain soon. (Huddleston & Pullum 2002 : 182)

Cependant, même cet exemple paraît étrange à une partie des anglophones. Il est difficile de savoir pourquoi *must* fonctionne parfaitement dans un sens épistémique-inférentiel au passé et au présent, mais se limite quasi uniquement à un emploi déontique au futur, puisque *may*, *might* et *should* ne posent pas de problème pour l'expression d'une inférence qui porte sur un état des choses futur. Ce que l'on peut retenir est que pour bien explorer le système évidentiel anglais, il est nécessaire de s'intéresser à la fois aux grandes catégories syntaxiques et aux différents marqueurs individuellement, puisqu'ils présentent souvent des évolutions sémantiques uniques qui sont contre-intuitives par rapport aux règles de sémantique générale.

Pour ce qui est de la polarité, *mustn't* est employé par certains locuteurs dans un sens épistémique-inférentiel, mais cette valeur est rare (Huddleston & Pullum 2002). La forme *can't* est préférée pour marquer une inférence qui conclut en la non-existence d'un certain état des choses. Le corpus COCA confirme l'existence de *mustn't* épistémique-inférentiel :

(408) It **mustn't** have been long enough if he doesn't remember. (COCA)

Les données de COCA confirment également la faible fréquence de cet emploi : *must have V-en* est plus de 2000 fois plus fréquent que *mustn't have V-en* et *can't have V-en* est 18 fois plus fréquent que *mustn't have V-en*.

Le modal *must* donne ainsi une bonne illustration de l'asymétrie du système modal anglais. Les évolutions des formes sont parfois généralisées et parfois ciblées à un contexte morphosyntaxique. Une des raisons de cette asymétrie est l'interaction de l'évidentialité avec d'autres domaines grammaticaux comme le temps et la négation. On n'a pas accès à une information sur un état des choses à venir ou sur un non-état des choses de la même manière que l'on a accès à une information concernant un état des choses réel. Cette asymétrie s'observe dans le fonctionnement des suffixes évidentiels tibétains, et également dans le comportement des marqueurs évidentiels anglais, comme *must*.

Selon Huddleston & Pullum (2002 : 188), le modal *will* possède trois usages qui se rapportent à la modalité épistémique :

-épistémique central :

(409) They **will** have made the decision last week.

(410) [knock on the door] That **will** be the postman.

-futurité :

(411) She **will** beat him easily.

-conséquence conditionnelle :

(412) If they are here, they'**ll** be upstairs. (Huddleston & Pullum 2002 : 188)

La plupart des linguistes s'accordent à dire que lorsque *will* exprime la futurité, il n'a pas une valeur épistémique comparable au premier exemple où *will* possède un sens épistémique central. Cependant, comme le souligne Collins (2009), le futur est par essence non factuel, donc un élément épistémique reste présent. Bien que cette réalité physique et cognitive ne doive pas être occultée, considérer *will* de futurité comme nécessairement épistémique peut induire en erreur. Il est vrai qu'il n'est pas possible de percevoir le futur directement, mais l'expression de futurité avec *will* n'en demeure pas moins totalement prise en charge. On peut ainsi comparer :

(413) He **will** head to Stanford University in the fall to study. (COCA)

(414) He **will** most probably head to Stanford University in the fall to study.

Ces exemples montrent bien que *will* n'est pas en soi épistémique, puisque l'adjonction de 'most probably' diminue la prise en charge de l'énoncé. Il est exact que, dans la réalité extralinguistique, l'état des choses décrit dans ces exemples n'a pas encore eu lieu, donc un événement peut empêcher sa réalisation. Cependant, sur le plan linguistique, l'utilisation simple de *will* engage bien le locuteur sur la factualité de son énoncé. Il est ainsi nécessaire de distinguer le positionnement épistémique d'un énoncé d'un point de vue linguistique et la probabilité que cet énoncé soit réel dans le monde extralinguistique.

Selon Nuyts (2001a), la différence entre *will* épistémique et *must* épistémique est d'ordre marginalement évidentiel : *will* exprime une pure probabilité, alors que *must* exprime une inférence. *Must* épistémique tire de son sens radical une emphase sur le processus inférentiel et le caractère conclusif du raisonnement, alors que *will* semble moins mettre en évidence le processus réflexif qui a mené à l'énoncé. Bien qu'un énoncé marqué avec un *will* épistémique soit présenté comme très probable, celui-ci peut reposer simplement sur une intuition non définie.

5.5.3. LES MODAUX DE FORCE MOYENNE : *SHOULD* ET *OUGHT TO*

Selon Huddleston & Pullum (2002), le sens déontique de *should* est plus basique que son sens épistémique. Ainsi, la valeur épistémique de *should* s'accompagne souvent en arrière-plan d'un élément déontique. Observons l'exemple suivant :

(415) The wait for longer entries **should** be less than 24 hours. (BNC)

Dans cet exemple, *should* semble avoir un emploi épistémique-inférentiel : à partir de certains indices ou certaines informations, le locuteur prédit que l'attente prendra probablement moins de 24 heures. Le modal *should* peut bien servir de marqueur inférentiel, mais dans un nombre limité de circonstances. Contrairement à *must*, le modal *should* peut marquer des inférences seulement de la cause vers la conséquence, et non de la conséquence vers la cause (Huddleston & Pullum 2002 : 187).

On peut comparer :

— de la cause vers la conséquence :

(416) (I know he goes to every football match, so) he **must** be at the stadium right now.

(417) (I know he goes to every football match, so) he **should** be at the stadium right now.

— de la conséquence vers la cause :

(418) (I know he goes to every football match, so) he **must** love football.

(419) ?? (I know he goes to every football match, so) he **should** love football.

Huddleston & Pullum (2002) indiquent par ailleurs que *should* ne peut pas avoir un emploi épistémique-inférentiel lorsque l'état des choses énoncé est perçu de manière défavorable. Observons l'exemple suivant :

(420) Well, Paul Tsongas **should** win the main caucuses. (COCA)

Cette phrase peut s'interpréter de deux manières différentes. Une lecture possible serait que s'il y a une justice dans ce monde, il serait normal que Paul Tsongas gagne, car il mérite de gagner. Le deuxième sens est plus dégagé de ces implications morales ou affectives et exprime une inférence basée sur des faits : Paul Tsongas a de grandes chances de gagner. Selon Huddleston & Pullum (2002), ce deuxième sens épistémique-inférentiel est exclu dans les contextes négatifs, et la phrase (421) s'interpréterait *a priori* dans un sens purement déontique, à moins que le locuteur sous-entende que le fait que Paul Tsongas perde soit un événement que l'on peut inférer en plus d'être la chose qu'il souhaite.

(421) Paul Tsongas **should** lose the main caucuses.

Cependant, lorsque l'on précise explicitement qu'il s'agit bien d'une inférence (ou du moins d'un lien logique) et non d'un emploi déontique, *should* redevient possible dans des contextes négatifs, comme le montrent les exemples authentiques suivants :

(422) A general consensus about children's literature seems to be that adult writers can easily penetrate a child character's mind, while logically it **should** be infinitely more difficult to enter than the mind of another adult. (COCA)

(423) There was an estimate made I think last year by some economist or statistician who said that with the number of airliners increasing, and air traffic increasing, just purely statistically we **should** expect to see a major crash once a week by the year 2000. (COCA)

Pour ce qui est de la temporalité, Collins (2009) note que l'inférence encodée par *should* peut porter sur une situation présente, future et passée. Cependant, l'exemple donné pour un cas d'inférence d'une situation passée est problématique :

(424) By the time you get this letter, I **should** have started there! (Collins 2009 : 48)

Dans cet exemple, *should* est clairement épistémique-inférentiel, et pas déontique. Cependant, *should have V-en* ne situe pas ici le procès dans le passé, mais correspond en réalité à un futur antérieur. La situation marquée par *start* est antérieure à celle de *get*, mais les deux procès sont à venir.

On peut néanmoins trouver des exemples où *should have V-en* porte sur un état des choses passé et semble avoir une valeur plus inférentielle que déontique :

(425) He **should** have died a long time ago. (COCA)

Le locuteur ne souhaite pas la mort du référent du sujet de cette phrase, donc *should have V-en* ne peut pas s'interpréter déontiquement ici. *Should* exprime une conséquence logique, mais se distingue de l'emploi inférentiel de *should* au présent par le fait que l'état des choses est toujours présenté comme contre-factuel. On peut comparer ainsi :

(426) He **must** be at home by now. (il est très probablement chez lui)

(427) He **should** be at home by now. (il est probablement chez lui)

(428) He **must** have been at home. (il était très probablement chez lui)

(429) He **should** have been at home. (il n'était pas chez lui)

Ainsi, *should have V-en* n'encode pas une inférence qui porte sur une situation passée, mais indique qu'une situation n'est pas arrivée contrairement à ce qui aurait été imposé par une autorité, ou ce qui aurait été souhaitable, voire logique. Dans l'exemple (425), *should* ne marque pas en réalité le mode d'accès à l'information. Cette phrase sous-entend que le locuteur sait que le référent du sujet n'est pas mort, mais rien n'indique comment il a appris cette information. Ainsi, lorsque la structure *should have V-en* n'a pas un sens déontique, elle encode un lien logique qui mène vers une situation virtuelle qui n'a pas eu lieu, et non un mode d'accès inférentiel à l'information.

Ought to est vu dans la littérature comme un équivalent moins courant de *should* et les deux modaux semblent en effet interchangeables dans la plupart des contextes et génèrent les mêmes effets de sens déontique, logique ou épistémique-inférentiel⁷². Une recherche plus avancée serait nécessaire pour déceler des différences sémantiques entre ces deux marqueurs, et pour l'instant, les seuls éléments distinctifs que l'on peut citer sont liés à la fréquence et au registre. Dans COCA, *should* est plus de 16 fois plus fréquent que *ought to*. De plus, *ought to* présente un déclin d'usage

⁷² *Ought to* peut être considéré plus comme un quasi-modal qu'un modal, mais son sens est tellement proche de *should* qu'il est pratique de les traiter ensemble.

rapide : d'une fréquence de 67 occurrences par million de mots de 1990 à 1994, il est passé à une fréquence de 28 entre 2010 et 2012. Le modal *should* présente quant à lui une fréquence stable dans le temps. Enfin, *should* s'emploie dans tous les registres de langue et est quasi aussi fréquent à l'oral que dans la langue académique, alors que *ought to* est bien plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit, que ce soit en anglais britannique ou américain.

5.5.4. LES MODAUX DE FORCE FAIBLE : *MAY*, *MIGHT*, *CAN* ET *COULD*

Les modaux de force faible qui peuvent s'employer avec une valeur épistémique-inférentielle sont *may*, *might*, *can* et *could*. Ces modaux peuvent tous se trouver dans des contextes dynamiques, déontiques et épistémiques, mais diffèrent par leurs tendances sémantiques : *may* et *might* sont principalement épistémiques, alors que *can* et *could* sont principalement dynamiques.

Le premier point à prendre en compte est que ces modaux n'engagent pas le locuteur sur la probabilité d'existence de l'état des choses énoncé et peuvent parfois exprimer une simple possibilité :

(430) The history books **might** someday agree. (COCA)

Dans cet exemple, le locuteur envisage une possibilité. Certes, pour imaginer cette situation virtuelle, le locuteur se fonde sur des connaissances et un certain raisonnement, mais on peut dire que le trait inférentiel est bien plus évident dans l'emploi épistémique de *should* ou de *must*, qui indiquent que des indices conséquents amènent le locuteur à inférer un état des choses probable. Ce non-engagement quant à la probabilité de la situation peut s'observer également par le fait que l'on peut contredire dans la même phrase un modal de force faible :

(431) He had a freaking awesome regent who **may** or **may not** have been his father. (LAC enr. 2)

Enfin, avec un sujet à la première personne et un verbe contrôlable, *may* et *might* expriment plus souvent une hésitation quant à un projet qu'une véritable inférence :

(432) ...then after that I **might** move to Germany. (CSC vid. 2).

Pour l'ensemble de ces raisons, nous n'avons pas compté les formes épistémiques de force faible parmi les marqueurs inférentiels (5.1.2), car leur sens est avant tout épistémique et compatible avec de nombreux contextes non inférentiels.

Dans certains contextes cependant, l'emploi de ces modaux exprime une modalité épistémique qui repose sur une inférence :

(433) I think that's what **might** have made us sick. (LAC enr. 2)

Le modal *might* est traditionnellement perçu comme une forme affaiblie de *may*, et indiquerait ainsi un degré de probabilité plus faible (Palmer 1986). Cependant, comme le remarque Collins (2009), cette différence sémantique paraît érodée à l'heure actuelle, et ce qui distingue *may* et *might* semble plus relever de préférences dialectales, idiolectales et stylistiques. La tendance générale est que *might* est stylistiquement neutre et se retrouve dans tout type de registre, alors que *may* est plus soutenu. Dans COCA, *may* est plus de deux fois plus fréquent dans le registre académique qu'à l'oral. Le modal *may* présente également une légère diminution de fréquence ces dernières années.

En ce qui concerne *can* et *could*, ils sont d'un emploi épistémique restreint. La possibilité de *can* à prendre une valeur épistémique est controversée et, selon Huddleston & Pullum (2002 : 180), *can* peut être épistémique uniquement à la forme négative. Le modal *could* a pour valeur prédominante la modalité radicale, mais présente certains emplois qui semblent plus épistémiques-inférentiels que radicaux. Selon Gresset (2003), il est vrai que *could* présente des emplois de plus en plus orientés vers des contextes épistémiques, mais ce modal se distingue de *might* par le fait que la possibilité exprimée dérive des propriétés inhérentes du référent du sujet.

5.5.5. LES QUASI-MODAUX : *HAVE TO*, *NEED* ET *BE SUPPOSED TO*

Plusieurs quasi-modaux ont développé des extensions de leur sens dans le domaine épistémique-inférentiel (voir notamment Collins 2009). Ils sont néanmoins employés la plupart du temps dans un sens radical, et les utiliser pour encoder une inférence relève d'une démarche particulière, puisque leur sens premier est tellement prédominant qu'il reste souvent sous-entendu.

Le quasi-modal *have to* utilisé dans son sens épistémique-inférentiel a longtemps été considéré comme une innovation surtout employée dans le parler jeune américain. Cependant, comme le

montre Collins (2009), on trouve maintenant cet emploi dans la plupart des dialectes de l'anglais. Voici un exemple de l'emploi inférentiel de *have to* :

(434) I believe the evidence shows there **has to** be more going into the ocean. (COCA)

Dans cet exemple, *have to* est indéniablement épistémique-inférentiel, et est remplaçable par *must* sans grande différence de sens. Selon Matthews (1991), la tendance de *must* à être plutôt subjectif et *have to* intersubjectif se retrouve dans leur emploi épistémique. Bien que Collins (2009) précise qu'il existe un certain nombre d'exemples où *have to* exprime une inférence à partir d'indices subjectifs, cette nuance de sens demeure le critère distinctif le plus net entre *must* et *have to*. De plus, le modal *must* a commencé à étendre son domaine sémantique vers la modalité épistémique il y a plusieurs siècles, alors que *have to* est moins détaché de son sens radical. Ainsi, en plus d'exprimer une inférence, le quasi-modal *have to* semble souvent sous-entendre que si l'état des choses énoncé n'est pas réel, cela impliquerait une anomalie dans les lois de la nature ou les règles fondamentales de la morale.

Need + V peut aussi, dans certains contextes, prendre un sens plus épistémique-inférentiel que déontique, bien que les exemples soient rares, et encore plus rares avec *need to + V* (Collins 2009, Kastrone 2008). *Need* s'utilise généralement pour exprimer une modalité déontique forte proche de *must* et *have to*, mais se distingue de ces derniers par le fait que l'obligation est motivée de manière interne pour *need*. Il exprime ainsi en général une nécessité pour le bien du référent du sujet (Sweetser 1990). Voici un exemple tiré d'une revue d'astronomie :

(435) There is no expansion, and there **need not** be any final crunch. Unlike the universe envisioned in the Big Bang model, the plasma universe evolves without beginning and without end. (COCA)

Le modal *need* n'exprime pas une nécessité matérielle ou morale ici, mais une nécessité logique. En prenant en compte les postulats du modèle de l'univers plasma, on peut supposer que l'univers n'aura pas nécessairement de contraction finale ('final crunch'). *Need* se distingue d'autres marqueurs épistémiques-inférentiels par le fait que la déduction exprimée par *need* se comprend dans le cadre interne à la théorie (les nécessités logiques qui découlent de cette vue), de la même manière que *need* déontique exprime une obligation interne. L'évolution sémantique vers l'évidentialité s'observe par le fait que le référent du sujet *there* (si l'on peut parler de sujet dans ce cas) n'a pas de besoins inhérents, mais *need* exprime ici un lien logique inhérent aux conditions d'une situation ou d'un cadre théorique.

Le quasi-modal *be supposed to* est souvent rapproché du sens de *should* et *ought to*, mais s'en distingue sur plusieurs points. *Be supposed to* n'est pas en soi un marqueur inférentiel, mais il peut prendre ce sens par implicature dans certains contextes. Ce qu'exprime ce quasi-modal est un état des choses attendu. Ces attentes peuvent reposer sur trois types de conditions :

-ce que les gens pensent ou disent en général :

(436) He's **supposed to** be a real jerk by the way. (COCA)

-la nature du référent du sujet ou des conditions environnantes :

(437) A cow **is supposed to** eat grass. (COCA)

-une obligation morale, un devoir par contrat ou une nécessité raisonnable :

(438) Parents **are supposed to** have a general overview and control over dangers and needs in their children's lives... (COCA)

Ainsi, *be supposed to* peut suggérer une inférence à partir du premier sens ci-dessus, du deuxième et plus rarement du troisième. Cette construction se distingue nettement de *should* ou *ought to* par le caractère uniquement objectif des éléments sur lesquels son implicature inférentielle repose. En ce qui concerne le trait épistémique de *be supposed to*, cela ne me semble pas non plus être un sème inhérent, mais une implicature. Par lui-même, *be supposed to* n'indique pas le degré de certitude du locuteur ou un placement sur une échelle de probabilité. Le locuteur s'en remet à ce qui est attendu dans ces circonstances et ne s'engage pas sur la factualité de l'état des choses. Le locuteur peut ainsi tout à fait contredire un énoncé modulé par *be supposed to* :

(439) A college degree **is supposed to** pave the way to a better life. It didn't work out that way for Judith Truck. (COCA)

Ce manque d'engagement quant à la prédiction exprimée par *be supposed to* peut s'observer également lorsque l'on compare cette construction à un *should* épistémique-inférentiel qui porte sur un état des choses à venir :

(440) Economic development **is supposed to** follow. (COCA)

(441) Economic development **should** follow.

Dans le deuxième exemple, si *should* a un sens épistémique-inférentiel, le locuteur exprime qu'il infère un état des choses comme probable, alors que le premier exemple ne l'engage pas sur la probabilité de cet état des choses.

5.5.6. LE CHOIX DES MODAUX COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS

Un certain nombre d'auxiliaires modaux et de quasi-modaux offrent ainsi la possibilité de marquer un accès inférentiel à l'information tout en adoptant un positionnement épistémique. Ce qui caractérise ces auxiliaires modaux, et dans une certaine mesure les quasi-modaux également, est leur intégration au groupe verbal anglais. Cette intégration syntaxique s'accompagne d'une certaine intégration sémantique qui place le marquage évidentiel en arrière-plan par rapport au contenu de l'énoncé (Nuyts 2001a, Nuyts & Vonk 1999). L'utilisation d'un verbe de cognition en parenthésiques peut également encoder l'épistémique-inférentiel, mais le détachement prosodique du parenthésique met plus en relief son apport sémantique à l'énoncé.

Un deuxième point qui motive l'utilisation des modaux pour l'expression de l'évidentialité inférentielle est leur sens spécifique. Comme nous l'avons vu, ils retiennent en général une partie de leur sens radical. Par exemple, utiliser *must* permet de donner un caractère conclusif à l'inférence, ce qui le distingue de l'utilisation d'autres marqueurs inférentiels.

Cependant, lorsque l'on examine les larges corpus, ainsi que le CSC et le LAC, on se rend compte que les modaux sont loin d'être les marqueurs inférentiels les plus employés en anglais. Kärkkäinen (2003) compare par exemple les verbes de cognition et les modaux. Il avance plusieurs arguments qui expliquent pourquoi les verbes de cognition sont bien plus fréquents en anglais oral pour l'expression de la modalité épistémique.

Premièrement, les modaux ne peuvent pas se placer librement dans la phrase et sont contraints à une position médiane (avant le verbe lexical), alors que la position de prédilection pour l'expression du positionnement épistémique semble être en début de l'unité d'intonation, ce que permettent les verbes de cognition.

Deuxièmement, la modalité épistémique et l'évidentialité sont avant tout des positionnements subjectifs quant au contenu de l'énoncé. Les modaux et les quasi-modaux ne marquent pas explicitement cette subjectivité, alors que des expressions qui incluent des verbes de cognition

comme *I guess* sont explicitement subjectives, et il semblerait que ces expressions personnalisées du positionnement épistémique-inférentiel soient préférées dans le discours.

Troisièmement, les modaux sont souvent ambigus, car ils peuvent à la fois exprimer la modalité dynamique, déontique ou épistémique. Le contexte ne permet pas toujours de savoir si le locuteur a voulu exprimer un sens épistémique-inférentiel ou radical en utilisant tel ou tel modal. Ainsi, on peut comprendre que le locuteur préfère avoir recours à d'autres marqueurs qui expriment l'évidentialité inférentielle sans ambiguïté.

On peut ajouter quelques observations aux trois points soulevés par Kärkkäinen (2003) afin de rendre compte des raisons pour lesquelles les modaux ne sont pas les outils de prédilection en anglais oral pour l'expression de l'inférentiel.

De manière générale, les modaux sont plus contraignants que d'autres marqueurs inférentiels, comme les verbes de cognition. En plus d'être moins flexibles syntaxiquement, ils demandent souvent plus d'efforts dans la construction de la phrase. Observons l'exemple suivant :

(442) There was nothing else to say, **I suppose**. (COCA)

L'utilisation des verbes de cognition en début, milieu ou fin de phrase permettent d'apporter un sens épistémique-inférentiel sans qu'il y ait besoin de modifier l'énoncé original. En revanche, l'utilisation d'un modal demande de réfléchir à la construction par avance et de faire appel parfois à une structure plus complexe :

(443) There **must have been** nothing else to say.

Les modaux ne peuvent pas apparaître dans tout type de structure du groupe verbal. Il est par exemple impossible d'utiliser deux modaux à la suite en anglais standard. Ainsi, afin d'utiliser un modal épistémique-inférentiel dans l'exemple suivant, il aurait fallu exprimer le sens rendu par *can* grâce à des outils lexicaux plus encombrants :

(444) If he made it back, **I guess** he can take care of himself.

(445) If he made it back, he **should be able to** take care of himself.

Enfin, les modaux ne peuvent pas exprimer l'inférence dans certaines configurations sémantiques : par exemple, *must* n'est quasiment jamais employé pour marquer une inférence qui porte sur un état des choses futur et *should* ne peut pas encoder une inférence dont la conclusion est

la cause de la prémisse. Des expressions comme *I guess* sont bien plus flexibles et permettent d'exprimer l'évidentialité inférentielle dans la plupart des contextes.

En conclusion, nous avons vu ainsi que les auxiliaires modaux et les quasi-modaux peuvent encoder l'évidentialité inférentielle dans des contextes précis. Leur emploi permet une intégration syntaxique et sémantique dans l'énoncé, ainsi que l'expression de certaines nuances de sens qu'ils retiennent en général de leur sens radical. Cependant, bien qu'il s'agisse des marqueurs inférentiels de l'anglais les plus grammaticalisés, ils ne sont pas les plus employés, car ils peuvent être ambigus et présentent une certaine rigidité dans leur emploi d'un point de vue à la fois syntaxique et sémantique.

TABLEAU 14 : LES MODAUX ET QUASI-MODAUX COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Type d'inférence	Autre trait sémantique
<i>must</i>	épi. fort	tout type (+ état des choses passé ou présent)	(+ conclusif)
<i>will</i>	épi. fort	tout type (plutôt intuitif)	
<i>should</i> <i>ought to</i>	épi. moyen	+ cause vers conséquence (+ état des choses présent ou futur)	(+ positif) (+ nuance déontique)
<i>may</i> <i>might</i>	épi. faible	tout type	(+ spéculatif)
<i>could</i>	épi. faible	tout type	(+ potentialité)
<i>have to</i>	épi. fort	tout type	(+ seule possibilité) (+ nuance déontique)
<i>need</i>	épi. fort	à partir des propriétés internes du référent du sujet, de la situation ou du cadre théorique	
<i>be supposed to</i>	(épi. moyen)	à partir de ouï-dire générique à partir des propriétés du référent du sujet ou conditions environnantes à partir d'une obligation	

5.6. LES ADVERBES

5.6.1. FREQUENCE ET REGISTRE

Un certain nombre d'adverbes anglais semblent pouvoir encoder l'évidentialité inférentielle. On pense en priorité aux adverbes relativement courants *apparently*, *presumably*, *seemingly* et *evidently*, ainsi qu'à leurs synonymes *supposably*, *presumedly*, *assumably*, *putatively*, etc. Le corpus COCA indique que certains adverbes inférentiels sont relativement fréquents à l'oral, alors que d'autres sont extrêmement rares. Parmi les adverbes présentés ci-dessus, *apparently* est de loin le plus fréquent avec 97 occurrences par million de mots à l'oral. Cependant, l'adverbe *apparently* exprime bien plus souvent un mode d'accès par oui-dire que par inférence, donc cette polysémie de l'adverbe brouille l'analyse de sa fréquence en tant qu'adverbe inférentiel. *Apparently* semble par exemple être un marqueur de oui-dire pour toutes ses occurrences dans le CSC et le LAC, même si quelques cas sont légèrement ambigus. Cependant, comme il est souvent difficile sans un large contexte de cerner quel mode d'accès *apparently* encode, je ne donnerai pas ici de statistiques d'usage à partir de larges corpus sur ses différentes valeurs.

La deuxième catégorie d'adverbes inférentiels triés par fréquence est constituée de *presumably*, *seemingly* et *evidently*, qui apparaissent entre 13 et 5 fois par million de mots à l'oral.

La dernière catégorie se compose des adverbes *supposably*, *presumedly*, *assumably* et *putatively*. Ils sont en réalité d'une très faible fréquence, puisqu'en dessous d'une occurrence par million de mots dans COCA. *Putatively* est de loin le plus courant (en tout 116 occurrences dans COCA), puis *presumedly* et *supposably* apparaissent très peu (respectivement 13 et 4 occurrences dans COCA), tandis que *assumably* est extrêmement rare (0 occurrence dans COCA, 11 occurrences dans la partie américaine du GloWbE, et 1 occurrence dans le Collins Word Banks).

Il est nécessaire de noter par ailleurs que ces adverbes ne portent pas toujours sur la proposition entière et peuvent modifier simplement un adjectif par exemple, ce qui complique également l'analyse de leur fréquence en tant que marqueurs évidentiels. En particulier, l'adverbe *seemingly* porte bien plus souvent sur un adjectif que sur l'ensemble de la proposition :

(446) Although you are in a **seemingly** hopeless situation, keep thinking and get your priorities right. (BNC)

En ce qui concerne le registre, le seul adverbe qui soit largement préféré à l'oral est *apparently* (97 occurrences par million de mots), mais il n'est en rien limité à ce registre, puisque très fréquent dans les sources écrites, y compris la littérature académique (54).

Presumably, *seemingly* et *evidently* sont d'un registre plus soutenu et sont plus courants à l'écrit. *Presumably* est le plus fréquent dans la littérature académique (26 occurrences par million de mots), *seemingly* est largement représenté sur l'ensemble de l'anglais écrit et *evidently* est favorisé dans les œuvres de fiction (13 occurrences), bien que relativement fréquent aussi dans la littérature académique (10 occurrences).

Quant aux marqueurs inférentiels du dernier groupe *supposably*, *presumedly*, *assumedly* et *putatively*, ils sont tellement peu fréquents qu'il serait hasardeux de spécifier leur registre. Cependant, on peut dire que *putatively* est clairement d'un registre soutenu avec une grande majorité d'occurrences dans la littérature académique⁷³.

5.6.2. L'ADVERBE INFÉRENTIEL *APPARENTLY*

Apparently semble être le plus fréquent et le plus prototypique des adverbess inférentiels, même s'il convient de rappeler qu'il marque plus souvent le ouï-dire que l'inférentiel (pour une analyse de *apparently* en tant que marqueur de ouï-dire, voir 6.4.2).

Voici un exemple de son usage inférentiel :

(447) —and the water is dirty, so **apparently** the buffalo did a few things in the pool. (COCA)

L'adverbe *apparently* s'accompagne d'une prise en charge épistémique moyenne à forte (449) et se distingue par exemple ainsi de la construction en *I saw + sub. tensée*, qui implique une prise en charge totale (448) ou de l'adverbe *maybe*, qui marque une prise en charge épistémique de force faible (450). On peut comparer :

(448) **I saw that** he immediately regretted it. (COCA)

(449) **Apparently** he immediately regretted it.

(450) **Maybe** he immediately regretted it.

L'adverbe *apparently* indique ainsi que l'inférence repose sur des indices observables, et non sur une impression subjective, contrairement à des expressions comme *I guess*. On peut ainsi comparer :

⁷³ Pour ce qui est de la comparaison entre l'anglais américain et britannique, on peut noter que l'ensemble des adverbess courants présente plus ou moins le même profil, à l'exception de *presumably*, qui est moins fréquent en anglais américain qu'en anglais britannique (18 occurrences contre 25 par million de mots dans GloWbE).

(451) I don't know, **I guess** what I mean is that sooner or later everything will end. (COCA)

(452) ?? I don't know, **apparently** what I mean is that sooner or later everything will end.

Pour comprendre les types d'inférence que *apparently* encode, il est utile de se référer au sens étymologique de cet adverbe. À l'origine, *apparently* décrivait l'apparence d'une entité, et ne marquait pas une inférence quant à la nature de cette entité. Selon l'*Oxford English Dictionary*, le premier sens de *apparently* est maintenant désuet : †1. Evidently or manifestly to the sight; visibly, openly.

Ainsi, *apparently* pouvait s'utiliser dans la phrase (453), dans un sens proche de (454) :

(453) ?? **Apparently** your grandmother is a teenager.

(454) Your grandmother **looks like** a teenager. (grandmother ≠ teenager).

L'inacceptabilité de l'exemple (453) en anglais contemporain indique que le sens de *apparently* a évolué, et que cet adverbe est utilisé de nos jours en tant que marqueur inférentiel (lorsqu'il s'emploie comme adverbe de phrase) : à partir de la perception de l'apparence d'une entité, le locuteur infère la nature probable de cette entité. Toutefois, à cause de cette origine sémantique, *apparently* ne s'utilise pas pour tout type d'inférence : il marque en priorité une inférence à partir d'une prémisse sensorielle, de conséquence (puisque l'apparence peut être considérée comme le résultat des qualités inhérentes de l'entité) et spécifique.

Le premier point (inférence sensorielle) semble saillant lorsque l'on observe la plupart des exemples où un *apparently* inférentiel apparaît, mais il s'agit en réalité d'une simple tendance statistique. *Apparently* n'est pas en soi incompatible avec des prémisses mentales, bien que les exemples soient plus rares :

(455) If your partner is more likely to fall asleep first, then **apparently** you are wanting to cuddle. (COCA)

Dans cet exemple, le locuteur n'a pas observé directement l'intimité de son interlocuteur, mais c'est à partir d'une prémisse intellectuelle qu'il infère la situation.

Le deuxième point (prémisse de conséquence) se confirme dans la plupart des exemples. On peut ainsi comparer l'exemple (456), qui est tout à fait acceptable, à l'exemple (457), qui est problématique :

(456) He bought a very expensive watch, so **apparently** he is rich.

(457) ?? He won the lottery, so **apparently** he is rich.

Dans l'exemple (456), le fait que le référent de *he* soit riche lui permet d'acheter une montre chère. Le lien causal peut se représenter ainsi : 'he bought an expensive watch' ← 'he is rich'. Par contre, dans l'exemple (457), le fait que le référent de *he* ait gagné à la loterie est la cause de sa richesse. Le lien causal peut se représenter ainsi : 'he won the lottery' → 'he is rich'. Lorsque l'inférence repose sur une prémisse qui est la cause matérielle de l'état des choses inféré, *apparently* ne fonctionne pas. En revanche, l'utilisation de *I guess* ne poserait pas de problème ici :

(458) He won the lottery, so **I guess** he is rich.

Enfin, le troisième point, selon lequel *apparently* s'utilise lorsque la prémisse est spécifique, se confirme dans la plupart des exemples. La phrase (459) est tout à fait idiomatique, parce que la prémisse est spécifique, alors que la phrase (460) semble maladroite parce que la prémisse est générique, bien que l'inférence aille bien de la conséquence vers la cause.

(459) He was at the game yesterday, so **apparently** he likes sports.

(460) ?? He is rich, so **apparently** he works very hard.

En revanche, *I guess* ne poserait pas de problème ici :

(461) He is rich, so **I guess** he works very hard.

Par ailleurs, certains dictionnaires incluent le trait miratif dans leur définition de *apparently* : '2. used when the real situation is different from what you thought it was.' (*Cambridge Advanced Learner's Dictionary*)⁷⁴. Le caractère miratif de *apparently* est effectivement un point pertinent, mais il ne concerne pas l'ensemble des emplois de cet adverbe. Il ne s'agit pas d'un trait sémantique stable, mais plutôt d'une tendance pragmatique. Voici un exemple où *apparently* est utilisé dans un contexte miratif :

⁷⁴ <http://dictionary.cambridge.org/> (consulté le 10/10/2014)

(462) I thought the password was rosebud, but **apparently** it wasn't this time. (COCA)

En résumé, l'adverbe *apparently* en tant que marqueur inférentiel est d'un usage relativement courant et appartient plutôt au registre oral. Il souligne l'appui du locuteur sur une prémisse plutôt objective, qui est, dans la grande majorité des cas, accessible sensoriellement, la conséquence matérielle de la conclusion et de nature spécifique. D'un point de vue pragmatique, *apparently* se retrouve souvent dans des contextes miratifs.

5.6.3. LES ADVERBES PRESUMABLY, SEEMINGLY ET EVIDENTLY

L'adverbe *presumably* est dérivé du verbe *presume* et possède ainsi un sens comparable à l'expression *I presume*. Voici un exemple du CSC :

(463) I'm not sure what I'm doing tomorrow, but **presumably** more work. (CSC vid. 2)

Presumably présente une prise en charge épistémique généralement ressentie comme plus faible que l'adverbe *apparently*, comme si les indices sur lesquels repose l'inférence marquée par *presumably* étaient en attente de confirmation. Contrairement à *apparently*, l'adverbe *presumably* est compatible avec la plupart des types d'inférence :

(464) Also he told Jane to make it back to the UK after six months, so **presumably** he wanted her here so he could make contact. (Collins Wordbanks)

(conséquence → cause : *apparently* possible)

(465) You're helping me to escape, so **presumably** you'd get in more trouble for that. (COCA)

(cause → conséquence : *apparently* impossible)

(466) He was at the game yesterday, so **presumably** he likes sports.

(spécifique → générique : *apparently* possible)

(467) He is rich, so **presumably** he works very hard.

(générique → générique : *apparently* impossible)

Selon Mortensen (2010), l'adverbe *seemingly* s'emploie lorsqu'un état des choses apparaît comme réel du point de vue du locuteur. *Seemingly* se distingue des autres adverbes inférentiels par le degré de prise en charge qu'il implique, puisqu'il se retrouve souvent dans des contextes où le locuteur décrit l'apparence d'une situation tout en sous-entendant que cette apparence ne correspond pas à la réalité. Voici un exemple où le locuteur ne prend pas en charge le contenu de la proposition sur laquelle porte *seemingly* :

- (468) I **seemingly** didn't have time for Elizabeth, but the truth is I did not want to face the challenge of preparing a catechumen on my own or attending the group meetings with her. (COCA)

Selon certains dictionnaires (*Cambridge Advanced Learners Dictionary*, *Merriam Webster online*⁷⁵), le manque d'adéquation entre l'apparence et la réalité est un trait inhérent de l'adverbe *seemingly*, mais ceci semble inexact, puisque l'on trouve cet adverbe dans des contextes qui contredisent cette définition :

- (469) Vocal fry, also known as creaky voice, has a long history with English speakers. Dr. Crystal, the British linguist, cited it as far back as 1964 as a way for British men to denote their superior social standing. In the United States, it has **seemingly** been gaining popularity among women since at least 2003, when Dr. Fought, the Pitzer College linguist, detected it among the female speakers of a Chicano dialect in California. (COCA)

Dans cet extrait, le locuteur utilise *seemingly* sans sous-entendre que l'état des choses énoncé n'est pas réel. Ainsi, l'adverbe *seemingly* s'utilise pour parler de l'aspect d'un état des choses sans préciser si le locuteur souscrit ou non à sa réalité. Comme nous l'avons vu pour les verbes à sujet-percept, décrire l'aspect d'une entité peut suggérer dans certains contextes que le locuteur infère la nature probable de cette entité. Comme *seemingly* n'engage pas le locuteur sur la nature de cette entité, il se distingue de *apparently* et *presumably*, puisqu'il se retrouve même très souvent dans des contextes où le locuteur souhaite souligner un écart entre l'apparence et la nature réelle de l'état des choses énoncé.

L'adverbe *evidently* revêt deux sens relativement distincts. Dans un premier sens, il renforce le caractère manifeste et véridique du contenu de la proposition et se compare ainsi au premier sens de

⁷⁵ <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/british/seemingly> ; <http://www.merriam-webster.com/dictionary/seemingly> (consultés le 15/10/2014)

obviously. Dans un deuxième sens, *evidently* signifie que les indices disponibles indiquent directement l'existence de l'état des choses énoncé. Cet emploi n'est pas accepté par tous les anglophones, et se rapprocherait de la valeur de l'adverbe inférentiel *apparently*. Il est parfois difficile de savoir à quel sens le locuteur se réfère :

(470) Tom **evidently** didn't want conversation either, so both were silent. (BNC)

Hors contexte, on ne peut pas savoir si, dans l'exemple précédent, *evidently* exprime que la réalité de l'état des choses ne fait aucun doute et correspond sans surprise à ce qu'on peut s'attendre dans cette situation, ou si des indices permettent d'inférer cet état des choses. *Evidently* sert ainsi de marqueur inférentiel seulement dans certains de ses emplois, auquel cas il encode l'appui sur des indices (*evidence*) qui mènent à la conclusion exprimée dans la proposition. Le degré de certitude associé à cet adverbe reste vague, mais est souvent ressenti comme plus haut que *apparently*, puisque ce dernier a pour premier sens « selon les apparences », alors que *evidently* signifie plus directement « selon les preuves »⁷⁶.

5.6.4. AUTRES ADVERBES INFÉRENTIELS ?

Il est pertinent de se demander si d'autres adverbes qui *a priori* ne se réfèrent pas directement à l'évidentialité inférentielle ne possèderaient pas malgré tout un trait sémantique inférentiel.

Comme nous l'avons vu en 4.3, l'adverbe *visibly* exprime un mode d'accès visuel à l'information, mais se retrouve le plus souvent dans des contextes où un suffixe inférentiel serait employé en tibétain plutôt qu'un suffixe perceptif direct :

(471) Doreen was **visibly** interested. (BNC)

L'état d'intérêt est de nature psychologique et l'on peut considérer que le locuteur infère à partir de signes visuels ce que ressent le référent du sujet de cette phrase.

L'adverbe *probably* est généralement considéré comme purement épistémique. Il encode le fait qu'un état des choses a de fortes chances d'être vrai. Cependant, faire référence à la notion de

⁷⁶ Le corpus COCA indique par ailleurs que l'usage de *evidently* est en diminution constante depuis les années 90 : de 10 occurrences par million de mots en 1990-1994 à 6 par million de mots en 2010-2012.

probabilité implique d'une certaine manière un calcul inférentiel. On peut observer le caractère inférentiel de *probably* si l'on compare l'expression de la modalité épistémique liée à une inférence à celle qui repose sur une hésitation subjective. Ainsi, lorsque le locuteur souhaite réduire la prise en charge d'un énoncé qui exprime ses projets ou ses envies, il encodera naturellement ses doutes par l'expression *I think* :

(472) **I think** I want to go back to my flat in London. (BNC)

L'utilisation de *probably* à la place de *I think* dans cette phrase serait plus marquée, car elle suggèrerait plutôt une inférence du locuteur sur son propre état psychologique :

(473) I **probably** want to go back to my flat in London.

On peut noter que '**I think** I want' est plus de 30 fois plus fréquent que '**I probably** want' dans COCA, puisqu'il est bien plus courant d'exprimer une hésitation qu'une inférence sur nos propres souhaits.

Pour ce qui est des doutes liés à la mémoire du locuteur, on peut comparer ces deux phrases :

(474) **I think** he said he's paying 17 percent income tax, while many Americans are paying profoundly more than that. (COCA)

(475) He **probably** said he's paying 17 percent income tax, while many Americans are paying profoundly more than that.

Le sens épistémique du premier énoncé sera le plus naturellement interprété comme lié à la mémoire du locuteur, alors que *probably* fait plutôt référence à un processus inférentiel.

Il demeure exact que l'adverbe *probably* est principalement un adverbe épistémique : il se situe entre *maybe* et *certainly* en encodant un placement de moyen à haut sur l'échelle de possibilité d'existence d'une entité. Il se distingue ainsi des adverbes comme *apparently* et *presumably*, qui sont principalement évidentiels, le premier insistant sur l'existence d'indices qui mènent à la conclusion exprimée dans l'énoncé et le deuxième sur le processus inférentiel lui-même. Néanmoins, les tests ci-dessus indiquent que *probably* n'est pas idiomatique dans tout type de contexte épistémique et qu'il inclut de manière sous-jacente un trait sémantique inférentiel.

Le dernier adverbe que nous allons étudier est *obviously*. Nous avons déjà parlé de cet adverbe lorsque nous avons traité des adverbes perceptifs directs, et nous avons conclu que *obviously* n'était pas perceptif direct, car il soulignait simplement le caractère évident de l'état des choses énoncé. En réalité, *obviously* possède deux sens. L'exemple (476) illustre le premier sens que nous avons relevé en 4.3 :

- (476) And mm— I was playing cops and robbers with a friend. He refused to be, like, kept in jail. He, like, kept, y'know, sprinting out of the field, y'know, like, 'I'm free again! I'm free again!', and I just got really annoyed. I was like, 'I put you in jail, like, seven times now, this is, like, silly because you have to get freed by a different person **obviously**'. (CSC vid. 2)

Cet emploi de *obviously* n'est effectivement pas évidentiel, puisqu'il ne précise pas le mode d'accès à l'information, mais possède un sens plus discursif : le locuteur s'en remet au sens commun et met en évidence un écart entre ce qui est naturellement attendu dans une situation et ce qui se passe réellement. Cet adverbe est généralement discursif dans le sens où il permet de bafouer la maxime de quantité de Grice (1975) : si une information est évidente, il n'est normalement pas nécessaire de la verbaliser, mais le locuteur choisit malgré tout de le faire.

L'exemple (477) illustre le deuxième sens de l'adverbe *obviously*. Il s'agit d'un extrait de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques :

- (477) It's **obviously**, like, a museum park or somewhere. It's like a tree house— this is a giraffe. (LAC enr. 1)

Ici, le locuteur ne s'appuie pas sur le bon sens, mais sur les indices qui lui proviennent de l'image. Il s'agit ainsi d'un emploi inférentiel de cet adverbe. Contrairement à la plupart des marqueurs inférentiels, *obviously* n'est pas épistémique, puisque l'énoncé est tout autant pris en charge qu'avec une construction qui inclut un verbe de perception involontaire :

- (478) **I can see** it's like a museum park or somewhere.

Un certain nombre de points distinguent *obviously* de l'emploi d'un verbe de perception involontaire comme marqueur inférentiel. Tout d'abord, les verbes de perception précisent le canal sensoriel à l'origine de l'inférence, alors qu'une inférence marquée par *obviously* peut reposer sur tout type d'indices. Ensuite, *obviously* conserve souvent dans son emploi inférentiel son caractère discursif, puisque son emploi semble suggérer que le locuteur est tellement sûr de la réalité de l'état des choses qu'il énonce, qu'il ne laisse pas à l'interlocuteur la possibilité de le contredire. *Obviously*

exprime ainsi une inférence qui s'appuie sur des indices purement objectifs, ainsi qu'une prise en charge totale et universelle.

5.6.5. LE CHOIX DES ADVERBES COMME MARQUEURS INFÉRENTIELS

Les raisons pour lesquelles un locuteur choisira un adjectif plutôt qu'un marqueur inférentiel qui appartient à une autre classe syntaxique sont plurielles.

Tout d'abord, les adjectifs sont par nature peu contraignants d'un point de vue syntaxique et peuvent se placer à différents endroits dans la phrase. Cette liberté permet des configurations différentes du point de vue de la structure de l'information :

- (479) **Presumably** it was this latter case that some in the Bush administration envisioned for Iraq. (COCA)
- (480) These are adults who have, **presumably**, the same interests as other adults. (COCA)
- (481) He is voluntarily going to come down, **presumably**. (COCA)

En ce qui concerne la hiérarchie de l'information, les adjectifs de phrase sont généralement en arrière-plan par rapport au message principal et portent la tonique seulement dans des cas extrêmes. Il est possible d'intégrer complètement la qualification évidentielle qu'encode l'adjectif au reste de la phrase (482). Il s'agit alors d'une configuration très proche des marqueurs des langues « évidentielles ». Une deuxième possibilité, qui est en réalité bien plus courante, est de donner à l'adjectif une unité d'intonation individuelle, ce qui fait ressortir l'information qu'il apporte à la phrase, tout en restant en arrière-plan par rapport au message principal, puisque le ton sera généralement montant ou descendant-montant (483). Enfin, dans certains cas, ces adjectifs inférentiels peuvent avoir leur propre unité d'intonation et prendre un ton descendant, leur conférant ainsi un statut informatif de premier plan tout en les rattachant au reste de la phrase (484). Wells (2006 : 78) appelle ce type de prosodie un « ton descendant de renforcement » ('reinforcing fall'). On peut comparer :

- (482) The church **obviously** needs to be completely _overhauled. (COCA)
- (483) The [∨]church, [∨]**obviously**, needs to be completely _overhauled.
- (484) The church needs to be completely _overhauled, _obviously.

Cette grande flexibilité syntaxique offre ainsi des possibilités que les verbes de perception et les modaux n'ont pas du point de la vue de la structure et de la hiérarchie de l'information. Ce sont des propriétés qu'ils partagent avec les marqueurs inférentiels qui incluent un verbe de cognition.

Ensuite, l'ensemble de ces adverbess inférentiels se caractérise par le caractère plutôt intersubjectif de l'inférence qu'ils évoquent, ce qui les distingue des marqueurs inférentiels qui incluent le pronom *I*. Comme nous l'avons vu, cette différence sémantique peut motiver par exemple le choix de *apparently* plutôt que *I guess* ou de *obviously* plutôt que *I can see + sub. tensée*. On peut ainsi comparer :

(485) **I can see** you're suffering from that forgiveness. (COCA)

(486) You're suffering from that forgiveness, **obviously**.

L'énoncé (485) précise que le locuteur infère personnellement l'état de l'interlocuteur à partir de ce qu'il peut voir, alors que l'énoncé (486) semble suggérer que les indices de l'état de l'interlocuteur sont potentiellement observables par tout le monde.

Enfin, certains adverbess permettent des effets sémantiques que les autres marqueurs inférentiels expriment difficilement. Nous avons vu par exemple que *apparently* permet d'insister sur la prémisse de l'inférence et qu'il est associé à une valeur épistémique plutôt forte. *Seemingly* ne prend pas en charge l'énoncé et permet d'exprimer dans certains contextes un écart entre l'apparence et la réalité d'un état des choses, et *obviously* peut encoder une inférence associée à une prise en charge totale, en plus de porter souvent des connotations discursives.

TABLEAU 15 : LES ADVERBES INFÉRENTIELS

Marqueur évidentiel	Prise en charge	subjectif vs objectif	Type d'inférence	Autre trait sémantique
<i>apparently</i>	épi. moyen à fort	(+ intersubjectif)	+ prémisses spécifiques + prémisses de conséquence (+ prémisses sensorielles)	(+ miratif)
<i>presumably</i>	épi. moyen à fort	neutre	tout type	
<i>seemingly</i>	non prise en charge	neutre	à partir de l'aspect d'une entité ou de ouï-dire	
<i>evidently</i>	épi. fort	(+ intersubjectif)	tout type (généralement à partir d'indices spécifiques)	
<i>visibly</i>	prise en charge totale	(+ intersubjectif)	+ prémisses visuelles	
<i>probably</i>	épi. moyen à fort	neutre	tout type	+ emphase sur valeur épistémique
<i>obviously</i>	prise en charge totale	(+ intersubjectif)	(+ prémisses spécifiques) (+ prémisses de conséquence)	+ valeur pragmatique « d'assurance » (+ discursif)

5.7. LES MARQUEURS DE DISCOURS ET LES CONJOINTS

5.7.1. MARQUEURS DE DISCOURS ET EVIDENTIALITE

Les marqueurs de discours représentent un domaine de recherche en linguistique qui souffre d'une absence de consensus (Schiffrin 1988, Fraser 1990, 1996, 1999, Brinton 1996, 2008). Tout d'abord, la terminologie varie beaucoup d'une étude à l'autre. Brinton (2008) observe que les définitions de « marqueur de discours » divergent tellement que le nombre de membres qui font partie de cette catégorie linguistique peut varier d'une simple douzaine à plus de 500. Comme le font remarquer Jucker & Ziv (1998), plus ou moins les mêmes termes sont regroupés sous des étiquettes qui varient selon les auteurs : marqueurs de discours, marqueurs pragmatiques, particules de discours, particules pragmatiques ou connectifs. Ces auteurs listent par ailleurs un certain nombre de fonctions que remplissent ces marqueurs et qui ont été notées au fil des études : les marqueurs de discours peuvent être des outils de connexion de discours ('discourse connectors'), de sollicitation de confirmation ('confirmation seekers'), de complicité ('intimacy signals'), de changement de sujet de conversation ('topic-switchers'), de suggestion (*prompters*), ou des marques d'hésitation ('hesitation markers'), de correction ('repair markers'), de posture ('attitude markers'), d'atténuation ('hedging devices') ou encore de simples mots de remplissage (*fillers*).

Certains auteurs ont établi un lien entre marqueurs de discours et évidentialité (Fraser 1996, Brinton 1990, 1996, 2008 ; Aijmer & Simon-Vandenberghe 2004 ; Precht 2003). Cependant, le problème principal qui survient lorsque l'on tente d'analyser la nature de ce lien est le nombre de définitions qui sont utilisées à la fois pour « marqueur de discours » et pour « évidentialité ». Si l'on prend une définition très large du concept d'évidentialité en lui donnant un sens qui engloberait tout type de formulation linguistique qui encoderait des processus préverbaux de traitement de l'information, on voit bien que de nombreux marqueurs de discours remplissent cette fonction évidentielle.

Le marqueur *y'know* par exemple exprime, selon l'analyse de Schiffrin (1988), que le contenu propositionnel repose sur un ensemble de connaissances partagées entre le locuteur et l'interlocuteur ou sur des faits considérés comme connus de tous.

Le marqueur *oh*, quant à lui, se retrouve souvent dans des contextes de surprise ou, du moins, dans des situations où le locuteur est confronté à des informations qui ne sont pas assimilées depuis longtemps. Ce trait « miratif » du marqueur de discours *oh* peut en contexte suggérer que l'énoncé

repose sur une inférence. Par exemple, si le locuteur ne peut pas observer directement l'état des choses qu'il décrit et qu'il ne vient pas d'en entendre parler, l'interlocuteur comprendra qu'il s'agit d'une inférence :

(487) **Oh**, you don't like this question. (COCA)

Cependant, cet effet de sens est produit par l'interaction du contexte et du marqueur de discours *oh*, et même dans ce type de contexte, *oh* peut avoir une autre fonction plus intersubjective qu'inférentielle. Par ailleurs, *oh* s'emploie très souvent lorsque le locuteur vient de se rappeler d'une information dont il a eu accès par perception directe ou par oui-dire :

(488) So— on Monday, what happened to me? Mmm, **oh**, that was when we went to get pizza! (LAC enr. 2)

Fraser (1996) utilise une autre taxonomie pour classer les marqueurs de discours, et les marqueurs qui pourraient nous intéresser ici sont ceux qu'il appelle « évidentiels » (*certainly, indeed, presumably...*), « de propos rapportés » (*reportedly, it is claimed, it appears...*) et « d'inférence » (*after all, so, then...*).

Fraser (1996) s'appuie cependant sur une définition de l'évidentialité qui est de nos jours obsolète dans la plupart de travaux linguistiques sur cette notion. Selon lui, les marqueurs « évidentiels » signalent le degré plus ou moins élevé d'assurance (positive ou négative) du locuteur en ce qui concerne la véracité du message originel (Fraser 1996 : 18). Cette définition illustre une fois de plus la confusion qui règne souvent entre les notions de modalité épistémique et d'évidentialité.

Les marqueurs de discours constituent ainsi une catégorie linguistique dont la définition change selon les auteurs, à tel point qu'il peut être très difficile de distinguer ce que l'on classe parmi les marqueurs de discours d'autres parenthétiques, connecteurs ou simples adverbes. Bien que le lien établi depuis longtemps entre marqueurs de discours et évidentialité présente un intérêt certain, il convient d'être prudent, car il est particulièrement pertinent lorsque l'on adopte une définition large du terme « marqueur de discours » et surtout du domaine sémantique que l'on appelle « évidentialité ». Selon notre définition restreinte de « marqueur de discours » et « d'évidentialité », les marqueurs de discours ne semblent pas dans l'ensemble être en soi des formes évidentielles, puisqu'ils ont seulement un lien indirect avec le mode d'accès à l'information énoncée.

5.7.2. CONJOINTS ET EVIDENTIALITE

Les conjoints (Quirk et coll. 1972) sont des connecteurs qui relient généralement un énoncé à celui qui le précède. Dans certains contextes, ils établissent un lien entre un élément de la réalité extralinguistique et l'énoncé qu'ils introduisent à condition que le locuteur ait également accès à ce premier élément.

Le lien que certains conjoints établissent est de nature inférentielle : le locuteur s'appuie sur une idée ou un fait précédemment évoqué pour inférer l'état des choses que le conjoint introduit. Voici un exemple du CSC :

(489) I was in year 1 of primary school, **so** I was about 5 or 6. (CSC vid. 2)

Dans cet exemple, la première proposition constitue la prémisse et la deuxième la conclusion d'une inférence de type « effets parallèles » : la correspondance entre le niveau scolaire et l'âge. Le conjoint *so* met ainsi en évidence ce processus inférentiel.

Les marqueurs que nous allons étudier comme potentiels marqueurs inférentiels sont : *so*, *then*, *thus*, *therefore*, *that's why*, *consequently* et *accordingly*. D'autres conjoints pourraient être ajoutés à cette liste, mais nous nous limiterons aux plus courants. Nous appellerons l'ensemble de ces marqueurs des conjoints, malgré l'existence d'autres termes⁷⁷ et bien que ces marqueurs inférentiels soient, dans leur comportement syntaxique, parfois plus proches des adverbes ou des marqueurs de discours que des conjoints. Le marqueur *then* en particulier est très souvent inférentiel lorsqu'il se place en fin d'énoncé, et on ne peut pas parler ici d'emploi en tant que conjoint :

(490) Oh, ok— maybe it's a meteorite **then**. (CSC vid. 6)

Les conjoints inférentiels de l'anglais s'éloignent des marqueurs évidentiels grammaticaux des langues comme le tibétain dans la mesure où ils établissent dans la grande majorité des cas un lien entre deux énoncés, alors que les suffixes évidentiels du tibétain, par exemple, se contentent de préciser que l'énoncé sur lequel ils portent représente la conclusion d'une inférence. Les conjoints inférentiels de l'anglais se traduisent en réalité la plupart du temps par les conjoints inférentiels du tibétain comme *byas.tsang*, *a.ni* ou *'o.na* :

⁷⁷ Voici les termes recensés par Dilin Liu (2008) : 'connective adjuncts' (Huddleston & Pullum 2002 : 775), 'connectives' (Finch 2000 : 91), 'linking adjuncts' (Carter & McCarthy 2006 : 539), 'logical connectors' (Celce-Murcia & Larsen-Freeman 1999 : 519), 'conjunctive adverbials' (Bussmann 1996 : 95; Celce-Murcia & Larsen-Freeman 1999 : 522; Kaplan 1995 : 160), 'conjuncts' (Finch 2000 : 91; Wales 2001 : 77), 'connective adverbs' (Huddleston & Pullum 2002 : 1319), et 'linking adverbials' (Biber et coll. 1999 : 875).

(491)

'o.na rtsed.mo rtse -yag *yin.pa.'dra*
donc jouer NOMZ ESS ICP SENS EPI 2

« Donc, c'est probablement pour jouer. » (TSC enr. 4)

Bien que ces conjoints inférentiels anglais ne soient pas directement comparables aux marqueurs des langues « évidentielles », ils méritent une analyse approfondie, car certains d'entre eux sont très fréquents et contiennent bien un sème inférentiel. Ainsi, on peut postuler que leur présence permet de compenser l'absence d'encodage évidentiel au niveau de la conjugaison des verbes en anglais.

Ils font par ailleurs partie des rares marqueurs qui expriment l'évidentialité inférentielle en conservant la prise en charge totale de l'énoncé à la manière du suffixe inférentiel parfait *-bzhaḡ* en tibétain. Les conjoints inférentiels se distinguent ainsi de l'emploi inférentiel des verbes à sujet-percept, des verbes de cognition, des modaux et de la plupart des adverbes, qui s'accompagnent d'une nuance épistémique.

On peut mettre en parallèle ces conjoints inférentiels avec certaines conjonctions de subordination de cause. Sweetser (1990) parle de l'emploi épistémique des conjonctions causales dans des exemples comme :

(492) The neighbors are not at home, **because** the lights are out. (Sweetser 1990 : 77)

Le terme épistémique ici doit se comprendre au sens large de « rapport à la connaissance », car leur emploi n'exprime pas le doute, mais introduit l'indice qui permet au locuteur d'asserter l'énoncé qui précède. Ainsi, ces conjonctions introduisent la prémisse de l'inférence, alors que les conjoints inférentiels sont suivis de la conclusion.

Il est vrai que ces conjonctions de cause encodent d'une certaine manière l'évidentialité inférentielle, puisqu'en utilisant '..., **because** the lights are out.', on comprend que l'énoncé 'the neighbors are not at home' résulte d'une inférence. Voici un exemple du CSC (extrait de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques) qui nous montre comment l'utilisation d'une conjonction causale peut impliquer que la proposition précédente repose sur une inférence :

(493) No, it's a maze. It's not stalls— it's not— **because** it's not symmetrical. Stalls would be symmetrical. (LAC enr. 1)

Cependant, comme ces conjonctions portent sur la prémisse et non la conclusion de l'inférence, leur emploi est bien distinct des marqueurs évidentiels prototypiques, donc nous ne nous attarderons pas sur elles. Sanders & Sweetser (2009) appellent ces conjonctions (*because, since...*) des 'backward causal connectives' (la proposition qu'ils introduisent exprime la cause et l'autre proposition la conséquence), alors que les conjoints comme *so* ou *that's why* sont des 'forward causal connectives'. Comme nous le verrons, une partie des phénomènes décrits pour les 'backward causal connectives' (Sanders 2005 ; Sanders & Sweetser 2009) s'appliquent également aux 'forward causal connectives'.

5.7.3. FREQUENCE ET REGISTRE

Liu (2008) a mené une étude sur la fréquence des connecteurs logiques en anglais selon les registres. Son étude confirme les résultats de Biber et coll. (1999) : le style académique fait un usage bien plus important des connecteurs logiques (en particulier additifs et adversatifs) par rapport aux autres genres. Cette analyse porte cependant sur l'ensemble des connecteurs logiques, et il note par ailleurs que le registre oral contient peu de connecteurs logiques, à l'exception de *so* et *then*, qui sont très fréquents. Un autre point intéressant relevé par Liu (2008) est que, bien que les registres académique et oral soient les deux genres qui présentent le plus de connecteurs logiques, le registre oral utilise bien plus fréquemment des connecteurs causatifs/résultatifs et séquentiels. Cette observation suggère que les connecteurs causatifs/résultatifs, souvent de nature évidentielle, sont particulièrement nécessaires à l'oral. Cependant, les connecteurs causatifs/résultatifs que le registre oral utilise sont très peu variés, alors que la langue académique a également recours à des connecteurs plus soutenus comme *therefore, consequently* et *thus*.

Le corpus COCA indique les mêmes tendances : *so* est de loin le conjoint le plus fréquent à l'oral (4 347 occurrences par million de mots), suivi de *then* (1 416 occurrences par million de mots), et loin derrière *that's why* (102 occurrences par million de mots). Les autres conjoints présentent une fréquence bien plus élevée dans le registre académique qu'à l'oral : *therefore* (275 occurrences par million de mots dans le genre académique contre 56 à l'oral), *thus* (488 vs 13), *consequently* (57 vs 2) et *accordingly* (31 vs 2).

Le CSC et le LAC présentent des données en accord avec ces statistiques, puisque l'on y trouve un grand nombre d'occurrences de *so* et *then*, quelques *that's why* et aucune occurrence de *thus, therefore, consequently* et *accordingly*. Une étude plus précise est cependant nécessaire, car l'étude

de Liu (2008) et l'analyse statistique de corpus nous renseignent seulement sur la fréquence générale de ces conjoints (et adverbes, marqueurs de discours, etc.), et non sur leur fréquence en fonction de leur sens. En réalité, des marqueurs comme *so* et *then* sont très polysémiques et sont clairement évidentiels dans une minorité de cas seulement. Pour mener une telle étude, une analyse approfondie du contexte pour chaque occurrence en corpus est indispensable, et même avec un accès systématique au contexte, un grand nombre d'emplois ambigus demeurent.

5.7.4. LES DIFFERENTS TYPES DE CAUSES

Pour tenter de mieux saisir la nature du sème inférentiel que contiennent certains de ces conjoints, il est nécessaire de revenir aux trois catégories causales établies par Sweetser (1990 : 77-78) : contenu, épistémique et acte de discours. Les 'backward causal connectives' permettent d'exprimer ces trois types de cause :

— Contenu :

(494) John came back **because** he loved her. (le fait qu'il l'aimait a causé son retour)

— Épistémique :

(495) The neighbors are not at home **because** the lights are out. (l'observation des lumières éteintes permet au locuteur d'inférer que les voisins ne sont pas chez eux)

— Pragmatique ('speech act') :

(496) **Since** you're so smart, when was George Washington born? (les prétentions de supériorité intellectuelle de l'interlocuteur incitent le locuteur à poser une question)

Comme le remarquent Sanders & Sweetser (2009), ces distinctions de catégories causales sont tout aussi pertinentes pour les 'forward causal connectives'. Observons comment le conjoint *so* permet d'exprimer ces trois types de cause :

— Contenu :

(497) John loved her, **so** he came back.

— Épistémique :

(498) The lights are out, **so** the neighbors are not at home.

— Pragmatique ('speech act') :

(499) You're so smart... **so** when was George Washington born?

Le sens qui va nous intéresser ici est le deuxième. Sweetser (1990) nomme cet emploi « épistémique », mais pour être cohérents avec la terminologie utilisée dans cette étude, nous parlerons plutôt d'évidentialité inférentielle.

Quelques travaux ont tenté de distinguer les conjoints selon le type de cause qu'ils permettent d'exprimer, mais les résultats sont mitigés. Selon Sanders (2005), il est possible de distinguer les conjoints néerlandais (*daardoor*, *daarom*, *dus*) relativement clairement en s'appuyant sur ces trois catégories causales, mais la description des conjoints anglais est encore hypothétique et il existe peu d'études quantitatives. Les 'forward causal connectives', comme les 'backward causal connectives', ne semblent pas se démarquer selon les différences de catégories causales qu'ils expriment, mais plus selon des critères discursifs et d'autres nuances sémantiques.

On peut noter toutefois certaines tendances, et il est possible d'écarter d'emblée quelques conjoints et autres locutions résultatives qui ne peuvent pas encoder l'évidentialité inférentielle. Par exemple, la locution *as a result* se limite à l'expression de la conséquence au niveau du contenu et ne peut pas s'employer comme marqueur inférentiel :

(500) * The lights are out. **As a result**, the neighbors are not at home.

Comme nous l'avons vu, le processus inférentiel peut partir de la cause dans le monde matériel pour amener à la conséquence ou de la conséquence vers la cause. Pour tester quels conjoints ont tendance à se limiter à la causalité de contenu et non à l'inférence, on peut prendre pour exemple le deuxième cas, c'est-à-dire, une inférence avec une prémisse-conséquence et une conclusion-cause : 'He bought an 800 dollar watch.' ← 'He is rich.'. Dans ce type de configuration, le lien causal entre

la première et la deuxième proposition ne peut être qu'inférentiel et non matériel. Voici ce que les tests d'acceptabilité révèlent en moyenne⁷⁸ :

- (501) 'He bought an 800 dollar watch...' 'So / Then / ?Therefore / ?Thus / ??That's why /
??Consequently / ??Accordingly /*As a result, he is rich.'

On voit ainsi que certains conjoints ne peuvent pas vraiment s'employer pour l'expression de l'inférence et se limitent à d'autres types de rapport causal, tandis que d'autres sont d'un usage problématique et d'autres conviennent tout à fait. Une analyse plus précise reste nécessaire pour déterminer si les conjoints acceptés ou problématiques ici conviennent pour l'expression de l'inférence dans d'autres contextes.

5.7.5. L'EMPLOI DE *SO* COMME MARQUEUR INFÉRENTIEL

Le premier point à relever en ce qui concerne le marqueur *so* concerne son haut degré de polysémie. *So* a subi plusieurs étapes de désémantisation et se classe dans certains de ses emplois parmi les marqueurs de discours, auquel cas il remplit différentes fonctions principalement discursives. Schiffrin (1988) pose la valeur de résultat comme un invariant dans son analyse sémantique et discursive de *so*. Cette valeur résultative se décline sur le plan discursif (comment un élément de discours mène à un autre), sur le plan conceptuel (comment le locuteur infère une connaissance à partir d'une autre) et sur le plan des actions (ce qui motive les actes du référent du sujet). Cependant, déterminer les cas où *so* a réellement un emploi inférentiel n'est pas si simple, car ces différents plans peuvent se chevaucher et de nombreux énoncés sont ambigus.

Observons tout d'abord les différentes fonctions discursives que la recherche sur *so* en tant que marqueur de discours a mises au jour. Selon Müller (2005), le marqueur de discours *so* peut agir sur deux plans. Sur le plan textuel, *so* indique qu'un énoncé est le résultat d'un énoncé précédent et permet de sortir d'une digression pour revenir au sujet important de la discussion. Le locuteur peut également utiliser *so* pour introduire un résumé, reformuler une idée ou donner un exemple. Enfin, *so* peut avoir une fonction de transition d'une scène à une autre ou marquer une frontière entre deux types de texte.

⁷⁸ Ces résultats reflètent la moyenne d'un questionnaire que j'ai soumis à six anglophones, à qui j'ai demandé d'évaluer l'acceptabilité des phrases de 0 à 5.

Sur le plan interactionnel, *so* introduit généralement une requête, une question ou l'expression d'une opinion. Bolden (2006) compare *so* et *oh*, et approfondit l'analyse interactionnelle de ces marqueurs de discours en montrant que lorsqu'ils sont utilisés comme préface, *so* introduit un sujet lié à l'interlocuteur, alors que *oh* est plus tourné vers le locuteur. Enfin, Bolden (2009) avance que *so* permet de changer de sujet tout en indiquant que le nouveau sujet abordé était en attente sur « l'agenda interactionnel ».

Ces dernières fonctions interactionnelles de *so* s'éloignent de la valeur résultative du marqueur et ne se confondent généralement pas avec son emploi inférentiel. En revanche, certains emplois textuels de *so* peuvent se confondre avec l'expression de l'évidentialité inférentielle :

(502) And then, they had to take them to get developed— **so** it was way before digital cameras— (CSC vid. 2).

Dans cet extrait, le marqueur *so* peut se lire de deux manières différentes. Si l'on considère qu'il s'agit d'un marqueur inférentiel, la deuxième proposition ('it was way before digital cameras') est une conclusion à laquelle le locuteur arrive grâce à la prémisse représentée par la première proposition ('they had to take them to get developed'). Cependant, on peut penser également que *so* ne marque pas ici la progression réflexive du locuteur, mais introduit plutôt une reformulation ou un résumé de ce qui a été dit précédemment.

Lorsque *so* exprime un résultat au niveau du contenu, on peut noter que ce résultat peut être volitionnel (503) ou non (504) :

(503) I was sweating, **so** I put on some of her deodorant. (LAC enr. 2)

(504) I used to ride horses, **so** I know a lot— (LAC enr. 2)

Le conjoint *so* peut difficilement s'interpréter comme un marqueur inférentiel dans ces deux exemples, mais il suffit de changer quelques éléments dans la phrase pour qu'il le devienne :

(505) He was sweating, **so** he probably put on some of her deodorant.

(506) He used to ride horses, **so** I'm sure he knows a lot—

On voit ainsi qu'en introduisant un élément subjectif ou épistémique, *so* marque sans ambiguïté l'inférentiel, donc son statut de marqueur résultatif au niveau du contenu d'un côté, et de marqueur évidentiel d'inférence de l'autre, peut être ambigu dans de nombreux contextes.

Nous avons vu un certain nombre d'énoncés qui illustrent la compatibilité de *so* avec tout type d'inférence (5.7.4) : de la cause vers la conséquence, de la conséquence vers la cause, d'effets parallèles, avec une prémisse ou une conclusion spécifique ou générique. On peut noter par ailleurs que *so* est également compatible avec une inférence de type sémantico-ontologique, comme le montre cet extrait du CSC :

(507) He was polyamorous, **so** he was also dating other people. (LAC enr. 2)

Une fois de plus cependant, il est difficile de savoir s'il s'agit bien d'une inférence ici, ou si *so* a une fonction plus discursive.

Ainsi, ce que l'on peut retenir pour le conjoint *so* est que la haute fréquence de ce marqueur à l'oral s'explique par son caractère polyfonctionnel et polysémique : il peut encoder tout type d'inférence, exprimer un résultat sur le plan du contenu ou avoir simplement une fonction discursive.

5.7.6. L'EMPLOI DE *THEN* COMME MARQUEUR INFÉRENTIEL

À l'instar de *so*, le marqueur *then* est extrêmement courant en anglais oral et d'une grande polysémie. *Then* peut être un simple déictique temporel passé ou futur (508), un séquentiel sur le plan du contenu (509) ou un additif (510) :

(508) Maybe you'll get hotter until **then**— (CSC vid. 2)

(509) Well, I thought they were real, and **then** I realized they were dreams. (CSC vid. 2)

(510) There's no, like, stem to the sunflower, y'know, and **then** sunflowers are more round. (LAC enr. 1)

Comme le montre l'exemple (510), le sens de *then* a évolué pour couvrir des domaines sémantiques plus abstraits et discursifs. Ce sens de continuation logique et discursive se retrouve également dans la paire 'if...then' :

(511) ... if I'm employed, **then** I'll have lots of pets and stuff. (LAC enr. 2)

Dans cet exemple, *if* introduit la protase et *then* l'apodose. La présence de *if* place les deux énoncés dans le virtuel : en envisageant la condition selon laquelle la locutrice serait employée, la

conséquence logique est qu'elle aura beaucoup d'animaux. Il semblerait que l'utilisation de *then* en tant que marqueur inférentiel soit dérivée de cet emploi où il complète *if*. Observons un exemple :

- (512) ALI: They have big horns, don't they?
CHR: Yeah—
ALI: Ok, **then** they're probably yaks. (CSC vid. 6)

Dans cet extrait, *then* pointe en direction du discours précédent, et à partir de l'idée présentée par son interlocuteur, le locuteur infère l'état des choses représenté par *p* (they / be yaks). On peut interpréter ce *then* comme l'introducteur d'une apodose, la protase implicite étant : 'If that's the case...?'.
.

Plusieurs points séparent *so* et *then* en tant que marqueurs inférentiels. *So* est le marqueur privilégié lorsque le locuteur souhaite créer un lien entre une prémisse et une conclusion à l'intérieur d'une même phrase, alors que *then* permet en général de rebondir sur les informations apportées par l'interlocuteur. Ce caractère interactionnel de *then* lui confère également un sens généralement miratif : l'inférence du locuteur a lieu sur le vif.

On peut se demander cependant si *then* possède bien intrinsèquement un sens inférentiel dans ces emplois, ou si le sens inférentiel n'est pas plutôt un effet d'implicature lié à un emploi principalement discursif. On retrouve *then* dans des énoncés qui ne sont pas inférentiels, et où il indique simplement que le locuteur rebondit sur ce que son interlocuteur a dit. Voici un extrait du CSC, l'exercice consistant à raconter une histoire personnelle où quelqu'un a eu peur :

- (513) SAM: I have one from when I was a kid—
NAT: Ok, you go for it **then**. (LAC enr. 2)

Dans cet extrait, il est indéniable que *then* ne marque pas une inférence, bien que son emploi se rapproche des exemples « inférentiels » que nous avons vus précédemment, ce qui tend à montrer que le caractère inférentiel de *then* est un effet d'implicature de sa fonction discursive : l'énoncé sur lequel il porte est dans la continuité directe de ce que l'interlocuteur vient d'exprimer.

5.7.7. L'EMPLOI DE *THEREFORE* COMME MARQUEUR INFÉRENTIEL

Le dernier conjoint que nous souhaitons analyser malgré sa très faible fréquence à l'oral est *therefore*. Comme l'ensemble des conjoints résultatifs que nous avons vus, il possède plusieurs emplois et peut tout à fait exprimer la causalité sur le plan du contenu :

(514) 'Your honor, I am an innocent man. I **therefore** plead not guilty.' (COCA)

Le point intéressant concernant *therefore*, lorsqu'il est employé en tant que marqueur inférentiel, est qu'il exprime un type d'inférence particulier : l'inférence à prémisse mentale. Cette affinité de *therefore* pour les raisonnements intellectuels élaborés en fait un conjoint de prédilection pour les syllogismes :

(515) All men are human; all humans are mortal; **therefore** all men are mortal. (Merriam-Webster online)

Ainsi, à la manière du marqueur épistémique *yod.kyi.red* en tibétain, le conjoint *therefore* ne convient pas pour les inférences qui reposent directement sur une prémisse sensorielle. On peut comparer :

(516) [looking at the wet grass] ?? **Therefore**, it rained yesterday.

(517) All public school teachers and administrators have at least a college education; **therefore**, education as a measure of individual socioeconomic status (SES) is not useful within this cohort. (COCA)

En conclusion, les conjoints inférentiels de l'anglais ne sont pas directement comparables aux suffixes verbaux inférentiels du tibétain. Ils établissent un lien direct avec ce qui précède, ou parfois avec la situation extralinguistique, et mettent ainsi en évidence que l'inférence repose sur une prémisse. Cependant, les conjoints inférentiels de l'anglais ont suscité notre intérêt pour plusieurs raisons. Ils sont très fréquents et permettent ainsi peut-être de compenser l'absence d'évidentialité grammaticalisée au niveau du verbe en anglais en signalant que la proposition qu'ils introduisent repose sur une inférence. De plus, ils permettent d'exprimer l'inférence sans apporter de nuance épistémique à la phrase, ce qui est impossible avec la majorité des marqueurs inférentiels de l'anglais. Ils peuvent ainsi remplir une fonction comparable au suffixe non épistémique *-bzhang* en tibétain. Par

ailleurs, les conjoints présentent l'intérêt de se situer en arrière-plan sur le plan informatif et ne font donc pas d'ombre au contenu principal de l'énoncé.

Nous avons tenté de dégager quelques règles quant à l'usage des conjoints inférentiels à l'oral et avons vu qu'ils expriment l'évidentialité inférentielle sans ambiguïté seulement dans une minorité de cas. Dans la majorité de leurs emplois, les conjoints résultatifs expriment d'autres types de causalité, remplissent des fonctions discursives ou possèdent une valeur ambiguë.

TABLEAU 16 : LES CONJOINTS INFÉRENTIELS

Marqueur de discours	Type d'inférence	Trait sémantique supplémentaire
<i>so</i>	tout type	
<i>then</i>	tout type	(+ s'appuie sur les propos de l'interlocuteur)
<i>therefore</i>	+ prémisses mentale + inférence élaborée	

5.8. LA MULTIMODALITE

En observant le CSC, on trouve peu de signaux frappants qui marquent l'évidentialité inférentielle. De manière générale, l'évidentialité inférentielle repose sur des processus réflexifs, alors que l'évidentialité perceptive directe met en œuvre la mémoire autobiographique, et l'évidentialité par ouï-dire repose plus sur la mémoire sémantique, et parfois autobiographique. Selon le courant de la « programmation neurolinguistique » (PNL), l'attitude de notre interlocuteur, et en particulier la direction de son regard avant qu'il parle, donne des indications sur le type de processus qu'il met en œuvre pour accéder à l'information (Brandler & Grinder 1976). Cependant, l'investigation scientifique des signaux notés par les défenseurs de cette théorie a donné des résultats mitigés, et bien qu'il semble logique que l'attitude de quelqu'un qui fait appel à sa mémoire autobiographique, sémantique ou à ses capacités réflexives soit visiblement différente, il n'a pas été démontré qu'une personne non formée puisse décoder ces indices très subtils. En observant attentivement le CSC, je n'ai pas trouvé de signes distinctifs qui permettent de distinguer à partir de la posture, de la gestuelle et des attitudes faciales, un sujet qui est en pleine réflexion et fait ainsi appel à des processus inférentiels, d'un sujet qui tente de retrouver des souvenirs dans sa mémoire autobiographique ou sémantique. Nous reviendrons sur ce point en 6.5.

En revanche, certains types de prosodie et de gestuelle, au moment où le sujet produit un énoncé, semblent suggérer un mode d'accès inférentiel à l'information.

a) Gestuelle réduite et schématique

Comme nous l'avons vu en 4.5, une gestuelle particulièrement prononcée et iconique peut être un signe que le locuteur a été témoin de la scène qu'il raconte. Inversement, une gestuelle très réduite ou schématique peut suggérer un mode d'accès inférentiel à l'information dans un certain contexte. Imaginons que quelqu'un rentre chez lui plus tard que prévu et dit à son colocataire :

(518) There was an accident on the bridge. (COCA)

Si le locuteur utilise (lorsqu'il prononce cette phrase ou pour la suite de sa description) des gestes iconiques détaillés qui miment le moment où la voiture a percuté le parapet du pont, on aura tendance à penser qu'il a été témoin direct de l'accident. Si en revanche, il ne fait quasiment aucun

geste ou fait des gestes très schématiques, on pourra penser qu'il n'a pas vu l'accident directement, mais a pu l'inférer en voyant par exemple les conséquences de l'accident.

Ces indices multimodaux suggèrent cependant un mode d'accès inférentiel dans un contexte précis et l'opposition que l'on peut noter correspond plus à l'opposition « perceptif direct » vs « non perceptif direct », puisque l'absence de gestuelle ou une gestuelle très schématique peut également suggérer un mode d'accès par ouï-dire.

b) Intonation mirative

Comme nous l'avons vu pour le marqueur de discours *oh*, le miratif peut dans certains contextes suggérer un mode d'accès inférentiel à l'information (5.7.1). DeLancey (2001) avance que le miratif peut être marqué par une intonation particulière en anglais. Une information nouvelle pour le locuteur aura un contour informatif bien plus haut au niveau de la tonique par rapport à une affirmation simple. Observons un exemple du CSC :

- (519) SCO: ... I think they first spoke to each other in a nightclub, which is not the most romantic sort of errr fairy tale thing, but that's how they met and I think my mum fell down the stairs maybe.
HAN: and your dad picked her up-
SCO: and my dad picked her up, yeah.

Dans cet extrait, HAN infère la suite de l'histoire de la rencontre des parents de SCO lorsqu'elle dit : 'and your dad picked her up'. L'intonation qu'elle utilise a un contour typiquement miratif, car il s'agit d'une nouvelle information qu'elle vient d'inférer, alors que si elle avait déjà eu connaissance de cette information (par ouï-dire par exemple), le contour intonatif aurait été différent. Ainsi, dans des contextes où l'interlocuteur sait que le locuteur ne vient pas d'apercevoir ou d'apprendre par ouï-dire ce qu'il énonce, une intonation mirative peut suggérer un mode d'accès inférentiel à l'information.

c) Utilisation d'un déictique pour désigner un indice

Une manière plus directe de spécifier un mode d'accès inférentiel à l'information est d'utiliser un geste déictique en direction d'un indice qui a permis l'inférence. Dans ce cas, la gestuelle n'est pas redondante au contenu de l'énoncé, mais le complète en indiquant la source de l'information.

Lors de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques, les sujets ont souvent pointé en direction de certaines parties des images pour justifier leur inférence :

(520) ERA: It looks like a— almost like a louse to me.

DIN: Y'know, I think it's a close-up. (CSC vid. 11)

Tandis que DIN dit 'y'know, I think it's a close-up.', il fait un geste de pointage en direction des détails de l'image qui lui ont permis d'arriver à cette inférence.

Dans ce cas précis, il est vrai que le contexte suffit à lui tout seul pour comprendre que DIN fait une inférence, mais on peut imaginer d'autres contextes où l'utilisation de gestes déictiques permet de spécifier un mode d'accès inférentiel à l'information. Par exemple, si le locuteur utilise une phrase comme (521), on ne peut pas savoir en soi s'il s'agit d'un état des choses qu'il a perçu directement, qu'il a inféré ou dont il a eu accès par ouï-dire :

(521) The neighbours are back home.

En revanche, si le locuteur pointe du doigt un indice comme la lumière dans la maison ou la voiture garée, il ne fait plus de doute que cet énoncé repose sur une inférence, et ainsi ces gestes déictiques peuvent être une manière de compenser l'absence de marquage évidentiel inférentiel dans la grammaire du groupe verbal anglais.

d) Gestuelle iconique qui désigne un indice

Une autre manière d'attirer l'attention sur un indice et, en conséquence, de spécifier que l'énoncé repose sur une inférence est d'utiliser des gestes iconiques qui représentent cet indice. Par exemple, lors de l'exercice de reconnaissance d'images énigmatiques, le sujet décrit l'image suivante ainsi :

FIGURE 7 : PHOTO ÉNIGMATIQUE N° 16



(522) A bit— no— I was gonna say a bit of a mummy— (CSC vid. 6)

En énonçant cette phrase, le sujet approche son pouce et son index et fait glisser sa main horizontalement, comme pour mimer les différentes couches de papier superposées qui lui font penser aux bandages d'une momie.

Dans ce cas également, le contexte suffit pour savoir que cet énoncé repose sur une inférence, puisque l'exercice lui-même vise à en éliciter. Cependant, cet exemple permet d'attirer l'attention sur la possibilité d'utiliser des gestes iconiques à la place de gestes déictiques dans le but de représenter des indices, et ainsi de spécifier un mode d'accès inférentiel à l'information.

FIGURE 8 : BRI ET LIN (CSC VID. 6 21:00)

e) Geste d'enchaînement

Un dernier geste qui peut suggérer indirectement un mode d'accès inférentiel à l'information consiste à indiquer que l'énoncé repose sur ce qui a été dit précédemment en utilisant un geste d'enchaînement. Ce type de geste peut se réaliser de différentes façons : la paume de la main verticale ou l'index tendu dessine furtivement un arc de cercle vers la droite ou en avant. Ce type de geste décrit une transition entre le contexte précédent et l'énoncé, et peut ainsi se comparer à des conjoints comme *then* :

(523) **Then** he isn't really your friend, is he? (COCA)

Un geste d'enchaînement n'encode pas en soi l'évidentialité inférentielle, mais le fait que l'énoncé repose sur le contexte précédent, comme pour le conjoint *then*. Par implicature, signifier qu'un énoncé repose sur les connaissances apportées par le contexte précédent peut suggérer un mode d'accès inférentiel à l'information.

Nous voyons ainsi que les anglophones peuvent utiliser un certain nombre d'outils multimodaux qui permettent de laisser entendre que leur énoncé repose sur une inférence. À l'observation du CSC cependant, ces outils sont plutôt rares et possèdent un sens plus large que la spécification évidentielle puisqu'ils suggèrent un mode d'accès inférentiel seulement par implication (en anglais, *entailment*) ou implicature.

5.9. CONCLUSION

Nous avons vu que la notion d'inférence recouvre de nombreux processus cognitifs différents qui permettent d'acquérir une nouvelle information à partir d'une autre information présente dans la situation ou disponible dans les connaissances du locuteur. Différents critères permettent de catégoriser ces processus inférentiels, et pour ce qui est de la description des formes linguistiques, trois paramètres semblent essentiels : la nature sensorielle ou mentale de la prémisse, l'étendue spécifique ou générique de la prémisse, et le lien logique entre la prémisse et la conclusion (cause vers conséquence, conséquence vers cause, effets parallèles ou sémantico-ontologique).

L'évidentialité inférentielle est souvent associée à la modalité épistémique, mais il est nécessaire de dissocier les deux, puisque les tibétophones ont fréquemment recours au suffixe parfait *-bzhang* qui, bien qu'inférentiel, implique une prise en charge totale de l'énoncé. En comparant les deux corpus, nous avons vu que l'anglais possède bien des moyens d'exprimer une inférence sans réduire la prise en charge de l'énoncé (verbe de perception involontaire complété par une subordonnée tensée, l'adverbe *obviously* ou le conjoint *therefore*), mais que ces formes apparaissent rarement, et qu'en conséquence, le trait inférentiel du suffixe *-bzhang* n'est généralement pas traduit en anglais. En revanche, l'anglais, comme le tibétain, possède un grand nombre de marqueurs qui sont à la fois épistémiques et inférentiels. Il s'agit principalement de suffixes verbaux en tibétain, alors que l'anglais a fréquemment recours à des verbes de cognition, des modaux et des adverbes. Par ailleurs, l'anglais et le tibétain font usage de formes qui ont pour sens principal l'expression de l'apparence ou de la comparaison, et qui prennent un sens inférentiel par implicature. Ce sont les marqueurs *mdog.kha.po*, *bzo.'dra(s)* et *'dra.bo* en tibétain, et les verbes à sujet-percept en anglais, qui entrent dans diverses constructions.

Le domaine de l'évidentialité inférentielle en anglais se compose ainsi de verbes de perception involontaire, de verbes à sujet-percept, de verbes de cognition, de modaux, d'adverbes et de conjoints. Les verbes de perception involontaire peuvent exprimer une inférence à prémisse sensorielle lorsqu'ils sont complétés par une subordonnée tensée. Ce type de complémentation permet de faire une inférence sur un état des choses passé, présent ou futur tout en conservant la prise en charge totale de l'information contenue dans la subordonnée. Cependant, un verbe de perception involontaire complété par une subordonnée tensée peut encoder d'autres types de qualification évidentielle comme la perception directe (en insistant sur l'idée qu'a suscitée la perception) ou le oui-dire (pour *see* ou *hear*). Les verbes de perception involontaire sont par ailleurs

plus ou moins polysémiques : *see* peut par exemple exprimer une inférence purement intellectuelle et *feel* encode une inférence qui se fonde sur un ressenti tactile, proprioceptif, intéroceptif ou intuitif.

Les verbes à sujet-percept ont pour sens premier la description de l'apparence d'une entité et c'est seulement par implicature qu'ils peuvent suggérer l'évidentialité inférentielle. L'état des choses inféré est alors non pris en charge, contrairement à l'utilisation des verbes de perception involontaire. Les verbes à sujet-percept entrent dans plusieurs types de constructions : complémentation par un syntagme adjectival, par *like* + GN, par *like / as if* + *sub. tensée* et par *to be. Seem* et *appear* peuvent en plus être suivis d'une subordonnée infinitive, et *seem* d'une subordonnée tensée. *Look* et *sound* possèdent deux sens bien distincts : l'inférence qui repose sur du sensoriel (visuel pour *look* et auditif pour *sound*) et l'inférence qui repose sur du ouï-dire (écrit, schématique ou symbolique pour *look*, et écrit ou oral pour *sound*). *Feel* a un comportement différent des autres verbes à sujet-percept lorsque son sujet est un être animé : le sujet est alors normalement l'expérimenteur (de la sensation ou de l'inférence), et non le percept. Enfin, *seem* et *appear* encodent une inférence plus mentale que sensorielle et permettent des constructions, et ainsi des effets de sens, impossibles avec les autres verbes du système.

De nombreuses formules qui incluent un verbe de cognition à la première personne (généralement au présent) ont évolué pour encoder des valeurs épistémiques et inférentielles : *I guess*, *I suppose*, *I assume*, *I presume*, *I bet*, *I imagine*, *I suspect*, *I gather*, *I reckon*, *I figure*, etc. Le sens originel de ces formules s'est édulcoré, à tel point que ces marqueurs inférentiels sont synonymes dans certains contextes. Ainsi, les paramètres qui motivent l'utilisation d'un verbe de cognition plutôt qu'un autre dans une perspective de qualification inférentielle sont difficiles à cerner, d'autant plus que les différences idiolectales, dialectales et générationnelles sont importantes. Ces formules se distinguent en partie par des critères de fréquence et de registre, *I guess* étant de loin la plus courante.

Des formules comme *I guess*, *I bet* (plutôt américain), et *I reckon* (plutôt britannique) sont d'un registre légèrement familier, alors que *I suppose*, *I assume* et *I presume* sont des formules légèrement plus soutenues. Ainsi, le besoin de variété stylistique explique en partie la diversité de ces formes. D'un point de vue sémantique, *I guess* et *I suppose* sont plus ou moins compatibles avec tout type d'inférence, alors que *I assume*, et dans une moindre mesure *I presume*, encodent une inférence qui repose sur des connaissances préétablies. *I bet*, et parfois *I suspect*, apportent une nuance modale à l'encodage inférentiel, alors que *I imagine* insiste sur la représentation mentale de l'inférence.

Comme nous l'avons vu, le recours à un verbe de cognition pour exprimer l'évidentialité inférentielle est une stratégie courante, car ils sont très flexibles syntaxiquement et sémantiquement.

On peut noter enfin que certaines de ces formes sont en cours d'évolution vers une utilisation en tant que marqueurs de discours, puisqu'elles remplissent également des fonctions pragmatiques et discursives, telles que la modération, le marquage de l'hésitation et la gestion du tour de parole.

Certains modaux et quasi-modaux peuvent prendre une valeur épistémique-inférentielle, mais leur emploi connaît des restrictions. Par exemple, les modaux *must* et *will* ne peuvent pas réellement encoder l'évidentialité inférentielle pour un état des choses futur, et inversement, *should* n'est pas inférentiel au passé. Par ailleurs, *should* peut seulement prendre une valeur inférentielle dans certains contextes, puisqu'il ne peut pas encoder une inférence qui va de la conséquence vers la cause, et est difficilement épistémique-inférentiel dans les contextes négatifs. *May*, *might*, *can* et *could* peuvent s'utiliser dans des contextes d'inférence, mais leur sens n'exprime pas l'inférentiel de manière aussi claire que celui des modaux comme *must* ou *should*.

Certains quasi-modaux comme *have to*, *need* et *be supposed to* ont également développé un sens inférentiel dans certains contextes, mais leur valeur radicale semble moins édulcorée que pour les autres modaux dont l'emploi épistémique-inférentiel est bien plus ancien. Nous avons vu par ailleurs que malgré le statut privilégié dont disposent les modaux dans le groupe verbal anglais (puisque'ils ont une position qui leur est consacrée à l'intérieur du GV), ils sont en réalité peu sollicités pour l'expression de l'évidentialité inférentielle à cause d'un certain manque de flexibilité syntaxique et sémantique.

L'anglais possède également plusieurs adverbes qui permettent d'encoder l'évidentialité inférentielle. Il est difficile de généraliser sur cette catégorie de marqueurs inférentiels, car ils ont des effets de sens variés. Un adverbe comme *seemingly* suggère la prise en charge nulle, alors que *apparently* correspond à une prise en charge épistémique moyenne à forte, et que *obviously* est associé à une prise en charge totale de l'énoncé. *Apparently* n'est compatible qu'avec une inférence à prémisse spécifique et de conséquence, alors que *presumably* peut encoder tout type d'inférence. Ce que les adverbes inférentiels ont cependant en commun est le fait qu'ils suggèrent que l'inférence repose sur des indices plutôt intersubjectifs, à la différence des verbes de cognition qui sont généralement sollicités pour des inférences plutôt subjectives. Leur grande flexibilité syntaxique explique leur relative fréquence, puisqu'ils sont peu contraignants pour la construction de l'énoncé, ne changent pas de sens selon le temps et la polarité de l'énoncé, et offrent de multiples possibilités en termes de hiérarchie et de structure de l'information.

Enfin, les conjoints inférentiels de l'anglais ne sont pas directement comparables aux suffixes verbaux inférentiels du tibétain. Ils établissent un lien direct avec ce qui précède, ou parfois avec la situation extralinguistique et mettent ainsi en évidence que l'inférence repose sur une prémisse. Cependant, ils sont très fréquents et permettent ainsi peut-être de compenser l'absence d'évidentialité grammaticalisée au niveau du verbe en anglais en signalant que la proposition qu'ils introduisent est le résultat d'une inférence. De plus, ils permettent d'exprimer l'évidentialité inférentielle sans apporter de nuance épistémique à la phrase, ce qui est impossible avec la majorité des autres marqueurs inférentiels de l'anglais, et peuvent ainsi remplir une fonction comparable au suffixe inférentiel parfait *-bzhas* en tibétain. Par ailleurs, les conjoints présentent l'intérêt de se situer en arrière-plan d'un point de vue informatif, et ne font donc pas d'ombre au contenu principal de l'énoncé. Nous avons tenté de dégager quelques règles quant à l'usage des conjoints inférentiels à l'oral et avons vu qu'ils expriment l'évidentialité inférentielle sans ambiguïté seulement dans une minorité de cas, quand ils n'expriment pas d'autres types de causalité ou ne remplissent pas des fonctions purement discursives.

L'inférentiel est sans doute la branche évidentielle la plus vaste et la plus complexe, et nous a donc posé certaines difficultés d'analyse. D'un point de vue conceptuel, on se rend compte que les processus inférentiels sont omniprésents dans tout acte de discours, et les critères que l'on peut donner pour tracer des frontières entre ce qui relève de l'inférence et ce qui se rapporte à d'autres types d'accès à l'information sont difficiles à définir.

Par ailleurs, nous avons étudié un certain nombre de marqueurs qui ne semblent pas encoder directement l'évidentialité inférentielle, mais sont malgré tout souvent sollicités dans des contextes d'inférence : les verbes à sujet-percept, certains adverbes (*obviously, visibly...*), certains modaux (*should, could...*) et les conjoints (*so, then, therefore...*). Il n'est pas toujours aisé de déterminer si ces formes expriment simplement l'évidentialité inférentielle par implicature, ou si elles sont polysémiques et incluent intrinsèquement ce trait sémantique dans certains de leurs emplois.

En considérant ainsi le très grand nombre de marqueurs traités, les différences sémantiques subtiles qu'ils présentent, et les importantes variations dialectales et idiolectales (en particulier pour les verbes de cognition, et dans une moindre mesure pour les modaux), on gardera donc à l'esprit que l'analyse proposée reste préliminaire, dans l'attente d'études plus précises.

TABLEAU 17 : LES MARQUEURS INFÉRENTIELS

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Type d'inférence	Subjectif vs objectif	Autre trait sémantique
<i>vb de perception involontaire + sub. tensée</i>	prise en charge totale	généralement sensorielle (canal spécifié)	(+ subjectif)	
<i>vb à sjt-percept</i>	non prise en charge	généralement sensorielle (canal spécifié) mentale (avec <i>seem</i> et <i>appear</i>)	(+ intersubjectif)	
<i>vb de cognition</i>	+ valeur épi. vague dépend : de épi faible à épi fort	généralement tout type	+ subjectif	+ rétention partielle du sens lexical + valeur pragmatique et discursive
<i>modal</i>	dépend : de épi faible à épi fort	généralement tout type (mais contraintes selon modal)	neutre (+ subjectif)	+ rétention partielle du sens radical
<i>adverbe</i>	dépend : totale, épistémique, non prise en charge	dépend : tout type, prémisse spécifique, prémisse de conséquence...	neutre (+ intersubjectif)	
<i>conjoint</i>	prise en charge totale	dépend : tout type, mental...	neutre	+ lien logique avec discours précédent

Synthèse chapitre 5 :

- L'inférentiel est associé à la modalité épistémique, parce qu'un locuteur est généralement moins sûr de ce qu'il a inféré que de ce qu'il a perçu directement, mais l'anglais et le tibétain possèdent des marqueurs inférentiels non épistémiques (*-bzhas* en tibétain, *vb. de perception involontaire + sub. tensée* en anglais)
- Le type de prémisse est un critère pertinent pour le choix des marqueurs inférentiels : prémisse sensorielle ou mentale, spécifique ou générique, de cause ou de conséquence.
- Il est nécessaire de distinguer les marqueurs épistémiques-inférentiels des marqueurs seulement épistémiques. Lorsque le locuteur doute à cause de sa mémoire, il aura tendance à utiliser *I think*, alors qu'une information inférée et probable sera marquée par des formes comme *I guess, must* ou *presumably*.
- Les marqueurs inférentiels anglais appartiennent à diverses catégories syntaxiques : les verbes de perception involontaire (+ sub. tensée), les verbes de cognition, les modaux, les adverbes, les conjoints (ou marqueurs de discours) et les formes multimodales.
- Les verbes à sujet-percept entrent dans différentes constructions évidentielles : + *adj.*, + *like + GN*, + *like/as if + sub. tensée*, + *to be*. *Look* et *sound* peuvent encoder une inférence à prémisse sensorielle ou verbale. *Seem* et *appear* encodent une inférence plus mentale que sensorielle.
- Un grand nombre de verbes de cognition (au présent et avec le sujet *I*) entrent dans une construction épistémique-inférentielle. Ils sont quasi-synonymes, et se distinguent sur le plan du registre et de la fréquence, ainsi que par certains effets de sens qu'ils conservent de leur sens non qualificationnel.
- Le sens épistémique-inférentiel de certains modaux et quasi-modaux est soumis à différentes contraintes, et le système est particulièrement asymétrique. *Must* marque une valeur épistémique forte et n'est généralement pas épistémique-inférentiel pour un procès futur. *Should* encode une inférence de la cause vers la conséquence, et n'est pas épistémique-inférentiel au passé. *Will, may, might, can, could, have to, need* et *be supposed to* sont marginalement épistémiques-inférentiels.
- Les adverbes épistémiques-inférentiels s'accompagnent de différents types de prise en charge. *Apparently* encode une inférence qui a pour prémisse une conséquence spécifique, alors que *presumably* est compatible avec tout type d'inférence.
- Les conjoints *so, then* et *therefore* peuvent marquer une inférence qui s'appuie sur le contexte précédent. *So* et *then* ont des valeurs discursives. *Therefore* marque une inférence élaborée à prémisse mentale.
- Certaines formes multimodales peuvent suggérer que le locuteur fonde ses propos sur une inférence : une gestuelle réduite et schématique, une intonation mirative, la désignation d'un indice (par geste déictique ou iconique) ou un geste d'enchaînement.

CHAPITRE 6 : LE OUI-DIRE

Ce chapitre a pour objectif de rendre compte des différents outils dont dispose l'anglais pour exprimer un mode d'accès verbal à l'information énoncée. Nous allons d'abord aborder le oui-dire d'un point de vue conceptuel en exposant trois paramètres opérants pour distinguer les marqueurs : la hiérarchie de l'information, la prise en charge et la description de la situation d'acquisition. Nous comparerons ensuite les parties tibétaine et anglaise du corpus contrastif pour déterminer quels sont les marqueurs de oui-dire les plus courants dans les deux langues et établir des équivalences.

Dans une deuxième partie, nous étudierons plus en profondeur les marqueurs de oui-dire anglais, selon leur appartenance syntaxique : les verbes de perception, les verbes de discours, les adverbes, le circonstant *according to X* et les formes multimodales.

6.1. LA NOTION DE OUI-DIRE

6.1.1. POINT DE VUE CONCEPTUEL

L'évidentialité par oui-dire peut se concevoir en considérant tout d'abord comment le langage se construit dans la polyphonie (voir notamment Bres 2005, Ed.). La notion de polyphonie est omniprésente dans toute manifestation linguistique puisque la genèse même d'une langue, ainsi que l'acquisition du langage chez l'enfant, repose sur la reproduction et l'appropriation de l'altérité énonciative. Les nouveaux concepts émergent par la confrontation de plusieurs voix et nos formulations individuelles sont sans cesse façonnées par le discours d'autrui. Selon Anscombe (2014 : 7), « la polyphonie voit tout énoncé comme mettant en jeu une multiplicité de voix éventuellement autres que celles du locuteur. » Cette notion a ainsi un champ d'application très vaste puisque de nombreux travaux de philosophie du langage, de stylistique et de grammaire s'y réfèrent. L'évidentialité par oui-dire correspond ainsi à un domaine sémantique plus restreint que la polyphonie. Pour parler de oui-dire dans le cadre de la théorie de l'évidentialité, une phrase doit comporter un marquage formel d'accès verbal à l'information énoncée. Un marqueur de oui-dire

indique ainsi que l'information principale contenue dans l'énoncé est fondée sur des rumeurs, sur les propos de quelqu'un, ou sur un document écrit.

Le discours rapporté est une des formes que prend la polyphonie dans le discours et qui comporte une littérature abondante, à la fois en théorie d'analyse littéraire et en linguistique. Nous allons exposer quelques points essentiels ici, et nous reviendrons sur certains détails dans notre analyse des verbes de perception, des verbes de discours et de la multimodalité.

Huddleston & Pullum (2002 : 1023) notent que ce que la tradition grammaticale appelle le « discours rapporté » est un terme générique qui désigne le fait de rapporter des phrases d'une conversation, des passages de textes écrits, mais aussi des pensées qui n'ont jamais été verbalisées. À l'intérieur du discours rapporté, il est courant de distinguer le discours direct et le discours indirect. Du point de vue de la grammaire, la différence principale entre les deux réside dans l'utilisation particulière des expressions déictiques : un grand nombre de pronoms, démonstratifs, conjugaisons et expressions de temps et d'espace sont réajustés au discours indirect en prenant comme point de référence le nouveau moment d'énonciation. La position théorique traditionnelle nous dit que le discours direct représente une citation mot pour mot et que le discours indirect est une simple paraphrase de ce que l'on a entendu. Cette vue est cependant peu conforme à la réalité, car même si le discours direct semble présenter un énoncé en ses termes originels, il s'agit la plupart du temps d'une reconstruction approximative, ne serait-ce que parce que notre mémoire encode rarement les mots exacts, mais plutôt le sens général.

Il est vrai cependant que le locuteur qui utilise le discours direct semble s'engager à ne pas trahir la formulation exacte de la personne qu'il cite, même si ce n'est que rarement le cas. Le tibétain ne possède pas de discours indirect, mais seulement un discours direct et un discours rapporté hybride (Tournadre & Sangda Dorje 1998). Le TSC semble indiquer que le discours indirect en tibétain (ainsi que le discours rapporté hybride, ou l'utilisation des enclitiques *-za* et *-ze*) est bien une simple simulation du discours originel. Les sujets du TSC ont régulièrement cité les personnages de la bande dessinée que je leur ai demandé de lire en utilisant le discours direct, mais souvent sans avoir recours aux termes exacts. Ainsi, dans la bande dessinée, un moine tibétain qui suit Milou dit :

(524)

khyi 'di=s *nga-tsho*= 'i *lam.kha* *bstan-mkhan* *red.*'dug
chien DEM=ERG nous=GEN chemin montrer-NOMZ ESS CONCL

« Ce chien nous indique le chemin. » (extrait de *Tintin au Tibet*, de Hergé p.52)

Cependant, cette même phrase a été rapportée par un sujet comme :

(525)

khyi 'di=s nga-tsho='i lam.kha bstan-gyi.yod.pa.'dra -ze
chien DEM=ERG nous=GEN chemin montrer-ICP SENS EPI 2 -OUI

« Il dit : ‘Ce chien nous indique probablement le chemin.’ » (TSC enr. 3)

Étant donné que la bande dessinée est devant les yeux du sujet, s’il avait oublié les termes exacts utilisés, il lui suffirait de relire la bulle, ce qui suggère que lorsque le locuteur utilise le discours direct en tibétain, on n’attend pas de lui qu’il reprenne les termes exacts qu’il a entendus, malgré l’impression d’authenticité que confère cette forme.

Clark & Gerrig (1990) proposent une analyse des facteurs qui motivent l’utilisation du discours direct ou du discours indirect en anglais. Selon eux, la distinction principale entre les deux types de discours rapporté ne se situe pas tant au niveau du contenu de la citation que sur le plan du rendu stylistique. Le discours direct est utilisé avant tout dans le but de rendre l’exposition de ce qui a été entendu plus « vivant », en donnant à notre auditeur une expérience plus colorée et plus proche de ce que l’on a ressenti au moment où on nous a fait part de cette information. Le discours indirect fournit une simple description de ce qui a été dit, sans nous donner plus d’informations sur la forme, que ce soit l’intonation ou les mots choisis, ce qui affaiblit ainsi son impact émotionnel. Le discours indirect présente une information comme déjà assimilée et n’a pas la spontanéité du discours direct. En contrepartie, le discours indirect ne présente pas de rupture syntaxique et prosodique dans la phrase et permet en conséquence une énonciation plus fluide. De plus, ce type de discours rapporté est particulièrement approprié lorsque l’on souhaite inviter l’interlocuteur à une attitude réflexive ou lorsque l’on souhaite faire passer une information en atténuant sa coloration émotionnelle pour différentes raisons pragmatiques.

Le psychologue Yao (2011) a testé l’impact cognitif et émotionnel du discours direct. Il a montré que l’écoute et la lecture silencieuse de phrases au discours direct déclenchaient une activité plus importante des zones du cortex auditif liées à la sélection des voix, ce qui confirme l’intuition de perception d’une « voix intérieure » lors de la compréhension de phrases au discours direct. Il a également obtenu des résultats préliminaires qui suggèrent que le caractère plus « vivant » du discours direct s’observe dans le mouvement oculaire et les expressions faciales des sujets qui lisent des phrases de ce type de discours rapporté.

En réalité, la distinction entre discours direct, indirect et indirect libre est problématique lorsque l’on consulte des corpus authentiques, puisqu’un grand nombre d’énoncés font usage de

caractéristiques qui appartiennent aux trois types de discours rapportés ou enchaînent même ces trois types dans la même phrase. Ainsi, il est courant que des passages au discours indirect incluent des éléments déictiques et intonatifs qui appartiennent en réalité à l'énoncé originel et qui ne sont donc pas recalculés selon le centre déictique et le point de vue du nouveau locuteur. Inversement, des passages qui semblent être au discours direct peuvent inclure des éléments qui sont les formulations propres au nouveau locuteur (6.3.5 et 6.5). Pour rendre compte plus précisément de l'ensemble de ces phénomènes, il est nécessaire de faire appel aux notions de point de vue, de perspective et à la théorie des espaces mentaux. Pour plus de renseignements, on pourra consulter Sanders & Redeker (1996), ainsi que Dancygier & Sweetser (2012).

Je traiterai peu du discours direct et indirect libre dans cette étude, parce que le discours indirect présente une configuration sémantique bien plus proche des marqueurs évidentiels prototypiques. En effet, comme le discours direct est censé représenter l'énoncé tel qu'il a été prononcé, son emploi met en avant la production de l'énoncé dans le passé, alors que le discours indirect présente une information assimilée⁷⁹ par le locuteur tout en précisant que cette information a été obtenue par ouï-dire.

Je ne traiterai que très peu également des cas de « citations hybrides » (voir notamment Clark & Gerrig 1990), que ce soit des « citations métalinguistiques » comme en (526), des « citations partielles » (en anglais, *mixed quotations*) comme en 0, ou des « citations ironiques » (en anglais, *scare quoting*), comme en 0 :

(526) There's something disquieting about the way "wedlock" rhymes with "deadlock". (COCA)

(527) A United Nations official said that inspectors "kept that in the back of their minds" while looking for evidence of mobile germ plants. (COCA)

(528) His most impressive feat consists of citing "amazing" coincidences which any reader could demonstrate to be false. (COCA)

Ces différents exemples indiquent que les citations hybrides ne sont pas des cas prototypiques d'évidentialité par ouï-dire, car elles ne portent pas sur un énoncé asserté mais généralement sur un segment d'énoncé. Par ailleurs, le locuteur utilise habituellement les citations hybrides pour mettre une distance par rapport à une certaine formulation et non pour partager une information qu'il a assimilée⁸⁰.

⁷⁹ Le terme « assimilé » ne signifie pas ici que le locuteur souscrit à l'information qu'il présente, mais que le locuteur l'a intégrée dans ses connaissances tout en sachant que cette information repose sur du ouï-dire et n'est pas nécessairement vraie.

⁸⁰ Pour plus de renseignements sur les citations hybrides, il convient de se référer à Tsohatzidis (1998) et Brabanter (2005).

Plusieurs sous-branches de l'évidentialité par ouï-dire ont été relevées dans la littérature (1.1.3 et 3.3.6). Mon analyse des marqueurs évidentiels en tibétain et en anglais a mis en évidence trois paramètres principaux qui distinguent l'emploi de ces marqueurs. Le premier est la hiérarchie de l'information entre la situation d'acquisition et le message, le deuxième est la prise en charge du locuteur et le troisième concerne les précisions apportées quant à la production du discours originel.

a) La hiérarchie de l'information

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, le statut informatif de la spécification du mode d'accès à l'information fait partie intégrante de la définition de l'évidentialité (Anderson 1986 ; 1.1.2). Pour qu'un marqueur soit considéré comme réellement « évidentiel », il est nécessaire que la qualification évidentielle qu'il apporte à l'énoncé soit en arrière-plan par rapport au message principal et ne prenne pas le dessus sur celui-ci.

Il est très fréquent de faire référence à des propos tenus par quelqu'un d'autre, mais il est erroné de penser que ce type d'énonciation corresponde à chaque fois à de l'évidentialité par ouï-dire. Si la référence à un énoncé est clairement ancrée dans une situation et que cette situation est au premier plan dans le discours, il s'agit simplement de la narration d'un discours ou dialogue passé. Si en revanche, le contenu de l'énoncé cité est de première importance dans la conversation et que le locuteur précise simplement que cette information a été obtenue verbalement (par les propos de quelqu'un d'autre, une rumeur ou un document écrit), il s'agit clairement d'un cas d'évidentialité par ouï-dire. Il existe cependant différentes positions sur ce continuum, selon le poids informatif apporté à la situation d'acquisition ou au message.

Comme nous l'avons souligné, le discours direct se situe sur le plan de la narration d'un discours passé, alors que le discours indirect (en particulier lorsque le locuteur utilise un temps absolu dans sa subordonnée) est plus souvent associé à de l'évidentialité par ouï-dire. On peut comparer :

(529) A few seconds later, **I heard** "It's harder than it looks!" (COCA)

(530) **I heard** it's harder than it looks, so prepare yourself.

L'exemple (529) est ancré dans une situation passée et le locuteur narre une histoire en se référant à ce qu'il a entendu. L'exemple (530) fait également référence à ce que le locuteur a entendu, mais dans une configuration informative différente. Dans cet exemple, le message contenu dans la subordonnée est présenté comme assimilé et il est mis au premier plan par rapport à la discussion présente. La formule *I heard* permet ici simplement de spécifier le mode d'accès à l'information, et effacer ce marqueur ne rend pas la phrase inacceptable, contrairement à la suppression de *I heard* en (529). Nous verrons plus d'exemples qui se situent à différents endroits sur ce continuum « narration d'un discours » vs « évidentialité par ouï-dire » au fur et à mesure que nous étudierons les marqueurs rencontrés dans le CSC et le LAC.

b) La prise en charge

Comme nous l'avons vu en 1.2.2, il existe plusieurs types de prise en charge : totale, réduite, personnelle, nulle et négative. L'utilisation de certains marqueurs évidentiels affecte la prise en charge de l'énoncé, et il s'agit parfois du paramètre principal qui détermine le choix d'un marqueur au lieu d'un autre.

Les suffixes de ouï-dire tibétains *-za* et *-ze* s'accompagnent d'une prise en charge nulle, ce qui signifie qu'ils ne précisent pas si le locuteur souscrit ou non à la véracité de l'état des choses qu'ils qualifient. Selon le contexte, on peut parfois deviner si le locuteur considère cet état des choses comme véridique ou s'il prend de la distance par rapport aux propos d'une autre personne, mais il s'agira simplement d'un effet d'implicature, et rien dans le sens inhérent de *-za* ou de *-ze* n'indique la nature de la prise en charge du locuteur.

En anglais également, le fait d'avoir recours à un marqueur de ouï-dire suspend généralement la prise en charge de l'énoncé qualifié. On peut ainsi comparer :

(531) The Sunday Times journalist made a fraudulent claim and forged the heading of a Ministry letter.

(532) **He said that** [the Sunday Times journalist made a fraudulent claim and forged the heading of a Ministry letter.] (BNC)

L'exemple (531) engage le locuteur sur la véracité de l'état des choses asserté représenté par *p* (the Sunday Times journalist / make a fraudulent claim and forge the heading of a Ministry letter). En revanche, l'exemple 0 n'implique pas une prise en charge de ce même état des choses, mais

engage seulement le locuteur sur le fait que le référent du pronom *he* a bien affirmé l'existence de cet état des choses.

Nous verrons cependant que l'anglais possède une grande variété de marqueurs de ouï-dire qui impliquent ou suggèrent différents types et niveaux de prise en charge.

c) La description de la situation d'acquisition

Le troisième paramètre principal qui différencie les marqueurs évidentiels est celui de leur profil sémantique relatif à la situation d'acquisition de l'information énoncée. De manière générale, plus une forme offre une description détaillée de la situation d'acquisition, plus elle met cette situation au premier plan et s'éloigne ainsi de la fonction d'un marqueur évidentiel. Dans certains cas cependant, un marqueur évidentiel peut avoir un statut en arrière-plan tout en apportant des précisions sur la situation d'acquisition sans faire de l'ombre au message principal de la phrase.

Le premier élément qu'un marqueur de ouï-dire peut spécifier est le médium de communication. Le verbe *hear* implique par exemple généralement un mode d'accès oral, alors que le verbe *read* fait référence à un mode d'accès écrit. Un message transmis par des gestes, des dessins ou des symboles peuvent également être inclus dans l'évidentialité par ouï-dire dans le sens où il s'agit d'actes communicatifs qui comportent un émetteur et un récepteur. Pour ce type de message, le verbe de perception involontaire *see* sera en général privilégié.

Deuxièmement, certains marqueurs de ouï-dire spécifient si le message a été directement adressé au locuteur ou non, ce qui constitue un autre élément distinctif. Ainsi, le verbe *tell* doit généralement inclure le récepteur du message, et une formule comme *I was told* s'emploiera uniquement si le message était directement adressé au locuteur. Il ne pourra pas s'utiliser si ce dernier a entendu cette information à la radio ou dans un discours public par exemple. Inversement, la formule *I overheard* s'emploie uniquement si le message n'a pas été adressé au locuteur.

Troisièmement, il est fréquent qu'un marqueur de ouï-dire apporte des précisions sur la source de l'information énoncée. L'évidentialité par ouï-dire peut se diviser en trois sous-branches : le « rapporté » (source non mentionnée), le « citationnel » (source spécifique mentionnée) et le « ouï-dire générique » (source publique) (3.3.6). Cette dernière branche de l'évidentialité par ouï-dire peut se diviser en de nouvelles sous-branches, qui correspondent à des modes d'accès différents comme les commérages, le discours commun ou l'opinion des autorités scientifiques.

Quatrièmement, un marqueur de ouï-dire peut apporter des éléments d'information sur la scène de communication. Il peut s'agir de plusieurs éléments comme les participants à la situation de

communication (avec l'usage d'un complément d'objet), la manière (*mumble, yell...*) ou le type d'acte de discours (*warn, promise, advise...*).

Enfin, certains marqueurs de ouï-dire apportent des informations plus modales et discursives, comme le jugement du locuteur (*admit, brag...*), le déroulement de la conversation (*add, insist, reply...*) ou le statut général de l'information contenue dans l'énoncé (*reveal*, par exemple, implique généralement le passage d'un secret à une information publique).

Lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des marqueurs qui permettent d'introduire les propos d'autrui dans notre discours, on se retrouve confronté à un nombre presque infini d'outils lexicaux avec des possibilités et nuances sémantiques difficiles à sonder. Nous traiterons un peu plus de ce réseau sémantique lorsque nous aborderons plus particulièrement les verbes de discours, mais il est nécessaire de se rappeler que plus un marqueur apporte des précisions sur la situation d'acquisition, plus il tend à prendre le dessus sur le message qu'il introduit et donc à s'éloigner de la fonction canonique d'un marqueur évidentiel.

6.1.2. COMPARAISON DES DEUX CORPUS

Le tibétain de Lhassa possède deux enclitiques qui permettent de spécifier que l'on fait référence aux propos d'autrui : *-za* et *-ze* (3.3.6). Nous avons vu également que leur distinction est subtile et se situe sur le plan de la hiérarchie informative : *-ze* est plus en arrière-plan que *-za*. En termes de fréquence, l'enclitique *-za* est présent 84 fois dans le TSC, soit une moyenne d'un peu plus de 20 fois par heure et une fréquence estimée à 3 163 occurrences par million de mots. L'enclitique *-ze* apparaît quant à lui 103 fois, soit une moyenne de 25 occurrences par heure et une fréquence estimée à 3 878 occurrences par million de mots.

Le tibétain possède par ailleurs des outils lexicaux qui permettent de faire référence aux propos d'autrui. De nombreux verbes de discours qui régissent des subordinées complétives sont présents dans le TSC. Ces verbes sont, par ordre de fréquence : *zer*, *gsung* (H), *lab*, *bshad* et *skad.brgyab*. Les quatre premiers verbes peuvent se traduire approximativement par « dire » ou « raconter », alors que

le dernier verbe signifie « crier ». On compte 106 occurrences de ces verbes de discours⁸¹ dans le TSC, soit une moyenne de 25 occurrences par heure et 3 991 occurrences par million de mots. Les sujets ont également eu recours à six reprises à des circonstants qui correspondent approximativement à « selon X » en français ou *according to X* en anglais. Il s'agit de *X-gi zer-yag-la* et de *X-gi gsung-yag-la* à l'honorifique. Ces formes sont utilisées par les sujets du TSC pour faire référence au discours de quelqu'un qui connaît mieux le sujet qu'eux. Ces circonstants citent la source des propos en plus de spécifier un mode d'accès à l'information par ouï-dire. Il est également possible d'utiliser des verbes de perception en tibétain, en particulier *go* (« entendre ») pour citer les propos d'autrui. Cependant, cet emploi est très restreint et aucune occurrence de *go* dans le TSC n'est précédée par une subordonnée. Un outil lexical que le tibétain ne semble pas posséder en revanche est l'adverbe de ouï-dire, comme *apparently* en anglais, alors que ce marqueur évidentiel apparaît fréquemment dans le CSC et le LAC.

Nous avons comptabilisé la fréquence dans le TSC des différents outils qui permettent de faire référence aux propos d'autrui. Cependant, faire référence aux propos d'autrui n'est pas nécessairement équivalent à l'encodage de l'évidentialité par ouï-dire, car il peut s'agir de la simple narration d'un discours ou dialogue passé, et non de la mise en avant d'un message tout en précisant au passage le mode d'accès à l'information (6.1.1). Il n'est pas toujours simple de distinguer ces deux emplois, en particulier en tibétain, qui est une langue plus elliptique que l'anglais et qui présente ainsi plus d'ambiguïtés⁸². Si je supprime les cas trop ambigus, le TSC comporte 146 marqueurs de ouï-dire (parmi les 299 références aux propos d'autrui), soit en moyenne de 35 occurrences par heure, et on peut estimer une fréquence de 5 497 occurrences par million de mots. En ce qui concerne la répartition des valeurs par marqueur, on peut noter que dans le TSC, *-ze* est évidentiel à 80 %, *-za* l'est à 55 % et le recours aux verbes de discours l'est à 44 %, ce qui confirme la tendance qualitative relevée en 3.3.6. En prenant en compte l'ensemble des marqueurs de ouï-dire présents dans le TSC, on peut dire que pour exprimer cette branche évidentielle, les sujets ont eu recours à *-ze* dans 45 % des cas, à *-za* dans 28 % des cas, à un verbe de discours dans 23 % des cas et

⁸¹ Calcul effectué sans prendre en compte les occurrences des verbes de discours avec un sujet à la première personne (la plupart du temps implicite), ainsi qu'un certain nombre de cas où la configuration sémantique s'éloigne de la référence aux propos d'autrui.

⁸² Les critères qui permettent de distinguer les deux sont pluriels. Si l'effacement de la forme linguistique n'entraîne pas un changement de sens radical, il s'agit alors d'un marqueur évidentiel, puisque le message principal de l'énoncé est maintenu après son effacement. On peut également observer le large contexte. La phrase qui suit peut indiquer si le message principal de l'énoncé en question est la narration de l'acquisition d'une information, ou si la forme repérée est une simple spécification évidentielle qui porte sur un message plus essentiel et pertinent à la conversation.

à un circonstant dans 4 % des cas. On peut ainsi estimer que l'enclitique *-ze* est le marqueur de ouï-dire le plus employé en tibétain de Lhasa.

Pour ce qui est maintenant de la répartition des marqueurs de ouï-dire à l'intérieur du TSC, on peut noter une très forte fréquence dans quatre types de contextes :

- les événements avant la naissance du sujet : la rencontre des parents.
- les événements qui sont arrivés lorsque le sujet était un jeune enfant : entre 0 et 3 ans, et parfois entre 4 et 10 ans
- les connaissances générales pour lesquelles le sujet ne se sent pas expert ou qui reposent sur des domaines dont le sujet n'a pas eu une expérience directe : la nutrition (le fast food), la zoologie (éléphants et chevaux), les pays étrangers (États-Unis), les sujets de société (l'avortement) et les personnages historiques ou célèbres (le cinquième Dalaï-lama et Obama).
- la référence à des histoires auxquelles le sujet a eu accès oralement ou par écrit (l'histoire du yogi Milarépa et *Tintin au Tibet* en bande dessinée).

Lorsque l'on regarde maintenant les contextes d'apparition des marqueurs de ouï-dire dans le corpus anglais (CSC/LAC), on remarque qu'ils apparaissent principalement dans deux types de contexte :

- les événements qui sont arrivés lorsque le sujet était un jeune enfant
- les connaissances générales pour lesquelles le sujet ne se sent pas expert ou qui reposent sur des domaines dont le sujet n'a pas eu d'expérience directe : la nutrition (le fast food), les villes et pays étrangers (les États-Unis, le Brésil et Séoul), les personnes historiques ou célèbres (le cinquième Dalaï-lama et la famille royale) et certaines professions (orthophoniste...).

Ainsi, on remarque que les sujets du CSC et du LAC n'ont pas eu recours aux marqueurs de ouï-dire pour la question qui porte sur la rencontre de leurs parents et pour l'exercice de la bande dessinée. La raison principale est que les enclitiques du tibétain *-za* et *-ze* sont plus grammaticalisés et moins facultatifs que les outils lexicaux dont dispose l'anglais pour encoder l'évidentialité par ouï-dire. Ainsi, les marqueurs de ouï-dire anglais apparaissent lorsqu'il est nécessaire de préciser le mode d'accès à l'information et non lorsque le contexte rend la configuration évidentielle manifeste : lorsque l'on demande aux sujets de raconter la rencontre de leurs parents ou de lire une bande dessinée.

Pour illustrer l'emploi des marqueurs de ouï-dire en tibétain et en anglais, voici un extrait du TSC où le sujet parle de la rencontre de ses parents suivi d'un extrait du LAC où le sujet parle de sa petite enfance :

(533)

<i>de.dus</i>	<i>'tsho.ba</i>	<i>skyo.po</i>	<i>yod.red</i>	zer-gyis	<i>'tsho.ba</i>	<i>skyo.po</i>		
à l'époque	vie	rude	ELPA FACT	dire-ICP DIR	vie	rude		
<i>yod dus</i>		<i>nga='i</i>	<i>pa.pha=s</i>	<i>kha.lag</i>	<i>dang</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>ma-bzas-pa</i>	
ELPA	CONJ.quand	mon	père=ERG	nourriture	et	beaucoup	NEG-manger-NOMZ	
<i>-byas</i>	<i>nga'i</i>	<i>a.ma=r</i>	<i>'khyer</i>	<i>yong-gi.red</i>	-za	<i>a.ni</i>	<i>yang</i>	<i>nga'i</i>
-CONJ	ma	mère=OBL	apporter	venir-GNOM	-OUÏD	puis	aussi	moi=GEN
<i>a.ma=s</i>	<i>'di.pa=r</i>	<i>'ba'.lhan</i>	<i>dang</i>	<i>u.su</i>	<i>dang</i>	<i>lag.shubs</i>	<i>e.'dras</i>	
mère=ERG	MD	pull	et	chaussette	et	gant	comme ça	
<i>nga'i</i>	<i>pa.pha=r</i>	<i>sprad-kyi.yod.red</i>	-za					
moi=GEN	père=OBL	donner-ICP FACT	-OUÏD					

« On dit qu'à l'époque la vie était dure. Quand c'était rude, mon père ne mangeait pas beaucoup et ma mère lui apportait de la nourriture. Alors, ma mère lui donnait des pulls, des chaussettes et des gants, apparemment. » (TSC enr. 2)

- (534) ...basically when I was one, I think, and my mum was pregnant with my brother we went on a err— I know it's weird to say but, you know, they took me on a trip to Colorado and to New Mexico, and then my dad had one of those things that you wear, it's like a backpack, but you put your kid in it so that they can sit and see and you can just walk around with them on your back— and **apparently** the whole time, like— I was so fascinated with everything that I was doing like this and trying to see around me— that I threw out my poor dad's back the whole time and— yeah— but I loved it, **apparently**. So, that's the story. (LAC enr. 2)

Le marqueur de ouï-dire le plus employé dans le CSC et le LAC est *apparently*, qui apparaît 17 fois, suivi de l'emploi d'un verbe de discours (dans un sens évidentiel) avec 13 occurrences. L'anglais possède néanmoins de nombreux autres marqueurs de ouï-dire, mais qui apparaissent très peu dans le corpus, comme les verbes de perception (*I heard* + *sub. tensée*, *I learned* + *sub. tensée...*), des constructions infinitives avec un verbe de discours (*claim* + *sub. infinitive...*) ou d'autres adverbes (*supposedly...*), etc.

Le CSC et LAC comptent 89 références au discours de l'autre, dont 35 sont évidentielles. Ainsi, les marqueurs de ouï-dire apparaissent en moyenne 7 fois par heure dans le corpus anglais, et on peut

estimer une fréquence moyenne de 902 occurrences par million de mots, alors que le TSC présente une moyenne de 5 497 par million de mots, soit une fréquence plus de 6 fois plus élevée.

En résumé, on peut dire que, dans la majorité des cas, les marqueurs de ouï-dire du tibétain ne doivent pas être traduits en anglais. Lorsque le contexte n'est pas explicite cependant, et qu'il est nécessaire de spécifier que l'information énoncée repose sur du ouï-dire, il semblerait que *apparently* soit une traduction de premier choix pour l'enclitique *-ze*, et parfois pour les autres marqueurs de ouï-dire tibétains. *Apparently* est cependant distinct de la plupart des marqueurs de ouï-dire tibétains dans la mesure où ces derniers sont associés à une prise en charge nulle, alors que *apparently* entraîne une prise en charge partielle de l'énoncé. Ainsi, dans certains contextes, le locuteur choisira plutôt un autre marqueur parmi le riche système de l'anglais, que nous allons explorer maintenant.

6.2. LES VERBES DE PERCEPTION

6.2.1. LES CONSTRUCTIONS AVEC *HEAR*

Le verbe *hear* est le plus prototypique parmi les verbes de perception qui permettent d'encoder le ouï-dire dans le système évidentiel anglais. En tant que verbe de perception, il décrit la situation de communication de l'information selon la perspective du récepteur. *Hear* semble ainsi plus apte à encoder le mode d'accès à l'information qu'un verbe de discours comme *say*, qui décrit un événement similaire, mais du côté de l'émetteur de l'information et non du récepteur.

Comme nous l'avons vu précédemment, la construction *I('ve) heard + sub. tensée*⁸³ sert à l'encodage du ouï-dire et ne permet pas de faire référence à une perception auditive. Il s'agit de la construction entière qui s'est spécialisée pour cette seule branche évidentielle, puisque les éléments de cette construction comme le verbe *hear* ou la complémentation en subordonnée tensée ne sont pas incompatibles avec le perceptif direct de manière inhérente.

Comme le verbe *hear* présente la situation d'acquisition de l'information du point de vue du récepteur, la formule *I heard + sub. tensée* engage seulement le locuteur sur ce qu'il a compris du message et non sur ce qui a réellement été prononcé :

- (535) Ok, now I don't know whether I got this right, but **I heard that** you had a twin sister who has a role in Terminator 2. (COCA)

Dans cet exemple (535), le locuteur parle de ce qu'il a entendu, même si ça ne correspond pas nécessairement à ce qui a été dit, alors qu'un verbe de discours introduit ce qui a réellement été dit :

- (536) **John said that** you had a twin sister who has role in Terminator 2.

Une autre conséquence de la perspective adoptée par l'utilisation d'un verbe de perception comme *hear* plutôt qu'un verbe de discours est que l'information introduite par un verbe de perception est présentée comme assimilée. Il ne faut pas comprendre ici que lorsque le locuteur utilise *I heard*, il souscrit à la réalité de l'information qui suit, mais que la présentation de cette information se fait à partir de son point de vue. On peut observer cette différence de perspective par la difficulté de combiner *I heard* avec un message modalisé, car il serait ainsi difficile d'identifier le centre déictique de l'expression modale. Les subordonnées régies par un verbe de discours peuvent

⁸³ On peut distinguer *I heard* et *I've heard* dans la mesure où l'emploi du present perfect insiste plus sur l'acquisition d'une information pertinente pour le présent et obtenue à partir de sources peut-être multiples. Dans la pratique cependant, *I heard* semble pouvoir prendre le sens de *I've heard* sans grande difficulté.

en revanche très bien comporter des marques modales, puisque le centre déictique est sans ambiguïté l'auteur du message cité :

(537) **He said** she must have been dusting the bookcase. (COCA)

(538) ?? **I heard** she must have been dusting the bookcase.

Par ailleurs, l'utilisation de *I heard* en tant que marqueur évidentiel encode non seulement un mode d'accès par ouï-dire, mais sous-entend généralement que le locuteur a un souvenir flou de sa source d'information. Ainsi, dans l'exemple suivant du LAC, le sujet parle de Séoul et son utilisation de *heard* serait moins juste si elle avait clairement à l'esprit de qui elle tenait cette information, ou du moins si l'interlocuteur pouvait identifier cette source :

(539) Yeah— **heard that** the houses are really small. (LAC enr. 2)

Ainsi, lorsque l'interlocuteur peut très bien identifier la source des propos auquel le locuteur fait référence, ce dernier utilisera plutôt un verbe de discours ou un adverbe comme *apparently*, car l'utilisation de *hear* pourrait paraître évasive, voire incorrecte. Analysons un extrait du CSC dans lequel les sujets répondent à la question : « Qu'avez-vous prévu de faire demain ? » :

(540) ELI: And then there's the benefactors' dinner

ANT: Oh, is that tomorrow? Oh shit— ok—

[...]

ELI: Don't miss that!

ANT: Mm— yeah, no mm— I'm obviously over at Ed's so let's— no, actually I'm out with Alex and Jenny, errr— but we're having dinner at theirs tonight— and then, seeing a friend after that, and then, I'm not sure what I'm actually doing tomorrow, but presumably more work, and yeah, the benefactors' dinner **apparently** so— (CSC vid. 2)

Dans cet extrait, *apparently* marque le fait que le locuteur a eu un accès à l'information par ouï-dire. Comme on peut le voir dans le contexte précédent, il s'agit de son interlocuteur qui lui a donné l'information, et dans ce cas, l'utilisation de *I heard* à la place de *apparently* serait inacceptable d'un point de vue pragmatique.

Comme nous l'avons vu, le sens de la formule *I heard* + *sub. tensée* s'est spécialisée pour l'encodage du ouï-dire. Cette spécialisation sémantique s'est accompagnée d'une certaine désémantisation puisqu'il n'est pas rare que ce marqueur soit employé pour des informations que le

locuteur a obtenues à partir d'un document écrit. Cependant, cette évolution sémantique n'est pas encore complètement aboutie et la majorité des anglophones acceptent que la source écrite soit précisée dans une deuxième phrase, mais pas dans la même phrase.

(541) **I heard** he killed a man. (COCA)

(542) **I heard** he killed a man. It was in the paper.

(543) ¹ **I heard** in the paper that he killed a man.

Une autre formule très courante pour l'expression du ouï-dire est la forme présente *I hear + sub. tensée*. Il s'agit également d'un marqueur de ouï-dire qui présente une évolution sémantique, puisque le présent est utilisé alors que l'acquisition a eu lieu dans le passé. Denison (1992) nomme ce phénomène le « présent d'information ». On le trouve dans d'autres contextes avec des formes comme *X says, X informs me* ou *I'm told*, mais Denison (1992) postule que ce présent d'information a d'abord été employé avec le verbe *hear* à l'actif⁸⁴.

Le marqueur *I hear + sub. tensée* s'est spécialisé pour l'expression d'une sous-branche du ouï-dire : le ouï-dire générique. Ainsi, *I('ve) heard + sub. tensée* a un emploi plus large que *I hear + sub. tensée*, qui peut s'employer seulement si l'information que l'on transmet est publique. On peut comparer :

(544) **I hear** she's got kids now. (BNC)

(545) **I heard** she's got kids now.

Dans le premier exemple, *I hear* exprime à la fois que le locuteur a eu accès à cette information par ouï-dire et que cette information est commune, alors que dans le deuxième exemple, *I heard* spécifie seulement le ouï-dire, et met plus en évidence le moment d'acquisition : le locuteur a obtenu cette information dans un contexte précis.

Les deux formules *I('ve) heard* et *I hear* s'emploient également en parenthétiques, ce qui permet à la fois de placer leur apport sémantique en arrière-plan et de positionner ces marqueurs à différents endroits dans la phrase. Ce positionnement libre permet entre autres d'exprimer une « pensée après-coup » (*afterthought*). Cette possibilité d'utiliser ces deux formules en parenthétiques indique leur émergence en tant que marqueur dont le sens se situe sur un plan différent du reste de la phrase. Le

⁸⁴ Denison (1992) note que ce « présent d'information » apparaît dans de nombreuses langues, et on peut remarquer que les tibétophones utilisent régulièrement *zer-gyis* (« dire » à l'inaccompli perceptif direct) dans des contextes où on pourrait attendre une forme accomplie.

fait que des formes légèrement différentes comme *I'm hearing* ou *they heard* ne peuvent pas avoir le statut de parenthétique, ou de manière extrêmement marginale, confirme que *I('ve) heard* et *I hear* ont une fonction spéciale, parce qu'il s'agit de combinaisons lexico-syntaxiques qui permettent d'exprimer une valeur évidentielle, et ainsi plus métapropositionnelle.

6.2.2. LES AUTRES VERBES DE PERCEPTION

Un certain nombre de verbes au sémantisme plus précis peuvent remplacer *hear* pour exprimer un mode d'accès par ouï-dire. On peut d'abord citer le verbe *overhear*, qui spécifie que le référent du sujet a entendu une information alors qu'il ne faisait pas partie de la conversation. L'utilisation de *overhear* sous-entend souvent que le référent du sujet n'avait pas l'intention d'obtenir cette information, mais il ne s'agit pas d'un trait sémantique inhérent à ce verbe. Pour que *overhear* puisse être considéré comme un marqueur évidentiel prototypique, il faut qu'il puisse introduire directement le message que le locuteur a obtenu et qu'il souhaite partager. La construction *overhear* + *sub. tensée* existe, mais elle est peu fréquente :

(546) The next morning **I overheard that** hunters came across the small pale boy... (COCA)

Certains anglophones préfèrent une autre construction, qui est plus courante, mais plus complexe :

(547) **I overheard her say that** a celebration of war was nonsense. (COCA)

Un autre verbe qui permet d'encoder le ouï-dire dans d'autres contextes est le verbe *see*, qui peut en particulier s'employer pour faire référence à un mode d'accès à l'information à partir d'une source écrite. Nous avons déjà analysé l'utilisation de ce verbe pour le perceptif direct et l'inférentiel en 4.2.5 et 5.2.2. Force est de constater que la construction *see* + *sub. tensée* est particulièrement polysémique. Observons quelques exemples qui illustrent les différents emplois de cette construction :

- (548) She glanced at me from behind the door, and **I saw that** she was holding a broom and a garden hose. (COCA)
- (549) **I saw that** the rice had been washed before it was cooked. (COCA)
- (550) With a flash of insight, **I saw that** the pattern was exactly the same as in the UFO scenarios: discrediting supposed strange events of any kind. (COCA)
- (551) **I saw that** the memo had been written and typed by my mother. (COCA)
- (552) **I saw that** it was 11:45 or something like that. (COCA)
- (553) While he snoozed, his phone kept buzzing. When I looked, **I saw** it was his ex. (COCA)
- (554) **I saw** in the paper **that** Gugliano Home furnishings is having a blow-out sale. (COCA)

Dans l'exemple (548), la structure *see + sub. tensée* exprime une perception visuelle directe. Le choix d'une subordonnée tensée plutôt que d'une subordonnée participiale relève certainement d'une volonté d'emphase sur le raisonnement qui suit la perception.

L'exemple (549) est un cas d'inférence à partir d'une perception visuelle directe. Le locuteur n'a pas vu l'état des choses qu'il décrit dans la subordonnée représentée par *p* (rice / be washed), mais en infère l'existence à partir de l'aspect visuel du riz.

L'exemple (550) illustre également l'utilisation de *see + sub. tensée* pour l'expression d'une inférence, mais celle-ci est purement mentale, et ne provient pas d'une perception visuelle.

L'exemple (551) est également un cas d'inférence, mais cette fois-ci à partir du contenu d'un document écrit.

L'exemple (552) illustre une utilisation de *see + sub. tensée* qui peut être considérée comme un cas de mode d'accès par ouï-dire. Il s'agit de la transmission d'un message à partir d'un système symbolique conventionnel mais non linguistique : les aiguilles d'une montre qui représentent l'heure. On peut noter ainsi que *see + sub. tensée* est une construction privilégiée pour ce type de mode d'accès à l'information.

L'exemple (553) illustre également un mode d'accès à l'information par ouï-dire, mais cette fois-ci à partir d'un contenu linguistique écrit, bien qu'il s'agisse d'un seul nom ici.

Enfin, le dernier exemple (554) est un cas d'utilisation de *see + sub. tensée* qui encode un mode d'accès à l'information à partir d'un document écrit. Dans ce dernier exemple seulement, *see* peut être remplacé par *read* :

- (555) **I read** in the paper **that** Gugliano Home furnishings is having a blow-out sale.

Plusieurs points distinguent l'utilisation de *see* + *sub. tensée* et *read* + *sub. tensée* pour l'expression d'un mode d'accès à l'information à partir d'une source écrite. Tout d'abord, *read* ne s'emploiera pas lorsque le contenu écrit est très succinct, comme un nom qui apparaît sur l'écran d'un téléphone portable, ou tout type d'information elliptique qui apparaît par exemple sur une liste ou sur un panneau au bord de la route :

(556) ?? While he snoozed, his phone kept buzzing. When I looked, **I read** it was his ex.

Par ailleurs, bien qu'il ne s'agisse que d'une tendance, il semble que *I saw* + *sub. tensée* conserve quelques nuances sémantiques de son emploi perceptif lorsqu'il est employé pour faire référence à une information lue : l'information est généralement liée à une situation ponctuelle et présentée comme vraie. Le verbe *read* est quant à lui d'un registre plus soutenu et convient parfaitement pour les informations obtenues après une lecture plus approfondie d'un texte et qui ont trait aux connaissances générales :

(557) **I read** birds are attracted to shiny glass. (COCA)

Le verbe *learn* peut également s'employer pour indiquer un mode d'accès à l'information par ouï-dire :

(558) We talked for a while and **I learned that** she and Ernie have been together for more than 40 years. (COCA)

L'emploi de *I('ve) learned* + *sub. tensée* dans un sens évidentiel semble convenir lorsque le contenu de la subordonnée est considéré par le locuteur comme une information relativement importante et qui lui manquait auparavant. *Learn* est par ailleurs un verbe factif (Kiparsky 1968), ce qui le distingue nettement d'autres verbes qui permettent d'exprimer le ouï-dire :

(559) **I heard that** she and Ernie have been together for more than 40 years (... , but I'm not sure that's true.)

(560) **I learned that** she and Ernie have been together for more than 40 years (... ,?? but I'm not sure that's true.)

Il est nécessaire de noter cependant que *learn* est à la base un verbe cognitif et non un verbe de perception. Ainsi, il n'encode pas en soi le ouï-dire puisque le locuteur peut également acquérir cette connaissance par son expérience personnelle :

- (561) The part that kills me is that I loved you anyway. [...] If I didn't learn anything else from all this, **I learned that** it doesn't pay to hold on to the past.

Enfin, certains marqueurs qui contiennent un verbe à sujet-percept encodent une inférence qui a pour point de départ le ouï-dire, comme *sound* et *seem*. Nous avons traité de ces formes dans le chapitre sur l'inférentiel (5.3).

TABLEAU 18 : LES VERBES DE PERCEPTION COMME MARQUEURS DE OÙ-DIRE

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Autre trait sémantique	Exemple
<i>I('ve) heard + sub. tensée</i>	prise en charge nulle		' I've heard she married Paul.'
<i>I hear + sub. tensée</i>	prise en charge nulle	+ générique	' I hear you're a father now.'
<i>I('ve) overheard + sub. tensée (rare)</i>	prise en charge nulle	+ propos non ciblés vers le locuteur	' I overheard that he's leaving the company.'
<i>I saw + sub. tensée (présent possible également)</i>	(prise en charge totale sous-entendue)	a) +écrit (lecture rapide...) b) +écrit court c) +schéma, symbole, dessin	' I saw that the president is not in favour of the new law.' ' I saw you can't smoke in here.' 'I looked at my phone and I saw there was no signal.'
<i>I('ve) read + sub. tensée</i>	prise en charge nulle	+ écrit (lecture approfondie)	' I read that running is bad for your knees.'
<i>I('ve) learned + sub. tensée</i>	prise en charge totale	+ information importante pour le locuteur	' I learned that she would not come back.'

6.3. LES VERBES DE DISCOURS

6.3.1. CLASSIFICATION DES VERBES DE DISCOURS

L'anglais possède un très grand nombre de verbes qui permettent d'introduire du discours rapporté. Huddleston & Pullum (2002 : 1027) en proposent une liste à partir de certaines restrictions syntaxiques. Par exemple, plusieurs verbes de discours peuvent introduire seulement du discours direct : *begin, go, grin, smile* (auxquels, on peut ajouter *be like* et *be all*) et d'autres verbes apparaissent principalement en parenthétiques : *agree, argue, begin, boast, demand, grin, maintain, promise, reason, smile, tell* et *wonder*. Cette liste mériterait cependant d'être affinée à partir de données plus récentes qui proviennent d'un large corpus. En ce qui concerne l'usage des verbes de discours en parenthétiques, on peut noter qu'il s'agit d'un emploi typique de l'écrit de fiction et journalistique : dans COCA, l'entrée '*, he said.*' présente une fréquence de 2 occurrences par million de mots à l'oral, pour 15 en fiction et 57 dans la presse écrite. Le CSC comporte cependant deux exemples lors de l'exercice de lecture de bande dessinée.

- (562) ...and then mm— the little guy doesn't pay attention for a second, and then it turns out he realizes that his little tiger friend is sort of suddenly throwing a snowball at him and attacking him, **he said.** (CSC vid. 6)

Lehrer (1988) propose une autre classification de ces verbes de discours et tente de rendre compte des paramètres sémantiques, pragmatiques et discursifs qui les distinguent. Selon son étude, la plupart des verbes de discours peuvent régir un complément sous forme de discours direct. Ceux qui ne le peuvent pas appartiennent à des catégories particulières comme les verbes qui ont une composante négative (*deny, dissuade, cancel, veto, acquit, renounce, forbid, decline, reject, etc.*), certains verbes qui nomment un acte illocutoire conventionnel ou institutionnel (*baptize, acquit, adjourn, et aussi congratulate, forgive, etc.*) et certains verbes dont l'emphase porte plus sur l'activité interactionnelle que sur le contenu du discours (*debate, consult, chat, conspire, discuss, contract, negotiate, gossip, converse, etc.*). Lehrer (1988) remarque également que certains verbes qui ne sont pas des verbes de discours peuvent être employés pour marquer un passage au discours direct, du moins dans le langage littéraire : *blush, laugh, pout, etc.*

Un autre point que soulève Lehrer (1988), et qui est particulièrement pertinent pour notre sujet, est la prise en charge du message introduit par ces verbes. Dans la plupart des cas, l'utilisation du discours indirect permet de faire part des propos d'une autre personne sans préciser si le locuteur

souscrit ou non à l'information énoncée. Cependant, certains verbes de discours sont factifs, ou du moins suggèrent fortement que le contenu propositionnel qu'ils introduisent peut être considéré comme un fait : *divulge, disclose, reveal, prove, verify, attack, refute* et *inform*.

Un grand nombre d'autres traits sémantiques distinguent les verbes de discours. Nous avons mentionné certains éléments en 6.1.1 : la manière, le type d'acte de discours, le jugement modal du locuteur, le positionnement de l'acte de discours par rapport au déroulement de la conversation et le statut général de l'information contenue dans l'énoncé. Ces catégories sémantiques ne sont évidemment pas étanches, et de nombreux verbes portent des sèmes qui appartiennent à plusieurs domaines. Toutefois, l'utilisation d'un verbe de discours donné par rapport à un autre ne semble pas à première vue motivée par le paramètre évidentiel, puisqu'ils ne se distinguent pas par les précisions qu'ils donnent sur la nature du mode d'accès aux informations qu'ils introduisent. Ceci s'explique par le fait que les verbes de discours se situent du côté de l'émission et non de la réception du message. Par ailleurs, seuls quelques verbes de discours sont réellement fréquents, les autres étant employés dans des contextes très précis.

Ainsi, les verbes introducteurs de discours rapportés présents dans le CSC et le LAC sont : *say, (be) like, go, tell, shout, ask* et *claim*. Les deux verbes les plus fréquents sont *(be) like* (29 occurrences) et *say* (25 occurrences). *Go* et *tell* apparaissent 3 fois chacun, alors que *shout, ask* et *claim* ne sont présents qu'une fois chacun⁸⁵. Ces statistiques correspondent approximativement aux écarts de fréquence constatés sur large corpus. Le verbe *tell* est souvent employé lorsque le locuteur désire préciser la personne ou le groupe de personnes que le message cible. *Shout* comporte un trait sémantique de manière, puisqu'il précise que l'auteur du message a parlé avec une voix très forte. *Ask* fait référence à un type d'acte de discours : l'interrogation. *Claim* exprime un jugement modal et le scepticisme du locuteur quant à la véracité du message. Pour ce qui est de *(be) like* et *go*, il s'agit de « nouveaux quotatifs », et leur différence avec *say* a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années⁸⁶.

⁸⁵ Les occurrences de chaque verbe sont comptées seulement lorsqu'ils introduisent du discours rapporté et que leur sujet n'est pas à la première personne.

⁸⁶ On ne trouve pas cependant dans le CSC ou le LAC de *be all*, qui est un troisième nouveau quotatif. Comme l'ont montré Rickford, Wasow, Zwicky, Buchstaller (2007), l'utilisation de ce quotatif a démarré au début des années 90 parmi la jeunesse californienne, puis a atteint un pic quelques années plus tard, mais a ensuite clairement décliné, tout comme le quotatif *go*, au profit de l'omniprésent *(be) like*. Il s'agit d'un cas classique de rétraction (Haspelmath 2004) : un nouveau membre d'un paradigme fait irruption dans une certaine communauté, se répand, puis est rejeté en faveur de la variante la plus dominante.

Ferrara & Bell (1995) nous offrent une synthèse des raisons qui permettraient d'expliquer l'ascension de *(be) like* en tant que formule introductrice de discours rapporté. Ce quotatif retient la valeur sémantique de comparaison floue de *like*, ce qui permet ainsi une grande flexibilité, en introduisant soit un dialogue interne, soit du discours, voire même un geste, et ce à la première, deuxième ou troisième personne. La présence de *like* permet au locuteur de ne pas s'engager sur le fait que ce qui suit est une formulation exacte de ce qu'il a entendu, mais représente plutôt le sens général, tout en conservant le caractère expressif du discours direct. Cette flexibilité sémantique en fait une variante privilégiée dans la conversation spontanée en réduisant les efforts de planification de la phrase. Il n'est donc pas surprenant que ce quotatif est rapidement devenu dominant et que l'ensemble des études sociologiques sur *(be) like* a pour conclusion qu'il est aujourd'hui employé par la grande majorité des anglophones et n'est plus confiné à une région, au discours féminin ou au sociolecte adolescent. Désormais, il ne se restreint pas non plus à l'introduction des pensées du locuteur. Voici un extrait du LAC qui illustre différents emplois de *(be) like* :

- (563) I was engaged in sexual intercourse with a hipster. I didn't know it though until I was trying to pull off his jeans and they weren't coming off normally because they are skinny jeans— and she looks at me and **she was like**, 'Shouldn't you know that about a guy before you have sex with him?', **like**, 'Shouldn't you know everything about him?', and **I was like**, 'Oh, this a different morality system! Crap!' (LAC enr. 2)

La première occurrence de *be like* introduit ce qui semble être directement les propos de la personne avec qui elle parlait. Ce qui suit le deuxième *like* semble être en revanche une interprétation de la locutrice qui synthétise la discussion, bien que la forme et l'intonation semblent mimer la manière de penser et de parler de la personne qu'elle cite. Quant à la dernière occurrence, elle semble introduire les pensées de la locutrice.

Il est nécessaire de noter toutefois que, comme l'a démontré Cameron (1998), les critères sémantiques ne suffisent pas à expliquer le choix qui s'opère entre les différents verbes introducteurs de discours rapporté, car les études de corpus révèlent un effet d'amorçage (*priming* ou *bird of a feather* en anglais) : un anglophone aura en effet plus tendance à utiliser un quotatif qui est déjà apparu dans la conversation qu'une nouvelle variante, et il est courant que le locuteur varie ses quotatifs pour démarquer les différents auteurs du passage de conversation qu'il rapporte.

Ces « nouveaux quotatifs » permettent d'introduire seulement du discours direct et s'éloignent ainsi de la fonction évidentielle que peut prendre les verbes de discours. C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas davantage sur leur analyse⁸⁷.

La construction *say + sub. tensée* est ainsi la plus prototypique pour l'encodage du oui-dire parmi les constructions qui impliquent un verbe de discours. D'autres verbes de discours suivis du discours indirect peuvent également être utilisés lorsque le locuteur souhaite ajouter certaines précisions sémantiques, mais *say* reste le plus basique. On peut noter par ailleurs que *say* est tout à fait compatible avec une transmission écrite de l'information, comme le montre l'exemple suivant :

(564) I looked up online and **the database said that** they had the 2010 version, so— (LAC enr. 1)

6.3.2. LES VERBES DE DISCOURS SONT-ILS EVIDENTIELS ?

Les verbes de discours permettent de faire référence aux propos d'autrui, mais se situent du côté de l'émetteur et non du récepteur, et semblent ainsi moins appropriés pour l'expression du mode d'accès à l'information qu'un verbe de perception comme *hear*. L'utilisation d'un verbe de discours précise généralement la source de l'information (le référent du sujet), et apporte des informations sur l'acte ou la situation de communication. Ainsi, plus le locuteur apporte des détails sur la scène d'acquisition de l'information, plus il met celle-ci en avant et, en conséquence, s'éloigne de la configuration traditionnelle de l'évidentialité : un message principal au premier plan et la spécification du mode d'accès en arrière-plan.

La manière la plus courante d'inclure dans l'énoncé les propos d'autrui en anglais oral consiste à utiliser le nouveau quotatif *be like*. Cependant, comme nous venons de le voir, cette forme permet seulement d'introduire du discours direct et s'emploie ainsi généralement pour la narration d'un discours ou dialogue passé, et non pour spécifier le mode d'accès d'une information que le locuteur souhaite partager :

(565) I told my parents first and then **they were like**, 'Oh, d'you wanna talk to your sister about it?', and when— when she found out, **she was like**, 'Oh, that's so cool!' **I was like**, 'Oh my god— didn't expect that reaction'. (CSC vid. 2)

⁸⁷ Pour plus d'informations sur les « nouveaux quotatifs », on pourra consulter Fuchs (2012), dont l'étude confirme et nuance les paramètres établis par la recherche précédente.

Comme nous venons de le voir également, le verbe *say* est d'un emploi très courant. Il introduit souvent du discours indirect et possède un sémantisme basique. Il semble donc être un bon candidat pour la traduction des marqueurs de ouï-dire des langues comme le tibétain. Voici un extrait du CSC où *say* a une fonction évidentielle :

(566) HAN: But don't you have any lectures left this time, or are they all finished?

SCO: I have— I didn't have any, but then, Dr Ledgways from CF2-1 emailed last week, and **he said that** we have an extra one, which is quite easy. It's about consonantal weakening— lenition thing— (CSC vid. 9)

Dans cet extrait, la situation de communication est connue puisqu'elle est précisée dans la proposition qui précède : 'but then, Dr Ledgways from CF2-1 emailed last week', mais l'usage de *say* relève plutôt de l'évidentialité par ouï-dire. Le message mis en avant est l'existence de l'état des choses représenté par *p* (we / have an extra one), puisque cette information permet de répondre à la question de son interlocutrice HAN.

Toutefois, lorsque l'on examine plus précisément les données, on se rend compte que les verbes de discours ne spécifient pas le mode d'accès à l'information, mais seulement que des propos ont été tenus. Le locuteur n'était peut-être pas présent lorsque l'information a été transmise, comme le montrent les exemples suivants :

(567) Apparently **they said** Canada has 11 provinces when actually it only has 10. (COCA)

(568) I guess **he said** changing his job cured him. (COCA)

En revanche, l'utilisation d'un marqueur comme 'I('ve) heard' encode sans ambiguïté le mode d'accès à l'information :

(569) **I've heard** changing his job cured him.

En pratique cependant, les exemples où le locuteur utilise un verbe de discours pour rapporter des propos qu'il n'a pas entendus lui-même sont très rares. Cet usage est tellement marginal que l'utilisation de *say* en particulier implique dans la grande majorité des cas un mode d'accès par ouï-dire. L'utilisation de *say* dans un contexte évidentiel est en réalité plus courante que l'utilisation de *hear*, et on remarque qu'en tibétain et dans de nombreuses autres langues « évidentielles », les marqueurs de ouï-dire proviennent du verbe de discours le plus fréquent.

6.3.3. SOURCE ET LEGITIMITE DU DISCOURS

La différence la plus marquée entre l'utilisation d'un verbe de discours comme *say* plutôt qu'un verbe de perception comme *hear* est le fait qu'un verbe de discours s'accompagne généralement de la mention de la source de l'information, et pas seulement du mode d'accès. La mention de la source de l'information en plus du mode d'accès peut avoir pour fonction de crédibiliser ce que l'on dit ou, au contraire, de mettre de la distance par rapport à l'information énoncée. Le CSC et le LAC possèdent de nombreux exemples où le locuteur appuie ses propos sur la fiabilité de sa source. Cette source peut être légitime parce qu'il s'agit de quelqu'un qui a une profession particulière :

- (570) **My nutritionist said** you should go and eat fast food, but not too often, but it is still very bad for you in other ways as well. (CSC vid. 2)
- (571) Tom's girlfriend's a neuro— well, she's not a neuroscientist but sort of— she knows a lot about mm— biology and such like— and **she was saying that** sort of— Well, actually, when a baby is just being born the— sort of, there's still a lot of stuff lacking in the brain, even when it's just being born, sort of the visual system hasn't been hooked up and stuff like that. (CSC vid. 4)

Pour les questions qui portent sur les pays étrangers, les sujets du CSC et du LAC citent souvent des amis qui ont vécu dans ces pays, et qui sont ainsi mieux placés qu'eux-mêmes pour savoir ce qui s'y passe :

- (572) I had a bunch of friends in high school who were from Seoul and **they told me that** it was really, really modern and beautiful— (LAC enr. 2)
- (573) A friend of mine did a postdoc over there, and apparently the students are just kind of constantly cramming, but because they cram so much, they forget, like, pretty much all of it. [...] Well, **my friend said that** it— you could always tell who were the postdocs because all, like— the students had kind of really swanky, expensive phones. (CSC vid. 4)

Dans d'autres contextes, le fait de citer la source de l'information permet au contraire au locuteur de prendre de la distance par rapport à l'information énoncée :

- (574) Well, I— I think I'm pro kind of— I'm pro-choice up to a cut-off point, as in like— because before a baby is born, y'know, just before a baby is born, it hurts it pretty much— mm but, I dunno, 'cause it's one of those things where it's difficult to know where to draw the line, err— like **I even heard some people say** if you're pro-choice but with a cut-off point, then it's essentially pro— like, well it's pro-life but in disguise— but I'm definitely not against abortion, I just don't think you should be able to kill a child which could be born today and survive— (CSC vid. 4)

Ainsi, l'utilisation d'un verbe de discours comme marqueur évidentiel se justifie souvent par la nécessité de mentionner la source, et d'adopter ainsi une posture qui apporte du crédit ou du discrédit à l'information énoncée.

6.3.4. EFFACEMENT DE LA SOURCE

L'utilisation d'un verbe de discours s'accompagne généralement de la mention de la source des propos rapportés. Comme nous l'avons vu, la mention de la source n'est pas en soi incompatible avec un sens évidentiel, mais dépasse cette fonction qui se limite normalement à la spécification du mode d'accès à l'information et non de sa source. L'anglais possède toutefois différents moyens d'effacer cette source lorsqu'un verbe de discours est employé.

Tout d'abord, le groupe verbal anglais offre la possibilité d'utiliser la voix passive, qui permet typiquement d'effacer l'agent du procès pour promouvoir le patient. Dans le cas des verbes de discours, l'agent est l'émetteur du message et le patient le récepteur. La voix passive est cependant impossible dans ce sens pour le verbe *say*, mais est tout à fait possible pour le verbe *tell* :

- (575) **I was told** he was interested so I wrote to him asking for advice on my career. (BNC)

Dans cet exemple, la source est effectivement effacée, mais le récepteur est maintenu et l'emploi de *tell* indique que le récepteur du message était ciblé. Le locuteur ne peut pas ainsi employer le marqueur *I was told* s'il a obtenu l'information par les médias (à la radio) ou dans un discours public (en écoutant une conférence).

Huddleston & Pullum (2002 : 1435) notent que trois verbes anglais sont restreints au passif : *be reputed to*, *be rumoured to* et *be said to*. Ce qui est particulièrement notable est qu'il s'agit de trois verbes de discours qui sont utilisés comme marqueurs évidentiels. *Reputed* et *rumoured* sont deux formes verbales indéclinables et *say* employé à l'actif ne peut être suivi d'une subordonnée infinitive, sauf dans un sens déontique. Le fait que ces constructions existent au passif, mais pas à l'actif montre bien qu'elles remplissent une fonction particulière, et que l'anglais a développé ses propres outils spécialisés afin de répondre à un besoin communicatif essentiel : celui d'exprimer le mode d'accès à l'information. Il est nécessaire de noter cependant que ces formes sont rares à l'oral, et que *be said to* est d'un registre soutenu : il est plus de 2,5 fois plus courant dans le registre académique qu'à l'oral dans COCA. Les marqueurs *be said to* et *be reputed to* ont connu une diminution de fréquence constante depuis plus de vingt ans, alors que *be rumoured to* connaît une légère ascension régulière :

(576) **She's been rumored to** be with Sean Penn. (COCA)

Un autre moyen de ne pas mentionner précisément la source d'information tout en utilisant un verbe de discours est d'avoir recours à un sujet indéfini comme *people*, *someone*, ou même *they*.

La formule *they say* peut, selon le contexte, s'interpréter littéralement (auquel cas *they* fait référence à un groupe spécifique dont la référence est accessible par l'interlocuteur) ou dans un sens idiomatique (auquel cas *they* n'a pas de référent spécifique). Voici un exemple où *they say* renvoie à du oui-dire générique (expression de la rumeur), ce qui signifie que *they* n'a pas de référent défini :

(577) **They say** women marry men thinking they can change them, and it's amazing how many baseball teams do the same thing with players. (COCA)

L'utilisation de *people* plutôt que *they* entraîne une légère différence sémantique, car 'people say' fait généralement référence à la rumeur générale, c'est-à-dire à ce que le locuteur entend autour de lui, alors que *they say* retient souvent le sens d'un groupe particulier qui a une certaine autorité, bien que le locuteur reste flou quant à l'identité de ce groupe et que l'interlocuteur ne puisse pas l'identifier avec certitude. On peut comparer :

(578) **People say** that she actually fell off the wagon significantly after months of sobriety in 2011. (COCA)

(579) **They say** God made man in his image. I'd say he was drunk the day he made you. (COCA)

En utilisant *people*, le locuteur dit explicitement qu'il s'agit d'une rumeur générale et non d'un groupe en particulier, alors que *they say* en (579) fait certainement référence aux autorités chrétiennes dont le locuteur se distancie. Le pronom *they* peut prendre ce sens vague et non anaphorique seulement dans l'expression *they say*, alors que *people* conserve ce sens quel que soit le verbe employé. Observons un extrait du CSC :

(580) Mmm **people tell me that** sometimes [...] sometimes— even when I'm wrong, sometimes, I find it difficult to admit it. (CSC vid. 9)

Dans cet extrait *people* ne fait pas référence à un groupe particulier, mais aux personnes qui entourent le locuteur en général. Si on remplace, *people* par *they* dans cet extrait, on obtient :

(581) Mmm **they tell me that** sometimes [...] sometimes— even when I'm wrong, sometimes I find it difficult to admit it.

Dans ce cas, le pronom *they* ne peut pas avoir la même valeur que dans la formule *they say*, puisqu'il doit faire référence à un groupe précis et identifiable par l'interlocuteur.

Enfin, *someone* (ou équivalents : *somebody*, *some guy*...) est un autre sujet indéfini que le locuteur peut utiliser avec un verbe de discours pour éviter de citer la source de l'information énoncée. Cependant, *someone* s'emploie normalement lorsque le locuteur n'est pas capable lui-même d'identifier la source ou si son identité n'a pas d'importance, sinon la phrase paraîtra évasive :

(582) Ok, **someone said** you're just jealous because you weren't invited. (COCA)

Pour utiliser *someone* dans cet exemple, il est nécessaire que le locuteur ait une bonne raison de ne pas préciser l'identité de la personne qu'il cite. La voix active demande de remplir la fonction d'agent par un sujet, et l'utilisation de *someone* attire ainsi l'attention sur le fait que le locuteur décide de ne pas révéler l'identité de cet agent. Pour ne pas citer la source de l'information de manière discrète, la formule *I was told* sera plus appropriée.

Nous avons vu ainsi que le locuteur possède différents moyens en anglais pour ne pas mentionner la source de l'information lorsqu'il emploie un verbe de discours dans un sens évidentiel. La mention du mode d'accès à l'information sans la source rapproche ces formes des marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain, mais il ne faut pas penser que parce que la source a été

effacée, elles encodent seulement le mode d'accès par oui-dire puisque, comme nous l'avons montré, chacune de ces formes exprime des nuances sémantiques différentes.

6.3.5. VERBES DE DISCOURS ET PRISE EN CHARGE

Lehrer (1988) considère que certains verbes de discours sont factifs (6.3.1), ou suggèrent implicitement une prise en charge par le locuteur de l'information contenue dans la subordonnée : *divulge, disclose, reveal, prove, verify, attack, refute* et *inform*.

Ces verbes sont d'une fréquence relativement basse et ont un sens bien plus spécifique que des verbes de discours plus basiques comme *say* ou *tell*. Certains verbes ne peuvent pas être utilisés comme des marqueurs évidentiels prototypiques, car ils ne peuvent pas régir de subordonnée complétive : *attack* et *refute*. D'autres verbes ne sont pas en réalité des verbes de discours, et ne peuvent pas ainsi encoder le oui-dire : *prove* et *verify*. Les autres verbes peuvent en revanche être employés comme marqueurs de oui-dire et engagent effectivement le locuteur sur l'existence de l'état des choses présenté dans la subordonnée qu'ils introduisent :

- (583) **He divulged that** he even had two children. (COCA)
- (584) **He disclosed that** he had made electronic copies of the warhead plans in the fall of 2003. (COCA)
- (585) This week **they revealed that** Sasha is in fact a little boy. (COCA)
- (586) **He informed me that** if I drank water all the time, and never wine, I should get cancer of the stomach. (COCA)

D'autres verbes de discours suggèrent au contraire le scepticisme du locuteur quant au contenu exprimé dans la subordonnée qu'ils introduisent. Le verbe *claim* en particulier est fréquemment employé pour rapporter des propos auxquels le locuteur ne souscrit pas. Voici un exemple du CSC où *claim* régite une subordonnée infinitive :

- (587) He was basically a raging pervert— **he claimed to** be a hypnotist, but— yeah— I'll tell you about it when the time is right. (CSC vid. 12)

Un autre verbe qui est souvent employé lorsque le locuteur remet en question les propos de la personne qu'il cite est *allege*. Les traits sémantiques intrinsèques de ce verbe n'encodent pas une

prise en charge négative, mais peuvent suggérer un certain scepticisme par implicature puisque ce verbe exprime une accusation sans preuve :

- (588) ...but **they** also, you know, **alleged that** I was greedy and I killed him for the insurance money.
(COCA)

Enfin, je n'ai pas vraiment trouvé d'exemples de verbes qui impliquent une prise en charge négative. Le verbe *lie* peut toutefois marginalement être suivi d'une subordonnée complétive et ainsi servir de marqueur de ouï-dire, bien que cet emploi soit considéré comme incorrect par de nombreux anglophones :

- (589) **She lied that** she hadn't had any breakfast and was given a carton of milk to drink. (COCA)

L'emploi de *lie* précise que l'état des choses présenté dans la subordonnée n'a jamais eu lieu, mais également que le référent du sujet de *lie* a intentionnellement tenu des propos inexacts. Pour exprimer le ouï-dire et une prise en charge négative sans préciser les intentions de la personne citée, le locuteur peut sinon avoir recours à l'adverbe *mistakenly* :

- (590) **A lot of people mistakenly said that** I was against the wild card because I'm a traditionalist.
(COCA)

6.3.6. CONCORDANCE DES TEMPS ET PRISE EN CHARGE

Le discours indirect est la forme de discours rapporté la plus en adéquation avec l'évidentialité par ouï-dire à proprement parler, puisque son emploi marque moins de ruptures dans l'énonciation que le discours direct ou indirect libre, et présente les propos de quelqu'un comme plus intégrés dans les connaissances du locuteur (6.1.1). La tradition grammaticale considère généralement que le discours direct introduit un nouveau centre déictique, qui est celui de la personne à l'origine des propos cités (T_0'). L'ensemble des marqueurs déictiques, dont les temps grammaticaux, est entièrement calculé à partir de ce nouveau centre déictique. En revanche, le discours indirect ne présente qu'un seul centre déictique, qui est celui du locuteur (T_0). Ainsi, lorsque le verbe introducteur est au passé, les temps des propos cités sont décalés vers le passé. Declerck (1991) et Declerck et coll. (2006, cités par Davidse & Vandelanotte 2011) critiquent cette conception du discours indirect en développant une théorie du traitement temporel qui distingue temps absolu

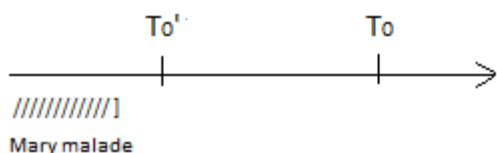
(calculé selon T_0) et temps relatif (calculé selon T_0'). Ils remarquent l'ambiguïté de l'exemple suivant :

(591) **John said that** Mary was ill. (Declerck et coll. 2006 : 408)

Cet énoncé ne précise pas si l'état des choses représenté par p (Mary / be ill) a eu lieu avant que John en parle (temps relatif, calculé à partir de T_0') ou si cet état des choses a eu lieu à moment donné avant le temps de l'énonciation (temps absolu, calculé à partir de T_0).

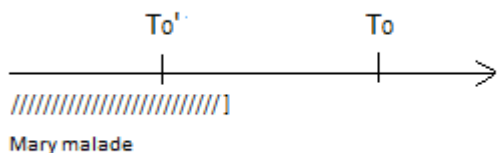
Cependant, une analyse plus approfondie montre qu'un troisième niveau est nécessaire est nécessaire pour bien rendre compte de la complexité de l'usage des temps grammaticaux dans le discours indirect, car un énoncé comme 'John said Mary was ill' offre plus de deux interprétations :

a) L'état des choses est actualisé avant les propos de la personne citée :



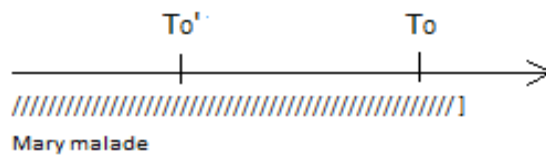
- Centre déictique de John (T_0') : **John said**, 'Mary was ill'.
- Centre déictique de John + décalage ($\downarrow T_0'$) : **John said** Mary had been ill.
- Centre déictique du locuteur (T_0) : **John said** Mary was ill.

b) L'état des choses est actualisé pendant les propos de la personne citée :



- Centre déictique de John (T_0') : **John said**, 'Mary is ill'.
- Centre déictique de John + décalage ($\downarrow T_0'$) : **John said** Mary was ill.
- Centre déictique du locuteur (T_0) : **John said** Mary was ill.

c) L'état des choses reste actualisé au moment de l'énonciation :



- Centre déictique de John (T_0') : **John said, 'Mary is ill'.**
- Centre déictique de John + décalage ($\downarrow T_0'$) : **John said Mary was ill.**
- Centre déictique du locuteur (T_0) : **John said Mary is ill.**

Ces exemples montrent ainsi la complexité du système temporel dans le discours rapporté et donnent un aperçu de la difficulté de décodage que présentent certains énoncés ambigus. Les premières phrases de chaque cas sont des exemples de discours direct, comme le montre l'emploi des guillemets. Cependant, cette ponctuation correspond en réalité plus à une convention prescriptiviste de l'écrit qu'à une réalité prosodique. Le marquage prosodique est courant dans le discours indirect, comme dans le discours direct, ce qui suggère que les catégories traditionnelles de discours direct et indirect ne sont pas nécessairement pertinentes à l'oral pour certains exemples de discours rapporté. Ainsi, les premières phrases de chaque cas ci-dessus peuvent tout aussi bien être des exemples de discours indirect (sans guillemets), ce qui ajoute un nouveau niveau d'ambiguïté.

Dans le même ordre d'idée, Davidse & Vandelanotte (2011) avancent que les temps du discours indirect peuvent être calculés selon le centre déictique de la personne citée comme pour le discours direct, ce qu'ils appellent l'usage d'un 'temps absolu intensionnel' (calculé à partir de T_0'), qu'ils opposent au 'temps absolu réel' (calculé à partir de T_0). La notion « d'intensionnalité » peut se comprendre dans le cadre de la théorie des « espaces mentaux » (Fauconnier & Dugas 1984). L'utilisation du centre déictique d'une autre personne suggère la projection dans « son espace mental intensionnel », c'est-à-dire dans ses propres « présuppositions » et « conditions de vérité » (Ritger 1982, dans Davidse & Vandelanotte 2011). On peut dire plus simplement que l'utilisation d'un temps absolu intensionnel, et ainsi du centre déictique de la personne citée (T_0'), engage seulement la personne citée quant à la véracité de l'information énoncée, et n'engage pas le locuteur. En revanche, l'utilisation d'un temps absolu réel, et ainsi du centre déictique du locuteur (T_0), tend à suggérer que ce dernier souscrit à la véracité de l'information énoncée. Cette analyse permet de rendre compte des énoncés au discours indirect introduits par un verbe au passé, mais qui ne sont pas

décalés dans le temps. Certains présentent une information que le locuteur prend en charge, mais d'autres non⁸⁸ :

(592) And then **she said** it's quite easy to go back to it part time when you still have kids, so that would be really good, 'cause some jobs you just can't do that. (CSC vid. 9)

(593) **One reviewer**, I think, **said that** I'm an angry poet, and I wonder if it has nothing to do with this poem. I don't think I'm an angry poet, but I think I am a political poet. (COCA)

L'utilisation du présent dans l'exemple 0 s'explique par le fait que le locuteur considère l'état des choses représenté par *p* (it / be quite easy) comme un fait. Il s'agit d'un temps absolu réel, ainsi calculé à partir du centre déictique du locuteur (T_0). Toutefois, le locuteur utilise également le présent dans l'exemple 0, alors qu'il indique clairement qu'il ne souscrit pas à l'état des choses représenté par *p* (I / be an angry poet). Il s'agit alors, selon la terminologie de Davidse & Vandelanotte (2011), d'un temps absolu intensionnel, calculé à partir du centre déictique de la personne citée (T_0').

On peut se demander alors ce qui motive le locuteur à utiliser le discours indirect avec un temps absolu intensionnel plutôt que le discours direct ou le discours indirect avec un temps relatif ($\downarrow T_0'$). L'analyse d'exemples en large corpus, du CSC et du LAC semble indiquer que les cas où le locuteur utilise un temps absolu alors qu'il ne souscrit pas à l'information énoncée correspondent à des contextes où l'état des choses est toujours valable à T_0 et que l'information est particulièrement pertinente pour la discussion présente. De plus, l'utilisation du discours indirect avec un temps absolu permet au locuteur de reformuler à sa manière les propos de la personne citée, ce que permet moins le discours direct ou le discours indirect avec un temps relatif. Voici un extrait du LAC :

⁸⁸ On peut noter toutefois que les énoncés qui comportent un temps absolu réel ou intensionnel ne sont pas différenciables formellement, et que cette théorie offre une explication a posteriori, une fois que le contexte nous a permis d'inférer si le locuteur souscrit ou non à l'état des choses présenté.

(594) KAT: So the only thing we really deal with is like, ‘Oh, her dress is more low-cut than it was twenty years ago’, y’know, and it’s more with women than it is with men— in just being more revealing.

JOH: What?? The whole metro style— men wearing tighter clothes—

KAT: Yeah, but that’s not, like, an issue. Nobody ever talks about that. Nobody cares, y’know. You don’t hear, like, old ladies, like, arguing—

JOH: I’m not saying it’s an issue, I’m just saying— **You just said that** style is getting skimpier for women, and I said it’s also happening for men. (LAC enr. 1)

Dans cet extrait, JOH remet en question les propos de son interlocutrice en introduisant le discours indirect par ‘you just said that’. Il utilise le présent dans la subordonnée, ce qui serait considéré par Davidse & Vandelanotte (2011) comme un exemple de temps absolu intensionnel⁸⁹. On voit bien dans cet exemple que le contenu de la subordonnée est une synthèse des propos de KAT. Il s’agit d’un état des choses toujours valable à T₀, et le message est par ailleurs pertinent à T₀ puisque JOH souhaite en débattre. KAT n’a jamais prononcé la phrase ‘style is getting skimpier for women’, et il serait donc malvenu d’utiliser le discours direct. Le discours indirect avec un temps relatif serait également quelque peu maladroit, puisque décaler le temps d’un verbe suppose généralement que ce verbe ait été employé auparavant. Une étude plus approfondie est cependant nécessaire pour bien analyser les motivations qui poussent l’utilisation du discours indirect associé avec un temps absolu ou relatif, et je me suis contenté d’effleurer certains facteurs qui semblent avoir été insuffisamment explorés par la littérature précédente.

Cet aperçu de l’emploi des temps grammaticaux dans le discours rapporté nous donne une idée de la complexité des paramètres qui influencent le choix des temps dans le discours indirect en anglais. On peut noter par ailleurs que cette description du système temporel semble tout autant s’appliquer lorsque le discours indirect est introduit par un verbe de perception comme *hear* ou *learn*. L’utilisation d’un « temps absolu réel » (calculé à partir de T₀) tend effectivement à suggérer que la prise en charge par le locuteur de l’état des choses présenté. Cependant, nous avons vu qu’un « temps absolu réel » se confond formellement avec un « temps absolu intensionnel » (calculé à partir de T₀’), qui n’implique pas la souscription du locuteur au contenu de la subordonnée. Le contexte est ainsi primordial, puisque l’utilisation du discours direct (temps calculés à partir de T₀’)

⁸⁹ On peut argumenter que JOH ne nie pas réellement l’état des choses présenté par KAT, mais comme la phrase est prononcée avec une emphase prosodique sur *women*, on comprend qu’il ne souscrit pas à cet état des choses s’il est présenté comme exclusif aux femmes.

ou indirect avec un temps relatif (temps décalé : $\downarrow T_0'$) implique la prise en charge nulle, alors que l'utilisation du discours indirect avec un temps absolu suggère la prise en charge ou la non-prise en charge (temps calculés à partir de T_0 ou T_0').

TABLEAU 19 : LES VERBES DE DISCOURS COMME MARQUEURS DE OUI-DIRE

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Public vs privé	Trait sémantique supplémentaire
<i>say + sub. tensée</i>	prise en charge nulle	neutre	
<i>tell + sub tensée</i>	prise en charge nulle	neutre	+ ciblé vers un récepteur
<i>inform + sub tensée</i>	prise en charge totale	neutre	+ concerne un fait spécifique important (+ ciblé vers un récepteur)
<i>claim + sub. tensée</i>	prise en charge plutôt négative	neutre	(+ connotation négative pour l'auteur des propos)
<i>lie + sub. tensée</i> (rare et très contesté)	prise en charge négative	neutre	+ l'auteur a intentionnellement dit un mensonge
<i>divulge, disclose, reveal + sub. tensée</i>	prise en charge totale	public	+ concerne une information importante et auparavant secrète
<i>be said to, be rumoured to, be reputed to</i>	prise en charge nulle	public	
<i>they say</i>	prise en charge nulle	public	(+ la source est un groupe de personnes non défini)

6.4. LES ADVERBES

6.4.1. FREQUENCE ET REGISTRE

L'anglais possède un certain nombre d'adverbes qui permettent d'exprimer le ouï-dire, mais seulement deux apparaissent dans le CSC et le LAC : *apparently* à 17 reprises et *supposedly* à 2 reprises. Le large corpus COCA confirme que *apparently* est de loin l'adverbe de ouï-dire le plus employé avec une fréquence qui s'élève à 97 occurrences par million de mots à l'oral. Comme nous l'avons vu toutefois, *apparently* peut également servir de marqueur inférentiel, même s'il est plus fréquemment employé en tant que marqueur de ouï-dire. Les 17 occurrences de *apparently* dans le CSC et le LAC expriment le ouï-dire et non l'inférence.

Le deuxième groupe d'adverbes de ouï-dire présente une fréquence moyenne : *reportedly* et *allegedly* sont présents 14 fois par million de mots, et *supposedly* 13 fois.

Le troisième groupe est constitué d'adverbes de ouï-dire relativement peu fréquents : *famously* (5), *notoriously* (3,5), *purportedly* (0,8) *reputedly* (0,5), *infamously* (0,3) et *reputably* (0,01)⁹⁰.

Ces adverbes présentent des répartitions bien différentes selon les genres et les registres. Les données de COCA permettent de confirmer des tendances marquées :

Apparently est compatible avec tous les genres et registre, mais c'est le seul adverbe de ouï-dire qui présente une très haute fréquence à l'oral (97).

Reportedly, *supposedly* et *allegedly* sont relativement courants à l'oral, mais lorsque l'on regarde plus attentivement les exemples, on s'aperçoit qu'ils apparaissent dans des contextes plus restreints que *apparently*. *Reportedly* est clairement surreprésenté dans le discours journalistique et *allegedly* dans des contextes judiciaires, même si l'emploi de ce dernier tend à se relâcher et à s'étendre au registre courant. Cet élargissement sémantique reflète une augmentation de fréquence d'emploi régulière, comme en témoignent les données de COCA. *Supposedly* se retrouve dans une variété de contextes oraux, et également dans les magazines et la langue académique, certainement parce qu'il permet d'introduire des informations tout en admettant le peu de preuves disponibles.

L'adverbe *purportedly* est d'un registre plutôt soutenu et écrit, puisque les statistiques de COCA indiquent qu'il est plus de trois fois plus fréquent dans la littérature académique qu'à l'oral.

⁹⁰ L'anglais britannique présente *a priori* des fréquences très proches, à en juger par les données du GloWbE.

En ce qui concerne les adverbes de ouï-dire générique *famously*, *infamously*, *notoriously* et *reputedly*⁹¹, ils apparaissent principalement dans les magazines. L’adverbe *famously* présente *a priori* une ascension très marquée ces dernières années, puisque sa fréquence s’élève à 1 par million de mots en 1990-1994 pour arriver à 10 en 2010-2012.

6.4.2. APPARENTLY

Apparently n’est pas seulement l’adverbe de ouï-dire le plus courant, mais également le marqueur de ouï-dire le plus prototypique en anglais et le plus fréquemment employé dans le CSC et le LAC (6.1.2). Le profil sémantique de *apparently* est ainsi comparable à celui d’un marqueur de ouï-dire grammaticalisé comme *-ze* en tibétain. *Apparently* et *-ze* ont très fréquemment été utilisés pour les parties des corpus qui portent sur la petite enfance des sujets :

(595) **Apparently** I’d wanted to come to Cambridge since I was really tiny. (CSC vid. 4)

Ce qui distingue *apparently* des verbes de perception comme *hear* ou des verbes de discours comme *say* est sa nature d’adverbe de phrase qui lui confère un statut informatif en arrière-plan par rapport à l’énoncé. Les verbes de perception et de discours apparaissent dans des propositions principales, ce qui entraîne un statut informatif typiquement moins en arrière-plan qu’un simple adverbe. Par ailleurs, nous avons vu que dans la majorité des cas, les verbes de perception et de discours utilisés en tant que marqueurs de ouï-dire entraînent une prise en charge nulle de l’énoncé qu’ils introduisent. *Apparently* se différencie de ces autres marqueurs de ouï-dire, car il est associé à une prise en charge partielle :

(596) It looks like former lieutenant governor of Maryland, Michael Steel, is running for the post. **We heard** Newt Gingrich might be, but **apparently** he’s not. (COCA)

Cet exemple met bien en évidence la différence de prise en charge exprimée par un verbe comme *hear* et celle qu’entraîne l’utilisation de *apparently*. *Hear* est associé à une prise en charge nulle et contraste dans ce contexte avec *apparently*, qui introduit un état des choses bien plus plausible. Comme nous l’avons vu cependant, lorsque le locuteur utilise *I heard* ou un verbe de discours complété par une subordonnée avec un temps absolu, il suggère souvent qu’il souscrit à

⁹¹ *Reputably* apparaît seulement 4 fois dans COCA, ce qui ne permet pas de rendre compte d’une quelconque affinité de genre.

l'existence de l'état des choses énoncé dans la subordonnée. Cette prise en charge demeure toutefois partielle, et il semble qu'elle soit moins haute qu'avec *apparently*. On peut ainsi comparer :

- (597) No, Hi, I'm Mike Murphy, and **I heard** you give a lot of money to candidates... (COCA)
- (598) No, Hi, I'm Mike Murphy, and **I heard** you gave a lot of money to candidates...
- (599) No, Hi, I'm Mike Murphy, and **apparently** you give a lot of money to candidates...

L'exemple (598) semble être le moins direct d'un point de vue pragmatique, puisque l'état des choses que représente *p* (you / give a lot of money to candidates) n'est pas présenté comme une vérité, mais une simple rumeur. Le locuteur semble par ailleurs faire preuve de légèrement plus de tact s'il utilise la forme (597) que la forme (599), puisque *apparently* ne semble pas laisser à l'interlocuteur la possibilité de le contredire. Ce phénomène semble illustrer que *I heard* suivi d'un temps absolu exprime une prise en charge partielle, mais personnelle (cf. 1.2.2), ce qui ne présente pas l'état des choses comme une vérité générale, bien que cette prise en charge soit généralement plus haute que si un temps relatif est utilisé.

La prise en charge exprimée par *apparently* n'est pas pour autant totale, car des exemples comme 0 seraient inacceptables si l'adverbe était effacé, ce qui montre bien que cet adverbe entraîne une réduction de la prise en charge :

- (600) I mean, we don't know for sure, but **apparently** Bill Clinton is going to take office space in Harlem. (COCA)

Nous avons vu dans notre analyse de *apparently* en tant que marqueur inférentiel que cet adverbe retient une partie de son sens étymologique de description d'une apparence, puisque l'inférence qu'il encode repose généralement sur une prémisse de conséquence sensorielle spécifique (5.6.2). On retrouve d'une certaine manière ce sens étymologique lorsque *apparently* est un marqueur de oui-dire, puisqu'il semble souvent exprimer une conclusion basée sur des propos spécifiques plus qu'un simple mode d'accès à l'information. Ainsi, nous avons vu en 6.2.1 que *apparently* est préféré à *hear* lorsque le locuteur et l'interlocuteur peuvent très bien identifier la source des propos rapportés. Le caractère conclusif (ou légèrement miratif) de *apparently* se retrouve également dans son emploi en tant que marqueur de oui-dire :

- (601) 'Didn't you do that? They were due weeks ago'
- (602) 'I thought I had, but **apparently** not. I got an email from the school on Friday.' (COCA)

Dans cet exemple, *apparently* prend bien un sens miratif et sera préféré par rapport à d'autres marqueurs de ouï-dire à cause de cette emphase sur une nouvelle information inattendue. Le large contexte semble indiquer pour cet exemple que la nouvelle information a été obtenue par ouï-dire, mais l'on peut noter qu'en l'absence d'un large contexte *apparently* est parfois ambigu : encode-t-il simplement le ouï-dire, une inférence à partir des propos de quelqu'un ou une inférence à partir d'une observation ?

6.4.3. LES AUTRES ADVERBES DE OUI-DIRE

Comme nous l'avons vu, les autres adverbes de ouï-dire sont employés bien moins fréquemment que *apparently*. Ils permettent cependant d'exprimer des nuances parfois nécessaires à l'intérieur de la branche de l'évidentialité par ouï-dire. Nous allons tenter de cerner le sens de ces adverbes les plus importants en les analysant un par un selon leur ordre de fréquence : *reportedly*, *allegedly*, *supposedly*, *famously*, *notoriously*, *purportedly*, *reputedly* et *infamously*.

Reportedly se traduit souvent par le conditionnel en français, et semble avoir un sens proche de *apparently*. Cependant, comme nous l'avons vu, il est moins courant, plus soutenu, et est particulièrement utilisé dans le genre journalistique. Une autre différence avec *apparently* est le fait qu'il entraîne une prise en charge nulle de l'énoncé de la part du locuteur, alors que *apparently* est associé à une prise en charge partielle. Par ailleurs, *apparently* peut encoder ce que pense le locuteur grâce aux quelques informations qu'il a obtenues par ouï-dire, alors que *reportedly* exprime que l'intégralité de l'énoncé se fonde sur un récit souvent détaillé de la situation. On peut comparer :

(603) Kaifu **reportedly** advised Singh on the need to liberalize the Indian economy. (BNC)

(604) Kaifu **apparently** advised Singh on the need to liberalize the Indian economy.

Il est plus facile d'envisager que le locuteur se fonde simplement sur des bribes d'informations qu'il a entendues pour l'exemple (604) que pour l'exemple (603).

Le *Cambridge Advanced Learners' Dictionary*⁹² propose la définition suivante de *reportedly* : 'According to what many people say'. Cette définition implique que *reportedly* encode nécessairement le ouï-dire générique, mais on trouve pourtant des exemples où *reportedly* marque une information obtenue par les propos d'une seule personne ou d'un document écrit.

Ainsi, *reportedly* permet de partager une information obtenue par ouï-dire sans la prendre en charge, comme pour la plupart des marqueurs qui incluent un verbe de discours comme *say* ou un verbe de perception comme *hear*. Cependant, contrairement à l'utilisation courante des verbes de discours, *reportedly* n'oblige pas le locuteur à citer sa source et ne comporte pas la connotation subjective de formules comme *I've heard* ou *I hear*, d'où son emploi très répandu dans le discours journalistique.

Comme pour *reportedly*, l'adverbe *allegedly* entraîne une prise en charge nulle de l'énoncé qu'il qualifie et indique que le locuteur se fonde entièrement sur les propos d'autrui. La différence principale est que *allegedly* est, dans la plupart des cas, associé à un événement négatif et permet ainsi de rapporter des accusations sans dire si on les considère légitimes ou pas. Pour vérifier cette association de *allegedly* à des situations négatives, on peut observer ses collocations. Dans COCA, les dix adjectifs les plus fréquents qui suivent *allegedly* ont majoritairement des connotations négatives : *involved*, *abusive*, *used*, *responsible*, *corrupt*, *illegal*, *defective*, *defamatory*, *false* et *misleading*.

Contrairement à *reportedly* et *allegedly*, l'adverbe *supposedly* suggère clairement que les propos que l'on rapporte n'ont pas de fondements solides. Ainsi, *supposedly* est souvent employé lorsque le locuteur est sceptique quant à la réalité de l'état des choses. Il implique alors une prise en charge plutôt négative, et peut se traduire en français par « soi-disant ».

(605) What, she trusts me to do more surgery after I **supposedly** ruined her body the last time?

Toutefois, *supposedly* n'implique pas nécessairement que le locuteur mette explicitement en doute les propos qu'il rapporte. Cet adverbe peut signifier simplement que comme la source a peu d'éléments de preuves pour justifier l'existence de l'état des choses, elle se contente de supposer son existence. Ainsi, *supposedly* n'encode pas nécessairement un écart de points de vue entre le locuteur et sa source. Voici ce qu'un sujet du CSC dit sur le finnois :

⁹² <http://dictionary.cambridge.org/>

- (606) AMY: Well, it's **supposedly** related to Finnish and, like, in some ways it's related to Turkish, but, like, it's not close to any of the countries around linguistically. Mm—
 JOE: And how did that happen? Sort of— they isolated themselves from everyone else?
 AMY: I don't know. I think it's one of those things that people are still researching, but I could be wrong— (CSC vid. 4)

Dans cet extrait, le locuteur n'exprime pas qu'il ne croit pas en l'état des choses représenté par *p* (it / be related to Finnish) contrairement au discours commun, mais que les défenseurs eux-mêmes de cette théorie ne sont pas sûrs.

En ce qui concerne *purportedly*, il semble posséder un sens très proche de *supposedly*, puisqu'il est souvent sollicité dans des contextes où le locuteur met en doute ce qui est généralement affirmé ou supposé. Il est cependant bien moins fréquent que *supposedly* et plus soutenu.

Les adverbes *famously*, *reputedly*, *notoriously* et *infamously* appartiennent à la sous-branche du ouï-dire générique. Cependant, aucun d'entre eux ne peut s'employer dans tous les contextes d'évidentialité par ouï-dire générique, puisqu'ils suggèrent tous les quatre que le locuteur se fonde sur une certaine « réputation ». Ainsi, ces adverbes qualifient généralement un état des choses qui est *individual-level*, et non *stage-level* (Carlson 1977). On peut comparer :

- (607) She is apparently / reportedly / supposedly / allegedly / famously / reputedly / notoriously / infamously very ambitious.
 (608) She is apparently / reportedly / supposedly / allegedly very upset.
 (609) ?? She is famously / reputedly / notoriously / infamously very upset.

Ainsi, si le locuteur utilise un de ces quatre adverbes de ouï-dire générique pour qualifier une action ou un état spécifique, cet état des choses doit avoir un impact durable sur l'image générale d'une personne, d'une entité ou d'un événement :

- (610) The two actors **reputedly** almost came to blows and ended the film not talking to each other. (BNC)

De plus, comme ces adverbes de ouï-dire générique indiquent que le locuteur se fonde sur une réputation et non sur de simples rumeurs, ils sont difficilement envisageables pour un état des choses à venir :

- (611) Mel Gibson is now **apparently** going to make a film about the Jewish Maccabean warriors and the historical events that lie behind the festival of Channukah. (Wordbanks Harper Collins; Times)
- (612) **I hear** Mel Gibson is now going to make a film about the Jewish Maccabean warriors and the historical events that lie behind the festival of Channukah.
- (613) ?? Mel Gibson is now **famously / reputedly / notoriously / infamously** going to make a film about the Jewish Maccabean warriors and the historical events that lie behind the festival of Channukah.

Dans l'exemple authentique (611), on peut remplacer le marqueur *apparently* par le marqueur de ouï-dire générique *I hear*, mais pas par les adverbes de ouï-dire générique *famously*, *reputedly*, *notoriously* ou *infamously*.

Ce qui distingue ces quatre adverbes n'est pas le mode d'accès puisque l'on a vu qu'ils indiquent tous que le locuteur se réfère à la réputation de quelqu'un ou de quelque chose. Lorsque l'on teste les adjectifs les plus courants qui entrent en collocation avec ces quatre adverbes, on peut confirmer que *famously* est neutre, à la différence de son nom racine *fame* :

- (614) When the Central Intelligence Agency **famously** failed to predict the fall of the Soviet Union, it was in part because the agency had kept classified basic agricultural and economic data it had collected... (COCA)
- (615) Rulon Gardner, who **famously** won gold in 2000, is living the same existence as Cejudo... (COCA)

L'adverbe *reputedly* est également neutre, puisqu'on peut l'utiliser à la place de *famously* dans les exemples 0 et (615).

En revanche, les adverbes *notoriously* et *infamously* sont clairement associés à des états des choses négatifs :

- (616) At the same time this trade was **notoriously** unstable. (BNC)
- (617) Though Arians are **infamously** impatient, they can be cool customers when the stakes are high enough to make them concentrate.

Ce qui distingue d'un côté *reputedly* et *notoriously*, et de l'autre *famously* et *infamously* est principalement le fait que ces derniers impliquent une réputation de grande envergure. En réalité, comme l'utilisation de *famously* et *infamously* suggère une réputation quasi universelle, ils sont généralement plus employés pour des raisons modales, comme pour donner de l'importance au sujet abordé, que pour véritablement informer l'interlocuteur du mode d'accès à l'information énoncée.

TABLEAU 20 : LES ADVERBES DE OUI-DIRE

Marqueur évidentiel	Prise en charge	Connotation	Trait sémantique supplémentaire
<i>apparently</i>	épistémique fort	neutre	+ propos spécifiques (+ miratif)
<i>reportedly</i>	prise en charge nulle	neutre	(+ à partir d'un récit détaillé)
<i>allegedly</i>	prise en charge nulle	négative	+ propos spécifiques
<i>supposedly</i>	(prise en charge plutôt négative)	neutre	(+ propos eux-mêmes fondés sur peu d'éléments)
<i>purportedly</i>	(prise en charge plutôt négative)	neutre	(+ propos eux-mêmes fondés sur peu d'éléments)
<i>famously</i>	(prise en charge totale)	neutre	+ à partir d'une réputation + connu de tous
<i>reputedly</i>	prise en charge nulle	neutre	+ à partir d'une réputation
<i>notoriously</i>	(prise en charge totale)	négative	+ à partir d'une réputation (+ connu de tous)
<i>infamously</i>	(prise en charge totale)	négative	+ à partir d'une réputation + connu de tous

6.4.4. ACCORDING TO

Le circonstant le plus courant qui permet d'exprimer l'évidentialité par ouï-dire est *according to X*⁹³. À la manière des verbes de discours, ce marqueur demande au locuteur de citer sa source d'information, ce qui a pour effet secondaire de spécifier que l'énoncé repose sur du ouï-dire. Le premier point qui distingue le circonstant *according to X* des constructions qui comportent un verbe de discours est tout d'abord la configuration informative. En utilisant *according to X*, nous avons deux unités qui possèdent chacune un focus : la mention de la source et le message. Généralement, le message contenu dans la proposition qui suit ou précède *according to X* représente l'information principale, bien que le circonstant fasse tout de même porter l'accent sur la source de cette information. On peut comparer :

(618) **According to IBM**, Friday's online shopping sales were up nearly twenty-five percent. (COCA)

(619) **IBM said that** Friday's online shopping sales were up nearly twenty-five percent.

De manière simple, on peut dire que l'exemple (618) est constitué de deux informations : l'information principale correspond à l'état des choses représenté par *p* (Friday's online shopping sales / be up nearly twenty-five percent) et la deuxième information est la source introduite et mise en exergue par *according to*. En revanche, l'exemple (619) présente à peu près les mêmes éléments, mais les énonce en un bloc.

On note que, comme pour les verbes de discours, la proposition qui est qualifiée par *according to X* n'est pas prise en charge. Ainsi, la présence de 'according to IBM' dans l'exemple (618) transfère la prise en charge de l'énoncé qui suit vers cette source, ce qui entraîne une prise en charge nulle de l'énoncé par le locuteur. On peut ainsi tout autant faire suivre cet exemple de '..., and I think that's true' que de '..., but I don't think that's true'. En revanche, si l'on efface ce circonstant, le même énoncé sera totalement pris en charge par le locuteur :

(620) Friday's online shopping sales were up nearly twenty-five percent.

⁹³ L'anglais possède quelques circonstants synonymes, qui sont plus rares, plus soutenus et au sens plus restreint : 'as stated in', 'as reported by', etc.

La mise en valeur de la source de l'information par le circonstant *according to X* en fait un outil privilégié lorsque le locuteur souhaite mettre en contraste différentes positions :

- (621) **According to the Chinese government**, the police force the students remaining at Zhongnanhai and Tiananmen Square to return to Beijing University, but **according to Voice of America**, several hundred of the protesting students are arrested. (COCA)

Une autre différence entre l'utilisation d'un verbe de discours et *according to X* est que comme le circonstant n'évoque pas explicitement la situation d'acquisition, il peut introduire plus facilement une synthèse approximative de ce qui a été dit au lieu de ce qui a été dit exactement. *According to X* peut également exprimer le point de vue d'une personne ou d'une entité, et n'engage pas directement sur ce qui a réellement été dit par cette personne. Observons un exemple :

- (622) My husband, he hates me. He wants to remarry because he wants to have sons, which I have not given him. So **according to him**, I was a useless wife. (COCA)

Cet exemple n'engage pas le locuteur sur les propos exacts de son mari, et 'according to him' peut simplement introduire les opinions de ce dernier, que la locutrice infère. En revanche, un verbe de discours fait directement référence à des propos tenus :

- (623) **He said** I was a useless wife.

On note par ailleurs que la source marquée par *according to* n'est pas nécessairement une personne, mais peut être un document écrit, un schéma ou un dessin.

- (624) **According to the latest poll**, the independents aren't going over. (COCA)
- (625) **According to the chart**, Texas and California were "high density" sources of funds. (COCA)
- (626) **According to the map**, it was only a mile and a half to the other lake. (COCA)

Ces trois exemples sont des cas particuliers d'évidentialité par ouï-dire, car on a bien affaire à un message encodé par un système sémiotique conventionnalisé et transmis d'une personne à une autre, bien que ce système ne soit pas ici une langue naturelle. On remarque par ailleurs que le verbe *say* (tout comme l'enclitique *-ze* en tibétain) conviendrait dans tous ces exemples, bien que certains anglophones hésiteraient à l'utiliser pour ces cas limites. La plupart des autres verbes de discours

(*tell, ask, be like, state...*) ne seraient pas possibles en revanche, car leur sens est moins basique que le verbe *say* :

- (627) **The latest poll says that** the independents aren't going over.
- (628) **The chart said that** Texas and California were "high density" sources of funds.
- (629) **The map said that** it was only a mile and a half to the other lake.

Il est vrai que l'anglais possède un certain nombre de circonstants et expressions qui indiquent ou suggèrent l'évidentialité par ouï-dire, ou même d'autres branches évidentielles. Fraser (1996) cite par exemple *it is claimed* et *one hears* pour le ouï-dire, ainsi que *all things considered*, *as a consequence* et *as a logical conclusion* pour l'inférentiel. Cependant, la liste est très longue puisqu'il s'agit de formules plus ou moins idiomatiques, et qui ne sont pas toutes courantes, donc nous avons préféré nous limiter à une analyse de *according to X* (en tant que circonstant évidentiel) dans la présente étude.

6.5. LA MULTIMODALITE

Comme nous l'avons évoqué en 5.8, les partisans de la programmation neurolinguistique (PNL) soutiennent que l'attitude, et en particulier les mouvements oculaires, apporte des indices sur les opérations cognitives effectuées par les individus que l'on observe. Toutefois, des dizaines d'années de recherche qui visaient à confirmer ces hypothèses ont donné des résultats mitigés. Les méta-analyses de Witkowski (2010, 2012) ont conclu que trop peu d'études ont démontré les fondements de la PNL, et que celles-ci emploient une méthodologie moins stricte que celles qui les ont infirmés. Cependant, quelques études ont apporté des résultats qui confirment en partie l'hypothèse des indices des mouvements oculaires. L'étude de Buckner et coll. (1987) corrobore l'idée que des mouvements oculaires vers le haut ou fixes dans le vide indiquent l'accès à des images mentales, tandis que des mouvements oculaires latéraux (ou vers le bas et à gauche du sujet) peuvent témoigner d'une activité cognitive liée à l'audition. On peut supposer ainsi qu'il existe une corrélation subtile entre le type de souvenirs évoqués dans la mémoire du locuteur et ses mouvements oculaires. Ainsi les mouvements oculaires, et peut-être l'attitude générale du locuteur, seraient autant d'indices qui permettraient à l'interlocuteur de deviner si l'énoncé repose sur une perception directe (mouvements oculaires vers le haut...), sur du ouï-dire (mouvements latéraux ou en bas à gauche) et peut-être même sur une inférence.

Ces hypothèses restent cependant à retester afin de savoir si des sujets qui ne sont pas formés aux techniques de la PNL modifient réellement leur interprétation évidentielle des énoncés qu'ils entendent selon certains de ces indices. Nous allons ici nous contenter d'analyser les formes prosodiques et gestuelles qui encodent plus directement le mode d'accès par ouï-dire.

a) Narration d'un acte de communication passée et évidentialité par ouï-dire

Nous avons déjà souligné que le fait de présenter les propos d'autrui répond à deux fonctions. Dans un premier cas, l'information relayée est assimilée et pertinente pour la conversation actuelle. Cet usage est typiquement évidentiel et s'encode plus fréquemment par le discours indirect, par l'utilisation de verbes de perception involontaire ou par des adverbes comme *apparently*. La deuxième manière consiste à mettre en évidence la situation de communication passée par l'emploi du discours direct et de verbes comme *be like*. Dans ce deuxième cas, l'information contenue dans les propos rapportés n'est pas présentée comme assimilée dans les connaissances générales du locuteur, et il s'agit d'un emploi du discours rapporté courant pour les passages de narration. De

manière générale, l'utilisation du discours indirect ou d'autres marques de l'évidentialité par ouï-dire ne s'accompagne pas de rupture prosodique et gestuelle, alors que le recours au discours direct entraîne habituellement l'imitation de la prosodie de la personne citée, et parfois même de sa voix et de sa gestuelle. Examinons quelques exemples :

(630) Yeah, and **she said** it's quite easy to do it— really easy to do it privately— (CSC vid. 9)

Dans cet extrait, les deux sujets parlent de leurs perspectives de carrière, et la locutrice partage ce qu'une orthophoniste lui a dit concernant cette profession. Il s'agit d'un cas d'évidentialité par ouï-dire, puisque le message contenu dans la subordonnée au discours indirect est au cœur de la conversation présente. La prosodie, la voix et la gestuelle de la locutrice lorsqu'elle prononce cette phrase n'a rien d'inhabituel, et se situe dans la continuation de la prosodie générale de l'ensemble de la phrase.

(631) 'cause I didn't know and **everyone was like** 'Oh the queen is coming!', and I wasn't sure if they were joking or not. (CSC vid. 9)

Lorsque la locutrice prononce 'Oh the queen is coming!', sa voix, sa prosodie et sa gestuelle (elle agite les bras) sont en décalage par rapport au reste de la phrase et semblent imiter les personnes qu'elles citent. Il s'agit d'un passage de narration d'une scène de communication passée et non d'un cas d'évidentialité par ouï-dire.

Cependant, un certain nombre d'exemples sont moins clairs et il n'est pas rare en conversation spontanée de mélanger différents styles de discours rapporté :

(632) My conversation with my mum was about what we wanted her to send us for— in the next package and that she wouldn't be sending one in time for Thanksgiving but **said** she wanted to send one soon after so 'Really make a list!'— to make sure we knew what we wanted, so— (LAC enr. 1)

On remarque dans cet extrait l'irruption du discours direct représenté par la proposition à l'impératif 'Really make a list!', qui est prononcée avec un décrochage prosodique. Cet extrait présente un deuxième décrochage prosodique vers 'one in time for thanksgiving', où le locuteur imite les intonations de sa mère, en dépit d'une forme de discours indirect. Malgré ces marqueurs de propos rapportés variés, cet extrait représente bien plus un cas de narration d'une conversation passée que d'évidentialité par ouï-dire.

On ne peut nier cependant l'existence d'un continuum entre les deux pôles que nous avons repérés (évidentialité par ouï-dire vs narration d'un discours passé). Bien que l'usage du discours direct et le décrochage prosodique soient généralement liés à une mise à distance du contenu, et ainsi à une immersion dans la situation de communication originelle, il peut arriver de trouver ces éléments dans des contextes qui sont plus évidentiels :

(633) I dunno, even **my nutritionist said** you should go and eat fast food, but not too often, but it is still very bad for you in other ways as well. (CSC vid. 4)

Dans cet extrait, la grammaire ne permet pas de dire s'il s'agit de discours indirect ou direct. Cependant, comme la prosodie et la gestuelle du locuteur sont légèrement en décalage avec le reste de la phrase lorsqu'il prononce 'you should go and eat fast food, but not too often', on peut dire qu'il s'agit plutôt de discours direct ici. Cette phrase apparaît dans un contexte où les sujets débattent de la valeur nutritionnelle du fast food, et ainsi le message contenu dans la proposition subordonnée contribue directement à la conversation, ce qui suggère un usage plutôt évidentiel du discours rapporté. Les tendances que nous avons exposées s'observent ainsi dans la plupart des cas, mais un grand nombre d'exemples demeurent relativement difficiles à classer selon des critères objectifs et précis.

Nous avons discuté de l'usage de la prosodie et de la gestuelle dans des cas où les formes linguistiques (généralement les verbes de discours) marquent déjà explicitement la citation du discours d'autrui. Nous pouvons nous demander maintenant si la gestuelle et la prosodie peuvent indiquer au locuteur que l'énoncé repose sur du ouï-dire en l'absence d'autres formes linguistiques.

b) Indices prosodiques et gestuels de l'évidentialité par ouï-dire

Nous ne stockons pas de la même manière dans notre mémoire un état des choses lié à une situation vécue qu'un état des choses dont nous avons simplement entendu parler. S'il s'agit par exemple d'un état des choses dont nous avons appris l'existence par la lecture d'un article, on peut imaginer que, lorsque nous y faisons référence, notre prosodie et gestuelle sera généralement peu expressive, puisque sa mention ne fait pas émerger une scène ancrée dans notre mémoire perceptuelle et émotionnelle. Voici un extrait du CSC, où j'ai demandé aux sujets de me dire tout ce qu'ils savent sur les chevaux :

(634) BRI: If they break their leg, you have to kill them.

LIN: Really?

BRI: Yeah. 'Cause they won't heal or something, I think. That's why in the guard national, you have to kill a horse if it breaks its leg- That's all- all I know...

Lorsque BRI prononce la phrase 'if they break their leg, you have to kill them.', sa prosodie est non marquée et il ne fait aucun geste. On devine ainsi qu'il n'a probablement pas eu d'expérience directe de ce qu'il énonce, mais qu'il en a entendu parler ou l'a lu, ce que la suite de la conversation semble confirmer.

L'effet inverse est également tout à fait possible, puisqu'il arrive que l'on sente que le locuteur partage des informations en copiant inconsciemment la voix, la prosodie ou la gestuelle de la personne qui lui en a parlé. Le locuteur se contente ainsi de répéter ce qu'il a entendu, et il ne s'agit pas d'une information pleinement assimilée. Ce léger écart de style prosodique et gestuel peut donner des indices à l'interlocuteur que l'information qu'il entend repose sur du oui-dire.

c) 'Air quotes'

Blakemore (1994) souligne que la gestuelle de crochet avec l'index et le majeur (en anglais, 'air quotes') est un geste qui permet d'encoder l'évidentialité. Il s'agit en réalité du seul emblème (Ekman & Friesen 1981) couramment employé qui revêt une fonction « évidentielle ». Ce geste conventionnalisé représente iconiquement des guillemets, mais il ne faut pas en déduire qu'il recouvre toutes les fonctions des guillemets à l'écrit. En réalité, ce geste ne s'emploie pour le discours rapporté, mais peut uniquement porter sur un mot ou une expression. Les 'air quotes' ont une fonction pragmatique spécifique, puisqu'en les utilisant, le locuteur met de la distance par rapport au terme ou à l'expression qu'il emploie. Le locuteur indique ainsi qu'il utilise cette forme linguistique parce que c'est la forme qui serait généralement utilisée dans ce type de contexte ou qui a été employée par une autre personne (que l'interlocuteur peut identifier), mais qu'il lui donne un sens différent. Ainsi, ce geste a la même fonction que ce que nous avons appelé les « citations ironiques » ('scare quoting'), et se retrouve souvent dans des contextes sarcastiques. Observons un extrait du CSC, où le sujet répond à la question : « Où vous imaginez-vous dans dix ans ? »

- (635) I dunno, maybe have a house and a vaguely stable kind of “family life”— in inverted commas, but but mm— yeah, I dunno— maybe have a dog— (CSC vid. 3)

Dans cet extrait, ANT renforce son utilisation des ‘air quotes’ à la fois par le syntagme prépositionnel ‘in inverted commas’ et par un décrochage prosodique sur ‘family life’. Cette utilisation des ‘air quotes’ n’est pas en soi sarcastique, mais signale qu’il n’utilise pas ici le concept ‘family life’ dans son acception conventionnelle.

FIGURE 9 : AIR QUOTES (ANT ET ELI ; CSC VID. 3 34:40)

On observe ainsi que l’évidentialité par ouï-dire semble posséder des formes d’expression multimodale plus directes que les autres branches évidentielles, comme le recours à une prosodie ou gestuelle décalée par rapport au reste de l’énoncé ou au geste emblème des ‘air quotes’. Lorsque l’on examine les données plus attentivement cependant, on se rend compte que ces deux outils s’inscrivent dans une perspective de prise de distance du locuteur par rapport au message énoncé. Le décrochage (prosodique et/ou gestuel) et les ‘air quotes’ ne sont pas des outils qui encodent typiquement l’évidentialité, puisqu’ils n’ont pas pour valeur de spécifier en arrière-plan le mode d’accès à une information assertée. L’expression multimodale du ouï-dire est ainsi tout aussi subtile et indirecte que pour les autres branches évidentielles.

6.6. CONCLUSION

L'évidentialité par ouï-dire peut tout d'abord se concevoir dans le cadre plus général de la théorie de la polyphonie (voir notamment Bres 2005, Ed.). Notre faculté langagière naît de notre immersion dans le discours d'autrui, et on peut ainsi dire que tout énoncé repose sur de l'altérité énonciative. L'évidentialité par ouï-dire consiste plus précisément à marquer explicitement que l'information assertée nous vient de ce qu'on a lu ou entendu. Le discours rapporté est un des outils les plus décrits dans la tradition grammaticale qui permettent de faire part de ce que l'on a appris par autrui, et nous avons vu que le discours indirect s'inscrit plus dans une perspective évidentielle que le discours direct. En effet, toute mention des propos d'autrui ne correspond pas à de l'évidentialité par ouï-dire, car la qualification évidentielle doit se situer en arrière-plan et porter sur un message principal qui est pertinent pour la conversation présente. Le discours direct nous projette immédiatement dans la situation de communication en donnant une restitution plus fidèle et réaliste des propos. On trouve ainsi généralement le discours direct dans des passages de narration d'un dialogue passé. Le discours indirect en revanche présente l'information comme assimilée, ce qui permet de faire passer la scène de communication en arrière-plan afin de mettre en valeur le message. Cette distinction entre discours direct et indirect est cependant loin d'être absolue, d'autant plus que les formes hybrides sont très courantes dans les corpus de conversation spontanée. Cette question de la hiérarchie de l'information entre l'état des choses asserté et la qualification évidentielle constitue le premier point qui permet de classer les différents marqueurs évidentiels.

Le deuxième point est le type de prise en charge associée au marqueur. De manière générale, le ouï-dire correspond à un transfert de prise en charge, ce qui implique que l'information assertée est non prise en charge par le locuteur. Les enclitiques *-za* et *-ze* en tibétain impliquent la prise en charge nulle de l'énoncé, et de nombreux marqueurs anglais également. Nous avons vu que d'autres types de prise en charge peuvent coexister avec le ouï-dire, comme la prise en charge totale (*learn*, *inform*), la prise en charge épistémique (*apparently*) et la prise en charge plutôt négative (*supposedly*, *claim*). (cf. Tableau 22 : Les marqueurs de ouï-dire et la prise en charge).

Le troisième point qui permet de classer les divers marqueurs de ouï-dire se rapporte aux éléments d'information qu'ils contiennent sur la source ou la situation de communication. Ainsi, le verbe *read* indique que la source est écrite, alors que *overhear* implique une source orale, et spécifie également que le message n'était pas adressé au locuteur. Quant aux verbes de discours, ils transmettent tout type d'information sur l'acte et la situation de communication : manière, type d'acte de discours, progression de la conversation, etc.

Les marqueurs de ouï-dire anglais appartiennent à trois catégories syntaxiques : les verbes de perception, les verbes de discours et les adverbes. Le verbe de perception le plus basique est *hear*, et nous avons vu que les constructions *I('ve) heard + sub. tensée* et *I hear + sub. tensée* sont consacrées à l'expression du ouï-dire, et ne font jamais référence à une perception auditive. Le marqueur *I hear* s'inscrit dans une sous-branche du ouï-dire, puisqu'il s'utilise uniquement lorsque le locuteur se fonde sur une source publique. D'autres verbes de perception comme *read* et *see* peuvent également encoder le ouï-dire, et l'étude d'exemples révèle que, de manière générale, *read* s'utilisera seulement dans des contextes de lecture plutôt approfondie, alors que *see* sera privilégié pour une lecture rapide (d'un texte, d'une phrase ou d'un mot), ainsi que pour les informations transmises par des symboles, des schémas et des dessins. Enfin, le verbe *learn* est associé à une prise en charge totale et indique que l'acquisition de cette information a été d'une certaine importance pour le locuteur.

Les verbes de discours qui permettent d'introduire les propos d'autrui sont bien plus nombreux que les verbes de perception. Le verbe le plus basique est *say*, tandis que les autres verbes incluent des traits sémantiques variés. Il est important de noter que certains verbes sont associés à différents types de prise en charge, puisque *divulge*, *disclose*, *reveal* et *inform* entraînent une prise en charge totale de l'énoncé, tandis que *claim* suggère une prise en charge plutôt négative, et que *lie* indique une prise en charge totalement négative. Une autre façon de faire varier la prise en charge est d'utiliser un temps absolu dans la subordonnée au discours indirect lorsque le verbe introducteur est au passé. Nous avons vu cependant qu'un temps absolu n'indique pas nécessairement une prise en charge totale de l'énoncé, et que le locuteur peut employer un temps absolu "intensionnel" en adoptant le point de vue de la personne citée. L'utilisation d'un verbe de discours s'accompagne généralement de la mention de la source, ce qui permet parfois de rendre plus crédible l'information énoncée ou, au contraire, de prendre de la distance par rapport à cette information. Il est néanmoins possible d'avoir recours à un verbe de discours sans mentionner sa source, et il est intéressant de constater que l'anglais a développé des outils spécialisés à cet effet : les constructions *be said to*, *be rumoured to* et *be reputed to* ne s'emploient qu'au passif, et la formule *they say* peut très bien s'utiliser sans se référer à un groupe spécifique et identifiable par l'interlocuteur.

Les adverbes de ouï-dire se rapprochent de la configuration informative des marqueurs évidentiels prototypiques, puisqu'ils se situent généralement plus en arrière-plan de la phrase que les verbes. Nous avons vu que *apparently* est très couramment employé et permet souvent de traduire le marqueur de ouï-dire le plus grammaticalisé en tibétain : *-ze*. Les autres adverbes de ouï-dire sont généralement d'un registre plus soutenu, et permettent d'exprimer différentes nuances. *Reputedly*,

notoriously, famously et *infamously* sont des adverbes de ouï-dire générique, et se distinguent entre eux par l'étendue de la rumeur qu'ils évoquent, ainsi que leur connotation neutre ou négative. Ils ne peuvent pas cependant s'utiliser pour tout type de ouï-dire générique, car leur emploi implique que l'état des choses énoncé a eu un impact sur la réputation d'une personne ou d'une entité. Les autres adverbes de ouï-dire se distinguent par leur connotation, puisque *allegedly* porte sur un fait jugé négatif, ou par le fondement des propos cités, car *supposedly* et *purportedly* suggèrent souvent un certain scepticisme quant à la réalité de l'état des choses énoncé, alors que *reportedly* repose souvent sur un récit relativement détaillé.

Selon les données du CSC et du LAC d'un côté, et du TSC de l'autre, le tibétain encode plus de six fois plus fréquemment l'évidentialité par ouï-dire que l'anglais, principalement par les enclitiques *-ze* et *-za*, mais aussi par des verbes de discours et quelques circonstants. Ce qui peut paraître paradoxal est que l'anglais possède une très grande variété d'outils qui permettent en particulier d'associer une qualification par ouï-dire à différents types de prise en charge, mais ces formes sont cependant moins utilisées que les marqueurs tibétains. L'ensemble des marqueurs de ouï-dire du tibétain s'accompagne d'une prise en charge nulle, et c'est seulement le contexte qui permet ou non à l'interlocuteur d'inférer si le locuteur croit au message qu'il relaye. Nous touchons ici à un point essentiel sur la différence entre un système plutôt grammatical et un système plutôt lexical : en se grammaticalisant, les formes deviennent généralement plus fréquentes et développent un sens plus abstrait, ce qui les rend compatibles avec un grand nombre de contextes. À l'inverse, les formes lexicales sont généralement nombreuses et moins fréquentes, car elles ont un sens plus précis, et elles demandent ainsi un contexte spécifique pour apparaître en discours. Nous allons donc maintenant explorer ces différences entre le système évidentiel anglais et tibétain, afin d'examiner ce que cet écart de traitement notionnel implique d'un point de vue syntaxique, sémantique et pragmatique.

TABLEAU 21 : LES MARQUEURS DE OUI-DIRE

Marqueur évidentiel	Objectif vs subjectif	Prise en charge	Source	Statut informatif de la situation de communication
verbe de perception	(+ subjectif)	généralement prise en charge nulle (totale pour certains verbes)	non mentionnée	(+ arrière-plan)
verbe de discours	(+ intersubjectif)	généralement prise en charge nulle (totale ou négative pour certains verbes)	généralement mentionnée	(+ premier plan)
adverbe	(+ intersubjectif)	tout type	non mentionnée (parfois générique)	+ arrière-plan
<i>according to X</i>	neutre	prise en charge nulle	mentionnée	+ arrière-plan (mais emphase sur la source)

TABLEAU 22 : LES MARQUEURS DE OUI-DIRE ET LA PRISE EN CHARGE

Type de prise en charge	Marqueurs évidentiels	Exemple
Prise en charge totale	Verbe de « perception » factif : <i>learn</i>	‘ I learned that he was married.’
	Verbes de discours factifs : <i>divulge, disclose, reveal, inform</i>	‘ She informed me that he was married.’
Prise en charge totale (par implicature)	Verbe de perception généralement factif : <i>see</i>	‘ I saw that he was married.’
	Verbe de perception + sub. tps absolu	‘ I heard that he is married.’
	Verbe de discours + sub. tps absolu	‘ She said that he is married.’
	Adverbes généralement factifs : <i>famously, notoriously, infamously</i>	‘He is famously married to a girl twenty years younger than him.’
Prise en charge épistémique	Adverbe : <i>apparently</i>	‘ Apparently he is married.’
Prise en charge nulle	Verbe de perception + sub. tps relatifs	‘ I heard that he was married.’
	Verbe de discours + sub. tps relatifs	‘ She said that he was married.’
	Adverbes : <i>reportedly, allegedly, reputedly</i>	‘He is reportedly married.’
	<i>According to X</i>	‘ According to her, he’s married.’
Prise en charge plutôt négative	Verbe de discours : <i>claim</i> (par implicature : <i>allege, maintain...</i>)	‘ She claims that he is married.’
	Adverbes : <i>supposedly, purportedly</i>	‘He is supposedly married.’
Prise en charge négative	Verbe de discours : <i>lie</i> (rare et très contesté)	‘ She lied that he was married.’

Synthèse chapitre 6 :

- L'évidentialité par ouï-dire consiste à marquer explicitement que l'information énoncée a été obtenue verbalement. Elle s'accompagne typiquement d'un transfert de prise en charge.
- Trois paramètres importants permettent de distinguer les marqueurs de ouï-dire : la hiérarchie de l'information, la prise en charge et la spécification de la situation de communication.
- L'évidentialité se situe typiquement en arrière-plan. L'emploi du discours indirect, d'un verbe au sémantisme basique ou d'un parenthétique correspond davantage à une configuration évidentielle que d'autres formes qui soulignent la situation d'acquisition de l'information.
- Les marqueurs de ouï-dire tibétains *-za* et *-ze* s'accompagnent d'un transfert de prise en charge. En anglais, des verbes comme *learn* ou *inform* entraînent une prise en charge totale. L'utilisation d'un temps absolu avec un verbe introducteur au passé peut suggérer une prise en charge partielle. *Apparently* est associé à une prise en charge réduite. La plupart des verbes de perception et de discours, ainsi que les adverbes présentent une prise en charge nulle. Le verbe *claim* s'accompagne d'une prise en charge plutôt négative.
- L'utilisation d'un verbe de discours demande généralement de préciser la source de l'information. Des verbes de discours au sémantisme plus précis (*shout, mumble, brag*) apportent des précisions sur la situation d'acquisition de l'information ou d'ordre modal. Des verbes de perception comme *learn, overhear, read* et *see* spécifient également le type d'acquisition et peuvent changer le statut de l'information énoncée (factivité et saillance).
- L'anglais a développé différents marqueurs qui permettent d'exprimer le ouï-dire générique, en particulier les constructions défectives sur le modèle de *be said to*, ainsi que les formules *I hear* et *they say*.
- Les adverbes de ouï-dire se classent en particulier selon leur registre, le type de prise en charge qu'ils entraînent, le caractère public de l'information énoncée et leur connotation neutre ou négative.

PARTIE 3: CONTRASTES ET UNIVERSAUX

CHAPITRE 7 : ÉVIDENTIALITE GRAMMATICALE ET EVIDENTIALITE LEXICALE

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la différence entre un traitement plutôt grammatical et un traitement plutôt lexical de l'évidentialité. Dans une première partie, nous allons analyser comment l'évidentialité s'exprime dans un paradigme syntaxique relativement homogène en tibétain, alors que les marqueurs évidentiels anglais appartiennent à des classes syntaxiques très diverses. Nous traiterons également des différences liées à la complexité d'utilisation, à l'optionnalité et à la fréquence de l'évidentialité entre les deux langues.

Dans une deuxième partie, nous traiterons des différences sémantiques et pragmatiques. Nous verrons que l'évidentialité anglaise possède un sémantisme plus concret et étroit. Nous aborderons ensuite les questions de la prise en charge et de la hiérarchie de l'information pour finir par les emplois pragmatiques des marqueurs évidentiels.

7.1. DIFFERENCES SYNTAXIQUES ET D'USAGE

7.1.1. SYSTEME UNIFIE ET SYSTEME DISPERSE

La première différence notable entre l'expression de l'évidentialité en tibétain et en anglais concerne la nature même des marqueurs évidentiels qui sont utilisés dans les deux langues. Il est vrai que le tibétain, comme l'anglais, a recours à des outils variés pour exprimer le mode d'accès à l'information énoncée, et nous avons évoqué quelques-unes des formes lexicales évidentielles en tibétain qui sont tout à fait comparables à ce que l'on trouve en anglais, comme les verbes de discours ou les marqueurs comparatifs *'dra.bo* (« sembler ») ou *bzo.'dra(s)* (« être comme ») qui peuvent suggérer l'évidentialité inférentielle. Toutefois, ce qui confère le titre de « langue évidentielle » au tibétain est le fait que certains de ses marqueurs évidentiels aient atteint un niveau très avancé de grammaticalisation, et soient ainsi devenus des suffixes obligatoires à la conjugaison du verbe (*-song*, *-bzhag*, *-gi.'dug*, *-pa.'dra*, etc.) ou des enclitiques (*-za* et *-ze*). Lorsque l'on observe le TSC, on constate que la grande majorité de l'expression évidentielle en tibétain passe par ces formes, et non par des outils lexicaux. Selon Lehmann (2004), la paradigmaticité d'une forme, qu'il

définit comme son intégration et sa dépendance à un système de formes interchangeable, fait partie des critères principaux qui déterminent son degré de grammaticalisation. Ainsi, un signe manifeste de la grammaticalisation de l'évidentialité en tibétain est la présence d'un grand nombre de marqueurs dans le même paradigme syntaxique, en particulier en position du premier suffixe dans la structure du groupe verbal. Ces suffixes présentent par ailleurs une faible variabilité syntagmatique (Lehmann 2004), puisque leur position au sein du groupe verbal est fixe : ils apparaissent impérativement après le verbe ou l'auxiliaire, et ne peuvent pas par exemple être placés entre les deux. Voici une schématisation de ce paradigme :

V + SFX 1

- song* (aoriste perceptif direct)
- bzhag* (parfait inférentiel abductif)
- gi.'dug* (inaccompli perceptif direct)
- pa.'dra* (aoriste épistémique inférentiel sensoriel)
- gi.yod.kyi.red* (inaccompli épistémique inférentiel mental)
- ...

L'anglais en revanche a recours à différentes formes qui appartiennent à une grande variété de catégories syntaxiques :

- verbes lexicaux : *see, remember, presume, hear, say...*
- copules : *look, sound, seem...*
- auxiliaires modaux : *must, should, might...*
- quasi-modaux : *have to, be supposed to, need...*
- adverbes : *apparently, reportedly, presumably...*
- circonstants : *according to X...*
- marqueurs de discours : *then, oh...*
- conjointes : *so, therefore...*
- parenthétiques : *I guess, I heard...*
- ...

Nous voyons ainsi que lorsque l'on parle de « paradigme évidentiel » en anglais, il s'agit d'un paradigme sémantique, c'est-à-dire de l'expression du mode d'accès à l'information énoncée par des outils de nature variée (selon l'approche fonctionnaliste de Nuyts 2001a). En revanche, les

marqueurs évidentiels du tibétain ont atteint un degré de grammaticalisation très avancé, car la plupart d'entre eux apparaissent dans le même paradigme syntaxique.

Cette différence de traitement de l'évidentialité en tibétain et en anglais est le premier point important à noter lorsque l'on compare les deux langues. Toutefois, en observant les données plus précisément, on se rend compte que les deux systèmes ne sont peut-être pas aussi radicalement opposés qu'ils y paraissent au premier abord.

Tout d'abord, l'évidentialité n'est qu'un trait du contenu sémantique des suffixes comme *-song*, *-gi*, *'dug*, *-bzhag*, etc. Ces suffixes encodent également entre autres le temps et l'aspect (3.2.3). De plus, d'autres suffixes comme les égophoriques, les factuels et les suffixes futurs ne sont pas en soi évidentiels. Ainsi, il est erroné de penser que la grammaire du tibétain possède une position syntaxique consacrée à la qualification évidentielle, et appeler les « suffixes 1 » des « suffixes évidentiels » peut induire en erreur. Par ailleurs, les marqueurs *-za* et *-ze* sont les outils les plus courants pour encoder le ouï-dire, mais ils n'appartiennent pas au même paradigme syntaxique que les autres suffixes qui expriment le perceptif direct et l'inférentiel.

En anglais, bien que les marqueurs évidentiels appartiennent à des catégories syntaxiques très variées, on peut observer des sous-systèmes émerger. Par exemple, les modaux ont leur propre position à l'intérieur du groupe verbal anglais et certains de leurs emplois sont évidentiels. Les verbes à sujet-percept apparaissent également dans le même paradigme syntaxique, et on peut noter que l'emploi des verbes de cognition en parenthétiques suit le même modèle de construction (8.2.4).

7.1.2. COMPLEXITE

Bien que l'anglais ait la possibilité d'exprimer l'ensemble des nuances évidentielles que les marqueurs tibétains encodent, on ne peut nier que certains marqueurs anglais sont plus complexes d'utilisation en termes de poids morphologique et phonologique, ainsi qu'au niveau de la difficulté de construction syntaxique qu'ils impliquent⁹⁴. Ainsi, une des raisons pour lesquelles les anglophones font un usage bien moins fréquent de l'évidentialité s'explique peut-être par la loi du moindre d'effort : le rapport entre la nécessité de l'ajout sémantique et l'effort d'énonciation. La loi

⁹⁴ J'utilise le terme « complexité » ici dans le sens de l'effort que demande l'énonciation d'une phrase, pas dans le sens de la complexité inhérente à une langue par rapport à une autre, qui se définit par le nombre de contrastes paradigmatiques de celle-ci d'un point de vue phonologique, lexical, morphologique et syntaxique. (cf. Nichols 2009 et Tournadre 2014a).

du moindre effort est parfois appelée la loi de Zipf (1949), puisque ce linguiste fut le premier à la formaliser, à partir de critères principalement distributionnels.

Selon i Cancho & Solé (2003), la loi du moindre effort se décline sur plusieurs plans linguistiques. À un niveau phonologique, les locuteurs favorisent un nombre limité de syllabes et une structure syllabique simple, ce qui entraîne des processus de réduction. Sur le plan lexical, les locuteurs auront tendance à privilégier les termes fréquents, mais cette moindre difficulté du locuteur est souvent en conflit avec la difficulté d'interprétation de l'interlocuteur, car plus un terme est fréquent, plus il est généralement ambigu. On peut ajouter le syntaxique à ces deux plans, car comme l'ont montré Greenbaum & Nelson (1995), les conversations spontanées comportent un plus grand pourcentage de propositions indépendantes par rapport aux discussions dans les médias, aux monologues, aux échanges épistolaires, et aux écrits académiques ou non académiques. Nous voyons ainsi que les genres discursifs qui favorisent le réflexif et qui offrent plus de temps avant l'énonciation (ce qui est le propre de l'écrit) favorisent les efforts de constructions syntaxiques, que ce soit en hypotaxe ou en parataxe. Nous allons voir que le système évidentiel tibétain demande généralement moins d'efforts sur le plan phonologique et syntaxique, en plus du fait qu'il ait recours à des formes plus courantes.

Le tibétain possède un grand nombre de copules et suffixes verbaux qui encodent l'évidentialité, et certains comptent une seule syllabe (parfois même un seul phonème) qui correspond à un seul morphème. Observons un exemple :

(636)

dpe.mi.srid.pa'i yag.po drag-bzhag

énormément bien se rétablir-**PARF INF**

« Elle s'est super bien rétablie. » (TSC enr. 1)

Le suffixe inférentiel *-bzhag* ne se traduira pas en anglais la plupart de temps. Il encode à la fois le parfait (emphasis sur les conséquences présentes d'un procès passé), l'inférence abductive (le locuteur infère cet état des choses à partir de l'état résultant) et la prise en charge totale (il s'engage sur la véracité de l'état des choses). Afin d'exprimer une inférence abductive tout en conservant une prise en charge totale, un anglophone a peu d'autres choix que d'utiliser un verbe de perception involontaire complété par une subordonnée tensée. Lorsque le suffixe *-bzhag* est utilisé en tibétain, l'observation de l'état résultant peut avoir eu lieu dans le passé ou dans le présent, donc on peut proposer deux traductions en anglais :

(637) **I saw that** she recovered really well.

(638) **I can see that** she recovered really well.

On voit bien ainsi que la formulation anglaise, que ce soit en (637) qu'en (638), est plus longue et plus complexe que la simple utilisation du suffixe *-bzhag* en tibétain : enchâssement de la proposition dans une matrice (avec éventuellement un recalcul des marqueurs déictiques) et présence de morphèmes supplémentaires (au minimum *I* et *saw*, et on peut ajouter le *that*, le *-ed* contenu dans *saw*, le *can* au présent, etc.). D'un point de vue phonologique, on se retrouve avec trois syllabes supplémentaires par rapport à la forme non marquée :

(639) She recovered really well.

L'exemple (639) représente la traduction la plus simple de (636), même si la version anglaise perd alors la qualification évidentielle, puisque la terminaison verbale *-ed* de *recovered* spécifie le temps et l'aspect, mais pas le mode d'accès à l'information, contrairement à *-bzhag*.

Prenons un deuxième exemple du TSC :

(640)

zhed.snang tsha.bo='i skad.sgra cig sleb-song -ze
effrayant=GEN bruit un arriver-AOR DIR -OUÏD

« Un bruit effrayant s'est fait entendre. » (TSC enr. 1)

Dans cet exemple, le locuteur utilise à la fois le suffixe aoriste perceptif direct *-song* et l'enclitique de ouï-dire *-ze* (ici, la source est un document écrit). À cause de la présence de ce marqueur de ouï-dire, le suffixe qui précède est calculé selon le centre déictique de la source et non du locuteur lui-même. Ainsi, *-song* indique que la personne qui a informé le locuteur a été témoin direct de l'état des choses énoncé, et non que le locuteur lui-même en a été témoin. Si l'on souhaite traduire en anglais l'ensemble des renseignements sur le mode d'accès à l'information contenu dans l'exemple (640), on devra produire un énoncé comme :

(641) **I heard from someone who was there that** there was a scary noise.

Ainsi, ce que l'anglais est contraint d'exprimer par une formulation très longue et complexe est encodé en tibétain à l'aide de deux morphèmes, qui correspondent à une seule syllabe /sõŋs/.

Voici un exemple similaire extrait du TSC :

(642)

bu de yag.po 'dug -ze
garçon DEM bien ELPA DIR -OUÏD

« Ce garçon est très bien. » (TSC enr. 3)

(= J'ai entendu de quelqu'un qui peut en témoigner directement que ce garçon est très bien.)

Ces exemples montrent clairement à quel point le système grammatical tibétain permet d'encoder avec facilité et concision le mode d'accès à l'information, alors que le système lexical anglais (ou français) demande souvent de faire appel à des constructions plus complexes et plus encombrantes.

Même si cet écart est tout à fait frappant lorsque l'on compare la plupart des énoncés qui incluent une qualification évidentielle en anglais aux énoncés tibétains, et même s'il explique en partie pourquoi les anglophones spécifient plus rarement le mode d'accès à l'information énoncée que les tibétophones, on peut également nuancer ce point. Les marqueurs évidentiels anglais ne sont pas toujours plus longs et complexes que les marqueurs tibétains. On peut par exemple comparer l'emploi des verbes à sujet-percept pour décrire en anglais l'apparence d'une entité, alors que le tibétain a plutôt recours à l'expression *mdog.kha.po 'dug*. On peut comparer :

(643) The food **looks** delicious.

(644)

kha.lag zhim- mdog.kha.po 'dug
nourriture bon avoir l'air ELPA DIR

'La nourriture a l'air délicieuse.'

On peut également citer les modaux qui comportent une seule syllabe et qui s'intègrent directement à la structure du groupe verbal, et dont l'équivalent tibétain est souvent plus long. Par exemple, le marqueur épistémique-inférentiel *must* peut se traduire en tibétain par le marqueur *yod.kyi.red* :

(645) He **must** be mad.

(646)

rlung lang-yod.kyi.red

être en colère-PARF MENT EPI 2

‘Il doit être en colère.’

De plus, comme nous le verrons en 8.2.2, l’anglais peut réduire le poids phonologique et morphosyntaxique de certaines formes évidentielles, comme le montre l’exemple suivant :

(647) Hey, Mike, it’s your old man. **Heard** you’re back. Give me a ring when you get a chance. (COCA)

Nous voyons ici que l’anglais possède quelques marqueurs évidentiels qui sont concis et relativement simples d’utilisation, même si on peut dire qu’en moyenne l’encodage évidentiel tibétain est moins lourd phonologiquement et requiert *a priori* moins d’efforts de construction.

7.1.3. OPTIONALITE

La notion d’optionnalité se conçoit en opposition à l’obligatoire en langue, et ne se définit pas aussi simplement que ce qu’il peut sembler au premier abord. Cette opposition entre « optionnel » et « obligatoire » est une composante importante de la théorie de la grammaticalisation, mais elle est souvent considérée comme acquise et elle est définie dans des termes très vagues.

Comme le précise Lehmann (1995), le caractère obligatoire n’est pas absolu pour définir le grammatical, bien qu’une corrélation entre les deux soit indéniable. Il définit « l’obligatorification » comme une perte de « variabilité transparadigmatique », dans le sens où il peut devenir obligatoire de spécifier une catégorie sémantique qui apparaît dans un paradigme. Par exemple, il est généralement obligatoire de préciser le nombre en anglais lorsque l’on utilise un nom dénombrable au moyen du paradigme -Ø/-s, et il n’est pas possible de ne pas spécifier cette catégorie. Lehmann (1995) conçoit ainsi l’opposition optionnel vs obligatoire à partir de la notion de paradigme, qui représente une certaine catégorie grammaticale, et dont les membres sont des sous-catégories. Nous allons proposer une analyse moins restreinte de cette opposition en soulignant qu’elle se manifeste différemment selon les plans linguistiques.

Rien n'est obligatoire dans l'absolu en langue, bien que tout énoncé repose sur certaines règles syntaxiques et contraint le locuteur à faire certains choix sémantiques. Nous pouvons diviser cette notion « d'obligatoire » en trois plans : l'obligation syntaxique, sémantique et pragmatique. Nous ne remettons pas en question que le processus de grammaticalisation s'accompagne souvent d'un passage du « plus optionnel » au « plus obligatoire », mais des études spécialisées semblent nécessaires pour faire apparaître des critères plus stricts, qui permettront de placer les formes sur ce continuum optionnel-obligatoire.

a) L'obligation syntaxique

Chaque langue possède différentes règles de syntaxe qu'il convient d'appliquer pour qu'un énoncé soit acceptable. On peut dire par exemple qu'une phrase qui inclut un verbe conjugué en anglais doit théoriquement comporter un sujet exprimé. On voit ainsi qu'une règle de syntaxe repose sur une condition (la présence d'un verbe conjugué ici) et ne se conçoit pas dans l'absolu, puisqu'une phrase sans verbe conjugué ne comportera généralement pas de sujet. Par ailleurs, cette règle est juste dans la mesure où elle s'applique dans la grande majorité des cas, mais il existe néanmoins quelques exceptions comme à l'impératif ou dans des cas d'ellipse du sujet :

(648) Maiden name Siegel. **Grew up** in West Rogers Park. **Went** to Mather High School. (COCA)

Malgré ces exceptions, on peut tout de même dire que le sujet est normalement obligatoire en anglais ou en français dans une phrase qui comporte un verbe conjugué, alors qu'il est optionnel en espagnol ou en tibétain.

De la même manière, l'accord sujet-verbe est obligatoire dans des langues comme l'anglais, le français ou l'espagnol, malgré quelques rares exceptions principalement stylistiques, alors que cet accord n'est pas syntaxiquement contraint en tibétain, comme nous l'avons vu dans notre analyse de l'égophorique (3.3.3).

Il est vrai que, dans la plupart des cas, un verbe conjugué tibétain dans une proposition principale ou indépendante s'accompagne d'un suffixe 1, et l'évidentialité est un des critères de choix de ce suffixe. C'est dans ce sens qu'il a été dit que le tibétain fait partie de ces langues où l'évidentialité est une spécification obligatoire à l'énoncé, alors que cette notion est optionnelle dans les langues « non évidentielles ». En anglais, l'évidentialité est véhiculée par des marqueurs qui ne

sont en rien indispensables à la grammaticalité des énoncés qu'ils qualifient, alors qu'en tibétain, l'effacement de ces marqueurs rend généralement la phrase agrammaticale. Si on reprend l'exemple précédent :

(649)

dpe.mi.srid.pa=s yag.po drag-bzhag
énormément bien se rétablir-**PARF INF**
« Elle s'est super bien rétablie. » (TSC enr. 1)

La suppression du suffixe *-bzhag* rendrait l'énoncé agrammatical, alors que les marqueurs évidentiels anglais peuvent généralement être effacés sans incidence en termes de grammaticalité de l'énoncé :

(650) **I saw that** she recovered really well.

(651) She'd recovered really well.

b) L'obligation sémantique

Lorsqu'un locuteur s'exprime dans une langue, il doit obligatoirement faire des choix sémantiques, et toute personne bilingue peut confirmer que ces choix diffèrent d'une langue à l'autre. Ce phénomène ne se limite pas à la grammaire d'une langue, mais porte également sur le lexique. Par exemple, il peut arriver qu'une langue possède un hyperonyme courant qu'une autre langue n'a pas, ce qui veut dire qu'un locuteur qui souhaite exprimer la même idée dans cette deuxième langue devra obligatoirement faire un choix sémantique entre deux ou plusieurs hyponymes. Par exemple, il n'existe pas en tibétain de traduction générique pour le français « oncle » (ou l'anglais *uncle*). Lorsque l'on s'exprime dans cette langue, il est nécessaire de choisir entre *a.khu* (oncle paternel) et *a.zhang* (oncle maternel). Inversement, lorsque l'on s'exprime en français, on doit choisir entre « bras » ou « main », alors que les tibétophones utilisent *lag.pa* pour les deux. Le français possède un terme général pour parler d'une cheminée dans une pièce ou sur le toit, alors que les anglophones et les tibétophones parlent respectivement de *fireplace* et *thab* pour une cheminée dans une pièce, et de *chimney* et *du.khung* pour une cheminée sur le toit. Ainsi, on peut dire que les langues possèdent des contraintes sémantiques différentes pour exprimer certains concepts.

Ces contraintes de choix sémantiques que l'on a pu observer au niveau du lexique concernent également des marqueurs qui sont à mi-chemin sur le continuum lexique-grammaire. On peut citer l'exemple du choix entre les auxiliaires et copules *ser* ('individual level', Carlson 1977) et *estar* ('stage level') en espagnol qui ne pose aucun problème aux hispanophones, mais des difficultés persistantes à la plupart des étrangers qui apprennent leur langue.

On peut également noter que certains choix sémantiques obligatoires dans une langue étrangère s'acquièrent plus facilement que d'autres puisque la distinction de nombre entre « tu » et « vous » est rapidement maîtrisée par les anglophones, certainement parce que cette distinction est systématisée en anglais pour les autres pronoms : *I vs we* et *he/she/it vs they*. En revanche lorsque le choix entre *tu* et *vous* repose sur la différence d'âge, la proximité relationnelle et l'écart de statut hiérarchique entre le locuteur et son interlocuteur (différence entre le tutoiement et le vouvoiement), ce choix est bien plus difficile à maîtriser pour les anglophones. Bien que ces derniers soient tout à fait capables de conceptualiser ce qui motive le choix du tutoiement ou du vouvoiement, et que ces notions soient discriminantes pour certaines formes en anglais, comme les termes d'adresse, elles ne sont pas systématisées dans le choix des pronoms ou d'autres formes grammaticales, ce qui rend leur emploi très difficile à acquérir. De la même manière, le choix de la copule ELPA *'dug* (perceptif direct) par rapport à *yod.red* (factuel) est lié à l'évidentialité, et bien que la référence au mode d'accès à l'information ne soit pas absente de langues comme le français ou l'anglais, l'utilisation correcte de ces deux copules est très difficile à acquérir pour des personnes qui ne parlent pas déjà une langue « évidentielle ».

Nous avons vu des exemples où la sémantique oblige le locuteur à faire un choix entre plusieurs formes lexicales ou semi-grammaticales. L'obligation sémantique concerne également des formes pleinement grammaticales comme les articles ou les terminaisons verbales⁹⁵. Ainsi, le choix entre *a*, *the* ou \emptyset est une obligation lorsque l'on utilise un nom en anglais, alors qu'un nom tibétain peut très bien s'employer sans article. En français, le choix entre « un » et « le » (et éventuellement \emptyset) est également une obligation sémantique, mais repose sur des critères différents que pour *a*, *the* ou \emptyset en anglais. On pourrait argumenter que le système anglais et français d'un côté, et le système tibétain de l'autre sont similaires puisque l'utilisation de \emptyset est formellement la même chose que la non-utilisation d'article. Cependant, il est nécessaire de distinguer « formellement marqué » et

⁹⁵ Les pronoms sont souvent considérés comme des formes grammaticales, mais on peut les placer légèrement moins proche du pôle grammatical dans le continuum lexique-grammaire que les articles et les terminaisons verbales pour plusieurs raisons. Ils sont moins obligatoires, car remplaçables par des syntagmes nominaux, ils appartiennent à une classe fermée mais plus vaste, et ils sont plus autonomes, puisqu'un article dépend d'un nom et une terminaison verbale dépend d'un verbe.

« sémantiquement marqué », puisque l'utilisation de Ø en anglais (et en français) relève d'un choix sémantique fort (appel au générique, à la notion abstraite, etc.), alors que l'utilisation du nom seul en tibétain est sémantiquement non marquée, et correcte dans la plupart des contextes. Si un tibétophone souhaite préciser le caractère défini ou indéfini d'un nom (ainsi que d'autres nuances exprimées par les articles anglais ou français), il pourra avoir recours notamment à *cig* (« un(e) ») ou *de(-tsho)* (« ce/cet(te)/ces »), mais il s'agira d'une précision généralement encouragée par un contexte ambigu et non d'une contrainte au même titre que les articles en anglais ou en français. Ainsi, on peut dire que l'usage des articles est une obligation syntaxique en français et en anglais, et que le choix entre « défini » et « indéfini » est une obligation sémantique pour ces langues, puisque cette distinction sémantique motive l'utilisation d'un article plutôt qu'un autre. C'est pourquoi les tibétophones rencontrent de grandes difficultés à utiliser correctement les articles lorsqu'ils apprennent des langues romanes ou germaniques⁹⁶.

Pour prendre maintenant l'exemple des terminaisons verbales, une des difficultés importantes pour les francophones et les tibétophones qui apprennent l'anglais est le choix entre forme simple et forme en *be + V-ing*. De manière simple, la forme en *be + V-ing* exprime généralement une saisie interne du procès, alors que la forme simple marque généralement une saisie globale, l'itératif ou le gnomique. Ce choix est une obligation pour tout type d'énoncé tensé, et il s'agit d'une contrainte sémantique, puisqu'aucune des deux formes (ou une troisième forme) ne peut prendre un sens neutre par rapport à cette dichotomie sémantique. Ainsi, 'he smokes' ne peut pas signifier la même chose que 'he's smoking', et cette distinction sémantique, principalement aspectuelle, est obligatoire en anglais, alors que le français et le tibétain utilisent le plus souvent une forme neutre. Une fois de plus, cette obligation sémantique de la grammaire de l'anglais est valable dans la grande majorité des cas, mais elle est parfois moins pertinente. Par exemple, les énoncés 'my back hurts' et 'my back's hurting' sont plus interchangeables, et présentent un écart sémantique bien plus subtil que 'he smokes' et 'he's smoking'.

Que pouvons-nous dire maintenant des marqueurs évidentiels en tibétain ?

D'un point de vue syntaxique, les suffixes « évidentiels » tibétains apparaissent bien dans une position grammaticalement obligatoire à la conjugaison d'un verbe employé dans une proposition principale ou indépendante.

⁹⁶ On peut noter que *cig* et *de(-tsho)* ont tout de même un statut semi-grammaticalisé et semi-obligatoire en tibétain, et que plus de recherche est nécessaire pour déterminer dans quels contextes ils sont effectivement facultatifs. Il reste cependant vrai que l'emploi des articles en français et en anglais est plus contraint que l'emploi de ces formes en tibétain.

D'un point de vue sémantique, il est par exemple incorrect d'utiliser les suffixes perceptifs directs *-gi*. 'dug (présent ou imparfait) et *-song* (aoriste) si le locuteur fait référence à un état des choses dont il n'a pas lui-même été témoin. Cependant, le tibétain possède des suffixes factuels qui peuvent s'employer quel que soit le mode d'accès à l'information, et qui sont en distribution complémentaire avec les suffixes évidentiels. Par conséquent, on ne peut pas dire que l'expression de l'évidentialité en tibétain soit obligatoire de la même manière que l'expression de l'aspect en anglais, puisque la grammaire de l'anglais n'offre pas la possibilité de neutraliser l'opposition entre forme simple et forme en *be + V-ing*.

On peut se demander si le tibétain est ainsi un mauvais exemple d'une langue pleinement « évidentielle ». Je ne prendrai pas le risque de me prononcer catégoriquement sur d'autres langues que je ne connais que par des sources secondaires, mais je ne peux que constater que ce qui a été dit sur le caractère obligatoire de l'évidentialité dans certaines langues n'a jamais été clairement démontré.

Premièrement, avoir la possibilité de produire un énoncé non marqué d'un point de vue évidentiel me semble nécessaire pour des raisons sémantico-cognitives, car un certain nombre d'énoncés reposent sur une multitude de modes d'accès, et parfois on ne sait plus comment on a obtenu certaines informations. Il est très difficile de dire comment on sait que l'eau bouillante brûle la peau ou que la poste de notre quartier se trouve dans telle rue, car ce sont des informations auxquelles on a généralement eu accès par des modes divers (1.1.3). Pour ce genre d'énoncés, les tibétophones auront généralement recours au factuel puisqu'il s'agit de connaissances générales, même si le perceptif direct n'est pas exclu si le locuteur souhaite insister sur son expérience personnelle. Les autres langues « évidentielles » n'ont certainement pas toutes des marqueurs factuels, mais je pense qu'une certaine neutralité évidentielle doit être exprimable. Aikhenvald (2004 : 70-79) cite par exemple des langues qui effacent le marqueur évidentiel et d'autres qui ont un usage par défaut d'un marqueur spécifique dans des contextes où le mode d'accès est pluriel, ambigu ou confus. Ainsi, on peut dire qu'une des raisons qui expliquent la possibilité d'utiliser des suffixes verbaux neutres d'un point de vue évidentiel en tibétain, alors que la grammaire de l'anglais impose de faire un choix entre une forme simple ou une forme en *be + V-ing*, est qu'il est relativement facile de se décider entre une saisie interne ou globale d'un procès⁹⁷, alors que le choix d'un mode d'accès n'est pas toujours pertinent ou aisé d'un point de vue sémantico-cognitif.

⁹⁷ Nous nous concentrons ici sur l'opposition principale entre forme simple et en 'be + V-ing'. Nous ne nions pas l'existence d'autres utilisations de 'be + V-ing', en particulier l'emploi prospectif ou modal, mais qui apparaissent dans d'autres contextes.

c) L'obligation pragmatique

Pour bien comprendre les notions d'optionalité et d'obligation, il est maintenant nécessaire de prendre en compte la dimension pragmatique. Bien que les copules et suffixes factuels n'expriment pas en soi de mode d'accès à l'information, ils sont généralement en opposition avec les marqueurs perceptifs directs, et en viennent ainsi souvent à suggérer l'évidentialité indirecte par implicature (3.3.1).

Ensuite, il est effectivement erroné de dire qu'il est toujours obligatoire en tibétain de préciser le mode d'accès à l'information puisque les marqueurs perceptifs directs et inférentiels peuvent être remplacés par des marqueurs neutres d'un point de vue évidentiel et que les enclitiques de oui-dire sont facultatifs. Cependant, lorsque l'on écoute un tibétophone parler, on ne peut que constater la très grande fréquence des marqueurs évidentiels. Selon les données du TSC, un marqueur évidentiel apparaît en moyenne toutes les 12 secondes⁹⁸, et tous les 22 mots. Si, au cours d'une longue conversation, un locuteur n'utilisait jamais de marqueurs évidentiels, son discours serait très inhabituel. On peut supposer que sa manière de parler paraîtrait au mieux bizarre, et au pire évasive, voire malhonnête. Ainsi, bien que la grammaire du tibétain donne la possibilité d'éviter les marqueurs évidentiels, leur très grande fréquence dans le discours pousse à leur emploi et les rend pragmatiquement semi-obligatoires dans certains contextes. Autant en anglais qu'en tibétain, les marqueurs évidentiels remplissent des fonctions pragmatiques, et il est attendu que ces fonctions pragmatiques soient formellement encodées, du moins dans certains contextes. L'emploi des marqueurs évidentiels est bien plus systématique en tibétain qu'en anglais, ce qui laisse supposer que le marquage évidentiel est plus obligatoire dans cette première langue en partie à cause de la pression pragmatique que la fréquence d'utilisation moyenne de ces marqueurs exerce sur les locuteurs de cette communauté linguistique.

En résumé, il est erroné de dire que tout énoncé tibétain comporte obligatoirement une spécification évidentielle. Cependant, l'évidentialité en tibétain est un trait sémantique présent en particulier dans les suffixes 1, qui est une catégorie syntaxique obligatoire dans la grande majorité des propositions indépendantes et principales. En anglais, l'évidentialité s'exprime dans des constituants facultatifs à la grammaticalité de la phrase. D'un point de vue sémantique, le choix

⁹⁸ Une fois de plus, le calcul de fréquence lié au temps vise simplement à donner une idée, car les occurrences sont comparées à la durée totale du corpus, moments silencieux compris.

s'impose entre plusieurs copules ou suffixes en tibétain, dont certains portent un trait évidentiel, mais il est toujours possible d'éviter d'utiliser ces derniers pour produire un énoncé évidentiellement neutre. D'un point de vue pragmatique cependant, les données indiquent qu'un tibétophone est amené à utiliser un marqueur évidentiel bien plus fréquemment qu'un anglophone.

7.1.4. FREQUENCE

J'ai utilisé la même méthodologie pour constituer le CSC et le LAC en anglais, et le TSC en tibétain, donc les données que présentent ces corpus sont comparables. Nous avons déjà présenté les critères choisis pour déterminer ce qu'est un marqueur évidentiel dans les deux langues, et nous avons exposé la plupart des différences quantitatives entre ces corpus lorsque nous les avons comparés selon les trois branches évidentielles en 4.1.2, 5.1.2 et 6.1.2. Voici une synthèse des données quantitatives comparées :

TABEAU 23 : FREQUENCE DES MARQUEURS EVIDENTIELS TIBETAINS ET ANGLAIS (PAR HEURE)

	Tibétain (TSC)	Anglais (CSC et LAC)
Perceptif direct	145 par h (soit 1 toutes les 25 s.)	6 par h (soit 1 toutes les 10 min)
Inférentiel	116 par h (soit 1 toutes les 31 s.)	50 par h (soit 1 toutes les 1 min 12 s.)
Ouï-dire	35 par h (soit 1 toutes les 1 min 43 s.)	7 par h (soit 1 toutes les 8 min 34 s.)

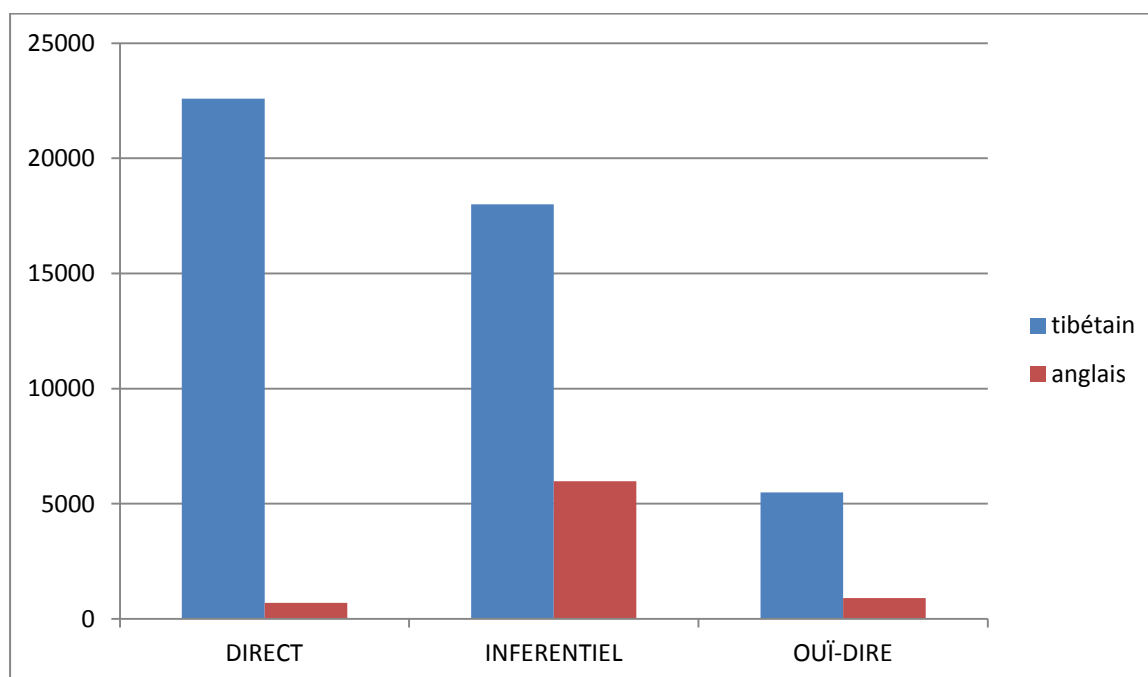
Ce tableau permet de donner une idée de la fréquence de ces marqueurs dans les corpus tibétain et anglais, mais les nombres présentés n'ont pas de véritable valeur scientifique. Afin de calculer la fréquence réelle de ces marqueurs dans les corpus anglais et tibétain, le nombre d'occurrences par million de mots est une mesure bien plus juste :

TABEAU 24 : FREQUENCE DES MARQUEURS EVIDENTIELS TIBETAINS ET ANGLAIS (PAR MILLION DE MOTS)

	Tibétain (TSC)	Anglais (CSC et LAC)
Perceptif direct	22 590 par million de mots (soit 1 tous les 44 mots)	695 par million de mots (soit 1 tous les 1 439 mots)
Inférentiel	17 997 par million de mots (soit 1 tous les 56 mots)	5 978 par million de mots (soit 1 tous les 167 mots)
Ouï-dire	5 497 par million de mots (soit 1 tous les 182 mots)	902 par million de mots (soit 1 tous les 1 109 mots)

Le graphique suivant permet de se représenter l'écart de fréquence entre l'expression de l'évidentialité en tibétain et en anglais :

FIGURE 10: FREQUENCE DES MARQUEURS EVIDENTIELS TIBETAINS ET ANGLAIS (PAR MILLION DE MOTS)

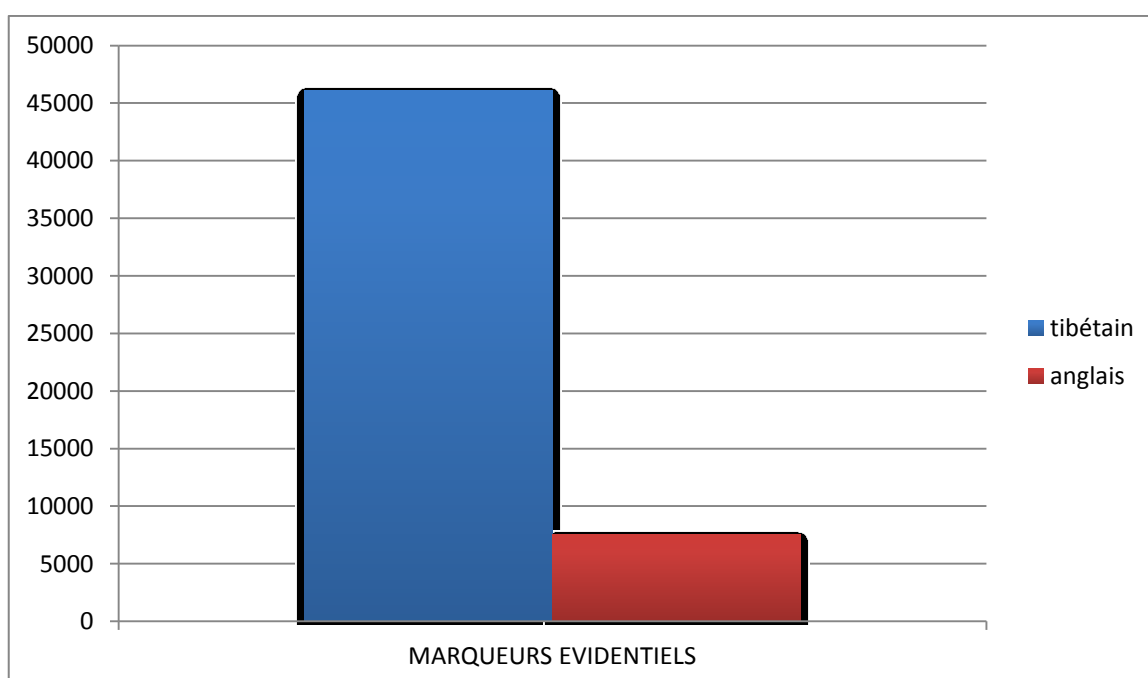


Si l'on synthétise maintenant ces données et que l'on calcule la fréquence de l'ensemble des marqueurs évidentiels dans les deux langues, on obtient les résultats suivants :

TABEAU 25 : FREQUENCE GLOBALE DES MARQUEURS EVIDENTIELS TIBETAINS ET ANGLAIS (PAR HEURE ET PAR MILLION DE MOTS)

	Tibétain (TSC)	Anglais (CSC et LAC)
Par heure	296 par h (soit 1 toutes les 12 s.)	63 par h (soit 1 toutes les 57 s.)
Par million de mots	46 084 par million de mots (soit 1 tous les 22 mots)	7 575 par million de mots (soit 1 tous les 132 mots)

FIGURE 11: FREQUENCE GLOBALE DES MARQUEURS EVIDENTIELS TIBETAINS ET ANGLAIS PAR MILLION DE MOTS



Ces données donnent une idée de l'écart entre la fréquence des marqueurs évidentiels en anglais et en tibétain, et indiquent ainsi que les marqueurs évidentiels sont, toutes branches confondues, bien plus fréquents en tibétain qu'en anglais (un peu plus de 6 fois plus fréquents en moyenne).

Cependant, comme il s'agit d'un corpus spécialisé qui vise à éliciter le plus grand nombre de marqueurs évidentiels, la fréquence des marqueurs est plus élevée dans ces données (en anglais et en tibétain) que dans une conversation moyenne, et ces résultats ne sont pas par ailleurs significatifs pour savoir quelle branche est la plus souvent sollicitée en dehors de ce contexte d'observation. On peut confirmer que la fréquence des marqueurs évidentiels est plus élevée dans mes corpus en comparant par exemple la fréquence de marqueurs évidentiels courants dans le corpus anglais (CSC et LAC) avec leur fréquence dans la partie orale du corpus COCA. Le marqueur *apparently* apparaît

par exemple 17 fois dans le CSC et le LAC, soit une fréquence estimée à 438 par million de mots, alors que la partie orale de COCA affiche une fréquence de 97 pour ce marqueur. Le marqueur *I guess* apparaît 21 fois dans le CSC et le LAC, soit une fréquence estimée à 541 par million de mots, alors que la fréquence à l'oral dans COCA s'élève à 232 par million de mots. Ces données confirment que les marqueurs évidentiels sont plus fréquents dans le CSC et le LAC que dans la conversation orale moyenne en anglais, mais il ne m'est pas possible de vérifier à quel point cet écart est également vrai en tibétain, car je ne dispose pas de large corpus de conversation pour cette langue. Mon hypothèse est que, comme l'évidentialité est plus obligatoire en tibétain qu'en anglais, la méthode de recueil a grandement accru la fréquence de l'expression évidentielle en anglais et peu en tibétain. Ainsi, l'écart entre la fréquence de l'expression évidentielle en tibétain et en anglais est probablement encore plus marqué dans la conversation orale moyenne que ce que les données du TSC, du CSC et du LAC indiquent.

Toutefois, il est nécessaire de souligner que la présence formelle d'un marqueur n'équivaut pas exactement à la présence sémantique de ce qu'il encode dans l'interprétation de l'énoncé par l'interlocuteur. Afin d'extraire le sens d'un énoncé et de se faire une représentation générale de ce que le locuteur formule, l'interlocuteur combine les unités de sens encodées dans l'énoncé avec ses connaissances et le contexte. En conséquence, ce n'est pas parce qu'un locuteur n'a pas marqué formellement le mode d'accès à l'information que l'interlocuteur n'a aucune idée de la façon dont l'information a été acquise, puisque le contexte peut apporter des indices très clairs. Par exemple, lors de la question qui porte sur la rencontre des parents des sujets, les tibétophones ont eu recours à de très nombreux marqueurs de ouï-dire, bien que ces derniers soient redondants entre eux, et apportent en réalité peu d'éléments d'information, étant donné que le contexte laisse deviner que les informations partagées ont été obtenues par ouï-dire (bien que l'inférentiel ne soit pas non plus exclu). Ainsi, même si dans le discours anglais on ne trouve presque pas de marqueurs évidentiels pour cette partie du corpus, il ne fait aucun doute que l'interlocuteur est capable de se représenter le mode d'accès aux informations qu'on lui communique, ce qui invite à ne pas faire de conclusions hâtives. Bien que l'écart de fréquence d'emploi des marqueurs évidentiels entre le tibétain et l'anglais soit tout à fait parlant, il n'équivaut pas nécessairement à une différence radicale sur le plan conceptuel.

7.2. DIFFERENCES SEMANTIQUES ET PRAGMATIQUES

7.2.1. SEMANTIQUE LEXICALE VS SEMANTIQUE GRAMMATICALE

Nous avons vu que l'anglais possède un très grand nombre d'outils lexicaux qui permettent de rendre les effets de sens encodés par les marqueurs évidentiels grammaticaux des langues comme le tibétain. On peut se demander cependant si le contenu sémantique des formes évidentielles de l'anglais est réellement similaire à celui des copules et suffixes tibétains.

Le processus de grammaticalisation s'accompagne généralement d'une évolution sémantique vers le plus général et le plus abstrait, puisqu'une forme qui se transforme en marqueur grammatical prend un sens plus lié à la structure qu'au contenu, et apparaît dans un nombre grandissant de contextes (*cf.* Talmy 2000). Ainsi, on peut s'attendre à ce que les outils lexicaux qui permettent d'exprimer le mode d'accès à l'information aient un sens moins générique, et plus proche du contenu propositionnel de l'énoncé que les marqueurs évidentiels grammaticaux.

Les anglophones peuvent avoir recours à des verbes de perception involontaire ou à sujet-percept afin d'exprimer un mode d'accès direct à l'information. Cependant, on constate que l'utilisation de ces deux classes de verbes diffère de l'emploi des copules et suffixes perceptifs directs tibétains (en *'dug* et en *-song*) dans la mesure où les verbes de perception précisent le canal sensoriel (visuel, auditif, tactile...), alors que les marqueurs tibétains encodent tout type de perception directe. La construction *I remember + sub. en V-ing* est également courante pour marquer le perceptif direct en anglais, et il est vrai que cette construction est compatible avec une perception qui passe par n'importe quel canal sensoriel. Cependant, son sens est également plus spécifique que les marqueurs perceptifs directs en tibétain puisque le fait d'utiliser *I remember* insiste sur le processus mémoriel qui a précédé l'énonciation de l'information. Ce trait sémantique implique que *I remember* est incompatible avec les états des choses présents dans la situation d'énonciation ou qui ne demandent aucun effort de remémoration, alors que la copule *'dug* et le suffixe *-gi.* *'dug* sont par exemple tout à fait acceptés dans ces contextes. Ainsi, aucun marqueur perceptif direct en anglais ne permet d'encoder de manière aussi générique cette branche évidentielle que les copules et suffixes que possède le tibétain.

Pour ce qui est de l'évidentialité par oui-dire, nous avons vu que les tibétophones ont souvent recours aux enclitiques *-ze* et *-za*. Ces marqueurs peuvent faire référence à toute la branche du oui-

dire, que la source soit écrite ou orale, générique ou spécifique. Les anglophones ont à leur disposition plusieurs formes lexicales pour spécifier un mode d'accès par ouï-dire. Ils peuvent avoir recours à des verbes de discours :

(652) ...**she said** it's quite easy to go back to it part time when you still have kids— (CSC vid. 9)

Cependant, l'utilisation d'un verbe de discours comme *say* demande d'utiliser un sujet, ce qui oblige ainsi le locuteur à spécifier sa source en plus de préciser qu'il a obtenu cette information par ouï-dire. Afin d'éviter de spécifier la source, un anglophone peut effacer l'agent du verbe de discours en ayant recours à la voix passive :

(653) **I was told** it's quite easy to go back to it part time when you still have kids.

La construction *I was told* + *sub. tensée* donne *a priori* moins de détails sur la situation d'acquisition de l'information énoncée puisque la source n'est pas précisée. Cependant, cette construction ne peut pas s'utiliser pour tout type de mode d'accès par ouï-dire, car l'emploi du verbe *tell* signifie que l'information a été adressée intentionnellement à la personne cible, qui est ici le locuteur. Ainsi, *I was told* ne pourra pas s'employer par exemple si le locuteur a obtenu l'information énoncée en allumant la radio, en lisant un article, en écoutant aux portes ou en assistant à une conférence, alors que *-za* et *-ze* sont tout à fait corrects pour ces sous-types de modes d'accès. Afin de faire référence au ouï-dire de manière plus générique, un anglophone peut également avoir recours au verbe de perception *hear* :

(654) **I heard** it's quite easy to go back to it part time when you still have kids.

Cependant, le sens de la construction *I heard* + *sub. tensée* demeure plus spécifique que celui des enclitiques de ouï-dire en tibétain. Tout d'abord, bien que son sens tende à s'élargir, cette formule est normalement employée lorsque la source est orale. De plus, la construction évidentielle *I heard* + *sub. tensée* ne s'emploiera pas quand l'interlocuteur peut très bien identifier la source de l'information. Enfin, on peut dire que *I heard* contient explicitement trois unités de sens : le pronom *I*, le verbe de perception *hear* et le prétérit. En ayant recours à cette formule, le locuteur ancre davantage l'énoncé dans la situation concrète d'acquisition de l'information qu'en utilisant l'enclitique tibétain *-ze*. *I heard* met par exemple en avant que cette information a été obtenue dans le passé, et ce marqueur sera ainsi moins approprié si le locuteur veut faire référence à des bruits qui courent à l'heure actuelle, puisque *I hear* serait privilégié dans ces cas-là. Ainsi, les marqueurs

tibétains *-za* et *-ze* ont un sens générique, car ils se contentent d'encoder le mode d'accès à l'information sans apporter d'autres spécifications sémantiques, et ils sont compatibles avec toutes les sous-branches de l'évidentialité par ouï-dire, alors que les outils dont dispose l'anglais ont un profil sémantique plus précis et concret.

Les exemples ci-dessus montrent bien que le système évidentiel anglais présente des différences sémantiques par rapport au système tibétain. Il s'agit cependant d'une simple tendance, puisque cette distinction est moins claire pour les marqueurs de la branche inférentielle dans les deux langues. Le suffixe inférentiel *-bzhag* a subi un processus de désémantisation qui lui a permis de développer le sens abstrait d'encodage de l'évidentialité inférentielle. Nous avons vu cependant que *-bzhag* n'est pas compatible avec tout type d'inférence, puisqu'il marque une inférence de type abductive : le locuteur infère une situation passée à partir de l'observation de son état résultant. En revanche, bien que la formule anglaise *I guess* soit *a priori* plus lexicale que le suffixe verbal *-bzhag*, elle est compatible avec tout type d'inférence et avec un état des choses passé, présent ou futur.

En résumé, la distinction entre évidentialité grammaticale et lexicale s'observe également si l'on prend en compte des critères sémantiques puisque les marqueurs anglais possèdent généralement un sémantisme plus précis et concret que les marqueurs tibétains. Cependant, une analyse approfondie révèle qu'il existe des exceptions et que nous avons affaire une fois de plus à un continuum, et non à une stricte dichotomie.

7.2.2. PRISE EN CHARGE

Un marqueur évidentiel spécifie typiquement le mode d'accès d'un contenu propositionnel asserté, et n'a pas pour fonction de modifier la prise en charge (1.2.2). Ainsi, les copules et suffixes perceptifs directs du tibétain (en *'dug* et *-song*) et le suffixe inférentiel *-bzhag* s'accompagnent d'une prise en charge totale de l'énoncé.

Nous avons vu cependant que conceptuellement le mode d'accès perceptif direct est corrélé à une prise en charge totale, car on est généralement sûr de ce dont on a été directement témoin, tandis que l'inférentiel s'associe souvent à une prise en charge réduite parce que lorsque l'on infère quelque chose, on peut moins en garantir la réalité. Quant au mode d'accès par ouï-dire, il est généralement lié à une prise en charge nulle, dans la mesure où citer les propos de quelqu'un d'autre s'accompagne

souvent d'un transfert de prise en charge. Ainsi, la présence du suffixe verbal *-bzhag* (+ inférentiel, + prise en charge totale) dans le paradigme tibétain surprend généralement les linguistes. Faller (2006) décrit par exemple le suffixe inférentiel *-chá* en quechua (qu'elle appelle marqueur « conjectural ») et semble en extrapoler des principes universels sur l'association entre l'inférentiel et l'épistémique :

The conjectural evidential indirectly conveys epistemic modality in as much as someone making a conjecture thereby also conveys a lower degree of certainty than one who makes an assertion based on direct evidence. It may therefore be classed as both an evidential and an epistemic modal (Faller 2002), which has also been argued to be the case for other elements marking types of inference, including English **must** (Van der Auwera and Plungian 1998). (Faller 2006)

Le suffixe parfait inférentiel *-bzhag* n'est pourtant en rien épistémique, alors que la plupart des marqueurs inférentiels dans d'autres langues le sont effectivement, comme le suffixe quechua *-chá* ou les formes anglaises : *I guess, must, presumably, etc.* On peut dire ainsi qu'utiliser un marqueur inférentiel en anglais affecte généralement la prise en charge de l'énoncé, alors que le tibétain possède un suffixe inférentiel non épistémique.

Comme les marqueurs évidentiels sont plus optionnels en anglais, leur utilisation est théoriquement plus motivée, et leur impact pragmatique est souvent plus fort qu'en tibétain. Une des raisons pragmatiques qui justifient l'emploi des marqueurs évidentiels en anglais est la notion du positionnement énonciatif, qui correspond à l'attitude du locuteur qui peut ou non prendre en charge un contenu propositionnel. Ainsi, l'utilisation d'un marqueur perceptif direct comme *I saw* a souvent pour effet de souligner la prise en charge totale, comme si le locuteur garantissait la véracité de l'état des choses qu'il présente par le fait qu'il en a été un témoin direct.

(655) **I saw** you peeking through my window last night. (COCA)

En utilisant le marqueur optionnel *I saw* plutôt qu'un énoncé simple, le locuteur met en évidence le fait qu'il a été témoin de l'état des choses énoncé, et appuie ainsi son assertion, qui est contenue dans la subordonnée et totalement prise en charge. En tibétain, l'évidentialité est semi-obligatoire, donc cet effet d'emphase sur la prise en charge est moins net lorsqu'un marqueur perceptif direct est utilisé.

Pour ce qui est maintenant du ouï-dire, nous avons vu que les marqueurs tibétains s'accompagnent toujours d'une prise en charge nulle, alors que l'anglais possède un grand nombre de marqueurs qui se distinguent en partie par leurs différents types de prise en charge. Le marqueur de ouï-dire le plus courant en anglais est *apparently*, et il est associé à une prise en charge épistémique, alors que les marqueurs tibétains n'encodent aucune prise en charge. On peut comparer :

(656) **Apparently** it was hilarious. (COCA)

(657)

<i>chob.tsha.po</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>'dug</i>	-za
drôle	très	ELPA DIR	-OUÏD

'C'était très drôle, apparemment.'

Il est maladroit de contredire le contenu propositionnel de l'exemple (656) par un énoncé comme '??..., but I think it wasn't.', alors que le contenu de l'énoncé tibétain (657) peut tout à fait être contredit :

(658)

<i>chob.tsha.po</i>	<i>zhe.drags</i>	<i>'dug</i>	-za	<i>yin.na'i</i>	<i>nga=s</i>	<i>byas</i>	-na
drôle	très	ELPA DIR	-OUÏD	mais	moi=ERG	faire	-CONJ.si

<i>chob.tsha.po</i>	<i>mi.'dug</i>
drôle	ELPA DIR NEG

'Ils ont dit que c'était très drôle, mais je ne pense pas que ça l'était.'

Cependant, cet énoncé devient bien moins acceptable si l'on remplace *-za* par *-ze*. La raison n'est pas que *-ze* est nécessairement associé à une prise en charge de l'énoncé, mais que *-ze* est plus en arrière-plan d'un point de vue informatif. Une forme en arrière-plan entre très difficilement dans une structure contrastive, car l'opposition de deux points de vue demande une certaine emphase sur les marqueurs qui les introduisent.

(659)

'chob.tsha.po zhe.drags 'dug -ze yin.na'i nga=s byas -na
drôle très ELPA DIR **-OUÏD** mais moi=ERG faire -CONJ.si
chob.tsha.po mi.'dug
drôle ELPA DIR NEG

‘(Apparemment) c’était drôle, mais je ne pense pas que ça l’était.’

On voit ainsi que l’utilisation de marqueurs évidentiels en anglais a souvent pour conséquence de modifier la prise en charge ou d’insister sur cette dernière, alors que les marqueurs évidentiels tibétains n’ont généralement pas cette fonction. Il s’agit cependant une fois de plus d’une caractéristique notable, mais pas absolue, puisque lorsque l’on observe la totalité du système évidentiel tibétain et anglais, on trouve des marqueurs associés à différents types de prise en charge dans les deux langues, même si certains sont plus fréquents que d’autres.

TABLEAU 26 : MARQUEURS EVIDENTIELS ET PRISE EN CHARGE EN TIBÉTAÏN ET EN ANGLAIS

Prise en charge	Mode d'accès	Tibétain	Anglais
Totale	Perceptif direct	-copule ELPA : 'dug -suff. psnt/impar : -gi.'dug -suff. aoriste : -song	-vb de perc. invol. + sub. -I remember + sub. en V-ing
	Inférentiel	-suff. parfait -bzhag	-vb de perc. invol. + sub. tendue -obviously
	Ouï-dire	/	-vb de cogn. factif : learn -vb de discours factif : disclose, inform...
Réduite	Inférentiel	-copules et suffixes épistémiques-inférentiels : -pa.'dra, yod.gyi.red, -pa.'dug...	-vbs de cogn. : I guess, I suppose... -modaux : must, should... -adverbes : presumably, apparently...
	Ouï-dire	/	-apparently
Nulle	Inférentiel	-mdog.kha.po -'dra.po -bzo.'dra(s)	-vb à sjt-percept : look, sound...
	Ouï-dire	-enclitiques : -za, -ze -vb de discours : zer, bshad...	-vb de perc. ou de discours + tps relatifs -adverbes : reportedly, allegedly... -according to X

7.2.3. HIERARCHIE DE L'INFORMATION

Boye & Harder (2009) ont étudié la grammaticalisation de l'évidentialité et ont conclu que le statut grammatical pour tout type de notion apparaît lorsqu'un trait sémantique est encodé comme secondaire. Nous avons déjà évoqué que les copules et suffixes évidentiels en tibétain expriment le mode d'accès à l'information en arrière-plan, puisqu'ils apportent une précision sur du contenu

propositionnel, qui constitue lui-même le message principal. Selon l'hypothèse de Boye & Harder (2009), ce qui distinguerait l'évidentialité grammaticale du tibétain et l'évidentialité lexicale de l'anglais serait donc principalement ce paramètre du statut informatif. Cependant, notre définition de l'évidentialité inclut un statut informatif en arrière-plan. Ainsi, pour parler de marqueurs évidentiels en anglais, il est également nécessaire qu'ils se contentent de préciser en arrière-plan le mode d'accès de l'énoncé asserté, qui est lui-même sous focus. Ainsi, si le statut informatif est un critère distinctif entre l'évidentialité grammaticale et l'évidentialité lexicale, il s'agit plutôt d'une différence de placement en arrière-plan sur le continuum informatif que d'une opposition entre premier plan et arrière-plan. Plusieurs facteurs expliquent effectivement que l'évidentialité lexicale se situe moins en arrière-plan que l'évidentialité grammaticale.

Tout d'abord, l'évidentialité lexicale est plus optionnelle que l'évidentialité grammaticale, et selon la maxime de quantité de Grice (1975), si l'on utilise un élément linguistique facultatif, c'est que ce dernier est réellement nécessaire à la conversation. Ainsi, l'utilisation d'un marqueur évidentiel en anglais attire l'attention sur ce dernier, puisque l'on considèrera qu'il apporte une information nécessaire, alors que les marqueurs évidentiels tibétains sont plus discrets.

Deuxièmement, nous avons vu que les marqueurs évidentiels sont d'un usage bien plus fréquent en tibétain qu'en anglais, et par essence un élément très fréquent passe plus inaperçu qu'un élément rare, à cause du processus d'habituation. Selon Bybee (2003), le processus d'habituation est un concept qui fut d'abord appliqué en biologie et qui explique comment un organisme cesse de répondre au même niveau à un stimulus répété. Ce principe général s'applique à tout type de stimuli, dont les stimuli linguistiques, et on peut supposer que les marqueurs évidentiels sont tellement courants en tibétain qu'ils n'attirent plus autant l'attention que les marqueurs plus rares et plus variés de l'anglais.

Troisièmement, de nombreux marqueurs évidentiels anglais sont en réalité une proposition principale, ce qui correspond canoniquement à la position la plus importante, dans la mesure où la subordonnée dépend de la principale (position superordonnée), et l'assertion porte normalement sur la principale. Les marqueurs évidentiels tibétains sont à l'inverse souvent des suffixes ou des enclitiques, et sont ainsi dépendants d'une forme linguistique dominante. Cette plus grande complexité structurelle de l'évidentialité anglaise rend également les énoncés plus marqués. Givón (1984) souligne en particulier que le caractère marqué d'une forme est directement lié à sa complexité d'encodage et de décodage. On peut ainsi comparer l'utilisation d'un marqueur évidentiel perceptif direct à une traduction possible en anglais à l'aide d'un verbe de perception :

(660)

de. 'dras lab-song

ainsi dire-AOR DIR

« Il a dit ça. » (TSC enr. 3)

(661) **I heard** [him say that].

Ces deux exemples comportent à peu près les mêmes unités sémantiques, mais l'encodage du mode d'accès passe par un suffixe dépendant de la racine verbale en tibétain et par une proposition principale qui régit le contenu propositionnel *p* (he / say that) en anglais.

Quatrièmement, les marqueurs évidentiels anglais sont généralement moins concis que les marqueurs tibétains. Ces derniers sont parfois constitués d'une seule syllabe, voire d'un seul phonème, alors que les marqueurs anglais ont généralement plus de poids phonologique et morphologique. On peut ainsi comparer des formes comme *apparently, I saw + sub. tensée* ou *it looks like + sub. tensée* en anglais à des marqueurs comme *-song* (parfois réduit en /s/), *-gi. 'dug* (parfois réduit en /giʔ/) ou *-ze* (prononcé /s/) en tibétain.

Enfin, les marqueurs anglais comportent généralement plus de traits sémantiques et évoquent plus directement la situation d'acquisition de l'information, alors que les marqueurs tibétains se sont spécialisés à l'encodage du mode d'accès à l'information. Le fait de donner plus de renseignements sur une situation spécifique attire l'attention sur cette situation elle-même au lieu de se contenter d'une simple spécification évidentielle.

La différence de statut informatif entre l'évidentialité en tibétain et en anglais correspond à une différence plus générale entre l'expression d'un domaine sémantique par des outils plutôt grammaticaux ou par des outils plutôt lexicaux. Afin de mieux saisir cette différence entre les marqueurs tibétains et anglais, nous allons observer l'écart de traitement d'un phénomène qui nous est plus familier.

La distinction aspectuelle entre la forme simple et en *be + V-ing* est pleinement grammaticalisée et obligatoire en anglais contemporain, et pas en français. Ainsi, on peut comparer :

(662) She makes garlic noodles.

(663) She is making garlic noodles.

(664) Elle fait des nouilles à l'ail.

Le présent simple en (662) et le présent en V-ing en (663) se traduisent tous les deux par le présent de l'indicatif en (664). Cependant, si un francophone veut réellement encoder l'aspect inaccompli, il peut avoir recours à l'expression « être en train de » :

(665) Elle **est en train de** faire des nouilles à l'ail.

Cette phrase est cependant marquée par rapport à la phrase neutre de l'exemple (664), et l'aspect inaccompli sera alors mis en avant. L'anglais a également des moyens de mettre au premier plan l'aspect inaccompli en utilisant des expressions comme *to be in the process of* ou *to be in the midst of*.

(666) She **is in the midst of** making garlic noodles.

Toutefois, le recours à de telles formules est rare en anglais et rend les énoncés très marqués. Comme le souligne Greenberg (2005), la fréquence est le facteur le plus déterminant pour estimer si une forme est marquée ou non (selon la théorie de la marque, *markedness theory* ; voir également Jakobson 1972 et Herbert 1986). Voici une représentation schématique des différences entre l'expression de l'aspect inaccompli en anglais et en français du point de vue de la hiérarchie de l'information :

TABLEAU 27 : LE STATUT INFORMATIF DE L'ASPECT INACCOMPLI

Statut informatif	Anglais	Français
– ↓	Choix obligatoire entre le présent simple et le présent en V-ing	Présent de l'indicatif (aspect non spécifié)
		« être en train de »
+	'to be in the process/midst of'	

Si nous transposons maintenant cette démonstration au domaine évidentiel, nous pouvons noter que les tibétophones spécifient le mode d'accès à l'information dans la plupart des phrases, et ce n'est pas le cas des anglophones, puisque l'évidentialité est lexicale et facultative en anglais. Cependant, l'anglais possède différents outils lexicaux qui permettent d'exprimer le mode d'accès à l'information énoncée, mais la phrase sera alors plus marquée. La spécification évidentielle sera automatiquement mise en avant par rapport à une phrase anglaise simple, ou à une phrase tibétaine qui comprend un marqueur évidentiel grammatical. Si les tibétophones souhaitent à leur tour mettre en avant le mode d'accès à l'information énoncée, ils peuvent avoir recours à quelques formes lexicales, comme un verbe de perception. On peut ainsi comparer :

(667) She was making garlic noodles.

(668) **I saw** she was making garlic noodles.

(669)

khong-gis sgog.pa yod-pa='i thug.pa bzo-gi.'dug
 elle-ERG ail ELPA-NOMZ=GEN pâte faire-ICP DIR

'Elle faisait des nouilles à l'ail.'

(= J'ai vu qu'elle faisait des nouilles à l'ail.)

(670)

khong-gis sgog.pa yod-pa='i thug.pa bzos-pa mthong-byung
 elle-ERG ail ELPA-NOMZ=GEN nouille faire-NOMZ voir-AOR REC

'J'ai vu qu'elle faisait des nouilles à l'ail.'

En anglais, l'exemple (667) ne précise pas le mode d'accès à l'information énoncée, alors que l'exemple (668) présente la même information en spécifiant un mode d'accès perceptif direct, mais cet énoncé est une traduction de (669) plus marquée que l'exemple (667). Les deux exemples en tibétain expriment un mode d'accès perceptif direct, mais l'énoncé (669) est non marqué, alors que l'énoncé (670) présente une construction plus rare, et très marquée. La qualification évidentielle est ainsi absente de l'énoncé (667), et elle est à différents degrés en arrière-plan pour les autres énoncés. Elle est bien en arrière-plan pour (669), mais mise en avant pour (668), et encore plus mise en avant pour (670). Voici ainsi un tableau qui représente la différence de traitement de l'évidentialité en anglais et en tibétain selon le statut informatif des marqueurs :

TABLEAU 28 : LE STATUT INFORMATIF DE L'ÉVIDENTIALITÉ

Statut informatif	Tibétain	Anglais
– ↓	Choix semi-obligatoire entre différents marqueurs évidentiels grammaticaux	Non spécifié
		Marqueur évidentiel lexical
+	Marqueur évidentiel lexical	

L'analyse du statut informatif de l'expression de l'évidentialité montre ainsi des différences importantes entre le tibétain et l'anglais, qui correspondent à des différences entre l'expression d'une notion par des outils grammaticaux ou par des outils lexicaux. Les tests syntaxiques et sémantiques n'étant pas suffisants, il serait nécessaire maintenant de tester le statut informatif des différentes formes lexicales ou grammaticales pour bien mettre en évidence les facteurs qui attirent l'attention sur certains éléments d'un énoncé et placent d'autres éléments à différents niveaux d'arrière-plan. Nuyts & Vonk (1999) proposent une première expérience selon une approche psycholinguistique qui met en évidence le statut d'arrière-plan des différents éléments de l'énoncé, mais un grand nombre de facteurs restent à isoler pour bien connaître l'impact d'un statut grammatical ou lexical sur le marquage d'une forme.

Le statut informatif est une des clés principales qui permettent de comprendre ce qui distingue les deux systèmes, mais il ne faut pas en déduire une fois de plus que l'expression évidentielle en tibétain est radicalement différente de celle en anglais sur ce point. En effet, tout d'abord, la spécification évidentielle en tibétain n'est pas obligatoire, mais semi-obligatoire. Comme un tibétophone peut plus ou moins éviter de spécifier le mode d'accès à l'information, on peut supposer que le recours à un marqueur évidentiel ne passe pas tout à fait inaperçu, même si l'énoncé est en moyenne indéniablement moins marqué qu'un énoncé évidentialisé en anglais. Ensuite, à l'intérieur de l'expression évidentielle plutôt lexicale, les marqueurs présentent différents degrés de

prédominance informative, et l'anglais possède des moyens de placer la qualification évidentielle plus ou moins en arrière-plan (8.2.8).

7.2.4. PRAGMATIQUE ET STRATEGIE DE DISCOURS

Comme l'expression de l'évidentialité est plus optionnelle et plus lourde en anglais, spécifier le mode d'accès à l'information est un choix plus motivé dans cette langue qu'en tibétain, en fonction de la maxime de quantité de Grice (1975). Haspelmath (1998) souligne ainsi que le passage du lexical au grammatical s'accompagne d'une perte d'emphase pragmatique. Il donne les exemples du pronom personnel plein qui devient un accord, d'une forme lexicale de négation qui évolue en simple marqueur négatif ou d'un démonstratif qui se transforme en article défini. Chacune de ces paires de marqueurs exprime plus ou moins la même chose d'un point de vue sémantique, mais la forme grammaticale est moins marquée d'un point de vue pragmatique.

Les raisons pragmatiques et de stratégie de discours qui incitent un locuteur à utiliser un marqueur évidentiel sont plurielles dans les deux langues, mais on peut dire qu'en moyenne le caractère pragmatique de ces formes est plus marqué en anglais qu'en tibétain, car ces dernières sont plus grammaticales. Nous allons présenter différentes raisons d'emploi de ces marqueurs en anglais :

a) La déontologie du discours : transparence et légitimité

Comme les marqueurs évidentiels encodent le mode d'accès à l'information contenue dans l'énoncé, ils permettent de répondre à une certaine exigence communicative de transparence. Selon le genre de discours, il est plus ou moins attendu de la part du locuteur d'être transparent et de préciser ainsi ce qui lui permet de savoir ce qu'il énonce. Dans le discours journalistique par exemple, il est impératif de préciser ses sources, ou du moins si l'état des choses énoncé a été observé directement, supposé à partir d'indices ou repose simplement sur un témoignage :

(671) The NRA **reportedly** paid the women \$35,000 and \$45,000. (COCA)

Dans cet exemple, l'utilisation de *reportedly* précise que l'information repose simplement sur du oui-dire, ce qui permet au locuteur de respecter un certain devoir de transparence.

Cette attente de transparence est particulièrement forte dans le discours des journalistes, puisqu'ils sont responsables de la diffusion d'informations à un niveau public, mais elle se retrouve également dans la conversation de tous les jours. Ainsi, lorsque les sujets du CSC/LAC ont répondu à des questions qui ont trait à des connaissances générales, ils ont souvent utilisé des marqueurs évidentiels puisqu'une certaine transparence s'impose dans ce contexte également. Il serait par exemple considéré comme légèrement malhonnête, ou parfois même arrogant, de présenter des informations auxquelles on a eu accès indirectement sans apporter à l'énoncé de qualification évidentielle. Ainsi, un sujet du CSC qui n'est jamais allé aux États-Unis répond à la question qui porte sur ses connaissances personnelles concernant ce pays :

(672) **Apparently** you have to work very hard at university over there. A friend of mine did a postdoc over there, and **apparently** the students are just kind of constantly cramming, but because they cram so much, they forget, like, pretty much all of it. (CSC vid. 2)

Citer son mode d'accès à l'information, et plus précisément sa source, peut avoir pour deuxième fonction de légitimer ce que l'on dit. Ainsi, l'utilisation d'un perceptif direct permet au locuteur de préciser que ses informations sont de première main, ce qui laisse moins de possibilités à l'interlocuteur de contredire ce qu'il dit :

(673) **I saw** him cry. He just was completely and still is completely lost without her. (COCA)

On voit dans cet énoncé qualifié par *I saw* que le locuteur se pose en témoin direct de ce qu'il raconte, ce qui renforce la crédibilité de ses affirmations.

De plus, il est courant d'avoir recours à un verbe de discours afin de citer une personne qui a plus d'autorité que nous sur le sujet, et ainsi légitimer ce que l'on énonce (6.3.3) :

(674) But **Einstein said** nothing can exceed the speed of light – not even information. (COCA)

Einstein étant reconnu comme une des intelligences les plus brillantes de l'histoire des sciences, le fait de le citer rend l'énoncé difficile à contredire.

b) La posture énonciative : point de vue alternatif, mitigation, renforcement et expressivité

L'utilisation d'un marqueur de ouï-dire permet généralement de transférer la prise en charge de l'énoncé, et ainsi de ne pas s'engager sur le caractère véridique de l'état des choses énoncé. Le recours à cette stratégie décharge ainsi le locuteur d'une partie de ses responsabilités :

(675) He **allegedly** started chatting up a girl named Emily. (COCA)

Le transfert de prise en charge permet également de mettre de la distance par rapport aux faits que l'on cite en suggérant que notre position est différente de celle de la personne citée :

(676) When it comes to throwing names at a war and hoping one sticks, George W. Bush may well have set the record, as he continually tries to justify the Iraq quagmire. **According to Bush**, Iraq is the "central front in the war on terror," which is just like World War II and the same as the Cold War. (COCA)

Enfin, le transfert de prise en charge permet parfois d'adopter une posture plus humble, en particulier lorsque l'on parle de nos propres qualités ou succès :

(677) I played the game, Michael, and **some people say** I played it pretty well. (COCA)

L'utilisation d'un marqueur indirect (inférentiel et de ouï-dire) peut prendre une fonction mitigatrice, c'est-à-dire d'atténuation de l'impact d'un énoncé pour des raisons pragmatiques :

(678) I am to hand-deliver them to each of the other knights - not including you, **apparently**. **I guess** you're still on probation. (COCA)

Si l'on efface le recours aux propos d'autrui, encodé par *apparently*, et à l'inférence, marquée par *I guess*, l'énoncé ci-dessus paraît plus brutal :

(679) I am to hand-deliver them to each of the other knights - not including you. You're still on probation. (COCA)

À l'inverse, l'emploi de marqueurs perceptifs directs permet généralement de renforcer l'impact de l'énoncé en adoptant une posture d'assurance par rapport au contenu informationnel :

- (680) He said, "**I saw** you shoot that cow." Andy did not think of anything to say. He only sat there on the pony, twiddling one of his shoes in a stirrup and grinning back. (COCA)

Par ailleurs, lorsque l'on observe l'emploi des marqueurs évidentiels en anglais, on se rend compte que le besoin de spécification sémantique ne suffit pas à expliquer leur fréquence d'utilisation. En effet, un certain nombre d'emplois de ces marqueurs est redondant :

- (681) So he started passing out and **I remember** being like, 'Oh my god!' and then, err— and then, the worst part— oh, this is way too creepy, uh? The worst part was like— **I remember** seeing kinda like— diagonal to me in the front was a girl— and a guy, and I couldn't see their faces but mm— **I remember** like deciding to take a syringe and do it, but then like the needles were dull, so like, you work up the courage to do it, but then it didn't go in— (LAC enr. 2)

Cet extrait montre que les marqueurs évidentiels en anglais s'emploient parfois même lorsque leur apport sémantique est redondant, puisque *I remember* + *V-ing* est employé trois fois dans un passage qui présente des informations clairement acquises de la même manière. Ce phénomène suggère que les marqueurs évidentiels anglais peuvent parfois avoir une fonction qui n'est pas sémantique, mais plutôt pragmatique ou stylistique. Il s'agit ici d'un rêve, et la construction *I remember* + *V-ing* indique que le locuteur fait appel aux images mentales qui sont restées dans sa mémoire. On peut ainsi supposer que les marqueurs perceptifs directs peuvent être utilisés dans un but d'expressivité, puisqu'ils mettent en scène le locuteur en tant qu'observateur, et plongent ainsi l'interlocuteur au cœur de la scène par phénomène d'empathie. En explicitant que le locuteur a bien expérimenté ce qu'il décrit, l'énoncé fait plus appel aux sensations et émotions qu'à une simple idée, ce qui renforce l'impact expressif de ce dernier pour l'interlocuteur. Les autres marqueurs perceptifs directs peuvent également avoir un effet similaire :

- (682) I was coming over for a party, and mm basically, we just have one lock on the door. Just sort of one lock, and my parents were upstairs in their room and I come over and **I see** four people— sort of four guys balaclavaed running away from my home. (CSC vid. 2)

On peut comparer cet extrait à une version qui n'inclut pas de marqueur perceptif direct, et qui paraîtra ainsi moins expressive :

(683) ...and four people— sort of four guys balaclavaed were running away from my home.

c) Le contournement et la justification des maximes gricéennes : relation, qualité et manière

La première maxime de Grice (1975) que les marqueurs évidentiels permettent de justifier est la maxime de relation qui dicte qu'un énoncé doit être pertinent. Certains conjoints et marqueurs de discours à fonction inférentielle permettent d'établir la pertinence d'un énoncé :

(684) ANDERSON: I know there are some who say that they did that on a technicality. How do you respond to that?

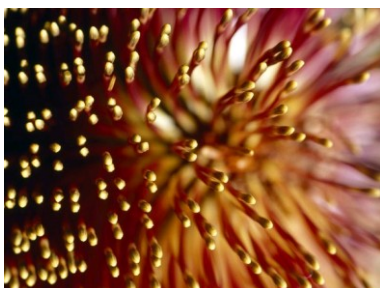
Mr. SHEPPARD: Twenty-seven points of constitutional wrongdoing are- is no technicality. One hundred days of banner headline accusation is not a technicality

ANDERSON: You blame the media, **then**. (COCA)

L'emploi de *then* dans ce contexte indique que *p* (you / blame the media) est le résultat d'une inférence qui a pour indices le contexte précédent. En utilisant *then*, le locuteur introduit également de la cohésion dans la conversation puisqu'il réactualise ses connaissances à partir des propos de son interlocuteur, et rend ainsi son nouveau jugement pertinent. En effaçant *then*, la phrase est un peu plus difficile à interpréter, car la transition n'est pas tout à fait claire.

Une autre maxime de Grice (1975) est la maxime de qualité selon laquelle un locuteur doit se contenter de partager des informations qui lui semblent justes et pour lesquelles il a suffisamment de preuves. Ainsi, l'utilisation par exemple de verbes à sujet-percept permet de ne pas s'engager sur la nature réelle d'une entité, mais d'en décrire seulement l'apparence.

FIGURE 12 : PISSENLIT ?



(685) This one **looks like** a dandelion close-up photo. (LAC enr. 2)

L'utilisation de *look like* dans cet exemple indique que le locuteur n'a pas suffisamment de preuves pour affirmer que l'image est bien un gros plan sur un pissenlit, mais il peut en affirmer qu'elle en a l'apparence.

D'autres formes épistémiques-inférentielles permettent d'énoncer un état des choses tout en précisant que nos preuves sont insuffisantes pour être totalement assertif :

(686) Yeah, **I'm guessing** it's like German where there's a word which means 'when' and 'if' or something— or maybe it was a speaker of English and German or something. (CSC vid. 4)

La suppression de *I'm guessing* indiquerait que le locuteur est sûr de ce qu'il dit, et, selon la maxime de qualité de Grice (1975), qu'il a suffisamment de preuves pour affirmer *p* (it / be like German).

Enfin, l'utilisation de marqueurs évidentiels rend explicites les processus préverbaux qui consistent à faire appel à des informations emmagasinées dans la mémoire du locuteur et qui ont été acquises par différents modes. Le fait de faire appel à ces marqueurs permet ainsi de justifier le manque de cohérence d'un énoncé en explicitant les efforts de construction que celui-ci demande. Ainsi, ces marqueurs permettent parfois au locuteur de contourner la maxime de manière de Grice (1975), selon laquelle le discours doit être limpide, sans ambiguïté, bref et ordonné. Le marqueur *I remember* s'utilise parfois lorsque l'on évoque une scène qui n'est pas tout à fait claire dans notre mémoire, et qu'on l'énonce à partir de bribes de souvenirs qui nous viennent petit à petit :

(687) NIC: No, and then I fell over and whacked my head on a cabinet and it's— I had to go to hospital, and there was blood— **I remember** blood squirting— **I can remember** seeing that— from my forehead, yeah like that—

LUC: Really?

NIC: Yeah and then my mom— **I remember** my sister took me to the bottom of the stairs, and my mum comes to the top of the stairs and she was like— **I can remember** my mom going 'aaaaaaah'— 'cause I must have been covered in blood— so I remember that, and I was three. (CSC vid. 9)

L'utilisation de *I (can) remember* dans cet extrait permet ainsi de justifier une présentation au fil des souvenirs, plutôt qu'un compte-rendu clair et ordonné.

Nous avons tenté de cerner différentes fonctions pragmatiques qui peuvent justifier l'utilisation de marqueurs évidentiels en anglais. Cette étude est cependant succincte et mériterait d'être approfondie pour bien déterminer quelles fonctions les divers marqueurs peuvent prendre selon les genres de discours. Nous avons souligné que les marqueurs évidentiels étant facultatifs en anglais, leur emploi est plus motivé, et ils prennent ainsi des fonctions pragmatiques plus fortes que les marqueurs tibétains pour lesquels le type de mode d'accès à l'information énoncée suffit à justifier leur emploi. Il ne fait aucun doute cependant que les marqueurs tibétains ont également des fonctions pragmatiques, et celles que nous avons décrites pour l'anglais se retrouvent partiellement pour les marqueurs de cette langue. L'enclitique *-za* est ainsi parfois utilisé pour mettre de la distance par rapport aux propos d'autrui ou pour légitimer le discours. Ainsi, le recours au ouï-dire en tibétain peut permettre de présenter un point de vue alternatif tout en sous-entendant que notre perspective sur la situation est différente. Inversement, lorsqu'un lama tibétain fait un enseignement, il est assez courant que les théories exposées soient suivies de *-ze*, afin de préciser que ces dernières reposent directement sur les propos du Bouddha et ainsi de les rendre plus légitimes. Une étude plus spécialisée sera nécessaire pour mieux comprendre ce qui rapproche et distingue les marqueurs évidentiels grammaticaux et lexicaux du point de vue de la pragmatique.

7.3. CONCLUSION

Nous avons tenté d'exposer dans ce chapitre les différences entre le traitement de l'évidentialité en anglais et en tibétain, et, par extension, entre l'expression grammaticale et lexicale d'une notion. L'analyse précise du tibétain et de l'anglais démontre que ces différences sont plus tendancielle qu'absolues. Pour la clarté de l'exposé, nous avons choisi de traiter chaque point séparément, bien qu'il soit manifeste qu'ils se recoupent parfois et s'influencent les uns les autres.

Nous avons vu tout d'abord qu'un des signes qui indiquent que la grammaticalisation de l'évidentialité est très avancée en tibétain est l'existence d'un paradigme syntaxique relativement unifié pour l'expression de cette notion. En effet, un grand nombre de marqueurs évidentiels en tibétain s'utilisent en position du premier suffixe à l'intérieur du groupe verbal. Inversement, l'expression lexicale de l'évidentialité en anglais fait intervenir des formes qui appartiennent à de multiples catégories syntaxiques, puisque cette langue a recours à des verbes lexicaux, des copules, des auxiliaires modaux, des quasi-modaux, des adverbes, des circonstants, des marqueurs de discours, des conjoints et des parenthétiques.

Un deuxième point qui distingue les systèmes évidentiels des deux langues est la plus grande complexité d'utilisation d'un marqueur évidentiel anglais d'un point de vue phonologique, morphologique et syntaxique. Un tibétophone peut parfois exprimer une double qualification évidentielle avec la plus grande concision, en utilisant par exemple une copule ELPA perceptive directe et un enclitique de ouï-dire côte à côte : *'dug-ze /dus/* (deux morphèmes prononcés en une syllabe). Les outils qu'un anglophone peut utiliser pour rendre ces effets de sens seront bien plus complexes : *'I heard from someone who was there that...'*. Les efforts que demande l'utilisation de marqueurs évidentiels en anglais expliquent certainement en partie pourquoi les anglophones les utilisent plus rarement.

Nous avons exploré ensuite la notion d'optionalité, qui s'oppose à ce qui est obligatoire dans une langue et un contexte donnés. Le passage de l'optionnel à l'obligatoire est souvent mis en avant comme paramètre lié à la grammaticalisation, et il est courant d'entendre que les langues « évidentielles » possèdent des marqueurs évidentiels obligatoires. Nous avons introduit une division en trois plans de l'opposition « optionnel » vs « obligatoire » : le syntaxique, le sémantique et le pragmatique. D'un point de vue syntaxique, il est vrai que l'expression évidentielle apparaît dans des copules et suffixes verbaux qui sont généralement obligatoires à la bonne constitution du groupe verbal tibétain, du moins pour les propositions indépendantes et principales. À l'inverse, les marqueurs évidentiels anglais appartiennent à des catégories syntaxiques dont l'utilisation est la

plupart du temps optionnelle à la grammaticalité de la phrase. D'un point de vue sémantique, il est erroné de dire que tout énoncé tibétain contient obligatoirement une qualification évidentielle, puisque l'existence de marqueurs factuels, qui sont acceptables pour tout type de mode d'accès à l'information, permet aux tibétophones de produire des énoncés qui sont évidentiellement neutres. D'un point de vue pragmatique, il est exact que l'expression évidentielle est moins optionnelle en tibétain qu'en anglais pour deux raisons principales. Premièrement, les marqueurs factuels sont généralement en opposition paradigmatique avec les marqueurs perceptifs directs, ce qui a pour conséquence de suggérer un mode d'accès indirect par implicature. Deuxièmement, selon les données de nos corpus, la fréquence des marqueurs évidentiels est bien plus élevée en tibétain qu'en anglais. On peut supposer ainsi que la pression de conformité incite les tibétophones à préciser leur mode d'accès à l'information dans un plus grand nombre de contextes que les anglophones.

Cette différence fréquentielle est le dernier point que nous avons examiné avant d'explorer plus en détail les écarts sémantiques et pragmatiques entre le système tibétain et anglais. Selon les données des corpus que j'ai utilisés, les tibétophones emploient en moyenne 33 fois plus fréquemment des marqueurs perceptifs directs que les anglophones, 3 fois plus fréquemment des marqueurs inférentiels et 6 fois plus fréquemment des marqueurs de ouï-dire. Si l'on comptabilise l'ensemble des marqueurs évidentiels, la comparaison du TSC d'un côté et du CSC/LAC de l'autre suggère que les tibétophones précisent en moyenne 6 fois plus souvent le mode d'accès à l'information énoncée que les anglophones. Ces données confirment ainsi une corrélation entre statut grammatical et fréquence.

Pour ce qui est maintenant des différences sémantiques entre l'évidentialité tibétaine et anglaise, nous avons vu que les marqueurs évidentiels tibétains ont un sens plus générique et abstrait, en accord avec les caractéristiques de la sémantique grammaticale. Ainsi, les copules et suffixes perceptifs directs permettent d'encoder toute la branche évidentielle du même nom, à la différence des équivalents anglais, qui ont une envergure transcontextuelle plus étroite. De la même manière, les enclitiques de ouï-dire en tibétain sont compatibles avec toutes les sous-branches de ce mode d'accès et avec toute situation de transmission d'informations. À l'inverse, les marqueurs de ouï-dire anglais contiennent généralement plus de traits sémantiques, et ces derniers apportent ainsi des précisions sur le type de mode d'accès, la prise en charge ou la situation de communication. L'écart prototypique entre sémantique lexicale et sémantique grammaticale est cependant moins net pour les marqueurs inférentiels dans les deux langues.

Les marqueurs évidentiels des deux langues peuvent entraîner différents types de prise en charge, mais il est plus courant que les marqueurs anglais aient un impact sur l'engagement du locuteur en la véracité de l'état des choses énoncé. Ainsi, les marqueurs perceptifs directs de

l'anglais semblent mettre l'emphase sur la prise en charge totale de l'énoncé. Les marqueurs inférentiels anglais sont pour la plupart associés à une prise en charge réduite, alors que les tibétophones ont fréquemment recours au suffixe parfait *-bzhas*, qui implique une prise en charge totale, et dont le trait inférentiel est ainsi généralement non traduit en anglais. Enfin, les marqueurs de oui-dire tibétains s'accompagnent tous d'une prise en charge nulle, alors que l'anglais possède une multitude de marqueurs de oui-dire, qui se distinguent en partie par le type de prise en charge qu'ils impliquent : totale, réduite, nulle ou négative.

En ce qui concerne maintenant la hiérarchie informative, on peut dire que les éléments grammaticaux dans une phrase sont généralement plus en arrière-plan que les éléments lexicaux. Nous avons ainsi montré que l'utilisation d'un marqueur évidentiel en anglais attire l'attention sur lui pour plusieurs raisons. Un énoncé sans spécification évidentielle est moins marqué qu'un énoncé qui contient un marqueur évidentiel en anglais, alors que préciser le mode d'accès à l'information en tibétain est tout à fait banal, puisque l'évidentialité fait partie intégrante de la grammaire du groupe verbal. Le tibétain possède également quelques outils lexicaux pour spécifier le mode d'accès à l'information, mais l'énoncé sera alors très marqué, de la même manière que la formule *to be in the midst/process of* à la place de *be + V-ing* pour encoder l'aspect inaccompli possède un statut très élevé dans la hiérarchie informative des éléments de la phrase.

Nous avons finalement étudié les différentes raisons pragmatiques qui peuvent influencer l'utilisation des marqueurs évidentiels en anglais dans la mesure où ces marqueurs sont normalement plus motivés d'un point de vue pragmatique à cause de leur nature plus lexicale. Dans certains contextes, la spécification du mode d'accès à l'information énoncée permet de répondre à un devoir de transparence et de légitimité. Nous avons vu ensuite que ces marqueurs sont utilisés pour l'adoption et le changement d'une posture énonciative. Ils permettent ainsi d'exprimer un point de vue alternatif, de mitiger, ou au contraire de renforcer ou de rendre plus expressif ce que l'on énonce. Enfin, les marqueurs évidentiels sont utilisés pour justifier ou contourner certaines maximes gricéennes. En spécifiant le mode d'accès à l'information, on peut parfois se permettre de transmettre des informations pour lesquelles nous avons peu de preuves sans être accusés de mensonge, et on peut également justifier le manque d'ordre et de cohérence dans ce que l'on énonce. Certains conjoints et marqueurs de discours évidentiels facilitent enfin la compréhension des énoncés en les reliant au contexte, ce qui permet de justifier leur pertinence dans l'évolution de la conversation.

Depuis le travail d'Aikhenvald (2004), il est souvent admis que les langues « évidentielles » présentent un traitement radicalement différent de l'évidentialité par rapport aux autres langues. Cependant, Aikhenvald justifie seulement cette affirmation par le critère d'appartenance des

marqueurs évidentiels des langues comme le tibétain à des catégories syntaxiques fermées et obligatoires. Nous avons ainsi tenté de confirmer la spécificité inhérente au traitement de l'évidentialité dans les langues dites « évidentielles » en prenant point par point ce que peut impliquer la grammaticalisation d'une notion. Nous voyons ainsi que certaines tendances syntaxiques, sémantiques et pragmatiques se dégagent lorsque l'on analyse les deux systèmes, bien qu'il soit nécessaire de nuancer toute analyse dichotomique entre le grammatical et le lexical, ou entre deux langues qui sont présentées comme fondamentalement différentes. Ainsi, notre analyse ne remet pas en question le fait que l'évidentialité ait un statut syntaxique privilégié dans des langues comme le tibétain, ni que ce statut ait des répercussions sur la sémantique et la pragmatique de ces langues.

Néanmoins, nous avons tenté de montrer qu'un examen plus précis des données justifie notre approche de l'évidentialité en tant que domaine sémantique universel, qui se manifeste par des outils variés autant en anglais qu'en tibétain. Par ailleurs, notre analyse tend à confirmer l'hypothèse d'un relativisme modéré en langues. Les anglophones peuvent très bien conceptualiser et exprimer la totalité des modes d'accès à l'information que les marqueurs évidentiels tibétains encodent. Cependant, le fait que le système évidentiel anglais soit plus lexical implique qu'il est plus difficile d'emploi, moins fréquent et moins automatique, ce qui a des conséquences sur le plan sémantique et pragmatique de la langue, et probablement aussi sur le plan cognitif.

Synthèse du chapitre 7 :

- Le système évidentiel tibétain est plus homogène, car il est principalement constitué de marqueurs qui apparaissent dans des paradigmes syntaxiques bien délimités : copules, suffixes 1 et enclitiques. L'évidentialité en anglais s'exprime dans une multitude de catégories syntaxiques : verbes lexicaux, copules, auxiliaires modaux, quasi-modaux, adverbes, circonstants, marqueurs de discours, conjoints et parenthétiques.
- Le système évidentiel anglais demande en moyenne plus d'efforts de formulation d'un point de vue morphologique, phonologique et structurel.
- L'optionalité peut se diviser en trois plans. D'un point de vue syntaxique, l'évidentialité s'exprime par des suffixes qui sont obligatoires à la bonne formation du groupe verbal anglais dans une proposition indépendante ou principale de base. D'un point de vue sémantique, l'existence de marqueurs factuels permet de neutraliser la qualification évidentielle. D'un point de vue pragmatique, l'évidentialité semble être encodée en moyenne six fois plus fréquemment en tibétain qu'en anglais, ce qui semble indiquer une attente de la part de la communauté linguistique à ce que les marqueurs soient régulièrement employés. On peut ainsi dire que l'évidentialité en tibétain est plus obligatoire que l'évidentialité en anglais.
- Selon les données du TSC d'un côté et du CSC/LAC de l'autre, les tibétophones utilisent 33 fois plus fréquemment l'évidentialité perceptive directe que les anglophones, 3 fois plus fréquemment l'évidentialité inférentielle et 6 fois plus fréquemment l'évidentialité par ouï-dire.
- Les marqueurs évidentiels tibétains étant en moyenne plus grammaticaux que les marqueurs anglais, leur profil sémantique est plus générique et schématique. Les marqueurs évidentiels anglais contiennent généralement plus de traits sémantiques.
- De nombreux marqueurs évidentiels sont associés à un type de prise en charge spécifique. Les marqueurs évidentiels anglais ont tendance à plus affecter la prise en charge que les marqueurs tibétains.
- En termes de hiérarchie de l'information, l'évidentialité lexicale est plus marquée que l'évidentialité grammaticale, car la grammaire est généralement plus en arrière-plan.
- Les marqueurs évidentiels anglais semblent en moyenne plus saillants que les marqueurs tibétains d'un point de vue pragmatique. Le marquage évidentiel peut servir différentes fonctions pragmatiques liées à la déontologie du discours, à la posture énonciative et au contournement ou à la justification des maximes gricéennes.

CHAPITRE 8 : LA GRAMMATICALISATION DE L'ÉVIDENTIALITÉ

Ce chapitre vise à étudier le processus de grammaticalisation afin de mieux comprendre les mécanismes qui amènent une forme lexicale à évoluer vers le domaine grammatical et à encoder l'évidentialité. Nous allons tout d'abord étudier les différentes définitions de la grammaticalisation, ainsi que les signes qui permettent de diagnostiquer si une forme est entrée dans un processus d'évolution vers le grammatical. Nous verrons les critères qui permettent de placer les formes linguistiques sur un continuum lexique-grammaire avant d'examiner de manière plus approfondie les mécanismes spécifiques que la recherche sur la grammaticalisation a révélés. Nous étudierons ensuite l'origine des marqueurs évidentiels tibétains, ce qui nous permettra d'émettre des hypothèses sur les voies de grammaticalisation que cette langue a empruntées.

Dans une deuxième partie, nous examinerons un par un les paramètres qui permettent de déterminer si le système évidentiel anglais est partiellement grammaticalisé : la fréquence, la réduction, la constructionnalisation, la décatégorisation, l'évolution sémantique, le positionnement syntaxique, l'obligatorification, la mise en arrière-plan et l'emploi évidentiel des formes déjà grammaticalisées.

8.1. DEFINITIONS ET CONCEPTS DE BASE

8.1.1. DÉFINIR LA GRAMMATICALISATION

Le terme grammaticalisation fut créé par Meillet (1912 : 131) pour faire référence au processus par lequel une forme lexicale perd son autonomie syntaxique pour devenir un élément grammatical. Lehmann (1995 : 11) élargit la définition de Meillet (1912) en considérant que la grammaticalisation ne correspond pas seulement à la transition d'un mot autonome vers une forme grammaticale, mais aussi à la transition d'un statut moins grammatical à un statut plus grammatical. Cette nouvelle définition présente l'avantage d'introduire la notion de degré dans le processus de grammaticalisation, ce qui souligne le cœur du problème de cette théorie : pour parler du passage du lexical vers le grammatical, il est nécessaire de se mettre d'accord tout d'abord sur ce qui relève du lexical et du grammatical. On se rend compte alors que, quels que soient les critères choisis, une vaste zone grise demeure.

La grammaire est souvent perçue comme un ensemble de règles qui régissent la bonne formation des phrases d'une langue donnée. Cependant, cette définition ne nous aide pas à distinguer le lexical du grammatical, puisque pour qu'une phrase soit jugée correcte, une bonne utilisation du lexique, des constructions que celui-ci permet, de la syntaxe et d'autres plans de la complexité langagière sont tout aussi indispensables. De plus, si l'on parle de grammaticalisation, cela ne fait pas vraiment sens de considérer qu'un mot se transforme en règle, donc il convient d'adopter une autre définition du terme « grammaire ». Hopper & Traugott (1993) définissent la grammaticalisation comme l'utilisation dans certains contextes d'éléments lexicaux pour remplir des fonctions grammaticales ou l'utilisation d'éléments grammaticaux pour de nouvelles fonctions grammaticales. Cette définition nous renseigne bien sur le processus que l'on nomme grammaticalisation, mais il nous reste à déterminer ce qui constitue un élément lexical et un élément grammatical. Selon la perspective de Hopper & Traugott (1993), il existerait donc des fonctions typiquement grammaticales qui se distinguent du contenu sémantique exprimé par le lexique, et cela nous amène ainsi à nous intéresser à la sémantique des morphèmes et des constructions afin de mieux déterminer ce qui relève du lexique ou de la grammaire.

Selon Talmy (2000), les langues se composent de deux sous-systèmes qui s'associent pour remplir des fonctions sémantiques indispensables et complémentaires : la grammaire et le lexique. Les éléments grammaticaux d'une phrase déterminent la structure de ce que Talmy appelle la « représentation cognitive » de l'interlocuteur, et les éléments lexicaux contribuent à la majorité du contenu.

La sémantique grammaticale recouvre un domaine plus limité et plus schématique. Par exemple, pour ce qui est du nombre, les éléments grammaticaux se limitent généralement à l'expression du singulier ou du pluriel (en anglais, l'opposition obligatoire entre le suffixe nominal pluriel *-s* ou singulier *-∅*), alors que les outils lexicaux permettent d'exprimer une infinité de nuances quantitatives. Pour ce qui est de l'expression de l'espace, Talmy (2000) nous montre que les formes grammaticales ne permettent pas d'exprimer la géométrie euclidienne, mais seulement la géométrie topologique. En utilisant des déterminants comme *this/that*, ou des prépositions comme *on*, *under* ou *across*, le locuteur n'exprime pas des placements précis et absolus dans l'espace, mais une relation entre la localisation de différents éléments. En ce qui concerne le temps, l'utilisation d'une terminaison verbale comme *-ed* marque simplement l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation, alors que des outils lexicaux comme 'for three hours' ou 'in 1983' permettent d'exprimer un placement non relatif et précis. Ainsi, les outils grammaticaux se contentent

d'exprimer des idéalizations abstraites et schématiques de phénomènes sensoriels ou intellectuels qui sont conceptuellement illimités. En revanche, les formes lexicales contiennent des traits sémantiques généralement bien plus nombreux et tangibles.

Bybee (2003) considère également que la sémantique lexicale se distingue de la sémantique grammaticale. Cette première est spécifique et concrète : elle est par exemple représentée par des noms qui font référence à des entités physiques (et à leurs parties) ou à des notions abstraites qui expriment les représentations culturelles d'une communauté linguistique. Les verbes lexicaux expriment généralement des événements perçus et des relations entre les entités qui ont des manifestations physiques concrètes.

La sémantique grammaticale est en revanche typiquement abstraite, et se réfère à de larges domaines conceptuels tels que la temporalité ou la modalité. Bybee (2003) note également que les outils grammaticaux marquent parfois des relations syntaxiques très abstraites telles que le sujet d'un verbe ou les relations entre les propositions. Les formes grammaticales ont un sens extrêmement général et sont compatibles avec un grand nombre de contextes. Par exemple, la grande majorité des phrases anglaises comportent une unité sémantique temporelle encodée au niveau du groupe verbal, ce qui montre que la temporalité est une notion suffisamment générale pour s'appliquer à tout type d'état des choses.

Talmy (2000) et Bybee (2003) se rejoignent ainsi sur plusieurs points dans leur description éclairante des différences sémantiques entre le lexique et la grammaire. Que pouvons-nous dire maintenant de l'évidentialité ?

La sémantique évidentielle se situe typiquement sur un plan métapropositionnel (1.1.4), et elle a donc plus trait à la structure qu'au contenu, ce qui est, selon Talmy (2000), une caractéristique essentielle de la sémantique grammaticale.

De plus, l'évidentialité se réfère aux processus préverbaux d'accès aux connaissances, et on peut ainsi dire qu'il s'agit d'une notion métacognitive et métalinguistique, et donc particulièrement abstraite.

L'évidentialité est également déictique puisqu'elle encode typiquement le mode d'accès à l'information par le locuteur, et non par une autre personne. De la même manière, de nombreuses formes grammaticales sont déictiques, comme celles qui marquent la temporalité par rapport au moment de l'énonciation (la flexion *-ed*), l'espace calculé à partir de la localisation du locuteur (*this/that*), ou la modalité qui a pour source le jugement du locuteur (en particulier les modaux épistémiques et déontiques).

Enfin, l'évidentialité appartient typiquement au général et au schématique en se contentant en général d'encoder le mode d'accès et non les autres détails de la situation d'acquisition de l'information. Dans des langues comme le tibétain, la spécification évidentielle se retrouve dans de nombreux types de contexte. Comme tout énoncé repose sur des informations, l'évidentialité est sur le plan conceptuel tout aussi omniprésente que la temporalité.

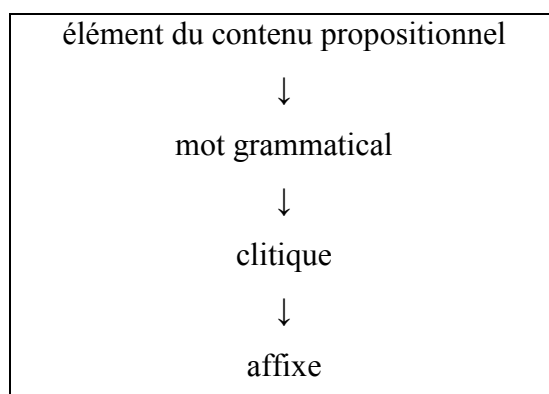
Nous voyons ainsi que l'évidentialité est un domaine sémantique typiquement grammatical, ce qui explique qu'elle s'exprime par un système pleinement grammaticalisé dans un quart des langues du monde (Aikhenvald 2004). Par ailleurs, il paraîtrait étonnant que la niche fonctionnelle qui est rendue dans les langues comme le tibétain par des marqueurs grammaticaux s'exprime par des marqueurs purement lexicaux dans des langues comme l'anglais.

La description de la sémantique grammaticale par Talmy (2000), et dans une certaine mesure par Bybee (2003), s'appuie cependant sur une définition de la grammaire qui repose sur des critères principalement formels, à savoir l'appartenance à une classe fermée. Nous ne pouvons pas nous contenter de ce critère pour cette étude, puisque de nombreux phénomènes associés à la grammaticalisation dépassent largement le cadre du passage d'une classe ouverte à une classe fermée. Afin de poursuivre notre réflexion sur la grammaticalisation de l'évidentialité, nous allons donc maintenant tenter de cerner les différents paramètres qui permettent de placer les formes sur le continuum lexique-grammaire.

8.1.2. LE CONTINUUM LEXIQUE-GRAMMAIRE

L'existence d'un continuum lexique-grammaire est une conséquence nécessaire de la notion de grammaticalisation, puisque cette dernière se définit comme le passage graduel d'une forme lexicale à une forme grammaticale. Ainsi, Hopper & Traugott (1993 : 7) présentent le gradient (en anglais, *cline*) suivant qui synthétise l'évolution d'une forme du plus lexical au plus grammatical :

TABLEAU 29 : LE GRADIENT DE GRAMMATICALITE (HOPPER & TRAUOGOTT 1993 : 7)



La recherche qui porte sur l'évidentialité en tant que domaine sémantique et fonctionnel universel insiste généralement sur la pertinence du continuum lexique-grammaire, car ce dernier est plus réaliste pour décrire l'évidentialité dans les langues du monde qu'une vue dichotomique entre le lexique et la grammaire (Squartini 2007 ; Cornillie 2007 ; Wiemer 2010 ; Diewald & Smirnova 2010, Eds.).

Squartini (2007) note par exemple que les morphèmes « exotiques » des langues évidentielles et les lexèmes anglais qui expriment le mode d'accès à l'information peuvent être considérés comme les deux points opposés d'un continuum qui comprend plusieurs positions intermédiaires. Ces positions intermédiaires sont occupées par des formes qui entrent moins dans un paradigme syntaxique homogène, mais qui sont malgré tout plus contraintes d'un point de vue morphosyntaxique que de simples verbes ou adverbes.

On peut rappeler toutefois que l'expression de l'évidentialité en tibétain a recours à des formes qui se situent également à différents emplacements sur le continuum lexique-grammaire. Les verbes de discours sont par exemple pleinement lexicaux alors que les suffixes verbaux sont des éléments pleinement grammaticalisés. Les enclitiques sont moins grammaticalisés que les suffixes selon le gradient présenté ci-dessus, et des formules comme *mdog.kha.po 'dug* (« avoir l'air ») se trouvent à mi-chemin sur ce continuum.

Broccias (2012) propose le tableau suivant qui vise à classer le degré de grammaticalité des formes et constructions⁹⁹ :

⁹⁹ Tableau de Broccias (2012) traduit de l'anglais.

TABLEAU 30 : LE DEGRE DE GRAMMATICALITE (BROCCIAS 2012)

Type de construction	Nom traditionnel	Exemples
complexe et (principalement) schématique	syntaxe	nom + verbe + nom (= la construction transitive) adjectif + nom (= le GN)
complexe et (principalement) spécifique	idiome	'I love you', 'black cat'
complexe mais soudé	morphologie	nom-s (= suffixe pluriel)
atomique et schématique	catégorie syntaxique	verbe, adjectif, nom, pronom
atomique et spécifique	mot/lexique	love, black, cat, I, you

Ce tableau permet de mieux situer où se situe l'évidentialité tibétaine et anglaise sur le continuum lexique-grammaire. Pour ce qui est de la syntaxe tout d'abord, on peut dire que l'évidentialité tibétaine s'exprime généralement à l'intérieur du groupe verbal (intersyntagmatique), alors que l'expression évidentielle en anglais passe généralement par des termes et des formules qui constituent leur propre syntagme (à l'exception des modaux), comme *I saw*, *I guess*, *apparently* ou *then*.

On peut dire également que les types de complémentation que les verbes évidentiels anglais peuvent régir relèvent de la syntaxe, bien qu'il s'agisse d'un point syntaxique plus dépendant du lexique (puisque déterminé par le verbe recteur) que des principes syntaxiques généraux comme la construction transitive Sujet-Verbe-Objet. Ainsi, le fait qu'un verbe de perception complété par une subordonnée non tensée encode obligatoirement une perception directe (alors que la complémentation en subordonnée tensée permet d'exprimer une inférence) résulte de l'association de traits lexicaux et de possibilités grammaticales.

Le tableau de Broccias (2012) a également le mérite de mentionner le cas des idiomes, qui ont bien leur place dans le débat sur le lexical et le grammatical. Les idiomes témoignent d'une perte de compositionnalité, ce que l'on trouve également dans le phénomène de grammaticalisation¹⁰⁰. L'utilisation de *be gonna* pour le futur est souvent considérée comme un exemple prototypique de grammaticalisation, puisque le verbe *go* a été réanalysé et le sens de la formule n'est plus

¹⁰⁰ Les exemples d'idiomes de Broccias (2012) sont surprenants puisque 'I love you' et 'black cat' ont un sens *a priori* littéral et compositionnel. Je pense que Broccias les considère comme des idiomes dans la mesure où il s'agit de collocations courantes comprises comme des unités : elles correspondent à des entités individuelles qui sont culturellement ou environnementalement saillantes.

décomposable. L'idiome 'to pull someone's leg' ne doit pas non plus s'interpréter littéralement, mais ne sera pas considéré pour autant comme grammatical. On peut se demander ainsi si les formules au sens non décomposable comme *I hear, they say* ou *mdog.kha.po*¹⁰¹ (« avoir l'air ») sont plutôt des idiomes ou des formes grammaticales. Selon Broccias (2012), la distinction entre l'idiomatique et le syntaxique est plutôt sémantique puisque ce qui relève de la syntaxe est principalement schématique, et ce qui relève de l'idiome est spécifique, mais on voit bien que la frontière est parfois difficile à tracer. Est-il ainsi exact que le type de futur encodé par *be gonna* relève d'un sémantisme plus schématique que le type de ouï-dire encodé par *I hear* ?

Enfin, la distinction entre « atomique et schématique » pour les catégories syntaxiques (comme le nom, le verbe ou l'adverbe) et « atomique et spécifique » pour les éléments lexicaux individuels semble tout à fait pertinente. On peut se demander cependant si les catégories syntaxiques sont réellement atomiques, puisque leurs propriétés se définissent à la fois par la syntaxe interne et la distribution. Par exemple, un adjectif en anglais a pour propriétés définitoires d'être invariable et de se placer à gauche du nom en fonction épithète à l'intérieur du GN. De plus, cette distinction n'est pas dichotomique puisque, parmi les formes atomiques spécifiques, on considère habituellement qu'un conjoint comme *so* est plus grammatical qu'un adverbe comme *apparently*, étant donné que le sens de *so* est *a priori* plus schématique et que les conjoints constituent une classe fermée. On ne peut pas dire pour autant que le sémantisme de *so* soit aussi schématique que la classe des verbes, des adjectifs ou des noms, puisque *so* a un sens bien plus précis que l'invariant sémantique de la totalité des membres d'une catégorie syntaxique donnée.

Afin de poursuivre notre réflexion sur le continuum lexique-grammaire, nous allons maintenant prendre en compte les différentes opérations que la recherche sur la grammaticalisation a mises en évidence. Nous allons examiner si ces mécanismes sont autonomes ou déterminés par le processus de grammaticalisation, et s'ils doivent être interprétés comme des phénomènes plutôt continus ou discrets.

¹⁰¹ L'étymologie de *mdog.kha.po* n'est pas bien établie, mais on reconnaît le morphème *mdog*, qui signifie « couleur », et par extension « apparence ».

8.1.3. LES MECANISMES DE LA GRAMMATICALISATION

La recherche précédente a identifié plusieurs mécanismes de changements linguistiques qui permettent de décrire diachroniquement comment le processus de grammaticalisation se manifeste (Heine et coll. 1991 ; Hopper & Traugott 1993 ; Lehmann 1995). Certains linguistes ont remis en question la théorie de la grammaticalisation en montrant que ces changements linguistiques ne s'observent pas seulement lors du passage d'un élément du plus lexical au plus grammatical. Campbell (2000) reprend chaque mécanisme et avance que la grammaticalisation n'a pas de statut indépendant en soi, mais repose sur un ensemble de mécanismes qui ne résultent pas du processus de grammaticalisation. Cette constatation est partagée par Newmeyer (2000), qui propose de considérer la grammaticalisation simplement comme une notion épiphénoménale qui recouvre différents changements syntaxiques, sémantiques et phonétiques. Ces changements peuvent se produire indépendamment les uns des autres.

Un autre point de débat lié à la théorie de la grammaticalisation est le principe d'unidirectionnalité. Ce principe, introduit par Givón (1975), stipule que la grammaticalisation est irréversible, et que les éléments lexicaux qui se sont grammaticalisés ne reviennent pas en arrière. La recherche a cependant révélé un certain nombre de contre-exemples, et Heine et coll. (1991) parlent à la fois de cas de « dégrammaticalisation » et de « regrammaticalisation ». Hopper & Traugott (1993 : 49) listent plusieurs cas de lexicalisation, c'est-à-dire d'utilisation de formes grammaticales en tant que nom, adjectif ou verbe. Par exemple, la conjonction *if* s'utilise parfois comme nom (voire comme adjectif) et la particule *down* peut parfois s'employer en tant que verbe :

(688) It's the **ifs** that give investors pause, because it has been a long time since the rest of the business world saw eye to eye with Block about its corporate strategy. (COCA)

(689) She **downed** her beer and went to refill it. (COCA)

Un autre contre-exemple à l'unidirectionnalité est l'évolution possible d'un affixe vers un clitique, ce qui constitue un mouvement en sens inverse par rapport au gradient de Hopper & Traugott (1993 : 7). Norde (2000, cité par Ziegeler 2004) donne l'exemple du suffixe de génitif *-s* en suédois, danois, norvégien et anglais. Cette marque génitive peut désormais suivre non seulement un nom, mais aussi un GN entier, même si ce dernier inclut un complément du nom ou une subordonnée relative :

(690) [[Gore]'s vision of tomorrow]'s [science museum] (COCA)

On peut ainsi dire qu'il existe des exemples de dégrammaticalisation qui incitent à réviser le principe d'unidirectionnalité. Cependant, Haspelmath (1998) considère que les cas sont si peu nombreux que ces exemples isolés ne remettent pas en question l'idée que la grammaticalisation soit massivement unidirectionnelle. Par ailleurs, Ziegeler (2004) nous offre une synthèse du débat sur l'unidirectionnalité, et conclut que les exemples de dégrammaticalisation posent certains problèmes si l'on souhaite élaborer une théorie unifiée qui pourrait rendre compte de tous les cas. Le premier problème concerne une absence de consensus sur ce qui constitue un cas de dégrammaticalisation et sur les possibilités prédictives de ce principe. Ensuite, la dégrammaticalisation ne constitue pas un cheminement inverse et graduel de toutes les étapes du processus de grammaticalisation, mais il s'agit le plus souvent de cas ponctuels et spontanés qui ne sont pas régis par des facteurs fonctionnels aussi nombreux et pressants que pour le processus de grammaticalisation (Ziegeler 2004).

Pour un certain nombre de raisons, on peut ainsi considérer que, dans l'attente de plus de données diachroniques et typologiques, l'hypothèse de l'unidirectionnalité reste valable, dans la mesure où le mouvement du grammatical vers le lexical n'est en rien symétrique au mouvement du lexical vers le grammatical.

Examinons maintenant les différents mécanismes ou phénomènes corrélatifs que la recherche sur la grammaticalisation a mis au jour. L'interaction de ces processus est très complexe, et la recherche future permettra certainement de mieux comprendre quel phénomène apparaît en premier et en déclenche un autre. Selon Bybee & Pagliuca (1985), tandis que son sens s'élargit et que son éventail d'utilisation s'étend, la fréquence d'une forme augmente, et cela mène à une réduction phonologique, voire à une fusion. Selon Newmeyer (2000), les changements sémantiques précèdent parfois les changements morphosyntaxiques, mais, dans d'autres cas, les accompagnent ou les suivent. On voit ainsi que le système de causalité entre ces différents mécanismes pose un problème descriptif. Comme toute innovation, elle est d'abord individuelle, puis se répand généralement à un sous-groupe social, avant de se propager à l'ensemble de la communauté linguistique, à condition que cette innovation réponde à un besoin fonctionnel fort, et que celle-ci soit chargée d'un certain prestige dû au statut et à la visibilité des locuteurs qui l'emploient. On peut généralement parler de grammaticalisation lorsque l'innovation consiste à un nouvel emploi morphosyntaxique d'une forme, ce qui entraînera à la fois une croissance de sa fréquence et un élargissement de son sens. Cependant, on observe que les formes qui se grammaticalisent sont déjà très fréquentes et d'un sémantisme basique, ce qui donne un aperçu de la difficulté de description du système, puisque nous avons affaire à un ensemble de causalités évolutives et réciproques.

a) La fréquence

a haute fréquence ne fait pas en soi partie de la définition du « grammatical », bien qu'une corrélation forte existe entre ces deux variables (Bybee & Pagliuca 1985), comme l'étude comparative des marqueurs évidentiels en tibétain et en anglais l'a confirmé (ch. 7). Par ailleurs, le processus de grammaticalisation s'accompagne normalement d'une augmentation de la fréquence, puisque lorsqu'une forme atteint un nouveau stade de grammaticalisation, son envergure transcontextuelle s'élargit, et ainsi sa fréquence.

Cependant, toute forme grammaticale n'est pas nécessairement très fréquente, car les formes grammaticales peuvent tout aussi bien devenir désuètes que les formes lexicales. Les données de COCA et COHA confirment, par exemple, la faible fréquence et la baisse constante d'emploi des formes comme le pronom relatif *whom* ou le modal *shall* (et encore plus sa négation en *shan't*). En ce qui concerne l'expression évidentielle en anglais, on peut noter par ailleurs que *I guess* est plus lexical que l'auxiliaire modal *must*, mais ce dernier est en réalité moins courant à l'oral (232 vs 229 occurrences par million de mots, tous sens confondus, dans la partie orale de COCA).

Pour ce qui est de l'augmentation de fréquence, il ne faut pas penser non plus qu'elle est toujours associée à un processus de grammaticalisation, puisqu'elle peut concerner des éléments purement lexicaux. Un mot peut très bien voir son sens s'élargir sans devenir pour autant grammatical. Cet élargissement de sens s'accompagnera naturellement d'une hausse de fréquence. Selon l'OED, le mot *streaming* avait simplement un sens concret dérivé du verbe *stream* (« ruisseler »), et son sens s'est élargi pour le vocabulaire spécialisé de la mine (1778), de la biologie cellulaire (1875), de l'éducation (1954), puis de l'informatique (1987). À cause de la popularisation du *streaming* en informatique, le terme présente une légère augmentation de fréquence constante dans COCA (4 par million de mots en 1990-1994, 5 en 2000-2004 et 6 en 2010-2012).

La nouvelle technologie est certainement le domaine de notre environnement qui évolue le plus rapidement, et on peut observer cette évolution en examinant la fréquence des lexèmes. Selon les données de COCA, le terme *Facebook* est inconnu (ou quasi inconnu) avant 2005, puis il montre une fréquence de 12 occurrences par million de mots en 2005-2009, et sa fréquence est propulsée à 66 en 2010-2012. L'évolution de l'environnement explique ainsi certains phénomènes de fréquence, qui sont indépendants de l'évolution grammaticale ou même sémantique de la langue. La fréquence d'un mot peut également augmenter ou diminuer par phénomène de mode, selon le contexte culturel ou selon la présence médiatique de son référent. Par exemple, le mot *Iraq* présente dans COCA une fréquence de 150 en 1990-1994 (période où a eu lieu la seconde guerre du Golfe), puis redescend à 33 en 1995-1999, remonte à 240 en 2000-2009 (période pendant laquelle la guerre en Iraq a été très

médiatisée), puis redescend à 76 en 2010-2012. Ces changements de fréquence du mot *Iraq* ne correspondent évidemment pas à un processus de grammaticalisation, ni même à un changement sémantique de ce terme.

En résumé, l'analyse des variables entre processus de grammaticalisation et fréquence d'une forme linguistique montre que la fréquence n'implique pas nécessairement grammaticalisation, mais que la grammaticalisation entraîne normalement une hausse de fréquence. La grammaticalisation (dans le sens du passage d'une forme lexicale à une catégorie syntaxique plus fermée) semble ainsi être la cause de la hausse de fréquence, et non l'inverse. Cependant, le système de causalité est certainement plus complexe, puisque plus un terme devient fréquent plus il est facilement présent à l'esprit d'un locuteur, et ainsi plus il sera facilement utilisé pour de nouvelles fonctions.

b) Décatégorisation vers une classe fermée

Le processus de réanalyse qui amène une forme linguistique à passer d'une classe ouverte à une classe fermée semble être le critère le plus pertinent pour parler de grammaticalisation. L'apparition de la « grammaire » en langue correspond *a priori* à l'émergence de schémas liés à des usages structurels récurrents qui sont en nombre limité, et c'est pourquoi les outils grammaticaux appartiennent typiquement à des classes fermées.

Une classe regroupe un ensemble d'éléments qui ont des propriétés communes, mais certains membres sont plus centraux que d'autres. Par exemple, les formes *need*, *dare* ou *ought to* comportent certaines caractéristiques des modaux, mais pas toutes. De plus, la classe des conjonctions semble être facilement délimitable au premier abord, mais on peut se demander s'il est justifié d'y classer les locutions conjonctives comme *without regard to* ou *on the grounds that*, ce qui rend difficile de savoir si cette classe est parfaitement fermée. De plus, nous avons vu qu'un des cas les plus souvent cités de grammaticalisation est l'émergence de la forme future *be gonna* (Traugott 1995, Hopper & Traugott 1993, Bybee 2003, Sweetser 1988), mais que l'on ne peut pas vraiment parler ici de passage d'une classe ouverte à une classe fermée, car le processus de grammaticalisation s'observe ici principalement par l'évolution sémantique et la réduction phonologique.

Par ailleurs, le fait qu'une forme linguistique appartienne à une classe fermée n'est pas non plus la garantie qu'il s'agit d'un élément grammatical. Par exemple, le terme *deer* appartient à la catégorie des noms avec un pluriel identique à la forme du singulier (qui compte un peu plus d'une dizaine de membres), mais tout le monde conviendra qu'il s'agit d'un élément lexical.

On voit ainsi que, même si l'adhésion d'un membre à une classe fermée reste un critère relativement sûr de grammaticalisation, certains cas sont difficiles à trancher.

c) Changement sémantique

Nous avons déjà évoqué ce qui relève typiquement de la sémantique grammaticale : des traits sémantiques abstraits, génériques et plus en lien à la structure qu'au contenu (Talmy 2000). Il est courant de parler de « désémantisation » (en anglais, 'semantic bleaching') lorsque l'on parle de grammaticalisation, mais il est erroné de penser qu'une forme qui devient plus grammaticale se contente de perdre de son sens. Le modèle de « perte et gain » de Sweetser (1988) est maintenant largement accepté, puisque tandis que le sens concret et référentiel semble en effet se dégrader lorsqu'une forme se grammaticalise, elle s'emploie dans des nouvelles fonctions. Comme le montre Sweetser (1988), les changements sémantiques associés à la grammaticalisation peuvent tout à fait se décrire avec les mêmes modèles théoriques que les changements sémantiques lexicaux. Toutes les formes qui transitent du plus lexical vers le plus grammatical ne montrent pas un passage sémantique du plus spécifique au plus générique. Par exemple, l'utilisation de *go* pour le futur (*be gonna*) ne constitue pas une évolution de sens vers le générique, mais un passage du spatial vers le temporel. En ce qui concerne l'évidentialité, nous avons vu par ailleurs que *I suppose* a un sens plus générique que le modal *should*. Contrairement au modal *should*, la formule *I suppose* est compatible avec tout type d'inférence, alors qu'elle sera généralement considérée comme moins grammaticale.

Hopper & Traugott (1993, cités par Campbell 2000) nous montrent que la première phase de grammaticalisation s'accompagne d'une redistribution ou d'un changement de sens mais pas de perte, et un certain processus de désémantisation peut avoir lieu dans des phases ultérieures. Traugott & König (1991, cités par Newmeyer 2000) indiquent par ailleurs que certains changements sémantiques que l'on observe dans le processus de grammaticalisation ne relèvent pas du métaphorique, mais plus du métonymique. Par exemple, certaines conjonctions de subordination de cause (*since* en anglais, *puisque* en français, par exemple) tirent leur sens de la succession temporelle, qui implique du causal par implicature. Ainsi, l'évolution sémantique de ces conjonctions ne s'effectue pas par transfert d'un domaine sémantique à un autre, mais par perte d'un effet de sens et maintien d'un autre, ce que Bybee et coll. (1994) nomment « conventionnalisation d'une implicature ». Enfin, Campbell (2000) souligne qu'il existe plusieurs types de phénomènes considérés comme des exemples de grammaticalisation, mais qui ne s'accompagnent pas d'un

changement de sens, comme certains cas de réanalyse d'éléments lexicaux en clitiques, puis en affixes. Il cite l'exemple de postpositions balto-finnoises réanalysées en suffixes casuels et qui conservent le même sens comitatif : la postposition *kanssa* du finnois se traduit généralement par « avec » et remplace le cas comitatif traditionnel.

Nous voyons ainsi qu'un certain nombre de linguistes s'accordent sur le fait que le changement sémantique n'est pas un critère suffisant pour parler de grammaticalisation, et que les schémas d'évolution de sens qui accompagnent le processus de grammaticalisation sont plus divers que ce que les premières études sur la théorie de la grammaticalisation ont conclu. On peut noter cependant que la sémantique grammaticale et la sémantique lexicale présentent bien des caractéristiques différentes. En conséquence, bien que l'on puisse constater que certains changements de sens s'observent par la simple modification d'usage du lexique, il convient de ne pas perdre de vue que certaines évolutions sémantiques sont typiques du processus de grammaticalisation.

d) Réduction phonétique

Une forme qui entre dans un processus de grammaticalisation se retrouve souvent réduite d'un point de vue phonétique. En s'appuyant sur les études de Zipf (1935) et Nettle (1995), Newmeyer (2000) postule que le membre moyen d'une catégorie lexicale tend à être plus long et moins fréquemment utilisé que le membre moyen d'une catégorie fonctionnelle, et les données empiriques semblent confirmer cette tendance.

Heine & Kuteva (2007 : 43) listent quatre types d'érosion phonétique :

- La perte de segments phonétiques, dont la perte d'une syllabe entière
- La perte de propriétés suprasegmentales, telles que l'accent tonique, le ton ou l'intonation
- La perte de l'autonomie phonétique et l'adaptation aux unités phonétiques adjacentes
- La simplification phonétique

Il est erroné de penser cependant qu'une forme qui se grammaticalise se réduit nécessairement d'un point de vue phonétique. Selon Bybee & Pagliuca (1985) la réduction phonétique est généralement le résultat de la fréquence d'un terme. Campbell (2000) note cependant que les verbes lexicaux les plus courants de l'anglais montrent peu de tendances à la réduction (*do*, *go*, *come*, *see*,

think...). Il avance que la réduction phonologique ¹⁰² suit souvent la grammaticalisation principalement parce que la forme se retrouve alors dans des conditions favorables aux changements phonologiques, c'est-à-dire dans des positions non accentuées. Les règles classiques de changements phonologiques seraient ainsi suffisantes pour expliquer les phénomènes de réduction qui accompagnent la grammaticalisation. Selon Newmeyer (2000), la loi du moindre effort suffit à expliquer le phénomène de réduction phonologique qui accompagne la grammaticalisation. Ainsi, ces deux derniers auteurs considèrent que la réduction phonologique n'est ni nécessaire ni suffisante pour parler de grammaticalisation, et qu'il s'agit d'un mécanisme à la fois dans le lexique et la grammaire indépendant du passage d'une forme lexicale au domaine grammatical.

Il me semble possible de réconcilier cet ensemble de points de vue. Tout d'abord, la réduction phonétique est un phénomène naturel effectivement lié à la loi du moindre effort et à la fréquence d'une forme. Ainsi, parce qu'un mot fréquent nous vient plus facilement à l'esprit, on a tendance à le prononcer plus rapidement, et parfois à simplifier son articulation (phénomène « d'amorçage », en anglais *priming* ; Meyer & Schvaneveldt 1971). Gahl (2008) nous montre que, quel que soit le contexte, le terme le plus fréquent d'une paire « d'homophones » sera prononcé plus rapidement. Ainsi, *time* est quasiment toujours prononcé plus rapidement que *thyme*. Lorsqu'une formule qui s'interprète comme une seule unité de sens devient très courante, soit par processus de grammaticalisation (en remplissant une nouvelle fonction grammaticale), soit par phénomène de pragmatization (en remplissant une nouvelle fonction discursive), elle aura tendance à se réduire. C'est pourquoi, l'anglais possède des formes réduites plutôt lexicales comme *gotcha* ou plutôt grammaticales comme *gonna*.

Il existe bel et bien cependant une corrélation entre grammatical et réduction : la grammaire encode la structure, et non le contenu, et ce qui est structurel est d'un point de vue informatif typiquement en arrière-plan (Boye & Harder 2012), et ainsi non accentué. Comme le souligne Campbell (2000), une forme non accentuée aura plus tendance à se réduire qu'une forme accentuée. Cela explique pourquoi des verbes lexicaux très fréquents comme *do*, *go* ou *come* ne sont pas phonologiquement réduits en discours, étant donné qu'ils sont formés d'une seule syllabe accentuée.

¹⁰² Un grand nombre d'auteurs, dont Campbell (2000), parlent de « réduction phonologique » liée à la grammaticalisation. Je préfère parler cependant de « réduction phonétique », parce que l'ensemble des propriétés phonétiques doivent être prises en compte pour bien décrire le processus de réduction.

Un autre paramètre qui est parfois négligé et qui peut motiver la réduction est l'évitement de l'ambiguïté. Lorsqu'une forme développe un nouveau sens grammatical, il peut être nécessaire de préciser si on l'emploie dans son sens lexical originel ou dans son nouveau sens grammatical. La réduction permet ainsi d'éviter l'ambiguïté, ce qui explique peut-être pourquoi *be gonna* est consacré au temporel (Sweetser 1988), et ne peut pas s'employer pour le spatial, ou pourquoi *let's* exprime l'impératif à la première personne du pluriel et se distingue de 'let us'. Inversement, ce même principe explique peut-être pourquoi le phonème /v/ des prépositions *for*, *of* et *from* se réduit en /ə/, alors que la préposition *on* ne connaît pas de forme réduite, car cette réduction se confondrait alors avec la conjonction de coordination *and* ou l'article *an*. On observe également que *because* et *although* se réduisent facilement en *coz* et *though*, alors que les conjonctions tout aussi courantes *unless* ou *before* ne perdent généralement pas leur première syllabe, car ces formes réduites se confondraient alors avec *less* et *for*.

Enfin, il me semble erroné de voir les processus de réduction comme des règles automatiques. Même si l'on peut trouver des facteurs favorisant, comme la grammaticalisation, les réductions les plus avancées sont avant tout des innovations linguistiques. Ainsi, pour qu'une réduction se généralise, il est nécessaire qu'un locuteur l'effectue, et qu'elle soit approuvée par sa communauté linguistique, qui la répète. Ce dernier point explique pourquoi certaines formes grammaticales courantes ne sont pas pour autant réduites. Ainsi, on peut parler de grammaticalisation pour la formule *would like to*, puisque son sens témoigne d'une perte de compositionnalité dans la mesure où *like* ne prend pas ici son sens premier d'aimer, mais encode la modalité volitive. Cette formule est très courante, mais ne présente généralement pas de réduction phonologique, puisqu'une prononciation en **lika*, sur le modèle de *gonna* et *wanna*, n'est pas entérinée. En tibétain, le suffixe *-song* peut se réduire en /s/ et le suffixe *-gi* 'dug en /giʔ/, mais le suffixe *-bzhang* /ɕaʔ/ ne connaît pas de réduction, et se prononce de manière quasi identique au verbe lexical *bzhang* (« poser »).

Les mécanismes que nous avons décrits montrent la complexité et la relative autonomie de chacun d'entre eux. Notre objectif n'est certainement pas de conclure les débats sur la grammaticalisation, mais nous considérons que cette théorie peut être maintenue, car nier le processus de grammaticalisation reviendrait à nier l'existence de la grammaire. Nous avons vu que les critères sont variés pour distinguer la grammaire du lexique et pour juger si une forme est en cours de grammaticalisation. Nous adopterons ainsi la perspective de Newmeyer (2000), qui conçoit la grammaticalisation comme un épiphénomène qui recouvre différents mécanismes semi-autonomes

qui peuvent se décrire plus en termes de tendances qu'en termes d'opérations automatiques et absolues. Nous analyserons ainsi si ces mécanismes offrent un bon compte-rendu de la grammaticalisation de l'évidentialité en tibétain, et s'ils sont symptomatiques de la grammaticalisation de certains marqueurs évidentiels en anglais.

8.1.4. LA GRAMMATICALISATION DE L'ÉVIDENTIALITÉ EN TIBÉTAIN

L'évidentialité en tibétain est grammaticalisée dans la mesure où elle s'exprime principalement par des formes qui appartiennent à des classes fermées : des copules, des suffixes et des enclitiques. Ces formes sont d'une grande fréquence et présentent souvent une réduction phonologique :

-Du verbe de discours aux enclitiques de oui-dire : *zer-gyis* /segiʔ/ → *-za* /saʔ/ → *-ze* /s/

-Suffixe inaccompli perceptif direct : *-gi. 'dug* /giduʔ/ → /giʔ/

-Suffixe aoriste perceptif direct : *-song* /sõŋ/ → /s/

Afin de rendre compte maintenant de l'évolution sémantique de ces formes, il est nécessaire de s'intéresser à l'origine des marqueurs évidentiels. Nous pouvons nous appuyer sur deux types de travaux : la recherche qui porte sur la grammaticalisation des marqueurs évidentiels dans l'ensemble des langues « évidentielles » (notamment Willet 1988, Lazard 2001 et Aikhenvald 2004) et les études diachroniques sur le tibétain (DeLancey 1991, Tournadre 1996*b*, Zeisler 2001, 2004, Hill 2007, 2010*a*, 2010*b*, Oisel 2013).

Pour ce qui est de la littérature sur la grammaticalisation dans les langues « évidentielles », elle est aujourd'hui encore limitée, en particulier pour les langues qui ont un système évidentiel complexe, puisqu'il s'agit de langues qui sont peu souvent décrites de manière détaillée. De plus, la plupart de ces langues ne possèdent pas de système d'écriture ancien, ou ne sont du moins pas dotées d'une longue tradition écrite qui permettrait de retracer l'évolution des marqueurs évidentiels.

Le tibétain est en réalité la seule langue qui possède à la fois un système évidentiel grammaticalisé et complexe, et une vaste littérature qui remonte au 7^e siècle¹⁰³. Il est ainsi possible de connaître l'étymologie des marqueurs évidentiels tibétains. Toutefois, l'écart entre le tibétain écrit et les dialectes oraux est important, et comme le tibétain écrit (sous sa forme classique) est très conservateur, il n'est pas possible d'apporter des preuves précises de l'ensemble des mécanismes de grammaticalisation des marqueurs évidentiels, puisque les formes évidentielles du tibétain sont principalement des innovations des dialectes oraux.

En ce qui concerne les marqueurs de ouï-dire des langues « évidentielles », l'origine la plus courante est un verbe de discours (Aikhenvald 2004, ch. 9). Les enclitiques de ouï-dire *-za* et *-ze* utilisés en tibétain de Lhassa sont effectivement dérivés du verbe de discours *zer* (« dire »), toujours usité dans la langue moderne (Tournadre 1996b). Il est relativement aisé de comprendre comment un tel verbe peut se transformer au fil du temps en marqueur grammatical de ouï-dire. Les verbes de discours permettent d'introduire les propos d'autrui, et le verbe le plus fréquent peut être amené à se réduire phonétiquement et à prendre un sens plus large et schématique afin de remplir une fonction évidentielle d'arrière-plan. Dans le cas du tibétain, le verbe *zer* a donc été réanalysé en enclitique par phénomène de scission. Il exprime alors un mode d'accès verbal à l'information sans pour autant préciser la source (une personne spécifique, des rumeurs, etc.), le moment d'acquisition, le contexte d'acquisition (une conversation, la radio, etc.) ou le médium (oral ou écrit).

En ce qui concerne les autres modes d'accès à l'information (perceptif direct, inférentiel, ainsi que leurs subdivisions), les formes lexicales qui tendent à se grammaticaliser sont souvent des verbes de perception (Matlock 2011, Aikhenvald 2004). Le mécanisme d'évolution sémantique est relativement simple, puisque le fait d'utiliser le verbe « voir » à la première personne est par exemple une manière fréquente de dire que l'on a été témoin de ce que l'on raconte.

Cependant, le tibétain n'a pas eu recours à des verbes de perception pour faire émerger son système évidentiel grammaticalisé. Aikhenvald (2004) évoque le fait que des verbes d'autres groupes sémantiques peuvent donner naissance à des marqueurs évidentiels, en particulier des

¹⁰³ Le système évidentiel du tibétain est grammaticalisé et complexe dans la mesure où les traits sémantiques évidentiels sont encodés par des copules, des suffixes et des enclitiques qui sont généralement obligatoires, et qui permettent de distinguer les trois branches évidentielles : perceptif direct, inférentiel et ouï-dire. Le turc possède un seul marqueur évidentiel grammatical *-(I)mIş* qui exprime l'indirect (cf. Slobin & Aksu 1982), et les premiers écrits en vieux turc datent du 7^e siècle (cf. Johanson & Csato 1996). Bien que le système évidentiel coréen présente des distinctions intéressantes, car peu communes, il n'est pas aussi systématisé que les autres catégories grammaticales comme le temps et l'honorifique (cf. Song 2010 et Kwon 2012), et les premières transcriptions en écriture idu datent du 6^e siècle (cf. Seontae 2010). Le bulgare possède un paradigme qui permet simplement d'encoder le ouï-dire (cf. Smirnova 2013), et les premiers écrits datent du 9^e siècle (cf. Auty 1971).

verbes de localisation, d'existence et de mouvement. Comme l'a montré LaPolla (2003 : 679, cité par Aikhenvald 2004) pour le dulong (langue tibéto-birmane), les verbes « aller » et « venir » ont développé une polygrammaticalisation en tant que marqueurs de direction, de temps et d'évidentialité. En outre, Aikhenvald (2004) souligne que les verbes de mouvement développent généralement un trait évidentiel qui s'ajoute à un trait temporel, mais elle ne précise pas par quels mécanismes de changement sémantique ces verbes se transforment en marqueurs grammaticaux. Une longue enquête diachronique qui sortirait du cadre de cette étude serait nécessaire pour mieux comprendre l'histoire de la grammaticalisation de verbes tibétains en suffixes verbaux. Je vais me contenter ici d'exposer quelques hypothèses qui visent notamment à compléter le travail de Oisel (2013).

Revoyons tout d'abord les marqueurs évidentiels tibétains que nous avons évoqués, ainsi que les autres formes qui apparaissent dans le même paradigme syntaxique afin de bien comprendre le système dans son ensemble¹⁰⁴.

Les copules :

- perceptive directe** : *'dug* (ELPA)
- factuelles : *red* (essentielle), *yod.red* (ELPA)
- égophoriques : *yin* (essentielle), *yod* (ELPA)
- conclusive : *red.bzhag*
- réceptive : *byung* (aoriste)

Les suffixes :

- perceptifs directs** : *-song* (aoriste), *-gi. 'dug* (inaccompli)
- inférentiel** : *-bzhag* (parfait)
- factuels : *-pa.red* (aoriste), *-yod.red* (parfait), *-gi.yod.red* (inaccompli), *-gi.red* (futur)
- égophoriques : *-pa.yin* (aoriste), *-yod* (parfait), *-gi.yod* (inaccompli), *-gi.yin* (futur)
- réceptif : *-byung* (aoriste)

Les enclitiques :

- ouï-dire** : *-za* et *-ze*

¹⁰⁴ L'ensemble de ces marqueurs a été décrit par Tournadre (1996a), Tournadre & Sangda Dorje (1998) et Vokurková (2008, 2011). Je propose d'utiliser le terme perceptif direct (ou plus simplement direct) au lieu de constatif (comme dans Tournadre & Sangda Dorje 1998). Je propose d'utiliser également le terme de conclusif plutôt que révélatif, comme dans Tournadre & Sangda Dorje (1998). Le terme factuel est une proposition de Oisel et remplace le terme d'assertif (Tournadre & Sangda Dorje 1998) depuis Tournadre 2008. Le terme de réceptif est la traduction du terme *receptive* dans la version anglaise (2003) du *Manuel de tibétain standard* (Tournadre & Sangda Dorje 1998).

Les marqueurs épistémiques (ou d'apparence/comparaison)¹⁰⁵ :

yod.bzo.'dug, yod.'gro, -mi.yong.ngas, -pa.'dra, yod.pa.yod, yod.kyi.red, yod.sa.red, -yong, yod.nga.yod, -pa.yod, -pa.'dug, a.yod, -mdog.kha.po, 'dra.bo, bzo.'dra(s)...

On reconnaît un certain nombre de syllabes récurrentes qui composent les marqueurs ci-dessus. Il s'agit généralement de formants (et parfois de morphèmes) : bien que l'on puisse trouver un certain invariant sémantique pour la majorité de ces syllabes, elles ne sont pas réellement productives. Il convient ainsi de décrire le sens de chaque marqueur en tant qu'unité indivisible, car ils ont subi une perte de compositionnalité (Zeisler 2004). Nous allons d'abord décrire les formants *-pa-* et *-gi-*, puis nous analyserons comment *'dug* et *-song* ont été amenés à exprimer le perceptif direct. Nous traiterons ensuite du suffixe parfait inférentiel *-bzhaḡ*, du marqueur réceptif *byung*, et des marqueurs égophoriques *yin* et *yod*.

a) Les formants *pa* et *gi*

Le formant *pa*, que l'on trouve en particulier dans les suffixes aoristes *-pa.red* (factuel) et *-pa.yin* (égophorique), est une réanalyse du suffixe nominalisateur *-pa* (DeLancey 1991). Le sens de *pa* est passé de la nominalisation à l'encodage de l'aspect accompli¹⁰⁶ dans un certain nombre de cas. La corrélation entre nominalisation et aspect accompli est attestée dans de nombreuses langues. Le lien logique entre les deux est qu'une nominalisation consiste généralement à concevoir une action comme une entité stable, ce qui implique généralement que le procès désigné par le verbe est bien achevé.

On trouve le formant *gi* en particulier dans les suffixes inaccomplis *-gi.yod* (égophorique), *-gi.yod.red* (factuel), et *-gi.'dug* (perceptif direct), ainsi que les suffixes futurs *-gi.yin* (égophorique) et *-gi.red* (factuel). Selon Saxena (1997), *gi* est la réduction de la conjonction *gin*, qui exprime la simultanéité (« pendant que »). Le rapport entre simultanéité et aspect inaccompli est simple,

¹⁰⁵ La plupart des formes en *yod* ont aussi une variante en *yin*. Le trait d'union marque les formes qui ne sont que des suffixes et ne peuvent pas être employées en copules.

¹⁰⁶ Il est important de noter toutefois que le suffixe *-pa* n'a pas toujours un sens accompli. La construction V-*pa* est par exemple souvent employée en complément du verbe « espérer » (*re.ba yod*), qui est pourtant tourné vers l'avenir.

puisque ce type de qualification aspectuelle encode le fait que l'état des choses est en cours par rapport à un repère *t*.

Le processus d'évolution sémantique qui a entraîné l'utilisation de *gi* comme formant pour les suffixes futurs *-gi.yin* et *-gi.red* est en revanche plus difficile à élucider. On peut supposer que les suffixes futurs étaient à l'origine des périphrases qui signifiaient « être en train d'être », et qu'ils ont évolué pour prendre le sens de « devenir », puis ont fini par simplement encoder le futur.

b) Les formes perceptives directes 'dug et song

Le formant *'dug* est en particulier utilisé pour la copule ELPA perceptive directe *'dug* et dans le suffixe inaccompli perceptif direct *-gi. 'dug*¹⁰⁷. Le morphème *song* est seulement utilisé en tant que suffixe aoriste perceptif direct. Ces deux formes proviennent de verbes lexicaux, et leur emploi en tant que suffixe verbal s'explique par la grammaticalisation de ce qui était une sérialisation verbale (DeLancey 1991) : un deuxième verbe est juxtaposé à un premier, puis ce deuxième verbe se réduit, se soude et voit son sens évoluer.

Oisel (2013 : 77) décrit l'évolution morphosyntaxique et sémantique du verbe *'dug*, qui signifiait « être assis » (Hongladarom 1994), en formant perceptif direct :

Verbe *'dug* (« être assis » en tibétain classique) → « être présent, se trouver » (déictique) → « constater » → copule existentielle et sensorielle → auxiliaire sensoriel

Pour ce qui est de *song*, ce verbe signifiait en tibétain ancien et classique « aller » (Tournadre 1996b). Oisel (2013) montre qu'il a évolué dès les textes classiques, où il s'emploie en tant qu'auxiliaire pour encoder le translocatif, c'est-à-dire l'éloignement du point déictique que représente le locuteur, et il a ensuite pris une valeur évidentielle.

Oisel (2013) conclut ainsi que l'émergence de l'évidentialité s'observe en tibétain classique et qu'elle est due historiquement à la corrélation entre ce domaine sémantique et la notion de deixis personnelle encodée par les verbes de localisation et de mouvement.

¹⁰⁷ On retrouve également ce formant dans certains marqueurs inférentiels comme la forme interrogative ou négative du suffixe parfait *-bzhaq*, ou des formes épistémiques comme *-pa. 'dug* et *yod.bzo. 'dug*.

Pour mieux comprendre comment les verbes de localisation et de mouvement *'dug* et *song* se sont transformés en formants perceptifs directs, il peut être utile d'observer à quoi ces formes s'opposent en tibétain de Lhassa contemporain. La copule ELPA perceptive directe *'dug* s'oppose notamment à la copule égophorique *yod* et à la copule factuelle *yod.red*. De la même manière, le suffixe inaccompli perceptif direct *-gi.'**dug* s'oppose au suffixe égophorique *-gi.yod* et au suffixe factuel *-gi.yod.red*. Quant au suffixe aoriste perceptif direct *-song*, il s'oppose au suffixe égophorique *-pa.yin* et au suffixe factuel *-pa.red*.

Nous voyons ainsi que l'on peut opposer les formants perceptifs directs *'dug* et *song* d'un côté aux autres formants impliqués dans les formes égophoriques ou factuelles : *yod*, *yin* et *red*. Ces formants sont tous issus de verbes de sens basique. Le premier point que l'on peut noter est que les verbes *'dug* et *song* se réfèrent plutôt à des actions concrètes dans les textes anciens, alors que *yin* et *yod* y sont bien plus fréquents et ont un sens plus abstrait (l'origine de *red* est encore mal connue). *Yin* et *yod* semblent s'être grammaticalisés bien avant *'dug* et *song*. Ils possédaient ainsi déjà un sens très abstrait de possession, d'existence et d'essence dans les textes anciens. Le verbe *'dug* s'est grammaticalisé progressivement pour encoder la localisation en plus du temps/aspect. La localisation d'un objet est une notion déictique qui s'estime généralement par l'utilisation de nos facultés sensorielles. On comprend ainsi comment, au fur et à mesure de sa grammaticalisation, le formant *'dug* a atténué le trait sémantique de localisation et a renforcé l'implicature sensorielle. Le trait perceptif direct est ainsi devenu son sens principal.

De la même manière, le verbe *song*, qui signifiait « aller », s'est grammaticalisé pour encoder le translocatif et le temps/aspect aoriste. Après une deuxième étape de grammaticalisation, le sens translocatif s'est érodé au profit de l'implicature de perception directe de l'état des choses sur lequel le suffixe *-song* porte (Oisel 2013) : si le locuteur parle d'une personne qui s'est éloignée de lui, c'est généralement qu'il a été directement témoin de ce que cette personne était en train de faire.

c) Le suffixe parfait inférentiel -bzhag

Le suffixe parfait inférentiel *-bzhag* provient du verbe lexical *bzhag* (Tournadre 1996b) qui signifie « mettre, poser » à la forme perfective. Il s'agit d'un verbe fréquent qui possède un sens basique, ce qui est un facteur indispensable pour la grammaticalisation d'une forme.

Un verbe comme « poser » présente une configuration sémantique particulière puisqu'il fait référence à une action qui chevauche deux temps : poser un objet quelque part implique l'intention du sujet, qui souhaite qu'un objet se trouve à cet endroit. Comme *bzhag* est en flexion passée ici, il convient de raisonner à l'envers : si on observe un objet quelque part, on peut inférer que quelqu'un l'a posé à cet endroit. Ainsi, mon hypothèse est que *bzhag* a d'abord été utilisé comme deuxième verbe dans une perspective de sérialisation verbale. Par exemple, si on observe une lettre sur un bureau, on peut inférer que quelqu'un l'a écrite et l'a posée là :

(691) He wrote a letter and put it there.

Bzhag a ensuite commencé à se grammaticaliser : son sens s'est édulcoré et généralisé à d'autres types de prédicats. Il a perdu son sens propre d'action, et a conventionnalisé à la fois l'implicature inférentielle abductive et l'aspect parfait, pour finir par dénoter le fait d'inférer une action passée en observant son état résultant :

(692)

yi.ge cig bris-bzhag

lettre une écrire-PARF INF

'Il a écrit une lettre.'

(= 'J'infère en voyant le résultat (la lettre sur le bureau) qu'il a écrit une lettre.')

d) La copule et le suffixe réceptifs *byung*

La copule et le suffixe réceptifs *byung* proviennent du verbe *byung* qui signifiait « venir » par opposition à *song* (« aller ») (Oisel 2013). Le passage d'un verbe de mouvement cislocatif (« vers je ») à un suffixe qui indique que le locuteur est le bénéficiaire du procès est facile à conceptualiser : le trait sémantique de direction a été conservé, alors que la spécification du type de procès a été effacée.

On trouve également *byung* pour les verbes de cognition, perception et sensations proprioceptives ou intéroceptives. Sur le plan métaphorique, le tibétain considère ainsi que les pensées, les perceptions et les sensations internes surviennent comme des objets dirigés vers le locuteur (3.3.4).

e) Les formes *yin* et *yod*

Les formes *yin* et *yod* s'opposent généralement aux formes *red*, *yod.red* et *'dug* dans la mesure où *yin* et *yod* sont égophoriques (et ainsi typiquement associées à la première personne), alors que *red* et *yod.red* sont des formes factuelles et *'dug* perceptif direct (Tournadre & Sangda Dorje 1998). Le formant *red* n'est apparu qu'en tibétain moderne, et son origine n'est pas connue (voir notamment Oisel 2013). *Yin* et *yod* n'avaient nullement de sens égophorique en tibétain ancien ou moyen, ainsi que dans la langue littéraire. Même dans le dialecte de Lhassa, lorsque les formes *yin* et *yod* sont suivies d'une conjonction ou apparaissent dans certains suffixes ou copules (*yod.kyi.red*, *yod.'gro*, *a.yin*, etc.), l'opposition égophorique/perceptif direct/factuel est neutralisée.

On peut penser que la forme *yod* a développé un sens égophorique par opposition à *'dug*. En tibétain ancien, *yod* était déjà grammaticalisé et avait un sens abstrait de possession ou de localisation, tandis que *'dug* indiquait une posture (« être assis »), puis un positionnement concret (« être situé »). Le caractère déictique de *'dug* explique le développement du sens perceptif direct. Comme ce que l'on perçoit est généralement à l'extérieur de nous, *'dug* est associé à la troisième personne dans la majorité des contextes. La décatégorisation de *'dug* l'a fait entrer dans le même paradigme que *yod*, et leur distribution complémentaire a entraîné une association de *yod* à la première personne (et ainsi à l'égophorique) par opposition à *'dug* (8.2.5). De ce fait, la raison pour laquelle l'égophorique n'est pas strictement un marqueur de personne est que son sens de sphère personnelle s'est développé en opposition au sens perceptif direct (et ainsi généralement associé à la sphère extérieure) de *'dug*.

Le rapport entre *'dug* et la troisième personne relève de la corrélation conceptuelle et non d'une contrainte syntaxico-sémantique, puisqu'il est possible de s'observer soi-même dans certains cas. De la même manière, l'égophorique ne correspond pas à un accord sujet-verbe de première personne syntaxiquement contraint. Il prend des fonctions marginalement évidentielles à cause de son appartenance à un paradigme constitué d'autres marqueurs intrinsèquement évidentiels.

De plus, cette hypothèse du développement du sens égophorique à cause de l'entrée de *'dug* dans le paradigme (en tant que copule dans les propositions principales ou indépendantes, et suffixe inaccompli *-gi.'dug*) explique également pourquoi *yod* n'a pas un sens égophorique dans des contextes où *'dug* est impossible : notamment devant une conjonction (Tournadre & Sangda Dorje 1998, Garrett 2001). L'évidentialité porte prototypiquement sur du contenu asserté (le message principal) et se retrouve donc dans des propositions principales ou indépendantes.

On note par ailleurs que les situations ponctuelles peuvent être perçues par nos sens, alors que celles qui sont génériques ou itératives se conçoivent plutôt mentalement. À la première personne, les nuances évidentielles sont généralement neutralisées, car on est toujours en présence de soi-même et on ne peut physiquement pas s'observer de la même manière que l'on observe les autres (principe de focalisme, voir Wilson et coll. 2000). Les exemples d'observation de soi-même (ou d'un double de soi) sont des cas particuliers. L'emploi des perceptifs directs avec un sujet à la première personne pour les actions non volontaires semble s'expliquer par une vue dichotomique entre acteur et spectateur. Lorsque le locuteur se positionne en tant que spectateur de lui-même, il peut suggérer qu'il n'est plus l'acteur, ce qui est une conceptualisation que l'on retrouve également en anglais (8.2.9). C'est ainsi que les suffixes perceptifs directs (*-gi.'dug* et *-song*) ont commencé à s'employer dans des contextes où le sujet-locuteur n'est pas volontaire de ses actions. En revanche, la forme égophorique a conservé son sens abstrait et générique, et en est venu à encoder l'itérativité, par opposition à l'association du perceptif au ponctuel.

Un contexte où le sujet est à la première personne et où le verbe est non contrôlable entraîne une neutralisation des critères de personne, de volition et d'évidentialité. En conséquence, la distinction paradigmatique entre égophorique et perceptif direct a été réanalysée sur de nouveaux critères : l'aspect ponctuel (pour le perceptif direct) ou l'itératif (pour l'égophorique) (3.3.3). Cette réanalyse est le résultat de la conventionnalisation d'implicatures qui reposent sur la corrélation entre le perçu et le ponctuel.

On peut également expliquer le développement du sens égophorique du suffixe *-pa.yin* par le même mécanisme d'entrée dans le paradigme du suffixe perceptif direct *-song*. L'association de *-pa.yin* avec le mémoriel intentionnel s'est certainement développée par son opposition au factuel et au perceptif direct. Lorsque l'on utilise le factuel, on sous-entend parfois que l'information énoncée est un fait connu. Ainsi, par opposition au factuel et par association de l'égophorique à la sphère personnelle, le suffixe *-pa.yin* en est venu à désigner un fait passé dont on a connaissance par notre mémoire autobiographique. Notre méconnaissance de l'origine de *red* rend cependant ce raisonnement plus spéculatif.

Cet exposé de la grammaticalisation des marqueurs évidentiels en tibétain présente des hypothèses qui se fondent sur les théories générales de grammaticalisation. Ces hypothèses devront être confirmées par une analyse précise de l'évolution d'emplois de ces formes dans l'histoire littéraire tibétaine, dans la mesure du possible, car l'écart entre dialecte écrit et dialecte oral est très important en tibétain.

8.2. LA GRAMMATICALISATION DE L'EVIDENTIALITE EN ANGLAIS ?

8.2.1. FREQUENCE

Bien qu'une forme puisse s'employer de plus en plus fréquemment sans qu'elle soit entrée dans un processus de grammaticalisation, il existe une corrélation forte entre hausse de fréquence et évolution vers le domaine grammatical (9.1.3).

Nous avons vu par exemple que les marqueurs perceptifs directs *'dug* (copule ELPA), *-gi. 'dug* (suffixe inaccompli) et *-song* (suffixe aoriste) proviennent des verbes lexicaux archaïques *'dug* (« être assis ») et *song* (« aller ») (Tournadre 1996b). La grammaticalisation de ces formes a bien augmenté leur fréquence (car ces formes sont rares dans les textes anciennes), et les données du TSC indiquent l'usage d'un de ces marqueurs tous les 44 mots. Par ailleurs, les enclitiques de oui-dire *-za* et *-ze* sont des formes grammaticalisées du verbe lexical *zer* (« dire ») (Tournadre 1996b). Le TSC présente 51 occurrences du verbe *zer*, 84 de *-za*, et 103 de *-ze*, qui est la forme la plus grammaticalisée.

Afin de déterminer si les marqueurs évidentiels de l'anglais sont des formes qui se sont grammaticalisées, nous allons d'abord nous demander si certains présentent une fréquence particulière qui les fait émerger parmi d'autres formes lexicales. Nous verrons ensuite si certains marqueurs sont employés de plus en plus fréquemment, ce qui pourrait signaler qu'un processus de grammaticalisation est en cours.

Nous pouvons commencer par tester l'usage fréquentiel de certaines expressions qui ont une fonction évidentielle. Par exemple, *I remember + V-ing* est souvent utilisé comme marqueur perceptif direct en anglais (4.4). Les verbes *remember* et *spend* ont une fréquence générale relativement comparable dans la partie orale de COCA (339 occurrences par million de mots pour *remember* et 316 pour *spend*). Cependant, *I remember* est environ 22 fois plus fréquent que *I spend* (66 vs 3 occurrences par million de mots), ce qui confirme que cette formule a une fonction particulière¹⁰⁸.

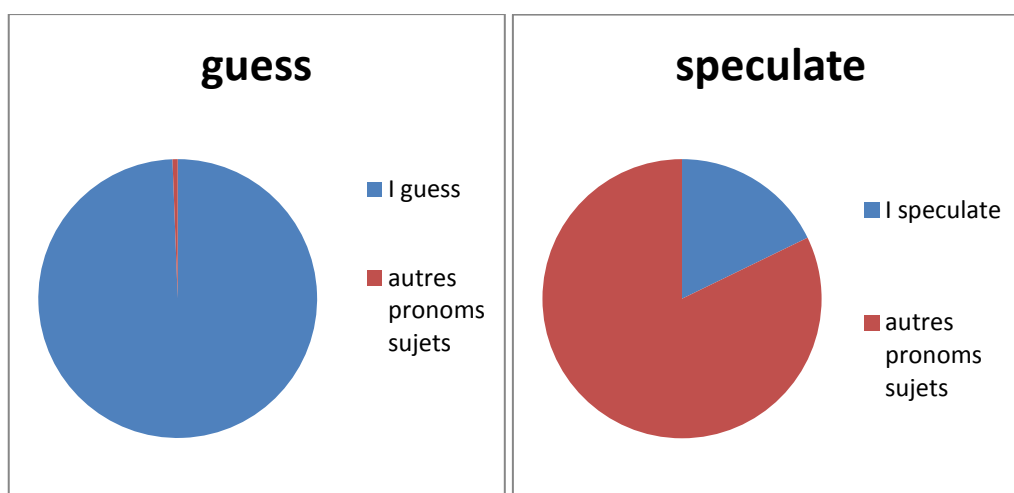
Une deuxième manière de mettre en évidence la haute fréquence de certaines combinaisons à sens évidentiel consiste à comparer la proportion de ces formulations à l'intérieur du paradigme constitué par les différents pronoms personnels. On peut ainsi examiner la fréquence des marqueurs

¹⁰⁸ *I remember* est présent 6345 fois dans la partie orale de COCA, alors que *I spend* présente 246 occurrences. Des résultats similaires sont observables dans la partie « écrit de fiction » : 6294 vs 321. La comparaison de *I hear* à *I use* (verbes qui ont une fréquence moyenne proche) et *they say* à *they go* offre des résultats parlants également : 28 occurrences par million de mots vs 8 (pour *I hear* vs *I use*) et 131 vs 41 (pour *they say* vs *they go*).

épistémiques-inférentiels composés d'un verbe de cognition, dont le plus prototypique est *I guess*. Ainsi, selon les données de la partie orale de COCA, le verbe *guess* au présent simple est précédé du pronom *I*, plutôt que d'un autre pronom personnel, dans 99,4% des cas.

On peut comparer le cas de *guess* à celui d'un autre verbe de cognition au sens proche qui n'est pas réellement utilisé en tant que marqueur évidentiel : *speculate*. Ce dernier est précédé du pronom sujet *I* plutôt que d'un autre pronom dans 17,8% des cas¹⁰⁹.

FIGURE 13 : *I GUESS* ET *I SPECULATE* (COCA)



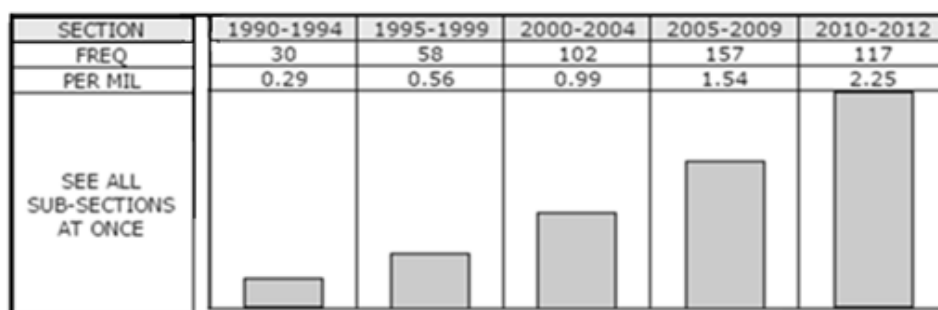
D'autres combinaisons évidentielles, comme *I hear*, *I heard* ou *they say* émergent également lorsque l'on étudie la fréquence des collocations des verbes *hear* et *say*. Nous voyons ainsi que la fonction évidentielle est pertinente en anglais puisque certaines constructions à valeur évidentielle émergent si l'on observe le réseau illimité des combinaisons lexicales. L'anglais n'utilise pas n'importe quelle forme lexicale pour encoder les différentes nuances évidentielles, mais un certain nombre d'entre elles ont un statut tout à fait privilégié d'un point de vue fréquentiel. De la même manière, le tibétain a sélectionné certaines formes lexicales qui sont devenues plus fréquentes et dont le sens s'est spécialisé pendant le processus de grammaticalisation.

¹⁰⁹ Dans la partie orale de COCA, *I guess* est présent 22 212 fois, alors que *I speculate* n'est présent que 8 fois. Vu la faible fréquence du verbe *speculate*, on peut retester les résultats sur la partie « écrits de fiction », où on obtient une proportion de *I speculate* qui s'élève à 33% proportionnellement aux autres pronoms. Si on teste maintenant les collocations pronominales des verbes *suppose* et *estimate* dans la partie orale de COCA, on obtient une proportion de 94% pour *I suppose* (2 382 occurrences) par rapport aux autres pronoms, et de 2% pour *I estimate* (7 occurrences) par rapport à *you/he/she/it/we/they estimate(s)*.

Certaines formes émergent ainsi parmi les possibilités qu’offrent le lexique et la grammaire de l’anglais, mais nous n’avons pas testé pour l’instant si certains marqueurs témoignent d’une hausse de fréquence, ce qui pourrait suggérer qu’un processus de grammaticalisation est en cours.

Selon Kaltenböck (2013), de nouvelles formes qui incluent un verbe de cognition (associé à la première personne) mais qui n’est pas conjugué au présent simple, comme *I’m guessing*, sont d’un usage croissant pour encoder l’épistémique-inférentiel (5.4.1). L’emploi de ces formes s’explique par le fait que des formules comme *I guess* ou *I think* tendent à évoluer vers le plan discursif et perdent de leur sémantique modale. On assisterait ainsi à l’émergence de nouveaux marqueurs évidentiels, ce que confirment les données de COCA pour *I’m guessing*¹¹⁰ :

FIGURE 14 : FRÉQUENCE DE *I'M GUESSING* (COCA)



Cet exemple souligne que le système évidentiel anglais est constitué d’une multitude de marqueurs en constante évolution. Tandis que certaines formes prennent du terrain sur le domaine sémantique que couvre l’évidentialité et montent ainsi en fréquence, d’autres ont tendance à voir leur emploi diminuer au fil des années, comme *evidently* ou *be said to* (cf. COCA et COHA).

Les données de fréquence permettent de sortir d’une vision étroite de la linguistique qui considérerait que le langage est la simple combinaison de mots selon certaines règles de syntaxe. En réalité, parmi l’ensemble des combinaisons grammaticalement acceptables, certaines sont bien plus fréquentes que d’autres, parce qu’elles ont été sélectionnées par la communauté linguistique pour répondre à une fonction spécifique. Ainsi, les énoncés ne sont pas générés à partir d’un ensemble de règles syntaxiques associé à un vocabulaire approprié, mais par le recours à des combinaisons

¹¹⁰ Il est exact que la forme ‘be + V-ing’ est en hausse de fréquence selon les données de COCA et COHA. Cependant, l’ascension de ‘I’m guessing’ au cours du 20^e siècle est bien plus nette que celle des autres formes que j’ai testées : *want*, *like*, *love*, *think*, etc.

conventionnalisées par l'usage et qui ont une fonction spécifique. Même si la fréquence n'est pas un paramètre suffisant pour diagnostiquer un cas de grammaticalisation, on peut dire que les données présentées démontrent que la fonction évidentielle est réellement pertinente en anglais puisqu'elle peut avoir un impact tout à fait notable sur la fréquence de certaines formes par rapport à d'autres.

8.2.2. REDUCTION

Bien que le rapport causal entre grammaticalisation et réduction phonétique soit sujet à débat, une affinité entre les deux phénomènes est très souvent observable (8.1.3). Une étude complète menée par des phonéticiens sur de larges corpus oraux serait nécessaire pour savoir précisément à quel point chaque marqueur évidentiel du système anglais est réduit ou tend à se réduire. En l'attente d'une telle étude, nous pouvons prêter attention à quelques signes qui indiquent que le mécanisme de réduction phonétique est bien en œuvre pour certains marqueurs évidentiels.

On peut mentionner la perte de certaines syllabes pour des formes plurisyllabiques. Par exemple, le marqueur épistémique-inférentiel *I suppose* tend à se réduire selon le schéma suivant :

I suppose (3 syllabes) → *I s'pose* (2 syllabes) → *s'pose* (1 syllabe).

Cette réduction est bien établie, puisque l'on trouve parfois ces transcriptions réduites dans les dialogues de roman :

(693) **S'pose** it might, but I can't say. (COCA)

Ce cas indique clairement que certains marqueurs évidentiels peuvent être réduits, mais il est difficile de savoir à quel point la grammaticalisation de l'évidentialité joue réellement un rôle pour ce phénomène. *I suppose* est une expression idiomatique relativement fréquente, la chute du pronom sujet en début de phrase est un phénomène courant, et la réduction de la syllabe inaccentuée /səp/ en /sp/ est aisément envisageable selon les règles classiques de phonotactique, puisque /sp/ est un groupe de consonnes tout à fait acceptable en anglais.

Nous allons maintenant examiner deux cas de réduction de marqueurs anglais qui nous semblent particulièrement instructifs et que les données de COCA peuvent confirmer : l'effacement de la

conjonction *that* pour certains marqueurs évidentiels et l'effacement du pronom *it* dans les constructions *It looks like + sub. tensée* et *It sounds like + sub. tensée*.

Pour ce qui est de l'effacement de la conjonction, on peut dire qu'il ne s'agit pas vraiment d'une réduction, mais de l'exploitation de l'optionalité à des fins sémantiques ou discursives. Cependant, si on prend le terme « réduction » dans son sens large, on ne peut nier que l'utilisation de \emptyset plutôt que *that* équivaut à une simplification de la prononciation sans grande différence de sens, ce qui est un phénomène proche des autres cas de réduction.

Thompson & Mulac (1991) ont effectué une étude quantitative pour tenter de déceler les paramètres qui motivent l'emploi de \emptyset au lieu de *that* dans les subordonnées tensées¹¹¹. Leur conclusion souligne un certain nombre de facteurs : on trouve généralement \emptyset lorsque le sujet du verbe est à la première ou deuxième personne, pour les verbes *think* et *guess*, et lorsqu'un pronom sujet est utilisé dans la subordonnée. En revanche, la présence d'un complément d'objet, d'un auxiliaire ou d'un adverbe dans la proposition principale encourage l'utilisation de la conjonction *that*. Thompson & Mulac (1991) avancent que ce qui unifie ces paramètres est le fait que certaines combinaisons entre le sujet et le verbe de la proposition principale entraînent une réanalyse en « expressions épistémiques unitaires ». Cette réanalyse a pour conséquence d'estomper la distinction entre la proposition principale et la subordonnée, et de motiver ainsi l'effacement de *that* pour les verbes *think* et *guess*, en particulier lorsque le sujet est à la première ou deuxième personne, et lorsque la proposition ne comporte pas d'autres éléments (auxiliaire, adverbe ou complément d'objet). Le terme « épistémique » semble recouvrir dans cette étude un domaine plus vaste que ce que l'on entend généralement aujourd'hui en utilisant ce terme. Si l'on adopte une définition linguistique simple, c'est-à-dire « l'expression de l'évaluation par le locuteur de la probabilité d'un état des choses » (1.2.1), il faudrait alors que le sujet soit seulement à la première personne et que le verbe soit au présent pour parler de valeur épistémique. Si l'on prend un sens plus étymologique du terme « épistémique », ce concept fait référence alors à la connaissance au sens large, auquel cas cette valeur devrait concerner également des verbes comme *know* et *believe*.

Afin de retester les résultats de Thompson & Mulac (1991), et d'examiner de nouveaux paramètres, je propose de prendre en considération les données de la partie orale de COCA sur la

¹¹¹ Quelques études plus récentes, et qui utilisent des statistiques plus élaborées, ont examiné la fréquence de *that* par rapport à \emptyset . On peut citer en particulier Dor (2005), Kearns (2007), et Cacoullos & Walker (2009). Ces études permettent de compléter Thompson & Mulac (1991), mais comme elles se concentrent sur des problématiques différentes qui ne prennent pas en compte les traits sémantiques épistémiques ou évidentiels, nous ne nous y référons pas ici.

complémentation en *that* ou \emptyset de huit verbes courants qui peuvent régir une subordonnée tensée : *say, know, think, hear, believe, guess, suppose* et *presume*. Je souhaite tester la variable dépendante de l’alternance entre *that* et \emptyset à partir de deux variables indépendantes : le verbe et le temps (présent simple ou prétérit). Les variables déjà testées par Thompson & Mulac (1991) que j’exclus sont les autres éléments de la proposition principale et l’utilisation ou non d’un pronom dans la subordonnée.

Pour ce faire, je compare la fréquence dans la partie orale de COCA de ‘I + vb. psnt/prétérit + *that* + *he/she*’ et ‘I + vb. psnt/prétérit + \emptyset + *he/she*’. Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus ; le premier pourcentage correspond à l’emploi de ‘ \emptyset + *he*’, le deuxième à ‘ \emptyset + *she*’, et le troisième est le pourcentage d’emploi de \emptyset pour l’ensemble des occurrences :

TABLEAU 31 : L’ALTERNANCE ENTRE *THAT* ET \emptyset (A PARTIR DES DONNEES DE COCA)

Forme	Emploi de \emptyset	Forme	Emploi de \emptyset
<i>I guess</i>	99%+99% → 99%	<i>I believe</i>	78%+73% → 76%
<i>I suppose</i>	95%+100% → 96%	<i>I knew</i>	69%+78% → 72%
<i>I thought</i>	93%+91% → 92%	<i>I presume</i>	57%+ 60%→ 58%
<i>I think</i>	92%+90% → 91%	<i>I heard</i>	51%+45% → 49%
<i>I hear</i>	86%+94% → 90%	<i>I believed</i>	44%+20%→ 43%
<i>I say</i>	87%+73% → 84%	<i>I guessed</i>	Nb insuffisant d’occurrences
<i>I said</i>	86%+79% → 84%	<i>I supposed</i>	Nb insuffisant d’occurrences
<i>I know</i>	79%+77% → 78%	<i>I presumed</i>	Nb insuffisant d’occurrences

La première remarque que l’on puisse faire est que ces résultats reflètent étroitement ceux de Thompson & Mulac (1991), puisque leurs données indiquent une utilisation de \emptyset à 99% avec *guess*, à 91% avec *think*, et une moyenne de 76% pour les autres (sans préciser quels autres verbes étaient présents dans leur corpus). On remarque également que les résultats obtenus avec le pronom *he* et le pronom *she* sont proches, ce qui confirme la validité des résultats, bien que l’écart soit plus creusé pour les formes moins fréquentes. L’hypothèse de Thompson & Mulac (1991) sur la corrélation entre l’emploi épistémique des verbes et l’omission de *that* est confirmée par l’emploi de \emptyset à 95% après *I suppose*, mais pas pour *I presume*, qui entraîne l’emploi de \emptyset seulement dans 57% des occurrences.

On remarque par ailleurs que l’emploi épistémique des verbes ne permet pas d’expliquer complètement l’utilisation de \emptyset , puisque si l’on prend le terme « épistémique » dans le sens de l’expression de la probabilité, *I thought* ne devrait pas avoir un recours aussi massif à \emptyset , car cette formule suggère généralement une prise en charge négative. Par ailleurs, nous voyons que, bien que

l'utilisation des verbes *guess*, *suppose* et *think* entraîne un effacement de *that* dans plus de cas que pour les autres verbes, il convient de ne pas occulter les disparités d'emploi de *that* et \emptyset pour ces autres verbes.

Qu'est-ce qui explique ainsi que *that* est plus souvent effacé pour *I guess*, *I suppose* et *I thought* que pour *I think*, et surtout pour *I presume* ? Comment expliquer également que des formes comme *I hear*, *I said* et *I say* effacent *that* dans plus de 80% des cas ?

Examinons tout d'abord s'il existe une corrélation entre l'omission de *that* et la fréquence générale de ces verbes, puisque la réduction phonétique est en général directement corrélée à la fréquence. Selon les données de la partie orale de COCA, le verbe *say* apparaît 5 198 fois par million de mots, *know* 4 845, *think* 4 734, *hear* 760, *believe* 727, *guess* 270, *suppose* 35 et *presume* 9. Nous voyons ainsi que la fréquence générale des verbes ne permet pas de prédire le processus de réduction (qui se manifeste par l'omission de *that*), puisque *guess* et *suppose* sont deux verbes peu fréquents par rapport aux autres, mais ce sont ceux qui ont le plus recours à \emptyset .

On peut maintenant supposer que la réduction est bien causée par la fréquence, mais la fréquence de la construction dans son intégralité, et non du verbe en soi. Ainsi, les locuteurs ne réduiraient pas les termes les plus fréquents, mais les formules les plus fréquentes, car celles-ci sont conçues comme des unités. Voici un tableau qui présente la fréquence de chaque forme 'I + vb. psnt/prétérit + (that) + he/she' :

TABLEAU 32 : FREQUENCE DES CONSTRUCTIONS AVEC UN VERBE DE COGNITION

Forme	Nb d'occurrences par million de mots	Forme	Nb d'occurrences par million de mots
<i>I think</i>	119,32 + 34,91 = 154,23	<i>I heard</i>	0,81 + 0,31 = 1,12
<i>I thought</i>	9,73 + 4,36 = 14,09	<i>I say</i>	0,53 + 0,12 = 0,65
<i>I know</i>	8,8 + 3,9 = 12,7	<i>I suppose</i>	0,39 + 0,06 = 0,45
<i>I guess</i>	4,76 + 1,54 = 6,3	<i>I hear</i>	0,21 + 0,17 = 0,38
<i>I believe</i>	4,3 + 1,95 = 6,25	<i>I presume</i>	0,14 + 0,05 = 0,19
<i>I knew</i>	3,52 + 1,69 = 5,21	<i>I supposed</i>	Nb insuffisant d'occurrences
<i>I believed</i>	1,58 + 0,05 = 1,63	<i>I guessed</i>	Nb insuffisant d'occurrences
<i>I said</i>	1,03 + 0,33 = 1,36	<i>I presumed</i>	Nb insuffisant d'occurrences

On voit ainsi que la fréquence de chaque construction ne permet pas non plus d'expliquer le choix entre *that* ou \emptyset , puisque *I think* est plus de 10 fois plus fréquent que *I thought*, mais ce dernier omet plus souvent *that*. De plus, on observe que *I say*, *I suppose* et *I hear* sont d'une fréquence très basse, mais ces formules omettent la conjonction *that* dans respectivement 84%, 96% et 90% des cas.

Comment expliquer alors que certaines formes omettent bien plus souvent *that* que d'autres si la variable de la fréquence ne semble pas avoir un impact majeur et que la valeur épistémique ne suffit pas à rendre bien compte du phénomène ?

L'hypothèse la plus probable semble être que le mécanisme de réduction se produit lorsqu'une forme se grammaticalise ou se pragmatise, dans le sens où elle se spécialise soit pour une fonction typiquement grammaticale (épistémique, évidentielle, etc.), soit typiquement pragmatique, textuelle ou discursive (progression de la conversation, prise de position, etc.). Il arrive que plusieurs formes soient en compétition pour la même niche fonctionnelle, auquel cas la forme la plus fréquente sera alors généralement la plus réduite. Ainsi, les formes *I guess*, *I suppose* et *I presume* encodent toutes les trois l'épistémique-inférentiel, et la corrélation entre grammaticalisation, fréquence et réduction est illustrée par les données quantitatives (bien que d'autres variables sont bien sûr à prendre en compte) :

-*I guess* : fréquence de 6,3 et utilisation de \emptyset à 99%

-*I suppose* : fréquence de 0,45 et utilisation de \emptyset à 96%

-*I presume* : fréquence de 0,19 et utilisation de \emptyset : 58%

On peut supposer par ailleurs qu'une des raisons pour lesquelles *I think* est de très loin l'expression la plus courante, mais a plus souvent recours à *that* que des formules comme *I guess*, *I suppose* et *I thought* est que *I think* est polysémique. Cette formule possède des emplois plus ou moins grammaticalisés : expression d'une opinion, de la subjectivité ou de l'épistémique.

En ce qui concerne la forme *I thought*, elle remplit souvent une fonction discursive précise : justifier une action ou des propos passés dus à des connaissances erronées, qui ont maintenant été réactualisées. Il se trouve que *I thought* s'est spécialisé pour ce sens-là, et non *I believed*, qui a un sens proche d'un point de vue littéral, mais qui s'emploie peu dans ce contexte. Cette différence de statut explique leur écart de fréquence et de réduction : *I thought* présente une fréquence de 14,09 pour utilisation de \emptyset à 92%, et *I believed* a une fréquence de 1,63 pour une utilisation de \emptyset à 43%. À la différence des anglophones, les francophones ont couramment recours aux deux formes « je pensais » et « je croyais » (souvent prononcées « ch'pensais » et « ch'croyais ») pour cette fonction.

Pour ce qui est de *I hear*, on remarque que *that* est effacé dans 90% des cas, ce qui montre également que l'hypothèse selon laquelle le sens strictement épistémique explique l'emploi de \emptyset doit être révisée. *I hear + sub. tensée* est une formule grammaticalisée dans la mesure où son sens a perdu en compositionnalité, et a évolué pour encoder spécifiquement le ouï-dire générique. Bien que cette formule ne soit pas très courante, son statut évidentiel motive le processus de réduction, et ainsi l'effacement de *that*¹¹².

La formule *I heard + sub. tensée* s'utilise également pour marquer l'évidentialité par ouï-dire, mais elle est moins grammaticalisée, et peut tout autant s'employer pour la narration de situations passées. Lorsque l'on observe les exemples avec *that* ou \emptyset , on se rend compte que *that* apparaît plus souvent pour la narration d'une situation passée et que \emptyset est privilégié lorsque l'information contenue dans la subordonnée correspond au sujet de la conversation actuelle, ce qui implique que *I heard* a alors une fonction évidentielle. Par conséquent, le statut moins grammaticalisé et la polysémie de *I heard* expliquent que cette formule est généralement moins réduite que *I hear*, bien qu'elle soit plus courante.

Enfin, d'autres formules comme *I say*, *I said* et *I know* effacent souvent la conjonction *that*. De la même manière, ces expressions ont souvent une fonction précise dans la conversation puisqu'elles prennent généralement un sens métalinguistique et permettent d'interrompre ou de faire avancer la discussion.

Cette courte étude quantitative mériterait d'être approfondie, mais permet de nuancer certaines théories, puisque l'on voit bien que la fréquence ne suffit pas à expliquer le processus de réduction. Thompson & Mulac (1991) ont établi que *that* est effacé lorsque la proposition principale est réanalysée en marqueur épistémique. Des expressions comme *I guess* et *I suppose* ont effectivement un recours quasi exclusif à \emptyset et sont épistémiques-inférentielles. Cependant, la formule *I presume* fait un usage fréquent de *that* (dans 42% des cas), ce qui suggérerait qu'elle a un statut moins grammaticalisé que les deux premières. Par ailleurs, l'expression *I hear* s'emploie avec \emptyset dans 90% des cas, et n'est en rien une formule épistémique mais évidentielle. Il semblerait que pour bien comprendre le phénomène de réduction, il est nécessaire d'observer comment certaines formes sont sélectionnées afin d'occuper des niches fonctionnelles, et les cas illustrés plus haut indiquent que

¹¹² Étant donné que *I hear* est une expression peu courante, on peut se demander si ces statistiques sont fiables. *I hear that/Ø he/she* n'apparaît que 37 fois dans la partie orale de COCA. Cependant, si on prend l'intégralité du corpus COCA, on peut calculer l'effacement de *that* sur 169 occurrences, et cet effacement s'élève à 95%. Le BYU-BNC comporte 17 occurrences de *I hear that/Ø he/she*, et *that* est effacé dans 89% des cas.

l'évidentialité fait partie de ces niches qui motivent la réduction des formes, au même titre que la modalité épistémique ou d'autres fonctions plus pragmatiques, textuelles et discursives¹¹³.

Un deuxième signe de réduction de certaines formes évidentielles en anglais peut s'observer pour les expressions *It looks like + sub. tensée* et *It sounds like + sub. tensée*. Pour tenter d'estimer à quelle fréquence le pronom *it* est effacé dans ces expressions à l'oral, nous pouvons analyser le nombre d'occurrences dans COCA où l'on trouve les entrées *looks like + he/she* ou *sounds like + he/she* précédées par un signe de ponctuation par rapport au nombre d'occurrences où ces entrées sont précédées par un signe de ponctuation suivi de *it*. Voici les données pour ce qui concerne la partie orale et d'écrits de fiction de COCA :

TABLEAU 33 : L'EFFACEMENT DE *IT* DANS 'IT LOOKS/SOUNDS LIKE'

	Fréquence à l'oral	Fréquence dans la fiction
<i>It looks like he/she</i>	0,91+0,32 = 1,23 (soit 74%)	0,35 + 0,27 = 0,62 (soit 36%)
<i>ØLooks like he/she</i>	0,36+0,08 = 0,44 (soit 26%)	0,74 + 0,34 = 1,08 (soit 64%)
<i>It sounds like he/she</i>	0,5 + 0,22 = 0,72 (soit 80%)	0,15 + 0,06 = 0,21 (soit 51%)
<i>ØSounds like he/she</i>	0,12 + 0,06 = 0,18 (soit 20%)	0,13 + 0,07 = 0,2 (soit 49%)

Nous voyons ainsi qu'il est tout à fait courant d'effacer le pronom *it* dans l'expression *It looks like*, et ce phénomène est également relativement courant pour *It sounds like*. Le fait que la fiction fasse en réalité un usage plus courant de la forme sans *it* confirme que cette réduction est bien conventionnalisée. On peut se demander si cette réduction correspond à un signe de grammaticalisation, ou s'il s'agit d'un phénomène courant d'effacement de pronom en début de phrase, renforcé par le fait que le pronom *it* est explétif ici. Pour pouvoir juger de cet effet, on peut comparer la fréquence d'emploi du *it* explétif dans *It looks like + sub. tensée*, avec celle du même pronom dans l'expression courante *It takes time + sub. infinitive* :

¹¹³ Il est nécessaire de noter que Thompson (2002) reconnaît l'importance de la valeur évidentielle des formules qui peuvent régir des subordonnées complétives, puisqu'elle démontre le caractère particulier de celles qui ont un sens épistémique, évidentiel ou évaluatif. Cette étude ne porte pas cependant sur le phénomène de réduction.

TABLEAU 34 : L'EFFACEMENT DE *IT* DANS 'IT TAKES TIME'

	Fréquence à l'oral	Fréquence dans la fiction
<i>It takes time + sub. inf.</i>	0,28 (soit 100%)	0,15 (soit 71%)
\emptyset <i>Takes time + sub. inf.</i>	0	0,06 (soit 29%)

Nous voyons ainsi que la partie « écrits de fiction » de COCA recense quelques exemples d'effacement du pronom *it* dans la formule *It takes time + sub. inf.*, mais cet effacement est bien moins courant que pour *It looks like + sub. tensée*.

Observons un exemple de l'emploi de *It looks like + sub. tensée* :

(694) **It looks like** the sun is about to set. (COCA)

Cet énoncé a deux lectures possibles. Selon une première interprétation, le locuteur décrit qu'une situation a une certaine apparence qui est différente de la réalité : on a l'impression que le soleil est sur le point de se coucher, mais, en réalité, ce n'est pas le cas. Selon une deuxième interprétation, le locuteur infère à partir de certains indices que le soleil est sur le point de se coucher.

Ce qui constitue un des arguments les plus importants de la grammaticalisation de certaines formes évidentielles en anglais est le fait que seule l'interprétation inférentielle est normalement possible lorsque *It looks like + sub. tensée* est réduit (par effacement du pronom *it*) :

(695) **Looks like** the sun is about to set. (COCA)

Le même phénomène s'observe pour la formule \emptyset *Sounds like + sub. tensée* :

(696) **Sounds like** George is in some serious trouble. (COCA)

Cet exemple ne peut généralement pas signifier que « bien qu'il paraisse que George ait de gros ennuis, ce n'est pas le cas », alors que ce sens redevient possible si le pronom *it* est rétabli :

(697) **It sounds like** George is in some serious trouble, but actually he is not.

Nous voyons ainsi que les marqueurs \emptyset *Looks like + sub. tensée* et \emptyset *Sounds like + sub. tensée* montrent des signes patents de grammaticalisation, puisqu'ils combinent la réduction phonétique à la spécialisation évidentielle dans un mécanisme de scission de leurs formules d'origine.

En conclusion, cette étude succincte des phénomènes de réduction confirme que la fréquence ne suffit pas à expliquer pourquoi une forme subit une certaine érosion phonétique. L'effacement de la conjonction *that* après les verbes de cognition à emploi épistémique-inférentiel ou le marqueur de ouï-dire générique *I hear* indique que l'évolution sémantique d'une forme vers un sémantisme plus grammatical (épistémique ou évidentiel) motive plus la réduction phonétique que la simple fréquence d'une forme. De plus, la spécialisation des formes *ØLooks like+ sub. tensée* et *ØSounds like + sub. tensée* pour l'encodage de l'évidentialité inférentielle, alors que les formes non réduites peuvent avoir un deuxième sens plus littéral confirme que ces formes sont dans un processus de grammaticalisation. Nous voyons ainsi qu'il est erroné de penser que le système évidentiel de l'anglais est purement lexical, puisque certains marqueurs évidentiels anglais présentent une érosion phonétique parallèle à leur spécialisation évidentielle.

8.2.3. ÉMERGENCE DE CONSTRUCTIONS SPECIALISEES

Lorsque l'on examine le système évidentiel anglais, on se rend compte que certaines constructions sont atypiques, ce qui indique que l'anglais adapte certaines caractéristiques de son lexique et de sa syntaxe afin de répondre au besoin communicatif de l'expression évidentielle. Tout d'abord, certaines constructions comme *be believed to* apparaissent bien plus souvent au passif qu'à l'actif, ce qui indiquerait qu'elles remplissent une fonction particulière dans leur forme passive (Postal 1974, Bolinger 1977, Quirk 1965, Mair 1990 ; cités par Noël 2001). Noël (2001) estime que ces formes évoluent vers le statut d'auxiliaire à valeur évidentielle. Huddleston & Pullum (2002 : 1435) notent par exemple que trois constructions verbales passives n'ont pas d'équivalent à l'actif : *be said to*, *be reputed to* et *be rumoured to*. Le verbe *say* existe sans conteste à l'actif, mais il ne permet pas de construction à marquage de cas exceptionnel :

(698) Advertising **is said to** be at the intersection of art and commerce.

(699) * They **say** advertising to be at the intersection of art and commerce.

Les verbes *repute* et *rumour* sont d'un emploi très marginal en anglais contemporain, et ne permettent pas non plus de construction à marquage de cas exceptionnel.

On peut proposer deux hypothèses : il est possible que la construction à marquage de cas exceptionnel ait existé pour ces trois verbes, et parce qu'elle était en concurrence avec une complémentation en subordonnée à verbe tensé, elle aurait disparu, alors que la forme passive aurait été conservée. Selon une deuxième hypothèse, la construction passive aurait été générée sans modèle à l'actif, et ainsi par reproduction d'un autre modèle.

L'OED ne recense pas d'exemple pour *repute* et *rumour*, mais confirme que la construction à marquage de cas exceptionnel a existé pour le verbe *say* :

(700) It were great Malice, to **say** him to be a Man of no Principles. (E. Ward, *Wooden World Dissected*, 1708; cité dans l'OED)

La forme passive permet d'encoder le mode d'accès par ouï-dire sans citer la source exacte, et a ainsi une fonction évidentielle prototypique, ce qui explique peut-être pourquoi la forme *be said to* aurait été conservée, mais pas son équivalent à l'actif, qui était en concurrence avec la complémentation en subordonnée tensée. Pour *be reputed to* et *be rumoured to*, on peut penser que ces constructions se sont développées par analogie selon le modèle de *be said to*, ou d'autres formes similaires formées à partir d'un verbe de cognition comme *be known to* ou *be considered to*. Il n'est ainsi pas indispensable que ces verbes aient permis une forme active à marquage de cas exceptionnel pour expliquer le développement de leur construction passive.

L'anglais fait cependant un usage de plus en plus limité de *be said to* et *be reputed to*, et cette baisse fréquentielle semble avoir été corrélée à l'ascension des adverbes de ouï-dire comme *apparently*, *reportedly*, *supposedly* ou *allegedly*. Observons les données fréquentielles de COHA au cours des deux derniers siècles pour *be said to* et *allegedly* :

FIGURE 15 : FRÉQUENCE DIACHRONIQUE DE *BE SAID TO* (COHA)

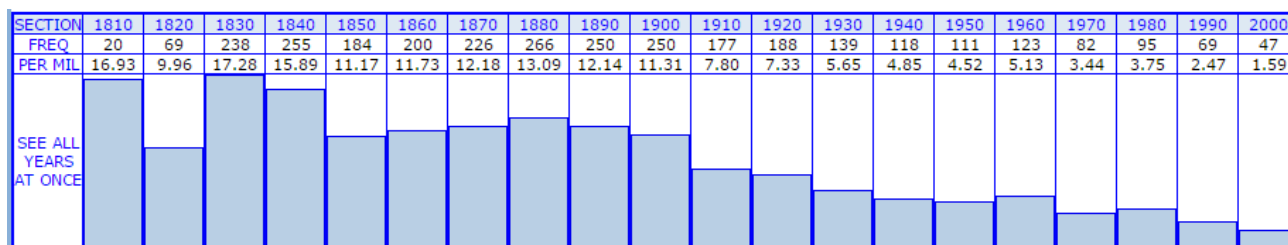


FIGURE 16 : FREQUENCE DIACHRONIQUE DE ALLEGEDLY (COHA)

SECTION	1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000
FREQ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	47	99	126	145	233	253	259	289
PER MIL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.56	1.91	4.07	5.13	6.05	9.78	9.99	9.27	9.77

Comme l'ont souligné Huddleston & Pullum (2002 : 1435), les trois formes *be said to*, *be reputed to* et *be rumoured to* sont les seuls exemples de verbes qui entrent dans une construction sans équivalent à l'actif, mais une analyse plus diachronique indique que la construction passive ne s'est pas créée ex nihilo. On peut par ailleurs observer le même phénomène d'évolution d'emploi pour les verbes *claim* et *allege*, qui proposent les deux constructions :

- (701) And I think Obama has to hammer on the point that her foreign policy credentials may not be what she has **claimed** them to be. (COCA)
- (702) For decades air pollution **was claimed to** cause asthma. (COCA)
- (703) If I'm – if I'm to be what they **allege** me to be, why do I need AIDS to be that way? (COCA)
- (704) She's **alleged to** have had Xanax and Valim and Lorezapam in her bathroom. (COCA)

Cependant, les exemples à l'actif sont si rares qu'un grand nombre d'anglophones doutent de leur acceptabilité et préfèrent largement la complémentation en subordonnée tensée, ce qui laisse présager le même sort pour *be alleged to* et *be claimed to* que pour *be said to*, *be reputed to* et *be rumoured to* dans les années à venir.

La complémentation des verbes de perception involontaire constitue un deuxième exemple d'émergence de constructions spécialisées. Nous avons noté que les verbes de perception involontaire sont uniques parmi les verbes de l'anglais, puisqu'ils permettent notamment une complémentation en subordonnée infinitive, participiale et à verbe tensé. Le tibétain n'a pas développé cette complémentation très complexe des verbes de perception, certainement parce sa grammaire permettait déjà de rendre ces nuances évidentielles. D'un point de vue diachronique, des exemples de verbes de perception complétés par des subordonnées tensées et infinitives ont été relevés en vieil anglais, mais la subordination participiale semble être une innovation postérieure

(cf. *The Cambridge History of the English Language* [vol.1] et l'OED). Ces trois types de complémentation permettent des variations sémantiques complexes. Comme l'a noté Boulonnais (2010), la complémentation en subordonnée tensée a été réanalysée pour l'expression du domaine mental sur le modèle des verbes de cognition. Notre analyse a complété celle de Boulonnais (2010) en soulignant que les complémentations infinitive et participiale sont bien limitées à l'expression de la perception directe, alors que la complémentation en subordonnée tensée revêt différentes fonctions évidentielles selon le verbe recteur et le contexte morphosyntaxique et lexical : perception directe, inférence et ouï-dire, qui se déclinent en de multiples sous-branches. On peut ainsi estimer que l'anglais a développé un système de complémentation complexe pour les verbes de perception involontaire afin de pouvoir encoder des effets de sens que les langues évidentielles rendent par des morphèmes grammaticaux.

L'analyse du CSC suggère que *I remember + sub. en V-ing* est le marqueur perceptif direct le plus courant en anglais contemporain (4.4). La complémentation en subordonnée participiale est relativement atypique pour un verbe de cognition (Egan 2008), et elle exprime ici la remémoration d'une scène dont le locuteur a été témoin. Ce type de complémentation semble être directement emprunté aux verbes de perception involontaire. Une étude diachronique plus précise devra être menée pour dire exactement de quand date la possibilité de compléter le verbe *remember* par une subordonnée en V-ing, mais les données de COHA permettent d'observer l'ascension, voire l'émergence, de cette construction :

FIGURE 17 : FREQUENCE DE VB. REMEMBER + V-ING (COHA)

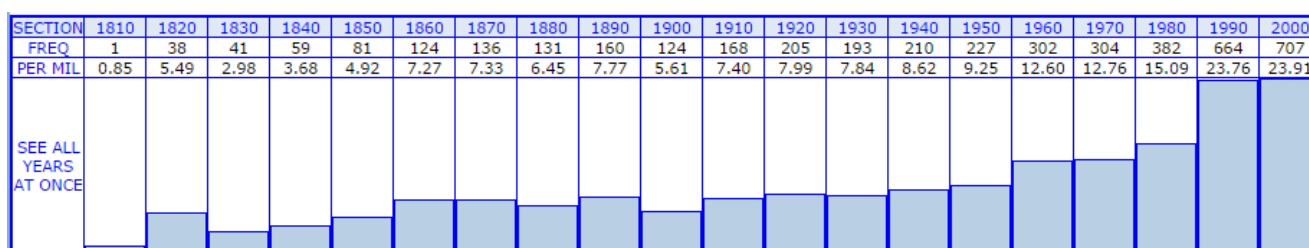
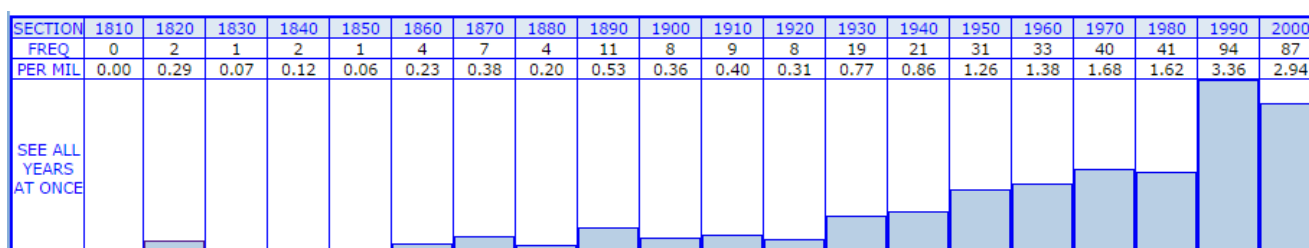
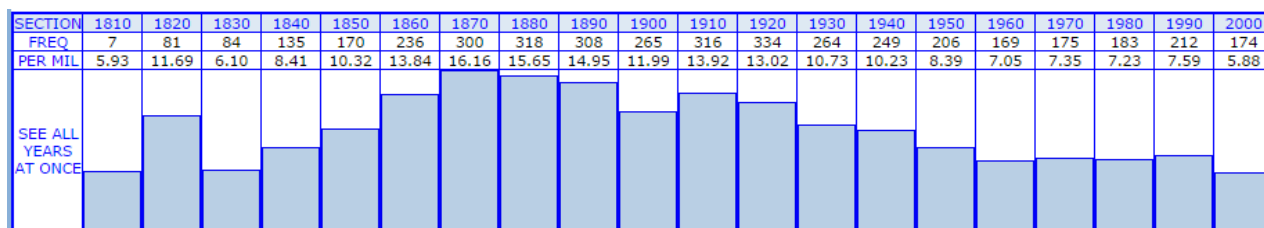


FIGURE 18 : FREQUENCE DE VB. REMEMBER + PRONOM + V-ING (COHA)



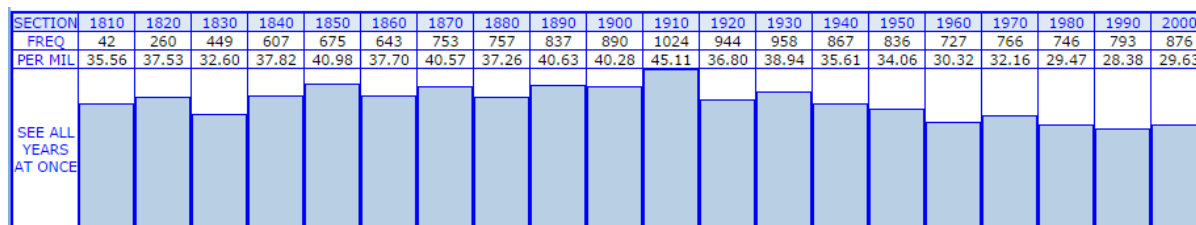
En revanche, la complémentation en subordonnée tensée de *remember* est attestée depuis le 14^e siècle dans l'OED, et ne présente pas dans COHA d'ascension fréquentielle pendant le 20^e siècle, comme lorsque'il est complété par une subordonnée en V-ing :

FIGURE 19 : FRÉQUENCE DE 'VB. REMEMBER + THAT + PRONOM' (COHA)



La complémentation en subordonnée tensée de *remember* n'est pas en soi évidentielle puisqu'elle ne précise pas si le locuteur se souvient d'un événement acquis par perception directe ou par oui-dire. On peut ainsi estimer que la construction *I remember + sub. en V-ing* a été créée pour l'expression du perceptif direct et par analogie à la complémentation participiale des verbes de perception involontaire, qui est quant à elle établie depuis plus longtemps :

FIGURE 20 : FREQUENCE DE 'VB. SEE + PRONOM + V-ING' (COHA)



Les possibilités de diathèse et de complémentation verbale constituent la grammaire d'une langue, et nos exemples vont dans le sens d'une approche fonctionnaliste de la théorie de la constructionnalisation (voir notamment Traugott & Trousdale 2013), selon laquelle les constructions se créent et se conservent par l'usage à condition qu'elles occupent une certaine niche fonctionnelle. Nous voyons une fois de plus que l'évidentialité fait partie de ces niches fonctionnelles qui ont un impact direct sur la grammaire des langues dites « évidentielles », mais aussi sur la grammaire de langues comme l'anglais. Le tibétain a en particulier développé des copules et des affixes pour

exprimer le perceptif direct, l'inférence et le ouï-dire, alors que l'anglais a, entre autres, étendu ses possibilités de complémentation verbale pour certains verbes de perception et de cognition.

8.2.4. DECATEGORY

L'appartenance d'une forme à une classe syntaxique fermée est une des caractéristiques majeures de son rattachement au domaine grammatical (voir notamment Talmy 1978). Par conséquent, un des symptômes les plus patents de la grammaticalisation d'une forme est son passage d'une classe ouverte à une classe fermée.

Les classes fermées les plus prototypiques sont les conjonctions, les déterminants, les pronoms, les suffixes casuels, les terminaisons verbales¹¹⁴ et les auxiliaires. La recherche sur la grammaticalisation suggère que, dans l'ensemble des langues du monde, ces morphèmes grammaticaux proviennent de noms, de verbes, d'adjectifs ou d'adverbes. En tibétain par exemple, les marqueurs évidentiels (copules, suffixes verbaux et enclitiques) proviennent de verbes lexicaux. Le formant *'dug* provient du verbe lexical *'dug* qui signifiait « être assis » puis « être situé ». Le suffixe *-song* était un verbe qui signifiait « aller ». Le formant *bzhag* s'est grammaticalisé par scission avec le verbe lexical *bzhag* « mettre, poser ». Les enclitiques *-za* et *-ze* ont également émergé en se scindant du verbe lexical *zer* « dire ».

L'anglais ne possède pas de suffixes verbaux ou clitiques évidentiels, mais certains marqueurs évidentiels de l'anglais ont bien été réanalysés et appartiennent désormais à des classes fermées ou semi-fermées. Voici les évolutions morphosyntaxiques que nous allons étudier :

TABLEAU 35 : DECATEGORY DES MARQUEURS EVIDENTIELS ANGLAIS

Verbe lexical	→	Auxiliaire modal
Verbe lexical	→	Copule
Verbe lexical	→	Verbe à montée du sujet
Adverbe	→	Conjoint
Adverbe	→	Marqueur de discours
Expression	→	Parenthétique

¹¹⁴ Bien que ce choix terminologique soit peut-être contestable, j'utilise « terminaison verbale » pour des langues comme le français et l'anglais car ces terminaisons entrent dans un paradigme flexionnel et « suffixe verbal » pour le tibétain.

a) La réanalyse d'un verbe lexical en auxiliaire modal

Les auxiliaires modaux appartiennent à une classe fermée constituée de neuf membres centraux (*can, could, may, might, will, would, shall, should* et *must*). Ces modaux ont des caractéristiques syntaxiques qui les distinguent des verbes lexicaux, que Huddleston & Pullum (2002 : 92-93) appellent les propriétés NICE (Négation, Inversion, Code et Emphase).

Nous avons vu que les modaux *must* et *should* peuvent prendre une valeur indéniablement épistémique-inférentielle, alors que pour d'autres modaux, la valeur inférentielle est moins claire, ou résulte d'un contexte spécifique : *will, may, might, can* et *could*.

Selon *The Cambridge History of the English Language* (1992, vol. 1 ; Hogg, Ed. ; ch. 4 par Traugott), l'existence de verbes auxiliaires syntaxiquement distincts des autres verbes en vieil anglais fait l'objet d'un vif débat, mais il est indéniable que le vieil anglais possédait quelques verbes qui avaient plusieurs propriétés des auxiliaires de l'anglais contemporain dans certains contextes, même s'ils se comportaient majoritairement comme les autres verbes dans d'autres contextes. Parmi les prémodaux, le vieil anglais possédait notamment **motan (must)*, **sculan (shall)*, *willan (will)*, *magan (may)* et *cunnan (can)*. Les prémodaux *magan*, *willan* et *sculan* semblent être occasionnellement utilisés pour marquer le jugement de probabilité du locuteur, et ainsi l'inférence, mais les exemples sans ambiguïté sont peu nombreux (Hogg, Ed., 1992 : 193).

La grammaticalisation des modaux et l'émergence de leur valeur épistémique-inférentielle, ont eu lieu en parallèle et sont des phénomènes progressifs qui étaient loin d'être achevés lors du passage du vieil anglais vers le moyen anglais¹¹⁵. Comme les modaux appartiennent sans nul doute à une classe fermée, on peut dire que l'anglais montre bien des signes de grammaticalisation de formes qui portent des sèmes évidentiels.

b) La réanalyse d'un verbe lexical en copule

Les copules appartiennent à une classe fermée de verbes qui relie un sujet à un attribut du sujet. La copule la plus prototypique en anglais est le verbe *be*, mais il en existe un peu moins d'une trentaine : *become, get, remain, prove, etc.*

¹¹⁵ Pour plus de détails sur la grammaticalisation des modaux, on pourra consulter Plank (1984) et Lowrey (2012).

Les verbes à sujet-percept *look, sound, feel, taste, smell, seem* et *appear* possèdent un emploi copule qui permet d'encoder l'évidentialité perceptive directe ou inférentielle. L'emploi de ces verbes en tant que copules est le résultat d'une réanalyse de leur syntaxe et sémantique de verbe lexical.

Selon l'OED, le verbe *look* vient du vieil anglais *lócian* (vieux saxon : *lôcon*), qui était un verbe de perception volontaire, puisqu'il signifiait seulement « regarder » en vieil anglais. Le premier exemple recensé où *look* est complété par un adjectif et possède un sens équivalent au sens évidentiel contemporain date du 16^e siècle.

Le verbe *sound* apparaît pour la première fois en moyen anglais, et vient du vieux français *suner/soner*, qui a pour origine le verbe latin *sonāre* (« émettre un son »).

Le verbe *feel* vient du vieil anglais *fēlan*, qui signifiait « manipuler ».

Le verbe *taste* apparaît sous la forme *tasten* en moyen anglais et vient du vieux français *taster* (« toucher »), qui a donné en français moderne « tâter », et faisait ainsi plus référence au sens du toucher.

Le verbe *smell* a sans aucun doute une origine anglo-saxonne, mais celle-ci demeure inconnue, car aucun cognat n'a été trouvé dans les langues apparentées. Les premières apparitions de ce verbe datent du moyen anglais dans un sens de verbe de perception involontaire : « sentir ».

Le verbe *seem* apparaît pour la première fois en moyen anglais (sous la forme *sēme*) dans le sens de « convenir ». Ce sens a évolué pour décrire l'apparence d'une entité.

Enfin, le verbe *appear* fait son apparition dans le lexique anglais à partir du moyen anglais. Il vient du vieux français *apareir/aparoir*, qui a pour origine le latin *ap-pārēre* (« se montrer ») (OED).

Ce que l'on peut observer tout d'abord pour les verbes copules *look, sound, feel, taste* et *smell* est qu'ils ont des origines diverses, puisque *look, feel* et *smell* ont une étymologie anglo-saxonne, alors que *sound* et *taste* sont d'origine latine. D'un point de vue sémantique, certains désignaient tout d'abord une action du corps : projeter son regard sur un objet pour *look* ou entrer en contact avec un objet pour *feel* et *taste*. *Sound* dénote l'émission d'un son et se situe donc du côté de l'objet dans son sens premier, alors que *smell* désigne la perception d'une odeur, et se réfère donc en priorité à l'expérimenteur. Ces verbes étaient ainsi étymologiquement soit intransitifs soit transitifs, mais ne pouvaient pas régir de syntagme adjectival, puisqu'il s'agit d'un type de complémentation qui est apparu tandis qu'ils ont été réanalysés en copules. Nous voyons ainsi que l'anglais a composé un paradigme syntaxique homogène à partir de verbes d'origines diverses, puisque chacun de ces verbes désigne schématiquement un des cinq sens en anglais moderne, et ils offrent les mêmes possibilités

de constructions à valeurs évidentielles. Cet exemple de paradigmatization indique bien que l'évidentialité est partiellement grammaticalisée en anglais, et que certains marqueurs évidentiels sont organisés et structurés dans l'architecture cognitive et linguistique des anglophones¹¹⁶.

c) La réanalyse d'un verbe lexical en verbe à montée du sujet en position sujet

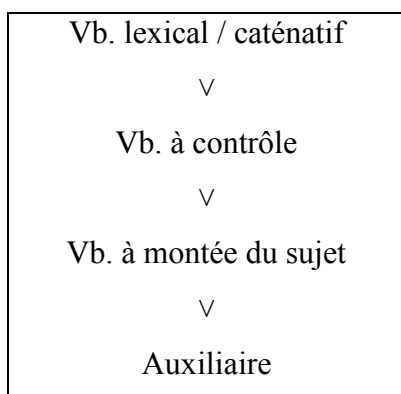
Le verbe *seem* était à l'origine un simple verbe lexical qui signifiait « convenir » et qui a subi différentes étapes de grammaticalisation. *Seem* apparaît en anglais contemporain dans un grand nombre de constructions, et possède entre autres un emploi en tant que verbe copule, dont nous avons parlé en (b), et un emploi en tant que verbe à montée du sujet :

(705) They **seem to** like dirt. (BNC)

La construction à montée du sujet s'observe par le fait que le pronom *they* est dans cet exemple l'argument sémantique du verbe de la subordonnée infinitive *like* et non du verbe de la proposition principale *seem*, dont il est pourtant le sujet syntaxique¹¹⁷.

Lowrey (2012) expose le gradient suivant pour décrire l'évolution de certains verbes lexicaux vers des auxiliaires :

TABLEAU 36 : GRADIENT DU VERBE (LOWREY 2012)



Il propose un exemple pour chaque construction (Lowrey 2012) :

¹¹⁶ Pour davantage d'éléments sur l'évolution syntaxique et sémantique des verbes à sujet-percept employés en tant que copules, voir notamment Miller (2008).

¹¹⁷ Un certain nombre de tests permettent de mettre en évidence la structure à montée du sujet. Voir par exemple Huddleston & Pullum (2002 : 1194).

-Construction caténative :

(706) Mary **wants** everyone **to** know the truth.

-Construction à contrôle :

(707) Mary **wants to** know the truth.

-Construction à montée du sujet :

(708) Mary **doesn't seem to** know the truth.

-Auxiliaire :

(709) Mary **mustn't** know the truth.

Selon ce gradient, la construction à montée du sujet serait une étape de grammaticalisation qui précède l'utilisation en auxiliaire.

Aijmer (2009) considère que *seem* est un cas de grammaticalisation, parce qu'il est utilisé en anglais contemporain comme un marqueur évidentiel ou modal qui possède des propriétés d'auxiliaire. Ainsi, *seem to* ne constitue pas la prédication principale, mais marque plutôt une spécification qui porte sur un message principal, et qui a un statut indépendant du reste de l'énoncé. Ces propriétés sont typiques des marqueurs évidentiels et s'écartent des propriétés des verbes purement lexicaux.

Les verbes à montée du sujet constituent une classe fermée, dont *seem* est un exemple prototypique, mais qui contient également d'autres membres qui peuvent prendre une valeur évidentielle. Par exemple, le verbe *appear* peut également s'employer comme synonyme de *seem* :

(710) But neither Anya nor Rainbow **appears to** notice. (BNC)

Par ailleurs, certaines formes que nous avons qualifiées de modales ou quasi modales peuvent également s'interpréter comme des verbes à montée du sujet et prendre une valeur évidentielle dans certains contextes : *ought to*, *have to*, *need to* et *be supposed to*. (5.5.3 et 5.5.5).

Enfin, la passivisation des verbes à marquage de cas exceptionnel (ou qui possédaient cette construction et n'ont retenu que la forme passive) peut également être considérée comme une construction à montée du sujet (9.2.3) : *be claimed to*, *be alleged to*, *be said to*, *be reputed to* et *be rumoured to*.

d) La réanalyse d'un adverbe en conjoint ou marqueur de discours

Il existe peu de consensus sur l'étendue de la classe des marqueurs de discours (5.7.1), mais on peut dire qu'il s'agit d'une classe fermée, ou du moins semi-fermée, car il est bien plus facile d'établir une liste des marqueurs de discours d'une langue donnée que de ses noms, verbes, adjectifs ou adverbes. Selon Kaltenböck et coll. (2011), la grammaire du discours se divise en deux plans : la grammaire de la phrase et la grammaire thétiq ue, et les marqueurs de discours appartiennent à la grammaire thétiq ue, puisque leurs fonctions principales sont relatives à la gestion de l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur, l'expression des attitudes du locuteur et l'organisation textuelle. Heine (2013) estime que la réanalyse d'une forme lexicale en marqueur de discours ne peut pas bien se décrire par les théories existantes sur la grammaticalisation, ou même la pragmaticalisation, et propose de nommer ce phénomène la « cooptation ». Voici une synthèse des points qui distinguent la pragmaticalisation de la grammaticalisation (Heine 2013 : 10) :

- L'isolement syntaxique
- Le manque de fusion
- L'extension de la portée sémantico-pragmatique
- L'optionnalité
- La conditionnalité non vériconditionnelle
- Le statut grammatical particulier

Voici maintenant les points avancés par Heine (2013 : 13) qui distinguent la cooptation de la grammaticalisation¹¹⁸ :

- La spontanéité : la grammaticalisation est un processus graduel qui peut prendre des siècles alors que la cooptation peut avoir lieu à n'importe quel moment et dans toute situation.
- La portée : la grammaticalisation a tendance à restreindre la portée (sémantique, pragmatique et structurelle) de l'unité réanalysée, alors que la cooptation entraîne une extension de la portée.
- La syntaxe : la grammaticalisation entraîne une décatégorisation à la fois interne et externe, c'est-à-dire à une perte des distinctions morphosyntaxiques ou de l'autonomie d'une forme. Dans le cas de

¹¹⁸ Il s'agit d'une traduction de l'anglais, quelque peu simplifiée, de Heine (2013 : 13).

la cooptation, il n'y a pas de décatégorisation externe puisque l'unité est indépendante de son environnement d'un point de vue syntaxique.

-La sémantique : le sens des unités grammaticalisées est déterminé par leur fonction dans la phrase. Les unités cooptées (c'est-à-dire les « thétiques ») ont un sens non restrictif ou métacommunicatif qui n'appartient pas à la sémantique de la phrase elle-même.

-La morphophonologie : Les formes grammaticalisées ont tendance à se souder à un élément de la phrase pour devenir ultimement des clitiques ou des affixes, tandis que les unités cooptées tendent à être séparées du reste de la phrase.

-La prosodie : la grammaticalisation est associée à une perte d'intonation distincte et d'autres traits prosodiques, alors que la cooptation crée des unités autonomes caractérisées par des pauses et des contours intonatifs distincts.

-L'ordre des mots : les unités d'information qui sont dans un processus de grammaticalisation ont tendance à avoir une position de plus en plus contrainte, tandis que les unités cooptées tendent à avoir un placement libre.

Heine (2013) apporte des éléments nouveaux pour distinguer le processus de grammaticalisation d'autres processus apparentés. Sa théorie de la cooptation avance en particulier le fait que le passage d'une forme lexicale à un marqueur de discours ou un parenthétique n'est pas un processus graduel comme la grammaticalisation, ce que la recherche précédente sur la pragmatization n'avait pas mis en évidence.

Cependant, les caractéristiques du processus de cooptation décrit par Heine (2013) se conçoivent mieux comme des tendances qui, bien que marquées, ne sont pas absolues. En ce qui concerne l'évidentialité par exemple, on peut noter que du point de vue de la sémantique et de la portée, cette notion aurait tendance à être à l'origine d'un processus de cooptation et non d'un processus de grammaticalisation, car le sens évidentiel ne fait pas prototypiquement partie de la sémantique de la phrase elle-même : il est métapropositionnel et porte ainsi sur l'ensemble de l'énoncé. Cependant, les formes évidentielles appartiennent à des catégories variées : les suffixes verbaux du tibétain sont indéniablement des formes grammaticales, ainsi que les auxiliaires modaux de l'anglais. L'emploi des verbes de cognition en parenthétiques relève *a priori* plus d'un processus de cooptation, mais on peut noter que ces formes n'ont pas toujours de contours intonatifs distincts, et sont parfois intégrées dans la même unité d'intonation que la proposition sur laquelle elles portent. Nous avons vu par ailleurs que *so* et *then* peuvent prendre un sens inférentiel en plus de leur fonction discursive, ce qui nuance la séparation franche entre les deux notions de grammaticalisation et cooptation.

Le marqueur *so* s'emploie en tant que conjoint (bien qu'il puisse être décrit comme un marqueur de discours selon certains critères), alors que *then* a un statut syntaxique plus difficile à déterminer, et semble s'employer parfois comme un conjoint, parfois comme un marqueur de discours, comme dans l'exemple suivant :

(711) I was right, **then**. Your studies haven't been random at all. (COCA)

L'OED recense des exemples aussi anciens d'utilisation de *so* et *then* en tant que conjoints qu'en tant qu'adverbes, mais comme l'emploi en tant que conjoint (ou marqueur de discours) relève d'un sémantisme plus abstrait et discursif, on peut supposer que cet emploi résulte de la grammaticalisation des adverbes *so* et *then*. Ces deux formes ont ainsi développé un sens inférentiel et discursif en même temps qu'elles se sont détachées de leur emploi adverbial pour intégrer une classe syntaxique fermée.

e) La réanalyse d'une expression en parenthétique

Un certain nombre de marqueurs évidentiels anglais peuvent s'employer en tant que parenthétiques, et les exemples les plus nets sont les formules épistémiques-inférentielles qui incluent un verbe de cognition comme *I guess*, *I suppose* et *I assume*. Les formules à valeur évidentielle qui comportent un verbe de perception involontaire peuvent également s'utiliser en parenthétiques, ainsi que certaines expressions formées par des verbes de discours. On peut considérer que les parenthétiques constituent une classe semi-fermée dans la mesure où toute expression ne peut pas s'employer de manière autonome d'un point de vue syntaxique et prosodique. Ainsi, les marqueurs évidentiels comme *I guess*, *they say* ou *I hear* sont couramment utilisés en parenthétiques, alors que des formules comme *he guessed* ou *John could hear* ne peuvent pas être indépendantes du reste de l'énoncé (sauf dans le style spécifique du discours indirect libre).

Les formules composées du pronom *I* et d'un verbe de cognition au présent simple suivent le même schéma de composition, de gain d'autonomie et d'évolution sémantique, et nous avons vu qu'elles tendent à devenir quasi-synonymes. Ce sont ainsi des cas emblématiques de ce que Kaltenböck et coll. (2011) appellent « thétiques constructionnels » : un groupe de thétiques qui se construisent à partir d'un modèle pour remplir une fonction sémantique comparable, ici l'expression de l'épistémique-inférentiel.

Le passage d'une expression à un parenthétique est un cas de cooptation (*cf.* Heine 2013) et se justifie généralement par la fonction discursive que prend cette expression qui est projetée sur le plan illocutoire, et accepte plusieurs positions, ce qui permet au locuteur de préciser son intention communicative, et de renforcer ou d'atténuer la force assertive de l'énoncé.

Nous voyons ainsi que les processus de grammaticalisation et cooptation agissent comme une force qui dirige un grand nombre de marqueurs évidentiels anglais vers des classes fermées ou semi-fermées. Une des causes principales de ces mécanismes de réanalyse est que l'évidentialité est un domaine sémantique particulier, qui s'encode par des formes qui se situent typiquement au-dessus du plan propositionnel du langage et dont le sens porte sur l'ensemble de l'énoncé. Ces évolutions ne peuvent pas s'observer pour tout type de domaine sémantique : si on étudie l'expression de la nourriture, de l'anatomie ou des couleurs en tibétain, en anglais ou dans d'autres langues, on se rend compte qu'elles sont exprimées exclusivement par des formes qui appartiennent à des classes ouvertes comme les noms, les verbes et les adjectifs, alors que les formes évidentielles évoluent naturellement vers des classes fermées.

8.2.5. ÉVOLUTION SEMANTIQUE

Les travaux de Talmy (2000) ont mis en évidence que la sémantique grammaticale est essentiellement différente de la sémantique lexicale sur un certain nombre de points : le sens dénoté par les outils grammaticaux est plus abstrait, structurel et générique (voir aussi Wierzbicka 1988, Sweetser 1991, et Fauconnier & Sweetser [Eds.] 1996).

Ainsi, la grammaticalisation d'une forme s'accompagne en principe d'une évolution de son sens vers un domaine sémantique plus prototypique à la grammaire. J'utilise ici l'expression « évolution sémantique » plutôt que « changement sémantique », car les changements sémantiques sont omniprésents en langues, et un terme lexical peut simplement changer de sens sans impliquer d'autres mécanismes typiques de la grammaticalisation. Lorsqu'une forme voit son sens évoluer vers un domaine plus abstrait, structurel et générique, on peut dire en revanche qu'elle est entrée dans un processus de grammaticalisation, selon certaines définitions (voir notamment Traugott 1989 ; Traugott & Dasher 2002 ; Sweetser 1988, 1990 ; Eckardt 2006 ; Traugott & König 1991 ; Lichtenberk 1991 ; Ziegeler 1997). Par ailleurs, le développement ou la spécialisation vers un sens

évidentiel est typique du processus de grammaticalisation selon la théorie de la subjectification de Traugott (1995), puisque le sens évidentiel est typiquement lié à la perspective du locuteur et de son rapport à l'information qu'il énonce (1.2.3).

La recherche sur la grammaticalisation a mis au jour un certain nombre de mécanismes d'évolution sémantique, et Bybee et coll. (1994) ont montré que ces mécanismes sont généralement associés à différentes étapes du processus général de grammaticalisation, et que le sens d'une forme grammaticale peut être le résultat de l'action de plusieurs de ces processus. Pour pouvoir donner un aperçu de l'évolution sémantique des marqueurs évidentiels en anglais, nous allons étudier ces mécanismes séparément : la métaphorisation, l'expansion, la désémantisation, la spécialisation et la conventionnalisation d'une implicature.

a) La métaphorisation

La métaphorisation est l'application d'un terme ou d'une expression de sens concret à un domaine abstrait, parce qu'une correspondance relationnelle et schématique a été identifiée dans les deux domaines. Ce passage du concret à l'abstrait est parfaitement en accord avec le processus de grammaticalisation, mais Bybee et coll. (1994) avancent que la métaphorisation se déroule généralement au tout début du processus et concerne plus la partie lexicale du continuum que la partie grammaticale. La raison qu'ils invoquent est qu'une métaphore nécessite une structure schématique claire qui traverse deux domaines cognitifs, et que ces structures sont disponibles vers le pôle lexical du continuum lexique-grammaire.

Selon ces mêmes auteurs, il est nécessaire de distinguer la métaphorisation de la conventionnalisation d'une implicature. Le transfert métaphorique implique un changement d'un domaine vers un autre, comme le fait de parler du « pied du lit » par association visuelle et fonctionnelle, alors que la conventionnalisation d'une implicature consiste à l'intégration au contenu sémantique inhérent d'une forme d'un effet de sens qui est statistiquement corrélé à un sens premier. Ainsi, lorsque l'on dit *be going to*, l'arrivée à une destination se situe plus tard dans le temps, donc l'utilisation purement temporelle de cette expression s'explique par la conventionnalisation de l'implicature temporelle aux dépens du spatial. À un niveau plus subtil d'analyse cependant, on peut dire que si la langue permet la conventionnalisation de certaines implicatures, une structuration sous-jacente entre les deux domaines est ancrée dans notre matière cognitive sous la forme de métaphores fondamentales (voir notamment Lakoff & Johnson 1980 et Dancygier & Sweetser 2014).

Selon Bybee et coll. (1994), l'utilisation épistémique-inférentielle de *must* est le résultat d'un processus de métaphorisation, alors que l'emploi de *should* avec cette même valeur résulte de la conventionnalisation d'une implicature. Ils appuient leur théorie sur des critères principalement distributionnels puisque les emplois épistémiques-inférentiels de *must* ne sont quasiment jamais ambigus, car ils apparaissent dans des contextes radicalement différents, tandis que les emplois épistémiques-inférentiels de *should* se confondent souvent avec ses emplois déontiques.

Ainsi, l'exemple (713) est sans conteste épistémique-inférentiel, et cet usage s'explique par réanalyse du sens premier de nécessité morale, conventionnelle ou autoritaire, illustré par (712), en nécessité logique. En revanche, l'exemple (714) accepte plus facilement les deux lectures, puisque *should* peut se remplacer par 'would better' (valeur déontique), mais 'will probably' (valeur épistémique) est envisageable aussi. L'interprétation épistémique-inférentielle résulte du fait que lorsqu'un comportement est attendu par conformité à la morale, aux conventions, à une autorité ou simplement à ce qui est considéré comme bénéfique, ce comportement est également habituel, et ainsi probable. En conséquence, lorsque le locuteur privilégie le sens épistémique-inférentiel du modal *should*, il met en avant l'implicature de probabilité et atténue le sens déontique originel.

(712) Speakers **must** keep steady eye contact with the audience, not be bent over their notes. (COCA)

(713) You **must** be hungry after your long journey. (COCA)

(714) He **should** keep his job. (COCA)

Le processus de métaphorisation permet de décrire également l'évolution sémantique du marqueur évidentiel *I gather*. Cette forme est utilisée dans un sens épistémique-inférentiel, mais le verbe *gather* ne relève pas à du domaine cognitif, puisqu'il désigne l'action concrète de « rassembler des personnes » (l'OED en recense des exemples dès le 8^e siècle). Ce n'est qu'au 18^e siècle que le premier exemple de *gather* employé pour le domaine psychologique a été relevé par l'OED pour exprimer le fait de rassembler ses idées ou son énergie dans le but d'accomplir une tâche. Ainsi, le passage d'un sens concret à un sens métaphorique s'est produit au niveau du lexique, et ce n'est que plus tard que *I gather* s'est rapprochée du sens des autres formules du type *I guess* ou *I suppose* en devenant un marqueur spécialisé pour l'expression de l'inférentiel associé à de la modalité épistémique. *I gather* conserve en partie son sens originel lorsqu'il s'emploie en tant que marqueur évidentiel puisque l'inférence doit reposer sur une prémisse spécifique, alors qu'une formule comme *I suppose* peut s'utiliser pour une inférence basée sur une vague impression subjective ou des connaissances générales (5.4.4).

b) L'expansion

Le processus de grammaticalisation s'accompagne normalement d'une expansion du sens puisque la forme grammaticalisée devient acceptable dans un nombre croissant de contextes. Pour illustrer ce mécanisme d'expansion sémantique, nous allons décrire l'évolution du verbe *sound* depuis son premier sens lexical jusqu'à son emploi en tant que copule à valeur inférentielle.

Selon l'OED, le verbe *sound* vient du latin *sonāre* et apparaît pour la première fois dans le lexique anglais au 14^e siècle par l'intermédiaire du vieux français. Le premier sens que dénote ce verbe est une émission sonore, mais rapidement il fut employé comme copule afin de décrire l'aspect d'une entité telle qu'elle est perçue par le canal auditif. On peut supposer que le passage d'un emploi intransitif à un emploi copule est dû à une distinction peu marquée entre adverbe de manière et adjectif en moyen anglais (Miller 2008). Ainsi, on peut comparer les deux exemples suivants :

(715) This horne **sowndeth** meryly. (OED; J. Palsgrave, *Lesclaircissement* 726/1, 1530)

(716) The strange passion...making her voice **sound** shrill and piercing. (OED, M. E. Braddon, *Lady Audley's Secret* I. i. 2, 1862)

Le canal auditif nous permet d'avoir accès au langage oral, et c'est par le biais de cette association conceptuelle que le sens de la copule *sound* s'est étendu pour dénoter l'impression que nous laisse ce que l'on a entendu sur le plan du contenu verbal et non seulement sur le plan sonore :

(717) I tell you 'twill **sound** harshly in her eares. (OED, Shakespeare, *Comedy of Errors* IV. IV.7, 1623)

(718) That sort of talk **sounds** big, but is in fact puerile (OED, J. S. Blackie, *On Self-culture* 71, 1874)

Enfin, par une ultime étape d'expansion sémantique, *sound* en est venu à désigner une inférence qui repose sur du contenu verbal, même si ce dernier est de source écrite :

(719) I've also been reading about you in the papers. **Sounds like** you've become quite the amateur sleuth. (COCA)

Le verbe *sound* ultime offre ainsi un parfait exemple d'expansion sémantique puisqu'à partir d'un simple sens d'émission sonore, il en est venu à pouvoir dénoter une inférence basée sur du son

ou du contenu verbal, quel que soit le médium utilisé. Ce verbe a étendu son sens à de nouveaux contextes tout en conservant ses utilisations précédentes.

c) La désémantisation

La désémantisation est un mécanisme qui souligne la perte de sens référentiel, spécifique et concret d'une forme qui se grammaticalise et qui acquière ainsi un sens plus schématique afin d'encoder certaines fonctions grammaticales.

Pour ce qui est des marqueurs évidentiels anglais, les formules épistémiques-inférentielles qui comportent un verbe de cognition montrent des signes tangibles de désémantisation. Les formules *I imagine*, *I suspect* et *I bet* ont en particulier perdu une grande partie de leur sens premier pour devenir des marqueurs épistémiques-inférentiels dotés d'une simple nuance sémantique issue de leur sens originel.

Ainsi, si l'on utilise l'expression *he imagines*, le verbe fait référence à l'usage de l'imagination, ce qui sous-entend souvent que le contenu de la subordonnée qu'elle introduit n'est pas réel, comme dans l'exemple (720). En revanche, *I imagine* s'emploie généralement pour marquer une inférence, qui peut en partie reposer sur l'imagination du locuteur, mais la référence à cette faculté mentale précise passe en arrière-plan au profit du sens évidentiel et épistémique, comme dans l'exemple (721).

(720) **He imagines that** he's Sinatra, singing to a million easy women at the plush Nirvana Lounge in Las Vegas. (COCA)

(721) This must be very expensive, **I imagine**. (COCA)

Un deuxième exemple de désémantisation peut s'observer pour le marqueur de oui-dire générique *they say*. Dans cette expression, le pronom *they* a partiellement perdu son sens référentiel et peut désigner les gens en général, comme dans l'exemple (722). En revanche, si l'on utilise *they said* ou *they claim*, le pronom *they* doit normalement faire référence à un groupe de personnes identifiables par l'interlocuteur, comme dans les exemples (723) et (724). On peut comparer :

(722) **They say** politics is show business for ugly people. (COCA)

(723) **They said** women had never worked on this crew before and probably shouldn't work there. (COCA)

(724) **They claim** Qaddafi is responsible for killing hundreds of civilians. (COCA)

d) La spécialisation

La spécialisation sémantique est un phénomène par lequel une forme qui se grammaticalise en vient à remplir une fonction grammaticale spécifique plus restreinte que son sens lexical originel. Ainsi, Sweetser (1988) a montré comment le passage de *be going to* à *be gonna* s'accompagne d'une spécialisation sémantique, puisque *be gonna* ne peut plus faire référence à un déplacement dans l'espace.

Pour ce qui est des marqueurs évidentiels en anglais, nous avons vu que les constructions *I heard + sub. tensée* ou *I hear + sub. tensée* se sont spécialisées pour l'encodage du oui-dire et ne peuvent pas marquer la perception directe ou l'inférence. Cette spécialisation sémantique ne s'explique pas par le sémantisme intrinsèque du verbe recteur ou du type de complémentation, puisque *I could hear + sub. tensée* ou *I saw + sub. tensée* peuvent sans difficulté faire référence au perceptif direct ou à l'inférentiel. La construction *I hear* s'est en particulier spécialisée pour une sous-branche de l'évidentialité par oui-dire, car elle se limite à l'encodage du oui-dire générique.

Un autre exemple de spécialisation sémantique peut s'observer lorsque l'on compare l'emploi de *I read + sub. tensée* et *I saw + sub. tensée*. Comme nous l'avons vu en 6.2.2, seulement *I saw* s'emploie et non *I read* lorsque le locuteur a simplement lu un mot ou une phrase, comme dans l'exemple suivant :

(725) We exchanged cards when I added up her purchases and **I saw that** she had a Ph.D. (COCA)

Nous voyons ainsi que les constructions *I saw + sub. tensée* et *I read + sub. tensée* se sont spécialisées pour deux sous-branches différentes de l'évidentialité par oui-dire, puisque *I read + sub. tensée* s'emploie seulement pour les informations obtenues à partir d'une lecture approfondie d'un texte suffisamment long. La répartition fonctionnelle de ces marqueurs résulte de l'usage et ne peut pas se pressentir par le sens que donnent les dictionnaires des verbes lexicaux *see* et *read*. Selon le Cambridge Advanced Learners Dictionary, *see* signifie 'to be conscious of what is around you by using your eyes' et *read* a pour premier sens 'to look at words or symbols and understand what they mean'. Dans l'usage cependant, ils prennent un sens évidentiel spécifique que les définitions

proposées dans les dictionnaires ne cernent pas¹¹⁹. *I saw + sub. tensée* encode une information acquise par une lecture superficielle, et *I read + sub. tensée* marque seulement une information obtenue par une lecture approfondie.

Un troisième cas de spécialisation sémantique peut s'observer lorsque les formes *It looks like + sub. tensée* et *It sounds like + sub. tensée* se réduisent en omettant le pronom explétif *it*. Comme nous l'avons vu en 8.2.2, les formes pleines se contentent de décrire l'apparence d'une entité et n'engagent pas le locuteur sur sa nature véritable. Ainsi, elles peuvent s'employer dans des cas où le locuteur compare l'apparence d'un état des choses X à un état des choses Y, sans qu'il y ait d'identification entre les deux :

(726) She plays with the dials, causing the picture to change texture, creating silvery blips to appear on the screen. "Oh. Look! **It looks like** I have braces on my teeth!" (COCA)

En revanche, les constructions \emptyset *Looks like + sub. tensée* et \emptyset *Sounds like + sub. tensée* se sont spécialisées pour l'encodage de l'inférentiel :

(727) He stepped out of Ami's booth and looked over at his own. "Got to go. **Looks like** I have customers." (COCA)

e) La conventionnalisation d'une implicature

Comme nous l'avons vu en (a), Bybee et coll. (1994) considèrent que l'emploi épistémique-inférentiel de *should* résulte de la conventionnalisation d'une implicature, alors que la valeur épistémique-inférentielle de *must* s'explique par un phénomène de métaphorisation. Le modal *should* a ainsi pour sens principal le déontique, c'est-à-dire la nécessité selon la morale, les conventions ou une source autoritaire. De manière générale, on s'attend à ce que les personnes se conforment à ces règles, ce qui nous permet d'inférer une situation probable. Lorsque *should* prend un sens plus épistémique-inférentiel que déontique, l'effet de sens qui est normalement une simple implicature prend le dessus sur le sens premier, comme dans l'exemple suivant :

(728) Savannah and the other women have been on the road for nearly five hours, so they **should** be at the location in about thirty minutes. (COCA)

¹¹⁹ J'ai consulté notamment le Cambridge Advanced Learners Dictionary, l'Oxford English Dictionary, le Collins et le Merriam-Webster.

Le même mécanisme de conventionnalisation d'une implicature est en œuvre pour l'emploi inférentiel des quasi-modaux : *have to*, *need to* et *be supposed to*.

L'utilisation d'une forme qui a d'abord permis de décrire l'apparence d'une entité et a ensuite encodé une inférence quant à la nature de cette entité constitue un deuxième exemple de conventionnalisation d'une implicature. Par exemple, l'adverbe *apparently* désignait dans ses premières occurrences le simple fait d'être visible, puis a permis de décrire l'apparence d'une entité (OED). Par implicature, décrire une apparence peut suggérer une inférence quant à la nature de cette entité, et ce sens a pris le dessus en anglais contemporain, puisqu'il n'est plus vraiment possible d'utiliser *apparently* en tant qu'adverbe de phrase pour signifier qu'une entité a une apparence qui ne correspond pas à ce qu'elle est vraiment. Cependant, ce sens est possible lorsque *apparently* porte simplement sur un adjectif (729) :

(729) The dog was **apparently** dead but actually it was not.

(730) ?? **Apparently** the dog was dead, but actually it was not.

Le même processus de conventionnalisation de l'implicature inférentielle au détriment du sens originel peut s'observer pour les expressions \emptyset *Looks like* + *sub. tensée* et \emptyset *Sounds like* + *sub. tensée*.

Un autre cas de conventionnalisation d'une implicature s'observe généralement pour les thétiques constructionnels qui suivent le modèle de *I guess*. Pour cette forme, il s'agit de l'implicature épistémique qui s'est conventionnalisée et s'est ajoutée à la valeur inférentielle. Le verbe lexical *guess* fait référence au processus inférentiel, mais ne dénote pas en soi le doute. Bien qu'il existe des exceptions, on n'est généralement moins sûr de ce qu'on infère que de ce qu'on a pu observer directement, et cette corrélation conceptuelle s'est conventionnalisée pour l'expression grammaticalisée *I guess*, mais pas pour les autres emplois de *guess*. Ainsi, l'exemple (731) est associé à une prise en charge réduite du contenu de la subordonnée alors que l'exemple (732) sous-entend une prise en charge totale :

(731) **I guess** he lives in Utah. (COCA)

(732) **He guessed** Julia was the source. (COCA)

Nous voyons ainsi que la plupart des marqueurs évidentiels de l'anglais ont subi différents mécanismes d'évolution sémantique qui leur ont donné une fonction évidentielle spécifique en transformant leur sens lexical originel. La conventionnalisation d'une implicature semble être en réalité le mécanisme principal qui est en œuvre dans le processus de grammaticalisation. La métaphorisation concerne plutôt les formes lexicales, et l'expansion, la désémantisation et la spécialisation sont des effets secondaires de la conventionnalisation d'une implicature, puisqu'un effet de sens dû au contexte qui se conventionnalise peut induire une perte du sens originel de la forme ou non.

8.2.6. POSITIONNEMENT SYNTAXIQUE

Le processus de grammaticalisation s'accompagne généralement d'une perte d'autonomie syntaxique, ce qui implique que les éléments grammaticalisés ont un positionnement plus contraint que les éléments lexicaux de la phrase. Ainsi, un auxiliaire dépend d'un verbe-tête, et se place nécessairement avant celui-ci en anglais, et après celui-ci en tibétain. Les suffixes dépendent d'un autre élément, généralement lexical, et sont directement joints à la suite de celui-ci, comme les suffixes à valeur évidentielle du tibétain qui se soudent au verbe ou à l'auxiliaire. Les enclitiques se placent également impérativement à la suite de l'élément sur lequel ils portent, comme les enclitiques de ouï-dire tibétains qui sont des formes grammaticalisées du verbe lexical *zer* (« dire ») et se trouvent en fin de phrase.

Comme l'ont souligné Heine et coll. (1991), il est nécessaire de différencier le processus de grammaticalisation de celui de cooptation, car bien qu'ils présentent plusieurs points communs, ils se distinguent en particulier par le positionnement strict ou la mobilité syntaxique de la forme obtenue. Les marqueurs évidentiels de l'anglais ont tendance soit à se coopter soit à se grammaticaliser. En conséquence, les formes anglaises qui évoluent et se transforment en marqueurs évidentiels tendent soit à perdre en autonomie syntaxique (et à requérir un positionnement strict dans la phrase ou à l'intérieur d'un syntagme), soit à gagner en liberté de placement (et à se retrouver à différents endroits de la phrase sans grande différence de sens).

Nous pouvons identifier trois types de positionnement syntaxique pour l'expression de l'évidentialité en anglais : le positionnement en début de phrase, le positionnement intégré au groupe verbal et le positionnement libre.

a) Le positionnement en début de phrase

Les marqueurs évidentiels anglais qui se positionnent en début de phrase appartiennent à deux catégories : les propositions principales et les conjoints.

Les propositions principales qui servent de marqueurs évidentiels sont prototypiquement non topicales et comportent un verbe de perception involontaire, à sujet-percept, de cognition ou de discours. Voici quelques exemples :

-verbe de perception involontaire :

(733) **I saw** him smile for the first time today. (COCA)

(734) **I hear** it's a great film. (COCA)

-verbe de cognition :

(735) **I assume** he wants to do better. (COCA)

(736) **I remember** him mentioning it in class once. (COCA)

-verbe à sujet percept:

(737) **It seems that** he too has made an effort. (COCA)

(738) **He looks like** he is about to faint. (COCA)

-verbe de discours

(739) **They say** vampires only come out at night. (COCA)

Les conjoints évidentiels sont peu nombreux et peuvent seulement marquer l'évidentialité inférentielle :

(740) They have children, **so** they understand that our kids have the run of the houses. (COCA)

Le positionnement des propositions principales en début de phrase n'est pas la conséquence du processus de grammaticalisation. En revanche, les conjoints *so*, *then* et *therefore* ont évolué à partir d'adverbes et leur positionnement en début de phrase résulte d'une réanalyse de leur sens en tant que connecteur entre l'énoncé qu'ils introduisent et le contexte précédent.

On note également que les marqueurs *Ø Looks like + sub. tensée* et *Ø Sounds like + sub. tensée* associent la spécialisation sémantique, la réduction et le positionnement strict en début de phrase, car si le pronom explétif *it* est omis, rien ne peut précéder ce marqueur. Ces formes se rapprocheraient ainsi d'un fonctionnement en tant que proclitique évidentiel¹²⁰. Nous avons vu que les enclitiques *-za* et *-ze* portent sur l'élément qui les précède, et ils concluent nécessairement la phrase. À l'inverse, les proclitiques *Ø Looks like* et *Ø Sounds like* portent sur l'élément qui suit et amorcent impérativement la phrase. À ma connaissance, ce cas est exceptionnel dans l'histoire de la grammaire anglaise, puisque non seulement cette construction permet un sujet *Ø*, mais l'impose pour que l'effet de sens évidentiel soit sans ambiguïté, et le proclitique est une catégorie grammaticale non répertoriée en anglais standard.

b) Le positionnement intégré au groupe verbal

Le groupe verbal est typiquement l'élément de la phrase où s'expriment des notions qui ont une portée large comme le temps, l'aspect et la modalité. On comprend ainsi que certains marqueurs évidentiels émergent avec une position interne au groupe verbal, puisque l'évidentialité porte prototypiquement sur l'ensemble de l'énoncé. Trois types de marqueurs évidentiels sont intégrés au groupe verbal en anglais : les modaux, les copules et les verbes à montée du sujet.

En anglais, les modaux sont des éléments qui ont une position consacrée dans la structure du groupe verbal :

(MODAL) (+have V-en) (+be V-ing) (+be V-en) V(+flexion -s/-ed)

¹²⁰ Proclitique est pris dans un sens syntaxique ici, c'est dire une forme au statut syntaxique indéterminé qui précède impérativement et porte sur l'ensemble d'un élément de l'énoncé.

Cette position, qui résulte du processus de grammaticalisation, est stricte puisqu'il est par exemple impossible de placer un modal après la qualification de l'aspect ou de la diathèse :

(741) The attack **must** have been ordered by one of their kings or princes. (COCA)

(742) * The attack have **must** been ordered.

(743) * The attack have been **must** ordered.

Lorsque les verbes à sujet-percept *look, sound, feel, taste* et *smell* (ainsi que *seem* et *appear*) ont acquis un emploi copule, en permettant une complémentation par un syntagme adjectival notamment, ils ont pu remplacer d'autres copules comme *be* afin d'ajouter une nuance évidentielle à la phrase. On peut ainsi comparer :

(744) They **were** glad to see you. (COCA)

(745) They **looked** glad to get her back. (COCA)

Les verbes à montée du sujet représentent le troisième type de marqueurs évidentiels qui sont syntaxiquement intégrés au groupe verbal. Les verbes à montée du sujet qui peuvent prendre une valeur évidentielle appartiennent à trois catégories : les verbes à sujet-percept, les quasi-modaux et les constructions passives de ouï-dire (8.2.4).

-Les verbes à sujet-percept : *seem to, appear to* et *look to be*.

(746) She **seems to be** fine now. (COCA)

-les quasi-modaux : *ought to, have to, need to* et *be supposed to*.

(747) There **has to be** something we can do. (COCA)

-les constructions passives de ouï-dire : *be claimed to, be alleged to, be said to, be reputed to* et *be rumoured to*.

(748) John Gray **is reputed to be** Oscar Wilde's model for Dorian Gray. (COCA)

Comme nous le voyons dans ces exemples, ces verbes à montée du sujet évidentiels s'insèrent entre le verbe et son sujet sémantique afin de préciser le mode d'accès à l'information.

c) Le positionnement libre

L'évidentialité ne se situe pas prototypiquement sur le plan du contenu propositionnel de la phrase, mais est métapropositionnelle (1.1.4). Les marqueurs évidentiels qui ont un positionnement libre appartiennent à trois catégories : les adverbes de phrase, les parenthétiques et les marqueurs de discours.

Les adverbes de phrase permettent généralement un positionnement en début, milieu ou fin de phrase, et obtiennent ce statut par cooptation (selon la théorie de Heine 2013). Les données diachroniques semblent indiquer que l'adverbe *apparently*, qui était dans ses premiers emplois un adverbe de manière intégré au contenu propositionnel a été coopté en adverbe de phrase en qualifiant un mode d'accès indirect à l'information énoncée :

(749) Pagentes set fourth **apparently** to all eyne. (OED, *a1400 Chester PL*. 1. 1)

(750) That ad has since been taken down, **apparently**. (COCA)

Un certain nombre de marqueurs évidentiels anglais peuvent s'utiliser en parenthétiques, en particulier les formules épistémiques-inférentielles qui comprennent un verbe de cognition, mais aussi des expressions grammaticalisées comme *it seems*, *they say*, *I('ve) heard* et *I hear*. La cooptation de ces formes en parenthétiques s'accompagne généralement d'une spécialisation du sens. Par exemple, *I heard* utilisé en milieu ou fin de proposition est normalement un marqueur de ouï-dire comme dans l'exemple (752), et ne s'emploie pas pour la narration d'une situation passée comme dans l'exemple (751).

(751) There was one instance where I was instructed to give healing to an individual, and when the healing was finished, I was walking out of the room, and **I heard that** this would be used to take the patient through transition. (COCA)

(752) Howard, **I heard**, lost his arm in the "accident," and my father moved us far away, here to Griggs. (COCA)

Le dernier marqueur évidentiel qui peut se placer à différentes positions dans la phrase anglaise est le marqueur de discours *then*. On trouve des exemples de *then* avec des fonctions discursives,

textuelles et inférentielles dès le vieil anglais, mais on peut tout de même supposer que l'emploi en tant que marqueur de discours résulte de la cooptation de l'adverbe temporel *then*.

- (753) In a recent poll that asked for a one-word reaction to Romney, the most common answer was "no." Finding a Romniac, **then**, takes some doing. (COCA)

Nous voyons ainsi que l'évidentialité a un impact sur un certain nombre de formes anglaises en restreignant leur positionnement en début de phrase et à l'intérieur du GV par processus de grammaticalisation, ou en les émancipant d'un positionnement contraint par processus de cooptation. Comme l'évidentialité est un domaine sémantique typiquement grammatical, la plupart des marqueurs évidentiels appartiennent à des catégories syntaxiques qui ont des propriétés distinctes par rapport aux classes ouvertes comme les noms, les verbes ou les adjectifs. Les positionnements spécifiques des marqueurs évidentiels s'expliquent en grande partie par la portée de l'évidentialité sur l'ensemble de l'énoncé, ainsi que d'autres facteurs comme la fonction connective des conjoints ou les valeurs discursives des marqueurs cooptés.

8.2.7. OBLIGATORIFICATION

Nous avons proposé en 7.1.3 de séparer la question de l'obligatoire (et de son contraire, l'optionalité), en trois plans : le syntaxique, le sémantique et le pragmatique. Rien n'est obligatoire dans l'absolu en langue, mais l'utilisation de certaines formes peut devenir obligatoire sous certaines conditions, et ces conditions peuvent être syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques. Par exemple, une phrase anglaise qui comporte un verbe conjugué doit comporter un sujet exprimé dans la grande majorité des cas et un verbe au présent simple prend la terminaison *-s* si ce sujet est à la troisième personne. Il s'agit de contraintes syntaxiques, puisqu'elles sont déterminées par un certain contexte morphosyntaxique. Une obligation sémantique demande au locuteur de faire un choix entre deux ou plusieurs formes lorsqu'il souhaite exprimer un sens. Ainsi, si un anglophone souhaite faire référence à un état des choses présent, il se doit de faire un choix entre le présent en *V-ing* qui encode l'aspect inaccompli ou le présent simple qui marque généralement l'itératif, le gnomique ou l'accompli. Enfin, une obligation pragmatique résulte de maximes conversationnelles et d'un certain contexte ou genre discursif. Ainsi, pour demander un article dans une boutique, un francophone ou un anglophone utilisera respectivement les formes conditionnelles *I would like* et *je voudrais*, alors

qu'un hispanophone ou un tibétophone pourra employer respectivement *quiero* et *dgos* (« je veux »), ou même l'impératif sans commettre une impolitesse. Ce phénomène pragmatique indique que notre connaissance lexicale et grammaticale de la langue est complétée par notre connaissance de certains scripts linguistiques ancrés dans des situations culturelles récurrentes.

L'évidentialité en tibétain s'exprime en grande partie par des suffixes verbaux qui sont obligatoires à la conjugaison du verbe, du moins pour les propositions principales et indépendantes, puisque ce sont celles qui contiennent l'assertion. En revanche, d'un point de vue sémantique, l'existence de marqueurs factuels permet de neutraliser la qualification évidentielle de l'énoncé, ce qui signifie que l'évidentialité n'est pas réellement obligatoire en tibétain sur ce plan. D'un point de vue pragmatique, on ne peut que constater que l'évidentialité est exprimée dans un très grand nombre de contextes en tibétain. Il est ainsi bien plus souvent attendu pour un locuteur tibétophone de préciser son mode d'accès à l'information que pour un locuteur anglophone. Nous avons ainsi conclu que la question de l'optionalité est plus complexe que ce qui a souvent été suggéré, mais qu'il est tout de même exact de dire que l'évidentialité est plus obligatoire en tibétain qu'en anglais, en particulier sur les plans syntaxique et pragmatique.

Pour déterminer si l'anglais présente des signes d'obligatorification de l'évidentialité, nous allons examiner cette question selon les trois plans considérés :

a) L'obligatorification syntaxique de l'évidentialité

L'anglais ne possède pas de morphèmes évidentiels qui appartiennent à des catégories syntaxiques qui sont obligatoires à la bonne grammaticalité d'une phrase déclarative de base à l'exception des copules évidentielles :

(754) His arm **feels** smooth and tense. (COCA)

(755) * His arm smooth and tense.

Ce qui est nécessaire pour former une phrase déclarative en anglais est un sujet et un verbe, et ce verbe doit avoir au minimum une flexion, c'est-à-dire *-Ø/-s* au présent simple, et *-ed* au prétérit simple. Ainsi, pour que l'évidentialité devienne syntaxiquement obligatoire en anglais de manière aussi systématique qu'en tibétain, il faudrait soit que des flexions temporelles comme *-Ø/-s* et *-ed* se chargent d'un sémantisme évidentiel, soit qu'une nouvelle catégorie syntaxique devienne obligatoire

à la grammaticalité de la phrase anglaise. Ces scénarios sont envisageables, bien qu'aucun indice ne suggère qu'ils se réaliseront effectivement, du moins dans les années à venir.

Par exemple, le présent simple s'emploie pour l'itératif et le gnomique. Ces domaines sémantiques, qui relèvent de l'aspect selon certaines définitions (Trask 1993), sont souvent associés aux connaissances générales, et par extension à l'évidentialité indirecte. Cette corrélation entre aspect et évidentialité s'observe en tibétain, car les formes factuelles sont plus souvent utilisées pour l'itératif et le gnomique que les formes perceptives directes. Le même phénomène s'observe dans une certaine mesure en anglais également, puisque le présent simple fait référence à des états des choses plus génériques, et ainsi moins directement observables. Cette corrélation conceptuelle se reflète par la fréquence d'utilisation, ce qui crée en retour des effets d'implicature lorsqu'une forme est utilisée. Si ces effets d'implicatures se conventionnalisait au point de devenir obligatoires, la forme deviendrait alors pleinement évidentielle. On pourrait ainsi imaginer que le présent simple en anglais ne puisse plus s'employer pour décrire des phénomènes observés directement, auquel cas il deviendrait un marqueur évidentiel indirect qui fait partie des éléments syntaxiquement obligatoires à une phrase déclarative de base.

b) L'obligatorification sémantique de l'évidentialité

Une notion est obligatoire d'un point de vue sémantique lorsque le locuteur doit impérativement faire un choix entre des formes qui se distinguent par les sous-branches de cette notion, car le lexique ou la grammaire de la langue ne possède pas de forme neutre.

Pour une phrase déclarative de base, l'évidentialité n'est pas sémantiquement obligatoire en tibétain ou en anglais. Cependant, elle peut devenir plus ou moins obligatoire lorsque le locuteur souhaite exprimer un certain effet de sens et que les choix qui sont à sa disposition possèdent tous un sème évidentiel spécifique. Par exemple, pour l'expression d'une valeur épistémique moyenne à forte, les anglophones ont le choix entre plusieurs formes courantes et compatibles avec un grand nombre d'énoncés, notamment *I think*, *I guess*, *must*, *should* et *probably*. La formule *I think* est cependant associée au doute qui est lié à un souvenir partiel de l'événement dont le locuteur a appris l'existence en l'observant ou par ouï-dire, alors que *I guess*, *must*, *should* et *probably* sont plus typiquement associés au doute qui résulte d'une inférence :

(756) I cannot for sure remember, but **I think** it was at least four times this happened. (COCA)

- (757) Caitlin didn't hear his shoes on the tiled bathroom floor, so he **must** have gone into his bedroom.
(COCA)

Un deuxième exemple d'obligatorification sémantique peut s'observer dans le phénomène de paradigmatisation des verbes à sujet-percept. Lorsqu'un anglophone décide de décrire l'apparence d'une entité, il se doit de choisir un des cinq sens exprimés par *look*, *sound*, *feel*, *taste* ou *smell*. La copule *seem* ne permet pas de neutraliser ce choix, car elle n'est pas compatible avec les perceptions purement sensorielles, et fait référence à une perception plus mentale :

- (758) The air in her cabin **smells** musty. (COCA)
(759) * The air in her cabin **seems** musty.

Pour ce qui est maintenant du mécanisme d'obligatorification, l'anglais ne présente pas *a priori* d'exemples de marqueurs évidentiels qui deviendraient de plus en plus obligatoires d'un point de vue sémantique dans certains contextes morphosyntaxiques. Ce scénario est cependant envisageable si on examine comment s'est déroulée l'obligatorification de la forme *be + V-ing* par rapport à la forme simple en anglais moderne tardif (voir notamment Smitterberg 2005). La forme simple était une forme neutre d'un point de vue aspectuel, puis le présent en *be + V-ing* a commencé à être employé dans un nombre croissant de contextes pour marquer l'aspect inaccompli, ce qui a eu pour conséquence la conventionnalisation de l'implicature accompli, itérative ou gnomique de la forme simple et a rendu obligatoire le choix entre ces deux formes du paradigme.

Le modal *must* n'est en rien obligatoire pour une phrase déclarative de base puisqu'il a pour effet de modaliser l'énoncé. Cependant, on peut imaginer un scénario où le modal *must* s'emploierait dans un nombre croissant de contextes, ce qui aurait comme incidence de renforcer son sens inférentiel au détriment de son sens épistémique, et d'interdire l'utilisation de la forme simple pour des informations obtenues par inférence. Le locuteur ne pourrait plus ainsi utiliser (760) s'il n'a pas vu l'état des choses décrit, et devrait employer obligatoirement *must* s'il infère cet état des choses à partir de certains indices, comme dans l'exemple (761) :

- (760) He **fell** on the floor. (COCA)
(761) He **must have fallen** on the floor.

D'autres cas d'obligatorification sémantique de formes qui suggèrent des nuances évidentielles sont également envisageables. Par exemple, l'obligatorification sémantique de l'évidentialité pourrait

procéder par conventionnalisation de l'implicature inférentielle abductive du *present perfect*, perceptive directe de la forme en *be + V-ing*, ou encore indirecte du passif (8.2.9).

c) L'obligatorification pragmatique de l'évidentialité

Les formes linguistiques sont plus ou moins obligatoires d'un point de vue pragmatique dans la mesure où certaines situations ou contextes oratoires appellent leur emploi à cause de maximes conversationnelles. Nous avons vu que les marqueurs évidentiels n'appartiennent pas à des catégories syntaxiques obligatoires à la grammaticalité d'une phrase en anglais, mais le CSC et le LAC ont révélé que les anglophones utilisent un grand nombre de marqueurs évidentiels dans certains contextes. Ainsi, lorsque l'interlocuteur n'est pas en mesure de savoir si ce que raconte le locuteur repose sur le souvenir d'une situation observée ou sur du ouï-dire, il est généralement attendu que le mode d'accès soit précisé à moment donné, comme pour les souvenirs de la petite enfance. En conséquence, les anglophones ont généralement eu recours à *I remember + sub. en V-ing* pour les souvenirs autobiographiques et *apparently* pour les informations qu'ils ont obtenues d'autres personnes dans cette partie du corpus :

(762) **I remember** pulling my brother off a bunk head first. (CSC vid. 9)

(763) I was **apparently** in the room upstairs. (LAC enr. 2)

Les contraintes pragmatiques qui influencent l'utilisation des marqueurs sont également déterminées par le genre du texte. Par exemple, les marqueurs évidentiels sont particulièrement fréquents dans le discours journalistique, juridique et académique, puisqu'il s'agit de professions où la transparence et l'avancement de preuves sont requis :

(764) The suspect **allegedly** stole cartloads of detergent from a supermarket. (COCA)

(765) Half of the studios in Los Angeles have **reportedly** closed as well. (COCA)

(766) Spanish-speaking Hispanics were lowest on the susceptibility index, **presumably** because of their younger age. (COCA)

Les facteurs pragmatiques peuvent-ils rendre l'évidentialité obligatoire d'un point de vue syntaxique ?

Non seulement la pragmatique peut être à l'origine de marqueurs évidentiels obligatoires d'un point de vue syntaxique, mais il semble que ce plan linguistique constitue en réalité le facteur le plus déterminant dans le processus de grammaticalisation.

La pragmatique peut mener à l'obligatorification de l'évidentialité par deux voies différentes. Selon une première voie, elle peut influencer l'évolution sémantique d'un marqueur déjà grammaticalisé ou en cours de grammaticalisation par conventionnalisation d'une implicature. Selon une deuxième voie, elle peut rendre un marqueur évidentiel de plus en plus obligatoire dans un certain contexte, ce qui peut mener à une obligatorification sémantique dans ce contexte spécifique, puis à terme une obligatorification syntaxique.

Le tibétain présente ces deux types de voies d'obligatorification de l'évidentialité. Les suffixes verbaux semblent s'être grammaticalisés principalement pour encoder des valeurs directionnelles, déictiques, aspectuelles et temporelles, et sont devenus obligatoires tandis que la fréquence de leur emploi a augmenté. Les nuances évidentielles se sont grammaticalisées au fil du temps par conventionnalisation d'une implicature, c'est-à-dire par transformation d'un effet sémantique due à une corrélation contextuelle en sens inhérent à la forme.

Les enclitiques de ouï-dire *-za* et *-ze* avaient en revanche à l'origine un sens proche du sens actuel puisqu'ils proviennent du verbe de discours *zer* (« dire »). Leur sens est devenu plus générique, leur forme s'est réduite et ils ont évolué par décatégorisation vers la classe des enclitiques. Ils ne sont pas obligatoires à l'heure actuelle, mais ils sont très fréquents (selon les données du TSC), et ainsi attendus dans un grand nombre de contextes où l'information a été obtenue par ouï-dire. Il est possible qu'ils deviennent obligatoires à l'avenir avec une forme \emptyset consacrée aux modes d'accès perceptif direct et inférentiel, et l'enclitique *-ze* pour le ouï-dire.

La grammaticalisation de *be + V-ing* est un bon exemple de l'influence de la pragmatique sur l'obligatorification d'une forme, et il est possible que certaines formes évidentielles anglaises deviennent plus obligatoires à l'avenir sous l'impulsion de facteurs pragmatiques, que ce soit par une voie ou l'autre. Ce phénomène est bien saisi par l'aphorisme de Givón (1979 : 208) : « La syntaxe d'aujourd'hui est la pragmatique d'hier ».

8.2.8. MISE EN ARRIERE-PLAN

Une grande partie des travaux sur la structure de l'information s'est focalisée sur les notions de *topic* et *focus*, et sur l'organisation informative de la proposition (notamment Lambrecht 1996). Relativement peu d'études ont été menées sur les concepts de premier plan et arrière-plan en prenant en considération le fait qu'il s'agit d'un continuum et que ces paramètres sont pertinents pour l'analyse du statut informatif des éléments périphériques à la relation prédicative, de chacune des propositions de la phrase complexe, et aussi des différents passages d'un discours.

Selon Boye & Harder (2009, 2012), les marqueurs grammaticaux ont pour propriété principale d'encoder leur apport sémantique comme de l'information secondaire, et ce paramètre permet d'identifier la grammaticalisation des formes évidentielles. Nous avons noté effectivement que, pour plusieurs raisons, les marqueurs évidentiels anglais se situent en moyenne moins en arrière-plan que les marqueurs évidentiels tibétains (7.2.3). Cependant, à l'intérieur du système évidentiel anglais, certains marqueurs sont plus en arrière-plan que d'autres. Afin de savoir exactement où se situe l'information encodée par les marqueurs évidentiels dans la hiérarchie informative de la phrase, une étude complète serait nécessaire, avec notamment une batterie de tests psycholinguistiques. Nous nous contenterons ici d'observer certains phénomènes.

Premièrement, l'utilisation de termes fréquents et basiques attire certainement moins l'attention que l'emploi de formes rares et au sémantisme détaillé et spécifique. Si le locuteur veut marquer discrètement un mode d'accès inférentiel, il aura plus tendance à utiliser *I guess* que *I surmise*, de la même manière que le verbe *say* pour le oui-dire attire moins l'attention sur la situation d'acquisition que les verbes *mumble* ou *add*.

Ensuite, nous avons noté qu'un certain nombre de marqueurs évidentiels anglais sont des propositions principales, et il est vrai que, comme les propositions principales sont hiérarchiquement superordonnées aux propositions subordonnées, elles sont censées contenir l'information qui est canoniquement la plus importante. En adoptant une méthodologie psycholinguistique, Tomlin (1985) a testé l'hypothèse selon laquelle les propositions indépendantes et principales marquent les informations de premier plan, alors que les propositions subordonnées encodent les informations situées en arrière-plan. Sa conclusion est que, malgré quelques exceptions, il est correct de postuler que les informations les plus saillantes se trouvent dans les propositions indépendantes et principales. Les quelques exceptions sont principalement des cas de métacommentaires et de diverses évaluations annexes qui peuvent se trouver en propositions principales. Il est ainsi intéressant de noter que pour

les cas de subordination qui nous intéressent, en particulier avec des verbes de perception, de cognition ou de discours, l'exception semble être la règle dans la plupart des cas. Prenons un exemple du CSC :

(767) **I guess** it must be some firm land— (CSC vid. 4)

Dans cet exemple, la proposition principale est *I guess* et la proposition subordonnée est 'it must be some firm land...', mais il semble contre-intuitif de penser que l'information la plus saillante de la phrase est *I guess*, car l'information que contient *I guess* est une simple modulation épistémique-inférentielle qui fait écho au modal *must* dans la principale. *I guess* est ainsi par défaut en arrière-plan d'un point de vue informatif, bien qu'il ne soit pas impossible, dans une configuration prosodique particulière, de le situer au premier plan.

Hooper & Thompson (1973) suggèrent que les propositions principales qui comportent certains verbes (comme *think*, *believe* ou *suppose*) sont réanalysées lorsque le sujet est à la première personne du singulier et que le verbe est au présent. Un argument important qui confirme cette réanalyse est la possibilité de calculer le tag selon le verbe de la subordonnée et non de la proposition principale. Ils présentent l'exemple suivant :

(768) **I suppose** acupuncture really works, doesn't it?

(769) * **Gloria supposes** acupuncture really works, doesn't it? (Hooper & Thompson 1973 : 8)

Les verbes que Hooper & Thompson (1973) incluent pour ce test ont une valeur épistémique-inférentielle, mais ce phénomène peut s'observer également pour d'autres propositions principales grammaticalisées à valeur évidentielle. Ainsi, les exemples (770) et (772) comportent une proposition principale à valeur évidentielle, et sont acceptés par la plupart des anglophones, alors que les exemples (771) et (773) ne présentent pas de constructions évidentielles, et sont refusés.

(770) **I saw that** Brad Pitt got married, didn't he?

(771) *She saw that Brad Pitt got married, didn't he?

(772) **Looks like** Brad Pitt got married, didn't he?

(773) *I proved that acupuncture is good for you, isn't it?

Les propositions principales à valeur perceptive directe et qui incluent un verbe de perception involontaire présentent moins de signes de grammaticalisation que d'autres marqueurs évidentiels anglais, car elles ont un sémantisme littéral, sont souvent moins réduites et s'emploient plus difficilement en parenthétiques. Toutefois, leur sens peut tout aussi bien être en arrière-plan, comme le montre l'exemple suivant :

(774) As I looked up, **I saw that** water was beginning to slop in and trickle down the wall. (BNC)

Dans cet exemple, *I saw* est bien la proposition principale, mais son apport sémantique est négligeable et le contenu informatif de la subordonnée qu'elle introduit prend largement le dessus.

Un autre point qui met en évidence le statut d'arrière-plan des propositions principales à valeur évidentielle est la possibilité d'utiliser la plupart d'entre elles en parenthétiques. Selon Kaltenböck et coll. (2011), les éléments thétiques permettent au locuteur de sortir de la linéarité du contenu propositionnel pour se situer sur un autre plan plus métacommunicatif. Ce deuxième plan n'a pas ainsi un impact direct sur le message principal qui appartient au contenu propositionnel. Le caractère séparé et d'arrière-plan des parenthétiques se confirme par des caractéristiques prosodiques particulières : ils constituent souvent une unité d'intonation à eux seuls et possèdent un ton montant ou descendant-montant, alors que le message principal d'une phrase déclarative prend prototypiquement un ton descendant (Wells 2006). Voici un exemple du CSC :

(775) | Yeah it could be something being \shaken, | I' guess. | (CSC vid. 4)

Dans cet exemple, le statut parenthétique du marqueur *I guess* et son intonation post-tonique renforcent son placement en arrière-plan dans la hiérarchie informative de l'ensemble des éléments de la phrase. De plus, d'autres éléments prosodiques peuvent accentuer ce placement en arrière-plan comme un débit rapide, une articulation simplifiée ou chuchotée, et un volume bas. Plus d'études seraient nécessaires pour bien déterminer l'impact de chacun de ces facteurs sur le statut informatif des éléments d'une phrase.

Nous voyons ainsi que, bien que les marqueurs évidentiels anglais se situent moins en arrière-plan que les marqueurs pleinement grammaticalisés du tibétain, la hiérarchie de l'information se représente par un continuum. Les anglophones peuvent avoir recours à un marqueur au sémantisme basique, aux parenthétiques et à différents effets prosodiques s'ils souhaitent renforcer le statut

d'arrière-plan de la qualification évidentielle que ces marqueurs apportent, ce qui leur confère alors un profil informatif comparable aux outils évidentiels grammaticaux des langues comme le tibétain.

8.2.9. L'EMPLOI EVIDENTIEL DE FORMES DÉJÀ GRAMMATICALISÉES

L'évidentialité s'est grammaticalisée en tibétain principalement par phénomène de spécialisation de formes lexicales qui sont devenues obligatoires et qui ont développé une fonction syncrétique d'encodage de traits sémantiques comme le temps, l'aspect, la deixis et la directionnalité (à l'exception des enclitiques de oui-dire dont le sens originel était lié au mode d'accès à l'information).

Au cours de l'évolution des copules et suffixes tibétains composés des formants *'dug* et *song*, le temps et l'aspect ont été maintenus, alors que la deixis et la directionnalité ont laissé la place à l'encodage du mode d'accès à l'information et à d'autres sèmes liés à la personne ou à la volition. Pour ce qui est du suffixe inférentiel *-bzhas*, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les traits sémantiques parfait et inférentiel abductif se sont développés par un phénomène de conventionnalisation d'implicatures et de désémantisation du sens premier du verbe « poser », qui par essence marque une emphase sur l'état résultant.

On peut se demander maintenant si certaines formes déjà pleinement grammaticalisées en anglais et qui encodent des domaines comme le temps, l'aspect, la modalité, la deixis, la directionnalité ou la personne ont développé, ou sont en train de développer, un sens évidentiel.

C'est par exemple le cas en français où le mode conditionnel peut s'employer comme marqueur de oui-dire (Dendale 1993, Merle 2001, Kronning 2002, Haillet 2002, Celle 2007). L'anglais ne peut pas employer *would* ou *should* dans ce sens, mais pourra avoir recours à un adverbe comme *reportedly*, alors que l'allemand offre une possibilité comparable au français par l'utilisation du verbe modal *sollen* (Mortelmans 2000, Wiemer 2010). On peut comparer :

- (776) She **reportedly** sold the first baby pictures for \$800,000. (COCA)
- (777) * She **would/should** have sold the first baby pictures for \$800,000.
- (778) Elle **aurait** vendu les premières photos du bébé 800 000 dollars.
- (779) Sie **soll** die ersten Babyfotos für \$800'000 verkauft haben.

Le développement du sens de ouï-dire pour le conditionnel français semble s'expliquer par l'effacement d'une protase comme « si mes informations sont exactes » (voir notamment Kronning 2002).

Contrairement au tibétain, l'anglais ne possède pas de marqueurs évidentiels qui soient indispensables à la grammaticalité d'une phrase déclarative de base. En revanche, certaines formes grammaticalisées peuvent influencer l'interprétation évidentielle des énoncés et ainsi suggérer une catégorie évidentielle par implicature. Nous allons étudier les effets d'implicature obtenus par l'utilisation du present perfect, de *be + V-ing*, de la voix passive et de la première personne.

a) Le parfait et l'inférentiel abductif

Le parfait est parfois décrit comme un aspect et parfois comme un temps (Huddleston & Pullum 2002). Corre (2006) nous rappelle que cette ambiguïté taxonomique s'explique par le fait que le *present perfect* est « une périphrase qui est à l'intersection des trois types de détermination du groupe verbal, à savoir le temps, l'aspect et la modalité ». Depuis McCawley (1971), les grammaires distinguent généralement quatre emplois principaux du *present perfect* : le continuatif (événement commencé dans le passé et qui continue dans le présent), l'expérientiel (bilan du passé jusqu'au présent), le passé récent et le résultatif (emphasis sur le résultat présent du procès passé). Le point commun entre ces emplois est la « pertinence au moment présent » (McCoard 1978).

Le lien entre le parfait et le mode d'accès inférentiel a été souligné par plusieurs auteurs, dont Comrie (1976). Ramat & Topadze (2007) ont montré par exemple comment le parfait en géorgien s'est étendu pour couvrir l'inférentiel, et le seul suffixe inférentiel non épistémique du tibétain *-bzhaŋ* est également un suffixe parfait (il se distingue du suffixe aoriste *-song* par une emphase sur l'état résultant du procès, et il est en distribution complémentaire avec le suffixe parfait égophorique *-yod* et factuel *-yod.red*). Izvorski (1997) considère que le parfait (qu'elle appelle « *present perfect* », mais qu'elle prend dans un sens typologique) est lié au domaine de l'évidentialité indirecte, qu'elle interprète comme de la modalité épistémique. Les corrélations qu'elle établit mettent en évidence l'affinité conceptuelle entre ces notions, mais favorisent une fois de plus l'amalgame entre modalité épistémique et évidentialité, et ne souligne pas suffisamment que ces corrélations sont traitées de manière tout à fait différente selon les langues.

En ce qui concerne l'anglais, ce lien est rarement évoqué de manière explicite, à l'exception de Guéron (2014) et Corre (2006). Le premier auteur suppose que « le *perfect* persiste parce que, contrairement aux différentes formes syntaxiques du passé simple [...], il implique la présence d'une preuve accessible au locuteur de la vérité de la proposition sous-jacente ». Les arguments morphosyntaxiques avancés portent sur les différentes possibilités de positionnement du parfait en structure profonde de la phrase dans une perspective générativiste, mais des tests sémantiques restent nécessaires pour vérifier l'hypothèse selon laquelle le *present perfect* a bien une valeur évidentielle.

Corre (2006) met en évidence la corrélation entre le *present perfect* et « une observation fondée sur un observable direct » de la part du locuteur, parce que l'emphase sur l'état résultant implique souvent une inférence. On peut voir cet effet de sens dans l'exemple suivant en anglais britannique :

(780) Then she bent down suddenly. 'Oh, look, you've **dropped** this!' (BYU-BNC)

Dans cet exemple, le locuteur se fonde sur l'observation de l'état résultant présent pour inférer un événement qu'il n'a pas lui-même observé, et que l'on peut représenter par *p* (you / drop this). Cette corrélation entre le parfait et l'inférentiel abductif mérite effectivement d'être soulignée. Le *present perfect* serait traduit ici par le suffixe parfait inférentiel *-bzhag* en tibétain. :

(781)

ltos-dang de zag-bzhag

regarder-IMP DEM tomber-PARF INF

'Regarde ! T'as fait tomber ça !'

Cependant, les cas où le suffixe *-bzhag* est traduit par le *present perfect* sont en réalité rares, ce qui suggère que la valeur inférentielle est un simple effet d'implicature, et n'est pas inhérente à son contenu sémantique. Dans de nombreuses situations d'inférence abductive, le prétérit sera plus naturel aux anglophones que le *present perfect*. Par exemple, si un tibétophone voit que le sol est mouillé, il utilisera le suffixe *-bzhag* pour noter qu'il a plu, alors qu'un anglophone utilisera plus naturellement le prétérit :

(782)

char.pa btang-bzhag

pluie VBZ-PARF INF

'Il a plu.'

(783) [looking at the wet ground] It **rained**.

De la même manière, lorsqu'un tibétophone se rend compte qu'il ne se souvient pas d'un fait, il utilisera le verbe « oublier » avec le suffixe *-bzhag* (3.3.5). En revanche, les anglophones utiliseront bien plus naturellement le prétérit :

(784)

nga=s brjed-bzhag

je=ERG oublier-PARF INF

« J'ai oublié. » (TSC enr. 2)

(785) I felt something hard in the pocket of the gown. “Oh, I **forgot!** I still have your ring.” (COCA)

Les phrases au *present perfect* ‘It has rained’ et ‘I’ve forgotten’ sont envisageables dans certains contextes, mais prendront alors une des quatre valeurs de base : continuatif, expérientiel, passé récent ou résultatif.

Nous voyons ainsi que la valeur inférentielle du *present perfect* résulte d'un effet d'implicature très marginal lié en particulier à la corrélation entre le résultatif et le processus d'acquisition de connaissance par abduction. Le *present perfect* anglais n'est pas ainsi un exemple de grammaticalisation de l'évidentialité inférentielle par conventionnalisation d'implicature à la différence du parfait dans quelques autres langues, comme le géorgien (Ramat & Topadze 2007).

La morphosyntaxe et la sémantique appartiennent à deux plans relativement autonomes, puisque les langues peuvent très bien posséder des constructions morphosyntaxiques comparables (comme le *present perfect* en anglais, et le passé composé en français), sans que ces constructions aient le même comportement sémantique. Le sens des formes linguistiques est en constante évolution, en particulier par conventionnalisation d'implicatures, et ces changements sémantiques ne sont pas nécessairement parallèles à une quelconque évolution syntaxique. C'est pourquoi les tests sémantiques unilingues et contrastifs qui font ressortir le contexte d'acquisition de l'information sont à privilégier pour déterminer si une forme linguistique est bien évidentielle.

b) La forme en *be + V-ing* et le perceptif direct

Selon Comrie (1976 : 24), l'aspect inaccompli (généralement encodé par *be + V-ing* en anglais) fait référence à la structure temporelle interne d'une situation, c'est-à-dire au fait de « voir une situation de l'intérieur ». Ainsi, cette définition semble suggérer la présence d'un observateur, et on peut comprendre comment cette forme est parfois corrélée à la perception directe.

Cette notion d'observation doit être prise dans un sens très abstrait, car il est tout à fait possible d'utiliser *be + V-ing* même si l'état des choses n'a pas été directement observé par le locuteur, en particulier dans des cas de concomitance temporelle. Dans certains contextes toutefois, *be + V-ing* oriente vers une interprétation perceptive directe de l'énoncé. Voici un extrait du CSC où le sujet parle d'un souvenir :

(786) Yeah— anyway— so they **were running** away from my house— (CSC vid. 4)

La saisie interne du procès encodée par *be + V-ing* implique un point de repère. Ce point de repère peut simplement être un autre procès : 'They were running away from my house when the police arrived'. Selon le contexte, ce point de repère peut cependant être le locuteur en tant qu'observateur. Ainsi, *be + V-ing* se retrouve plus généralement dans des énoncés qui reposent sur un mode d'accès perceptif direct, comme dans l'exemple (786), alors que la forme simple suggère parfois un mode d'accès indirect. Un autre point qui confirme cette corrélation est que si l'on compare le TSC au CSC/LAC, on se rend compte que les tibétophones ont généralement utilisé des formes perceptives directes dans les passages où les anglophones ont eu recours aux formes en *be + V-ing*.

Un exemple encore plus net de l'association entre *be + V-ing* et la perception directe concerne ce que j'appellerai le « présent de narration en V-ing ». Le CSC révèle l'utilisation du présent en V-ing pour des récits autobiographiques qui soulignent l'appel aux images mentales, en particulier dans des cas d'observation d'un double de soi-même. Voici un exemple :

(787) So I had this dream that I'm **re-watching** the show, and I'm sort of— like, **doing** this dance flying in the audience, like, dancing and it's like—I'm like a parrot, because I'm sort of dressed in a parrot's costume, and I'm **doing** this weird dance in the audience at the Barbican, and then, suddenly we're in my home, you know how dreams split. And I was with my brother's friend from Finland. (CSC vid. 2)

Cet extrait ancré dans le passé (*had* et *was*) présente une utilisation du présent en V-ing lorsque le locuteur fait référence à ses propres actions auxquelles il a accès grâce à des images mentales issues de sa mémoire. Cet emploi du présent en V-ing peut se rapprocher de l'emploi du perceptif direct en tibétain lorsque le locuteur observe un double de lui-même dans une vidéo ou dans un rêve. (3.3.2)

c) La voix passive et le mode d'accès indirect

Aikhenvald (2004) suggère que certains marqueurs évidentiels pourraient se développer à partir de la voix passive, comme dans la langue amérindienne Wasco-Wishram, selon la description qu'en offre Silverstein (1978). Ceci indiquerait une affinité sémantique entre la diathèse et l'évidentialité. Aikhenvald (2004) explique ce phénomène de réanalyse par le fait que le passif implique une focalisation sur l'objet (de l'équivalent à l'actif), et donc sur son état résultant, ce qui entraîne un effet de sens inférentiel.

Une autre manière d'expliquer le phénomène est que la voix passive s'emploie généralement pour effacer l'agent au profit du patient. Une des raisons qui peuvent inciter le locuteur à effacer l'agent est qu'il ne connaît simplement pas cet agent, parce qu'il n'a pas été témoin direct de l'état des choses qu'il décrit. Cette explication me semble plus juste, car la voix passive est souvent utilisée dans des cas d'évidentialité par ouï-dire, et pas seulement d'inférence. Observons un exemple :

(788) He **was stabbed** to death this morning in Pentonville prison. (BNC)

L'utilisation de la voix passive dans cet exemple laisse penser que le locuteur n'a pas vu la situation qu'il décrit, mais a appris cette information après coup à partir de l'observation de l'état résultant ou par ouï-dire.

Cependant, il s'agit une fois de plus d'un effet d'implicature puisque l'effacement de l'agent dans le cas du passif court peut se justifier par des raisons de structure de l'information (promotion en position topicale du complément d'objet de l'actif), et n'implique pas nécessairement que le locuteur n'en ait pas connaissance. La voix passive peut ainsi également s'employer pour un état des choses dont le locuteur a été témoin, et rien ne garantit que l'exemple (788) ne repose pas sur un mode d'accès perceptif direct, même si hors contexte un mode d'accès indirect est suggéré.

d) Be going to et l'inférentiel

Wekker (1976) offre une synthèse de la littérature sur l'expression de la futurité en anglais. Il conclut que la condition sémantique qui détermine l'utilisation de *be going to* est la présence d'indications dans le présent que quelque chose va arriver. Le terme « indications » suggère une interprétation évidentielle de *be going to*, et on peut noter que l'article de *Wikipedia* sur *evidentiality* cite *be going to* comme un cas d'évidentialité en anglais sans mentionner de sources précises¹²¹.

Il est exact que si la situation de communication comporte des indices clairs qui permettent d'inférer une situation future, *be going to* s'emploiera à la place de *will*, comme dans l'exemple suivant, extrait de *Tintin au Tibet* en anglais :

FIGURE 21: TINTIN AU TIBET – EN ANGLAIS (HERGE 1960)

Dans cet extrait, un moine tibétain aperçoit un autre moine en lévitation et infère ainsi qu'il va avoir une vision en utilisant *be going to*. L'utilisation de *will* serait incorrecte ici :

(789) ¹ Look. Blessed Lightning ascents into the air. He **will** have another vision.

De nombreuses langues « évidentielles », dont le tibétain, ne présentent pas de distinction réellement évidentielle pour le futur (Chirikba 2003, cité par Aikhenvald 2004). La raison principale est que le futur ne peut pas s'observer directement, mais est une conception mentale. Toutefois, cette conception de l'avenir peut reposer sur différents types de prémisses. De manière générale, pour utiliser *be going to*, le locuteur doit avoir en sa possession des indices que l'état des choses inféré est dans un processus amorcé (que ces indices correspondent à une cause volitionnelle ou physique). *Will* exprime plutôt une simple prédiction qui se fonde sur une prémisse conditionnelle, sur des connaissances générales ou sur des intuitions.

¹²¹ <http://en.wikipedia.org/wiki/Evidentiality> (consulté le 01/10/2014)

Si on prend par exemple le prédicat ‘to have a baby’, on remarque que le locuteur est contraint d’utiliser *be going to* s’il sait que le processus est amorcé, c’est-à-dire s’il sait que la personne dont il parle est enceinte. COCA ne comporte que 5 occurrences de ‘will have a baby’ contre 119 occurrences de ‘be going to have a baby’. Les exemples de ‘will have a baby’ sont de simples suppositions (avec les verbes *bet* ou *imagine*) ou des prédictions à caractère prophétique (comme l’annonciation de l’ange Gabriel) :

- (790) She imagines that Araceli **will** have a baby that looks just like Santiago and it **will** scream whenever she tries to kiss it. (COCA)
- (791) In our wanderings through churches and museums that year, I found myself attracted to images of the annunciation, the scene in which the angel Gabriel tells Mary she **will** have a baby. (COCA)

Nous voyons ainsi que parce que *be going to* encode la projection dans un état des choses futur dont le processus est amorcé, il implique généralement que cette conception de l’avenir repose sur des indices concrets. Il est ainsi possible de parler de sens évidentiel, dans la mesure où l’utilisation de *will* ou de *be going to* peut permettre à l’interlocuteur d’inférer sur quoi se fonde l’assertion du locuteur. Il ne s’agit pas cependant d’une distinction qui correspond à une des trois branches de base de l’évidentialité (perceptif direct, inférentiel ou oui-dire), bien que cela dépende de la définition que l’on donne à « inférence », qui est une notion qui peut recouvrir une grande variété de processus cognitifs.

On peut comparer l’implicature évidentielle associée au futur andatif marqué par le verbe *go* à l’utilisation perceptive directe du suffixe aoriste *-song* (qui signifie étymologiquement « aller »). La différence temporelle s’explique par le fait que *be + V-ing* encode une saisie interne du procès et que, d’un point de vue conceptuel, quelque chose qui est en route arrivera à destination dans l’avenir, alors que le verbe *song* correspond à une flexion accomplie.

Les verbes *go* (en anglais) et *song* (en tibétain classique) sont des verbes directionnels, et ainsi déictiques, qui expriment prototypiquement le translocatif par leur opposition au verbe « venir », qui marque le cislocatif (voir notamment Oisel 2013). La deixis implique un locuteur-observateur, et c’est ainsi que *song* a conventionnalisé l’implicature perceptive directe, et que *be going to* est souvent associé à l’observation d’indices spécifiques qui permettent d’inférer un état des choses futur.

e) La première personne et le perceptif direct

Aikhenvald (2004, ch. 7) appelle « effet première personne », les effets de sens particuliers que développent les marqueurs évidentiels lorsqu'ils sont utilisés avec la première personne. Ce phénomène s'explique par le fait que nous n'avons pas accès aux informations nous concernant de la même manière qu'aux informations concernant les autres. Lorsque « je » fait partie des participants à l'événement décrit, il y a de très fortes chances que le locuteur ait été un témoin direct de celui-ci. Ainsi, les langues « évidentielles » ne font souvent pas de distinctions évidentielles à la première personne. Lorsque des marqueurs évidentiels sont utilisés avec la première personne, ils peuvent développer des sens secondaires, comme le manque d'intention ou de contrôle (Aikhenvald 2004, ch. 7).

Le système évidentiel tibétain offre une bonne description de cet effet première personne puisqu'il possède des copules et suffixes égophoriques qui doivent par exemple être remplacés par des perceptifs directs pour marquer une action non intentionnelle (3.3.2) lorsque le sujet est à la première personne. Comme nous l'avons vu en 8.1.4, le passage de l'auto-observation au manque de volition peut s'expliquer par une conceptualisation dichotomique entre acteur et spectateur. Lorsque le locuteur se pose en tant que spectateur de lui-même, il n'est plus acteur, d'où l'implicature de manque de volition, que l'on peut également observer dans l'exemple suivant en anglais :

- (792) If Clarence Thomas's Southern upbringing was characterized by restraint and obedience, his Yankee college days were a time of doubt and defiance. He acknowledged as much. "**I saw myself** rejecting the way of life that got me to where I was," he told an interviewer in 1987.
(COCA)

De manière générale, l'emploi de la première personne en sujet ou en complément suffit à suggérer un mode d'accès perceptif direct. On peut comparer ainsi :

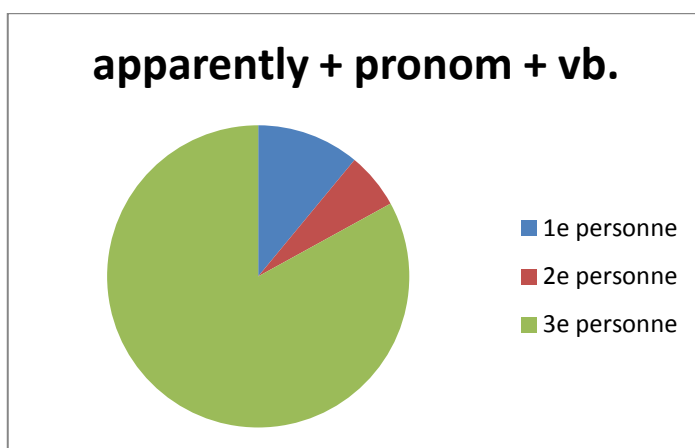
- (793) They gave **me** water in a small, broken cup. (BNC)
(794) They gave **him** water in a small, broken cup.

Il est difficile d'imaginer que le mode d'accès de l'exemple (793) soit indirect, alors que l'énoncé (794) ne laisse pas présager de mode d'accès spécifique.

Cet effet « première personne » peut également s'observer statistiquement en anglais. Si l'on teste les collocations pronominales avec l'adverbe *apparently*, qui est un des marqueurs évidentiels

les plus fréquents, on se rend compte qu'il est associé à la troisième personne dans plus de 80% des cas¹²² :

FIGURE 22: APPARENTLY ET L'EFFET 1ERE PERSONNE (A PARTIR DE DONNEES DE COCA)



On remarque qu'il existe également un effet « deuxième personne » qui s'explique en réalité par le fait qu'il est peu courant d'utiliser un sujet à la deuxième personne pour des phrases déclaratives. Comme l'évidentialité porte sur une assertion, il faut un contexte évidentiel et discursif très particulier pour donner des informations à l'interlocuteur sur lui-même.

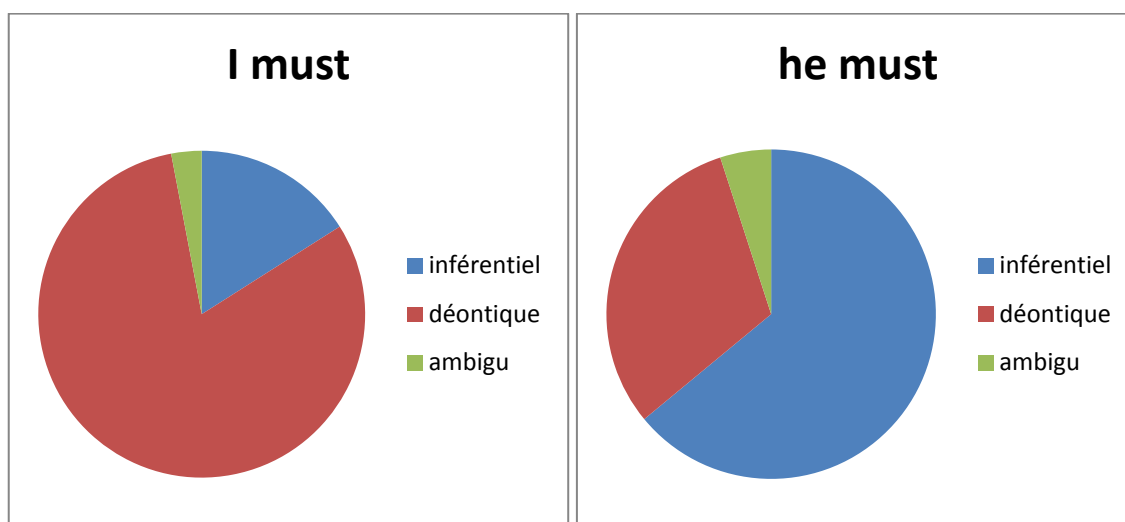
Une des conséquences de « l'effet première personne » s'observe également dans l'interprétation des marqueurs polysémiques. Un modal comme *must* possède une valeur déontique et une valeur épistémique-inférentielle. Voici la répartition entre les deux valeurs de *must* calculée à partir de 3 x 100 exemples choisis au hasard dans COCA :

TABLEAU 37 : LA REPARTITION DES VALEURS DE *MUST* SELON LA PERSONNE

	'I must'	'He must'
Epistémique-inférentiel	29%+4%+14% = 16%	63%+58%+70% = 64%
Déontique	68%+93%+83% = 81%	32%+36%+26% = 31%
Ambigu	3%+3%+3% = 3%	5%+6%+4% = 5%

¹²² Si l'on effectue une recherche 'PONCTUATION + pronom + vb.' dans COCA, on obtient 51% de troisième personne et 38% de première personne (peu de deuxième personne dans les phrases déclaratives). On peut également observer cet « effet première personne » en anglais avec les autres marqueurs évidentiels, par exemple 'I hear he' est 13 fois plus courant que 'I hear I' (selon les données de COCA). On peut noter par ailleurs la faible fréquence de *I saw myself*, qui est souvent réinterprété en marqueur d'absence de volition.

FIGURE 23 : LA REPARTITION DES VALEURS DE *MUST* SELON LA PERSONNE



Nous voyons ainsi que ‘I must’ ne prend que rarement un sens épistémique-inférentiel, alors que c’est la valeur la plus fréquente pour ‘he must’ (ce dernier est 4 fois plus souvent inférentiel que le premier). Cet exemple montre une fois de plus que l’effet première personne qui est grammaticalisé dans de nombreuses langues évidentielles s’observe d’un point de vue fréquentiel en anglais, puisque ce phénomène repose sur des corrélations conceptuelles universelles.

En conclusion, les données sur l’anglais, que nous avons analysées par des tests sémantiques et des statistiques sur large corpus, permettent de mettre en lumière l’existence de corrélations conceptuelles qui expliquent le comportement des marqueurs grammaticaux des langues évidentielles et indiquent que cette notion est également pertinente pour d’autres langues. Nous avons ainsi proposé ou confirmé les corrélations suivantes dans l’ensemble de notre étude¹²³ :

¹²³ Les flèches présentes dans ce tableau visent à indiquer une relation de cause à effet sur le plan matériel et cognitif. De par leur appartenance à un système sémiotique qui a pour but d’encoder de manière simple et rapide des effets de sens complexes, les formes linguistiques peuvent conventionnaliser une implicature et ainsi évoquer par leur simple emploi un effet de sens qui ne correspond pas à leur sens premier, et à une relation de la cause vers l’effet. Par exemple, le fait que nos propos reposent sur du oui-dire peut entraîner une prise en charge nulle, car nous ne souhaitons pas nous engager sur une information obtenue par oui-dire. Ce non-engagement entraîne l’utilisation du conditionnel. Ensuite, par conventionnalisation d’une implicature, la simple utilisation du conditionnel suggère le oui-dire dans un certain contexte, bien que la prise en charge nulle ne soit pas la cause du oui-dire, mais l’inverse.

TABLEAU 38 : ÉVIDENTIALITE ET VALEURS CORRELEES

Emphase sur l'état résultant	↔	Inférence abductive
Conditionnel (prise en charge nulle)	←	Ouï-dire
Modalité épistémique	←	Inférence
Description de l'apparence	→	Inférence
Saisie en interne	←	Perception directe
Ponctuel	←	Perception directe
Non-mention de l'agent	←	Mode d'accès indirect
Deixis	↔	Perception directe
Futur	→	Neutralisation évidentielle (inférence sous-entendue)
Première personne	→	Neutralisation évidentielle (perception directe sous-entendue)

Ces corrélations conceptuelles permettent de comprendre comment un interlocuteur d'une langue non évidentielle peut inférer le mode d'accès grâce aux éléments du contexte. Elles permettent également de mieux saisir l'articulation entre l'évidentialité et les autres domaines sémantiques grammaticaux. On voit ainsi que les formes pleinement grammaticalisées de l'anglais peuvent parfois suggérer un mode d'accès à l'information par implicature. Bien qu'en l'état actuel de nos connaissances, nous ne puissions pas prédire si ces formes anglaises prendront un jour un sens pleinement évidentiel, le fait d'envisager ces scénarios permet de mieux comprendre comment les langues évidentielles développent leurs marqueurs.

Il existe deux voies principales : une forme lexicale dont le contenu sémantique est lié au mode d'accès à l'information (verbe de perception, de cognition ou de discours) peut se grammaticaliser par phénomènes de décatégorisation et d'évolution sémantique liée à la subjectification (Traugott 1995). On peut citer en tibétain les enclitiques de ouï-dire, et en anglais les formes partiellement grammaticalisées qui incluent un verbe de perception, de cognition ou de discours.

La deuxième voie consiste en la grammaticalisation d'une forme syncrétique qui encode des notions comme la personne, le temps, l'aspect, la modalité, la deixis/directionnalité, et au même moment ou plus tard, l'évidentialité. Les corrélations conceptuelles universelles entre ces notions s'observent par la distribution des copules et des suffixes évidentiels du tibétain, ainsi que par les données fréquentielles de l'anglais.

Une corrélation indique simplement que deux phénomènes sont généralement associés d'un point de vue statistique, mais pas nécessairement que l'un cause l'autre ou qu'ils soient inextricablement liés. Ainsi, corrélation n'est pas causation ni équation.

Cependant, par des mécanismes de conventionnalisation d'implicatures, certaines formes linguistiques voient leur sens évoluer et c'est ainsi que l'évidentialité se grammaticalise. La corrélation sur le plan conceptuel devient alors équation sur le plan linguistique.

8.3. CONCLUSION

Nous avons vu que la théorie de la grammaticalisation est controversée en partie à cause d'une absence de consensus sur les critères qui permettent de distinguer ce qui relève du lexique ou de la grammaire. Quels que soient les critères adoptés, une vaste zone grise demeure, et il nous apparaît ainsi pertinent d'envisager le lexique et la grammaire comme deux pôles d'un continuum multidimensionnel.

Depuis les études de Talmy (2000) et de Bybee (2003) en particulier, on peut considérer que certains domaines sémantiques sont plus typiquement grammaticaux, puisque la grammaire est généralement une idéalisation schématique de la relation entre certaines entités, alors que le lexique fait davantage référence à des phénomènes concrets et spécifiques. La grammaire encode typiquement de larges concepts abstraits tels que la temporalité et la modalité. L'étude des données linguistiques en tibétain et en anglais nous amène à considérer que l'évidentialité fait bien partie des domaines sémantiques typiquement grammaticaux, contrairement à d'autres domaines sémantiques comme les couleurs, la nourriture, les sentiments, ou encore la géographie d'un point de vue non relatif. L'évidentialité est un domaine intrinsèquement abstrait puisqu'elle correspond à une spécification métapropositionnelle du mode d'accès à l'information énoncée. Par ailleurs, elle est une notion tout aussi déictique et omniprésente que la temporalité dans la mesure où tout énoncé repose nécessairement sur de l'information que le locuteur a acquise par une voie ou une autre.

L'évidentialité correspond à un domaine sémantique universel, et cette niche fonctionnelle entraîne la grammaticalisation totale de certaines formes linguistiques dans des langues comme le tibétain. Nous avons montré que l'anglais présente également tous les signes d'une grammaticalisation partielle de l'évidentialité. Ainsi, parmi l'infinité des combinaisons lexicales, certaines formes émergent d'un point de vue fréquentiel parce qu'elles ont été sélectionnées par la communauté linguistique anglophone pour remplir une fonction évidentielle.

Nous avons vu également que la fréquence ne suffit pas à expliquer l'ensemble des phénomènes de réduction, et le paramètre évidentiel est tout à fait pertinent pour rendre compte de l'effacement de la conjonction *that* dans une formule comme *I hear (that)* et du pronom explétif *it* dans la formule *(it) looks like*.

Lorsque l'on compare l'expression évidentielle en tibétain et en anglais, on s'aperçoit que le tibétain a grammaticalisé certaines formes pour répondre à cette niche fonctionnelle tandis que l'anglais a développé des constructions spécialisées qui n'ont *a priori* pas d'équivalent en tibétain. On peut penser en particulier aux formes *be said to*, *be reputed to* et *be rumoured to* (qui

n'apparaissent qu'au passif), aux trois types de complémentation des verbes de perception (alors que le tibétain n'en possède qu'un seul), et au marqueur *I remember + sub en V-ing* qui est très couramment employé pour l'expression du perceptif direct et qui est apparu plus récemment dans l'histoire de l'anglais, certainement par emprunt au type de complémentation des verbes de perception.

Par ailleurs, un des signes les plus patents de la grammaticalisation de l'évidentialité est l'impact de cette notion sur la décatégorisation de certaines formes anglaises vers des classes fermées ou semi-fermées. *Must* illustre le passage d'un verbe lexical à un auxiliaire modal, *sound* d'un verbe lexical à une copule, *seem* d'un verbe lexical à un verbe à montée du sujet, *so* d'un adverbe à un conjoint, *then* d'un adverbe à un marqueur de discours, et *I guess* d'une simple expression à un parenthétique.

Nous avons ensuite exploré les différents phénomènes d'évolution sémantique qui amènent certains morphèmes ou périphrases à encoder l'évidentialité. *I gather* est un cas typique de métaphorisation, puisque du sens concret de « rassembler », ce verbe en est venu à désigner une inférence à partir d'indices spécifiques (en général, uniquement lorsqu'il est au présent simple et précédé du pronom *I*). La grammaticalisation de la copule *sound* illustre l'expansion sémantique d'un verbe qui désignait à l'origine l'émission sonore, puisqu'il peut désormais encoder, selon le contexte, la perception auditive directe ou l'inférence à partir d'une source sonore ou d'un contenu verbal (oral ou écrit). Les thétiques constructionnels sur le modèle de *I guess* sont des cas typiques de désémantisation, dans la mesure où ils perdent progressivement leur sens originel pour devenir quasi-synonymes : *I imagine* n'exprime pas nécessairement le recours à l'imagination contrairement à *he imagines*, *I bet* utilisé en parenthétique a perdu son sens premier qui a été réanalysé sur le plan discursif, et la formule *I suspect* peut très bien s'employer dans un contexte qui n'est pas litigieux. Par ailleurs, la formule de ouï-dire générique *they say* peut s'utiliser si l'interlocuteur ne peut pas identifier le référent de *they*, alors que dans d'autres expressions comme *they claim*, le sujet *they* reprend son sens référentiel inhérent à son appartenance à la classe des pronoms personnels. Nous avons également rendu compte du fait que certaines constructions se sont spécialisées pour l'expression d'une branche évidentielle spécifique contrairement à ce que le lexique et les règles générales de syntaxe et de sémantique pourraient prédire. *I heard + sub. tensée* s'est spécialisé pour le ouï-dire, *I hear + sub. tensée* pour le ouï-dire générique et *I saw + sub. tensée* pour le ouï-dire si la source est un simple mot ou une phrase (*I read* ne s'emploiera pas dans ce cas). Certaines formes qui exprimaient à l'origine la description de l'apparence d'une entité se sont spécialisées pour l'encodage de l'épistémique-inférentiel, en particulier l'adverbe de phrase *apparently* et la formule

proclitique *ØLooks like + sub. tensée*. Un grand nombre de ces phénomènes d'évolution sémantique s'expliquent par la conventionnalisation d'implicatures.

Les éléments grammaticaux d'un énoncé se caractérisent par un positionnement syntaxique différent des éléments lexicaux tels que les noms, les adjectifs et les verbes. Les formes évidentielles de l'anglais se répartissent généralement en trois types de positionnement syntaxique : le début de phrase, l'intégration au groupe verbal et le positionnement libre. Un certain nombre de propositions principales évidentielles qui comportent un verbe de perception involontaire, un verbe de cognition, un verbe à sujet-percept ou un verbe de discours se placent en début de phrase. Les conjoints inférentiels *so*, *then* et *therefore* sont également placés en début d'énoncé, ainsi que les proclitiques *ØLooks like + sub tensée* et *ØSounds like + sub tensée*. Ces deux marqueurs semblent représenter un cas exceptionnel de la grammaire de l'anglais, qui ne connaît pas *a priori* de proclitiques. Les modaux comme *must* et les constructions à montée du sujet en *seem*, *ought to* et *be said to* sont des exemples de marqueurs évidentiels intégrés au groupe verbal anglais. Enfin, les adverbes de phrase évidentiels comme *apparently* ou *supposedly*, les parenthétiques comme *I hear* ou *I guess*, et le marqueur de discours *then* sont des exemples de formes qui ont acquis un positionnement libre en même temps qu'elles ont développé un sens évidentiel et discursif. L'évolution de ces formes vers ces trois types de positionnement syntaxique s'explique principalement par le statut métapropositionnel de l'évidentialité.

Nous avons ensuite traité du processus d'obligatorification, et nous avons proposé de diviser cette notion en trois plans : le syntaxique, le sémantique et le pragmatique. Contrairement au tibétain, l'évidentialité ne s'exprime pas par des marqueurs obligatoires à la syntaxe d'une phrase déclarative de base en anglais, à l'exception des verbes copules. En revanche, pour l'expression de certains domaines sémantiques, le paramètre évidentiel devient pertinent, puisque une formule comme *I think* sera privilégiée si le doute vient des souvenirs du locuteur, alors que *must* apparaîtra si le doute résulte d'un processus inférentiel. D'un point de vue pragmatique, certains contextes encouragent vivement l'emploi de marqueurs évidentiels en anglais, en particulier le discours journalistique, juridique ou académique, mais aussi des contextes où l'interlocuteur ne peut pas vraiment inférer le mode d'accès à l'information qui lui est présentée, comme la narration de la petite enfance (selon le CSC et le LAC).

La mise en arrière-plan est un processus qui semble intrinsèque au passage du lexical vers le grammatical. Ainsi, les marqueurs évidentiels tibétains sont en moyenne plus en arrière-plan que les marqueurs évidentiels anglais. À l'intérieur du système évidentiel anglais, certains marqueurs sont cependant plus en arrière-plan que d'autres, comme les parenthétiques, en particulier lorsqu'ils ont un ton montant. Par ailleurs, le statut d'arrière-plan de certains marqueurs évidentiels anglais peut se

tester par la formation du *tag* calculée à partir de la proposition subordonnée et non de la proposition principale.

Enfin, nous avons traité du sens évidentiel que peuvent prendre certaines formes déjà grammaticalisées. Les tests sémantiques indiquent que le *present perfect* anglais n'est pas un bon exemple de parfait inférentiel. La forme en *be + V-ing* peut en revanche suggérer un mode d'accès perceptif direct, et la voix passive est souvent associée au mode d'accès indirect. La périphrase prospective *be going to* sera utilisée pour une inférence d'un état des choses futur à partir d'indices dans la situation présente. Cette voie de grammaticalisation est comparable à l'évolution du verbe tibétain *song* (« aller ») en suffixe perceptif direct selon la corrélation entre le déictique/directionnel et le perçu. Pour finir, nous avons vu que « l'effet première personne » qui s'observe grammaticalement en tibétain influence également l'anglais par la fréquence d'usage des formes et par des phénomènes de réanalyse sémantique. La première personne a tendance à neutraliser la qualification évidentielle, et cela peut s'observer par la faible proportion des emplois évidentiels des formes avec la première personne (par exemple, *apparently* est dans plus de 80 % des cas associé à la troisième personne, et 'he must' est quatre fois plus souvent inférentiel que 'I must'). Par ailleurs, la réanalyse des marqueurs perceptifs directs du tibétain en marqueurs non volitionnels avec un sujet à la première personne s'observe également en anglais dans la construction *I saw myself + sub. non tensée*. Elle s'explique par une conception dichotomique acteur-spectateur : lorsque le locuteur se pose en spectateur de lui-même, il sous-entend qu'il n'est plus l'auteur de ses actes.

Ainsi, nous voyons que les marqueurs évidentiels de l'anglais peuvent se placer dans différentes positions sur le continuum lexique-grammaire selon les critères qui sont retenus. C'est pourquoi nous avons choisi de parler de continuum multidimensionnel. Les modaux *must* et *should* appartiennent à une classe bien fermée, et ils ont un positionnement syntaxique fixe. Ils ne semblent pas cependant présenter de signe net de réduction dans leur emploi épistémique-inférentiel. La formule *I hear* présente un sens non compositionnel spécialisé à l'expression du oui-dire générique et s'emploie le plus souvent sans la conjonction *that*, mais elle n'est pas particulièrement courante par rapport à *apparently*, qui est *a priori* un marqueur évidentiel lexical (quoique certainement moins lexical dans son emploi évidentiel, puisqu'il prend alors un sens évidentiel strict et porte sur l'ensemble de l'énoncé). Les thétiques constructionnels sur le modèle de *I guess* présentent une forte désémantisation et s'accompagnent généralement d'une mise en arrière-plan dans la hiérarchie informative de l'énoncé. Ils ont cependant un positionnement libre plus typique des marqueurs de discours que des éléments grammaticaux. Les copules évidentielles comme *look* ou *sound*

appartiennent à une classe fermée, et sont des éléments obligatoires à l'énoncé d'un point de vue syntaxique. En revanche, ils ne semblent pas particulièrement en arrière-plan.

Cette étude ne remet pas en question que le tibétain et l'anglais diffèrent dans le degré de grammaticalisation de la notion d'évidentialité. L'anglais ne possède pas d'affixes évidentiels obligatoires à la syntaxe d'une phrase déclarative de base. Cependant, les phénomènes observés indiquent qu'il est erroné de considérer que l'expression évidentielle est rendue en anglais par des outils purement lexicaux. On peut avancer que les changements linguistiques décrits s'expliquent par différents processus comme la grammaticalisation pour les copules et les modaux, la pragmaticalisation (ou cooptation) pour les parenthétiques et les marqueurs de discours, la constructionnalisation pour l'émergence de nouveaux types de complémentation verbale ou la simple perte de compositionnalité pour le changement sémantique d'expressions idiomatiques comme *they say*. Quels que soient la terminologie et le modèle théorique adoptés, on ne peut nier que ces évolutions linguistiques sont conséquentes. Trop d'éléments convergent pour considérer que ces changements sont dus au hasard, et tout type de domaine sémantique n'influence pas la langue de la même manière. Ainsi, l'évidentialité est bien une niche fonctionnelle qui a un impact tout à fait observable sur l'usage du lexique de l'anglais et sur l'évolution de sa grammaire.

Synthèse du chapitre 8 :

- La grammaticalisation est une théorie controversée en partie à cause de la variété des critères qui permettent de distinguer le lexical du grammatical. Nous considérerons que la grammaticalisation est un épiphénomène qui recouvre différents changements linguistiques qui font avancer les formes sur un continuum multidimensionnel lexique-grammaire.
- Les enclitiques de oui-dire en tibétain proviennent du verbe de discours *zer* (« parler »). Les marqueurs perceptifs directs étaient à l'origine des verbes de position et de mouvement (*'dug* « être assis » et *song* « aller »). Ils ont d'abord encodé la deixis/directionnalité avant de se spécialiser pour l'expression du perceptif direct. Le suffixe parfait inférentiel provient du verbe *bzhag* (« poser »), qui a d'abord marqué une emphase sur l'état résultat.
- En anglais, certaines formes évidentielles émergent parmi le réseau illimité des combinaisons lexicales, et certains marqueurs évidentiels qui se grammaticalisent sont en hausse de fréquence.
- Des phénomènes de réduction indiquent la grammaticalisation de formes linguistiques anglaises qui se spécialisent pour encoder l'évidentialité.
- L'anglais a développé des constructions qui permettent d'exprimer l'évidentialité sans avoir eu recours à des affixes évidentiels, et ces constructions sont absentes du système tibétain.
- L'utilisation de modaux, copules, verbes à montée du sujet, marqueurs de discours et parenthétiques à valeur évidentielle indique que l'évidentialité a tendance à émerger dans des classes (semi-)fermées en anglais également.
- Les formes linguistiques de l'anglais prennent une fonction évidentielle par différents mécanismes d'évolution sémantique : la métaphorisation, l'expansion, la désémantisation, la spécialisation et la conventionnalisation d'implicatures.
- Les marqueurs évidentiels ont tendance à adopter trois types de positionnement syntaxique : le début de phrase, l'intégration au groupe verbal et le positionnement libre. L'évolution de ces marqueurs vers ces positions syntaxiques s'explique par le caractère métapropositionnel de l'évidentialité.
- L'anglais présente des cas d'obligatorification de marqueurs évidentiels sur le plan syntaxique, sémantique et pragmatique.
- Des phénomènes, comme le calcul du *tag* ou la prosodie des parenthétiques, indiquent une mise en arrière-plan de certains marqueurs évidentiels anglais.
- Le conditionnel et le parfait anglais ne se sont pas chargés d'un sens évidentiel. En revanche, le passif suggère souvent un mode d'accès indirect par implicature et *be going to* encode une projection dans l'avenir qui se fonde sur des indices dans la situation présente. L'effet première personne typique des langues évidentielles peut également s'observer en anglais par des données fréquentielles et des glissements sémantiques. La grammaticalisation de l'évidentialité par conventionnalisation d'implicature repose sur des corrélations conceptuelles universelles.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure qu'il convient d'emprunter la notion d'évidentialité à la description grammaticale de langues comme le tibétain afin de mieux rendre compte de phénomènes linguistiques universels, et de fournir ainsi une description plus fine et complète de la langue anglaise.

Nous sommes partis d'une définition sémantiquement restreinte et morphologiquement ouverte de l'évidentialité : l'expression linguistique du mode d'accès à l'information énoncée. À partir de cette définition stricte et des travaux d'Anderson (1986), nous avons considéré que trois critères doivent être pris en compte pour qu'une forme lexicale, grammaticale ou multimodale soit considérée comme un marqueur évidentiel : elle doit indiquer le mode d'accès à l'information énoncée, elle doit se situer en arrière-plan tout en portant sur le message principal, et son trait sémantique évidentiel doit faire partie de son sens inhérent, et non d'un effet d'implicature.

Nous avons exposé plusieurs modèles taxonomiques (Willet 1988, Aikhenvald 2004, Tournadre 2004), mais nous avons retenu un modèle en trois branches : le perceptif direct, l'inférentiel et le ouï-dire. Ce modèle exclut un certain nombre de domaines marginalement évidentiels tels que le mémoriel, la subjectivité, la volitionalité, le miratif, l'égophorique ou le factuel, dans la mesure où ces notions se superposent souvent aux trois branches évidentielles, ce qui indique qu'elles appartiennent à un autre niveau d'analyse. La mémoire est sollicitée pour tout type d'information. Un locuteur peut teinter de subjectivité un énoncé qui repose sur une perception directe, une inférence ou les propos de quelqu'un d'autre. La notion de volition dépasse largement notre rapport épistémologique au monde. Une information peut nous surprendre, quel que soit son mode d'acquisition. À cause de notre ancrage corporel et du principe de focalisme (voir notamment Wilson et coll. 2000), nous ne nous observons pas nous-mêmes sous le même angle que nous observons autrui, mais on peut dire, cependant, que nous sommes généralement témoins de ce qui nous arrive. L'égophorique inclut ainsi des traits sémantiques qui ne sont qu'indirectement corrélés à l'évidentialité. Enfin, les marqueurs factuels du tibétain sont en réalité compatibles avec tout type de mode d'accès. Ce modèle taxonomique nous a permis de classer les marqueurs évidentiels tibétains et anglais de manière ordonnée, ce qui a facilité l'analyse contrastive.

Deux concepts ont particulièrement retenu notre attention, car ils permettent de formuler des paramètres opérants pour éclairer le mécanisme du système évidentiel anglais : la subjectivité et la

prise en charge. Selon la distinction de Nuyts (2001a), le caractère subjectif, neutre ou intersubjectif de certains marqueurs motive leur emploi : *I guess* exprime la subjectivité, *must* est neutre, et *it is obvious + sub. tensée* est intersubjectif.

Nous avons proposé de diviser la prise en charge en cinq types : totale, réduite, personnelle, nulle et négative. Ainsi, une construction comme *I saw + sub. tensée* entraîne une prise en charge totale de l'information contenue dans la subordonnée, un adverbe comme *apparently* exprime une prise en charge réduite, l'emploi de formes subjectives comme *I think* peut être associé à une prise en charge personnelle (l'information est présentée comme vraie pour le locuteur, mais pas comme une vérité générale), l'emploi d'un adverbe de oui-dire comme *reportedly* entraîne habituellement une prise en charge nulle (rien n'indique si le locuteur souscrit ou non à l'information qu'il relaye), et une construction comme *should + have V-en* marque une prise en charge négative (contre-factuel).

Nous avons analysé différents phénomènes de portée (emploi en protase, négation, accord/désaccord, interrogation et changement de focus) qui indiquent que l'évidentialité grammaticale du tibétain est métapropositionnelle, alors que ces tests ne fonctionnent que partiellement pour l'anglais, probablement à cause du caractère plus hétérogène de la notion dans cette langue. Ce caractère métapropositionnel de l'évidentialité indique qu'elle rend compte d'un domaine sémantique particulièrement abstrait et structurel, ce qui suggère qu'elle se situe typiquement sur le plan grammatical.

Afin d'obtenir une grille d'analyse préliminaire pour notre description de la sémantique évidentielle, nous nous sommes ensuite intéressés aux caractéristiques grammaticales du groupe verbal tibétain en nous appuyant sur les données du corpus spécialisé qui a été recueilli pour la présente étude : le Tibet Student Corpus (TSC). Cette partie tibétaine du corpus a été contrastée avec la partie anglaise, recueillie avec la même méthodologie : le Cambridge Student Corpus (CSC) et le Lhasa American Corpus (LAC).

Les données qualitatives et quantitatives du TSC ont confirmé la grande majorité des descriptions du *Manuel de tibétain standard* (Tournadre & Sangda Dorje 1998) et de l'analyse des marqueurs épistémiques par Vokurková (2008). Nous avons cependant proposé de compléter ou de réviser certains points, comme la description de la copule *red.bzhag*, que nous avons définie comme « conclusive », de la périphrase *mdog.kha.po 'dug*, qui permet de décrire l'apparence d'une entité et n'est pas épistémique, et des enclitiques de oui-dire *-za* et *-ze*. L'analyse du TSC a également permis d'illustrer le fonctionnement du tibétain de Lhassa, en tant que langue évidentielle complexe (dotée de morphèmes grammaticaux qui correspondent aux trois branches évidentielles), par des exemples authentiques et spontanés.

Nous avons vu que les marqueurs évidentiels tibétains appartiennent à trois catégories syntaxiques : copules, suffixes verbaux et enclitiques. Le suffixe 1 est l'élément le plus complexe du groupe verbal tibétain puisque son choix est déterminé par de nombreux paramètres, notamment la polarité (positive ou négative), la sphère personnelle (égophorique ou non), le mode (indicatif ou impératif), le temps (passé ou futur), l'aspect (accompli, inaccompli, itératif ou gnomique), la modalité épistémique (faible, moyenne ou forte), la volitionalité (action intentionnelle ou non), la directionnalité (cislocatif ou translocatif) et l'évidentialité (perceptive directe, inférentielle ou neutre).

Nous voyons ainsi que plusieurs domaines sémantiques pertinents pour le tibétain sont *a priori* absents de la grammaire du groupe verbal anglais : la sphère personnelle, la volitionalité, la directionnalité et l'évidentialité. L'évidentialité anglaise s'exprime en réalité par des marqueurs qui appartiennent à de nombreuses catégories syntaxiques : des verbes de perception (*see, hear*), des verbes de cognition (*guess, suppose*), des verbes de discours (*say, claim*), des verbes à sujet-percept réanalysés en copules (*look, sound*), des auxiliaires modaux (*must, should*), des adverbes de phrase (*apparently, presumably*), des circonstants (*according to, as they say*), des marqueurs de discours (*then, oh...*), des conjoints (*so, therefore...*) et des parenthétiques (*I guess, I hear*).

Les marqueurs perceptifs directs du tibétain (*'dug, -gi.'dug* et *-song*) indiquent que le locuteur est ou a été témoin de l'état des choses qu'il énonce. L'analyse contrastive des parties tibétaine et anglaise du corpus (TSC et CSC/LAC) a révélé deux points importants. Tout d'abord, les anglophones ont très peu recours aux marqueurs perceptifs directs, alors que c'est la branche évidentielle qui semble être la plus couramment employée en tibétain. Ainsi, l'écart de fréquence constaté dans le corpus est de 1 marqueur perceptif direct en anglais pour 33 en tibétain. Deuxièmement, c'est *I remember + sub. en V-ing* qui s'est révélé être le marqueur perceptif direct le plus prototypique en anglais. Cette construction est incompatible avec un mode d'accès indirect, ne précise pas sur quel canal sensoriel se fonde l'observation de l'état des choses décrit et se trouve, dans le corpus, en distribution complémentaire avec le marqueur indirect *apparently*. Les deux autres types de marqueurs perceptifs directs que possède l'anglais sont les verbes de perception involontaire (avec un sujet à la première personne et complétés par une subordonnée) et certains emplois des verbes à sujet-percept à valeur attributive. De manière générale, les verbes de perception involontaire complétés par une subordonnée non tensée expriment sans ambiguïté la perception directe, alors que la complémentation en subordonnée tensée peut encoder les trois branches évidentielles selon le sémantisme du verbe recteur, ainsi que le contexte morphosyntaxique et lexical. Ainsi, *I heard + sub. tensée* peut seulement encoder le oui-dire, alors que *I could hear + sub. tensée* peut exprimer soit une perception auditive directe soit une inférence à partir d'une perception auditive. La

construction la plus ambiguë est *I saw + sub. tensée*, qui peut s'employer pour une perception visuelle directe, une inférence à partir d'une perception visuelle, une inférence mentale, une inférence à partir d'un document écrit ou le mode d'accès verbal à l'information (ouï-dire) à partir d'un document écrit. Nous avons enfin montré qu'aucun adverbe anglais n'est perceptif direct, puisque des adverbes comme *clearly* ou *obviously* marquent généralement le caractère manifeste des indices et sont compatibles avec tout type de mode d'accès à l'information.

Le suffixe tibétain *-bzhag* est un marqueur inférentiel abductif (Françoise Robin, communication personnelle 2014) : le locuteur se fonde sur l'observation de l'état résultant pour inférer un état des choses passé. Ce suffixe entraîne une prise en charge totale de l'énoncé malgré le mode d'accès inférentiel qu'il encode. Il n'est généralement pas traduit en anglais, car les anglophones utilisent plus souvent des marqueurs à la fois épistémiques et inférentiels. Cependant, l'anglais possède également des marqueurs inférentiels non épistémiques, comme la complémentation à subordonnée tensée d'un verbe de perception involontaire, l'adverbe *obviously*, et les conjoints *so*, *then* et *therefore*. Le tibétain de Lhassa possède par ailleurs un grand nombre de suffixes épistémiques. Une distinction particulièrement éclairante est l'opposition entre *-pa.'dra*, qui encode une inférence à prémisse sensorielle, et *yod.kyi.red*, qui marque une inférence à prémisse mentale (Tournadre & Sangda Dorje 1998 ; Vokurková 2008). De manière générale, une inférence à prémisse sensorielle peut s'encoder en anglais par un verbe de perception involontaire complété par une subordonnée tensée ou par un verbe à sujet-percept, alors qu'un conjoint comme *therefore* marque une inférence à prémisse mentale. Le caractère spécifique ou générique de la prémisse et le lien logique établi par l'inférence (de la cause vers la conséquence ou de la conséquence vers la cause) se sont révélés être deux autres critères importants dans le choix des marqueurs inférentiels. L'adverbe *apparently* peut s'utiliser en tant que marqueur inférentiel seulement si la prémisse est spécifique et de conséquence, alors que *should* s'emploie pour une inférence de la cause vers la conséquence. Nous avons proposé un test pour distinguer les marqueurs épistémiques des marqueurs épistémiques-inférentiels. Ainsi, un contexte épistémique est insuffisant pour générer des formes comme *must* ou *I guess*, puisque si le doute du locuteur provient d'un souvenir vague, *I think* sera employé et non les marqueurs épistémiques-inférentiels traités dans la présente étude.

Nous avons également proposé une analyse révisée des enclitiques de ouï-dire. Les données du TSC indiquent qu'ils couvrent tous les deux l'ensemble de cette branche évidentielle. Ils impliquent un transfert de prise en charge et se distinguent par leur statut informatif, *-ze* étant plus en arrière-plan que *-za*. La prise en charge joue un rôle crucial dans le choix des marqueurs. Le ouï-dire est

prototypiquement associé à un transfert de prise en charge (comme avec *-za* et *-ze*), mais l'anglais possède de nombreux marqueurs qui permettent de faire varier ce paramètre. Ainsi, des verbes comme *learn* ou *reveal* entraînent une prise en charge totale, *apparently* est associé à une prise en charge réduite, *I heard* s'accompagne d'une prise en charge nulle, et le verbe *claim* implique un certain scepticisme de la part du locuteur quant à l'information qu'il relaye. La concordance des temps peut également servir à la variation de la prise en charge : l'utilisation d'un temps absolu dans une subordonnée introduite par un verbe de discours au passé peut suggérer que le locuteur souscrit à l'information énoncée, mais ce trait n'est pas absolu. Nous avons vu que *I heard* + *sub. tensée* dénote le oui-dire, tandis que *I hear* + *sub. tensée* est spécialisé pour le oui-dire générique. Nous avons noté également que le verbe *see* plutôt que le verbe *read* est utilisé lorsque l'information est obtenue par la lecture d'un mot ou d'une phrase, comme un nom sur une liste : 'I saw you were on the list'. Nous avons vu enfin que certains outils multimodaux permettent d'encoder directement l'émergence du discours d'autrui dans les propos du locuteur, comme une gestuelle et une prosodie en écart par rapport au style général de ce dernier. Les *air quotes* (geste de crochet qui représente iconiquement des guillemets) n'ont pas été retenus comme des marqueurs de oui-dire, car ils ne portent généralement pas sur du contenu propositionnel, mais servent à prendre de la distance par rapport à l'emploi d'un terme ou d'une expression.

Cette description aussi exhaustive que possible des marqueurs évidentiels anglais, à partir de l'éclairage de la grammaire du tibétain, nous a ainsi permis de révéler certains usages et effets de sens que les définitions lexicales (proposées par les dictionnaires) associées aux règles générales de syntaxe et de sémantique ne permettaient pas de prédire. L'établissement du système évidentiel anglais nous a également permis d'entreprendre une comparaison entre un rendu plutôt grammatical et un rendu plutôt lexical de cette notion.

Une différence notable entre l'évidentialité tibétaine et anglaise est la plus grande complexité de formulation de cette dernière. En effet, un tibétophone peut encoder en une syllabe '*dug-ze* /dus/ le fait que l'information qu'il partage a été obtenue à partir des propos de quelqu'un qui a été un témoin direct de la situation décrite. Un anglophone qui veut rendre cette spécification évidentielle aura peu d'autres choix que d'utiliser une formule complexe sur le plan phonologique, morphologique et structurel : 'I heard from someone who was there that...'. La loi du moindre effort (Zipf 1949) explique ainsi en partie pourquoi les anglophones spécifient leur mode d'accès à l'information en moyenne six fois moins souvent que les tibétophones (selon les données du TSC et CSC/LAC).

Une autre différence notable entre l'évidentialité anglaise et tibétaine concerne l'optionalité du système. Nous avons proposé de diviser cette notion en trois plans. Sur le plan syntaxique, il est vrai que de nombreux marqueurs évidentiels tibétains appartiennent à des catégories syntaxiques (copules et suffixes verbaux) qui sont obligatoires à la grammaticalité de la phrase, alors que les marqueurs anglais sont généralement optionnels. Sur le plan sémantique, cependant, l'existence de marqueurs factuels en tibétain (relativement neutres d'un point de vue évidentiel) offre la possibilité de ne pas spécifier le mode d'accès à l'information. D'un point de vue pragmatique, nous avons vu qu'un marqueur évidentiel apparaît tous les 22 mots dans la partie tibétaine du corpus. Nous avons postulé que, par pression de conformité aux habitudes pragmatiques de la communauté linguistique, un locuteur tibétophone se doit de préciser régulièrement son mode d'accès aux informations qu'il énonce.

Une troisième différence qui émerge lorsque l'on analyse l'évidentialité tibétaine et anglaise concerne la sémantique des marqueurs dans les deux langues. Par le processus de grammaticalisation, une forme lexicale développe généralement un sens plus générique et abstrait. Ainsi, aucun marqueur de *oui-dire* anglais ne permet de couvrir l'ensemble de cette branche évidentielle à la manière de *-za* et *-ze* : *X said* spécifie la source de l'information et pas seulement le mode d'accès, *I was told* ne peut pas s'employer pour une information non ciblée vers le locuteur, *I heard* ne s'utilise pas pour les sources écrites, et *apparently* est épistémique.

Enfin, dans la continuité de l'analyse de Boye & Harder (2009), nous avons proposé plusieurs paramètres qui rendent compte du positionnement d'arrière-plan de l'évidentialité grammaticale dans la hiérarchie informative de l'énoncé. Premièrement, l'évidentialité lexicale n'est pas obligatoire et l'emploi d'un élément optionnel attire nécessairement l'attention sur lui, selon la maxime de quantité de Grice (1975). Les marqueurs évidentiels anglais sont plus rares et plus variés, alors que le processus d'habituation (Bybee 2003) a certainement rendu les marqueurs tibétains moins saillants. Certains marqueurs évidentiels anglais sont des propositions principales, et ainsi prototypiquement superordonnés en termes de hiérarchie de l'information, alors que les suffixes verbaux du tibétain sont des éléments subordonnés, car dépendant d'une racine verbale. L'évidentialité anglaise est généralement peu concise, alors que les marqueurs tibétains passent plus facilement inaperçus pour des raisons phonologiques et morphologiques. Enfin, les marqueurs évidentiels anglais comportent souvent un plus grand nombre de traits sémantiques. Ils soulignent ainsi davantage la situation d'acquisition de l'information plutôt que de remplir une simple fonction de spécification du mode d'accès à cette information.

Une fois ces différences exposées, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de la dichotomie entre évidentialité grammaticale et lexicale. Nous avons constaté que les critères qui

distinguent le grammatical et le lexical sont pluriels, scalaires et interdépendants. Il convient mieux, dans ces conditions, de concevoir la grammaire et le lexique comme deux pôles d'un continuum multidimensionnel. Les dimensions de ce continuum sont notamment la fréquence, la réduction, la constructionnalisation, la catégorisation syntaxique, la sémantique, le positionnement syntaxique, l'optionnalité et la hiérarchie informative. La nécessité d'avoir recours à ce continuum multidimensionnel s'observe lorsque l'on décide de classer le degré de grammaticalisation des marqueurs évidentiels tibétains et anglais : l'enclitique de ouï-dire *-ze* est plus optionnel et moins paradigmatique que le suffixe inférentiel abductif *-bzhag*. Ce premier semble cependant plus fréquent, plus réduit et plus en arrière-plan (selon les données du TSC). Le profil sémantique de *-ze* couvre en outre toute la branche du ouï-dire, alors que *-bzhag* encode un type d'inférence précis. En anglais, les modaux épistémiques-inférentiels appartiennent à une classe fermée, mais ne semblent pas particulièrement réduits d'un point de vue phonologique. *I hear* est peu fréquent, mais présente une certaine réduction, et son sens s'est spécialisé pour le ouï-dire générique. Les thétiques constructionnels sur le modèle de *I guess* sont désémantisés, mais ont un positionnement libre, plus typique des marqueurs de discours que des outils grammaticaux. Les copules comme *sound* entrent dans un paradigme relativement homogène, mais ne sont pas particulièrement réduites, ni en arrière-plan.

Nous nous sommes ensuite intéressés à la grammaticalisation de l'évidentialité en prenant pour point de départ les données que nous possédons sur le tibétain. En nous appuyant sur la recherche précédente (notamment Oisel 2013) et sur la théorie de la grammaticalisation, nous avons proposé une description de l'évolution du verbe d'action *bzhag* (« poser ») vers un suffixe parfait inférentiel abductif. Le profil sémantique du verbe « poser » souligne l'état résultant. Utilisé en flexion passée dans une perspective de sérialisation verbale, il aurait évolué pour encoder une inférence d'un événement passé à partir de l'observation de son état résultant.

Nous avons également proposé une théorie unifiée qui rend compte des différentes valeurs des morphèmes égophoriques, typiques de la grammaire du tibétain. On peut constater tout d'abord que ces morphèmes ont un sens relativement neutre dans les textes anciens et lorsqu'ils sont seuls à occuper un paradigme (par exemple devant une conjonction). On peut supposer ainsi que les formes égophoriques ont développé leurs différents effets de sens lorsque des formes perceptives directes, inférentielles et factuelles sont entrées tardivement dans leur paradigme et en fonction de corrélations conceptuelles sous-jacentes. Ainsi, le sens de sphère personnelle s'est développé par opposition aux marqueurs perceptifs directs, puisque ce qui est perçu est typiquement extérieur. Le sens de volition résulte d'une réanalyse à la suite de l'emploi du perceptif direct pour marquer l'absence de volition, car un locuteur

qui s'observe lui-même peut signifier métaphoriquement qu'il n'est plus l'acteur de ses actes. Le sens mémoriel s'est développé par opposition au factuel, car il n'est pas nécessaire d'avoir recours à sa mémoire autobiographique lorsque les informations présentées sont des faits connus. Enfin, le sens itératif apparaît dans un contexte morphosyntaxique qui neutralise les paramètres de volitionalité et d'évidentialité. Lorsqu'un suffixe égophorique est utilisé avec un sujet à la première personne et un prédicat non contrôlable, le trait perceptif direct d'un suffixe comme *-gi. 'dug* est réanalysé en trait ponctuel, parce qu'une perception est par nature plus ponctuelle qu'une connaissance. Par opposition au sens ponctuel du marqueur perceptif direct, l'égophorique a développé un sens itératif dans cette configuration morphosyntaxique.

Nous avons ensuite testé différents marqueurs évidentiels anglais pour savoir s'ils présentent des signes de grammaticalisation, et nous avons pu observer la présence de l'ensemble des symptômes d'une grammaticalisation partielle de l'évidentialité. La plupart des formes évidentielles (*I guess, I hear, I remember*) émergent d'un point de vue fréquentiel parmi le réseau illimité des combinaisons lexicales. L'effacement très fréquent de *that* dans des constructions comme *I hear + sub. tensée* semble être un signe de réduction motivée par la niche fonctionnelle que représente l'évidentialité. L'anglais a par ailleurs développé un grand nombre d'outils grammaticaux ou semi-grammaticaux que le tibétain ne semble pas posséder afin d'exprimer le mode d'accès à l'information, comme l'adverbe de phrase *apparently*, les thétiques constructionnels qui comportent un verbe de cognition (*I guess, I suppose*) ou les différentes complémentations des verbes de perception (+ *sub. infinitive*, + *sub. participiale* et + *sub. tensée*). Nous avons pu constater que l'évidentialité émerge dans des classes fermées ou semi-fermées en anglais également, comme les modaux, les copules, les verbes à montée du sujet (*seem to, be supposed to, be said to*), les marqueurs de discours et les parenthétiques. Nous avons décrit différents mécanismes d'évolution sémantique de certaines formes lexicales vers le domaine évidentiel : métaphorisation (*I gather*), expansion (*sound*), désémantisation (*I imagine*), spécialisation (*ØLooks like + sub. tensée*), et conventionnalisation d'une implicature (*apparently*). Le positionnement syntaxiquement contraint des modaux ou des conjoints indique par ailleurs que ces formes sont grammaticalisées. Les copules sont obligatoires à la grammaticalité d'une phrase anglaise, et nous pouvons observer différents signes d'obligatorification sémantique et pragmatique de l'évidentialité dans cette langue. Enfin, le calcul du *tag* à partir du contenu de la subordonnée lorsque la principale est en *I saw* ou *it looks like* constitue l'un des signes les plus patents de mise en arrière-plan du marqueur évidentiel.

Un cas particulièrement troublant de la grammaticalisation de l'évidentialité en anglais est la formule *ØLooks like + sub. tensée*, puisqu'elle combine une réduction, une mise en arrière-plan, un

positionnement strict en début de phrase (proclitisation) et une spécialisation sémantique vers le domaine évidentiel. Ainsi, contrairement à *It looks like + sub. tensée*, le marqueur *ØLooks like + sub. tensée* ne peut que désigner une inférence, et ne peut pas prendre un sens contre-factuel. Non seulement l'anglais autorise l'effacement du pronom sujet pour cette périphrase, mais il l'exploite pour spécialiser le sens de ce marqueur afin d'encoder l'évidentialité. Ce phénomène semble être un cas unique de la grammaire de l'anglais.

Les changements linguistiques décrits sont conséquents, et ils suggèrent que l'évidentialité est une niche fonctionnelle universelle avec un impact direct sur l'usage du lexique anglais et l'évolution de ses formes. D'autres domaines sémantiques tels que la nourriture, les couleurs ou l'anatomie n'entraînent pas la grammaticalisation des formes linguistiques. Le caractère typiquement grammatical de l'évidentialité s'explique par son statut abstrait, omniprésent, métapropositionnel et déictique.

Au vu des données, on peut se demander pourquoi l'évidentialité demeure une notion qui peine à émerger dans les descriptions linguistiques de langues comme l'anglais. Il semble que deux causes principales expliquent cette situation. Premièrement, l'évidentialité se manifeste en anglais par des marqueurs qui appartiennent à des catégories syntaxiques très variées. Partir de la forme pour analyser le sens reste à l'heure actuelle l'approche dominante, car plus aisée, en linguistique. Lorsque l'on regarde le système évidentiel anglais, on se rend compte toutefois que certaines formes plutôt lexicales, comme *I guess*, sont en réalité plus fréquentes à l'oral que certaines formes plutôt grammaticales, comme *must*. La tradition angliciste a consacré beaucoup de temps à la description de *must*, mais encore très peu à celle de *I guess*. Une approche onomasiologique permet de cerner les paramètres qui motivent le choix systématique qu'un locuteur doit faire entre différents marqueurs (lexicaux ou grammaticaux) qui sont en compétition pour l'expression d'une fonction, comme *I guess* et *must* pour l'épistémique-inférentiel (voir notamment Nuyts 2001a). Il a donc fallu attendre que l'évidentialité soit établie en tant que catégorie grammaticale dans certaines langues pour que l'on prenne conscience que celle-ci repose sur une fonction omniprésente et universelle à l'ensemble des langues du monde. La deuxième raison de l'écho limité que connaît l'évidentialité en linguistique anglaise résulte de l'amalgame entre modalité épistémique et évidentialité, qui n'a pas encore été suffisamment déconstruit. Il est vrai qu'un certain nombre de formes encodent les deux domaines sémantiques simultanément, comme *-pa.'dra* ou *yod.kyi.red* en tibétain, et *I guess* ou *apparently* en anglais. Il est cependant tout à fait possible de marquer l'évidentialité sans qualification épistémique : *'dug* et *-bzhang* en tibétain, *obviously* et *I hear* en anglais. Il est tout aussi possible de marquer la modalité épistémique sans qualification évidentielle : *gcig.byas.na* (« peut-être ») et *min.'gro* (suffixe épistémique de force faible) en tibétain, *I think* et *maybe* en anglais. On

ne compte plus le nombre d'ouvrages qui abordent la modalité épistémique en anglais, alors que la description de l'évidentialité en anglais en est encore à ses balbutiements, bien qu'il apparaisse que la notion n'y soit pas moins grammaticalisée que la modalité épistémique dans cette même langue.

Nous avons ainsi constaté que l'évidentialité se grammaticalise en suivant deux voies principales. Selon une première voie, une forme qui possède à l'origine un sens lié au mode d'accès (perception, cognition ou discours) se décatégorise et développe un sémantisme plus schématique et générique. On peut citer les enclitiques de ouï-dire *-za* et *-ze* en tibétain, et des marqueurs comme *I hear*, *I guess* ou *they say* en anglais. Selon une deuxième voie, une forme entre dans une grammaticalisation syncrétique et voit son sens se spécialiser vers le domaine évidentiel. Ces glissements de sens résultent principalement de la conventionnalisation d'implicatures. Ces dernières reposent sur des corrélations conceptuelles sous-jacentes entre les différents domaines sémantiques typiquement encodés au niveau du groupe verbal, comme la personne, le temps, l'aspect, la modalité, la voix, la volitionalité et la directionnalité.

Ainsi, nous avons vu que l'évidentialité accompagne le plus souvent des énoncés avec un sujet à la troisième personne à la fois en tibétain et en anglais, car nous avons généralement un accès direct aux informations nous concernant, et que les phrases déclaratives sur la deuxième personne requièrent un contexte très spécifique. Cet « effet première personne » de l'évidentialité s'observe par le fait que les copules et suffixes tibétains ont un comportement différent avec un sujet à la première personne. Ainsi, un suffixe perceptif direct avec un sujet à la première personne sera souvent réanalysé comme une marque d'absence de volition, un effet de sens qui s'observe également dans l'expression anglaise *I saw myself + sub. non tensée*.

En ce qui concerne le temps, les langues « évidentielles » ne font généralement pas de distinctions évidentielles au futur (Aikhenvald 2004). Notre accès aux informations futures est intrinsèquement différent de celui aux informations présentes ou passées. Il est peu surprenant que le tibétain n'utilise pas de marqueurs perceptifs directs au futur, et une certaine asymétrie peut s'observer en anglais également, puisque *must* prend un sens purement déontique quand il est employé pour l'avenir. On remarque également parfois un transfert du passé vers le présent qui semble bafouer les règles de sémantique classique et qui s'explique peut-être par la pertinence de l'information énoncée dans la conversation présente (malgré son acquisition dans le passé). Ainsi, il est possible en anglais de ne pas respecter les règles de concordance des temps avec un verbe de discours au passé. De plus, un des signes de la grammaticalisation des formes *I guess*, *I see*, *I gather*, et *I hear* est l'utilisation non conformiste du présent, alors que des formes synonymes plus « lexicales » s'utiliseront normalement au passé : *I deduced*, *I spotted*, *I found out* et *I learned*.

Le rapport entre évidentialité et aspect¹²⁴ s'observe par la corrélation entre parfait et évidentialité inférentielle. L'utilisation du parfait implique généralement une emphase sur l'état résultant de l'événement décrit. Par conventionnalisation d'implicature, le parfait peut désigner l'inférence d'un événement passé à partir de l'observation de son état résultant. Cette corrélation se manifeste linguistiquement en tibétain, mais pas en anglais. Le parfait anglais n'est que très rarement utilisé dans des cas d'inférence abductive et s'est spécialisé pour d'autres effets de sens. Nous avons également montré une corrélation entre l'inaccompli et le perceptif direct, puisqu'une saisie en interne d'un procès requiert un point de repère, qui peut être le locuteur en tant qu'observateur. Ainsi, nous avons vu que les anglophones du CSC ont souvent utilisé le « présent de narration en V-ing » lorsqu'il faisait référence à l'observation d'eux-mêmes dans un rêve, tandis que les tibétophones utilisent généralement des marqueurs perceptifs directs dans ce contexte.

Pour ce qui est de la modalité, une corrélation forte existe entre modalité épistémique et inférence. Ainsi, de nombreux marqueurs sont à la fois épistémiques et inférentiels dans les deux langues (*must, apparently* en anglais ; *-pa. 'dra, yod.kyi.red* en tibétain). Le glissement de sens de la modalité déontique vers l'épistémique-inférentiel est une voie qu'a empruntée l'anglais, mais pas le tibétain, qui possède des marqueurs bien séparés (et dans des paradigmes distincts) pour ces deux domaines sémantiques. Nous avons vu par ailleurs que *I guess*, qui désignait à l'origine un simple processus inférentiel, a développé un sens épistémique : *I guess* exprime un doute alors que *I guessed* n'est pas épistémique. Le mode conditionnel français peut s'employer pour encoder le ouï-dire par corrélation entre une prise en charge nulle et le ouï-dire, alors que les modaux *would* et *should* ne sont pas entrés dans cette perspective de conventionnalisation d'implicature (contrairement à l'allemand *sollen*).

En ce qui concerne la voix passive, l'effacement de l'agent peut suggérer un mode d'accès indirect à l'information (voir Lazard 1999 ; Silverstein 1978 ; Aikhenvald 2004), car il est possible que le locuteur évite de mentionner l'agent parce qu'il n'a pas été témoin de l'action qu'il décrit. Ainsi, la phrase 'the cake was eaten' a peu de chances d'être prononcée si le locuteur a été témoin de l'événement qu'il décrit.

La volitionalité est également en interaction avec l'évidentialité (DeLancey 1986), et pour un énoncé futur avec un sujet à la première personne, la volition personnelle peut être l'unique mode d'accès à l'information énoncée¹²⁵ : 'I will see you there !'

¹²⁴ Pour une déconstruction de la notion d'aspect, voir notamment Tournadre (2004).

¹²⁵ Pour une étude de l'interaction entre personne, volition et mode d'accès à l'information dans l'expression du futur en français et en anglais, on pourra consulter Celle (1997).

Enfin, certaines langues, dont le tibétain, encodent grammaticalement la deixis et la directionnalité au sein de leur groupe verbal. Le glissement de la deixis et de la directionnalité vers l'évidentialité directe (Oisel 2013) ou inférentielle s'explique par la nécessité d'un locuteur-observateur pour que ces notions soient valides. Cette évolution sémantique s'observe par les valeurs évidentielles des marqueurs en *'dug* et *song* en tibétain, et de la périphrase *be going to* en anglais.

Un point que nous avons peu abordé, mais qui est sous-jacent à l'ensemble de cette étude, est l'articulation entre la langue, la culture et la pensée. Ce champ d'investigation est l'un des plus controversés de la linguistique moderne, rendant toute affirmation catégorique à ce sujet inéluctablement périlleuse. L'étude de l'évidentialité ne peut cependant manquer de nous interroger sur les causes et les conséquences cognitives et culturelles des différences observées. Je peux tenter de proposer ici quelques pistes de réflexion dans une perspective purement empirique.

Ce que je retiens de cette étude et du travail parallèle que j'ai mené sur un recueil de vocabulaire thématique tibétain-français (Mélac, Robin & Simon 2014) est que le lexique d'une langue semble refléter plus fidèlement la culture de ses locuteurs que la grammaire. La concision, la précision et la fréquence d'usage de certains termes d'une langue donnée offrent des indices relativement fiables sur les composantes culturelles d'une communauté linguistique. Les Tibétains parlent quotidiennement de *rtsam.pa* et de *skor.ba*, alors que les traductions françaises de « farine d'orge grillée » et de « circumambulation » sont des formulations longues et peu évocatrices pour la grande majorité des francophones (voir également Tournadre 2014a). De la même manière, la différence de fréquence et de concision entre « bise » et *kiss on the cheek*, ainsi qu'entre *hug* et « accolade », reflète sans nul doute un écart culturel entre les communautés francophones et anglophones.

De par la culture qui le nourrit, le lexique tibétain est constitué de termes fréquents dans les domaines de la famille, de la nourriture, de l'habillement, de la maison, de la faune, de la flore et de la spiritualité dont les équivalents dans les langues européennes sont presque inusités, même sous forme périphrastique. Un *slong.chang* est une « bière d'orge offerte lors de la demande en mariage », et un *gzan* est un « châle pourpre porté par les moines ». Un *thud* est un « mélange de fromage, de beurre et de mélasse », tandis qu'un *zhal.ba* est un « sol en ciment traditionnel ». Une *mdzo.mo* est la « femelle issue du croisement entre un yak et une vache », un *dbyar.rtswa.dgun.'bu* est un « champignon qui parasite une larve de chenille » (*cordyceps sinensis*), et un *bag.chags* correspond à une « empreinte karmique » (Mélac, Robin & Simon 2014). L'inverse est tout aussi vrai, et les tibétophones rendront généralement par le terme *bag.leb* (« pain ») une baguette, une tarte, une

brioche, une pâtisserie, un friand, une madeleine, une galette, une tourte, un gâteau et un croissant, ce qui indique bien l'existence d'un important fossé culturel entre les sociétés tibétaine et française.

La grammaire, quant à elle, encode des domaines sémantiques qui sont typiquement universels, tels que la personne, le genre, le nombre, le temps, la modalité, l'aspect, la directionnalité ou l'évidentialité. Il est vrai que les distinctions évidentielles qu'offre la grammaire du tibétain ne sont pas aussi systématisées en anglais, mais une analyse précise des données révèle que celles-ci deviennent pertinentes à moment donné dans l'emploi des formes anglaises, ce qui indique que l'architecture cognitive et linguistique des anglophones prend en compte ces phénomènes. Contrairement à ce que suggère Aikhenvald (2004), je n'entends pas les Tibétains davantage discuter de modes d'accès à l'information que les francophones ou les anglophones, de la même manière qu'il n'a pas été établi que les Russes conceptualisent plus l'aspect que les Allemands, malgré la différence de traitement de cette notion dans les deux langues. À ma connaissance, il n'a pas été prouvé non plus que les sociétés francophones sont plus hiérarchisées que les sociétés anglophones, malgré la grammaticalisation du vouvoiement en français. Par ailleurs, si l'on observe l'évolution de la société anglaise depuis le 18^e siècle, on ne peut que constater des changements radicaux tant matériels que sociaux. L'usage du vocabulaire dans les domaines de la technologie, de la nourriture, des vêtements ou du jargon des métiers reflète bien cette évolution sociétale, mais la grammaire a en réalité très peu évolué. Une des évolutions les plus notables de la grammaire de l'anglais depuis le 18^e siècle est peut-être l'obligatorification du choix entre le présent simple et le présent en *V-ing*. Si la révolution industrielle, ou ses impacts matériels, culturels et sociaux, étaient la cause de cette évolution grammaticale, un changement similaire se serait certainement produit dans d'autres langues.

La théorie de l'automaticité (Langer et coll. 1978) a établi que l'esprit possède deux modes de fonctionnement relativement distincts : un fonctionnement automatisé et un fonctionnement conscientisé. La grammaire semble être typiquement gérée par le domaine automatisé de notre psyché, alors que le lexique est plus conscientisé (voir notamment Gunter & Friederici 1999 ; Pulvermüller et coll. 2008). C'est pourquoi il est plus aisé à un francophone sans formation en linguistique d'expliquer la différence entre un « chien » et un « chat » qu'entre « j'ai fait » et « je faisais ». De la même manière, on obtient des réponses plus justes lorsque l'on questionne les Tibétains sur des différences de vocabulaire que lorsqu'on leur demande de synthétiser le fonctionnement de suffixes verbaux dont l'utilisation est pourtant systématisée selon des règles précises.

Bien que l'évidentialité soit un domaine sémantique universel à l'origine de la grammaticalisation partielle de nombreuses formes linguistiques anglaises, il demeure évident que cette notion est bien plus grammaticalisée en tibétain. La comparaison du TSC et du CSC indique ainsi une importante différence de fréquence d'usage. Certains facteurs culturels sont probablement à l'origine de cet écart de traitement linguistique, et le fait que les diverses langues tibétiques ont souvent grammaticalisé des catégories évidentielles similaires à partir de formes lexicales différentes suggère également l'existence d'un fond culturel commun motivant cette grammaticalisation.

Les étudiants de tibétain postulent souvent que l'imprégnation de la pensée bouddhiste, et de son analyse approfondie des processus cognitifs, dans la société tibétaine est à l'origine de cette spécificité grammaticale. Ainsi, l'inconscient collectif (Jung 1936) de la civilisation tibétaine aurait eu un impact direct sur la grammaire de la langue du Pays des neiges. Cette hypothèse est plausible, mais rien n'a vraiment été établi. Lorsque l'on compare la carte des langues évidentielles à celle des pays bouddhistes, on ne peut mettre en évidence aucune corrélation. Bien que cette explication soit moins séduisante, il est plus vraisemblable que la grammaticalisation d'une notion soit due à une innovation idiolectale puis sociolectale sans que l'on puisse cerner nettement une quelconque cause culturelle. Par conformité aux normes linguistiques d'un groupe donné, cette innovation grammaticale se répand à l'ensemble de la communauté linguistique.

John Lucy (2003) a montré que la grammaire du groupe nominal en langue maya yucatèque avait des incidences cognitives, puisque les locuteurs de cette langue avaient tendance à classer les objets selon leur matière plutôt que leur forme, contrairement aux anglophones. De la même manière, Stephen Levinson (2003, 2006) et les chercheurs de l'institut Max Planck de psycholinguistique ont montré une corrélation notable entre grammaire et orientation dans l'espace (Levinson 2003, Levinson & Jaisson 2006) en testant cette faculté auprès de locuteurs de maya tenejapan, qui parlent une langue dotée principalement de marqueurs spatiaux à référence absolue (calculée selon les points cardinaux). Si l'on considère l'écart de fréquence entre l'expression du mode d'accès à l'information en tibétain et en anglais, il est tout à fait possible que des résultats similaires à ceux de Lucy (2003) et de Levinson (2003) soient observables pour le domaine de l'évidentialité. Le tibétain encode l'évidentialité de manière si fréquente et automatique que l'on peut supposer qu'un tibétophone a en moyenne une plus grande sensibilité et capacité de mémorisation des modes d'accès à l'information énoncée qu'un locuteur d'une langue non évidentielle. Cette hypothèse devra cependant être testée avec une méthodologie stricte de psycholinguistique contrastive. En ce qui concerne l'acquisition de l'évidentialité et la maturation cognitive, quelques expériences ont été menées par Papafragou et coll. (2007) chez les enfants coréens et anglophones, ainsi que par de Villiers et coll. (2009) auprès d'enfants tibétains. Papafragou et coll. (2007)

concluent que le statut grammatical de l'évidentialité n'a pas d'incidence sur le raisonnement non linguistique, alors que de Villiers et coll. (2009) constatent quelques effets intéressants. La littérature sur le sujet demeure très parcellaire, et il est encore trop tôt pour connaître l'étendue des implications cognitives d'un système évidentiel grammaticalisé.

L'exposition de ces changements linguistiques motivés par la niche évidentielle indique que le fonctionnement du langage humain est radicalement différent de celui du langage informatique, puisque ce dernier repose sur des signes dont le sens conventionnalisé est intrinsèquement stable. Les langues naturelles sont une abstraction dont la manifestation concrète se compose de millions de phrases qui sont produites chaque jour par une communauté linguistique. Ces phrases ont pour fonction de rendre compte d'une infinité de situations nouvelles à partir d'un nombre limité de formes anciennes. Afin de résoudre ce dilemme, les locuteurs ont recours à ce que Lévi-Strauss nomme le « bricolage » (Lévi-Strauss 1962 ; idée développée dans Lass 1997). Les outils en nombre limité qui sont à la disposition du « bricoleur » sont constamment redéployés pour remplir de nouvelles fonctions. Des locuteurs de langues différentes utiliseront des outils différents selon les formes qui sont le plus rapidement à leur disposition. Le choix de ces outils n'est cependant pas aléatoire, car une analogie entre la fonction première d'une forme et sa nouvelle fonction est nécessaire. Les tibétophones ont utilisé un verbe qui souligne l'état résultant (*bzhag* « poser ») pour encoder l'inférence abductive, et ils ont schématisé le sens du verbe « dire » (*zer*) pour qu'il couvre l'ensemble de l'évidentialité par ouï-dire tout en lui conférant un statut informatif d'arrière-plan. Par processus de métaphorisation, les anglophones ont fait glisser le sens du verbe *must* pour qu'il encode une nécessité logique, et ainsi l'évidentialité inférentielle. Ils ont par ailleurs généralisé le sens des verbes *guess*, *imagine* ou *suspect* pour qu'ils marquent l'inférentiel en parenthétique, de la même manière qu'ils ont désémantisé le sens référentiel de la formule *they say* pour que ce marqueur puisse exprimer le ouï-dire générique.

En l'état actuel de nos connaissances, nous ne savons pas prédire si une forme linguistique se grammaticalisera pour remplir une fonction évidentielle, mais nous pouvons décrire des voies et des symptômes récurrents qui s'expliquent par des corrélations conceptuelles sous-jacentes au langage. Les glissements de sens se font naturellement, car le langage est par essence un système discret qui a pour fonction de décrire une réalité extralinguistique non discrète. En cela, on rejoint la notion de vacuité (*stong.pa.nyid* en tibétain ; *śūnyatā* en sanskrit), clef de voûte des enseignements des érudits tibétains. La vacuité révèle l'oscillation permanente de l'esprit entre le réel non discret et le concept discret.

Cette notion peut s'approcher par les concepts « d'interdépendance » (*rten.cing'breI.bar'byung.ba* en tibétain, *pratīyasamutpāda* en sanskrit) et « d'impermanence » (*mi.rtag.pa* en tibétain, *anitya* en sanskrit pour l'impermanence).

Prenons par exemple la page (sous format papier ou numérique) qui se trouve devant nos yeux. Qu'est-ce qui nous permet d'appeler cette entité une page ? Elle est composée d'un ensemble d'éléments disparates qui sont eux-mêmes le résultat de causes et de conditions illimitées et interdépendantes. À partir de quel moment peut-on arrêter de l'appeler une page ? Si l'on supprimait l'écriture, est-ce que l'on appellerait toujours cette entité une page ou plutôt une feuille ? Si l'on décidait d'appeler cette entité une feuille, à quel moment de sa création est-ce que cet ensemble d'éléments deviendrait « feuille », et à quel moment de sa destruction devrait-on cesser de l'appeler « feuille » ? Notre faculté de nommer cette entité une « feuille » repose tout d'abord sur notre perception de stimuli transmis par la lumière et décodés par un organe visuel. Une fois cette perception établie, notre faculté de catégorisation nous permet d'identifier des schémas récurrents parmi un nombre illimité de stimuli désorganisés, et nous pouvons identifier qu'il s'agit d'une feuille en la rapprochant mentalement d'autres entités à la fois différentes et semblables. Pour exprimer qu'il s'agit d'une feuille, nous faisons alors appel aux outils linguistiques à notre disposition. Nous acquérons ces outils par immersion dans une communauté linguistique et nous les héritons des générations précédentes. La possibilité d'appeler cette entité une « feuille » est due diachroniquement à une innovation idiolectale qui a désigné une entité nouvelle (la feuille de papier) par analogie à une entité ancienne (la feuille de l'arbre), puis qui s'est répandue à l'ensemble de la communauté linguistique francophone. La vacuité s'articule dans cet espace inévitable entre la substance sémantique et cognitive, et ce qu'en saisit son appellation conventionnelle. Elle offre une certaine liberté dont se nourrit la création linguistique et par laquelle les langues évoluent. C'est par ce même mécanisme que le lexique se réorganise et que certaines formes se grammaticalisent afin de répondre à la fonction évidentielle. La pensée conceptuelle émerge par cette possibilité d'utiliser la même appellation conventionnelle pour différentes entités qui sont ultimement un faisceau d'éléments interdépendants et impermanents.

La vacuité fait référence à la perception subtile et pénétrante de ce réel instable que la conscience saisit sous une forme qui n'est déjà plus. Même si les habitudes de notre esprit rationnel nous le font oublier, le monde qui nous entoure n'est en rien constitué d'entités autonomes et figées, et la langue doit évoluer pour transcender ce réel intrinsèquement insaisissable. Selon la philosophie bouddhiste, l'erreur fondamentale de la cognition humaine consiste à confondre la conceptualisation d'une entité, qui est une abstraction conventionnelle, avec sa réalité substantielle, qui est composée

d'un ensemble d'éléments en interaction et en constante mutation. De la même manière, un des écueils de la description linguistique serait de concevoir les formes d'une langue comme des entités stables et indépendantes qui contiennent des traits sémantiques inhérents (voir notamment Fauconnier & Turner 2008). La langue est en réalité un système de raccourcis qui vise à donner des indices sur un effet de sens que l'interlocuteur doit reconstruire. Selon le principe de pertinence (Wilson & Sperber 2002), l'interlocuteur infère le sens en décodant la combinaison des formes selon leur contexte morphosyntaxique et lexical, tout en s'appuyant sur ses connaissances des lois naturelles du monde et de la situation. La langue permet simplement de faire le pont entre l'univers conceptuel du locuteur et celui de l'interlocuteur en offrant un nombre limité d'outils lexicaux et grammaticaux qui facilitent l'intercompréhension de deux consciences infiniment complexes. Cet écart entre la réalité non discrète de l'ensemble du système cognitif humain et le système discret de la langue demande une réanalyse permanente des formes linguistiques pour répondre à différents besoins communicatifs. Ainsi, les formes sont redéployées pour décrire des situations toujours nouvelles, elles transitent du lexical vers le grammatical, et leurs frontières sémantiques sont constamment réajustées. Le caractère interdépendant et impermanent de la sémantique des formes linguistiques défie toute entreprise de nomenclature trop réductrice ou de formalisation trop rigide. Par la nature même du langage humain, la description linguistique devra sans cesse se renouveler.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, J. E., & Rips, L. J. (Eds.). (2008). *Reasoning: Studies of human inference and its foundations*. Cambridge University Press.
- Aijmer, K. (1997). I think—an English modal particle¹. *Modality in Germanic languages: Historical and comparative perspectives*, 99, 1.
- (2009). Seem and evidentiality. *Functions of language*, 16(1), 63-88.
- & Simon-Vandenberg, A. M. (2004). A model and a methodology for the study of pragmatic markers: the semantic field of expectation. *Journal of Pragmatics*, 36(10), 1781-1805.
- Aikhenvald, A. Y. (2004). *Evidentiality*. Oxford University Press.
- (2007). Information source and evidentiality: what can we conclude. *Italian Journal of Linguistics*, 19(1), 209-227.
- (2012). The essence of mirativity. *Linguistic Typology*, 16(3), 435-485.
- Akatsuka, N. (1985). Conditionals and the epistemic scale. *Language*, 625-639.
- Alas, E., & Treikelder, A. (2010). Some remarks on reported evidentiality in French and in Estonian: A contrastive approach. *Eesti Rakenduslingvistika Ühingu aastaraamat*, (6), 7-23.
- Alcázar, A. (2010). Information source in Spanish and Basque: a parallel corpus study¹. *Linguistic Realization of Evidentiality in European Languages*, 49, 131.
- Almeida, F. A. (2012). Sentential evidential adverbs and authorial stance in a corpus of English computing articles. *Revista española de lingüística aplicada*, (1), 15-32.
- & Adams, H. (2012). Sentential evidentials in English medical research papers. *Revista de lingüística y lenguas aplicadas*, (7), 9-22.
- Alonso-Almeida, F., & Cruz-García, L. (2011). The value of may as an evidential and epistemic marker in English medical abstracts. *Studia anglica posnaniensia*, 46(3), 59-73.
- Anderson, L. B. (1986). Evidentials, paths of change, and mental maps: typologically regular asymmetries.
- Anscombe J.-C. (2014). Introduction. In Jean-Claude ANSCOMBRE, Evelyne OPPERMAN-MARSAUX, Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS (éds.) *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*. Presses Sorbonne Nouvelle
- Asudeh, A., & Toivonen, I. (2012). Copy raising and perception. *Natural Language & Linguistic Theory*, 30(2), 321-380.
- Auty, R. (1971). *Old and New Ideas on the Sources of the Glagolitic Alphabet*. Bŭlgarska Akademiia na Naukite.
- Bandler, R., & Grinder, J. (1976). *The structure of magic: A book about language and therapy*.
- Bednarek, M. (2006). Epistemological positioning and evidentiality in English news discourse: A text-driven approach. *Text & Talk-An Interdisciplinary Journal of Language, Discourse Communication Studies*, 26(6), 635-660.
- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., Finegan, E., & Quirk, R. (1999). *Longman grammar of spoken and written English*. London/New York.
- Blakemore, D. (1994). Evidence and modality. *The Encyclopedia of language and linguistics*, 1183-1186.
- Boas F. (1911). 'Introduction', in F. Boas (ed.), *Handbook of American Indian Languages*. Part 1. Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology Bulletin 40, 5-83.
- Bolden, G. B. (2006). Little Words That Matter: Discourse Markers "So" and "Oh" and the Doing of Other-Attentiveness in Social Interaction. *Journal of Communication*, 56(4), 661-688.
- (2009). Implementing incipient actions: The discourse marker 'so' in English conversation. *Journal of Pragmatics*, 41(5), 974-998.
- Bolinger, D., & Bolinger, D. L. M. (1977). *Meaning and form* (Vol. 1). London: Longman.
- Boulonnais, D. (2010). Verbes de perception et mode de complémentation verbale. In : *Perception et structure linguistiques. Huit études sur l'anglais* (Éds Khalifa J-C. et Miller P.) Presses Universitaires de Rennes
- Boye, K. (2006). *Epistemic meaning: a cross-linguistic study* (Doctoral dissertation, Det Humanistiske Fakultet, Københavns Universitet).
- (2010a). *Evidence for what? Evidentiality and scope*. *Sprachtypologie und Universalienforschung* 63.4. 290-307.

- (2010b). Semantic maps and the identification of cross-linguistic generic categories: Evidentiality and its relation to epistemic modality. *Linguistic Discovery*, 8(1), 4-22.
- & Harder, P. (2009). Evidentiality: Linguistic categories and grammaticalization. *Functions of Language*, 16(1), 9-43.
- & Harder, P. (2012). A usage-based theory of grammatical status and grammaticalization. *Language*, 88(1), 1-44.
- Bres, J. (Ed.). (2005). *Dialogisme et polyphonie: approches linguistiques*. De Boeck Supérieur.
- Brinton, L. J. (1990). The development of discourse markers in English. *Historical linguistics and philology*, 46, 45.
- (1996). *Pragmatic markers in English: Grammaticalization and discourse functions* (Vol. 19). Walter de Gruyter.
- (2008). *The comment clause in English: Syntactic origins and pragmatic development*. Cambridge University Press.
- Broccias, C. (2012). *The syntax-lexicon continuum*. na.
- Buckner, M., Meara, N. M., Reese, E. J., & Reese, M. (1987). Eye movement as an indicator of sensory components in thought. *Journal of Counseling Psychology*, 34(3), 283.
- Bussmann, H. (2006). *Routledge dictionary of language and linguistics*. Routledge.
- , Trauth, G., & Kazzazi, K. (1996). *Routledge dictionary of language and linguistics*.
- Bybee, J. (2003). Cognitive processes in grammaticalization. *The new psychology of language*, 2, 145-167.
- , & Pagliuca, W. (1985). Cross-linguistic comparison and the development of grammatical meaning. *Historical semantics, historical word formation*, 59-83.
- , Perkins, R., & Pagliuca, W. (1994). *The evolution of grammar: Tense, aspect, and modality in the languages of the world*. University of Chicago Press.
- Cameron, R. (1998). A variable syntax of speech, gesture, and sound effect: Direct quotations in Spanish. *Language Variation and Change*, 10(01), 43-83.
- Campbell, L. (2000). What's wrong with grammaticalization?. *Language sciences*, 23(2), 113-161.
- Cappelli, G. (2007). "I Reckon I Know how Leonardo Da Vinci Must Have Felt--": Epistemicity, Evidentiality and English Verbs of Cognitive Attitude. Pari Publishing (USA).
- Carlson, G. N. (1977). Reference to kinds in English.
- Carter, R., & McCarthy, M. (2006). *Cambridge grammar of English: a comprehensive guide; spoken and written English grammar and usage*. Ernst Klett Sprachen.
- Celce-Murcia, M., & Larsen-Freeman, D. (1999). The grammar book: An ESL. *EFL teacher's course*, 2.
- Celle, A. (1997). *Etude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*. Editions OPHRYS.
- (2007). Analyse unifiée du conditionnel de non prise en charge en français et comparaison avec l'anglais. *Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*. Amsterdam/New York: Rodopi, 43-61.
- (2009). Hearsay adverbs and modality. *Modality in English, Theory and Description*, 269-293.
- , & Lansari, L. (2014). Certainty, uncertainty and unexpectedness in English and French: Towards a redefinition of the epistemic stance. *Language and Dialogue*, 4(1), 7-23.
- Chafe, W. L., & Nichols, J. (1986). Evidentiality: The linguistic coding of epistemology.
- Chirikba, V. (2003). Evidential category and evidential strategy in Abkhaz. *Typological Studies in Language*, 54, 243-272.
- Chirkova, K. (2005). Báimǎ nominal postpositions and their etymology. *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 28 (2): 1-41.
- (2008). Báimǎyǔ shìzhèng fànchóu jíqí yǔ Zàngyǔ fāngyán de bǐjiào [Evidentials in Baima and Tibetan dialects compared] *Mínzú yǔwén* 3: 36-43.
- Clark, H. H., & Gerrig, R. J. (1990). Quotations as demonstrations. *Language*, 764-805.
- Coates, J. (1983). *The semantics of the modal auxiliaries*. London: Croom Helm.
- Collins, P. (2009). *Modals and Quasi-modals in English* (No. 67). Rodopi.
- Coltier, D., Dendale, P., & De Brabanter, P. (2009). La notion de prise en charge: mise en perspective. *Langue française*, (2), 3-27.
- Comrie, B. (1976). *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problems* (Vol. 2). Cambridge University Press.
- Cornillie, B. (2007). The continuum between lexical and grammatical evidentiality: a functional analysis of Spanish parecer. *Italian Journal of Linguistics*, 19, 109-128.

- (2009). Evidentiality and epistemic modality: On the close relationship between two different categories. *Functions of language*, 16(1), 44-62.
- Corre, E. (2006). Quelques réflexions sur le Present Perfect Puzzle. *Complétude, cognition, construction linguistique*, 195-210.
- (2009). *De l'aspect sémantique à la structure de l'événement – Les verbes anglais et russes*. Presses Sorbonne Nouvelle
- Coşkun, H. (2010). Embedding indirective (evidential) utterances in Turkish. In Diewald, G., & Smirnova, E. (Eds.). *Linguistic realization of evidentiality in European languages* (Vol. 49). Walter de Gruyter.
- Dancygier, B., & Sweetser, E. (2005). *Mental spaces in grammar: Conditional constructions*. Cambridge University Press.
- , & Sweetser, E. (2014). *Figurative Language*. Cambridge University Press.
- Davidse, K., & Vandelanotte, L. (2011). Tense use in direct and indirect speech in English. *Journal of Pragmatics*, 43(1), 236-250.
- Davies, M. (2004). BYU-BNC: The British National Corpus.
- (2008). The corpus of contemporary American English: 425 million words, 1990-present.
- (2010). The Corpus of Historical American English: 400 million words, 1810-2009. <http://corpus.byu.edu/coha/>, retrieved, 24, 2011.
- De Brabanter, P. (2010). The semantics and pragmatics of hybrid quotations. *Language and Linguistics Compass*, 4(2), 107-120.
- (2005). Hybrid Quotation. *Belgian Journal of Linguistics*, 17.
- De Haan, F. (1999). Evidentiality and epistemic modality: Setting boundaries. *Southwest journal of linguistics*, 18(1), 83-101.
- (2001). The place of inference within the evidential system. *International Journal of American Linguistics*, 193-219.
- de Villiers, J. G., Garfield, J., Gernet-Girard, H., Roeper, T., & Speas, M. (2009). Evidentials in Tibetan: Acquisition, semantics, and cognitive development. *New directions for child and adolescent development*, 2009(125), 29-47.
- Debras, C. (2013). *L'expression multimodale du positionnement interactionnel (multimodal stance-taking): étude d'un corpus oral vidéo de discussions sur l'environnement en anglais britannique* (Doctoral dissertation, Paris 3).
- Declerck, R. (1991). *Tense in English: its structure and use in discourse*. London: Routledge.
- , Reed, S., & Cappelle, B. (2006). *The grammar of the English verb phrase. Vol. 1, The grammar of the English tense system: a comprehensive analysis*. Mouton de Gruyter.
- Dehe, N., & Wichmann, A. (2010). Sentence-initial I think (that) and I believe (that): Prosodic evidence for use as main clause, comment clause and discourse marker. *Studies in Language*, 34(1), 36-74.
- DeLancey, S. (1985 / 2011, October). Lhasa Tibetan evidentials and the semantics of causation. In *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (Vol. 11).
- (1986). Evidentiality and volitionality in Tibetan. *Chafe and Nichols (1986)*, 203-213.
- (1990). Ergativity and the cognitive model of event structure in Lhasa Tibetan. *Cognitive Linguistics (includes Cognitive Linguistic Bibliography)*, 1(3), 289-322.
- (1991). The origins of verb serialization in Modern Tibetan. *Studies in Language*, 15(1), 1-23.
- (1992). The historical status of the conjunct/disjunct pattern in Tibeto-Burman. *Acta Linguistica Hafniensia*, 25(1), 39-62.
- (1997). Mirativity: The grammatical marking of unexpected information.
- (2001). The mirative and evidentiality. *Journal of pragmatics*, 33(3), 369-382.
- (2003). Lhasa Tibetan. *The Sino-Tibetan Languages*, 3, 270.
- (2012). Still mirative after all these years. *Linguistic Typology*, 16(3), 529-564.
- Dendale, P. (1993). *Le conditionnel de l'information incertaine: marqueur modal ou marqueur évidentiel?*. na.
- & Tasmowski, L. (2001). Introduction: Evidentiality and related notions. *Journal of pragmatics*, 33(3), 339-348.
- Denison, D. (1992). The information present: present tense for communication in the past. *History of Englishes. New Methods and Interpretations in Historical Linguistics*, 262-286.
- Diewald, G., & Smirnova, E. (Eds.). (2010). *Linguistic realization of evidentiality in European languages* (Vol. 49). Walter de Gruyter.

- Eckardt, R. (2006). *Meaning change in grammaticalization: an enquiry into semantic reanalysis*. Oxford University Press.
- Egan, T. (2008). *Non-finite complementation: A usage-based study of infinitive and-ing clauses in English* (No. 65). Rodopi.
- Égré, P. (2003). Savoir, Croire et questions enchâssées. In *Proceedings of Division of Linguistic Labor: The La Bretesche Workshop*.
- Ekman, P., & Friesen, W. V. (1981). The repertoire of nonverbal behavior: Categories, origins, usage, and coding. *Nonverbal communication, interaction, and gesture*, 57-106.
- & Kotsinas, U. B. (1993). Pragmaticalization: the case of ba'and you know. *Studier i modern språkvetsenskap*, 10, 76-93.
- Faber, P. B., & Usón, R. M. (1999). *Constructing a lexicon of English verbs* (No. 23). Walter de Gruyter.
- Faller, M. (2002). *Evidentiality in Cuzco Quechua* (Doctoral dissertation, PhD dissertation, Stanford).
- (2006, September). Evidentiality and epistemic modality at the semantics/pragmatics interface. In *Workshop on Philosophy and Linguistics, University of Michigan*.
- Fauconnier, G., & Dugas, A. (1984). *Espaces mentaux: aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris.
- & Sweetser, E. (Eds.). (1996). *Spaces, worlds, and grammar*. University of Chicago Press.
- & Turner, M. (2008). *The way we think: Conceptual blending and the mind's hidden complexities*. Basic Books.
- Fellbaum, C. (1990). English verbs as a semantic net. *International Journal of Lexicography*, 3(4), 278-301.
- Ferrara, K., & Bell, B. (1995). Sociolinguistic variation and discourse function of constructed dialogue introducers: The case of be+ like. *American Speech*, 265-290.
- Ferrari, L., & Sweetser, E. (2012). Subjectivity and upwards projection in mental space structure. *Viewpoint in Language: a multimodal perspective*, 47.
- Finch, G. (2000). *Linguistics Terms and Concepts*. St. Martin's Press.
- Fischer, O. C. M. (2007). The development of English parentheticals: A case of grammaticalization?.
- Fox, B. A. (2001). Evidentiality: Authority, responsibility, and entitlement in English conversation. *Journal of Linguistic Anthropology*, 11(2), 167-192.
- Fraser, B. (1990). An approach to discourse markers. *Journal of pragmatics*, 14(3), 383-398.
- (1996). Pragmatic markers. *Pragmatics*, 6, 167-190.
- (1999). What are discourse markers?. *Journal of pragmatics*, 31(7), 931-952.
- Fuchs, Y. (2012). *Les Quotatifs en Interaction: approche synchronique d'un paradigme en mouvement, dans un corpus d'anglais oral britannique et irlandais*.
- Gahl, S. (2008). Time and thyme are not homophones: The effect of lemma frequency on word durations in spontaneous speech. *Language*, 84(3), 474-496.
- Garrett, E. J. (2001). *Evidentiality and assertion in Tibetan* (Doctoral dissertation, UNIVERSITY OF CALIFORNIA Los Angeles).
- Girard-Gillet, G. (1998) Complementation to Perception verbs – An analysis of some parameters at work. *Topiques C.I.E.R.E.C. Publications de l'Université de Saint-Etienne*
- (2010). L'opposition base verbale/V-ing dans les compléments des verbes de perception. *Perception et structure linguistiques. Huit études sur l'anglais* (Éds Khalifa J-C. et Miller P.) Presses Universitaires de Rennes
- (2014, Ed.) *Autour Du Verbe Anglais - Construction, Lexique, Évidentialité*. Presses Sorbonne Nouvelle
- Gisborne, N. (2010). *The event structure of perception verbs*. Oxford University Press.
- , & Holmes, J. (2007). A history of English evidential verbs of appearance. *English Language and Linguistics*, 11(01), 1-29.
- Givón, T. (1975). Serial verbs and syntactic change: Niger-Congo.
- (1979). From Discourse to Syntax: Grammar as a Processing Strategy in Discourse and Syntax. *Syntax and Semantics Ann Arbor, Mich.*, 12, 81-112.
- (1982). Tense-aspect-modality: The creole prototype and beyond. *Tense-aspect: Between semantics and pragmatics*, 115-163.
- (1984). *Syntax: A functional-typological approach*. Amsterdam: J. Benjamins.
- Glass, L. (2013). Why does epistemic must need indirect evidence, and is it logically strong or weak?. In *LSA Annual Meeting Extended Abstracts*.
- Goldberg, A. E. (1995). *Construction grammar*. John Wiley & Sons, Ltd.

- Greenbaum, S., & Nelson, G. (1995). Clause relationships in spoken and written English. *Functions of language*, 2(1), 1-21.
- , Leech, G. N., & Svartvik, J. (1972). A grammar of contemporary English.
- Greenberg, J. H. (2005). *Language universals: With special reference to feature hierarchies*. Walter de Gruyter.
- Gresset, S. (2003). Towards a contextual micro-analysis of the non-equivalence of might and could. *TOPICS IN ENGLISH LINGUISTICS*, 44, 81-102.
- Grice, H. P. (1975). Logic and Conversation in P. Cole and J. Morgan (eds.) *Syntax and Semantics Volume 3: Speech Acts*.
- Guentchéva, Z. (1994). Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français. *Langue française*, 8-23.
- (1995). L'énonciation médiatisée et les mécanismes perceptifs. *Langue et langage. Problèmes et raisonnement en linguistique. Mélanges offerts à Antoine Culioli*. Paris: PUF, 301-315.
- Guéron, J. (2014) Remarques sur le perfect en anglais et dans d'autres langues. Geneviève Girard-Gillet (Ed.) *Autour Du Verbe Anglais - Construction, Lexique, Évidentialité*. Presses Sorbonne Nouvelle
- Gunter, T. C., & Friederici, A. D. (1999). Concerning the automaticity of syntactic processing. *Psychophysiology*, 36(01), 126-137.
- Günthner, S. (1999). Polyphony and the 'layering of voices' in reported dialogues: An analysis of the use of prosodic devices in everyday reported speech. *Journal of pragmatics*, 31(5), 685-708.
- Gurajek, B. (2010). *Evidentiality in English and Polish*.
- Gyurme, K. (1992). *Le clair miroir: enseignement de la grammaire tibétaine*. Ed. Prajñā
- Hagège, C. (1982). *La structure des langues, Que sais-je?* Paris: Presses Universitaires de France.
- Haillet, P. P. (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*. Editions OPHRYS.
- Hale, Austin, 1980, "Person markers: finite conjunct and disjunct forms in Newari". In: R. Trail et al. (eds.), *Papers in Southeast Asian Linguistics 7*: 95–106.
- Haller, F. (2000). Dialekt und Erzählungen von Shigatse. (Beiträge zur tibetischen Erzählforschung 13.) Bonn: VGH Wissenschaftsverlag.
- (2009). Switch-reference in Tibetan. *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 32 (2): 45-106.
- Hamblin, C. L. (1970). Fallacies.
- Haspelmath, M. (1998). Does grammaticalization need reanalysis?. *Studies in language*, 22(2), 315-351.
- Heine, B. (2013). On discourse markers: Grammaticalization, pragmaticalization, or something else?. *Linguistics*, 51(6), 1205-1247.
- , & Kuteva, T. (2007). The genesis of grammar. *Newsletter*, 440.
- , Claudi, U., & Hünnemeyer, F. (1991). *Grammaticalization: A conceptual framework* (Vol. 157). Chicago: University of Chicago Press.
- Hengeveld, K. (1989). Layers and operators in Functional Grammar. *Journal of linguistics*, 25(01), 127-157.
- Herbert, R. K. (1986). *Language universals, markedness theory, and natural phonetic processes* (Vol. 25). Walter de Gruyter.
- Hergé (1960) *Tintin au Tibet*. Casterman
- Hill, N. W. (2007). Aspirated and unaspirated voiceless consonants in Old Tibetan. *語言暨語言學/Languages and Linguistics*, 8(2), 471-493.
- (2010a). *A lexicon of Tibetan verb stems as reported by the grammatical tradition*. Bayerische Akademie der Wissenschaften.
- (2010b). An overview of Old Tibetan synchronic phonology. *Transactions of the philological society*, 108(2), 110-125.
- (2012). "Mirativity" does not exist: ḥdug in "Lhasa" Tibetan and other suspects. *Linguistic Typology*, 16(3), 389-433.
- (2013). ḥdug as a testimonial marker in Classical and Old Tibetan. *Himalayan Linguistics*, 12(1), 1-16.
- Hogg, R. M. (1992). *The Cambridge History of the English Language* (vol.1). Cambridge University Press
- Holyoak, K. J., & Morrison, R. G. (Eds.). (2005). *The Cambridge handbook of thinking and reasoning* (Vol. 137). Cambridge: Cambridge University Press.
- Hongladarom, K. (1994). The historical development of the Tibetan evidential tuu. by H. Kitamura, T. Nishida, and Y. Nagano. *Osaka: National Museum of Ethnology*.

- Hooper, J. B., & Thompson, S. A. (1973). On the applicability of root transformations. *Linguistic inquiry*, 465-497.
- Hopper, P. J., & Traugott, E. C. (1993). Grammaticalization. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge: CUP.
- Hoshi, I. (2010). *Existential Verbs in the rGyal-rabs gSal-ba'i Me-long, a 14th Century Tibetan Narrative*. Tokyo University Linguistic Papers No. 29 pp. 29-68
- Huddleston, R., & Pullum, G. K. (2002). The Cambridge Grammar of English. *Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 1-23.
- i Cancho, R. F., & Solé, R. V. (2003). Least effort and the origins of scaling in human language. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 100(3), 788-791.
- Ifantidou, E. (2001). *Evidentials and relevance* (Vol. 86). John Benjamins Publishing.
- Izvorski, R. (1997). The present perfect as an epistemic modal. In *Proceedings of SALT* (Vol. 7, pp. 222-239).
- Jakobson, R. (1957). *Shifters, verbal categories and the Russian verb*. Harvard University, Department of Slavic Languages and Literatures, Russian Language Project.
- (1972). Verbal communication. *Scientific American*, 227(3), 73-78.
- Johanson, L., & Csató, É. (Eds.). (1998). *The Turkic Languages*. Taylor & Francis.
- Jucker, A. H., & Ziv, Y. (Eds.). (1998). *Discourse markers: Descriptions and theory* (Vol. 57). John Benjamins Publishing.
- Jung, C. G. (1936). The concept of the collective unconscious. *Collected works*, 9(1), 42.
- Kaltenböck, G. (2009). Initial I think: main or comment clause?. *Discourse and interaction*, 2(1), 49-70.
- (2013). Development of comment clauses. *The English Verb Phrase: Investigating Recent Language Change with Corpora*, edited by BasAarts, JoanneClose, GeoffreyLeech, and SeanWallis, 286-317.
- Heine, B., & Kuteva, T. (2011). *On thetical grammar*. *Studies in language*, 35(4), 852-897.
- Kaplan, J. P. (1995). *English grammar: Principles and facts*. Prentice Hall.
- Kärkkäinen, E. (2003). *Epistemic stance in English conversation: A description of its interactional functions, with a focus on I think*. John Benjamins Publishing.
- Karttunen, L. (1972). POSSIBLE AND MUST1. *Syntax and semantics*, 1.
- Kastrone, I. (2008). Need to and the modality of obligation: a corpus-based approach.
- King, R., & Nadasdi, T. (1999). The expression of evidentiality in French-English bilingual discourse. *Language in Society*, 28(03), 355-365.
- Kiparsky, P., & Kiparsky, C. (1968). *Fact*. Linguistics Club, Indiana University.
- Koktová, E. (1986). *Sentence adverbials in a functional description*. John Benjamins Publishing.
- König, E. (2012). Contrastive linguistics and language comparison. *Languages in Contrast*, 12(1), 3-26.
- Kronning, H. (2002, August). Le conditionnel 'journalistique': médiation et modalisation épistémiques. In *Romansk forum* (Vol. 16, No. 2, pp. 561-575). Oslo: Romansk institutt, Oslo universitet.
- Kwon, I. (2012). The Korean evidential marker-te-revisited: its semantic constraints and distancing effects in mental spaces theory. *Constructions and Frames*, 4(2), 152-185.
- Lambrecht, K. (1996). *Information structure and sentence form: topic, focus, and the mental representations of discourse referents* (Vol. 71). Cambridge university press.
- Langacker, R. W. (1990). Subjectification. *Cognitive Linguistics (includes Cognitive Linguistic Bibliography)*, 1(1), 5-38.
- Langer, E. J., Blank, A., & Chanowitz, B. (1978). The mindlessness of ostensibly thoughtful action: The role of "placebic" information in interpersonal interaction. *Journal of personality and social psychology*, 36(6), 635.
- LaPolla (2003). 'Dulong', In Thurgood and LaPolla (eds.) *The Sino-Tibetan Languages* (674-84).
- Lass, R. (1997). *Historical linguistics and language change* (Vol. 81). Cambridge University Press.
- Lazard, G. (1956). *Caractères distinctifs de la langue tadjik*. librairie C. Klincksieck.
- (1999). Mirativity, evidentiality, mediativity, or other?.
- (2001). On the grammaticalization of evidentiality. *Journal of Pragmatics*, 33(3), 359-367.
- Lehmann, C. (1995 / 2002, July). Thoughts on grammaticalization. Seminar für Sprachwiss. der Univ.
- (2004). Synchronic variation and diachronic change. *Morphology: Morphology: its place in the wider context*, 6(3), 444.
- Lehrer, A. (1988). Checklist for verbs of speaking. *Acta Linguistica Hungarica*, 38(1-4), 143-161.
- Leinonen, M. (2000). Evidentiality in Komi Zyryan. *EMPIRICAL APPROACHES TO LANGUAGE TYPOLOGY*, 419-440.

- Levin, B. (1993). *English verb classes and alternations: A preliminary investigation*. University of Chicago press.
- Levinson, S. C. (2003). *Space in language and cognition: Explorations in cognitive diversity* (Vol. 5). Cambridge University Press.
- , & Jaisson, P. (2006). *Evolution and culture*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage* (p. 26). Paris: Plon.
- Lichtenberk, F. (1991). Semantic change and heterosemy in grammaticalization. *Language*, 475-509.
- Liu, D. (2008). Linking adverbials: An across-register corpus study and its implications. *International Journal of Corpus Linguistics*, 13(4), 491-518.
- Lowrey B; (2012). Grammaticalisation and the Old English modals. *Quaderna*
- Lucy, J. A. (1997). Linguistic relativity. *Annual review of anthropology*, 291-312.
- , & Gaskins, S. (2001). Grammatical categories and the development of classification preferences: A comparative approach. *Language acquisition and conceptual development*, 257-283.
- Lyons, J. (1977). *Semantics* (Volume 2).
- Maat, H. P., & Degand, L. (2001). Scaling causal relations and connectives in terms of Speaker Involvement. *Cognitive linguistics*, 12(3), 211-246.
- , & Sanders, T. (2001). Subjectivity in causal connectives: An empirical study of language in use. *Cognitive Linguistics*, 12(3), 247-274.
- Mair, C. (1990). *Infinitival complement clauses in English: a study of syntax in discourse*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Matlock, T. (2011, November). Metaphor and the Grammaticalization of Evidentials. In *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (Vol. 15).
- Matthews, R. (1991). Words and worlds: on the linguistic analysis of modality.
- McCawley, J. D. (1971). Tense and time reference in English.
- McCoard, R. W. (1978). *The English perfect: Tense-choice and pragmatic inferences* (pp. 11-11). Amsterdam: North-Holland Publishing Company.
- McNeill, D. (1992). *Hand and mind: What gestures reveal about thought*. University of Chicago Press.
- Meillet, A. (1912). *L'évolution des formes grammaticales*. Nicola Zanichelli.
- Mélaç, E., Robin F. & Simon C. (2014). *Vocabulaire thématique de langue parlée français-tibétain*. L'Asiathèque.
- Merle, J. M. (2001). *Etude du conditionnel français et de ses traductions en anglais* (Vol. 8). Editions OPHRYS.
- Meyer, D. E., & Schvaneveldt, R. W. (1971). Facilitation in recognizing pairs of words: evidence of a dependence between retrieval operations. *Journal of experimental psychology*, 90(2), 227.
- Miller, P. (2006). *Perception verbs: A case study in lexical semantics and complementation* Ealing 2006, ENS Ulm, Paris
- (2007). Negative complements in direct perception reports. In *Proceedings of the 39th Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, vol. 1, 287-303
- (2008). Prédication et évidentialité: de l'emploi copule des verbes de perception en anglais. *Faits de langues*, (31-32).
- , & Lowrey, B. (2003). La complémentation des verbes de perception en anglais et en français. *Essais sur la Grammaire Comparée du Français et de l'Anglais*, 131-188.
- Mithun, M. (1986). Evidential diachrony in northern Iroquoian. *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*, 89-112.
- Mortelmans, T. (2000). On the'Evidential'Nature of the'Epistemic'Use of the German Modals müssen and sollen. *Belgian Journal of Linguistics*, 14(1), 131-148.
- Mortensen, J. (2010). *Epistemic and Evidential Sentence Adverbials in Danish and English* (Doctoral dissertation, A).
- Müller, S. (2005). *Discourse markers in native and non-native English discourse* (Vol. 138). John Benjamins Publishing.
- Nettle, D. (1995). Segmental inventory size, word length, and communicative efficiency. *Linguistics*, 33(2), 359-367.
- Newmeyer, F. J. (2000). Deconstructing grammaticalization. *Language sciences*, 23(2), 187-229.
- Noël, D. (2001). The passive matrices of English infinitival complement clauses: Evidentials on the road to auxiliarihood?. *Studies in Language*, 25(2), 255-296.

- Norde, M. (2000). Deflexion as a counterdirectional factor in grammatical change. *Language Sciences*, 23(2), 231-264.
- Nuyts, J. (2001a). *Epistemic modality, language, and conceptualization: A cognitive-pragmatic perspective* (Vol. 5). John Benjamins Publishing.
- (2001b). Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions. *Journal of pragmatics*, 33(3), 383-400.
- (2012). Notions of (inter) subjectivity. *English Text Construction*, 5(1), 53-76.
- , & Vonk, W. (1999). Epistemic modality and focus in Dutch. *Linguistics*, 37(4), 699-737.
- Oisel, G. (2006). Emplois particuliers des suffixes médiatifs non-égophoriques dans le tibétain parlé de Lhasa.
- Oisel, G. (2013). *Morphosyntaxe et sémantique des auxiliaires et des connecteurs du tibétain littéraire: étude diachronique et synchronique* (Doctoral dissertation, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3).
- Paillard, D. (2009). Prise en charge, commitment ou scène énonciative. *Langue française*, (2), 109-128.
- Palmer, F. R. (1986). *Mood and modality*. Cambridge University Press.
- (2001). *Mood and modality*. Cambridge University Press.
- (2014). *Modality and the English modals*. Routledge.
- Papafragou, A. (Ed.). (2000). *Modality: Issues in the semantics-pragmatics interface*. Elsevier.
- , Li, P., Choi, Y., & Han, C. H. (2007). Evidentiality in language and cognition. *Cognition*, 103(2), 253-299.
- Perkins, M. R. (1983). *Modal expressions in English* (Vol. 123). R. P. Fawcett (Ed.). Greenwich: Ablex Publishing Corporation.
- Peterson, T. (2013). Rethinking Mirativity: The Expression and Implication of Surprise.
- Plank, F. (1984). The modals story retold. *Studies in language*, 8(3), 305-364.
- Postal, P. M. (1974). *On raising: One rule of English grammar and its theoretical implications*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Precht, K. (2003). Stance moods in spoken English: Evidentiality and affect in British and American conversation. -, 23(2), 239-258.
- Pulvermüller, F., Shtyrov, Y., Hasting, A. S., & Carlyon, R. P. (2008). Syntax as a reflex: Neurophysiological evidence for early automaticity of grammatical processing. *Brain and Language*, 104(3), 244-253.
- Queixalos, F. (2007). Le sikuani et la catégorie source de l'information. *Gentchéva, Z. & Landaburu, J. (resps.) L'énonciation médiatisée II, Peeters, Louvain*, 129-152.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. N., & Svartvik, J. (1972). A grammar of contemporary English.
- Ramat, A. G., & Topadze, M. (2007). The coding of evidentiality: a comparative look at Georgian and Italian. *Journal of Pragmatics*, 33, 339-348.
- & Wiemer, B. (2010). Hearsay in European languages: toward an integrative account of grammatical and lexical marking. *Linguistic realization of evidentiality in European languages*, 49, 59-129.
- Rigter, B. (1982). INTENSIONAL DOMAINS AND THE USE OF TENSE, PERFECT AND MODALS IN ENGLISH*. *Journal of Semantics*, 1(2), 95-145.
- Robin, F. (à paraître). *Parlons amdo*. Paris : L'Harmattan.
- Sanders, J., & Redeker, G. (1996). Perspective and the representation of speech and thought in narrative discourse. *Spaces, worlds and grammar*, 290-317.
- Sanders, T. (2005). Coherence, causality and cognitive complexity in discourse. In *Proceedings/Actes SEM-05, First International Symposium on the exploration and modelling of meaning* (pp. 105-114).
- , & Sweetser, E. (Eds.). (2009). *Causal categories in discourse and cognition* (Vol. 44). Walter de Gruyter.
- Saxena, A. (1997). Aspect and evidential morphology in Standard Lhasa Tibetan: A diachronic study. *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, 26(2), 281-306.
- Schenner, M. (2010a). Embedded evidentials in German. *Linguistic realization of evidentiality in European languages*, 157-185.
- (2010b). Evidentials in complex sentences: foundational issues and data from Turkish and German. *Evidence from evidentials*, 28.
- Schiffrin, D. (1988). *Discourse markers* (No. 5). Cambridge University Press.
- Searle, J. R. (1968). Austin on locutionary and illocutionary acts. *The philosophical review*, 405-424.
- (1976). *A taxonomy of illocutionary acts* (pp. 355-68). Linguistic Agency University of Trier.
- Seon-tae, Y. O. O. N. The Creation of Idu (Vol. 50 No. 2 Summer 2010 pp. 97~ 123).
- Silverstein, M. (1978 / 2011, September). Deixis and deducibility in a Wasco-Wishram passive of evidence. In *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (Vol. 4).

- Simons, M. (2007). Observations on embedding verbs, evidentiality, and presupposition. *Lingua*, 117(6), 1034-1056.
- Simon-Vandenberg, A. M. (2000). The functions of I think in political discourse. *International Journal of Applied Linguistics*, 10(1), 41-63.
- , & Aijmer, K. (2007). *The semantic field of modal certainty: A corpus-based study of English adverbs* (Vol. 56). Walter de Gruyter.
- Slobin, D. I., & Aksu, A. A. (1982). Tense, aspect and modality in the use of the Turkish evidential. *Tense-aspect: Between semantics and pragmatics*, 185-200.
- Smirnova, A. (2013). Evidentiality in Bulgarian: Temporality, epistemic modality, and information source. *Journal of semantics*, 30(4), 479-532.
- Smith, C. S. (1997). *The parameter of aspect* (Vol. 43). Springer.
- Smitherberg, E. (2005). *The progressive in 19th-century English: A process of integration* (No. 54). Rodopi.
- Song, K. A. (2010). Various Evidentials in Korean. In *PACLIC* (pp. 895-905).
- Sperber, D., Wilson, D., Ziran (何自然)· He, & Yongping (冉永平)· Ran. (1986). Relevance: Communication and cognition.
- Squartini, M. (2007). Investigating a grammatical category and its lexical correlates. *Italian Journal of Linguistics*, 19(1), 1-6.
- Stainton, R. J. (1996). What assertion is not. *Philosophical Studies*, 85(1), 57-73.
- Stenning, K., & Van Lambalgen, M. (2008). *Human reasoning and cognitive science*. MIT Press.
- Sun, J. T. S. (2003). Phonological profile of Zhongu: A new Tibetan dialect of northern Sichuan. *Language and Linguistics* 4 (4): 769-836.
- (2006). Special Linguistic features of gSerpa Tibetan. *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 29: 107-125.
- (2007). Perfective stem renovation in Khalong Tibetan. In Roland Bielmeier and Felix Haller (eds.). *Linguistics of the Himalayas and beyond*. Berlin and New York: Mouton de Gruyter.
- Suzuki, H. (2009a). Deux remarques à propos du développement du ra-btags en tibétain parlé. *Revue d'étude tibétaine* 16: 75-82.
- (2009b). Origin of non-Tibetan words in Tibetan dialects of the Ethnic Corridor in West Sichuan. In Yasuhiko Nagano (ed.). *Issues in Tibeto-Burman Historical Linguistics*, 71-96. Suita: National Museum of Ethnology.
- (2009c). Tibetan dialects spoken in Shar khog and Khod po khog. *East and West* 59 (1-4): 273-283.
- (2011a). Deux remarques supplémentaires à propos du développement du ra-btags en tibétain parlé. *Revue d'étude tibétaine* 20: 123-133.
- (2011b). Phonetic analysis of dGudzung Tibetan: The vernacular of Khams Tibetan spoken in the rGyalrong area. *Bulletin of National Museum of Ethnology* 35 (4): 617-653.
- Sweetser, E. (1990). From etymology to pragmatics: The mind-body metaphor in semantic structure and semantic change. *Cambridge: CUP*.
- (1988 / 2011, November). Grammaticalization and semantic bleaching. In *Proceedings of the annual meeting of the Berkeley linguistics society* (Vol. 14).
- Takeuchi, T., & Takahashi, Y. (1995). Split ergative patterns in transitive and intransitive sentences in Tibetan: a reconsideration. *Senri ethnological studies*, (41), 277-288.
- Talmy, L. (1978, July). The relation of grammar to cognition: a synopsis. In *Proceedings of the 1978 workshop on Theoretical issues in natural language processing* (pp. 14-24). Association for Computational Linguistics.
- (2000). *Toward a cognitive semantics, Vol. 1: Concept structuring systems*. The MIT Press.
- Thompson, S. A., & Mulac, A. (1991). A quantitative perspective on the grammaticization of epistemic parentheticals in English. *Approaches to grammaticalization*, 2, 313-329.
- Tomlin, R. S. (1985). Foreground-background information and the syntax of subordination. *Text-Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, 5(1-2), 85-122.
- Topadze, M. (2007). The coding of evidentiality: a comparative look at Georgian and Italian. *Journal of Pragmatics*, 33, 339-348.
- Tournadre, N. & Konchok Jiatso. (2001). Final auxiliary verbs in literary Tibetan and in the dialects. *Person and Evidence in Himalayan Languages [Special issue] Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 24.1: 177-239.
- & LAPOLLA R. J. (2014). *Towards a new approach to evidentiality – Issues and directions for research*, *Linguistics of the Tibeto-Burman AREA* 37:2.
- & Sangda Dorje (1998). *Manuel de tibétain standard*. L'Asiathèque.

- (1992). La déixis en tibétain: quelques faits remarquables. In Morel M.-A. et Danon-Boileau L. (dir.), *La Déixis*, 197-208. Paris, PUF.
- (1996a). L'ergativité en tibétain. Approche morphosyntaxique de la langue. Éditions Peeters Louvain – Paris
- (1996b). *Comparaison des systèmes médiatifs de quatre dialectes Tibétains: Tibétain Central, Ladakhi, Dzongkha et Amdo*. Peeters.
- (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1(99), 7-68.
- (2005). L'aire linguistique tibétaine et ses divers dialectes. *Lalies n*, 25, 7-56.
- (2008). Arguments against the concept of 'conjunct'/'disjunct' in Tibetan. *Chomolangma, Demawend und Kasbek. Festschrift für Roland Bielmeier zu seinem 65. Geburtstag. Vol, 1*.
- (2014a). Le prisme des langues. *L'Asiathèque*
- (2014b). The Tibetic languages and their classification, in *Trans-Himalayan linguistics, historical and descriptive linguistics of the Himalayan area*. Mouton de Gruyter.
- , & Sangda Dorje (2003). *Manual of Standard Tibetan: Language and Civilization: Introduction to Standard Tibetan* Snow Lion Publications.
- Trask, R. L. (1993). *A dictionary of grammatical terms in linguistics*. Psychology Press.
- Traugott, E. C. (1989). On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantic change. *Language*, 31-55.
- (1995). Subjectification in grammaticalization. *Subjectivity and subjectivisation*, 31-54.
- (2003). Constructions in grammaticalization. *The handbook of historical linguistics*, 624-647.
- & Dasher, R. B. (2002). *Regularity in semantic change*. Cambridge University Press.
- , & König, E. (1991). The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. *Approaches to grammaticalization, 1*, 189-218.
- , & Trousdale, G. (2013). *Constructionalization and constructional changes* (Vol. 6). Oxford University Press.
- Tsohatzidis, S. L. (1998). The hybrid theory of mixed quotation. *Mind*, 661-664.
- Van der Auwera, J., & Plungian, V. A. (1998). Modality's semantic map.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and times. *The philosophical review*, 143-160.
- Viberg, Å. (1983). The verbs of perception: a typological study. *Linguistics*, 21(1), 123-162.
- Vokurková, Z. (2008). *Epistemic modalities in spoken standard Tibetan* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat. Filozofická Fakulta Univerzity Karlovy–Université Paris 8).
- (2011). Epistemic modalities and evidentiality in Standard Spoken Tibetan. *In the Mood for Mood*, 23, 117-139.
- Von Stechow, K., & Gillies, A. S. (2010). Must... stay... strong!. *Natural Language Semantics*, 18(4), 351-383.
- Wales, K. (Ed.). (2001). *A dictionary of stylistics*. Pearson Education.
- Watson, G. (1999). Evidentiality and affect: a quantitative approach. *Language and Literature*, 8(3), 217-240.
- Watters, D. E. (2009). *A grammar of Kham*. Cambridge University Press.
- Watterson, B. (1987). *Calvin and Hobbes*. Universal Press Syndicate.
- Wekker, H. (1976). *The expression of future time in contemporary British English: an investigation into the syntax and semantics of five verbal constructions expressing futurity*. North-Holland.
- Wells, J. C. (2006). *English Intonation PB and Audio CD: An Introduction*. Cambridge University Press.
- Whitt, R. J. (2009). Auditory evidentiality in English and German: The case of perception verbs. *Lingua*, 119(7), 1083-1095.
- (2010). *Evidentiality and perception verbs in English and German* (Vol. 26). Peter Lang.
- Wiemer, B. (2010). Hearsay in European languages: toward an integrative account of grammatical and lexical marking. *Linguistic realization of evidentiality in European languages*, 49, 59-129.
- Wierzbicka, A. (1988). *The semantics of grammar* (Vol. 18). John Benjamins Publishing.
- Willett, T. (1988). A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality. *Studies in language*, 12(1), 51-97.
- Wilson, D., & Sperber, D. (2002). Relevance theory. *Handbook of pragmatics*.
- Wilson, T. D., Wheatley, T., Meyers, J. M., Gilbert, D. T., & Axson, D. (2000). Focalism: a source of durability bias in affective forecasting. *Journal of personality and social psychology*, 78(5), 821.
- Witkowski, T. (2010). Thirty-five years of research on Neuro-Linguistic Programming. NLP research data base. State of the art or pseudoscientific decoration?. *Polish Psychological Bulletin*, 41(2), 58-66.

- (2012). A review of research findings on neuro-linguistic programming. *Scientific Review of Mental Health Practice*, 9(1), 29-40.
- Woll, S. (2001). *Everyday thinking: Memory, reasoning, and judgment in the real world*. Psychology Press.
- Wylie, T. (1959). A standard system of Tibetan transcription. *Harvard journal of Asiatic studies*, 261-267.
- Yao, B. (2011). *Mental simulations in comprehension of direct versus indirect speech quotations* (Doctoral dissertation, University of Glasgow).
- Zeisler, B. (2001). *The development of temporal coding in Tibetan: some suggestions for a functional internal reconstruction*. Part II: The original semantics of the 'past stem' of controlled action verbs and the reorganization of the Proto-Tibetan verb system. *ZAS*, 31, 169-216.
- (2004). *Relative tense and aspectual values in Tibetan languages: A comparative study* (Vol. 150). Walter de Gruyter.
- (2011). Kenhat, the dialects of Upper Ladakh and Zaskar. In Mark Turin and Bettina Zeisler (eds.). *Himalayan Languages and Linguistics. Studies in Phonology, Semantics, Morphology and Syntax*, 235-310. Leiden: Brill.
- (2012a). Evidentiality and inferentiality: Overlapping and contradictory functions of the so-called evidential markers in Ladakhi (West Tibetan). *Extended handout: <http://media.leidenuniv.nl/legacy/zeisler-bettina-handout.pdf>*
- (2012b). Practical issues of pragmatic case marking variations in the Kenhat varieties of Ladakh. *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*: 35 (1): 75-106.
- Ziegeler, D. (1997). Retention in ontogenetic and diachronic grammaticalization. *Cognitive Linguistics* 8(3), 207-242.
- Ziegeler, D. (2004). Redefining unidirectionality Is there life after modality?. *Olga Fischer, Muriel Norde and Harry Perridon, Up and Down the Cline: The Nature of Grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins, 115-36.
- Zipf, G. K. (1935). *The psycho-biology of language*. MIT Press (1968), Cambridge, MA.
- (1949). *Human behavior and the principle of least effort*. Addison Wesley. Cambridge Massachusetts

ANNEXE 1 : LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La hiérarchie des évidentiels (de Haan 1999).....	54
Tableau 2 : Les différents systèmes évidentiels (Aikhenvald 2004 : 65).....	70
Tableau 3 : Les copules en tibétain.....	101
Tableau 4 : Les suffixes 1 non épistémiques.....	128
Tableau 5 : Les suffixes épistémiques (Vokurkova 2008).....	136
Tableau 6 : Les verbes de perception.....	163
Tableau 7 : Les verbes de perception involontaire comme marqueurs perceptifs directs.....	177
Tableau 8 : Les verbes à sujet-percept comme marqueurs perceptifs directs.....	182
Tableau 9 : Les marqueurs perceptifs directs.....	199
Tableau 10 : Les verbes de perception involontaire comme marqueurs inférentiels.....	222
Tableau 11 : Les constructions inférentielles avec des verbes à sujet-percept.....	236
Tableau 12 : L'emploi inférentiel des verbes à sujet-percept.....	237
Tableau 13 : Les verbes de cognition comme marqueurs inférentiels.....	250
Tableau 14 : Les modaux et quasi-modaux comme marqueurs inférentiels.....	267
Tableau 15 : Les adverbes inférentiels.....	279
Tableau 16 : Les conjoints inférentiels.....	293
Tableau 17 : Les marqueurs inférentiels.....	303
Tableau 18 : Les verbes de perception comme marqueurs de oui-dire.....	326
Tableau 19 : Les verbes de discours comme marqueurs de oui-dire.....	343
Tableau 20 : Les adverbes de oui-dire.....	352
Tableau 21 : Les marqueurs de oui-dire.....	364
Tableau 22 : Les marqueurs de oui-dire et la prise en charge.....	365
Tableau 23 : Fréquence des marqueurs évidentiels tibétains et anglais (par heure).....	384
Tableau 24 : Fréquence des marqueurs évidentiels tibétains et anglais (par million de mots).....	385
Tableau 25 : Fréquence globale des marqueurs évidentiels tibétains et anglais (par heure et par million de mots).....	386
Tableau 26 : Marqueurs évidentiels et prise en charge en tibétain et en anglais.....	394
Tableau 27 : Le statut informatif de l'aspect inaccompli.....	397
Tableau 28 : Le statut informatif de l'évidentialité.....	399
Tableau 29 : Le gradient de grammaticalité (Hopper & Traugott 1993 : 7).....	417
Tableau 30 : Le degré de grammaticalité (Broccias 2012).....	418
Tableau 31 : L'alternance entre <i>that</i> et \emptyset (à partir des données de COCA).....	442
Tableau 32 : Fréquence des constructions avec un verbe de cognition.....	443
Tableau 33 : L'effacement de <i>it</i> dans 'it looks/sounds like'.....	446
Tableau 34 : L'effacement de <i>it</i> dans 'it takes time'.....	447
Tableau 35 : Décategorisation des marqueurs évidentiels anglais.....	453
Tableau 36 : Gradient du verbe (Lowrey 2012).....	456
Tableau 37 : La répartition des valeurs de <i>must</i> selon la personne.....	492
Tableau 38 : Évidentialité et valeurs corrélées.....	494

ANNEXE 2 : LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Tintin au Tibet — en tibétain (Hergé 1960).....	35
Figure 2 : La catégorisation de l'évidentialité selon Willet (1988 : 57).....	42
Figure 3 : Exemples d'images énigmatiques.....	80
Figure 4 : ERA et DIN (Cambridge, mai 2011).....	82
Figure 5 : Recueil du TSC (Lhasa, Octobre 2010).....	83
Figure 6 : <i>Centipede</i> ou <i>millipede</i> ?	228
Figure 7 : Photo énigmatique n° 16	296
Figure 8 : BRI et LIN (CSC vid. 6 21:00)	297
Figure 9 : Air quotes (ANT et ELI ; CSC VID. 3 34:40)	360
Figure 10: Fréquence des marqueurs évidentiels tibétains et anglais (par million de mots).....	385
Figure 11: Fréquence globale des marqueurs évidentiels tibétains et anglais par million de mots ...	386
Figure 12 : Pissenlit ?.....	404
Figure 13 : <i>I guess</i> et <i>I speculate</i> (COCA).....	438
Figure 14 : Fréquence de <i>I'm guessing</i> (COCA).....	439
Figure 15 : Fréquence diachronique de <i>be said to</i> (coha).....	449
Figure 16 : Fréquence diachronique de <i>allegedly</i> (coha).....	450
Figure 17 : Fréquence de <i>vb. remember + V-ing</i> (COHA).....	451
Figure 18 : Fréquence de <i>vb. remember + pronom + V-ing</i> (COHA).....	451
Figure 19 : Fréquence de ' <i>vb. remember + that + pronom</i> ' (COHA).....	452
Figure 20 : Fréquence de ' <i>vb. see + pronom + V-ing</i> ' (COHA).....	452
Figure 21: Tintin au Tibet – en anglais (Hergé 1960)	489
Figure 22: <i>Apparently</i> et l'effet 1ère personne (à partir de données de COCA).....	492
Figure 23 : La répartition des valeurs de <i>must</i> selon la personne	493

ANNEXE 3 : LES QUESTIONS DU TSC

- 1) ལ་ས་དགོང་དག་ཚུ་ཚོ་དག་སྐྱུ་ལ་པར་ག་རེ་གནང་པ། ཞིབ་ཚགས་པོ་གནང་རོགས་གནང་།
- 2) སང་ཉིན་ག་རེ་གནང་ཅིས་ཡོད།
- 3) ཉིན་བཞི་ལྗོངས་ལ་ཁྱེད་རང་ལ་གནས་ཚུལ་ག་རེ་ལྟོག་ཡོད་མེད་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 4) ལོ་ལྔ་ལྗོངས་ལ་ཁྱེད་རང་ལ་གནས་ཚུལ་ག་རེ་ལྟོག་ཡོད་མེད་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 5) ལོ་ལྔ་ལྗོངས་ལ་ལོ་བཅུ་ལྗོངས་ལ་ག་རེ་གནང་ཅིས་ཡོད།
- 6) ཁྱེད་རང་གི་པ་མ་ག་འདྲས་མི་ངོ་ཤེས་པ་རེད། དེའི་སྐོར་ལ་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 7) ཁྱེད་རང་ལོ་གསུམ་ལ་མ་སྐྱེ་བས་གོང་སྐོར་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས། ལོ་བཞི་ནས་ལོ་བཅུ་བར་གྱི་སྐོར་ལ་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 8) ཁྱེད་རང་ལ་གཉིད་ལམ་ག་རེ་བཏང་པ་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 9) ཁྱེད་རང་གི་སྐོར། གནས་ཚུལ་ཚོ་ཚོ་པོ། སྐྱིད་པོ་བྱུང་བའི་གནས་ཚུལ། གནས་ཚུལ་ཞེ་སྐྱེད་ཚོ་པོ། རྣམ་ལུགས་སྐྱུ་ག་སྐྱུ་བྱུང་བའི་གནས་ཚུལ། ཉང་སང་ཡག་གི་གནས་ཚུལ། ག་རེ་ལྟོག་པ་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 10) ཁྱེད་རང་གིས་རང་གི་བསམ་པ་དང་བྱུང་བ་ཏག་ཏག་འཁེལ་པའི་གནས་ཚུལ་ཅིག་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 11) ཁྱེད་རང་གི་གནས་ཚུལ་དེ་ཚོ་འོ་ཐོག་ག་རེ་ཤེས་ཡོད་མེད་ཤོད་རོགས་གནང་། ཨ་རིའི་སྐོར་ལ། ལྷ་ས། འོ་མ་འོ། རྟ། དུ་ལའི་ལྷ་མ་སྐྱེད་ལྷ་པ། ཨ་རིའི་སྐྱིད་འཛིན་རྒྱུ་རྟུལ།
- 12) ཉེ་ཆར་དུ་ཐོག་བརྟན་འཕྲིན་ཐོག་ནས་ག་རེ་མཐོང་པ།
- 13) ཁྱེད་རང་གི་རྒྱ་ལགས། ལས་རོགས། པ་མ་དང་ལ་པར་ཐོག་ནས་ཉེ་ཆར་སྐད་ཆ་ག་རེ་བཤད་པ་བཤད་ན་འགྲིག་གི་རེད་པས།
- 14) ལྷ་བས་བདེའི་ལ་ལག་དུག་ལོག་དཔེ་གསལ། ལྷ་གྲུ་བཀོག་པའི་སྐོར་ལ་ཁྱེད་རང་གི་ལྷ་སྐྱེད་མ་ཤོད་རོགས།
- 15) ཁྱེད་རང་གི་གཤེས་ཀའི་ལེགས་ཆ་དང་སྐྱོན་ཆ་ག་རེ་ཡོད་མེད་ཤོད་རོགས་གནང་།
- 16) རིམ་ཡོད་པའི་སྐྱེད་འདྲི་སྐད་མ་དོན་པ་གྲོག་རོགས་གནང་། དེ་ནས་མི་གཞན་དག་ལ་སྐྱེད་འདྲི་ཤོད་དང་།
- 17) མི་རེ་རེ་ལ་པར་ཡོད་པའི་ཤོག་གྲུ་གཉིས་ཡོད་རེད། པར་དེ་ཚོ་གཅིག་པ་རེད། ཡིན་ནའི་པར་རིམ་ཆ་མ་རེད། མི་དང་པོས་པར་དང་པོ་གཉིས་པ་གསུམ་པ་རེ་རེ་བྱས་ནས་འགྲེལ་བཤད་བརྒྱུ་རོགས།
- 18) དེ་དུས་མི་གཞན་པ་དེས་པར་གྱི་ཨང་གྲངས་གྲིས་རོགས་གནང་། མི་གཉིས་པས་པན་ཚུན་སྐད་ཆ་འདྲི་རེས་བྱེད་རོགས།
- 19) ཁྱེད་རང་གཉིས་ཀྱིས་དངོས་གནས་བཤད་ན་པར་དེ་ཚོ་ག་འདྲས་ཡིན་པ། པན་ཚུན་སྐད་ཆ་བཤད་ནས་ང་ལ་ལན་ཅིག་བརྒྱུ་རོགས།
- 20) སྐད་དེ་ཚོ་ག་རེ་ཡིན་པ་ཉན་ནས་ང་ལ་ཤོད་རོགས།

Résumé : Cette étude vise à fournir une description détaillée de l'évidentialité en anglais dans une approche contrastive avec le tibétain. Elle repose sur un corpus contrastif spécialement recueilli au Tibet et en Angleterre (TSC et CSC/LAC, 2010-2012, 10 h.).

Le tibétain possède un système évidentiel complexe et grammaticalisé dont la description peut fournir une grille d'analyse préliminaire pour notre étude de l'évidentialité en anglais. Des exemples authentiques et des données quantitatives issus du corpus nous permettent d'illustrer et de compléter les descriptions du groupe verbal tibétain dans plusieurs travaux pionniers antérieurs à la présente recherche (Tournadre & Sangda Dorje 1998) afin de poser les bases de la sémantique évidentielle.

Les marqueurs évidentiels qui émergent dans les parties tibétaine et anglaise du corpus sont examinés afin de déterminer les paramètres qui motivent leur utilisation. Les marqueurs tibétains sont principalement grammaticaux et intégrés à des paradigmes syntaxiques : copules, suffixes verbaux et enclitiques. Les marqueurs évidentiels anglais sont lexicaux ou semi-grammaticaux : verbes de perception, verbes de cognition, verbes de discours, modaux, adverbes, conjoints, parenthétiques et marqueurs de discours (Nuyts 2001a, Cappelli 2007, Sanders & Sweetser 2009, Mortensen 2010, Whitt 2010, Gisborne 2010, Miller 2008, Boulonnais 2010, Gurajek 2010, Kaltenböck et coll. 2011, Heine 2013).

Cette description de l'évidentialité en tibétain et en anglais nous permet d'analyser les conséquences d'un rendu grammatical ou lexical de cette notion (Talmy 2000, Bybee et coll. 1994, Nuyts 2001a, Boye & Harder 2009). Des analyses quantitatives et qualitatives du corpus contrastif et sur large corpus illustrent les différences de complexité, d'optionalité, de fréquence, de restriction sémantique, de prise en charge, de statut informatif, et de stratégie de discours dans les deux systèmes.

Enfin, nous réévaluons la dichotomie, souvent considérée comme acquise, entre évidentialité grammaticale et lexicale (Aikhenvald 2004). Nous avançons que les marqueurs évidentiels des deux langues se positionnent à différents endroits sur un continuum multidimensionnel lexique-grammaire. Cette étude ne remet pas en question que le système évidentiel tibétain est plus grammaticalisé que le système anglais, mais démontre que ce dernier présente tous les signes d'une grammaticalisation partielle. Nous concluons ainsi que l'évidentialité est une notion pertinente et nécessaire pour une description linguistique complète de l'anglais.

Mots clés : évidentialité, verbe, complémentation, parenthétique, épistémique, grammaticalisation, anglais, tibétain

Abstract: This study aims to give a detailed description of evidentiality in English in contrast with Tibetan. It is based on a specialized corpus collected in Tibet and in England (TSC and CSC/LAC, 2010-2012, 10 h.).

Tibetan has a complex and grammaticalised evidential system, and its description can provide a preliminary analytical grid for a semantic assessment of English evidentiality. Authentic examples and quantitative data from the corpus illustrate and supplement the analyses of the Tibetan verb phrase from previous research (Tournadre & Sangda Dorje 1998), in order to lay the foundation of the semantics of evidentiality.

The evidential markers that emerge in the Tibetan and English sections of the corpus are examined so as to determine the parameters that motivate their usage. Tibetan evidentials are mainly grammatical and paradigmatised: copulas, verb suffixes and enclitics. English evidentials are either lexical or semi-grammatical: perception verbs, cognition verbs, speech verbs, modals, adverbs, conjuncts, parentheticals and discourse markers (Nuyts 2001a, Cappelli 2007, Sanders & Sweetser 2009, Mortensen 2010, Whitt 2010, Gisborne 2010, Miller 2008, Boulonnais 2010, Gurajek 2010, Kaltenböck et al. 2011, Heine 2013).

This survey of Tibetan and English evidentiality provides precise data for the analysis of the consequences of a grammatical or a lexical rendering of this notion (Talmy 2000, Bybee et al. 1994, Nuyts 2001a, Boye & Harder 2009). Qualitative and quantitative evidence illustrates the differences in complexity, optionality, frequency, semantic restriction, speaker commitment, informative status and discourse strategy in the two systems. Finally, this study reassesses the assumed dichotomy between grammatical and lexical evidentiality (Aikhenvald 2004), arguing that evidentials in both Tibetan and English inhabit a lexicon-grammar multidimensional continuum, merely in different positions. This study does not question that the Tibetan evidential system is more grammaticalised than the English one, but it shows that the latter presents all the signs of partial grammaticalisation. This reassessment leads to the conclusion that evidentiality is a relevant and necessary notion for a thorough linguistic description of English.

Keywords: evidentiality, verb, complementation, epistemic, parenthetical, grammaticalisation, English, Tibetan

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ED 514 – EDEAGE Institut du Monde Anglophone, 5 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris

